TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 11 093

DERNIÈRE ÉDITION 3

MARDI 30 SEPTEMBRE 1980

Le Fonds monétaire pourrait emprunter sur les marchés privés

LIRE PAGE 44



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 2,30 dir.; Tunisie, 220 m.; Allemagne, 1,40 DM; Autriche, 14 sch.; Belgique, 20 fr.; Canada, $ 1,10; Côte-d'Ivoire, 255 CFA; Danemark, 4,78 kr.; Espagne, 50 pes.; G.-B., 35 p.; Grèce, 40 dr.; Iran, 125 rls.; Irlande, 55 p.; Italie, 760 L.; Liban, 300 p.; Luxembourg, 20 f.; Norvège, 4 kr.; Pays-Bas, 1,50 fl.; Portugal, 35 esc.; Sénégal, 225 CFA; Suède, 3,75 kr.; Suisse, 1,20 fr.; E.-U., 95 cts; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 21

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572

TÉL : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Le P.C.I. au cœur de la crise italienne

La démission, samedi 27 septembre, de M. Francesco Cossiga après un scrutin secret où il avait été mis en minorité d'une voix, sans que la confiance fût en jeu, est conforme à la pratique constitutionnelle italienne, même si elle ne l'est pas au droit parlementaire. La plupart des trente-neuf gouvernements qui ont précédé le sien sont tombés non à la suite d'un scrutin de défiance mais avant un débat dont ils redoutaient l'issue. De nombreux présidents du conseil, constatant leur échec, ont pris les devants. M. Cossiga les a imités.

Comme beaucoup de ses prédécesseurs, il est victime des « francs-tireurs », ces députés de la majorité qui jouent du scrutin secret pour contribuer à détruire un cabinet et torpiller une politique que, publiquement, ils soutiennent. Depuis toujours, les dirigeants et les observateurs s'efforcent de les démasquer. Jeu gratuit puisque l'anonymat ne permet pas de définir la force politique qui les inspire.

On peut estimer que la conjonction de deux tendances a fait tomber M. Cossiga. L'une redoutait qu'il ne préparât la participation des communistes à la majorité. L'autre, à l'opposé, lui reprochait d'être en place pour empêcher une telle évolution. Dans le premier cas se trouvent des sociaux-démocrates, des républicains, des démocrates-chrétiens de droite ; dans le second, des démocrates-chrétiens de gauche et des socialistes de gauche harcelés par le parti communiste.

Ces deux tendances ont au moins un point commun : elles sont déterminées par la « question communiste », qui se pose plus que jamais au lendemain même d'une importante interview de M. Enrico Berlinguer au journal « la Repubblica ». Le secrétaire général du P.C.I. y proposait aux socialistes un pacte d'alliance pour gouverner ensemble ou rester ensemble dans l'opposition.

La gravité de la situation économique impose des mesures d'urgence, sans attendre la formation d'un nouveau gouvernement. Est-ce possible sans avoir au moins le consentement tacite des communistes ? Et comment apporteraient-ils un tel soutien sans discussion, sans avoir d'assurances pour l'avenir ? Un cabinet démocrate-chrétien homogène, même qualifié de transitoire, ne saurait se constituer s'il n'est pas sûr que l'opposition communiste s'assouplira. A quelles conditions ? M. Berlinguer l'a indiqué en termes vagues : il faut qu'un tel gouvernement applique « une politique de transformations qui satisfasse les exigences générales et gagne le consentement des grandes forces sociales du pays ».

Autre hypothèse possible : la recherche d'une majorité centriste avec les libéraux et les sociaux-démocrates. Mais une telle formule risque d'être condamnée à l'échec dans un climat social très tendu par les attentats, l'inflation et l'annonce, rapportée depuis lors, des licenciements massifs chez Fiat. Le président Sandro Pertini n'est pas homme à favoriser une solution de cette nature.

A la faveur de cette crise, l'interview de M. Berlinguer prend quelque relief. Sans parler de bilan « globalement positif », le secrétaire général du P.C.I. insiste sur les acquis du socialisme réalisé jusqu'à présent à Varsovie et à Moscou. Il nie que l'U.R.S.S. soit « toujours et partout un gendarme oppresseur ». Il rappelle les divergences, mais aussi les liens, de telle façon que les tenants de la thèse d'une « francisation » du P.C.I. y voient une confirmation de leur analyse. Mais, si M. Berlinguer choisit un certain isolement, il n'est pas dans la position de M. Marchais. Il a assurément beaucoup plus de moyens pour peser sur la majorité.

(Lire nos informations page 4.)

La guerre entre l'Irak et l'Iran

Les efforts de médiation semblent voués à l'échec

Huit jours après son déclenchement, le conflit entre l'Iran et l'Irak ne semble pas près de s'apaiser : alors que la tension militaire se déplace en direction du détroit d'Ormuz (Bagdad aurait renforcé son potentiel militaire aérien dans ce secteur), Les efforts de médiation du président pakistanais Zia se heurtent aux prétentions contradictoires des belligérants et semblent voués à l'échec. Le président pakistanais venant de Bagdad était attendu lundi en fin d'après-midi à Paris. Il devait être reçu à 17 h. par M. Giscard d'Estaing. Cependant, l'appel lancé dimanche soir par le Conseil de sécurité de l'ONU et demandant à Bagdad comme à Téhéran de s'abstenir de tout recours à la force semble avoir été bien reçu par l'Irak. Reste à savoir si l'Iran en fera autant.

Téhéran, ville fantôme

De notre envoyé spécial

Téhéran. — La métropole iranienne n'est plus que l'ombre d'elle-même depuis le début de la guerre, il y a une semaine. Etrangement déserte le jour, elle se transforme en ville fantôme la nuit. Dès le crépuscule, comme tout le reste du pays, Téhéran est plongée dans l'obscurité la plus totale. Pour garantir une stricte application du *black-out* jusqu'au lendemain matin, et aussi peut-être par souci d'économie, les autorités débranchent toutes les centrales électriques. Près de quarante millions d'habitants vivent alors à la lueur des bougies derrière d'épais rideaux. Des miliciens, par milliers, à pied ou en voiture tous phares éteints, circulent dans un impressionnant silence.

Tous les soirs, depuis le milieu de la semaine dernière, l'alerte est donnée par le hurlement lugubre d'une sirène dont la tonalité est diffusée par la radio, annonce que des avions ennemis survolent la ville. Suivent des tirs nourris de la D.C.A. Des fusées sol-air et des balles traçantes éclairent le ciel dans un immense fracas.

Le « raid » de dimanche soir 28 septembre, a duré plus de deux heures, mais aucune bombe n'a, semble-t-il, été lâchée. En fait, Téhéran n'a subi qu'un seul bombardement véritable, lundi dernier, le premier jour de la guerre : les avions irakiens ont lancé des roquettes sur l'aéroport mais n'ont pas réussi à endommager les pistes d'atterrissage. Selon les sources, de deux à huit personnes ont été tuées.

ERIC ROULEAU.

(Lire la suite page 9.)

Les élections sénatoriales

La tactique du P.C.F. n'empêche pas le P.S. de progresser sensiblement

La nouvelle composition du Sénat après le scrutin de dimanche 28 septembre, qui concernait le tiers des sièges, ne sera connue qu'au lendemain de la rentrée parlementaire du 2 octobre. Les quatre-vingt-dix-huit sièges qui étaient à pourvoir ont été répartis de façon parfaitement égale entre quarante-neuf réélus et quarante-neuf nouveaux venus (dont vingt P.S., douze U.D.F. et neuf R.P.R.).

Parmi les nouveaux qui ne sont pas tous des inconnus dans la maison politique, et il s'en faut de beaucoup, figurent quatre des cinq membres du gouvernement qui s'étaient mis sur les rangs. MM. Bécam, Bourges, Gallet et Pelletier ont réussi, mais M. Cavaillé, secrétaire d'Etat au logement, a échoué en Haute-Garonne. Le troisième gouvernement Barre sera remanié prochainement.

Six des dix députés qui aspiraient à changer d'hémicycle y sont parvenus, et un septième moins heureux, M. Chauvet (Cantal), s'est démis de son mandat. On assistera donc, au cours des trois mois qui viennent, à sept élections législatives partielles qui s'ajouteront à celle que rend nécessaire la récente nomination de M. Robert Fabre aux fonctions de médiateur. Ces huit consultations mériteront d'autant plus de retenir l'attention que le scrutin de dimanche a illustré — et ne peut que contribuer à l'accentuer davantage encore — la dégradation des relations entre communistes et socialistes. L'attitude du P.C.F., qui a maintenu ses candidats au second tour dans plusieurs départements, n'a pas cependant empêché le P.S. de progresser sensiblement (vingt et un sortants, trente élus ou réélus).

Le précédent renouvellement partiel du Sénat s'était déroulé le 25 septembre 1977, moins de quarante-huit heures après la rupture du contrat qui liait, depuis le 27 juin 1972, les signataires du programme commun de gouvernement. Le divorce entre le P.C. et ses partenaires n'avait cependant guère influé sur le comportement des « grands électeurs » de gauche.

Il en va autrement trois ans plus tard, du fait de l'évidente volonté des communistes de tout faire pour empêcher les socialistes d'inscrire une nouvelle progression à leur palmarès électoral et de leur faire payer cher leur refus de constituer des listes communes, notamment dans la Haute-Garonne et les Côtes-du-Nord.

RAYMOND BARRILLON.

(Lire la suite page 10.)

POINT

Les impérieuses obligations du médecin

Rien, ou quasiment rien, de ce que doit savoir le médecin exerçant en 1980 n'était enseigné il y a vingt ans...

La formation continue est donc en médecine beaucoup plus qu'une obligation morale, ou une nécessité intellectuelle. La sécurité des malades, la santé publique, le bon usage des sommes considérables qui lui sont consacrées dépendent étroitement de la mise à jour permanente des connaissances.

Nombre de pays ont sanctionné par voie législative cette vérité d'évidence. Il en est ainsi en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas, où les pouvoirs publics ont pris en main une obligation jugée par certains — en raison de cette mise sous tutelle de l'Etat — comme trop contraignante.

Aux Etats-Unis, c'est la puissante Association médicale américaine qui dirige cette organisation, de manière remarquable d'ailleurs, mais que boudaient un trop grand nombre de praticiens. Les autorités fédérales et professionnelles ont donc rendu l'enseignement continu obligatoire, soit en en faisant la condition du droit d'exercice, soit en vérifiant, tous les cinq ans, qu'il a été bien suivi ; ce qui permet l'obtention d'un diplôme justifiant, comme dans nombre de pays, des honoraires majorés.

Après une longue période d'anarchie, une Union nationale des associations de formation médicale continue (Uniformec) s'est enfin créée en France en 1980, et la convention qu'elle a passée avec les pouvoirs publics lui permet de bénéficier de subventions et de crédits de formation d'animateurs.

L'avènement de cette organisation nationale permettra de concevoir non seulement les objectifs et les moyens, mais aussi les programmes et les structures de ce qui, selon le code de déontologie, correspond à l'une des obligations impérieuses du médecin.

La publicité considérable donnée aux Entretiens de Bichat, qui rassemblent, à Paris, toute cette semaine, des milliers de médecins, ne doit pas faire illusion. Moins d'un praticien français sur dix suit régulièrement un recyclage qui se trouvait, jusqu'à présent — et mis à part de méritantes exceptions, — livré presque entièrement aux initiatives de l'industrie pharmaceutique...

La création de l'Union nationale, soutenue par les pouvoirs publics, constitue, vraisemblablement, la première étape d'un dispositif obligatoire destiné à mobiliser les praticiens surchargés... ou inconscients.

« LE MONDE » DE LA MEDECINE », dans notre numéro de demain, est entièrement consacré aux Entretiens de Bichat

AU JOUR LE JOUR

La longue mort de Mao

Il y a cinq ans, la nouvelle aurait fait la « une » de tous les journaux sur plusieurs colonnes, mais, aujourd'hui, elle suscite à peine un entrefilet en page intérieure : parmi les quatre chefs d'accusation retenus contre la bande des Quatre, qui doit être jugée prochainement à Pékin, figure un « complot visant à assassiner le président Mao ».

Certes, ce ne serait pas la première fois dans la longue aventure de l'humanité qu'un personnage historique aurait abrité en son sein la vipère destinée à le mordre, mais, pour autant qu'on puisse en juger, c'est surtout depuis sa mort que le président Mao semble être régulièrement assassiné.

BERNARD CHAPUIS.

Combat de chefs en Allemagne fédérale

Le dernier bilan de l'attentat du 26 septembre à Munich s'élève à douze morts, dont trois enfants, et deux cent onze blessés. Les premiers résultats de l'enquête donnent à penser que parmi ces victimes figure le jeune homme qui a déposé la bombe. Il s'agit d'un étudiant, militant du groupe Hoffmann, petite organisation néo-nazie qui avait été dissoute le 30 janvier dernier. D'une manière générale, les investigations des policiers s'orientent vers les milieux d'extrême droite.

L'attentat de Munich, à la suite duquel M. Giscard d'Estaing a adressé un message de condoléances aux autorités ouest-allemandes, a relancé la controverse sur la lutte antiterroriste en R.F.A., à quelques jours des élections du 5 octobre. Le candidat de l'opposition à la chancellerie, M. Strauss, demande la démission du ministre de l'intérieur, M. Baum (lire p. 4).

I. — Un épouvantail nommé Strauss

De notre envoyé spécial
BERNARD BRIGOULEIX

Bonn. — Dépolitisés, les Allemands ? On avait fini par le croire. Le consensus déjà ancien qui existe outre-Rhin autour du type de société choisi et des institutions fédérales a largement accrédité l'image d'un peuple suffisamment uni sur l'essentiel pour ne pas gaspiller un temps et une énergie précieux en joutes politiques spectaculaires. Cette vision d'une République fédérale efficace et conformiste jusque dans ses grands scrutins nationaux, et où les élections au Bundestag ne seraient plus qu'une sorte de formalité quadriennale et vaguement ennuyeuse, conforte trop de clichés sur l'Allemagne pour ne pas avoir quelque crédit hors de ses frontières. Mais elle paraît correspondre assez mal au spectacle qu'offre, en ce début d'automne, la campagne électorale en R.F.A., ou, pour mieux dire, la R.F.A. en campagne.

Ce spectacle n'est certes pas celui d'un pays où, politiquement, il ne se passe rien. Entamée depuis une bonne année, la campagne pour les élections du 5 octobre prochain y a pris, ces dernières semaines, un caractère quasi obsessionnel et le rythme d'un sprint final. L'attentat de Munich peut, pour les derniers jours, en déplacer les centres d'intérêt, mais dans une perspective qui restera probablement très électorale, au moins dans un premier temps : si les électeurs ouest-allemands commencent à se lasser de cette joute fracassante, ils le cachent bien.

Dans les rues, sur les places, la moindre apparition d'un candidat, même obscur, la plus petite distribution de tracts, provoquent d'interminables discussions, des attroupements de badauds, qui posent des questions, écoutent les réponses et parfois les notent, s'informent, reviennent à la charge, prennent l'auditoire à témoin... Forum ou agora, la place publique est rendue ces jours-ci en R.F.A. à son antique vocation.

Il est vrai que, l'évolution des techniques publicitaires aidant, l'arsenal de la propagande électorale s'est enrichi depuis les précédents scrutins. Aux affiches et journaux traditionnels, dont il est encore largement fait usage, s'ajoutent les badges à l'effigie des grands dirigeants, les ballons, blousons et tee-shirts frappés du sigle des partis ou d'un court slogan, et ces innombrables autocollants grâce auxquels beaucoup d'Allemands, militants ou simples électeurs, n'hésitent pas à proclamer leurs sympathies sur leur voiture...

(Lire la suite page 5.)

Mme Simone Veil, première invitée de l'émission R.T.L.-« le Monde »

Mme Simone Veil, présidente de l'Assemblée des Communautés européennes, ancien ministre de la santé, sera le mardi 7 octobre, de 18 h. 15 à 19 h. 15, la première invitée de l'émission produite par Radio-Télé-Luxembourg et *le Monde*. Mme Veil répondra aux questions que voudront bien lui poser les auditeurs de cette station et les lecteurs du journal en les envoyant par écrit à l'adresse suivante : R.T.L.-*le Monde* Cedex 807, 75300 Paris-Brune.

Compte tenu de la personnalité de l'invitée de R.T.L.-*le Monde*, les thèmes plus particulièrement traités, mais non exclusifs, seront ceux de l'Europe, de l'élection présidentielle et de la participation des femmes à la politique.

« LES JUMEAUX VÉNITIENS » PAR LE GROUPE T.S.E.

Scintillements de l'illusion

Un spectacle du groupe T.S.E. donne une assurance. On le sait à l'avance, il ne peut être que beau. Au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis, *les Jumeaux vénitiens* confirment ce qui est devenu une lapalissade : oui, c'est beau, c'est splendide du début à la fin, sans une seconde de défaillance.

Les décors sont d'Emilio Carcano, les costumes de Claudie Gastine, les éclairages d'André Diot. L'histoire se passe dans une ville ocre, traversée de brumes dorées, inventée à partir d'une idée de grâce languide, de raffinement pervers, de décadence. La pièce est de Goldoni; pour la première fois, le T.S.E. aborde un classique, mais qui n'est pas encore tout à fait la comédie de mœurs. Ce sont les situations traditionnelles de la commedia dell'arte — où la vraisemblance n'a rien à faire — qui priment.

Il s'agit de deux frères (Facundo Bo), des jumeaux séparés dès l'enfance ; donc ils ne se connaissent pas et se trouvent par hasard dans la même auberge.

COLETTE GODARD.

(Lire la suite page 27.)

Le Monde

idées

LA RENTRÉE UNIVERSITAIRE

L'Université fait sa rentrée, dans un climat morose, alimenté notamment par de vives réactions à la mise en œuvre par Mme Saunier-Seïté de la carte d'orientation. Pour Pierre Favre, il s'agit là, en réalité, d'une carte de régression, destinée à accroître l'écart intellectuel entre la petite minorité au pouvoir et le reste de la population. Michel Prigent est de l'avis opposé : le meilleur moyen de rendre sa chance à l'Université est d'abord de mettre fin à la balkanisation dont elle souffre. Pour le recteur Capelle, l'avenir de l'enseignement supérieur se fonde sur la valeur d'un certain nombre d'instituts et d'écoles.

La carte de la régression

par PIERRE FAVRE (*)

ON a dit déjà la désinvolture avec laquelle le ministre des universités a procédé en ne diffusant que début juillet la liste des *« habilitations à délivrer les diplômes nationaux »* : des dizaines de milliers d'étudiants étaient alors déjà inscrits dans des formations qu'on a supprimées d'un *trait de plume*. On a dénoncé le mépris dans lequel ont été tenus les universités et les universitaires : aucune raison n'a jamais été donnée des choix effectués, alors même que ces choix étaient souvent contraires aux avis des instances consultatives et des experts désignés par le ministre lui-même. On a évoqué les ressentiments politiques qui semblaient à la base de telle ou telle décision. On a dit l'ampleur des coupes *effectuées dans les formations* proposées par les universités (surtout en sciences humaines), même s'il est difficile d'en apprécier exactement l'importance, puisque le ministère refuse de donner les indications qui permettraient d'établir des statistiques sûres (étrange conception de l'information en démocratie !) (1). Mais on n'a pas encore mesuré, semble-t-il, la gravité des conséquences qu'aura, à *long terme*, la mise en place de la nouvelle carte universitaire.

Il n'est pas difficile de se représenter concrètement comment les choses vont se passer dans les *années qui viennent. Lorsqu'une* faculté est privée de troisièmes *cycles, voire de seconds cycles*, il lui devient impossible d'entretenir une équipe d'enseignement et de recherche dans les disciplines ainsi amputées. Il n'y a plus d'étudiants qui se spécialisent *dans ces domaines, il n'y a plus* d'étudiants qui entreprennent des thèses, il n'y a plus de recrutement possible de chercheurs ou d'allocataires de recherches, il n'y a plus d'enseignement d'approfondissement. Le résultat est que les enseignants des disciplines concernées, qui sont tous en *même temps* des chercheurs, seront condamnés à une recher*che individuelle et évidemment* sans moyens dans le temps même où ils sont privés de leurs cours de très grande spécialité.

Spécialiser chaque université

Que feront-ils et que fera-t-on d'eux alors ? *Dans la meilleure* des hypothèses, ces enseignants perdront beaucoup de leur attachement à leur université (ce n'est pas ainsi qu'on luttera contre la non-résidence des enseignants du supérieur, ce mal *qui mine certaines universités*) et demanderont, quand ce sera *possible, leur mutation pour une* université où existera encore un enseignement de troisième cycle et un laboratoire de recherche. Dans la pire des hypothèses, le ministère forcera certains d'entre eux à quitter l'enseignements supérieur en arguant du surencadrement des disciplines qu'il vient de *mutiler*.

Le résultat de la carte universitaire sera donc tout à la fois de spécialiser chaque université dans deux ou trois domaines de recherche et de les « secondariser » pour tout le reste. En effet, dans *tous* les domaines où une université n'aura pas une spécia*lité reconnue, elle sombrera : la* plupart des professeurs auront été amenés à la quitter, quand ils n'y auront pas été tout simplement contraints. Quant aux étudiants qui resteront, ce seront ceux qui ne songent pas à poursuivre leurs études supérieures, ou ceux qui seront dans l'impossibilité d'aller *dans l'université lointaine* où l'on travaille dans le domaine qui les intéresse (quelle démocratisation !).

Peut-on croire qu'au moins une chose sera sauvegardée : la recherche universitaire ? Ce n'est hélas ! qu'une apparence. Certes, la qualité de la recherche d'un pays réside, à *court* terme, dans la spécialisation de ses *laboratoires, la haute technicité* atteinte, la reconnaissance internationale des travaux produits, et cela aussi bien dans les sciences exactes que dans les sciences humaines. Mais une telle qualité de recherche ne peut être maintenue *longtemps que s'il existe* un important « vivier » d'où sor*tiront les chercheurs de demain*. Dans la plupart des disciplines, le nombre des étudiants de troisième cycle va diminuer l'an prochain dans des proportions importantes. Là où il y avait, répartis dans trente ou quarante universités, un millier d'étudiants de troisième cycle, il n'y en aura *plus que deux cents, cent*, et parfois moins. Parmi tous ceux qui renonceront, il y a à coup sûr des étudiants qui auraient produit un travail révélant des qualités exceptionnelles, prometteuses de découvertes futures. A ne pas laisser à beaucoup leur chance, on risque de ne plus trouver les *quelques individus qui sont des* découvreurs : en quelques années, le potentiel intellectuel du pays sera asséché.

Plus : un processus bien connu a toute chance de s'engager. Les universités vont être rivées à leur spécialisation d'aujourd'hui. En *quelques années, les sites d'excel*lence deviendront les lieux d'une *recherche routinisée* : comment, dans de gros centres de recherche établis et en position de monopole, serait-on attentif aux risques de bureaucratisation de la recherche ; comment éviterait-on la stérilisation progressive de la pensée ?

Une vision « élitiste »

Mesure-t-on enfin les conséquences de la nouvelle carte universitaire sur le devenir culturel et politique du pays ? Chaque *année, plusieurs milliers d'étu*diants renonceront à approfondir leur savoir et leur réflexion dans divers domaines de la connaissance et de la pensée ; philosophie, sociologie, science politique, pédagogie, civilisation et littérature des pays étrangers, etc. Que ces étudiants n'aient guère de *débouchés directs* dans ces disciplines importe peu : ils savent ce qu'ils font en suivant ces filières, et les profits indirects qu'ils en tirent *ne sont pas* discutables. Ne voit-on pas qu'on *prive ainsi une part, de plus en* plus importante à mesure que le temps passera, de la population d'une possibilité de mieux comprendre la société, de mieux réfléchir, de mieux se défendre ?

Les arrière-pensées politiques *de la nouvelle carte* universitaire sont à rechercher de ce côté. *Qu'on ne dise pas en effet que* les raisons sont financières, la plupart des formations supprimées étaient peu coûteuses, puisque les missions de recherche des enseignants ne sont pas rémunérées en tant que telles ; elles sont fondamentalement politiques. Le gouvernement a une vision de la *France naturellement élitiste* : pour lui, les besoins du pays en *managers* de tous ordres seront satisfaits par les prestigieuses grandes écoles ou les instituts élitaires (ENA, Institut Auguste-Comte, etc.). Tout ce qui peut accroître l'écart intellectuel entre la petite minorité maîtrisant les *connaissances modernes et le* reste de la population est donc un bien. A *long terme*, la domination d'une classe sur l'autre n'en sera que mieux assurée.

On ne peut donc qu'être pessimiste. La philosophie de la nou*velle carte des formations* universitaires s'accorde si naturellement à la philosophie du giscardisme que le réexamen demandé par M. Barre ne peut aboutir qu'à des *corrections* mineures. Mais qu'au moins l'enjeu soit *clair*, et que la carte de la regression apparaisse pour ce qu'elle est.

(*) *Professeur de science politique à l'université de Clermont-I, actuellement détaché au C.N.R.S. (Fondation nationale des sciences politiques).*

(1) On sait mieux cependant que certaines disciplines *sont touchées* à 60 ou 70 %. Mais se représente-t-on bien qu'il ne reste plus *aujourd'hui* en France qu'un diplôme d'études approfondies en études italiennes, que deux en sciences de l'éducation, etc.

RÉPLIQUE A... JACQUES ELLUL

L'avenir de l'enseignement supérieur

par JEAN CAPELLE (*)

LE temps est révolu où l'ambition d'une petite ville se manifestait par la construction d'un hippodrome ou par l'ouverture d'un collège ou d'un lycée. Depuis 1968, obtenir la création d'une université apparaît comme la reconnaissance d'un droit évident, d'autant que le mot université s'applique désormais, en France, à toute collection d'activités post-secondaires, dont le champ est parfois plus étroit que celui d'une ancienne faculté et cela sous le signe de la pluridisciplinarité.

Il est difficile de ne pas comprendre que le ministre des universités puisse souhaiter mettre un peu d'ordre dans cette balkanisation boulimique, et faire le dénombrement et l'inventaire de tous ces organismes (d'ailleurs qui connaît seulement le nombre des universités françaises ?). Comment lui reprocher de *vouloir consolider ces « centres d'excellence »* dont le colloque de Caen avait jadis souligné la nécessité, dans un contexte concurrentiel, et qui ont eu le grand mérite de se développer malgré la pression des ambitions et des idéologies niveleuses.

Ce jugement est sans doute confirmé, par l'absurde, grâce aux trois articles publiés dans *le Monde* du 27 août : car ces attaques contre le ministre ne contiennent que des outrances ou de banales médiocrités pour étayer l'annonce d'une *apocalypse* universitaire dont l'incrédibilité est ainsi établie.

Même le lecteur étranger au sérail, en émergeant de ces diatribes, ne peut qu'avoir acquis la conviction que *Mme* Saunier-Seïté n'a pas tellement tort. Je suis navré d'y lire, sous la signature du professeur Ellul, qui nous avait habitué à plus de sagesse, qu'avant dix ans *« l'université française aura effectivement disparu »* si *« une grève générale illimitée » ne* vient pas la sauver en chassant le ministre !

L'université française est une abstraction : elle subsistera donc facilement pour les besoins des incantations dont certains universitaires sont *friands. Ce qui est concret*, c'est l'existence de groupements plus ou moins dispersés, plus ou moins cohérents, plus ou moins ouverts sur les besoins de la société et que l'on appelle indistinctement « universités » ; leurs U.E.R. sont évidemment inégales en valeur et *en prestige. On* y trouve heureusement des instituts et des « écoles » à vocation bien déterminée, ainsi que de véritables centres de recherche plus soucieux d'efficacité scientifique que d'agitation ; c'est là, *chez* les meilleurs, que se fonde l'ave*nir de l'enseignement* supérieur français.

★ Recteur, professeur honoraire des universités.

La chance à saisir

par MICHEL PRIGENT (*)

DEUX problèmes essentiels vont marquer, cette année, la rentrée universitaire : le renouvellement des conseils dont les membres doivent être élus, avant le 15 décembre, conformément aux dispositions adoptées, au mois de juin, par le Parlement et la mise en œuvre de la carte d'orientation des formations universitaires qui traduit un certain nombre de choix en matière d'habilitations de *deuxième et troisième cycle*. Au-delà d'un réflexion sur les *institutions* universitaires, sur le contenu des enseignements supé*rieurs et* sur le profil de la recherche scientifique, peut-être convient-il de s'interroger avec sérénité sur le rôle que doit jouer l'Université dans la démocratie française.

Au lendemain des *soubresants* du printemps 1968, la loi d'orientation conçue par M. Edgar Faure avait défini les trois principes de l'Université nouvelle : l'autonomie, la participation et la pluridisciplinarité. Ces principes, ainsi que l'a rappelé le premier ministre, commandaient un désengagement de l'Univrsité par rapport à l'appareil d'Etat, une volonté de démocratiser la gestion des anciennes facultés en y associant tous les partenaires de l'Université, un souci d'éviter le *cloisonnement* des *formations*.

Sans être eux-mêmes pervers ces principes ont été depuis douze ans pervertis, l'autonomie, qui aurait pu devenir un outil remarquable au service du développement des *régions*, a conduit à la balkanisation des programmes et à l'irresponsabilité administrative et financière. La participation a *entraîné* la *constitution* de groupes plus soucieux d'assurer, à l'intérieur des conseils, la pérennité des monopoles idéologiques et des privilèges syndicaux que de promouvoir l'amélioration de l'enseignement et de la recherche. La pluridisciplinarité enfin, dont les méthodes et les enjeux n'avaient pas été suffisamment définis, s'est traduite moins par une osmose fructueuse entre les branches du savoir que par la mise en place d'entités abstraites caractérisées par la cohabitation administrative ou *géographique* de certaines disciplines. Ainsi, sans inviter nécessairement à une refonte législative, le bilan de la loi d'orientation réclamait-il que fussent prises, avec courage et réalisme, certaines mesures.

C'est dans cette perspective que le Parlement a conduit, au premier semestre, une réflexion approfondie sur le problème de la participation. Le vote par l'Assemblée nationale et par le Sénat de l'amendement proposé par M. Sauvage exprime la volonté du législateur de garantir une meilleure représentation, dans les conseils, des professeurs et des maîtres de conférences, c'est-à-dire de ceux qui, par leurs travaux et leur enseignement, ont acquis un niveau certain de compét*ence scientifique et péda*gogique. Ce choix du Parlement marque un *renforcement de* la démocratie puisque la participa*tion est désormais fondée sur* la collaboration des compétences et *non sur* des alliances conjoncturelles. Les effets pervers d'une participation dénaturée sont limités au profit d'un système qui, en associant tous ses partenaires sans exception à la gestion de l'Université, favorise la mise en œuvre d'un consensus reconnu par la communauté scientifique.

Le second dossier de cette rentrée *est bien entendu* celui des *habilitations*. L'établissement de la carte d'orientation des formations universitaires repose sur une conception nouvelle de l'autonomie des universités en répondant à un double souci de qualité et de réalisme. L'autonomie n'a en effet de signification que si elle correspond au choix, par chaque université, d'une voie de développement originale. Si l'autonomie, au contraire, signifie que toutes les universités doivent, dans toutes les régions, dispenser les mêmes enseignements et conduire les mêmes recherches, elle n'est qu'un synonyme dévoyé du jacobinisme. L'avenir des universités, quelle que soit leur dimension, réside dans leur capacité de s'adapter à l'évolution de la société française et internationale. Cela n'a pas pour corollaire que l'Université soit au service des grandes entreprises, de l'Etat industrialisateur ou d'une « nouvelle *classe dirigeante ». Cela implique* que soit conçue une rationalisation des choix universitaires.

Le dossier des habilitations

Afin que cette rationalisation répondre aux nécessités écono*miques et culturelles de notre* temps, il faut que le système uni*versitaire français réponde à deux* exigences. La première est que *tous* les établissements d'enseignement supérieur et de recherche scientifique soient, chacun dans un domaine précis, des pôles d'excellence susceptibles d'affronter la concurrence internationale. A cette condition, les diplômes délivrés par eux auront une valeur incontestable et constitueront une garantie tant pour les étudiants que pour les futurs employeurs. Ce résultat peut être obtenu par un double processus de concentration et de diversification des crédits qui évite l'éparpillement des moyens.

La seconde exigence, qui est essentiellement liée à la première *et qui suppose une adaptation* réciproque de l'autonomie et de la pluridisciplinarité, est d'accorder à toutes les universités sans ex*ception* la possibilité d'élargir les premiers cycles. Cette ouverture des premières années universitaires permettra mieux à chaque établissement de privilégier, en tenant compte des réalités régionales, les filières les mieux adaptées à son potentiel au lieu de s'épuiser dans la multiplication de deuxièmes et troisièmes cycles squelettiques. Ces deux exigences, en raison même de leur réalisme et de leur souplesse, sont le meilleur moyen de promouvoir la double finalité culturelle et professionnelle de l'enseignement supérieur, puisque tous les choix sont, au départ, possibles.

Ainsi pourrait-on penser que les orientations retenues par le gouvernement et le Parlement révèlent la volonté d'améliorer le fonctionnement des universités. Et pourtant des voix s'élèvent, ici et là, pour condamner sévèrement la politique universitaire conduite par le gouvernement. On reproche à cette politique de démanteler les universités en les asservissant aux pouvoirs économiques, de limiter le rôle des sciences humaines et des sciences sociales, de privilégier les grandes écoles et de favoriser la restauration du mandarinat, de compromettre l'image internationale de notre recherche scientifique... On affirme que cette politique reçoit seulement l'approbation d'une minorité *d'universitaires* et de chercheurs. On appelle, sans doute *par souci* du bien public et dans l'intérêt des étudiants, à la grève *générale*...

L'heure semble donc venue de répondre à ces critiques et de placer le débat universitaire à son vrai niveau qui est celui des idées non celui des chapelles. La *plupart de ceux qui mettent en* cause les choix du gouvernement *entendent* d'abord *préserver* les acquis de 1968. Ils *sont* avant tout les conservateurs d'un ordre ancien. Au nom du triptyque sacré de l'autonomie, de la participation et de la pluridisciplinarité, ils veulent, par facilité autant que par intérêt, maintenir l'état de droit ou l'état de fait dans les universités. Ils n'ont compris ni les conséquences de la crise économique mondiale, ni l'évolution des mentalités, ni les mutations de la société post-industrielle, ni, chose plus grave, les ambitions de la jeunesse.

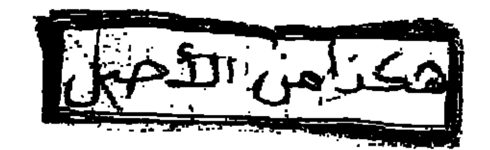
La seule lecture des propositions socialistes et communistes où l'on reconnaît aisément les balbutiements totalitaires du programme commun démontre que l'opposition est d'abord conservatrice, voire anachronique. Depuis longtemps l'esprit de renouveau et de changement ne souffle plus dans les coulisses du socialisme, et cela, dès 1974, l'opinion publique l'avait pressenti.

Constater que les idéologies d'inspiration marxiste ont fâcheusement vieilli et qu'elles ne peuvent offrir ni le cadre ni le modèle d'une réflexion cohérente sur l'université ne suffit pas. Il convient également de tracer quelques voies nouvelles pour assurer l'avenir des universités. Dans cette perspective, il faut éviter de construire un cadre institutionnel trop rigide, améliorer et moderniser la gestion des établissements, définir avec les universités et les grandes écoles les priorités de demain.

Refuser la rigidité implique que les instances de consultation et de décision se réfèrent, dans leurs choix, aux seuls critères scientifiques et pédagogiques pour que l'Université soit enfin rendue aux universitaires. Améliorer la gestion suppose que, dans les domaines administratif et financier en particulier, les responsabilités de chacun, selon qu'il est élu ou nommé, soient plus clairement définies. A ces conditions, les partenaires de la communauté universitaire pourront définir, dans un esprit libéral, les missions de l'enseignement supérieur.

Aujourd'hui plus que jamais, l'Université *se* doit de saisir sa chance. Nul ne la condamne à se *soumettre ou à se démettre*. Les universitaires et les étudiants sont conscients des enjeux et des risques qu'ils peuvent assumer avec confiance pour établir le consensus intellectuel dont la France a besoin si elle ne veut pas connaître un futur sans avenir.

(*) Président des Cercles universitaires.



Le Monde

étranger

AMÉRIQUES

Etats-Unis

M. Reagan dépasse à nouveau M. Carter dans les sondages

M. Ronald Reagan remonte à nouveau dans les sondages. Le candidat républicain à la Maison Blanche est crédité de 40 % des intentions de vote contre 35 % à M. Carter, selon un sondage effectué après le débat télévisé entre M. Reagan et le candidat indépendant, M. Anderson, et publié dimanche 28 septembre par le « New York Times ». La moitié des personnes interrogées estiment que M. Carter a eu tort de refuser de participer à ce débat. De son côté, la chaîne de télévision N.B.C. a tenté de déterminer, en intégrant de nombreuses données, lequel des trois candidats pourrait arriver en tête dans chacun des cinquante Etats. M. Anderson n'aurait l'avantage dans aucun Etat. M. Reagan serait en tête dans vingt-trois d'entre eux, et M. Carter dans quatorze. Le candidat républicain aurait pour lui tous les Etats de l'Ouest, sauf Hawaii, et celui du parti démocrate tous ceux du Sud, sauf la Virginie.

La Ligue des électrices a lancé un appel à MM. Carter, Reagan et Anderson pour qu'ils fixent, enfin, une date pour le débat qu'elle tente d'organiser entre eux depuis plusieurs semaines. M. Carter a accepté l'idée d'un débat à trois, à condition qu'il soit précédé par un débat entre M. Reagan et lui-même, ce que M. Anderson refuse jusqu'à présent.

La Californie, un État très courtisé

De notre envoyé spécial

Los Angeles. — Droit comme un i, M. Edward Kennedy s'approche du micro : « *Mesdames, Messieurs, en juin dernier, lors des élections primaires, je vous avais promis de revenir* (applaudissements)... *De revenir pour vous montrer le futur président des Etats-Unis.* » Une ombre passe dans le regard de notre voisine qui porte encore un badge, « *Kennedy for president* ». Le sénateur du Massachusetts fait un grand geste de la main : « *Eh bien ! le voici !* »

M. Jimmy Carter sourit comme une jeune fille timide. Pas question, ce soir, de ravir la vedette à cet exaspérant monsieur de Boston. On a déjà eu bien du mal à le faire venir ici. Le président se contente donc de jeter des regards reconnaissants à son rival de l'été dernier, qui avait gagné les primaires californiennes.

Tout à l'heure, chacun des invités de ce luxueux hôtel de Beverly Hills a déposé son obole : 250 dollars pour tremper les lèvres dans un jus d'orange vitaminé : on appelle cela un « *fund raising* ». Sur l'estrade, un présentateur a crié, l'un après l'autre, le nom des notables présents, interrompu chaque fois par le trompettiste. Il y avait, en première place, le gouverneur de Californie, M. Jerry Brown, autre rival malheureux, venu lui aussi par devoir. Comment faire autrement ? A l'idée de voir M. Ronald Reagan à la Maison Blanche, les démocrates oublient leurs disputes et serrent les rangs.

L'argent recueilli ce soir ne représente qu'une petite partie des 9 millions de centimes que M. Carter dépensera en Californie. L'enjeu est de taille : à lui seul, cet Etat de l'Ouest compte quarante-cinq voix au collège électoral (sur un total de cinq cent trente-huit). Elles reviendront toutes au candidat arrivé en tête. Les républicains emportent traditionnellement la Californie, alors que New-York, cet autre grand réservoir de voix, revient aux démocrates. « *Sans la Californie, nous n'avons aucune chance de gagner l'élection* », explique M. Dick Richards, qui dirige la campagne de M. Reagan dans les dix-neuf Etats de l'Ouest. L'ancien acteur d'Hollywood est ici dans son fief. Il a été gouverneur de 1967 à 1974, et son ranch de Santa-Barbara fait partie de la légende. En juillet dernier, les sondages lui attribuaient 50 % des intentions de vote, contre 21 % à M. Carter et 18 % à M. Anderson. Les stratèges démocrates mettaient alors une croix sur la Californie et concentraient leurs efforts sur d'autres Etats, plus petits, de l'Ouest, comme le *Minnesota*, l'Oregon, *Washington* et Hawaï. Mais l'écart s'est resserré lors d'un sondage publié le 9 septembre. Les partisans de M. Carter se sont remis à croire que la bataille n'est pas forcément perdue. Après tout, le président n'avait été distancé que d'une courte tête en Californie en 1976. Et, sur les listes électorales, on compte nettement plus de démocrates enregistrés que de républicains. Peut-on négliger cet Etat, alors que, pour la première fois depuis longtemps — à cause de M. Anderson, — le sort de New-York est incertain ?

L'Etat post-industriel

La Californie accumule les superlatifs. C'est l'Etat le plus peuplé (vingt-deux millions d'habitants), le plus urbanisé, le plus productif, le plus prisé par les immigrants... Cela tient à la richesse de son sol, à un climat exceptionnel, aux investissements énormes que le gouvernement fédéral y a fait dans le domaine de l'aéronautique puis de l'espace, mais aussi à d'autres facteurs. On dit volontiers que la Californie est un Etat post-industriel ou, mieux encore, un... état d'esprit.

En politique aussi, cet Etat échappe aux normes. Les Californiens ont élu successivement deux gouverneurs qui se ressemblent comme le jour et la nuit : autant M. Reagan incarnait l'"Amérique profonde, autant M. Brown passe pour un empêcheur de tourner en rond. Cet adversaire de l'atome a plus d'une fois fait grincer les dents de la bonne société de Los Angeles. Mais il *exprime assez* bien, en fin de compte, les tendances profondes des Californiens, qui sont ouverts en matière d'organisation sociale et conservateurs en économie.

Ici, les grands partis sont très peu organisés. *Des démocrates* votent volontiers républicain, et vice-versa. Les électeurs ne s'intéressent guère à la politique avec une grand P. Ils se prononcent sur des questions concrètes *ou plébiscitent des personnalités* attirantes. Ce n'est pas par hasard qu'on est allé chercher M. Reagan à Hollywood, alors que M. Brown, lui, évoque un acteur des années 60.

Quatre-vingts *langues* différentes sont parlées à Los Angeles, qui se prépare à devenir la capital d'un « Etat du tiers-monde ». On prévoit, en effet, que dans dix ans les minorités (hispaniques, noires et asiatiques) représenteront plus de la moitié de la population. Ces groupes sont très diversement insérés dans la vie politique. Les Noirs (8 %) ont obtenu la mairie de Los Angeles ; *mais les Californiens* d'origine hispanique, qui sont trois fois plus nombreux, n'ont pas un seul siège au conseil municipal.

« *Le parti républicain avait beaucoup négligé ces minorités,* remarque le chef de la campagne de M. Reagan. *Pour la première fois, nous nous adressons à elles, nous essayons de les comprendre.* » Les républicains espèrent en tirer un bénéfice électoral, d'autant que les Noirs sont très affectés par le chômage.

Personnellement, M. Carter *n'attire pas de sympathies particulières* dans les minorités ethniques ni d'ailleurs dans les syndicats. Il a donc tout fait pour mobiliser en sa faveur MM. Kennedy et Brown. Ce dernier, attaché à l'équilibre budgétaire, ne s'est pas toujours montré très généreux en matière sociale, mais il a su introduire dans son administration un nombre record de « chicanos » et de femmes.

M. Reagan n'a pas entièrement réussi, pour sa part, à mobiliser deux Californiens célèbres : MM. Richard Nixon et Gerald Ford. Mais ces anciens présidents républicains n'ont jamais joué un grand rôle local. L'ex-acteur compte ses propres supporters : des électeurs plus âgés que la moyenne, mécontents du pouvoir fédéral, opposés aux fantaisies de l'actuel gouverneur et inquiets de la criminalité, notamment à Los Angeles, où le nombre des assassinats a doublé depuis 1975.

M. Reagan essaie d'élargir sa base électorale en rencontrant des « chicanos », des Noirs et des Asiatiques. Sa tâche est plus difficile à San-Francisco, ville très libérale, où les homosexuels organisés sont devenus une véritable force politique. Il y déléguera donc son colistier : M. George Bush, plus jeune, plus « européen », moins susceptible de se faire huer dans les campus.

Né dans l'Illinois, M. Reagan n'était arrivé à Hollywood qu'en 1937, à l'âge de vingt-six ans. Mais cela suffit largement, dans un Etat d'immigrants comme *celui-ci, pour faire figure de* terrien enraciné. Le cow-boy des films de série B s'est construit un passé et une image : dans les studios du cinéma puis à la télévision, comme président du *syndicat des acteurs, enfin comme* gouverneur.

A l'époque, M. Reagan n'avait jamais fait de politique Son concurrent, M. Edmund Brown — père de l'actuel gouverneur, — ironisait pendant la campagne de 1966 : « *Ce type-là fait penser à un aviateur qui, à 3 000 pieds d'altitude, vous dirait, la bouche en cœur : c'est mon premier vol, mais rassurez-vous, l'aéronautique m'a toujours intéressé.* »

M. Reagan a su, pourtant, déléguer ses pouvoirs et s'appuyer sur l'exceptionnelle bureaucratie californienne. Il composa habilement avec un Congrès démocrate. Le bilan de ces deux mandats fait penser à ceux d'Eisenhover à la Maison Blanche : pas de grandes réalisations, pas de grands dégâts.

L'ancien gouverneur a laissé ici le souvenir d'un conservateur modéré et pragmatique. Aussitôt élu, il dut tenir compte des réalités et augmenter les impôts de 10 %, alors qu'il avait promis de les réduire d'autant. Il devait avoir plusieurs autres occasions de se contredire. « *S'il y a un endroit où on ne craint pas Reagan, c'est bien ici,* dit un journaliste local, *on sait que son programme ne sera pas tenu !* »

Mais qui s'intéresse vraiment aux programmes des candidats ? Washington est à 4 000 kilomètres. Isolée géographiquement par des déserts et des montagnes, la Californie se prend volontiers pour un *Etat indépendant. Elle* est persuadée que ses affaires ne se règlent pas à la Maison Blanche ; elle a affecté, du moins, de le croire.

ROBERT SOLÉ.

CUBA RAPPELLE SON AMBASSADEUR AU VENEZUELA

Le président Fidel Castro, irrité par une récente décision de la justice militaire vénézuélienne acquittant quatre hommes accusés d'avoir, en 1976, placé une bombe qui a tué soixante-treize personnes à bord d'un avion de ligne cubain, a annoncé le samedi 27 septembre le rappel des diplomates cubains en poste à Caracas. L'ambassade a été fermée, mais les relations entre les deux pays ne sont pas officiellement rompues, en attendant la décision d'une instance judiciaire d'appel, qui doit se prononcer à Caracas le mois prochain.

Les quatre accusés, un exilé cubain anti-castriste, M. Orlando Bosch, et trois *Vénézuéliens, ont* seulement été condamnés à quatre ans de prison pour détention de faux passeports.

Le président Castro avait, dans un discours prononcé à l'occasion du vingtième anniversaire des comités de défense de la révolution, sommé son homologue vénézuélien, M. Herrera Campins, d'intervenir dans cette affaire, faute de quoi il serait « *déshonoré devant l'histoire* ». Il a qualifié les dirigeants de Caracas de « *pharisiens hypocrites* ».

Le ministère des affaires étrangères vénézuélien a regretté les *accusations « fausses, irrespectueuses et irresponsables »* de La Havane. Selon Caracas, les quatre inculpés ont simplement bénéficié du légitime droit à la défense.

Après le rappel des vingt-sept ressortissants cubains — diplomates, techniciens et étudiants — qui se trouvaient à Caracas, les observateurs et la presse vénézuéliens estiment que la rupture totale des relations *diplomatiques* entre les deux pays est une éventualité sérieuse. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

Le Monde

publiera demain

- **UNE INTERVIEW DE M. BONGO**, chef de l'Etat gabonais.
- **IDÉES** : En vue de l'Elysée.
- **LES ÉLECTIONS EN R.F.A.** : L'obsession de l'Est, suite de l'enquête de B. Brigouleix.
- **NORD - PAS-DE-CALAIS** : Les dossiers prioritaires avant la visite du président de la République.

EUROPE

Pologne

Les syndicats de Gdansk prévoient une grève d'avertissement pour vendredi

Varsovie *(A.F.P.-A.P.-Reuter-U.P.I.)* — Le chef du parti communiste polonais, M. Stanislaw Kania, n'a pas été vu à la télévision ni en public depuis près d'une semaine. Certains bruits laissent entendre que M. Kania se serait rendu à Moscou pour conférer avec les dirigeanst du Kremlin. Dans les milieux informés polonais, on déclare tout ignorer d'un tel voyage.

En tout cas, le plénum du comité central, qui, selon d'autres rumeurs, devait se réunir en fin de semaine pour définir la politique économique du pays n'a toujours pas eu lieu. Selon *certaines indications*, il pourrait se réunir le mardi 30 septembre. En attendant, la radio polonaise a annoncé, dimanche, qu'une commission du Parlement rédigerait ce lundi 29 septembre un projet de *loi* plaçant la commission de contrôle (sorte de Cour des comptes) sous le contrôle du Parlement et non pas du premier ministre, comme c'est le cas à présent.

La commission a fait preuve depuis cet été d'un regain d'activité en enquêtant sur des accusations de corruption et de détournements de fonds. On en vient, dans certains milieux, à penser que le général Moczar, qui la préside, pourrait faire sa rentrée au sein du bureau politique. Chef de file d'un groupement nationaliste de combattants de l'intérieur, il avait été peu à peu écarté des postes importants par M. Gierek, qui l'avait relégué à la commission de contrôle et avait placé celle-ci sous la supervision directe du chef du gouvernement.

On remarque aussi que deux amis de M. Moczar, éloignés par M. Gierek, ont refait surface : M. Walery Namiotkewicz, nommé il y a une semaine chef du département de l'éducation et de l'idéologie du comité central, et M. Joszef Klasa, rappelé de son ambassade au Mexique, pour diriger le département de la presse et de la radio-télévision.

Réponse indirecte aux critiques soviétiques

Trybuna Ludu, organe central du parti, comme s'il répondait aux critiques contre les syndicats indépendants parues dans la presse soviétique, a publié samedi une déclaration rappelant que « *toutes les organisations syndicales doivent s'en tenir aux bases du système socialiste polonais, à la lettre et à l'esprit de la Constitution polonaise, et reconnaître les alliances internationales de la Pologne* », ce que les grévistes de Gdansk avaient fait. Il concluait que, « *si la majorité des travailleurs recherchent une renaissance des syndicats par la création de nouvelles structures à côté de l'ancienne, cette exigence doit être considérée honnêtement et ouvertement* ».

Dimanche, *Trybuna Ludu*, revenant sur le sujet, a placé sur un plan d'égalité les organisations *ouvrières : « Le parti ne divise pas les syndicats en « vieux » (C.R.Z.Z.) et en « nouveaux » (M.K.Z.) ni en « meilleur » ou en « plus mauvais » et seuls les travailleurs ont le droit de décider de leur appartenance syndicale.* »

Mais le quotidien a défini les limites à ne pas dépasser : « *En cas de conflits entre différents groupes de la classe ouvrière d'une part et les institutions et les organes de l'Etat d'autre part, les syndicats doivent coopérer dans la recherche d'une solution rapide et indolore en veillant à retirer le maximum de profits pour leurs membres mais dans la mesure où ces profits ne lèsent pas les autres groupes et ne portent pas préjudice au développement de l'Etat prolétarien ou à l'ensemble de son économie...* »

Zycie Warszawy estime pour sa part qu'à moins que la production n'augmente rapidement le pays aura à faire face « *à une inflation barbare, à un manque de marchandises et à un marché noir qu'aucune administration ne sera à même de contrôler* ». Le quotidien de Varsovie évalue à 115 milliards de zlotys (1 zloty vaut 0,13 franc) par an le coût des augmentations promises aux grévistes.

Pour sa part, le syndicat indépendant Solidarité, présidé par M. Lech Walesa, envisage de déclencher dans toute la Pologne une grève d'avertissement d'une heure vendredi prochain, à 13 heures, si les travailleurs n'obtiennent pas le premier train d'augmentations salariales prévues pour septembre par l'accord de Gdansk du 31 août dernier.

Un membre du comité de Gdansk joint au téléphone a délaré qu'« *en réalité rien ou presque n'avait été fait* » pour donner satisfaction aux ouvriers, que ce soit au niveau des entreprises ou à celui des branches de l'économie, alors que les délais fixés arrivent à expiration.

Dans ces conditions, la direction de Solidarité a décidé d'exercer son droit de grève pour rappeler aux dirigeants du pays leurs engagements. Le M.K.Z. de Gdansk a déjà, quant à lui, pris une décision sur sa participation au débrayage, et des directives ont été transmises aux mille deux cents entreprises qu'il groupe sur le littoral de la Baltique. De son côté, le comité de coordination de Solidarité, qui rassemble trente-cinq M.K.Z. dans toute la Pologne, s'est réuni, ce lundi, à Gdansk, et a décidé d'étendre la grève à l'ensemble du pays. Solidarité regroupe actuellement trois mille cinq cents entreprises et trois millions cinq cent mille membres.

Grande-Bretagne

Le parti travailliste ouvre son congrès à Blackpool

De notre correspondant

Londres. — Les factions du parti travailliste vont engager à Blackpool un combat très important, *sinon décisif, pour* l'avenir du Labour. A la veille du congrès annuel qui s'ouvre ce lundi 29 septembre, l'exécutif du parti, où la gauche est majoritaire, a approuvé les motions les plus extrêmes, *à commencer par celle qui recommande* à un futur gouvernement travailliste le retrait immédiat de la Communauté européenne. Sans aller jusqu'à prescrire le retrait de l'OTAN, une autre motion *recommande* la neutralité et le non-alignement de la Grande-Bretagne, ainsi que la fermeture de toutes les bases nucléaires anglo-américaines en territoire britannique. De toute évidence, la gauche accentue sa pression, obligeant M. Callaghan et ses amis à livrer une bataille d'arrière-garde. Cependant, l'ancien premier ministre garde les meilleures chances d'enrayer l'offensive sur le problème qui concerne son propre avenir, celui de l'élection du leader du parti.

Depuis son échec électoral de mai 1979, le Labour s'est épuisé dans des querelles intérieures affectant sa crédibilité, et cela au moment où l'accroissement du chômage et les difficultés sociales résultant de la rigoureuse politique monétariste de Mme Thatcher devraient le favoriser auprès de l'électorat. Certes, les sondages d'opinion donnent actuellement aux travaillistes un avantage de dix points sur les conservateurs, mais cette marge d'avance, normale dans ces circonstances, n'est pas suffisante pour leur garantir un retour au pouvoir, surtout s'ils continuent de projeter l'image d'une organisation toujours à la recherche de sa véritable identité : parti de gouvernement ou simple force d'opposition ? L'affrontement de Blackpool concerne les structures mêmes du parti, et certains groupes, notamment ceux de l'aile droite du parti, parlent ouvertement d'une possibilité de scission.

La gauche, entraînée par M. Benn, voudrait retirer au groupe parlementaire l'élection du *leader* et la *confier* à un collège électoral où elle serait en majorité. Elle souhaite également que l'exécutif ait la responsabilité exclusive d'élaborer le programme électoral. Enfin, elle *demande* que les députés travaillistes se soumettent à une procédure de « resélection » qui accroîtrait le pouvoir des militants des sections locales en leur permettant de se débarrasser d'élus jugés trop modérés. L'issue de la bataille dépend des grands syndicats, bailleurs de fonds du mouvement (leur contribution représente 90 % des finances du parti), qui, grâce au système du « block-vote » (vote par blocs), exercent une influence prépondérante au sein du congrès. Curieusement, le centre et la droite, qui jadis dénonçaient cette formule peu démocratique, doivent en être cette fois les bénéficiaires. A la faveur d'un revirement au sein du syndicat des ouvriers de la mécanique, maintenant contrôlé par la droite, M. Callaghan devrait l'emporter sur deux points importants : l'élection du leader et la rédaction du programme électoral. En fait, M. Callaghan, conciliateur par excellence et qui fut essentiellement un homme de l'appareil syndical, aurait préféré voir ajourné le vote sur les réformes de structures. Une droite plus « musclée », réunie autour des anciens ministres, MM. David Owen, William Rodgers et Mme Shirley Williams — plus *communément appelés la « bande des trois »,* — aurait souhaité plus de vigueur dans la contre-attaque.

M. Callaghan peut espérer être réélu, mais on se demande déjà s'il ne se retirera pas prochainement de la direction du parti.

HENRI PIERRE.

EUROPE

Italie

La crise gouvernementale coïncide avec une rentrée économique et sociale difficile

M. Francesco Cossiga a officiellement remis, dans la soirée du *28 septembre, au président de la République italienne*, M. Pertini, la démission de son cabinet tripartite composé de démocrates-chrétiens, de républicains et de socialistes. Cette démission avait été annoncée la veille. Le chef de l'État, rentré précipitamment de Hongkong après avoir annulé une étape en Jordanie, a commencé aussitôt ses consultations afin de désigner au plus vite le « formateur » du nouveau gouvernement, dont on estime à Rome qu'il pourrait s'agir à nouveau de M. Cossiga. Pour éviter toute spéculation sur la lire après la chute du cabinet et le rejet de sa politique anti-inflation, les ministres « financiers » du gouvernement démissionnaire ont décidé, après consultation de la Banque centrale, une augmentation de 15 à 16 % du taux d'escompte, ainsi qu'un contrôle accru des changes.

De notre correspondant

Rome. — La soudaineté de la chute du cabinet a surpris le *monde politique, même* si la coalition de centre gauche était désormais jugée « agonisante » par ses adversaires. Le coup de grâce est venu du sein des trois partis de la majorité : trente « francs tireurs » ont ajouté leurs voix à *celles de l'opposition à l'occasion* du vote du *« decretone »* (littéralement *« le gros décret-loi »*, qui prévoit un ensemble de mesures économiques « anti-crise »). Le gouvernement a été mis en minorité d'une voix seulement (297 *contre 298). L'annonce du résultat* du scrutin a été accueillie par une véritable ovation des oppositions.

Moins d'une demi-heure plus tôt, pourtant, le cabinet obtenait, par 329 voix contre 264, la confiance du Parlement. Comment expliquer cette étrange volte-face ? Le premier vote, celui sur la confiance, était nominal. Le second, en revanche, à scrutin secret, permettant toutes les manœuvres. Une quinzaine de parlementaires de la majorité étaient en outre absents, et trois *autres ont joué de malchance* : l'un n'a pas su faire fonctionner l'appareil de vote électronique, un autre était aux toilettes, un troisième est arrivé de Hongkong quelques minutes trop tard. Même si leurs voix avaient pu sauver le cabinet, ce n'eût été qu'un bref sursis.

Déjà, le 23 septembre, toujours à cause de « francs-tireurs », le gouvernement, à une voix près, avait failli être mis en minorité (*le Monde* du 27 septembre). La majorité de M. Cossiga s'est effritée de l'intérieur. Cela explique *pourquoi, après une brève réunion* du conseil des ministres, il a décidé de remettre la démission de son cabinet. Rine ne l'y obligeait en effet, puisqu'il avait reçu peu avant la confiance du Parlement. Mais un gouvernement *peut-il, sans perdre toute crédibilité*, devoir représenter une troi*sième fois un décret-loi* qui représente la clé de voûte de sa politique économique ?

Les différentes tendances des trois partis de la majorité, et, en premier lieu, celles de la démocratie chrétienne, s'accusent réciproquement d'avoir « poignardé le gouvernement dans le dos ». *Les « francs-tireurs » ayant profité* du scrutin secret, toutes les hypothèses sont possibles. Reste que la chute du cabinet n'est pas pour déplaire aux minorités de gauche de la démocratie chrétienne et du parti socialiste qui souhaitent pouvoir reprendre un certain dialogue avec les communistes. *Or le P.C.I. le Monde* daté 27 et 28 septembre) rappelait à l'envi que la démission de M. Cossiga était pour lui une condition première.

Le P.C.I. avait en effet durci son opposition contre ce cabinet tripartite approuvé par les Chambres le 4 avril 1980, qui voyait, après une absence de six ans, les socialistes présents dans le ministère, occupant même pour la première fois le portefeuille clé de la défense. Si cette « formule » avait alors été jugée par les partis de majorité comme *« la plus avancée possible »* depuis la fin de la majorité d'union nationale et le passage des communistes à l'opposition, le P.C.I. y voyait un retour du centre gauche et le début d'un processus qui le mettrait sur la touche du jeu politique.

Selon son analyse, la droite et le centre de la démocratie chrétienne avaient, à l'occasion du congrès de février, remplacé à la direction du premier parti italien les tendances de MM. Benigno Zaccagnini et Giulio Andreotti. Ce nouveau groupe dirigeant de la démocratie chrétienne voulait privilégier l'alliance avec les socialistes et constituer un gouvernement bénéficiant au Parlement d'une majorité numérique.

Grâce à la présence du P.S.I., le cabinet de M. Cossiga espérait pouvoir instaurer un dialogue direct avec les syndicats et réaliser un certain nombre de réformes. Dénonçant l'« inefficacité » du cabinet, canalisant le mécontentement ouvrier contre la politique économique du gouvernement par dessus la tête des syndicats, y compris la C.G.I.L. (*à majorité communiste*), le P.C.I. avait mené une opposition acharnée à la limite de la démagogie, afin de montrer que l'Italie n'est pas gouvernable si l'on ne tient pas compte de son poids politique. Avec 30.4 % des voix, *le P.C.I. demeure la seconde force* de la péninsule.

La « question communiste »

Cette quarantième crise sera *donc dominée une fois* de plus par la « question communiste ». *« Ou au gouvernement ou à l'opposition »*, les communistes n'ont pas changé les termes de leur ultimatum et ne veulent plus, contrairement aux années 1976-1979, soutenir un gouvernement *auquel ils* ne participent pas directement. La *démocratie chrétienne, y compris* son aile gauche, juge prématurée toute présence du P.C.I. dans les ministères. La détérioration des rapports Est-Ouest ne l'incitera pas à changer d'opinion. Le P.C.I. a pourtant annoncé que son oppo*sition « pourrait être plus ou moins dure selon la « formule »* et le programme du gouvernement qui succédera à celui de M. Cossiga.

Là *est* la *marge* de manœuvre du président Pertini, qui, comme il l'a fait pendant les trois crises gouvernementales qu'il a déjà dû affronter, compte jouer un rôle très actif pour combler au plus vite le vide politique. Théoriquement, il pourrait demander à M. Cossiga de représenter son cabinet devant les Chambres. La coalition de centre-gauche a obtenu la confiance et dispose toujours d'une majorité parlementaire. M. Cossiga, qui, selon la coutume, tiendra probablement un premier tour de consultations, peut aussi décider d'élargir sa coalition vers le centre droit, en demandant le soutien des petits partis social-démocrate et libéral. Dans un cas comme dans l'autre pourtant, l'hostilité des communistes serait encore plus dure. Il faudra essayer d'autres voies.

Cette nouvelle crise inquiète d'autant plus les partis — un député démocrate-chrétien s'est même écrié en apprenant la chute du cabinet : *« La Turquie n'est pas loin ! »* — qu'elle *intervient* au début d'une rentrée économique et sociale particulièrement difficile. Le cabinet est tombé à l'occasion du vote sur un ensemble de mesures économiques — devenues ainsi caduques — qui devaient *servir à affronter la crise et éviter* la dévaluation de la lire. Décrétées le 2 juillet, remaniées peu ou prou par le Parlement, représentées début septembre, elles prévoyaient, d'une part, un accroissement des rentrées de l'État par l'augmentation des taxes sur l'essence, les alcools et celles des taux de T.V.A. *ainsi qu'un* paiement anticipé des impôts ; de l'autre, elles consistaient en une prise en charge d'une partie des charges sociales des entreprises par l'*État*, l'aide aux exportations et la constitution d'un fonds de *soutien de 1 500 milliards* de lires pour les secteurs en difficulté, comme l'automobile (*le Monde* du 5 juillet). Des partis de l'opposition, dont le P.C.I., ont déjà annoncé qu'ils tenteraient de mettre au point au plus vite avec le gouvernement démissionnaire un nouveau projet de décret.

Autre conséquence de l'inquiétude suscitée par ce vide politique, la décision prise par la direction de la Fiat de suspendre jusqu'à la fin de l'année les 14 469 licenciements annoncés. Par cette dé*cision, la société turinoise veut* éviter un accroissement des tensions sociales. Et cela a déjà eu pour effet d'inciter les confédérations syndicales à annuler le mot d'ordre de grève générale contre les licenciements à la Fiat lancé pour le 2 octobre.

(Intérim.)

LA QUARANTIÈME CRISE EN TRENTE-CINQ ANS

La démission d M. Cossiga a ouvert la quarantième crise gouvernementale italienne en trente-cinq ans.

La durée des crises a oscillé, en un tiers de siècle, entre 7 et 126 jours.

La durée moyenne des gouvernements est de onze mois. Le minimum historique est détenu par M. Andreotti dont une tentative orientée à droite, en 1972, ne dura que sept jours. Le record de longévité revient à Aldo Moro : vingt-sept mois pour un gouvernement de centre gauche (mais cinq ans au total, à travers *trois cabinets successifs* de 1963 à 1968), suivi par M. Andreotti dont le gouvernement de « solidarité nationale » dura dix-sept mois.

Les deux gouvernements de M. Cossiga *ont duré au* total près de quatorze mois. — (A.F.P.)

Allemagne fédérale

LES SUITES DE L'ATTENTAT DE MUNICH

L'enquête a conduit à l'arrestation du chef du « groupe Hoffmann » et de plusieurs autres militants néo-nazis

De notre correspondant

Bonn. — L'enquête sur l'attentat perpétré vendredi soir 26 septembre à la « Fête d'Octobre » de Munich, a rapidement permis d'établir un certain nombre de points. *Tout indique que le poseur* de la bombe est un jeune néonazi (appartenant au groupe Hoffmann, interdit au début de l'année). Il a été tué par l'explosion. Il s'agit de l'étudiant Gundolf Köhler, âgé de vingt et un *ans. et habitant Donaueschingen.* Il appartenait au « groupe sportif de défense » fondé par Karl-Heinz Hoffmann.

Ce dernier, ainsi que six de ses amis, ont été arrêtés, mais ils ont été remis en liberté lundi parce que le parquet n'avait pas de présomptions suffisantes. Des perquisitions ont eu lieu au domicile d'une trentaine d'autres per*sonnes. Selon le procureur général*, M. Kurt Rebmann, on aurait ainsi découvert un kilo d'explosifs, trois obus de 105 millimètres et quelques cartouches.

La mise en cause du néonazisme fait rebondir la controverse politique de façon inattendue.

Jusqu'à présent, il est vrai, le ministre de l'intérieur, M. Baum, avait surtout été critiqué parce qu'il aurait fait preuve de faiblesse envers le terrorisme d'extrême gauche. Le candidat de l'opposition à la *chancellerie*, M. Franz-Josef Strauss, n'en est pas moins reparti à l'attaque avec encore plus de vigueur qu'auparavant. Il reconnaît, certes, qu'on ne peut attribuer au ministre une *« responsabilité directe »* dans l'attentat de Munich, mais il l'accuse *d'avoir « systématiquement affaibli et démoralisé »* les services de sécurité. Son rôle dans ce domaine aurait été « scandaleux » et M. Baum devrait immédiatement, selon M. Strauss, donner sa démission. Pour faire bonne *mesure, le ministre-président* bavarois ajoute que, depuis dix ans, la coalition socialiste-libérale a provoqué une désagrégation de toutes les valeurs morales, en même *temps qu'elle* réduisait les pouvoirs de la police.

Dans le camp gouvernemental, on a bien entendu rejeté la demande de M. Strauss. Au cours d'une réunion publique, dimanche soir, le chancelier lui-même, prenant *la défense de son ministre* de l'intérieur, a accusé son adversaire de *se livrer à une « exploitation du bain de sang »* à des fins électorales.

A certains égards, en effet, M. Strauss se trouve aussi sur la défensive. *Il s'agit pour lui* de faire oublier que, pendant plusieurs années, le gouvernement de Bavière a fermé les yeux sur les activités du groupe Hoffmann. Le chef du groupe a certes subi quelques légères condamnations *pour avoir fait* usage d'uniformes et de symboles nazis, mais alors qu'à Bonn on considérait le groupe Hoffmann comme dangereux, le ministre régional de Bavière déclarait sans cesse qu'il était impossible d'établir contre le *dirigeant néo-nazi* des chefs d'accusation assez solides pour entamer des poursuites.

C'est seulement en janvier dernier que le gouvernement fédéral a interdit le « groupe sportif de défense ». Cette interdiction n'est d'ailleurs pas encore définitive, M. Hoffmann ayant introduit un *recours devant* le tribunal administratif fédéral.

Dans ces conditions, il est difficile d'apprécier comment l'attentat de Munich pourra influencer le résultat des élections générales de dimanche. Les *citoyens vont-ils considérer* surtout que l'on a affaire aujourd'hui à des conspirateurs d'extrême droite ? Ou se souviendront-ils plutôt que M. Franz-Josef Strauss a fait de la lutte contre le terrorisme l'un de ses chevaux de *bataille dans la* controverse électorale ? Personne *n'est en mesure* de répondre avec certitude à ces questions. — J. W.

La deuxième génération de la nostalgie

Le groupe Hoffmann, auquel appartenait le jeune Gundolf Koehler, dont les enquêteurs pensent qu'il a déposé la bombe de Munich avant d'être lui-même déchiqueté par son explosion prématurée, est très représentatif de la seconde génération d'organisations néo-nazies en R.F.A. La première avait surtout été constituée par des associations regroupant d'anciens membres des SS (comme le réseau ODESSA, Organization der ehemaligen SS-Angehöriger) ou ceux des ex-dignitaires du IIIe Reich qui n'avaient pas tout à fait renoncé à faire parler d'eux. Ces associations pratiquaient un certain prosélytisme parmi la jeunesse, mais l'action directement politique n'était pas, en général, leur objectif principal : il s'agissait le plus souvent d'organismes d'entraide, comme la HIAG, et de défense de la mémoire d'Adolf Hitler et de son régime. Le militantisme proprement dit était laissé à des formations d'extrême droite, comme le N.P.D., aux scores électoraux d'ailleurs dérisoires.

Des exercices fictifs

La nouvelle vague des organisations néo-nazies a commencé, voici une dizaine d'années, avec l'apparition de petits groupes paramilitaires dont les amis de Karl-Heinz Hoffmann constituent l'archétype.

Ces groupes se veulent le plus souvent « sportifs », étant entendu qu'on n'y pratique guère que les sports de combat, ou l'entraînement aux activités militaires, comme la marche forcée. D'une manière générale, la référence à l'armée y est constante. Des militants du groupe Hoffmann, par exemple, à commencer par son fondateur, ont été à plusieurs reprises condamnés pour port illégal d'uniformes. Ils sont organisés *selon le schéma militaire*, avec des grades et des décorations à eux. La remise d'une *médaille* ou d'un galon supplémentaire donne traditionnellement lieu à une de ces petites fêtes qui font partie de la mythologie nationale-socialiste : *dans* un château, de préférence bavarois (dont celui d'Ermreuth, près de Nuremberg, fréquemment utilisé par le groupe Hoffmann), on réunit une phalange de ces « soldats » d'un genre bien particulier, on prononce des discours martiaux et l'on chante en chœur quelques hymnes guerriers du « bon vieux temps ».

Quels sont les hauts faits d'armes qu'il s'agit de récompenser ainsi ? Le plus souvent des exercices fictifs, organisés dans un coin discret de campagne ou un parc privé.

Mais ces jeux de piste pour adolescents attardés, auxquels quel*ques dizaines de nostalgiques* consacrent leurs fins de semaine, en disent *long sur leur regret d'une époque* où la vie leur aurait offert, croient-*ils, d'autres occasions* de se distinguer et de vaincre la médiocrité *de leur existence quotidienne.* Les militants du groupe Hoffmann et *des autres formations de ce genre* mènent, en effet, le plus souvent, *dans le civil, si l'on peut dire, une* vie assez terne. Leur chef lui-même, quand *il ne joue pas au führer* au (très) petit pied, est un dessinateur *assez obscur, quoiqu'il assure pour* la légende avoir été jadis mercenaire, profession *évidemment* plus propre à enflammer l'imagination de ses troupes.

Les effectifs de celles-ci, au temps *où le mouvement n'était pas inter*dit, s'élevaient à quelque cinq cents *hommes. Depuis la dissolution théo*rique du mouvement, prononcée en *janvier dernier, ils ne dépasseraient* pas la centaine.

Il reste que ces activités, qui n'avaient pas encore pris une coloration *directement terroriste jusqu'à* l'attentat de Munich, étaient illé*gales, et qu'elles supposaient la libre* disposition d'un certain matériel de *guerre, pouvant difficilement* passer inaperçu de la police.

Celle-ci n'était pas restée totalement inactive devant la *recrudescence* des groupes paramilitaires depuis quelques mois, *mais* les reproches que M. Strauss lance aujourd'hui au ministre de l'intérieur risquent de trouver quelque écho dans l'opinion : celle-ci aura du mal à croire que les services officiels pouvaient ignorer une *réalité qui* avait fait l'objet de plusieurs reportages illustrés *dans la presse*. Surtout s'il se confirme que c'est bien *du côté du groupe Hoffmann* qu'ils faut rechercher les auteurs du massacre de Munich. — B. B.

La fête continue...

De notre envoyé spécial

Munich. — La fête continue... Samedi soir, moins de vingt-quatre heures *après l'attentat*, la foule déferle à travers l'entrée principale du *Pré-de-Thérèse, où* se tient tous les ans l'énorme kermesse bavaroise. A peine remarque-t-on sur le sol jonché de papiers, de gobelets en *plastique*, de bouteilles cassées et de crèmes glacées renversées, une boîte en carton remplie de fleurs déjà fanées. Sur la boîte, un message maladroitement tapé *à la machine* et encadré de noir : *« Même si cela vous amuse encore de visiter la fête d'octobre, souvenez-vous qu'ici des femmes et des enfants ont été déchiquetés. »* Un peu plus loin, une couronne posée à même *le* sol répète ce message bouleversant.

A quelques mètres de là, un poteau indicateur interdisant l'entrée aux camions, sert de support à un pauvre bouquet. Ici un groupe s'est rassemblé autour d'un ouvrier d'une quarantaine d'années, qui crie qu'il faut *« en finir avec les assassins »* et que dans ce pays *« personne n'est plus en sécurité »*. Tout d'abord les couples de jeunes en jeans et en blouson ne *réagissent* pas. Bientôt, pourtant, un grand gaillard au visage de boxeur *relève* le défi : *« Qu'est-ce que vous racontez ? Il ne faut rien exagérer. »* Sentant les ondes d'approbation autour de lui, il *s'enhardit* : *« Personne ici n'a peur, et on a le droit de s'amuser comme tout le monde. »* L'ouvrier bat en retraite, le vacarme de la fête *reprend le dessus*.

De l'effroyable explosion, il ne reste guère de traces. Seuls quelques trous dans la paroi métallique d'un stand marquent le lieu du drame. C'est à cet endroit du trottoir bondé qu'une grande flamme vue à plusieurs centaines de mètres a soudain jailli, précédant la déflagration. La panique a ensuite donné lieu à d'autres scènes atroces. On a vu un homme, dont la petite fille venait d'être déchiquetée par l'explosion, se jeter sur un agent de police et lui arracher son arme pour tenter de se suicider. Le lendemain matin, au quatrième étage de la préfecture de police, les parents et amis étaient invités à une exposition de vestes et de robes en lambeaux, de chaussures et de sous-vêtements ensanglantés qui devaient servir à identifier les corps.

Après l'évacuation des victimes, il a fallu quelques heures aux équipes de nettoiement pour faire *disparaître* les traces du carnage, en lavant le trottoir avec de l'acide. La *plupart* des quelque deux cent mille personnes, encore *présentes* sur le Pré-de-Thérèse à l'heure de l'explosion, n'ont eu connaissance de la tragédie que le lendemain.

Cinq cent mille badauds

Et pourtant, la fête continue. Les serveuses en corsage de dentelle et tablier rose continuent d'aller et venir sous les immenses chapiteaux, en portant parfois jusqu'à douze grandes chopes de grès d'un litre. Parfois, une bagarre éclate, faisant accourir les vigiles. Quatre « métallos » de Dusseldorf évoquent l'attentat dont ils ont été témoins la veille. *« Quand je pense,* dit l'un d'eux, *que j'ai dit à mon copain, en apercevant de loin la flamme de l'explosion, qu'on avait dû rajouter un feu d'artifice au programme... »* Ont-ils hésité à revenir ici ? *« Oui, on s'est interrogé. Mais après tout, nous venions de trop loin pour mettre fin si brusquement à l'excursion. Et puis, rien, hélas ! n'empêchera que les morts soient morts. »*

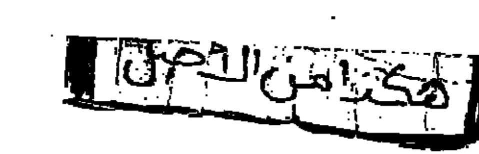
L'immense majorité a réagi de la même façon. Dès 11 heures, après la nuit de l'attentat, la foule envahissait déjà l'Oktoberfest. Le *soir*, ils étaient cinq cent mille à se baguenauder autour des manèges de chevaux de bois, des stands de tir, des roues *géantes*, des trains *fantômes*, des marchands de poulets *frits* ou des *jambonneaux* rôtis, des grills gigantesques, où les *steckerfisch* — harengs ou maquereaux enfilés sur un bâton — *cuisent doucement* au-dessus de la braise.

Avant même que l'on eût fait disparaître les traces *de l'attentat*, les organisateurs de la fête avaient décidé de *« ne pas capituler devant la violence »*. En d'autres termes, ils étaient résolus à poursuivre leurs affaires. Les autorités municipales ne pouvaient guère se dresser contre une telle décision. Les trains spéciaux et les vols charters, dont beaucoup viennent de l'étranger, pourront donc continuer de déverser leur clientèle pendant une semaine encore. Les contrats annulés et les dédits à payer auraient coûté trop cher à la ville. Seul geste envers les victimes : les milliers de bannières et de drapeaux de la kermesse ont été mis en berne, et la fête sera interrompue mardi, lors des cérémonies organisées à l'hôtel de ville de *Munich*.

Dimanche après-midi, d'autres *passions ont fait oublier les* morts. Les footballeurs de Ham*bourg et de Munich se rencon*traient ce jour-là au stade olym*pique. Après tout il s'agit là non* seulement d'une compétition *sportive, mais de la lutte « éternelle »* entre l'Allemagne du Nord *et celle du Sud*. Les supporters des deux équipes adverses ont profité de la minute de silence qu'on leur demandait d'observer pour *s'injurier bruyamment*.

Vers 22 h. 30, comme toujours, le *Pré-de-Thérèse* commence à se vider. Aux stations de trams et d'autobus, une foule tout aussi joyeuse, bruyante et agitée s'affaire comme au jour de l'explosion. Dans les beaux quartiers de Munich, de puissantes limousines mettent le cap sur *une* discothèque à la mode. La vie continue, en somme.

JEAN WETZ.



Combat de chefs en Allemagne fédérale

(Suite de la première page.)

Dernière en date de ces trouvailles électorales, mais non probablement, la moins coûteuse, et qui témoigne en tout cas d'une certaine américanisation : le train spécial du candidat, qui lui permet d'aller porter la bonne parole de gare en gare, avec le concours éventuel d'orchestres « typiques ».

Cette débauche de gadgets ne doit pas faire oublier, cependant, qu'en marks constants le total des dépenses électorales officielles des principales formations politiques ouest-allemandes sera un peu inférieur, en 1980, à ce qu'il avait été voilà quatre ans. Mais ces dépenses *demeurent* d'un niveau qui laisserait rêveur plus d'un organisateur de campagne français : 40 millions de marks (1) pour les sociaux-démocrates, 36 millions de marks pour les chrétiens-démocrates (auxquels s'ajoutent les 9 millions de marks de la C.S.U. de M. Strauss) et 10 millions de marks — une misère qui dépasse tout de même les 23 *millions* de *francs* — *pour* le petit parti libéral. Le financement public (partiel mais important) des partis représentés au Bundestag les autorise à voir grand, tout en leur imposant une transparence comptable qui, elle, ferait plutôt envie aux... électeurs français.

La variété des affiches, slogans et apparitions publiques des chefs de file nationaux et locaux participant à la campagne électorale n'empêche pas de discerner quelques traits communs à la propagande des uns et des autres, d'esquisser une *certaine typologie* par parti. Typologie dont il est permis de penser qu'elle doit probablement moins au hasard, ou même à l'inconscient, qu'aux conseils des officines de marketing électoral : celles-ci ont été, cette fois encore, assez largement sollicitées, bien que toutes n'aient pas encore été remboursées, dit-on, des énormes commandes passées pour la campagne de 1976.

Chez les sociaux-démocrates, on semble préférer une certaine austérité de forme. Le chancelier apparaît souvent en noir et blanc, l'air plutôt grave, le nez parfois chaussé de lunettes manifestement considérées comme un signe extérieur de sérieux, le cheveu lisse et la mine résolue de l'homme qui sait où il va — et pourquoi. Il en est de même, un ton au-dessous, pour les candidats locaux, en général moins souriants que volontaires.

Les réticences de la C.D.U.

Il n'est jusqu'à la liste de « *ce que veut le S.P.D.* » et de « *ce dont le S.P.D. ne veut en aucun cas* », reproduite *sur les tracts* et les affiches des sociaux-démocrates, qui ne présente ce caractère de sérieux presque rébarbatif. Seule concession à l'humour polémique : l'énumération des fléaux dont le chancelier sortant et ses amis veulent préserver l'Allemagne (inflation, chômage, insécurité, etc.) se termine par : « *Franz Josef Strauss.* »

Les libéraux, eux, font plutôt dans les tons clairs : le jaune éclatant, le vert tendre, dominent. Partout, outre le portrait du candidat, les panneaux électoraux du F.D.P. arborent le visage amène de son principal dirigeant, le vice-chancelier Genscher, ministre des affaires étrangères. Et le sien seulement, bien que le parti ne manque pas de « vedettes » gouvernementales : ni le comte Lambsdorf, ministre de l'économie, ni son collègue de l'intérieur, M. Baum, ne paraissent. Et si M. Joseph Ertl, ministre libéral de l'agriculture, s'affiche beaucoup, c'est uniquement dans sa Haute-Bavière natale, dont il est l'élu — et où la population rurale est encore très nombreuse.

L'importance prise par les questions internationales dans la campagne conduit visiblement les libéraux à mettre en avant leur seul président, mieux à même de bénéficier, comme ministre des affaires *étrangères*, du réflexe de solidarité avec le pouvoir que l'on observe souvent en période de tension.

Et puis, il y a Franz Josef Strauss. Ses conseillers ont choisi une photo du ministre-président bavarois jugée particulièrement parlante et dynamique. Le sourire largement épanoui, le geste rond, la crinière en bataille, il paraît saluer, sur les murs de la République fédérale, une de ces *foules* de meeting qu'il affectionne. Manifestement, c'est avant tout *sa* campagne. Les chrétiens-démocrates de la C.D.U. lui ménagent un peu moins leur concours qu'on ne *pouvait le craindre voilà un an* dans son entourage, lorsque de vives réticences se *faisaient* jour parmi eux devant le choix d'un tel chef de file. Mais ils associent sensiblement moins que les autres formations l'image de leurs candidats locaux à celle de leur « locomotive » nationale. En Bavière, la C.S.U., elle, se réclame évidemment de manière beaucoup plus explicite, *et même* insistante, du ministre-président de l'« État libre ».

En fait, c'est probablement la première fois qu'une campagne législative revêt un caractère aussi personnel en Allemagne fédérale. La virulence des attaques, l'outrance de certains arguments n'est pas aussi nouvelle que le disent — en le déplorant le plus souvent — un certain nombre de jeunes électeurs : sous le règne d'Adenauer déjà, par exemple, il était courant d'entendre l'aile droite de la C.D.U. accuser les *sociaux*-démocrates de faire délibérément le jeu de Moscou, ou le S.P.D. présenter la *majorité* au pouvoir comme le *seul* « *parti des millionnaires* ». Le magazine *Stern* a récemment publié, à l'occasion des élections du 5 octobre prochain, une amusante rétrospective d'affiches éditées pour les précédents scrutins, et *qui* en dit long à cet égard.

Une sorte d'élection présidentielle ?

Mais ce qui frappe aujourd'hui, c'est la concentration des attaques sur deux hommes : le chancelier sortant et celui qui brigue sa succession. Duel au sommet, « combat des chefs » qui illustre bien l'ambiguïté institutionnelle des démocraties parlementaires européennes : par bien des aspects, c'est en réalité d'une sorte d'élection présidentielle au suffrage *universel direct qu'il s'agit* aujourd'hui en R.F.A.

Le scrutin n'échappe pas à la bipolarisation qui caractérise le plus souvent ce genre de confrontation, même si l'on est théoriquement en présence d'un système tripartite, voire quadripartite : l'« *union* » (C.D.U. et C.S.U. bavaroise) monte à l'assaut des positions défendues par la « *coalition* » (S.P.D. et F.D.P.). Concrètement, quelle que soit la cote personnelle ou l'implantation locale de tel ou tel candidat, les électeurs ouest-allemands vont d'abord voter Schmidt ou Strauss, y compris les électeurs libéraux.

Ce qui n'ira pas, parfois, sans un certain embarras, si l'on en croit cet instituteur munichois qui explique ainsi ses tourments de *conscience* : « *Je me sens plus proche du programme des sociaux-démocrates, ayant le cœur à gauche. J'aime bien Genscher, et je ne voudrais pas que les libéraux soient éliminés du Bundestag par un score inférieur aux 5 % des voix fatidiques. Mais je serais fier qu'un Bavarois comme Franz Josef Strauss gouverne à Bonn, et son style, assez anticonformiste et provocant, ne me déplaît pas, si certaines de ses orientations heurtent mes convictions. Que vais-je bien pouvoir faire le 5 octobre ?* »

Le mode de scrutin en vigueur outre-Rhin, il est vrai, permet certains accommodements de l'électeur avec les sympathies ou les scrupules contradictoires qu'il peut éprouver au moment de voter (voir *encadré*) : c'est bien pourquoi tous les partis insistent sur la nécessité de leur *accorder les deux voix dont dispose* chaque votant.

Politiquement parlant, les grandes formations paraissent avoir adopté un profil assez bas. C'est d'ailleurs la contrepartie de l'extrême personnalisation du scrutin. Sans doute, quelques grands débats, ou en tout cas quelques retentissantes polémiques, auront émaillé jusqu'au bout une campagne qui, jusqu'à l'entrée dans l'arène du « taureau bavarois », s'annonçait assez terne.

Le massacre de Munich, perpétré à moins de dix jours du scrutin et dans la capitale de la Bavière, ne pouvait manquer de relancer très vigoureusement la polémique sur le maintien de l'ordre et la lutte anti-terroriste en R.F.A., lutte que M. Strauss et ses amis estiment conduite trop mollement. Quant à la fameuse « lettre pastorale » des évêques, qui incitait implicitement les fidèles à voter pour l'opposition (*le Monde* du 16 septembre), notamment pour des raisons budgétaires — domaine qui ne fait généralement pas partie du champ d'intervention de l'Église, elle a, pour un temps, ranimé la controverse économique. Le chancelier en a profité, pour glisser dans un discours, à propos de la révision éventuelle du « *kirchensteuer* » (impôt qui sert à financer les Églises en R.F.A.) une petite phrase pour le moins équivoque.

Mais chacun sent bien que le vrai choix proposé aux électeurs est beaucoup moins celui de deux politiques *radicalement différentes* que de deux hommes, deux équipes, deux styles. De ce point de vue, le choix Schmidt-Strauss ne correspond qu'imparfaitement au choix gauche-droite (et encore moins gauche ou centre gauche contre extrême droite), n'en déplaise au manichéisme du discours politique qui sévit ces temps-ci outre-Rhin dans les *deux* camps.

Du côté de M. Strauss, même chez ses partisans les plus marqués à droite, on ne commet pas, en général, l'erreur de présenter *directement* le chancelier sortant comme un homme d'extrême gauche : il existe des limites à l'outrance polémique, et les électeurs se chargeraient probablement de le rappeler à qui serait tenté de l'oublier. Mais on insinue volontiers qu'il y a, dans l'entourage de M. Schmidt, à la direction du S.P.D., une « troïka » (le choix d'un terme russe n'est évidemment pas innocent) toute prête à chercher avec Moscou et Berlin-Est des accommodements indignes, ou au moins incompatibles avec les alliances occidentales de Bonn.

Et, plus que jamais, les chrétiens-démocrates reprennent leur vieille argumentation selon laquelle un socialisme même modéré conduit insidieusement et inexorablement à l'étatisme marxiste, donc à *la dictature*. « *Socialisme ou liberté* » demeure un de leurs slogans favoris, qui ne reste probablement pas sans écho dans cette partie de l'électorat qui trouve toujours que la puissance publique *intervient* trop, que les impôts sont trop lourds, et qui, non sans certains accents poujadistes, réclame d'abord « *weniger Staat* » (« *moins d'État* »).

Les adversaires irréductibles de M. Strauss, il est vrai, ne sont pas en reste de simplifications abusives et d'attaques personnelles. Le ministre-président de Bavière a été, depuis un an, l'objet d'une campagne dont ses partisans assurent qu'elle est sans précédent depuis *la* naissance de la République fédérale — une façon comme une autre de dire qu'elle rappelle les délires haineux de la propagande nazie.

C'est probablement aller bien loin ; mais la C.D.U. a, par exemple, organisé, dans ses locaux de Bonn, une exposition de caricatures et de pamphlets contre M. Strauss destinée à établir le *parallèle*, et de *nombreux* adversaires du bouillant rival de M. Schmidt reconnaissent eux-mêmes que cette campagne a pris une *coloration* regrettable. Elle est d'ailleurs davantage le fait de petits groupes de gauche ou d'extrême gauche, comme le mystérieux « *Volksfront* » (« *Front populaire* »), sur le financement duquel beaucoup s'interrogent, que des instances officielles du S.P.D. Cette campagne, admirablement servie par le physique du candidat de l'opposition à la chancellerie, tend à présenter ce dernier comme une sorte de brute bornée, inculte et fascisante, pour ne pas dire carrément nazie.

Tir de barrage contre M. Strauss

Il n'est pas exclu que la vigueur et parfois une certaine bassesse de ce tir de barrage contre M. Strauss n'aient fini par indisposer une partie de l'électorat modéré, qu'il s'agissait à l'origine de faire déserter le camp du ministre-président bavarois. Cela dit, il en a été tenu compte dans *son entourage : manifestement*, durant les dernières semaines de la campagne, M. Strauss a tenté de corriger ce que son image pouvait avoir d'inquiétant, se refusant — bien tardivement — certaines facilités de meeting, certaines véhémences de tribune, parfaites pour « chauffer » une salle et attiser l'ardeur des militants, mais d'un effet beaucoup plus négatif sur l'électeur allemand moyen.

Correction bien tardive, oui : si l'on en croit les derniers sondages d'opinion, la remontée de la cote des chrétiens-démocrates et de leur candidat à la chancellerie ne suffit pas à les rendre réellement menaçants sinon pour le S.P.D. seul, du moins pour la coalition gouvernementale sortante. Il n'est même pas acquis que le groupe C.D.U.-C.S.U. demeure le plus important du Bundestag, bien que les amis de M. Schmidt et le chancelier lui-même assurent qu'ils ne croient guère à la possibilité d'occuper eux-mêmes, seuls, la première place.

M. Schmidt, à la fin de ses discours électoraux, énumère volontiers les épithètes *outrancières* dont l'affuble son rival, avant de conclure : « *Et cet homme voudrait être chancelier ? Mon Dieu...* » « *Franz Josef Strauss chancelier*, paraît lui répondre un des slogans électoraux de l'intéressé, *bien sûr ! Qui d'autre ?* » On en est là : chaque camp affirme que son champion n'est pas seulement le meilleur, mais le seul vainqueur possible, et que l'autre n'est pas — mais alors, absolument pas — en mesure d'exercer le pouvoir à Bonn.

Le soir du dimanche 5 octobre, pourtant, l'un des deux devra s'apprêter à gouverner avec ses amis, mais non pas (ou pas trop) contre ses ennemis. Les blessures de la campagne électorale se cicatriseront peut-être un peu plus facilement que ne le laisserait croire la vigueur de certaines attaques : dans bien des domaines, les positions des deux grandes familles politiques qui se partagent aujourd'hui les neuf dixièmes de l'électorat ouest-allemand *sont beaucoup moins éloignées* que ne l'assurent leurs chefs de file respectifs. A commencer par la politique étrangère.

BERNARD BRIGOULEIX.

Prochain article :

L'OBSESSION DE L'EST

(1) Le deutschemark vaut environ 2,30 francs français.

Le mode de scrutin

C'est la loi fédérale du 7 mai 1956 avec des modifications de détail ultérieures qui fixe les règles de l'élection des quatre cent *quatre-vingt-seize* membres *du Bundestag (Chambre basse)*. A l'exception des élus de Berlin-Ouest, dont le statut particulier découle des accords quadripartites, les députés ouest-allemands sont désignés au suffrage universel direct et secret. Le système en vigueur doit sa complexité au fait que le législateur a essayé de concilier les avantages du scrutin uninominal et du scrutin de liste.

Les députés sont en effet désignés pour moitié dans le cadre des circonscriptions électorales, et pour moitié au niveau des Länder, à la proportionnelle. Chaque électeur dispose donc de deux voix : il doit, d'une part, choisir l'un des candidats qui briguent son suffrage dans sa *circonscription et, d'autre part*, dans la deuxième colonne de son bulletin de vote, indiquer quelle liste régionale a sa préférence. De sorte que rien ne lui interdit de voter pour l'opposition au niveau régional, par exemple, et *pour le candidat* gouvernemental dans sa circonscription. Sur la liste du Land peuvent figurer des partis qui ne sont pas représentés par un candidat à l'échelon de la circonscription (c'est souvent le cas des petites formations marginales, notamment les *K Gruppen* d'extrême gauche).

Dans chaque circonscription, le scrutin uninominal ne comporte qu'un seul tour : est donc élu le candidat qui a recueilli le plus grand nombre de suffrages, sans autre restriction. Au niveau du Land, les sièges sont attribués entre les listes selon un système de représentation proportionnelle qui tente de combiner la procédure du quotient *électoral* et *celle dite* du « plus fort reste ».

Édité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
1978

Commission paritaire n° 57 437.

EUROPE

POINT DE VUE

Un nouveau forum mondial communiste ?

par LILY MARCOU (*)

LA conférence mondiale des partis communistes constitue la manifestation la plus élevée, toujours chargée d'une symbolique de l'unité du mouvement communiste, qui rappelle les grandes heures de l'Internationale. Mais, jusqu'ici, elle n'a jamais atteint son but fondamental : redonner cohésion à un mouvement en voie de dislocation. Et pourtant, malgré la faillite de la conférence de Moscou de juin 1969, malgré les déboires de la conférence de Berlin de juin 1976, malgré l'échec de la conférence de Paris d'avril 1980, le mythe de la conférence ressurgit, au moment où l'on s'y attendait le moins. Une rencontre pourrait rassembler fin octobre à Berlin-Est les partis communistes et les mouvements de libération nationale du monde entier. C'est là un événement de première importance, qui risque de brouiller les cartes dans le mouvement communiste et dans le camp socialiste.

Depuis la disparition de toute organisation permanente du mouvement communiste, la conférence mondiale tente périodiquement, momentanément, d'enrayer le processus de morcellement, sinon d'effritement, du communisme mondial. Pour le P.C. de l'Union soviétique, pour de nombreux P.C. proches de lui, le sommet mondial s'inscrit dans le prolongement de l'héritage du Komintern puis du Kominform. C'est ainsi que, à partir de 1956 — date de la dissolution de ce dernier vestige organique du mouvement, — la conférence mondiale cherche à combler le vide institutionnel créé par sa disparition. Organisée à des moments-clés (1957, 1960, 1969), elle révèle la volonté de certains de sauvegarder le monolithisme d'antan et reflète en même temps la somme des contradictions qui traversent le mouvement ; elle apparaît aussi comme une formule de compromis à laquelle chaque parti essaie de donner le sens et le contenu qui lui conviennent sans pour autant arriver à reconstituer l'unité de naguère.

Malgré ces résultats précaires, la volonté de rassembler la conférence mondiale continue au début des années 70 d'animer les dirigeants soviétiques, ainsi que certains leaders communistes, surtout des pays de l'Est et du tiers-monde. Jusqu'en 1974, tous les P.C. au pouvoir en Europe orientale — sauf les P.C. yougoslave et roumain — appellent à sa tenue. De même, lors de la conférence des P.C. d'Amérique latine et des Caraïbes qui a lieu à La Havane en juin 1975, ce vœu est explicitement formulé. Mais les réticences des principaux partis occidentaux font que les conférences paneuropéennes des P.C. (notamment celle de Berlin de juin 1976) passent sous silence cette perspective.

A partir de ces données historiques, l'éventuelle rencontre de Berlin-Est pose une série d'interrogations sur l'évolution en cours et future du mouvement communiste, ainsi que sur la volonté de l'U.R.S.S. de resserrer ses rangs. Qu'elle puisse avoir lieu est en soi un événement de taille, qui suscite certaines réflexions. L'événement présente une importance d'autant plus grande qu'il survient en pleine crise du monde communiste, l'Afghanistan et la Pologne n'étant que les points les plus chauds des tensions et des contradictions auxquelles sont confrontés les P.C.

Une initiative unilatérale

Officiellement organisée par le P.C. d'Allemagne de l'Est — parti hôte, — la rencontre n'a pas connu de phase préparatoire. Fait sans précédent au regard de la coutume, un parti invite les autres partis et leur soumet date, lieu et objet de la rencontre. Avançant comme thème *la lutte contre l'impérialisme à l'échelle mondiale* et invitant aussi les mouvements de libération nationale, il met donc les participants pressentis devant un fait accompli : comment s'abstenir sans courir le risque de se couper des luttes révolutionnaires dans le tiers-monde ?

Certes, pour le spécialiste averti ou pour l'observateur attentif, cette rencontre ne semble pas avoir la portée des conférences mondiales précédentes. Se voulant plutôt une vocation scientifique, elle s'apparente aux conférences théoriques organisées, surtout depuis 1969, par la revue de Prague *Problèmes de la paix et du socialisme*. Mais elle a sûrement un dessein plus ambitieux qu'un simple colloque d'universitaires, fussent-ils des communistes ou des progressistes. En fait, ce n'est que le niveau de la représentativité et la nature des travaux qui éclaireront sur le rôle et la place que cette conférence est censée occuper dans le mouvement communiste actuel.

La série des conférences organisées par la revue de Prague est très diverse ; elles ont souvent joué un rôle formel ; mais, parfois, à des moments critiques, des tentatives pour refaire la conférence mondiale se dessinent en filigrane par le biais de cette revue (dirigée en fait par le PCUS). D'où le décalage au niveau des délégations qu'on observe à certaines de ces réunions. Pendant que les Soviétiques, par exemple, sont représentés par Boris Ponomarev, les P.C. italien et espagnol, et, depuis 1977, le P.C. français, envoient des permanents de second plan ou des universitaires. Ce jeu est devenu coutume, et il est caractéristique de la nature complexe et conflictuelle des relations interpartis au sein du mouvement communiste.

Mais l'analogie historique s'arrête là. La prochaine rencontre mondiale, à mi-chemin entre la conférence mondiale et la conférence théorique, a sûrement des buts plus ambitieux et une portée plus grande. Elle suscitera des interprétations multiples, à la fois à l'intérieur du monde communiste et dans l'opinion publique internationale. Elle posera surtout la question majeure : que feront les partis eurocommunistes ?

La participation des eurocommunistes à ce forum posera la question-clé quant à la compatibilité entre les thèses défendues par ces partis et une tentative supranationale qui — du moins au premier abord — semble être centralisatrice. Y aura-t-il retour au bercail ? Y aura-t-il concessions, voire compromissions ? Faut-il voir là la fin de l'eurocommunisme ?

Toutes les *réserves* s'imposent pour éviter le recours aux schémas classiques de « la main de Moscou » et de l'impossibilité de tout *aggiornamento* du communisme en général, du communisme occidental en particulier. Rappelons notamment que sur les derniers événements majeurs qui ont bouleversé cette année l'échiquier du monde communiste — l'intervention soviétique en Afghanistan et le raz de marée contestataire en Pologne — les analyses des P.C. ont divergé, leurs prises de position se sont individualisées. Continuant à condamner la présence de l'U.R.S.S. en Afghanistan et soutenant le mouvement de grèves en Pologne, ainsi que la création des syndicats libres, les P.C. italien et espagnol — pour ne citer que les partis les plus représentatifs de cette tendance — ont prouvé leur indépendance. Seront-ils au rendez-vous de Berlin ? Si oui, à quel niveau de représentativité ? Et pour quoi faire ? Pour rappeler le principe togliattien de l'*unité dans la diversité ?* Mais peut-on encore retrouver le dialogue rompu après tant de divergences ? Ce n'est là qu'une partie des questions que la prochaine conférence organisée par le camp soviétique pose et repose.

Quant aux mouvements de libération nationale, malgré l'aura dont bénéficie l'U.R.S.S. dans certains pays du tiers-monde, ils sont loin de partager ses soucis d'unification, d'autant plus que les événements d'Afghanistan n'ont fait que diviser davantage des mouvements qui n'ont jamais su trouver le chemin de l'unité.

D'où l'intérêt de cette assise, qui constituera un laboratoire idéal d'observation des mutations en cours.

Pour l'U.R.S.S., c'est l'heure des comptes, du bilan. Au-delà de la volonté d'une reprise en main du *mouvement communiste*, c'est surtout la refonte du *camp socialiste* que la prochaine assise s'efforcera de consolider. C'est sous le signe du *camp*, et moins sous celui du *mouvement*, que se dérouleront les travaux de Berlin. D'où l'intérêt majeur pour le P.C.U.S. que cette entreprise soit un succès, c'est-à-dire, concrètement, par un taux important de participation au plus haut niveau. La présence des mouvements de libération nationale renforcera la vision bipolaire du monde, et la foi dans le progrès continu du camp socialiste. En pleine crise du monde en général, en plein bouleversement du monde communiste en particulier, c'est l'heure du grand rassemblement. Et l'U.R.S.S. pourra, à juste titre, mesurer les succès enregistrés dans la consolidation de son influence et dans le rayonnement de son modèle du socialisme.

(*) Chercheur à la Fondation nationale des sciences politiques.

ASIE

Chine

UN « MODÈLE » DE L'INDUSTRIE MIS EN CAUSE

Les dirigeants de l'exploitation pétrolière de Daqing ont fait leur autocritique

Au cours d'une session qui s'est ouverte le 26 septembre, le comité permanent de l'Assemblée nationale populaire chinoise devait nommer de nouveaux titulaires à plusieurs postes ministériels vacants, dont celui de ministre du pétrole. Une reprise en main de ce secteur est en cours à la suite de la remise en cause de la politique suivie jusqu'à maintenant.

De *notre correspondant*

Pékin. — Les dirigeants de l'exploitation pétrolière de Daqing — qui fut pendant vingt ans le principal « modèle » recommandé à l'industrie chinoise — viennent à *leur tour de faire leur autocritique.* Les journaux de Pékin ont publié mardi 23 septembre le compte rendu d'une réunion tenue trois jours plus tôt, au cours de laquelle l'un des principaux dirigeants de l'exploitation, M. Wang Sumu, a dénoncé les « *manifestations gauchistes* » dont souffrait l'entreprise.

« *Nous avons trop insisté sur le rôle de l'esprit révolutionnaire,* a-t-il dit notamment, *plutôt que sur une approche scientifique du travail. Nous avons exagérément mis l'accent sur le slogan* « risquer sa vie pour la révolution » *et trop demandé aux ouvriers de ne pas craindre les sacrifices.* »

La direction de Daqing avoue avoir « *agi contre les lois objectives* » en insistant trop sur la production proprement dite. « *A ce jour*, a dit M. Wang Sumu, *l'extraction de pétrole sur le gisement dépasse les capacités réelles de production.* »

L'autocritique porte également sur l'insuffisance des équipements sociaux, la fréquence des accidents du travail, le « formalisme » du travail de direction. Nos expériences passées, a dit encore M. Wang Sumu, ont été vécues « *dans des conditions particulières à Daqing et historiquement déterminées* » Certaines d'entre elles pouvaient être jugées « *positives* » à l'époque, mais, « *la situation ayant changé, bon nombre se sont révélées périmées* ». Or, et c'est là le péché le plus grave, « *ces expériences n'ont pas été rejetées et nous avons au contraire continué à en préconiser l'application* ».

Le champ pétrolier de Daqing, ouvert dans une des zones les moins hospitalières du Nord-Est chinois, produit près de la moitié du pétrole extrait en République populaire (50 millions de tonnes sur un total de 106 millions). Lors d'une visite à la fin de 1979, nous avions pu constater que l'exploitation n'était pas sans défauts, et les dirigeants rencontrés ne faisaient pas mystère de diverses erreurs passées, en particulier relatives aux « excès » dans l'augmentation à tout prix de la production. Aussi bien leur objectif n'était-il plus que de maintenir celle-ci à son niveau actuel pendant les dix prochaines années (*le Monde* du 13 décembre 1979). A l'époque, d'ailleurs, Daqing avait déjà « *réexaminé ses expériences* » et procédé à diverses réorientations pour *moderniser ses équipements, accroître* sa productivité, améliorer les conditions de vie et de travail de son personnel.

Une critique de l'héritage maoïste

L'autocritique publiée aujourd'hui a donc un sens avant tout politique. Elle suit les critiques qui ont été dirigées ces derniers mois contre la brigade de Dazhai qui jouait pour l'agriculture le rôle de « modèle » dévolu à Daqing pour l'industrie. Elle s'attaque au principe fondamental « *compter sur ses propres forces* » qui était à la base de l'expérience de Daqing. Elle constitue un coup de pioche supplémentaire dans l'entreprise de démolition de l'héritage maoïste, puisque c'est Mao Zedong lui-même qui, par une directive du 7 mai 1966, avait invité les ouvriers de la Chine entière à prendre modèle sur leurs collègues de Daqing, notamment pour assurer leur propre subsistance en participant à la production agricole sur les lieux de leur travail.

L'abandon du « modèle de Daqing » constitue un reniement de méthodes de développement dans lesquelles l'homme, à force de persévérance et d'abnégation, s'efforçait de l'emporter sur la nature.

C'est bien ce que dit d'ailleurs M. Wang Sumu quand il déclare que « *le rôle de l'esprit a été exagéré* ». Dès le 13 août dernier, le journal *Clarté* avait lancé la première pierre contre cette cible en tournant en dérision la fable très maoïste du vieux fou Yugong, qui déplace les montagnes. « *Si Yugong avait été moins stupide,* disait-il, *il aurait écouté ceux qui lui conseillaient de meilleures méthodes* ».

Si l'on voit bien ce que veulent aujourd'hui renier les dirigeants chinois — du moins certains d'entre eux, — les nouveaux « *modèles* » qu'ils proposent se dessinent encore assez mal. Au même moment, en effet, le projet de combinat sidérurgique de Baoshan, près de Shanghaï — radicalement opposé dans sa conception à l'exploitation de Daqing, puisqu'il fait principalement appel non seulement à des équipements mais aussi à du minerai étrangers — est l'objet d'un véritable scandale. Gaspillage de fonds publics (en particulier de devises), insuffisance des études préalables, négligence des conséquences sur l'environnement, incertitudes quant à la rentabilité, viennent d'être dénoncés avec vigueur lors de la dernière session de l'Assemblée nationale populaire. Et sur ce thème, les députés n'ont d'ailleurs fait que dire tout haut ce qui se répétait depuis des mois dans les conversations privées.

Entre les « *modèles* » de Daqing et de Baoshan, l'industrie chinoise devra malgré tout choisir. A moins que la querelle, économique en apparence, ne reflète en fait que des rivalités politiques et ne doive se solder que par la chute de quelques têtes.

A. J.

ASIE

Chine

La « bande des Quatre » et les anciens partisans de Lin Biao vont être jugés conjointement

De notre correspondant

Pékin. — Le procès de la « bande des quatre » sera en définitive celui d'une « bande des dix » constituée pour la circonstance. Le procureur général de la République populaire, M. Huang Huoqing, cité par l'agence Chine nouvelle, samedi 27 septembre, a, en effet, annoncé au comité permanent de l'Assemblée nationale populaire qu'il avait été décidé de lier le cas de la veuve de Mao, Mme Jiang Qing, ainsi que celui des trois autres membres du bureau politique arrêtés en même temps qu'elle en octobre 1976 (MM. Wang Hongwen, Zhang Chunqiao et Yao Wenyuan) à celui de personnages associés au complot de Lin Biao de 1971.

Il s'agit, pour ces derniers, de ceux qu'on appela à l'époque « *les quatre généraux* » de l'ancien ministre de la défense : MM. Huang Yongsheng (chef d'état-major général de l'armée) ; Wu Faxian (commandant de l'aviation) ; Li Zuopeng (commissaire politique de la marine) et Qiu Huizuo (chef des services de logistique). S'y ajoute un autre militaire, le général Jiang Tengjiao qui prit, en 1968, la direction du quartier général des forces aériennes. Enfin, à la charnière des deux groupes, figure M. Chen Boda, ancien secrétaire politique de Mao, l'un des principaux idéologues de la révolution culturelle, disparu avec l'étiquette d'« ultra gauchiste » il y a près de dix ans, et qui a atteint l'âge respectable de soixante-seize ans.

Quatre chefs d'accusation

Le procureur général a indiqué que des procès annexes seraient jugés séparément devant la Cour suprême ou le tribunal militaire, selon les cas et l'origine des accusés. Il a précisé, en revanche, qu'aucune procédure ne serait engagée contre des personnalités décédées ce qui exclut notamment un procès posthume, soit de Lin Biao et de ses proches (disparus, selon la version officielle, dans la chute de leur avion, le 13 septembre 1971, sur le territoire mongol), soit de Kang Sheng, membre du bureau politique au moment de son décès, en décembre 1975, mais officiellement dénoncé récemment comme l'un des principaux soutiens, sinon l'inspirateur de la « bande des quatre ».

M. Huang Huoqing a encore indiqué que quatre chefs d'accusation avaient été retenus contre les « prévenus » : « *sédition et complot en vue de renverser le pouvoir politique de la dictature du prolétariat* », « *accusations calomnieuses et persécutions de dirigeants du parti et de l'Etat dans l'intention de s'emparer du pouvoir politique* », « *exercice d'une dictature fasciste avec persécution et répression des cadres et des masses* », « *tentative de meurtre contre le président Mao et organisation de rébellion armée contrerévolutionnaire* ». Seuls sont considérés les « *crimes contrerévolutionnaires commis en violation du code criminel* », non « *leurs erreurs de travail, y compris les erreurs de ligne politique* ». Si la démarche est peu convaincante, compte tenu du libellé des chefs d'accusation, l'intention comme la motivation sont très claires. Le procès qui va s'ouvrir n'est pas présenté comme un procès politique, les accusés étant en principe jugés pour leurs infractions aux textes existants à l'époque de leurs « crimes », *c'est-à-dire* apparemment aux premières lois promulguées aussitôt après la Libération (de 1949) pour la répression des « contrerévolutionnaires » hostiles au pouvoir communiste. Cette formule permet de sélectionner un certain nombre d'accusés contre lesquels des charges spécifiques sont retenues, tout en laissant dans l'ombre tous ceux qui ont participé en même temps qu'eux au pouvoir.

Quant à l'accusation de tentative de meurtre contre Mao, qui a l'avantage de placer ce dernier en position de victime, elle semble principalement viser les anciens généraux de Lin Biao. Le fameux « projet 571 », attribué au maréchal défunt (ou à son fils ?), prévoyait en effet l'élimination physique, si nécessaire, du fondateur de la R.P.C. Il semble bien que plusieurs tentatives aient été faites, dans les premiers jours de septembre 1971, pour attenter à sa vie, notamment lors du voyage en train qu'il fit alors de Shanghai à Pékin.

Il va de soi que sur le fond le procès annoncé est déjà, en réalité, jugé. Chine nouvelle précise, en effet, que « *l'enquête et le procès préliminaire* » ont commencé à la fin d'avril, ce qui signifie en clair que la cause a déjà été entendue. Il y a près d'un an, au reste, que le président Hua Guofeng a cru pouvoir annoncer qu'aucun des membres de la « bande des quatre » ne serait condamné à mort. Il y a un mois environ, M. Deng Xiaoping a été encore plus loin en précisant à l'avance que les inculpés ne diraient rien qui puisse « *salir la mémoire du président Mao* ». On voit donc que la comparution judiciaire qui va avoir lieu à Pékin laisse peu de place à l'imprévu. Pour plus de sécurité, ce procès prétendu public aura lieu devant une assistance sélectionnée, et aucun observateur étranger ne sera autorisé à y assister.

Des zones d'ombre

Les dispositions annoncées par le procureur général soulèvent cependant quelques questions : pourquoi d'abord a-t-on décidé de juger conjointement Mme Jiang Qing, ses collègues du « *groupe de Shanghai* », M. Chen Boda et les généraux de Lin Biao ? Parce que, répond M. Huang Huoqing « *les deux cliques ont agi en collusion et se sont servi l'une de l'autre* », en particulier « *pendant les cinq premières années de la révolution culturelle* », c'est-à-dire avant la chute de Lin Biao. A y regarder d'un peu plus près, l'amalgame est un peu osé, si l'on en croit non seulement la participation ultérieure des « *quatre* » à « *la critique de Lin Biao* », mais aussi certains documents selon lesquels le « *Projet 571* » de l'ancien ministre de la défense avait à la fois pour but d'« *isoler Mao* » et de « *se débarrasser* » de MM. Zhang Chunqiao et Yao Wenyuan. Si soigneuses soient les précautions qui ont été prises, la crédibilité de ce qui sera publié de l'instruction et des débats judiciaires risque de souffrir de tels rapprochements.

Le choix des chefs d'accusation peut également laisser perplexe : si certains d'entre eux peuvent effectivement être caractérisés comme des infractions aux lois en s'appuyant, paraît-il, sur « *dossiers, lettres, notes, journaux intimes, pièces officielles et bandes enregistrées* », d'autres ont un caractère purement politique, en tout cas dans le contexte très agité des différentes étapes de la révolution culturelle. Entrer dans le détail des luttes politiques qui marquèrent ces années pour démontrer le rôle personnel de tel ou tel individu mettrait nécessairement en cause le comportement, souvent ambigu, d'autres personnages aujourd'hui en place et qu'il serait inopportun d'éclabousser. On pense en particulier ici à certains chefs militaires dont les options, à l'époque, ne furent pas toujours des plus claires. Pour ne rien dire de dirigeants qui ont siégé sans interruption au bureau politique depuis les débuts de la révolution culturelle, sinon plus tôt, et qui peuvent difficilement prétendre n'avoir rien su des noirs complots qui se tramaient autour d'eux et auxquels ils ont si heureusement survécu.

Personne, surtout en Chine, ne peut se faire beaucoup d'illusion sur la valeur juridique du procès qui va avoir lieu. La question est plutôt de savoir pourquoi ce spectacle judiciaire a été organisé ainsi. Il est possible que les comptes rendus des débats éclairent les intentions du pouvoir. A première vue, l'amalgame auquel on a recours et le caractère général des accusations font penser que l'on a voulu se débarrasser en bloc d'un encombrant passif militaro-gauchiste de manière peut-être expéditive, mais de telle sorte que le dossier, officiellement du moins, soit clos lorsque se tiendra le prochain congrès du parti dans quelques mois et que les verdicts prononcés aient alors l'autorité de la chose jugée. L'incertitude demeure seulement à propos des procès annexes, qui permettront de mesurer jusqu'où on entend pousser aujourd'hui la recherche des responsabilités personnelles dans les fautes commises depuis quinze ans.

ALAIN JACOB.

A TRAVERS LE MONDE

Corée du Sud

● UNE NOUVELLE CONSTITUTION a été rendue publique ce lundi 29 septembre par le gouvernement; elle devrait être soumise à référendum le 22 octobre. Les partis politiques seront dissous et des élections législatives et présidentielle devraient avoir lieu en 1981. — *(A.P., U.P.I.)*

Maroc

● Mme SAUNIER-SEITE, ministre français des universités, a dressé, le dimanche 28 septembre, devant la presse, un bilan de la visite de cinq jours qu'elle vient d'effectuer au Maroc. Mme Saunier-Seïté a rappelé tout d'abord que dix-neuf mille étudiants marocains sont inscrits en France en 1980, contre seize mille en 1979.

En sens inverse, la France enverra en 1980 quelque neuf cents coopérants pour enseigner dans les université marocaines. Mme Saunier-Seïté a demandé à son collègue marocain, M. Laraki, d'apporter son aide à la France pour les études d'arabe, car les quatre ou cinq mille arabisants que comptent les universités françaises manquent de professeurs. — *(Corresp.)*

Pakistan

● UN NOUVEL INCIDENT DE FRONTIERE a mis aux prises, dimanche 28 septembre, six hélicoptères armés afghans et les militaires d'un poste pakistanais, sans faire de victimes, a indiqué le ministère de la défense. Les appareils ont attaqué, sans avoir été provoqués, le poste de Nawa, dans la région de Mohmand, au nord-ouest de Peshawar. Ils ont « *tiré d'une distance de près de 2 000 mètres les roquettes qui ont explosé à proximité du poste* », a précisé un communiqué du ministère. — *(A.F.P.)*

Paraguay

● LE DECES DU PRESIDENT DU PARTI REVOLUTIONNAIRE DE FEVRIER, seule formation d'opposition de gauche légale au Paraguay, a été annoncé le samedi 27 septembre à Asuncion. M. Carlos Caballero Gatti est mort d'une crise cardiaque. Il avait fait récemment une tournée en Europe occidentale pour prendre contact avec des représentants de l'Internationale socialiste. Il avait été candidat à la présidence aux élections de 1963. Il était le petit-fils du général Bernardino Caballero, fondateur du parti Colorado, actuellement au pouvoir au Paraguay. — *(A.F.P.)*

Tchécoslovaquie

● MME OTKA BEDNAROVA a été remis en liberté, vendredi 26 septembre, pour raisons de santé. Souffrant d'hépatite chronique, elle a perdu 20 kilos, le tiers de son poids, depuis sa condamnation, en octobre 1979, à trois ans de prison pour son activité au sein du VONS (Comité pour la défense de personnes injustement poursuivies). — *(Reuter.)*

Tunisie

● M. BRAHIM HAYDER, l'un des principaux animateurs, en Tunisie, du Mouvement de l'unité populaire (MUP), a été assigné à résidence à Jendouba, ville du Nord-Ouest tunisien, dont il est originaire, annoncent ses proches. M. Hayder a dû rejoindre Jendouba, le vendredi 26 septembre, sans que les raisons de cette mesure lui aient été signifiées. Dans un communiqué, le Mouvement des démocrate socialistes s'est déclaré « *surpris* » de cette mesure « *qui contraste avec l'esprit d'ouverture dont se prévaut le gouvernement* ». — *(Corresp.)*

Vanuatu

● PRESQUE TOUS LES MILITAIRES DE PAPOUASIE-NOUVELLE - GUINEE qui avaient été envoyés au Vanuatu en août pour mater la rébellion sécessionniste dans l'île d'Espiritu - Santo sont rentrés dans leur pays, a annoncé lundi 29 septembre un porte-parole du ministère de la défense de Port-Moresby. — *(Reuter.)*

LA GUERRE

M. Saddam Hussein lie la conclusion d'un cessez-le-feu à la restitution par Téhéran des « terres arabes »

Tandis que les tentatives de médiation dans le conflit irako-iranien piétinent et que les Nations unies demandent aux belligérants de « s'abstenir de tout nouveau recours à la force », l'Irak se déclare prêt à un « cessez-le-feu immédiat ».

Le président irakien, M. Saddam Hussein, parlant dimanche 28 septembre à la radio, a déclaré : « *Dans notre position de glorieuse victoire contre la clique des oppresseurs iraniens, nous proclamons au monde entier que l'Irak est prêt à arrêter les combats si l'autre côté accepte cet appel sincère.* » Selon l'agence irakienne INA, le président a ajouté : l'Irak est disposé « *à négocier directement avec la partie iranienne, ou à travers une tierce partie, ou toute organisation internationale, une solution juste et honorable qui garantisse nos droits* ». Le président Hussein a affirmé que les forces irakiennes avaient accompli leur mission dans la province du Khouzistan avec rapidité et efficacité et avaient pris Khorramchahr. « *La ville a abandonné aujourd'hui sa robe de deuil pour une robe arabe de victoire* », a-t-il dit.

« *Nous ne profiterons pas de cette victoire militaire pour exiger des demandes auxquelles nous n'avons pas droit*, a encore dit le président irakien. *Nous demandons au gouvernement iranien de reconnaître juridiquement et dans les faits nos droits légitimes, à savoir : la souveraineté irakienne sur son sol national, ses eaux fluviales et maritimes, qu'il mette fin à son occupation illégale des trois îles de la Grande-Tomb, la Petite-Tomb et à Abou-Moussa (îlots du détroit d'Ormuz), et qu'il cesse son ingérence dans nos affaires intérieures et dans celles des autres pays de la région.* »

« *Cette bataille*, a-t-il poursuivi, *n'est pas seulement la nôtre mais celle de tous les Arabes pour assurer le caractère arabe du Golfe, éloigner le danger de l'expansionnisme persan ainsi que celui de l'intervention des puissances internationales.* »

Le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté dimanche soir, à l'unanimité, une résolution présentée par le Mexique et la Norvège.

Le Conseil « 1) demande à l'Iran et à l'Irak de s'abstenir immédiatement de tout nouveau recours à la force et de régler leur différend par des moyens pacifiques et conformément aux principes de la justice et du droit international ; 2) Les invite à accepter toute offre appropriée de médiation ou de conciliation ; 3) Demande aux autres Etats de faire preuve de la plus grande modération et de s'abstenir de tout acte susceptible de provoquer une escalade ou un élargissement du conflit ; 4) Exprime son soutien aux efforts du secrétaire général et son offre de bons offices (...) ; 5) Demande au secrétaire général de faire un rapport au Conseil de sécurité dans les quarante-huit heures. »

Les tentatives de négociation

Le général Zia-ul-Haq, président du Pakistan, chargé d'une « *mission de bonne volonté* » par les Etats de la Conférence islamique, venant de Téhéran, est arrivé dimanche soir à Amman (Jordanie) d'où il est parti ce lundi matin pour Bagdad. Il était également envisagé qu'il se rende en Turquie (frontalière de l'Irak et de l'Iran). L'entretien que le général Zia devait avoir, dimanche, au cours d'une escale à Paris, avec M. Giscard d'Estaing, a été reporté à ce lundi 19 heures.

A Téhéran, le général Zia, accompagné de M. Chatti (Tunisie), secrétaire général de la Conférence islamique, a été notamment reçu dimanche par le président Bani Sadr qui avait rejeté la veille toute « *médiation* ». Un entretien a également eu lieu, réunissant MM. Bani Sadr, Zia, Chatti et M. Yasser Arafat, président de l'O.L.P., qui s'est offert de son propre chef comme médiateur. M. Bani Sadr a déclaré de tels entretiens « *utiles* » pour établir le bon droit, mais il a ajouté : « *La meilleure façon de mettre fin au conflit irako-iranien serait, pour le monde islamique, de montrer qu'il n'est pas neutre mais soutient le droit, et qu'il s'efforce de faire comprendre à l'Irak que l'agression dirigée contre l'Iran est une attaque contre l'Islam et la communauté islamique.* »

L'émir du Koweït, Cheikh Jaber, et le président algérien Chadli seraient tous deux « *impatients* » de mener une mission de bons offices entre l'Irak et l'Iran en vue d'arrêter « *l'effusion du précieux sang islamique* », rapporte ce lundi le quotidien koweïtien *As-Siassa*. Selon le journal, cette mission ne serait entreprise que si les belligérants, qui ont de bonnes relations avec l'Algérie et le Koweït, acceptaient au préalable le principe d'une telle médiation. A Alger, a annoncé l'agence A.P.S., le président Chadli s'est entretenu samedi par téléphone avec le président iranien tandis que le ministre algérien des affaires étrangères M. Benyahia recevait l'ambassadeur d'Irak.

Une mise en garde américaine

A Washington, M. Christopher, secrétaire d'Etat adjoint américain, a mis en garde, dimanche, l'Union soviétique contre toute tentative d'intervention militaire en Iran. « *Les Etats-Unis sont fermement opposés à tout démantèlement de l'Iran. J'espère que les Soviétiques comprennent que toute tentative de leur part d'envahir l'Iran serait considérée comme étant de la plus grande gravité par les Etats-Unis* », a déclaré M. Christopher au cours d'une émission télévisée.

Se déclarant inquiet de l'« *escalade* » dans le conflit entre l'Irak et l'Iran, il a ajouté « *le fait que nous soyons neutres ne signifie pas que nous restons passifs. Nous nous efforçons de parvenir à un arrêt rapide des hostilités* ». Il a reconnu que les Etats-Unis n'étaient pas bien placés pour obtenir un arrêt des hostilités, mais ils suivent, a-t-il dit « *avec le plus grand espoir* » la mission du général Zia.



(Dessin de KONK.)

L'Irak aurait renforcé sa présence militaire aérienne dans le sud du Golfe

Huit jours après le déclenchement du conflit irano-irakien, la situation militaire demeure confuse et les communiqués des états-majors contradictoires. Apparemment, les deux capitales envisagent que la guerre se prolonge : l'Irak a informé le Japon — et sans doute les autres pays intéressés — que la Foire de Bagdad, qui devait se tenir du 1er au 15 octobre, était reportée au moins au 15 novembre, et l'agence de presse irakienne a annoncé dans une dépêche de Londres que Téhéran avait demandé des armes à la Turquie, ce que confirme notre correspondant à Jérusalem. L'agence irakienne ajoute que le colonel Kadhafi aurait proposé à Ankara de payer le double du prix pour le matériel et les pièces détachées qui seraient livrés.

En attendant, l'attention se porte à nouveau sur le détroit d'Ormuz à la suite des informations du *Financial Times*, se référant à ses correspondants à Bahrein et à Washington, selon lesquelles l'Irak a renforcé sa présence militaire aérienne dans le sud du Golfe. Ces informations sont confirmées de source privée à Téhéran. Bagdad aurait envoyé au moins un transport de troupes, plusieurs hélicoptères Super-Frelon, servant également à transporter des hommes, en plus de ceux qui avaient été dépêchés sur place la semaine dernière.

Bien que l'Irak ait déclaré ne pas avoir de revendications sur les trois îlots du détroit d'Ormuz, Petite-Tomb, Grande-Tomb et Abou-Moussa, ces « *territoires arabes* », selon Bagdad, devant relever de la souveraineté de l'Etat des Emirats arabes unis, certains se demandent si les forces irakiennes n'envisagent pas une intervention dans ce secteur avec l'appui éventuel d'autres forces arabes.

On ne peut non plus écarter une opération préventive ou de dissuasion, le président Bani Sadr ayant déclaré dans une interview à *Newsweek* : « *Les Irakiens et les Américains ont un objectif commun, le renversement du régime révolutionnaire en Iran. Depuis le début, les Américains n'ont jamais été neutres.* » Interrogé au sujet d'un éventuel blocus du détroit d'Ormuz, il a répondu : « *C'est une possibilité. Si nous sommes attaqués de tous les côtés, nous ne resterons certainement pas assis à nous tourner les pouces.* »

Tandis que les opérations se poursuivaient, ce lundi 29 septembre l'Irak a affirmé dimanche que ses forces avaient pénétré à 80 kilomètres à l'intérieur de l'Iran, et que de violents combats se poursuivaient autour des trois principales villes de la province pétrolière du Khouzistan, à savoir Abadan, Khorramchahr et Ahwaz, dont la chute a été démentie par Téhéran (voir l'article d'Eric Rouleau). En revanche, l'état-major irakien a emmené des journalistes visiter la localité de Mehran, située à 13 kilomètres à l'intérieur de l'Iran. La majorité de la population, estimée à vingt-cinq mille personnes, semble avoir fui la ville avec la garnison iranienne.

Pas de formation de gouvernement en exil

D'une façon générale, il ne semble pas que les populations des provinces qui ont réclamé leur autonomie, comme le Kurdistan et le Khouzistan (Arabistan pour les Arabes), se soient soulevées. Toutefois, le Front de libération de l'Arabistan déclare avoir lancé plusieurs opérations, au cours de la semaine écoulée, contre des installations militaires et économiques. Ses militants auraient, entre autres, endommagé le siège de la société de gaz, près d'Ahwaz, et pris des troupes iraniennes dans une embuscade. Un communiqué du commandement militaire sud retransmis par Radio-Abadan, confirme l'information et appelle la population à aider à l'arrestation des « mercenaires » qui guident l'artillerie irakienne par des messages codés.

Sur le plan politique, les amis de l'amiral Madani — ancien candidat à l'élection présidentielle, passé depuis dans l'opposition — annoncent à Paris qu'il s'est enfui d'Iran il y a une dizaine de jours en compagnie de deux ou trois anciens ministres de M. Bakhtiar, notamment M. Amouzeggar. M. Madani se trouverait actuellement en Europe et ses amis reprochent à M. Bakhtiar de voir en lui un rival, et de ne pas lui faciliter les contacts.

Pour sa part, l'ancien premier ministre, qui a tenu une conférence de presse en France, samedi, a démenti vouloir former un gouvernement en exil, contrairement à ce qu'il avait dit quelques jours plus tôt à Antenne 2 (*le Monde* daté 28-29 septembre). Il a admis s'être rendu au Caire, mais a affirmé n'avoir pas rencontré l'héritier impérial. — *(A.F.P., Reuter, A.P.)*

Israël

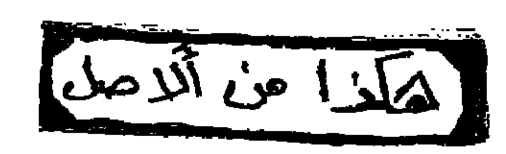
M. MOSHE DAYAN : il faut se résoudre à négocier avec les Palestiniens.

Jérusalem *(A.F.P.)*. — M. Moshe Dayan, ancien ministre des affaires étrangères, a déclaré samedi 27 septembre qu'Israël devait « *se résoudre à négocier avec les Palestiniens* ». « *C'est avec les gens qui vivent ici que nous sommes appelés à traiter. D'une manière ou d'une autre, ces gens consulteront l'O.L.P., avec laquelle ils s'identifient, j'en ai la conviction profonde* », a-t-il précisé à la radio israélienne.

Interrogé sur l'extrémisme croissant des Palestiniens des territoires occupés, M. Moshe Dayan a répondu : « *Ils peuvent difficilement souhaiter autre chose qu'un Etat indépendant à partir du moment où les pays européens les engagent en ce sens. Les Palestiniens sont donc extrémistes dans leur manière de formuler leurs revendications, mais ils sont loin de souhaiter une guerre dont ils seraient les premières victimes.* »

M. Moshe Dayan a souligné d'autre part que les pays européens cherchaient à trouver des formules au problème du Proche-Orient qui préservent leurs intérêts. « *Nous devons en tenir compte, c'est-à-dire renoncer à certains projets marginaux. Mais, sur l'essentiel, Israël doit poursuivre sa tâche* », a-t-il ajouté faisant allusion à la politique des implantations israéliennes dans les territoires occupés.

● *Le maire de Kalkylia, en Cisjordanie*, a été libéré après versement d'une caution de 100 000 livres israéliennes (environ 7 000 francs) par les autorités militaires israéliennes, a annoncé la radio israélienne, dimanche 28 septembre. M. Hadj Amin El Nasser avait été arrêté il y a une semaine (*le Monde* du 25 septembre), car il était soupçonné par le gouverneur militaire de Judée et de Samarie (Cisjordanie), d'avoir fomenté des « *agitations* ». — *(A.F.P.)*



ENTRE L'IRAK ET L'IRAN

Bagdad s'installe dans la guerre

De notre envoyé spécial

Bagdad. — L'Irak s'installe dans la guerre en musique. A longueur de journée, on peut voir à la télévision ou entendre à la radio une chorale qui chante le même air, mi-marche militaire, mi-cantique. L'œuvre est étrange, mais elle correspond sans doute à la situation actuelle dans un pays partagé entre la mobilisation pour le combat et la célébration des victoires, qui se confond souvent avec l'exaltation du régime et surtout celle d'un homme, M. Saddam Hussein, dont la radio clame que toutes les femmes de l'Irak sont, au sens moral, ses *« filles »*. Ces chants sont entrecoupés d'extraits de discours *exaltés et de* communiqués militaires où l'on indique d'une voix grave le bilan des pertes irakiennes lors des opérations en cours. Obsédante, la radio fonctionne au maximum de sa puissance, à l'entrée des ambassades d'Irak dans les pays voisins, dans les nombreux postes de la police des frontières qu'il faut franchir pour accéder à *Bagdad par la route, dans les taxis* et les autobus où s'entassent des familles d'étrangers qui fuient non seulement Bassorah, dans le Sud, mais aussi la capitale soumise à quelques bombardements imprécis et où la vie devient, chaque jour, plus compliquée.

« Notre chantier est situé à 1 kilomètre du terrain d'aviation. Les avions iraniens ont manqué les pistes lors du raid auquel j'ai assisté, mais ils reviendront, n'en doutez pas. Quand les SAM de la défense irakienne ratent leurs objectifs, elle retombent n'importe où. Nos femmes étaient affolées, nous partons. »

L'homme qui parlait ainsi samedi *matin 27 septembre était un Français* de l'entreprise Fougerolles, attendant qu'on fasse le plein de son véhicule, *quelque part au bord de la longue* route plate et droite qui relie Bagdad à la Jordanie. On mesure, en parcoucourant ces centaines de kilomètres désertiques, que, dans la région, la superficie totale d'un pays n'a aucune signification. L'Irak, c'est une grande étendue aride à l'ouest et, en infiniment plus petit, un pays utile, large en moyenne de 150 kilomètres, qui commence à partir de *l'Euphrate*, à l'est. Quand on a vu le contraste entre les régions occidentale et orien*tale, on comprend mieux le sens* d'un combat visant à imposer le *« retour à la frontière naturelle »* à un gouvernement iranien qu'on appelle ici le *« régime persan raciste »*.

Ne pas être les gendarmes du Golfe

D'après ce que disent les officiels irakiens, les éléments armés irakiens qui se trouvent actuellement en Iran, au-delà de cette *« frontière naturelle »*, serviront seulement de moyen de pression pour amener Téhéran à reconnaître que *« le Chatt-El-Arab est une rivière irakienne »*. *Aucun* cessez-le-feu ne sera signé, aucune mission de conciliation ne pourra *réussir, répète-t-on*, tant que l'accord « léonin » de 1975 ne sera pas annulé. C'est d'ailleurs ce qu'a déclaré samedi M. Hammadi, le ministre irakien des affaires étrangères, au cours d'une conférence de presse. *« L'accord 1913*, a-t-il dit, (qui reconnaissait à l'Irak la souveraineté sur tout le Chatt el-Arab) *définit exactement où se trouve la frontière. Nous voulons que cet* accord soit respecté. Cela n'est pas *négociable. »*

M. Hammadi, qui a affirmé que les troupes de Bagdad contrôlaient Ahwaz, une ville située dans le sud de l'Iran, a *ajouté que l'Irak pour*suivait son offensive jusqu'à ce que les Iraniens se montrent *« raisonnable »* et reconnaissent que le Chatt-el-Arab est un fleuve irakien. Le ministre a encore déclaré qu'il est faux de dire que l'Irak a cessé ses exportations de pétrole. *« Elles ont décru, mais elles ne sont pas tombées à zéro »*, a-t-il dit. *« Nous allons entreprendre tous les efforts possibles pour les ramener à un niveau normal (...). Nous réfléchissons avec d'autres pays arabes et les producteurs non arabes, pour trouver le moyen d'accroître la production de pétrole. »*

Bagdad, a-t-il dit, n'a pas l'intention d'être le gendarme du Golfe. Il s'en est pris aussi au projet américain de réunir un certain nombre de puissances occidentales pour garantir la liberté de navigation dans le détroit d'Ormuz. *« Ce serait un encouragement à l'Union soviétique à réagir. La politique la meilleure pour les super-puissances, c'est de rester en dehors du conflit. »*

Veille martiale

Tous les pays arabes sont appelés à soutenir le combat de Bagdad contre la *« clique réactionnaire de Téhéran »*. Un hebdomadaire officieux en langue arabe accuse la Syrie d'aider l'Iran. En revanche, *l'attitude de l'Arabie Saoudite et de* la Jordanie est donnée en exemple. Des Jordaniens se sont présentés à l'ambassade d'Irak, à Amman, pour s'enrôler dans l'armée de M. Saddam Hussein. Jusqu'où peut aller l'aide jordanienne ? Sur la route Amman-Bagdad, nous avons croisé de nombreux camions porte-chars vides. Feront-ils le trajet, à plein, en sens *inverse ? A part ces camions et les* autobus de réfugiés, rien n'indique, quand on fait les premières centaines *de kilomètres en territoire irakien à* partir de la Jordanie, que le pays est en guerre.

Les choses se compliquent à une trentaine de kilomètres de la capitale. Cela commence par d'immenses embouteillages dans la chaleur accablante et sous le regard indolent des jeunes gens chevelus de la garde civile, armés de mitraillettes imposantes. Parfois une rumeur circule : alerte. Il est de bon ton, dans ces *cas-là, de plonger en chœur dans le* fossé, mais, pour notre part, nous n'avons pas vu l'avion ennemi *annoncé*. En ville, c'est d'un pas de plus en plus traînant que la population se réfugie dans d'incertains abris quand sonnent les sirènes. Cela arrive plusieurs fois par jour, sans susciter de panique apparente. La précaution à prendre est de ne pas monter dans les ascenseurs, le courant étant généralement coupé pendant les alertes. L'une de celles-ci a *eu lieu samedi alors que le président* Saddam Hussein faisait un tour en ville pour rendre visite aux volontaires de la défense civile dans les quartiers résidentiels. La presse de dimanche souligne qu' *« il a continué sa visite dans les maisons des citoyens malgré le raid »*. Comme on on le recommande, les chauffeurs consciencieux ont enduit de boue la carrosserie de leurs véhicules pour mieux *« se confondre avec la nature »*. La plupart se contentent cependant de peinture verte sur leurs phares pour satisfaire aux consignes d'obscurité : plus d'éclairage, pas de lumière dans les immeubles élevés, *notamment les hôtels ; à défaut de* mesures de protection efficaces, on a créé une ambiance de veille martiale...

Les sirènes ne résonnent pas toujours pour rien la nuit. Il arrive qu'un appareil iranien vienne lâcher quelques bombes sur des objectifs déterminés. La D.C.A. irakienne n'est pas *avare de munitions dans ces cas-là*, mais, étrangement, on ne voit jamais d'avions irakiens au-dessus de Bagdad. Peu précis dans leurs tirs, les pilotes iraniens réussissent au moins à empêcher les habitants de Bagdad de dormir.

L'opinion la plus répandue ici est que cette situation risque de se prolonger, l'aviation iranienne restant en mesure de répliquer par des raids à l'avance au sol de l'armée irakienne. *Sur le terrain, celle-ci contrôle suf*fisamment la situation pour que différents voyages, notamment à Basra, *aient été organisés pour la presse*. Invités par un fonctionnaire du ministère de l'information à répondre à des questions dans le cadre d'un « sondage » concernant l'opinion internationale sur le conflit, les journalistes sont considérés comme des hôtes du pays. Les Irakiens semblent se faire une bonne opinion de la France, après avoir lu dans leurs *journaux que M. Barre avait déclaré* samedi, au cours d'une conférence de presse, à Vienne, que *« les mesures défensives prises par l'Irak visaient à la récupération des territoires usurpés par l'Iran »*. Tels sont, du moins, les propos rapportés par le *Bagdad Observer*.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Téhéran, ville fantôme

(Suite de la première page.)

Il n'en reste pas moins, que les Téhéranais, malgré le scepticisme que beaucoup d'entre eux expriment quant à la réalité de l'intervention aérienne de l'ennemi, appliquent rigoureusement les consigne de défense civile sous la vigilante surveillance des miliciens, et gagnent des abris de fortune *toutes* les fois que l'alerte est donnée.

La situation paraît être analogue dans diverses autres agglo*mération éloignées du théâtre* des opérations. A Tabriz, par exemple, où nous nous trouvions samedi, la ville, à proprement parler, est indemne malgré les « visites » quotidiennes des Mig irakiens. Ceux-ci ont pilonné une fois l'aéroport, la raffinerie et une centrale thermique en construction par la société Alsthom, suscitant le départ des techniciens français. Là aussi, les dégâts ont été minimes et les pertes humaines insignifiantes, selon des témoins oculaires.

La pénurie d'essence

En revanche, la pénurie d'essence — unique produit qui a été rationnée jusqu'ici — pose un sérieux problème à la population. La circulation entre le poste de Bazargan, à la frontière de la Turquie, l'un des deux pays d'accès qui demeurent ouverts aux voyageurs venant d'Occident, et *Téhéran*, est *virtuellement* nulle. On croise sur les grandes routes, essentiellement des autocars, des camions de ravitaillement, et des véhicules militaires. A notre arrivée à Tabriz, des queues interminables de voitures étaient immobilisées devant des pompes à essence qui ne fonctionnaient pas en raison d'une panne d'électricité. Devant l'une *d'elles, des centaines de taxis* couleur orange stationnaient sur plusieurs kilomètres, pare-chocs contre pare-chocs.

Même spectacle à Téhéran, où toutes les voitures privées (plusieurs centaines de milliers) ne sont pas autorisées à circuler, comme dans le reste du pays, de l'aube à la tombée de la nuit. Les véhicules de transport en com*mun — autobus et taxis collec*tifs — ont parfois du mal à se ravitailler. Les Téhéranais attendent une heure, parfois deux, avant de pouvoir trouver une place dans une voiture qui les conduira à proximité de leur lieu de travail. Beaucoup parcourent des kilomètres à pied, et certains ne parviennent pas à rentrer chez eux le soir. Le plus *étonnant* est que l'on relève rarement la moindre doléance ou manifestation de mauvaise humeur.

Les Iraniens auraient pourtant d'autres raisons de se plaindre. Les fréquentes pannes d'électri*cité, parfois prolongées, pertur*bent gravement la vie quotidienne et tendent à paralyser la vie économique du pays. Les industries qui ne disposent pas de leur propres générateur sont paralysées. Des boulangeries ne fonctionnent plus, mais malgré cela, le pain, comme toutes les autres denrées essentielles, ne manquent pas dans la plupart des quartiers de la ville. Les ménagères ont du mal à cuisiner, et les restaurants servent le plus souvent des repas froids. La partie haute de la ville est parfois privée d'eau courante, celle-ci étant pompée par des installations électriques. Certains tronçons du réseau té*léphonique sont détraqués*. Deux quotidiens de Téhéran n'ont pas pu paraître dimanche après-midi en raison d'une longue panne d'électricité. Pénurie d'hydrocarbures, de pièces de rechange ou simple mesure d'économie ? On ignore les causes de ces perturbations dans un pays imbibé de pétrole, et qui ne manque pas non plus de moyens financiers.

Mis à part les fonds gelés dans les banques américaines, le gouvernement de Téhéran dispose aujourd'hui de 6 à 8 milliards de *dollars placés sur les* marchés internationaux. Lourdement dépendant de l'étranger tant pour les biens de consommation que d'équipement, l'Iran poursuit tant bien que mal ses importations grâce aux voies de communication qui subsistent avec l'U.R.S.S. et la Turquie. Au poste frontière de Bazargan, nous avons pu dénombrer plus d'une centaine de *camions géants chargés de mar*chandises en provenance d'Occident, y compris de l'Europe des Neuf et des Etats-Unis où certains fournisseurs et non des moindres continuent à tourner l'embargo décrété. Si les réserves financières de l'Etat devaient s'épuiser au fil des semaines ou des mois à venir, les responsables ne doutent pas qu'ils trouveront aisément des bailleurs de fonds tout disposés à accorder des prêts à un pays aussi potentiellement solvable que l'Iran.

D'autres facteurs contribuent à entretenir le moral de la population dont la fibre patriotique a très certainement vibré, à en juger par des conversations, que nous avons eues dans la capitale, mais aussi au hasard de rencontres avec de simples citoyens vivant dans des agglomérations s'étirant sur plus d'un millier de *kilomètres*, il est *non moins* certain que les Iraniens sont politiquement divisés tout autant qu'à la veille de la guerre. Ils ne se *privent d'ailleurs pas de criti*quer tel ou tel parti ou dirigeant, parfois même l'iman Khomeiny en personne. Mais en même *temps, la grande majorité de nos* interlocuteurs paraissaient décidés à faire bloc derrière leur gouvernement pour *« expulser les envahisseurs irakiens »*. Le mouvement de volontariat a été à tel point puissant que les autorités refoulent de nombreux candidats qui souhaitent s'engager dans les forces armées. En outre, la radio a diffusé des communiqués pour décourager les habitants de certaines villes, comme Tabriz, d'offrir leur sang, les stocks accumulés en une semaine étant *« plus que suffisants »*.

L'opinion la plus répandue est que l'Irak n'est que l'instrument des *« impérialistes »* occidentaux, les *Etats-Unis en tête, dont l'ob*jet serait uniquement la suppression des acquis de la révolution iranienne ou pour le moins l'affai*blissement de la République* islamique qui servirait les visées hégémoniques tant de Washington que de Moscou. En privé, des responsables vous diront que l'Union soviétique tirerait profit à terme de la guerre en cours qui rendrait tant l'Iran que l'Irak plus dépendants de l'aide du Kremlin, militaire pour Bagdad, économique pour Téhéran.

Quoi qu'il en soit, tous les partis politiques, nationaliste, centriste, de gauche, marxiste ou musulmans, légalement re*connus ou dans la clandestinité*, appellent la population à la résistance. Le quotidien du président Bani Sadr a adopté depuis peu une attitude *cordiale* à l'égard des moudjahidin du peuple (musulmans progressistes) pourtant dénoncés naguère comme des agents de l'étranger. Le procès de M. Saadati, l'un des dirigeants de cette formation, a été ajourné. Selon une information non confirmée, le parti démocratique kurde a appelé dimanche ses maquisards à re*tourner leurs armes contre* les *« agresseurs irakiens »*.

Plus importante encore est l'attitude des arabophones du Khouzistan, sur laquelle les Irakiens misaient pour faciliter leur pénétration dans cette province riche en pétrole. Selon un voyageur digne de foi qui vient d'arriver de la région, les habitants d'origine arabe opposeraient aux assaillants une résistance aussi acharnée que celle de leurs compatriotes appartenant aux autres ethnies.

Des renforts envoyés au Chatt-el-Arab

L'état-major général iranien est décidé, selon un communiqué dif*fusé dimanche, à ralentir et éven*tuellement à cesser totalement ses attaques aériennes contre les objectifs situés en Irak, et cela *afin de concentrer ses forces dans* le sud du pays. Les divisions blindées et d'artillerie lourde normalement stationnées à Ispahan, Chiraz, Meched, ont été acheminées vers la région du Chatt-el-Arab où plusieurs unités sont arrivées dimanche.

Selon des informations puisées de source privée, mais sûre, aucune des grandes villes du Khou*zistan n'avait été encore occupée* par l'armée irakienne dimanche soir. On pouvait encore communiquer téléphoniquement avec Abadan, Khorramchahr et Ahwaz, capitale de la province. Cette dernière était soumise à un feu nourri d'artillerie lourde ; à en juger par le type d'obus utilisé (130 millimètres), il semble que les canons irakiens étaient situés dimanche à une vingtaine de kilomètres de la ville. Huit cents citoyens soviétiques — techniciens qui construisaient une centrale thermique, ainsi que les membres de leur famille, — ont fui cette zone de combats pour se réfugier à Téhéran. La situation paraît *plus sérieuse à Khorramchahr*, principal port commercial du pays. La ville est constamment pilonnée par mer et par air, *et de furieux combats se poursui*vaient dimanche soir dans les faubourgs nord. On ignorait lundi matin si l'armée de terre irakienne avait réussi à élargir sa brèche. A Abadan, la raffinerie la plus importante brûlait encore lundi matin ; l'incendie n'a pu être maîtrisé en raison d'émanations provenant de larges stocks d'ammoniaque. Même si ces installations devaient être détruites, disent les officiels, les autres raffineries situées hors du Khouzistan sont en mesure de couvrir les besoins du pays.

Parallèlement, les batailles se poursuivaient lundi matin tout au long de la frontière occidentale de l'Iran. *Les forces irakiennes ont*, en revanche, réussi trois percées dans le secteur de Qasr-e-Chirin, qui serait virtuellement occupée, *selon les Iraniens. (Voir notre synthèse militaire.)*

D'une manière générale, les observateurs occidentaux à Téhéran estiment que le conflit armé risque de se prolonger. Les Iraniens sont, en effet, confiants dans leur supériorité militaire. Ils font remarquer que les forces irakiennes ne peuvent contrôler un territoire et vaincre une population trois fois supérieurs aux leurs. A l'heure actuelle, la seule issue paraît être d'ordre politique.

ERIC ROULEAU.

Tout en évitant d'être mêlés au conflit

Les Israéliens considèrent que l'Irak est un bien pire ennemi que l'Iran

De notre correspondant

Jérusalem. — De deux mots choisir le moindre : depuis le début du conflit entre l'Irak et l'Iran, telle est la secrète devise des stratèges israéliens. Pour Israël, l'Irak est un bien pire ennemi que l'Iran. C'est un adversaire plus direct et plus dangereux. Tous les commentaires publiés ici le démontrent. Israël craint par-dessus tout que l'Irak ne renforce considérablement sa puissance militaire et n'établisse une véritable hégémonie sur le Golfe.

Dans cet état d'esprit, le vice-ministre israélien de la défense et le quotidien *Maariv*, qui rapportait ses propos, ont provoqué *un vif émoi*. Ils ont exprimé tout haut ce que chacun préférait penser tout bas. M. Mordechaï Zipori aurait dit que si Téhéran mettait un terme à sa *politique « anti-israélienne »* Israël pourrait aider l'Iran en lui fournissant du matériel militaire. Par exemple des munitions et des missiles mer-mer Gabriel de fabrication israélienne (dont les navires iraniens ont été équipés au temps du chah, lorsque les relations entre Israël et l'Iran étaient tout aussi étroites que discrètes). Peut-être M. Zipori pensait-il aussi à des livraisons de matériel d'origine américaine dont dispose l'armée israélienne et qui fait actuellement gravement *dé*faut à l'Iran, au point que ce pays tente une négociation à ce sujet avec la Turquie.

Les milieux gouvernementaux n'ont guère apprécié l'incartade du vice-ministre de la défense en faisant savoir que la position *offi*cielle est pour le moment d'observer une certaine neutralité. C'est aussi l'avis des dirigeants de l'opposition puisque M. Pérès, président du parti travailliste, a déclaré, le 28 septembre, qu'Israël *« devait veiller à ne pas être mêlé au conflit du golfe Persique »*. Cependant, M. Zipori n'est pas seul à avoir laissé entendre les préférences israéliennes. Elles se sont aussi manifestées dans les propos tenus par le chef des services de renseignements militaires, *le général* Yehoshua Saguy, qui, lors d'une interview télévisée, a clairement manifesté sa surprise en apprenant que les Iraniens *n'avaient pas encore* bombardé le réacteur nucléaire en cours de construction près de Bagdad. *« Si j'étais Iranien*, a-t-il ajouté, *je m'inquiéterais vivement des effets que pourraient avoir cette guerre dans quatre ou cinq ans en sachant que l'Irak sera à coup sûr une puissance nucléaire à la fin des années 80. »*

Les Israéliens n'oublient pas qu'avant la révolution islamique ils entretenaient de bons rapports avec le gouvernement du chah. En échange d'une assistance technique dans divers domaines en matière d'équipements et de travaux *publics* particuliers, l'Iran fournissait aux Israéliens l'essentiel de leurs approvisionnements en pétrole.

Israël paie très cher l'arrêt des fournitures iraniennes d'autant que les puits de pétrole du Sinaï *ont été* rendus à l'Egypte. Depuis un an et demi, Israël éprouve les plus grandes difficultés à s'approvisionner. A part l'Egypte (qui, *dans le cadre du traité de paix*, s'est engagée à vendre du pétrole à Israël et le Mexique, le gouvernement de Jérusalem n'a pas trouvé d'autre fournisseur, et *il* est obligé d'effectuer près de 40 % de ses achats sur le marché libre. Ce conflit est, d'autre part, en train de faire remonter les cours sur le marché libre et cette tendance ne peut que s'accroître au cours des prochains mois.

Voilà pourquoi Israël fait appel de nouveau aux Etats-Unis avec une insistance redoublée, ce qui risque d'ailleurs d'envenimer les relations entre Jérusalem et Washington.

En juin 1979, les Etats-Unis se sont engagés à fournir du pétrole à Israël *« en cas d'urgence »*, c'est-à-dire au cas où le gouvernement de Jérusalem éprouverait des difficultés insurmontables pour couvrir les besoins du pays. Le principe est acquis mais des *négociations* ont échoué à trois reprises sur l'interprétation du mot *« urgence »*. Devant la situation dans le golfe Persique, les *Israéliens on demandé une nou*velle réunion la semaine dernière, mais celle-ci n'a pas permis un accord et, dans l'entourage de la *délégation israélienne*, on déclare avec colère que les Américains se montrent toujours aussi « inflexibles » tandis que l'on explique que très bientôt le prix du pétrole aura atteint un niveau bien au-dessus des moyens de l'économie israélienne, déjà en péril. L'amertume est telle dans les milieux gouvernementaux de Jérusalem que l'on accuse les Américains d'exercer dans cette affaire une pression très nette pour obtenir un assouplissement de la position israélienne dans les négociations sur l'autonomie à la relance desquelles le président Carter tient tant.

FRANCIS CORNU.

L'interruption des livraisons de pétrole

« Nous pouvons tenir au moins quinze mois » *déclare M. Giraud*

« L'approvisionnement irakien représentait un cinquième de la consommation française », a souligné M. Giraud, le 28 septembre au Club de la presse d'Europe 1. *« Vous venez de dire que nous avons cent vingt jours de stocks, disons plus de trois mois puisqu'il ne faut pas compter les derniers jours. Cela veut dire que par nos stocks, nous pouvons tenir au moins quinze mois en cas d'interruption totale de l'approvisionnement irakien.*

» Si l'on veut apprécier plus complètement la situation, a ajouté le ministre de l'industrie, *on peut également rappeler que l'approvisionnement irakien est du même ordre de grandeur que ce que représentait l'approvisionnement iranien au moment où la crise iranienne est née. A l'époque, les stocks étaient plutôt bas dans le monde entier ; actuellement, ils sont beaucoup plus importants, et vous savez qu'à la veille de la crise on avait constaté un excédent de production d'environ 2 millions de barils par jour, alors que l'Irak représente à peu près 3,5 millions de barils par jour. On voit qu'en principe cette crise se présente internationalement plus facilement que ne se présentait la disparition de l'approvisionnement iranien en son temps. Bien entendu, les circonstances politiques sont beaucoup plus complexes dans le Golfe ; il faut donc dire tout cela avec infiniment de prudence. »*

Si les autorités françaises ne semblent donc pas très inquiètes de l'arrêt des livraisons de pétrole par l'Irak et l'Iran, il n'en est pas de même des dirigeants indiens. Mme Indira Gandhi a précisé le 27 septembre que le conflit dans le Golfe aurait *« de grandes répercussions sur l'économie indienne »*. New-Delhi achète annuellement 16 millions de tonnes de brut, dont les deux tiers aux deux belligérants. Selon l'agence United News of India (UNI), l'Inde aurait donc décidé d'acheter 300 000 tonnes de pétrole brut *sur le marché libre*, afin de relever le niveau des stocks. Un achat au prix fort puisque les prix sur les marchés libres se sont raffermis depuis le 26 septembre.

Oléoduc saboté

Sur le terrain, des précisions ont été apportées, le 27 septembre, sur les causes de l'interruption de l'écoulement *du pétrole irakien* vers les ports méditerranéens. Selon des sources autorisées à Ankara, l'oléoduc qui relie les gisements de Kirkouk à Dortyol en Turquie aurait été saboté. L'explosion, dit-on, se serait produite près de Silopi, petite sous-préfecture située en Turquie à 12 kilomètres de la frontière irakienne. Les réparations auraient déjà *débuté et le pipe-line pourrait* être remis en service dans dix jours.

En ce qui concerne l'autre pipe-line qui part de Kirkouk et aboutit — par deux branches séparées — à Tripoli au Liban et à Banias en Syrie, l'arrêt serait dû, affirme-t-on à Damas, à l'endommagement de certaines installations pétrolières irakien*nes par les raids aériens iraniens*. On confirme cependant dans la capitale syrienne que ce pays avait auparavant donné son accord à la demande présentée jeudi dernier par l'Irak de reprendre le pompage de son pétrole jusqu'à Tripoli à travers le territoire syrien. Cette branche, dont l'activité avait été interrompue de 1976 à 1978 en raison d'un conflit financier entre l'Irak et la Syrie sur les droits de transit n'avait pas été remise en service ensuite pour des raisons de sécurité.

Alors que les milieux pétroliers occidentaux s'interrogent sur l'ampleur des dégâts causés aux *installations de production et de* transport de brut des deux belligérants, plusieurs pays de l'OPEP annoncent qu'ils sont prêts à accroître leur production en cas de pénurie. Après le Venezuela, les Emirats arabes unis ont précisé qu'ils pourraient *« reconsidérer leur niveau de production en cas de véritable pénurie de l'offre de brut »*. Les Emirats avaient annoncé la semaine passée leur intention de réduire leur production de 10 % à compter du 1er octobre.

Le Mexique, en revanche, nous signale notre correspondant à Mexico, n'accroîtra pas sa production. Le ministre du patrimoine, *M. José Andres Oteyza*, a déclaré : *« Notre capacité installée ne nous permet pas d'ouvrir ou de fermer des robinets comme bon nous semble. Le développement de notre capacité d'extraction des hydrocarbures ne peut pas se faire plus rapidement que prévu. Les exportations, qui s'élèvent à 1 million de barils par jour, n'augmenteront pas. »*

Le Mexique, qui n'est pas membre de l'OPEP, n'en suit pas moins avec inquiétude le conflit actuel au Proche-Orient, du fait notamment des pressions dont ce pays fait l'objet pour accroître sa production. — *(A.F.P., Reuter.)*

Égypte

● *Le dixième anniversaire de la mort de Nasser* a été marqué en Egypte par une cérémonie officielle au siège du parti national démocrate, au Caire. *Le géné*ral Moubarak, secrétaire général de ce mouvement et vice-président de la République a, à cette occasion, au nom du président Sadate, rendu hommage *« aux réalisations de Nasser en Egypte, dans le monde arabe et le tiers-monde »*. — *(Corresp.)*

● *L'Association de solidarité franco-arabe (1) et la Ligue des étudiants unionistes nassériens* organisent à Paris les 30 septembre et 1er octobre un colloque à l'occasion du dixième anniversaire de la mort de Gamal Abdel Nasser, sur le thème *« Nassérisme et nouvel ordre mondial »*. Ce colloque sera co-présidé par MM. Jacques Berque, professeur au Collège de France, et Khaled Mohieddine, compagnon de Nasser.

(1) 12-14, rue Augereau, 75007 Paris. Tél. : 705-81-45.

Le Monde

politique

LES ÉLECTIONS

Nous publions, dans les pages qui suivent, les résultats des élections sénatoriales qui ont eu lieu, dimanche 28 septembre, dans les trente-huit départements métropolitains de la série renouvelable (95 sièges), dans deux territoires d'outre-mer : la Polynésie française (1 siège), les îles Wallis-et-Futuna (1 siège) et dans un département d'outre-mer : la Guyane (1 siège). La désignation, intervenue le 24 juin dernier, des deux sénateurs sortants (MM. Pierre Croze, R.I., et Jacques Habert, non insc.), comme représentants des Français vivant hors de France par le Conseil supérieur des Français de l'étranger, sera ratifiée par le Sénat lors de la première séance de la session d'automne.

Pour chaque département, nous indiquons le nombre de sièges à pourvoir, en tenant compte, le cas échéant, de la création de sièges supplémentaires, puis les noms des sénateurs sortants, en précisant ceux d'entre eux qui ne se représentaient pas.

Les noms des élus ou des réélus apparaissent toujours en italique.

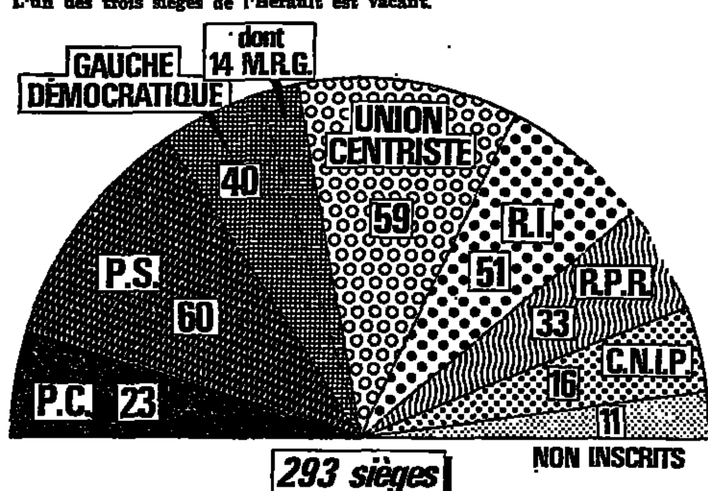
Nous rappelons les résultats des précédentes élections, qui avaient eu lieu le 26 septembre 1971, dans les départements concernés.

La mention « isolés » concerne les candidats qui se présentaient à titre individuel. Nous avons tenté, chaque fois qu'il était possible, de « situer » politiquement des candidats qui se présentaient sur une liste dont l'intitulé vague dissimulait plus ou moins leur appartenance exacte.

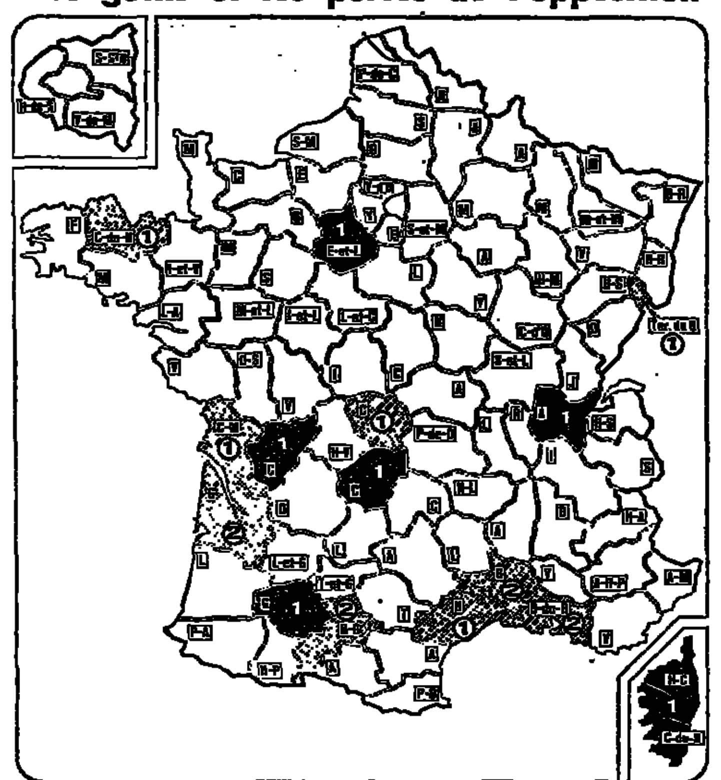
Les lettres R.P. qui figurent pour certains départements après le nombre de sièges qui étaient à pourvoir, indiquent que, dans ces départements (Bouches-du-Rhône et Gironde), le scrutin s'est déroulé selon le système de la représentation proportionnelle.

Les groupes avant le renouvellement

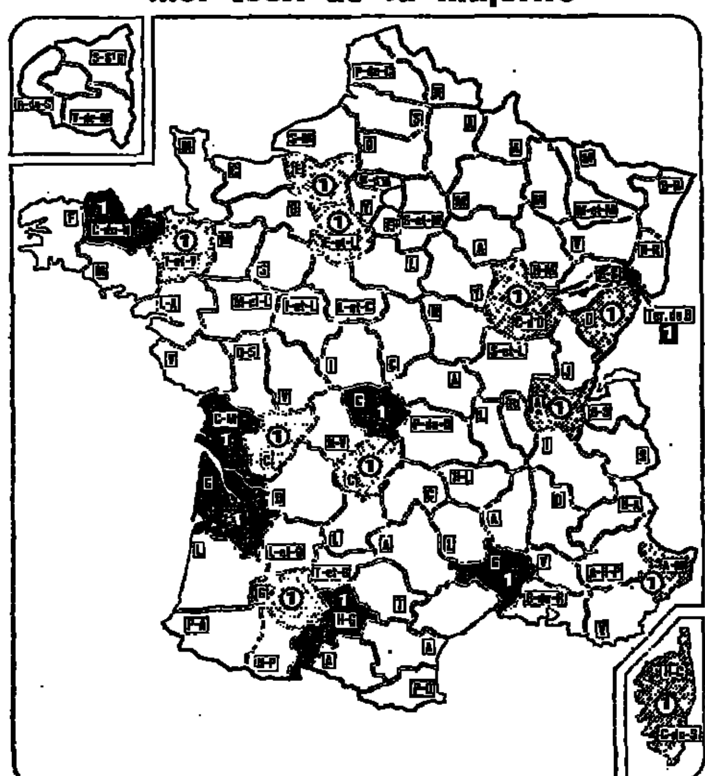
Le total est de 293. Le siège de l'ancien Territoire des Afars et des Issas, devenu indépendant, et dont la suppression est prévue par un projet de loi, n'est pas pourvu depuis la démission de M. Amadou Barkat Gourat. L'un des trois sièges de l'Hérault est vacant.



Les gains et les pertes de l'opposition



...et ceux de la majorité



Dans les deux cartes ci-dessus, la silhouette des départements concernés par les élections sénatoriales est indiquée en noir lorsque des sièges ont été perdus et leur nombre est précisé par des chiffres sur fond noir ; les sièges gagnés apparaissent en blanc sur fond gris du département.

La tactique du P.C.F. n'empêche pas le P.S. de progresser

(Suite de la première page.)

Le résultat de cette « tactique de la terre brûlée » que M. Poperen condamne au nom du P.S. est que l'opposition, considérée dans son ensemble, ne progresse pas autant qu'elle pouvait l'espérer après les succès qu'elle avait remportés lors des « cantonales » de mars 1976 et de mars 1979 et, plus encore, lors des « municipales » de mars 1977.

Alors que le nombre des sièges à pourvoir était supérieur de dix unités à ce qu'il était lors du renouvellement de 1971, cette opposition gagne treize sièges (deux dans les Bouches-du-Rhône, le Gard, la Haute-Garonne, la Gironde, un en Charente-Maritime, dans les Côtes-du-Nord, la Creuse, l'Hérault et le Territoire de Belfort), mais en perd un dans six autres départements (Ain, Charente, Corrèze, Corse, Eure-et-Loir, Gers). Les mauvais reports de voix des grands électeurs communistes n'ont certes pas été déterminants, notamment en Corrèze, où M. Champeix, président du groupe socialiste du Sénat, était en mauvaise posture dès le premier tour, mais ils ont néanmoins été flagrants par exemple dans le Gers et les Côtes-du-Nord. Cette tactique n'as pas été respectée par la totalité des grands électeurs communistes dans plusieurs départements : Allier, Corrèze, Côtes-du-Nord, Doubs, Finistère. Elle explique toutefois, au moins pour partie, des succès comme ceux de MM. Cluzel et Rabineau dans l'Allier, du coéquipier de M. Edgar Faure dans le Doubs. Le P.S. a l'intention de donner des suites à l'affaire au sein des conseils municipaux qu'il dirige dans ce département.

En dépit de l'attitude du P.C.F., ses anciens partenaires ne sont pas vraiment atteints et auraient bien tort de se plaindre des résultats. Si les communistes se bornent à conserver leur unique siège renouvelable, celui de M. Minetti (Bouches-du-Rhône), les socialistes en gagnent neuf et n'ont à déplorer que deux échecs, celui de M. Champeix, et celui de M. Tournan dans le Gers. La réussite du P.S. est éclatante non seulement dans les Bouches-du-Rhône et le Languedoc-Roussillon mais aussi en Gironde et en Haute-Garonne. Le M.R.G. a certes un siège de moins que précédemment (cinq au lieu de six) mais il peut se prévaloir d'une bonne tenue dans les Hautes-Alpes, l'Eure, la Haute-Garonne, l'Hérault et surtout de son succès en Charente-Maritime, où M. Josy Moinet, président du Conseil général et ses deux coéquipiers enlèvent les trois sièges qui étaient à pourvoir.

Au sein d'une « majorité » qui est parvenue à surmonter avec beaucoup de « discipline unitaire » divers conflits particulièrement aigus en Ille-et-Vilaine et dans le Finistère, le R.P.R. apparaît comme le grand vainqueur puisqu'il double le nombre de ses sièges (12 au lieu de 6). Les sénateurs radicaux valoisiens et U.D.F. ont « doublé » tout comme ceux du R.P.R. (8 au lieu de 4 et 6 au lieu de 3), mais le C.D.S. perd 1 siège (11 au lieu de 12) et le P.R., parti du président, 2 (12 au lieu de 14). S'il n'y a pas un seul département où la majorité, considérée dans son ensemble, perde plus d'un siège, il n'y en a pas un seul où elle en gagne plus d'un.

En définitive le scrutin du 28 septembre n'autorise à placer aucun espoir dans la résurrection de l'union de la gauche à bref ou à moyen terme. On est plutôt porté à se demander si le P.C.F., bien ancré dans sa stratégie d'isolement et de « repli sur la citadelle », n'aura pas un comportement identique à celui de dimanche lors de l'élection présidentielle du printemps de 1981, voire lors des législatives de 1983. N'ira-t-il pas jusqu'à renvoyer dos à dos giscardiens et socialistes comme il a renvoyé dos à dos lors du scrutin présidentiel de juin 1969, « bonnet blanc et blanc bonnet », c'est-à-dire Georges Pompidou et M. Alain Poher ? Ira-t-il jusqu'à courir, en agissant ainsi, le risque de se « marginaliser » ? La rupture de 1977 s'expliquait entre autres raisons par le souci des communistes de ne pas se laisser distancer par les socialistes, mais c'est bien ce qui s'est passé à l'occasion de toutes les consultations qui se sont déroulées depuis lors. Les communistes, qui réclament sans relâche « une union claire et loyale » tenant compte de l'audience dont ils disposent — cette exigence était encore formulée dimanche par M. Juquin, — ne se sont-ils pas exposés le même jour au grief d'ambiguïté et de déloyauté ?

Au sein du P.S., MM. Mitterrand et Rocard, qui, jusqu'ici n'ont jamais préconisé ni l'un ni l'autre l'abandon de la stratégie d'union de la gauche, ne peuvent se dissimuler ni l'un ni l'autre qu'une telle stratégie, déjà fort peu crédible, est en passe de devenir insoutenable. Ne vont-ils pas l'un et l'autre mettre l'accent plus encore que précédemment sur la nécessaire autonomie d'une formation qui confirme sa capacité ? Mais quelle chance réelle de victoire sans l'appoint des suffrages communistes au second tour ?

De nouvelles « convergences », réelles celles-ci, vont-elles apparaître entre le P.S. et le R.P.R. ?

Ce ne sont qu'hypothèses fragiles, et l'on doit se contenter d'une seule certitude : la bipolarisation de la période 1972-1977 a a bel et bien vécu. On suivra avec une extrême attention les campagnes qui se dérouleront d'ici au 28 décembre dans huit circonscriptions législatives.

RAYMOND BARRILLON.

Quarante-neuf nouveaux élus

On dénombre quarante-neuf nouveaux sénateurs.

● *20 P.S.* : MM. Germain Authié (Ariège), Gilbert Baumet (Gard), Marc Bœuf (Gironde), Charles Bonifay (Bouches-du-Rhône), Roland Courteau (Aude), Gérard Delfau (Hérault), Lucien Delmas (Dordogne), Michel Dreyfus-Schmidt (Belfort), Jules Faigt (Hérault), Gérard Gaud (Drôme), André Lejeune (Creuse), Philippe Madrelle (Gironde), Michel Manet (Dordogne), Pierre Matraja (Bouches-du-Rhône), Jean Peyrafitte (Haute-Garonne), René Regnault (Côtes-du-Nord), Gérard Roujas (Haute-Garonne), André Rouvière (Gard), Fernand Tardy (Alpes-de-Haute-Provence), Marcel Vidal (Hérault).

● *12 U.D.F.* : MM. Alphonse Arzel, C.D.S. (Finistère), Edgar Faure, rad. (Doubs), Pierre Lacour, C.D.S. (Charente), Yves Le Cozannet (Côtes-du-Nord), Jean Madelain, C.D.S. (Ille-et-Vilaine), Pierre Merli, rad. (Alpes-Maritimes), Jacques Pelletier (Aisne), Jean Puech, P.R. (Aveyron), Paul Robert, rad. (Cantal), Louis Souvet (Doubs), Henri Torre, P.R. (Ardèche), Guy de la Verpillière, P.R. (Ain).

● *9 R.P.R.* : MM. Michel Alloncle (Charente), Marc Bécam (Finistère), Henri Belcour (Corrèze), Yvon Bourges (Ille-et-Vilaine), Robert Galley (Aube), Bernard Hugo (Ardèche), Maurice Lombard (Côte-d'Or), René Tomasini (Eure), Jacques Valade (Gironde).

● *5 div. maj.* : MM. Marc Castex (Gers), Marcel Daunay (Ille-et-Vilaine), Georges Mouly (Corrèze), Charles Ornano, bonapartiste (Corse-du-Sud), Raymond Poirier (Eure-et-Loir).

● *2 M.R.G.* : MM. Stéphane Bonduel et Michel Rigou (Charente-Maritime).

● *1 P.S.G.* (parti socialiste guyanais) : M. Raymond Tarcy.

CINQ MEMBRES DU GOUVERNEMENT SE PRÉSENTAIENT : QUATRE SONT ÉLUS

M. Marcel Cavaillé (U.D.F.-P.R.), secrétaire d'Etat au logement, n'a pas obtenu son élection en Haute-Garonne. Les quatre autres membres du gouvernement qui étaient candidats ont été élus. Au premier tour : MM. Robert Galley (R.P.R.), ministre de la coopération, dans l'Aube et Jacques Pelletier (U.D.F.-C.D.S.), secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation, dans l'Aisne.

Au deuxième tour : MM. Yvon Bourges (R.P.R.), ministre de la défense, en *Ille-et-Vilaine* et Marc Bécam (R.P.R.), secrétaire d'Etat aux collectivités locales, dans le Finistère.

HUIT ÉLECTIONS LÉGISLATIVES PARTIELLES

Des élections législatives partielles se dérouleront dans un délai de trois mois dans huit circonscriptions.

Sept de ces consultations sont la conséquence du scrutin du 28 septembre.

Six des dix députés qui briguaient un siège au Sénat ont été élus. Il s'agit de MM. Edgar Faure, non-inscrit (Doubs, 3e circ.), Philippe Madrelle, P.S. (Gironde, 4e circ.), Michel Manet, P.S. (Dordogne, 2e circ.), René Tomasini, R.P.R. (Eure, 4e circ.), Henri Torre, app. U.D.F. (Ardèche, 2e circ.) et Guy de la Verpillière, U.D.F.-P.R. (Ain, 3e circ.).

Un septième député, M. Augustin Chauvet, R.P.R. (Cantal, 1re circ.), s'est démis de son mandat après avoir échoué dans son département, où il s'est retiré après le premier tour du scrutin sénatorial (1).

On votera également dans la deuxième circonscription de l'Aveyron, afin de pourvoir le siège de M. Robert Fabre, ex-M.R.G., non-inscrit, nommé médiateur le 17 septembre.

(1) Trois autres députés ont échoué. Le siège que briguait M. Maurice Brugnon, P.S. (Aisne, 3e circ.) a été pourvu dès le premier tour. Ce sont retirés après le premier tour MM. Pierre Cornet, U.D.F.-P.R. (Ardèche, 1re circ.) et François Le Douarec, R.P.R. (Ille-et-Vilaine, 2e circ.).

Les quarante-neuf sénateurs réélus

Quarante-neuf sénateurs sortants ont été réélus. Il s'agit de :

MM. Antoine Andrieux (P.S., Bouches-du-Rhône), Bernard Barbier (R.I., Côte-d'Or), Jean Bénard Mousseaux (R.I., Indre), Maurice Blin (Un. cent., Ardennes), Philippe de Bourgoing (R.I., Calvados), Jacques Braconnier (R.P.R., Aisne), Raymond Brun (C.N.I.P., Gironde), Jean Cauchon (Un. cent., Eure-et-Loir), Félix Ciccolini (P.S., Bouches-du-Rhône), Jean Cluzel (Un. cent., Allier), Raymond Courrière (P.S., Aude), Jacques Descours Desacres (R.I., Calvados), Emile Didier (M.R.G., Hautes-Alpes), Charles Durand (C.N.I.P., Cher), Léon Eeckhoutte (P.S., Haute-Garonne), Louis de la Forest (R.I., Ille-et-Vilaine), Jean Francou (Un. cent., Bouches-du-Rhône), Jacques Genton (C.N.I.P., Cher), François Giacobbi (M.R.G., Haute-Corse), Jean-Marie Girault (R.I., Calvados), Paul Girod (Gauche dém., Aisne), Gustave Héon (Gauche dém., Eure), Pierre Labonde (R.I., Aube), Modeste Legouez (R.I., Eure), Edouard Lejeune (Un. cent., Finistère), Bernard Lemarié (Un. cent., Côtes-du-Nord), Georges Lombard (Un. cent., Finistère), Soséfo Makapé Papilio (R.P.R., Wallis-et-Futuna), Paul Malassagne (app. R.P.R., Cantal), André Méric (P.S., Haute-Garonne), Daniel Millaud (Un. cent., Polynésie française), Louis Minetti (P.C., Bouches-du-Rhône), Josy Moinet (M.R.G., Charente-Maritime), Michel Moreigne (P.S., Creuse), Francis Palmero (Un. cent., Alpes-Maritimes), Maurice Pic (P.S., Drôme), Jean-François Pintat (R.I., Gironde), André Rabineau (Un. cent., Allier), Mlle Irma Rapuzzi (P.S., Bouches-du-Rhône), MM. Joseph Raybaud (Gauche dém., Alpes-Maritimes), Victor Robini (Gauche dém., Alpes-Maritimes), Roland Ruet (R.I., Ain), Robert Schwint (P.S., Doubs), Abel Sempé (app. Gauche dém., Gers), Albert Sirgue (R.I., Aveyron), Michel Sordel (R.I., Côte-d'Or), Edgar Tailhades (P.S., Gard), René Tinant (Un. cent., Ardennes), René Touzet (Gauche dém., Indre).

DIX SORTANTS BATTUS

Dix sénateurs sortants, qui sollicitaient le renouvellement de leur mandat, n'ont pas été réélus. Il s'agit de :

MM. Eugène Bonnet (app. R.I., Haute-Garonne), Jacques Boyer-Andrivet (R.I., Gironde), Marcel Champeix (P.S., Corrèze), Gilbert Devèze (C.N.I.P., Aisne); Pierre Jourdan (R.I., Ardèche), Pierre Marcilhacy (non-inscrit, Charente), François Prigent (Un. cent., Finistère), Paul Ribeyre (C.N.I.P., Ardèche), Bernard Talon (R.P.R., Territoire de Belfort) et Henri Tournan (P.S., Gers).

VINGT-HUIT SÉNATEURS NE SE REPRÉSENTAIENT PAS

Vingt-huit sénateurs sortants ne sollicitaient pas le renouvellement de leur mandat. Il s'agit de MM. Henri Agarande (app P.S., Guyane), Charles Alliès (P.S., Hérault), Jean de Bagneux (R.I., Côtes-du-Nord), Armand Bastit Saint-Martin (C.N.I.P., Gironde), Auguste Billiemaz (M.R.G., Ain), Roland Boscary-Monsservin (R.I., Aveyron), Marcel Brégégère (P.S., Dordogne), Jacques Coudert (app. R.P.R., Corrèze), Jean David (Un. cent., Aube), Alexandre Dumas (Gauche dém., Charente), Yves Estève (R.P.R., Ille-et-Vilaine), Jean Filippi (M.R.G., Corse), Maurice Fontaine (Gauche dém., Gard), Henri Fréville (Un. cent., Ille-et-Vilaine), Jacques Henriet (R.I., Doubs), Maxime Javelly (P.S., Alpes-de-Haute-Provence), Robert Lacoste (P.S., Dordogne), Pierre Marzin (Gauche dém., Côtes-du-Nord), Jean Mézard (C.N.I.P., Cantal), Henri Moreau (Gauche dém., Charente-Maritime), Jean Nayrou (P.S., Ariège), Louis Orvoën (Un. cent., Finistère), Jean Péridier (P.S., Hérault), Eugène Romaine (Gauche dém., Creuse), Marcel Souquet (P.S., Aude), Maurice Vérillon (P.S., Drôme), Jacques Verneuil (M.R.G., Charente-Maritime) Emile Vivier (P.S., Eure-et-Loir)

LE BILAN CHIFFRÉ DE LA CONSULTATION

ÉTIQUETTES	SORTANTS	% DES SIÈGES	BATTUS	RÉÉLUS	ÉLUS	TOTAL DES SIÈGES	% DES SIÈGES	VARIATION EN POINTS DE %
P.C.	1	1,14	—	1	—	1	1,02	— 0,12
P.S.	21	24,13	2	19	20	30	30,61	+ 6,48
M.R.G.	6	6,89	—	3	2	5	5,10	— 1,79
Div. opp.	3	3,44	1	1	1	2	2,04	— 1,4
Rad.	4	4,59	—	4	4	8	8,16	+ 3,57
C.D.S.	12	13,79	1	8	3	11	11,22	— 2,57
P.R.	14	16,09	2	9	3	12	12,24	— 3,85
U.D.F.	3	3,44	—	3	3	6	6,12	+ 2,68
C.N.I.P.	10	11,49	2	6	—	6	6,12	— 5,37
R.P.R. et app.	6	6,89	1	3	9	12	12,24	+ 5,35
Divers maj.	7	8,04	1	1	4	5	5,10	— 2,94
	87	—	10	49	49	98	—	—

Le tableau ci-dessus concerne 98 sièges ; sièges qui étaient à pourvoir (95 en métropole et 3 outre-mer) Un siège était vacant dans l'Hérault et 10 sièges supplémentaires étaient à pourvoir en métropole, ce qui explique la différence entre le nombre des sortants et celui des élus : 98 = 87 + 1 + 10.

Il n'est pas tenu compte des deux sièges des sénateurs représentant les Français à l'étranger, MM. Jacques Habert (non-inscrit) et Pierre Croze (R.I.), qui ont été désignés par le Conseil supérieur des Français de l'étranger le 24 juin, et dont le Sénat réitère l'élection le 2 octobre, premier jour de la session d'automne.

En raison de l'augmentation du nombre des sièges, nous avons indiqué pour chaque formation ou tendance, le pourcentage des sièges qu'elle détenait avant la consultation et celui dont elle dispose après le scrutin du 28 septembre.

SÉNATORIALES

LES RÉACTIONS

Dans la majorité

LE R.P.R. : seuls, nous pouvons nous féliciter entièrement de ce renouvellement.

Le R.P.R. a publié la déclaration suivante : « *La première constatation qui doit être faite, c'est que l'opposition n'a pas transformé aujourd'hui l'essai qu'elle avait marqué en 1977. Unie dans le programme commun, elle avait enlevé de nombreuses municipalités et de nombreux cantons ; désunie en 1980 dans presque tous les départements, elle a obtenu des résultats inférieurs à ceux qu'elle aurait pu espérer.*

» *La dispersion des voix de l'opposition a certes permis aux formations de la majorité de limiter leurs pertes mieux qu'elles ne le prévoyaient.*

» *Seul le Rassemblement pour la République peut se féliciter entièrement du renouvellement sénatorial de 1980 : alors que son groupe comptait six sénateurs sortants, le Rassemblement pour la République a fait élire ou réélire aujourd'hui douze sénateurs, soit le double ; sur quatre sénateurs R.P.R. qui se représentaient, trois ont été réélus auxquels s'ajoutent neuf nouveaux élus.*

» *En fin de compte, le groupe R.P.R. passe de trente-trois membres à trente-neuf.*

» *Cette progression, unique dans la majorité, est la plus forte après celle du groupe socialiste. Elle permettra au Rassemblement pour la République de marquer davantage de son influence les travaux de la Haute Assemblée et de faire valoir avec plus de force au sein de la seconde chambre ses propositions pour une autre politique.* »

M. MARC JACQUET, président du groupe R.P.R. au Sénat, a déclaré : « *Nous sommes satisfaits, le R.P.R. est gagnant : avec six sortants, nous avons douze élus, et l'effectif du groupe R.P.R. au Sénat approchera de la quarantaine. Sur le plan général, la majorité ne perd pas autant que l'on prédisait. Contrairement à ce qui s'est passé en 1977, lors du dernier renouvellement du Sénat, les voix communistes ne se sont pas reportées sur les candidats socialistes.* »

M. LECANUET : pas la réplique automatique de 1977.

M. JEAN LECANUET, président de l'U.D.F., président de la commission des affaires étrangères du Sénat : « *Ces sénatoriales ne sont pas la réplique automatique des municipales de 1977. L'opposition aurait dû en effet gagner des positions. Nous constatons des modifications au sein de l'opposition. La première, c'est la discorde qui s'est manifestée entre socialistes et communistes. Nous savions qu'il n'y avait plus de programme commun. Le désistement cesse d'être une dynamique automatique. La deuxième modification concerne ces maires de centre gauche qui étaient, en 1977, favorables à l'opposition, qui croyaient à la réalité du programme commun, et qui ont regardé la France avec leurs yeux de 1980 et non plus de 1977.* »

M. JACQUES BLANC, secrétaire général du P.R. : « *Qui peut encore aujourd'hui feindre de croire à l'union de la gauche ? Les élections antérieures laissaient prévoir un succès de l'opposition. Or non seulement on n'assiste pas à ce succès, mais on constate des percées de la majorité dans certains départements réputés de gauche, tel que le Gers. Ce sont les candidats légitimistes qui l'emportent, c'est donc la démonstration que les Français, dans leur bon sens, souhaitent voir l'union de tous ceux qui partagent la même conception de la société.* »

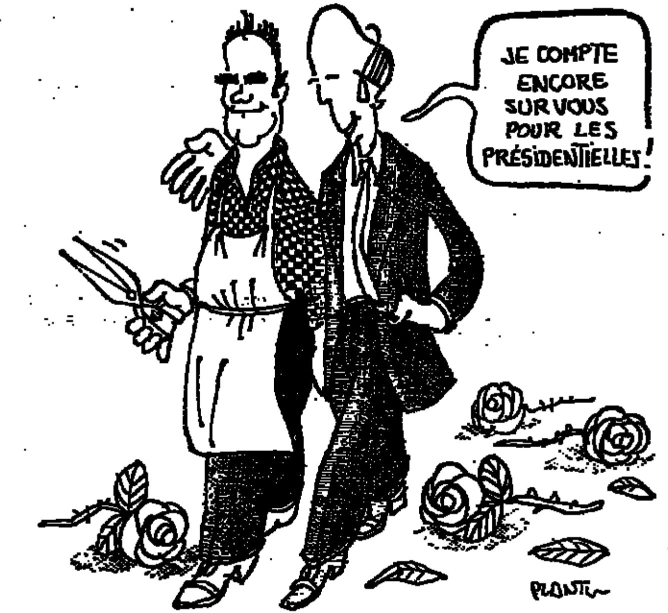
M. ALAIN POHER : je serai candidat à la présidence du Sénat.

« *Je le confirme : je serai candidat à la présidence du Sénat. Je suis en pleine forme. Il n'y a pas de raison que je ne me représente pas. Je me suis battu pour cette maison à une certaine période, et on a bien fait de la maintenir.*

» *Peu de surprises de ce scrutin. Je retrouve, à quelques exceptions près, la plupart des sénateurs qui ont bien travaillé. Je citerai, par exemple, M. Robert Schwint, socialiste, président de la commission des affaires sociales, dont la réélection a été particulièrement difficile.*

» *A gauche, on peut constater que les communistes n'ont pas voulu favoriser l'union de la gauche.* »

M. JACQUES LIMOUZY, secrétaire d'État chargé des relations avec le Parlement : « *Il faut analyser cette élection à partir des élections municipales de 1977 qui avaient constitué le corps des grands électeurs sénatoriaux d'aujourd'hui. Ces élections, on s'en souvient, marquèrent un échec de la majorité. (...) Nous constatons aujourd'hui que le reflet politique de ces circonstances a mal ou peu joué. Je laisse notamment à la gauche le soin de commenter ce qui a pu se passer, mais, sur un autre plan, je dirai que cette élection présente une sorte de rupture de l'ambivalence politique que présente parfois notre pays lors des grandes consultations. Il faut s'en réjouir.* »



(Dessin de PLANTU.)

M. EDGAR FAURE a déclaré qu'il avait atteint son objectif essentiel, à savoir « *garder la majorité à la majorité* ». « *Le maintien des communistes au second tour*, a-t-il admis, *nous a certainement favorisés, mais il n'y a pas de raison que les voix communistes se portent sur les voix socialistes puisque ces deux partis ne sont pas d'accord sur les thèmes essentiels.* » M. Edgar Faure a affirmé qu'il ne serait « *en aucune manière candidat à la présidence du Sénat contre son ami Alain Poher* ».

M. ERIC HINTERMAN, secrétaire général du parti socialiste démocrate : « *Les dirigeants du P.C. étant désormais devenus les alliés objectifs du pouvoir — ce qu'ils ont démontré en n'hésitant pas à faire battre des candidats du P.S. au Sénat au profit de la droite, il est grand temps que mes amis socialistes tirent la conclusion de l'échec de la stratégie d'union de la gauche et s'engagent enfin dans la voie d'une social-démocratie française et d'un regroupement de tous les réformistes. (...)* »

M. Christian Bonnet : l'opposition ne tire pas le bénéfice qu'elle espérait des élections municipales de 1977

M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, commentant dimanche soir les résultats des élections sénatoriales, a affirmé que « *les résultats enregistrés auraient dû être la conséquence, avec un décalage de trois ans et demi des élections municipales de 1977 qui avaient marqué une progression des formations d'opposition. Or, le parti communiste, qui avait 1 sortant, garde ce siège ; les socialistes, qui comptaient 22 sortants, enregistrent un gain de 9 sièges (31). Les radicaux de gauche, qui avaient 6 sortants, perdent 2 sièges.*

» *En ce qui concerne la majorité, les divers majorité, avec 16 sortants, perdent 4 sièges.*

» *Les formations se rattachant à l'intergroupe U.D.F., qui comptaient 34 sortants, gagnent 2 sièges ; le R.P.R., pour sa part, avec 6 sortants, gagne 6 sièges* ». « *Cela étant*, a ajouté le ministre, *il convient, s'agissant de la Haute Assemblée, de se montrer extrêmement prudent en ce qui concerne les classifications.*

» *C'est seulement, en effet, au moment de l'inscription des nouveaux sénateurs à un groupe politique qu'il sera possible de tirer les conclusions précises du scrutin d'aujourd'hui.*

» *L'opposition ne tire pas le bénéfice qu'elle espérait des élections de 1977 ; elle n'enregistre en effet, qu'un gain de 6 sièges, alors que 10 sièges supplémentaires ont été créés par la loi de 1976.*

» *Les formations soutenant le gouvernement gagnant 4 sièges, gardent une large majorité au Sénat.* »

Dans l'opposition

M. MARCHAIS : nous aurions dû gagner de huit à dix sièges...

M. Georges Marchais participait, lundi matin 29 septembre, à la mairie d'Ivry-sur-Seine, à une conférence de presse donnée par les élus du Val-de-Marne, département dont il est député. Interrogé sur l'attitude du parti communiste dans plusieurs départements, lors des élections sénatoriales, le secrétaire général a déclaré : « *Nous aurions dû gagner de huit à dix sièges. Nous en avons gagné zéro. La responsabilité en incombe au parti socialiste.* » M. Marchais a affirmé que le P.S. avait essayé de « *réduire le nombre des grands électeurs communistes* » lors de la désignation des délégués des conseils municipaux. « *C'est délibérément*, a-t-il dit, *que le parti socialiste a décidé, à l'occasion de ces élections, de réduire l'influence du parti communiste français.* »

Interrogé sur le fait qu'un certain nombre de grands électeurs communistes n'avaient pas suivi les consignes données par leur parti, M. Marchais a affirmé que « *ce n'est pas le cas* ». Il a ajouté : « *Même si c'était le cas, il nous est arrivé dans l'histoire de prendre des décisions qui n'étaient pas tout de suite comprises.* » Il a répété que l'orientation de son parti — « *et elle ne bougera pas* », a-t-il dit, — est de rechercher dans les luttes l' « *union de toutes les forces qui veulent le changement* ». M. Marchais a ensuite précisé : « *Toutes les questions dont vous nous parlez : premier tour, deuxième tour, ceci, cela, ça ne nous intéresse pas.* » Il a souligné que, pour le parti communiste, les questions importantes sont, par exemple, celles du chômage et de l'inflation. Il a ajouté : « *Les magouilles aux magouilleurs, la vraie politique à ceux qui veulent imposer le changement !* »

LE P.S. : les dirigeants communistes ont prétendu imposer la tactique de la terre brûlée.

M. Jean Poperen, député du Rhône, a fait au nom du secrétariat national du parti socialiste la déclaration suivante : « *A nouveau le parti socialiste enregistre une notable progression. Il gagne au moins neuf sièges. Le groupe socialiste devient le plus important du Sénat.*

» *Le ministre Cavaillé battu, d'autres personnalités de la droite auraient pu être battues. Mais les dirigeants communistes en ont décidé autrement. Ils ont prétendu imposer une tactique de terre brûlée qui coûte plusieurs sièges à la gauche. Dans le Doubs, par exemple : ils ont préféré faire élire Edgar Faure, et un patron de chez Peugeot, plutôt qu'un ouvrier C.G.T. Dans les Côtes-du-Nord, leur tactique assure la réélection de deux sénateurs de droite.*

» *Mais, d'ores et déjà, de nombreux grands électeurs communistes ont refusé de suivre ce mot d'ordre destructeur. Ils ont appliqué, malgré les dirigeants communistes, la règle de la discipline républicaine. Cette règle a toujour été appliquée dans le passé, sauf par les chefs communistes à la pire époque stalinienne en 1928 et 1932.*

» *Le parti socialiste, qui apparaît plus que jamais comme la grande force de rassemblement populaire, développera avec une vigueur renouvelée sa politique en vue d'unir contre la droite.* »

LE M.R.G. : progression de voix.

LE SECRETARIAT NATIONAL du M.R.G. a déclaré : « *Le Mouvement des radicaux de gauche progresse en nombre de voix dans de nombreux départements (Haute-Garonne, Hérault, Eure, Eure-et-Loir, etc.). Dans les seize départements où ils étaient présents au premier tour, les candidats radicaux de gauche réalisent en moyenne un score supérieur à 15 % des suffrages exprimés. En Charente-Maritime, le M.R.G. emporte la totalité des sièges.*

» *Le Mouvement des radicaux de gauche déplore le refus du parti communiste de respecter la discipline républicaine dans six départements. Ce refus prive la gauche de plusieurs sièges au profit de la majorité et empêche l'opposition de bénéficier pleinement de la très large confiance que les électeurs lui avaient manifestée aux cantonales de 1976 et aux municipales de 1977.* »

LES COMMENTAIRES DE LA PRESSE

LE MATIN : coup de semonce.

« *Les quelques déconvenues du premier tour auraient, en fin de compte, été de peu de poids, au soir du scrutin, si la division profonde des partis de l'ex-union de la gauche n'était venue au second traduire, dans l'arithmétique des élus et des battus, ce que beaucoup pressentaient : la progression de la gauche dans le collège des grands électeurs est en partie un trompe-l'œil. Le reflet d'une situation politique révolue. Car, entre les municipales de mars 1977 et les élections d'hier, il y a eu la rupture du 22 septembre.*

» *En ce sens, on peut se demander si la tactique adoptée hier par le P.C.* — « politique de la terre brûlée », *disent les socialistes — ne constitue pas, à sept mois de l'élection présidentielle, un coup de semonce à l'égard du P.S., dont la portée politique va bien au-delà de la bataille des sénatoriales.* »

(CLAUDE WEILL.)

L'AURORE : un test pour la gauche.

« *Jusqu'ici, le P.S. pouvait encore croire, malgré les invectives de Marchais, que, finalement, le P.C. se désisterait en sa faveur* [lors de l'élection présidentielle]. *Aujourd'hui, ce n'est plus qu'une espérance des plus ténues... En ce sens, ces sénatoriales sont bien un test politique. A sept mois des présidentielles, le P.S. aurait tort de le négliger.*

En revanche, du côté de la majorité, les reports de voix se sont effectués sans défaillance importante. Par là est illustré ce que les Français savent, mais que les états-majors contestent, en pratique, si ce n'est en théorie : ce qui unit la majorité est plus grand que ce qui la divise. »

(GUY BARET.)

LE FIGARO : escalade.

« *C'est donc une nouvelle escalade dans la lutte que se livrent les deux formations de l'ex-union de la gauche, et l'on peut penser que le P.C. a ainsi voulu, à six mois des présidentielles, faire la démonstration qu'il était parfaitement capable d'aller jusqu'au bout de sa logique actuelle et de faire élire le représentant de la majorité plutôt qu'un socialiste dont il ne serait pas sûr. Sous une réserve importante cependant : si le P.C. contrôle parfaitement ses « grands électeurs » sénatoriaux (puisqu'il s'agit de parlementaires, conseillers municipaux et généraux, donc de cadres du parti), il n'est peut-être pas également assuré de pouvoir se faire aussi bien obéir par ses électeurs ordinaires.* »

(PIERRE THIBON.)

LE QUOTIDIEN : un accroc.

« *A l'attitude brutale du P.C. s'ajoutent l'injustice du mode d'élection qui profite à la majorité, mais aussi les flottements observés chez les grands électeurs socialistes eux-mêmes, par exemple dans l'Aisne et la Corrèze.*

» *Les sénatoriales, qui devaient être pour les socialistes un grand succès puisqu'elles devaient traduire des gains anciens, mais copieux aux municipales et aux cantonales, se soldent donc pour eux par de graves déconvenues, même si le bilan est globalement positif, et surtout par un accroc supplémentaire dans ce qui restait de l'union de la gauche.* »

(BERNARD CHARLOT.)

L'HUMANITE : les choix de division du P.S.

« *Déjà, la représentation du P.C.F. était réduite par le mode de scrutin. Les manœuvres de la droite et les choix de division du parti socialiste ont fait qu'avec un nombre important de voix en plus le P.C.F. n'a aucun élu supplémentaire (...). Le but des socialistes comme de la droite était clairement d'empêcher une juste représentation du P.C.F. et les résultats prouvent qu'ils ont bien conjugué leurs efforts dans les faits.* »



LES ÉLECTIONS

AIN (2)

SORTANTS : MM. Auguste Billiémaz, Gauche dém.-M.R.G. (n.a.r.p.) ; Roland Ruet, R.I.

PREMIER TOUR

Inscrits, 1 157 ; votants, 1 154 ; suffrages exprimés, 1 129.

U.D.F. : MM *Roland Ruet*, R.I., U.D.F.-P.R., sén. sort., prés. cons. gén., 626 voix, REELU ; Guy de la Verpillière, U.D.F.-P.R., dép., cons. gén., m. de Lagnieu, 467.

M.R.G. : MM. Louis Jannel, cons. gén., m. de Montrevel-en-Bresse, 198 ; Louis Lamarche, cons. gén., m. de Chalamont, 152.

P.S. : MM. Jean Chabert, 186 ; Paul Combier, 172.

ISOLES : MM. Alexandre Robin, div maj., cons. gén., maire de Saint-Etienne-du-Bois, 128 ; François Paour, sans étiq., m. de Saint-Bernard, 114 ; Maurice Bardet, sans étiq., 3.

P.C. : MM. Marcel Benoît, cons. mun. de Bourg-en-Bresse, 90 ; Guy Chavanne, cons. gén., m. d'Oyonnax, 88.

DEUXIEME TOUR

Votants, 1 154 ; suffrages exprimés, 1 132.

MM. *Guy de la Verpillière*, U.D.F.-P.R., 591 voix, ELU ; Louis Jannel, M.R.G., 541.

1971. — Inscr., 1 066. — PREMIER TOUR : vot., 1 063 ; suffr. expr., 1 050. — Rad. : MM. Auguste Billiémaz sén. sort., 361 ; Joseph Brayard, sén. sort., 209. — Ind. : MM. Roland Ruet, 250 ; Louis Jannel, 346. — C.N.I.P. : MM. Hubert Pernin, 239 ; Marcel Buis, 182. — Isolé : M. Paul Morin, tend. rad., 121. — P.D.M. : M[e] Simon Pernod, 119 ; Louis Meunier, 89. — P.S : MM. Roger Ploud, 109 ; Paul Combier, 108. — P.C. : MM. Marcel Mounier, 55 ; René Duperay, 53. — Isolé : M. Henri Poncet-Montange, 26.

DEUXIEME TOUR : vot., 1 063 ; suffr expr., 1 049. — MM. Ruet, 456, ELU ; Billiémaz, 412, REELU ; Jannel, 351 ; Brayard, 338 ; Pernin, 338 ; Buis, 134 ; Morin, 5 ; Pernod, 2 ; Combier, 1.

La majorité, en se présentant unie dès le premier tour, a joué gagnant, favorisée, sans doute, par le score assez faible des indépendants, MM. Paour et Robin, qui n'ont pas fait la percée qu'ils escomptaient. M. Louis Jannel, qui comptait prendre la succession de M. Auguste Billiemaz, a échoué. Il avait déjà été battu il y a neuf ans pour avoir refusé le soutien des radicaux, et il perd aujourd'hui pour avoir affirmé son appartenance au M.R.G. ; si les voix de gauche se sont reportées sur son nom au second tour il n'a pu bénéficier, comme en 1971, de son aura de bon gestionnaire.

M. de la Verpillière préférera sans doute le Sénat à l'Assemblée nationale. Ses électeurs de la troisième circonscription seront-ils fidèles à la majorité ? Tout dépend sans doute de la personnalité de celui qu'il parrainera pour lui succéder au Palais-Bourbon.

[M. GUY DE LA VERPILLIERE, né le 9 août 1922, minotier, est maire et conseiller général de Lagnieu. Député de la troisième circonscription de l'Ain depuis mars 1967, il préside l'Association départementale des maires. Il s'était présenté sans succès aux élections sénatoriales de 1962.]

AISNE (3)

SORTANTS : MM. Jacques Braconnier, R.P.R. ; Gilbert Devèze, C.N.I.P. ; Paul Girod, Gauche dém., remplaçant depuis le 7 mai 1978 de M. Jacques Pelletier, nommé au gouvernement, le 6 avril précédent.

PREMIER TOUR

Inscrits, 1 692 ; votants, 1 685 ; exprimés, 1 671.

MAJ. : MM. *Jacques Pelletier*, U.D.F., sec. d'Etat à l'éducation, anc. sén., vice-prés. cons. gén., 918 voix, ELU ; *Paul Girod*, UDF-C.D.S., sén. sort., 860, REELU ; *Jacques Braconnier*, R.P.R., sén. sort., 850, REELU.

P.S. : MM. Maurice Brugnon, dép., 433 ; Raymond Sudolsky, cons. gén., 363 ; Guy Fourcade, cons. gén., 353.

P.C. : MM Serge Monfourny, cons. gén., 316 ; Pierre Lemret, cons. gén., 315 ; Raymond Mahoudeaux, m. d'Hirson, 307.

DIV. MAJ. : MM. Gilbert Devèze, C.N.I.P., sén. sort., 162 ; André Ravera, 74.

1971. — Inscr., 1 657. — PREMIER TOUR : vot., 1 644 ; suffr. expr., 1 587 — Centr. : MM. Jacques Pelletier, sén. sort., prés. cons. gén., 935, REELU ; Jean Deguise, sén. sort., 561. — Isolés : MM Jacques Braconnier, U.D.R., 510 ; Gilbert Devèze, anc dép., C.N.I.P., 470 ; Jacques Mocquet, sén. sort., U.D.R., 363. — Soc. ind. : MM Pierre Day, 351 ; Octave Gebert, 130. — P.C. : MM. Robert Penit, 235 ; Maurice Leclère, 217 ; Marcel Bourgeois, 215. — Isolé : M. André Godard, Cent. dém., 139 — P.S : MM Jules Longue, 99 ; Jean-François Mourier, 87 ; Robert Michel, 81.

DEUXIEME TOUR : vot., 1 649 ; suffr expr., 1 582. — MM Braconnier, 705, ELU ; Devèze, 660, ELU ; Deguise, 618 ; Day, 538 ; Penit, 186 ; Longue, 152.

Ce résultat, obtenu dès le premier tour alors que onze candidats étaient en compétition, crée une surprise. On attendait que M. Jacques Pelletier retrouve le siège qu'il avait abandonné en avril 1978 pour entrer au gouvernement. En revanche, il paraissait vraisemblable que le second siège serait disputé entre MM Girod, suppléant de M. Pelletier au Sénat, Braconnier et Brugnon. Il n'en a rien été. MM. Girod et Braconnier enlèvent les deux sièges restant et le député socialiste est nettement distancé. L'élection de M. Brugnon au Sénat aurait provoqué une élection législative partielle, peut-être les grands électeurs n'ont-ils pas souhaité donner une chance à M. Mahoudeaux, maire communiste d'Hirson, d'entrer à l'Assemblée nationale.

ALLIER (2)

SORTANTS : MM. Jean Cluzel, Un. cent. ; André Rabineau, Un. cent., remplaçant de Jean Nègre, décédé le 9 mai 1972.

PREMIER TOUR

Inscrits, 975 ; votants, 974 ; suffrages exprimés, 974.

UN. CENT. : MM. Jean Cluzel, C.D.S., sén. sort., cons. gén., 468 ; André Rabineau, sén. sort., anc. m. de Cusset, 427.

P.C. : MM. Henri Guichon, prés. cons. gén., 294 ; René Bardet, cons. gén., 283.

P.S. : MM. Louis Huguet, cons. gén., 198 ; Jacques Milliet, m. de Cusset, 177.

M.R.G. : M. Pierre Corniou, cons. gén., m. de Bellerive-sur-Allier, 70.

DEUXIEME TOUR

Votants, 974 ; suffrages exprimés, 970.

MM. *Jean Cluzel*, un. cent., C.D.S., 543 voix, REELU ; *André Rabineau*, un. cent., 473 voix, REELU ; Henri Guichon, P.C., 446 ; Louis Huguet, P.S., 422.

1971. — Insc., 1 005. — PREMIER TOUR : vot., 1 003 ; suffr. expr., 1 001. — Centr. : MM. Jean Nègre, P.S.D., anc. dép., 540, ELU ; Jean Cluzel, prés cons. gén., C.D.P., 539, ELU. — P.S. : MM. Pierre Gonard, sén. sort., 278 ; Georges Rougeron, sén. sort., 247. — P.C. : MM. Henri Guichon, 196 ; Roger Berthon, 191.

La réélection des deux sénateurs centristes, MM. Jean Cluzel et André Rabineau, a provoqué sur place une certaine surprise. Mathématiquement, en effet, ils étaient donnés battus. Certes, après le premier tour avec 468 voix, soit à 20 voix près, la majorité absolue, le succès de M. Cluzel était prévisible. Il n'en était pas de même de son co-listier, M. Rabineau, qui n'apparaissait pas en aussi bonne posture. Compte tenu des résultats des élections municipales et cantonales intervenues depuis la dernière consultation sénatoriale la gauche pouvait au moins espérer gagner un siège au deuxième tour. M. Henri Guichon, président communiste du conseil général et M. Louis Huguet, arrivé en tête chez les socialistes, se présentaient à ce second tour sur une liste commune d'« Union de la gauche » face aux deux sortants. Les deux candidats de gauche bénéficiaient du désistement de M. Pierre Corniou (M.R.G.) qui avait appelé par tract ses soixante-dix « grands électeurs » à reporter sur cette liste leurs bulletins Mais la « discipline républicaine » n'a pas joué et les résultats montrent une nette défection des voix de gauche par rapport au premier tour. Par la faute de qui ? Dans une déclaration, le secrétaire fédéral du P.S., M. Chaubard, n'a pas hésité à accuser directement les communistes de « trahison ».

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE (1)

SORTANT : M. Maxime Javelly, P.S. (n.a.r.p.).

PREMIER TOUR

Inscrits, 426 ; votants, 424 ; suffrages exprimés, 422.

P.S. : M. Fernand Tardy, cons. gén., m. de Thoard, 179 voix.

DIV. GAUCHE : M. Roger Vial, cons. gén., m. de Moustiers-Sainte-Marie, 177.

P.C. : M. Lucien Fournier, m. de Moriez, 66.

DEUXIEME TOUR

Votants, 426, suffrages exprimés, 411.

MM. *Fernand Tardy*, P.S., 223, ELU ; Roger Vial, dig. g., 188.

1971. — Inscr., 433. — PREMIER TOUR : vot., 430 ; suffr. expr., 424. — P.S. : M. Maxime Javelly, sén. sort., 204. — Sans étiq. : M. Jean-Marie Cambray, 164. — P.C. : M. Lucien Fournier, 56.

DEUXIEME TOUR : vot., 429 ; suffr. expr., 424. — MM. Javelly, 268, REELU ; Cambray, 156.

Ancien membre du parti socialiste — exclu dès l'annonce de sa candidature — M. Roger Vial a bien failli créer la surprise au premier tour : il bénéficiait du soutien de la majorité, qui ne présentait pas de candidat. Sa score n'a été inférieur que de deux voix à celui du représentant du P.S. Celui-ci a bénéficié du désistement du candidat communiste, mais il lui manque tout de même une vingtaine de voix par rapport au total P.C.-P.S. du premier tour, et, d'un tour à l'autre, son concurrent a gagné onze suffrages.

[M. FERNAND TARDY était suppléant de M. Javelly, sénateur sortant, depuis 1971. Agé de soixante et un ans, il est maire de Thouard depuis 1953, conseiller général de Digne-Ouest depuis 1976 et président de la chambre d'agriculture des Alpes-de-Haute-Provence depuis 1971.]

HAUTES-ALPES (1)

SORTANT : M. Emile Didier, Gauche dém.-M.R.G.

PREMIER TOUR

Inscrits, 339 ; votants, 338 ; suffrages exprimés, 309.

M.R.G. : MM. *Emile Didier*, sén. sort., prés. cons. gén., 203 voix, REELU ; Georges Kouyoumdjian, P.S., m. de Saint-Chaffrey, 70 ; Claude Wursteisen, P.C., 36.

1971. — Inscr., 330. — PREMIER TOUR : vot., 330 ; suffr. expr., 330. — U.D.R. : M Marcel Lesbros, 111. — Rad. : M. Emile Didier, dép., 98. — Cent. : M. Jean Aubin, sén. sort., 72 — P.C. : M. Charly Villard, 49.

DEUXIEME TOUR : vot., 330 ; suffr. expr., 321. — MM. Didier, 173, ELU ; Lesbros, 147 ; Aubin, 1.

M. Emile Didier est réélu avec un score plus brillant qu'en 1971 et, cette année-là, il avait dû attendre le second tour. Il jouit indubitablement d'une large sympathie dans les rangs socialistes. En outre, la majorité ne présentait aucun candidat et ses porte-parole, MM. Paul Dijoud et Pierre Bernard-Reymond, tous deux secrétaires d'Etat, avaient laissé deviner leur soutien à M. Emile Didier.

ALPES-MARITIMES (3+1)

SORTANTS : MM. Francis Palmero, Un. cent. ; Joseph Raybaud, Gauche dém. ; Victor Robini, Gauche dém.

PREMIER TOUR

Inscrits, 1 296 ; votants, 1 293 ; suffrages exprimés, 1 269.

MAJ. : MM. Pierre Merli, maj., prés. cons. gén., m. d'Antibes, 516 voix ; Joseph Raybaud, maj., cons. gén., sén. sort., 473 ; Francis Palmero, maj., sén. sort., 445 ; Raoul Bosio, div. maj., cons. gén., adjt m. Nice, 380 ; Victor Robini, maj., sén. sort., 311 ; Pierre Gianotti, R.P.R., m. de Sospel, cons. gén., 282 ; Jean-Jacques Robert, maj. prés., 269 ; Pierre Bachelet, div. maj., m. du Cannet, 207 ; Régis Capponi, maj., 204 ; Pascal Augier, div. maj., 173.

P.C. : MM. Louis Fiori, 207 ; Albert Maccary, 178 ; Romain Maurel, 175 ; Mme Monette Rocca, 175.

P.S. : MM. Paul Chomiki, 164 ; Roger Belleudy, 151 ; Séraphin Pinto, 122 ; Mme Michèle Matringe, 115.

ISOLES : MM. Jean Hancy, M.R.G., 73 ; Pierre Merembielle, sans étiq., 18 ; Mme Monique Lefort, 5 ; MM. Placide Zucchini, 4 ; Pierre Torchet, 4.

DEUXIEME TOUR

MM. *Francis Palmero*, maj., 548 voix, REELU ; *Joseph Raybaud*, maj., 511, REELU ; *Pierre Merli*, maj., 506, ELU ; *Victor Robini*, maj., 495, REELU ; Raoul Bosio, maj., 441 ; Pierre Gianotti, R.P.R., 322 ; Louis Fiori P.C., 290 ; Albert Maccary, P.S., 267 ; Paul Chomiki, P.S., 190 ; Roger Belleudy, P.S., 188 ; Mme Lefort, 3 ; MM. Pierre Torchet, 3 ; Placide Zucchini, 2.

1971. — Insc., 1 153. — PREMIER TOUR : vot., 1 146 ; suffr. expr., 1 135. — Isolés : MM. Joseph Raybaud, sén. sort., Gauche dém., 558 ; Francis Palmero, anc. dép. Cent. dém., 401 ; Jean Hancy, P.S., 311 ; Victor Robini, rad., 293 ; Mme Louise Moreau, cent. dém., 233 ; MM. Régis Moreau Cent. dém., 223 ; MM. Régis Capponi, Cent. dém., 207 ; Pierre Sauvaigo, mod. maj., 206 ; Henri Verdeil, Gauche dém., 164 ; Pierre Gianotti, U.D.R., 162 ; Jacques Bounin, anc. dép., rad., 68 ; Paul Massa, sén. sort., gauche dém., 58 ; Raymond Bouteille Cent. dém., 15. — P.C. : MM. Louis Fiori, 119 ; Pierre Cauvin, 115 ; Paul Derigon, 115.

DEUXIEME TOUR : vot., 1 141 ; suffr. expr., 1 122. — MM. Raybaud, 592, REELU ; Palmero, 447, ELU ; Robini, 410, ELU ; Hancy, 398 ; Mme Moreau, 277 ; MM. Caponni, 169 ; Sauvaigo, 131 ; Cauvin, 96 ; Fiori, 93 ; Derigon, 91 ; Massa, 4 ; Bounin, 3 ; Gianotti, 2 ; Verdeil, 2 ; Bouteille, 1 ; René Sousselier, 1.

Le scrutin a été très serré entre les principaux candidats de la majorité qui se présentaient tous à titre individuel. Les trois sénateurs sortants ont finalement retrouvé leur siège au Palais du Luxembourg. La réélection de M. Joseph Raybaud (Gauche démocratique) était la plus attendue et récompense d'innombrables services rendus par le maire de Levens au cours des quatre mandats qu'il a déjà exercés de façon continue. Celle de M. Francis Palmero (Union centriste - rad. soc.) est encore plus brillante alors qu'on la croyait généralement hypothéquée par un manque d'appuis politiques. M. Palmero, qui récolte en l'occurrence les fruits de son activité parlementaire, a également bénéficié du soutien non négligeable de l'électorat rapatrié du département en faveur duquel il a multiplié les interventions. Par rapport à 1971, son audience dans le département s'est sensiblement élargie puisqu'il obtient près de 10 % de voix supplémentaires.

Le troisième siège à renouveler, occupé par M. Victor Robini (Gauche démocratique rad.-soc.) a été, lui, beaucoup plus disputé. Malgré un communiqué de l'U.D.F. invitant à voter pour les quatre candidats les mieux placés à l'issue du premier tour de scrutin — MM. Merli, Raybaud, Palmero et Bosio. — M. Robini qui n'avait obtenu que 311 voix, décidait de se maintenir, imité par le candidat R.P.R., M. Pierre Gianotti, arrivé pourtant en sixième position avec 283 voix. Comme en 1971, il réussissait alors une remontée spectaculaire et parvenait à devancer M. Bosio de 54 voix. Dans ce renversement de situation, dont ce département a le secret, beaucoup d'observateurs ont voulu voir l'intervention décisive de M. Jacques Médecin, qui avait cependant souscrit officiellement au communiqué de l'U.D.F. et qui, de surcroît, avait annoncé dès avant le scrutin qu'il apportait son soutien à M. Bosio. M. Robini a officieusement bénéficié du désistement de M. Pascal Augier (rad. soc.) et paraît avoir recueilli au second tour un certain nombre de voix nouvelles des grands électeurs R.P.R. Il ne fait pas de doute également que M. Bosio ait été victime de l'hostilité d'une partie de l'entourage de M. Médecin.

Le quatrième siège est normalement revenu à M. Pierre Merli, maire (rad.-soc.) d'Antibes, président de la fédération radicale socialiste des Alpes-Maritimes, qui a su habilement incarner les intérêts de l'ouest du département (« la rive droite du Var ») non représenté jusqu'ici au Sénat en dépit de son poids démographique. La gauche était trop minoritaire dans le département pour avoir quelque chance de succès. Les socialistes qui n'avaient pas de candidat en 1971 ont sensiblement dépassé le score qu'ils espéraient avec une moyenne de près de 11 % des voix, s'approchant des communistes (14.8 %) qui ont eux-mêmes sensiblement amélioré leur position. Au second tour, P.C. et P.S. ont présenté une liste commune, composée de deux candidats de chaque parti.

Les reports de voix se sont très mal opérés à gauche. S'il manque en effet, par rapport au total des voix de gauche du premier tour, une trentaine de voix au candidat communiste le mieux placé, les deux candidats socialistes, eux, en perdent plus de cent. Cette situation a provoqué la publication d'un communiqué par la fédération départementale du P.S. qui constate « que de nombreux électeurs communistes ont préféré rayer les socialistes pour les remplacer par des candidats de droite... »

M. PIERRE MERLI (app. U.D.F.), qui accède au Sénat à l'âge de soixante ans, est maire d'Antibes depuis 1971 et vice-président du conseil général des Alpes-Maritimes depuis 1976. Prisonnier évadé en 1941, il avait créé le Mouvement national de résistance des prisonniers de guerre et déportés dans le Sud-Est de la France avant de s'occuper du reclassement des prisonniers à la fin du conflit — il fut délégué principal du ministre des anciens combattants. Administrateur civil, il est depuis un an chargé de mission auprès du secrétariat d'Etat aux anciens combattants. Il préside, en outre, la commission du tourisme, des loisirs et de l'environnement au sein du conseil régional Provence-Côte d'Azur.]

ARDÈCHE (2)

SORTANTS : MM. Pierre Jourdan, R.I. ; Paul Ribeyre, C.N.I.P.

PREMIER TOUR

Inscrits, 831 ; votants, 827 ; suffrages exprimés, 811.

MM. Henri Torre, app. U.D.F., dép., anc. secr. d'Et., prés. conseil gen., m. de Boulieu-lès-Annonay, 266 voix ; Bernard Hugo, R.P.R., m. d'Aubenas, 214 ; Paul Ribeyre, C.N.I.P., sén. sort., anc. min. prés cons. rég., m. de Vals-les-Bains, 181 ; Pierre Jourdan, R.I., U.D.F.-P.R., sén. sort., cons. gén., m. de Saint-Etienne-de-Lugdarès, 132 ; Pierre Cornet, U.D.F.-P.R., dép., m. de Villeneuve-de-Berg, 113.

P.S. : MM. Fernand Dessus, cons. gén., m. de Saint-Sauveur-de-Montagut, 227 ; Yves Serre, m. de Salavas, 215.

P.C. : MM. Marc Peschier, cons. gén., m. de Vallon-Pont-d'Arc, 99 ; Marcellin Dumas, cons. gén., m. du Pouzin, 95.

DEUXIEME TOUR

Votants, 831 ; suffrages exprimés, 777.

MM. *Henri Torre*, app. U.D.F., 387 voix, ELU ; *Bernard Hugo*, R.P.R., 368 voix, ELU ; Fernand Dessus, P.S., 273 ; Yves Serre, P.S., 212 ; Paul Ribeyre C.N.I.P., 185.

1971. — Inscr., 827. — PREMIER TOUR : vot., 825 ; suffr. expr., 804. Ind. : MM. Paul Ribeyre, sén. sort., anc. min., 466, REELU ; Marcel Molle, sén. sort., 300. — Isolé : M. Pierre Jourdan, rép. ind., 277. — Union de la gauche : MM. Yves Serre, P.S., 244 ; Henri Chaze, anc. dép., P.C., 218.

DEUXIEME TOUR : vot., 819 ; suffr. expr., 815. — MM. Jourdan, 353, ELU ; Serre, 243 ; Molle, 219.

Un an et demi après avoir perdu, au profit de M. Torre, la présidence du conseil général, M. Ribeyre doit abandonner le siège de sénateur qu'il détenait depuis 1959. Son maintien au second tour, alors que MM. Jourdan et Cornet se retiraient, ne lui aura fait gagner que quatre voix. C'est la fin de la carrière politique de cet ancien ministre, âgé de soixante-treize ans, qui accomplit, cette année, son dernier mandat de président de la région Rhône-Alpes.

Le P.S. a refusé, entre les deux tours, de constituer une liste commune avec le P.C. Celui-ci a retiré ses candidats et laissé liberté de vote à ses grands électeurs, dont une partie semble avoir voté pour l'un des candidats socialistes, M. Dessus.

L'élection de M. Torre va entraîner l'organisation, dans la circonscription de Tournon et Annonay, d'une élection législative partielle qui pourrait être favorable au R.P.R., lequel gagne déjà, avec M. Hugo, un siège au Sénat.

[M. HENRI TORRE, né le 12 avril 1933 à Casablanca (Maroc), diplômé de l'Ecole des hautes études commerciales, est maire de Boulieu-lès-Annonay depuis 1969, conseiller général de Serrières depuis 1970, président du conseil général depuis mars 1979. Député (U.D.R., puis R.I., puis app. U.D.F.) de la deuxième circonscription de l'Ardèche depuis 1968, M. Torre a été secrétaire d'Etat auprès du ministre du développement industriel et scientifique, d'avril à octobre 1973, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances, d'octobre 1973 à mai 1974.]

[M. BERNARD HUGO, né le 4 mai 1925, proviseur du lycée Marcel-Gimond à Aubenas, avait été élu conseiller municipal de cette ville en 1965. Maire en 1973, réélu en 1977, M. Hugo, membre du C.D.S., puis du R.P.R., préside l'association des maires de l'Ardèche.]

ABRÉVIATIONS

adj.	adjoint	Gauche dém.	gauche démocratique
anc. dép.	ancien député	gaull.	gaulliste
anc. m.	ancien maire	ind.	indépendant
anc. min.	ancien ministre	maj.	majorité
anc. secr. d'E.	ancien secrétaire d'Etat	mod. opp.	modéré d'opposition
anc. sén.	ancien sénateur	M.D.S.F.	Mouvement démocrate-socialiste de France
app.	apparenté		
ball.	ballottage		
cons. éco et soc.	membre du Conseil économique et social	M.R.G.	Mouvement des radicaux de gauche
cons. gén.	conseiller général	non-inscr.	non-inscrit
cons. mun.	conseiller municipal	pays.	paysan
		P.C.	parti communiste
cons. rég.	conseiller régional	P.R.	parti républicain
dép.	député	P.S.	parti socialiste
inscr.	inscrit	P.S.D.	parti socialiste démocrate (M. Hintermann)
m.	maire		
min.	ministre		
prés. cons. gén.	président du conseil général	P.S.U.	parti socialiste unifié
prés. cons. rég.	président du conseil régional	rad.	radical (favorable à la majorité)
ratt.	rattaché à		
secr. d'E.	secrétaire d'Etat	réf.	réformateur
sén. sort.	sénateur sortant	rép. ind.	républicain indépendant (jusqu'en 1976)
sout.	soutien		
suffr. expr.	suffrages exprimés	R.I.	Union des Républicains et des Indépendants
supp.	suppléant		
vot.	votants		
n.s.r.p.	ne se représentait pas	R.P.R.	Rassemblement pour la République
Cent. dém.	Centre démocrate	ss étiq.	sans étiquette
C.D.S.	Centre des démocrates-sociaux	soc. ind.	socialiste indépendant
cent.	centriste	U.D.R.	Union pour la défense de la République
C.N.I.P.	Centre national des indépendants et paysans	U.D.F.	Union pour la démocratie française
diss.	dissident		(gaullistes)
div. d.	divers droite		
div. g.	divers gauche	U.G.S.D.	Union de la gauche socialiste et démocrate (pour les socialistes et les radicaux de gauche uniquement)
div. maj.	divers majorité		
ent.	entente		
ext. d.	extrême droite		
ext. g.	extrême gauche		
F.G.D.S. ou Féd.	Fédération de la gauche démocrate et socialiste	Un. cent.	Union centriste

ARDENNES (2)

SORTANTS : MM. Maurice Blin, Un. cent. ; René Tinant, Un. cent.

PREMIER TOUR

Inscrits, 965 ; votants, 964 ; suffrages exprimés, 950.

U.D.F. : MM *Maurice Blin*, U.D.F.-C.D.S., sén. sort., cons. gén., 527 voix, REELU ; *René Tinant*, U.D.F.-C.D.S., sén. sort., cons. gén., m. de Cauroy-lès-Machault, 503, REELU.

P.S. : MM. Jean Delautre, cons. gén., m. de Charleville-Mézières, 309 ; Abel Noreck, cons. gén. 307.

P.C. : MM. Roger Villemaux, cons. gén., 124 ; Jean-Pierre Lambert, 118.

1971. — Inscr., 970. — PREMIER TOUR : vot., 969 ; suffr. expr., 957. — Cent. dém. : MM. René Tinant, sén. sort., 372 ; Maurice Blin, anc. dép., 368. — P.S. : MM. Camille Titeux, anc. dép., 233 ; Louis Lebrun, 210. — Maj. : MM. René Lemaire, ind., 100 ; Lucien Meunier, dép., app. U.D.R., 93. — P.C. : MM. Roger Villemaux, 89 ; Georges Denis, 80. — Rép. ind : MM. Henri Vin, 84 ; Roger Declef, 80. — Isolé : M. Pierre Siegel, mod. maj., 75. — Ind. maj. : MM. Jean Decorne, 72 ; Gabriel Sacrez, 57.

DEUXIEME TOUR : vot., 969 ; suffr. expr., 962. — MM. Blin, 510, ELU ; Tinant, 507, REELU ; Titeux, 357 ; Lebrun, 327 ; Meunier, 103 ; Lemaire, 99 ; Declef, 1 ; Vin, 1.

La surprise du scrutin est qu'un seul tour ait suffi pour que MM. Maurice Blin et René Tinant soient réélus. L'unité majoritaire a prévalu. Les deux sénateurs sortants attribuent leur succès à trois raisons : « Premièrement, une unité très profonde qui ne s'est jamais démentie au sein de la majorité et qui a entraîné une réelle mobilisation ; deuxièmement, une campagne longue et très active ; troisièmement, le travail constant accompli pour toutes les communes sans discrimination politique. »

Les candidats du P.S. et ceux du P.C. ont réalisé des scores qui reflètent logiquement la progression des deux formations dans le département depuis 1971, mais il leur a manqué les quelques suffrages supplémentaires qu'ils espéraient pour imposer aux deux représentants de la majorité le second tour qui eût alors modifié les données du scrutin. Le P.S. croyait être capable de recueillir au premier tour près de 340 voix. Il n'y est pas parvenu malgré ses progrès.

ARIÈGE (1)

SORTANT : M. Jean Nayrou, P.S. (n.s.r.p.).

PREMIER TOUR

Inscrits, 584 ; votants, 580 ; suffrages exprimés, 570.

P.S. : M. *Germain Authié*, cons. gén., m. de Sinsat, 399 voix, ELU.

P.C. : M. Jean Laille, adjoint au m. de Foix, 88.

DIVERS MAJORITE : M. Jean Servat, m. d'Oust, 83.

1971. — Inscr., 570. — PREMIER TOUR : vot., 563 ; suffr. expr., 557. — Isolés : MM. Jean Nayrou, sén. sort., P.S., 392, REELU ; François Dhomps, U.D.R., 112 ; Pierre Daldie, P.C., 53.

Les socialistes bénéficiant d'un quasi-monopole dans ce département, M. Authié a été élu, et bien élu, dès le premier tour. Le R.P.R. était cette fois absent de la compétition et le P.S. a accru le nombre de ses voix par rapport à 1971.

[M. GERMAIN AUTHIE, cinquante-trois ans, est marié et père de trois enfants. Il a fait carrière dans l'enseignement. Il est actuellement détaché à l'administration académique, à Foix.]

AUBE (2)

SORTANTS : MM. Pierre Labonde, R.I. ; Jean David, Un. cent. (n.s.r.p.), remplaçant de Henri Terré, décédé le 13 octobre 1978.

PREMIER TOUR

Inscrits, 850 ; votants, 847 ; suffrages exprimés, 839.

MM. *Pierre Labonde*, U.D.F.-P.R., sén. sort., prés. cons. gén., 622 voix, REELU ; *Robert Galley*, R.P.R., min. coopération, m. de Troyes, 598 voix, ELU.

P.S. : MM. Michel Cartelet, 133 et Paul Guyont, 124.

Mod. : M. Pierre Vinot, 54.

P.C. : M. Pierre Rabon, cons. gén., 50 et Mme Sylviane Conchon, 49

1971. — Insc., 812. — PREMIER TOUR : vot., 805 ; suffr. expr., 798. — Rép. ind. : MM. Pierre Labonde, cons. éco. et soc., 380 ; Henri Terré, sén. sort., anc. dép., 350. — Cent. : MM. Camille Martin, mod. maj., 257 ; Bernard Coutard, Cent. dém., 167. — P.S : MM. Roger Dossot, 134 ; René Courtin, 109. — Isolé : M. André Lemeland, rad., 72. — P.C. : MM. Maurice Camuset, 57 ; Marcelin Ninoreille, 53.

DEUXIEME TOUR : vot., 808 ; suffr. expr., 799. — MM. Labonde, 445, ELU ; Terré, 378, REELU ; Martin, 301 ; Dossot, 197 ; Courtin, 141 ; Lemeland, 8 ; Camuset, 2 ; Ninoreille, 1.

Avec l'élection dès le premier tour des candidats du R.P.R. et de l'U.D.F., l'Aube confirme son ancrage dans le camp majoritaire.

Les élection municipales de 1977 n'avaient pas traduit dans ce département une forte poussée à gauche. Par rapport au scrutin sénatorial de 1971 et si l'on tient compte qu'à cette époque le candidat radical-socialiste s'était désisté pour la gauche au second tour, on peut estimer que la majorité a encore élargi son assise. Les socialistes, par rapport à 1971, demeurent stables et l'on note un léger tassement communiste. M. Vinot, ancien membre du Conseil économique et social, se présentait de manière isolée et sa campagne a été essentiellement dirigée contre la politique de M. Barre en général et contre M. Galley en particulier. Alors que l'U.D.F. possédait les deux sièges de sénateurs, le R.P.R. en gagne un. M. Jean David ne s'était pas représenté et avait expliqué sa décision dans un article au titre explicite « Adieu au théâtre », paru dans le Monde *du 27 septembre.*

AUDE (2)

SORTANTS : MM. Raymond Courrière, P.S., élu le 8 décembre 1974 après le décès de son père, Antoine Courrière, survenu le 20 septembre précédent ; Marcel Souquet, P.S. (n.s.r.p.).

PREMIER TOUR

Inscrits, 898 ; votants, 895 ; suffrages exprimés, 861.

P.S. : MM. *Raymond Courrière*, sén. sort., cons. gén., m. de Cuxac-Cabardès, 605 voix, REELU ; *Roland Courteau*, adjoint au m. de Salleles-d'Aude, 605, ELU.

U.D.F. : MM. Paul Mullot, m. de Quillan, 137 ; Gérard Vidal, 131.

P.C. : MM. Jacky Mourut, 121 ; André Ilhac, m. d'Esperaza, 119.

1971. — Insc., 882. — PREMIER TOUR : vot., 880 ; suffr. expr., 864. — P.S. : MM. Antoine Courrière, sén. sort., 565, REELU ; Marcel Souquet, sén. sort, 563, REELU. — U.D.R. : MM. Pierre Vaquié, 187 ; Albert Tort, 178. — P.C. : Félix Roquefort, anc. dép., 129 ; Maurice Villanove, 110.

8 décembre 1974. — Insc., 884. — PREMIER TOUR : vot., 881 ; suffr. expr., 847. — P.S. : M. Raymond Courrière, 543, ELU. — U.D.R. : M. Pierre Vaquié, 180. — P.C. : M. Maurice Villanove, 124.

Comme prévu, M. Raymond Courrière, sénateur sortant, et M. Roland Courteau, présentés par le parti socialiste, ont été élus au premier tour avec une large majorité (70 % des suffrages exprimés). Ils améliorent d'une quarantaine de voix le score obtenu par leurs prédécesseurs en 1971 ; en outre, M. Raymond Courrière, qui avait succédé à son père, Antoine Courrière, en 1974, obtient, cette fois, soixante-deux voix de mieux que lors de sa première élection.

Si le parti socialiste confirme son écrasante supériorité dans l'Aude, il le fait, notamment, aux dépens des partis de la majorité. Contrairement aux élections de 1971, le R.P.R. n'avait pas présenté de candidat en 1980 et avait appelé à voter pour ceux de l'U.D.F., MM. Paul Mullot, maire de Quillan, et Gérard Vidal, associés sous l'étiquette Union républicaine de la majorité. Le score obtenu par ces deux candidats (137 et 131 voix) reflète un net recul par rapport aux précédentes élections (près de 50 voix). Il est vrai qu'en 1971 les candidats présentés par la majorité étaient du R.P.R. Il n'est pas impossible que certains grands électeurs du parti de M. Chirac aient préféré s'abstenir ou même porter leurs suffrages sur les candidats socialistes.

Enfin le parti communiste obtient pratiquement le même score qu'en 1971, alors qu'on pouvait s'attendre à une certaine progression, étant donnée sa plus forte représentation dans les conseils municipaux depuis 1977. A cela M. Henri Garino, secrétaire fédéral du P.C.F., apporte une explication : « Si le parti socialiste n'avait pas refusé la trentaine de délégués, représentant treize ou quatorze communes, auxquels nous avions droit, notre score aurait été de l'ordre de cent cinquante voix. Dommage pour la vie de ce département que le parti socialiste ait eu cette attitude navrante. »

M. ROLAND COURTEAU est né le 24 février 1943 à Narbonne. Père de trois enfants, il est instituteur à Homps et, depuis 1977, adjoint au maire de Salleles-d'Aude.

SÉNATORIALES

AVEYRON (2)

SORTANTS : MM. Roland Boscary-Monsservin, R.I. (n.s.r.p.) ; Albert Sirgue, R.I.

PREMIER TOUR

Inscrits, 835 ; votants, 832 ; suffrages exprimés, 827.

U.D.F. ; MM. *Jean Puech*, P.R., prés. cons. gén., cons. éco. et soc., m. de Rignac, 431 voix, ELU ; Albert Sirgue, P.R., *sén. sort.*, m. de Coupiac, cons. gén., 339 ; André Laur, cons. éco. et soc., cons. gén., m. du Luc, 181.

P.S. : MM. Jean-Louis Coulon, cons. gén., 165 ; Pierre Poujouly, adj. au m. de Saint-Saturnin-de-Lenne, 128.

DIVERS GAUCHE : M. Pierre Lacombe, cons. gén., m. de *Camjac*, 135.

DIVERS MAJORITE : M. Henri Périé, cons. gén., m. de Marcillac, 69.

P.C. : MM. Raymond Christophoul, m. de Cransac, 55 ; Jean-Marie Bos, m. de Saint-Laurent-d'Olt, 54.

DEUXIEME TOUR

Inscrits, 844 ; votants, 840 ; suffrages exprimés, 803.

U.D.F. : MM. *Albert Sirgue*, 355, REELU ; André Laur, 184. P.S. : M. Jean-Louis Coulon, 162; DIVERS GAUCHE : M. Pierre Lacombe, 101.

1971. — Inscr., 868. — PREMIER TOUR : vot., 867 ; suffr. expr., 853. — Ind. : MM. Roland Boscary-Monsservin, dép. rép. ind., anc. min., 324 ; Albert Sirgue, ind. 262. — Isolés : MM. Robert Laurens, sén. sort., Cent. dém., 190 ; Marcel Castelle, mod. opp., 146. — U.D.R. : MM. l'abbé Albert Alies, 168 ; Jean-Henri Gabriac, 136. — P.S. : MM. René Ferrié, 136 ; Edmond Quintard, 112. — Rép. ind. : MM. Hubert Bouyssière, 66 ; Albert Bessières, 62. — P.C. : MM. Charles Revel, 26 ; Henri Boutin, 21. — Isolé : M. Pierre Goudal, mod., maj., 1.

DEUXIEME TOUR : vot., 867 ; suffr. expr., 847. — MM. Boscary-Monsservin, 387, ELU ; Sirgue, 353, ELU ; Laurens, 271 ; Alies, 162 ; Ferrié, 154 ; Castelle, 146 ; Bouyssière, 101 ; Gabriac, 1 ; Quintard, 1.

En portant, dès le premier tour, à la succession de M. Boscary-Monsservin, le président du conseil général de l'Aveyron, M. Jean Puech, en accordant d'entrée de jeu une large majorité au sénateur sortant, M. Albert Sirgue, tous deux candidats d'union de la majorité, les grands électeurs ont déjoué les pronostics des observateurs. On croyait à un vote serré entre les partenaires de la majorité, il n'en fut rien.

Il n'en demeure pas moins que cette consultation a fait apparaître des dissensions à l'intérieur de l'U.D.F., et que l'on peut se demander si elles ne remettront pas en cause l'unité du mouvement dans ce département. Car, outre la lutte fratricide à laquelle se sont livrés les candidats durant leur campagne, aucun accord de désistement n'a été possible, malgré le net avantage de M. Sirgue sur M. Laur, 158 voix, à l'issue du premier tour. En fait, si les représentants de l'union de la majorité ont été élus, ils le doivent en grande partie au soutien sans réserve du R.P.R. qui, en la circonstance, a préféré appliquer la discipline majoritaire alors qu'il avait l'opportunité de jouer les trouble-fête, en présentant la candidature de l'abbé Aliès.

Du côté des partis de gauche, on n'entretenait aucune illusion, mais cette élection constituait un test des rapports entre le P.C. et le P.S. Malgré le contentieux entre les deux partis, un accord de désistement a été conclu. En fait, le report ne s'est pas effectué, et le candidat socialiste, qui comptait 165 voix lors du premier vote, n'en avait plus que 162 au second.

A quelques semaines de l'élection législative partielle de Villefranche-de-Rouergue, ce résultat prend une signification particulière, et le siège laissé par M. Robert Fabre, devenu médiateur, pourrait dès lors échapper à la gauche.

[M. JEAN PUECH est né le 22 février 1942 à Viviez (Aveyron). Marié, père de quatre enfants, ancien professeur de physique au lycée Foch à Rodez, il est conseiller général du canton de Rignac depuis *1970*. Il devient, à trente-quatre ans, le plus jeune président de conseil général de France. En 1977, il est élu maire de Rignac et, en 1979, lors du renouvellement du conseil général, il retrouve au premier tour son fauteuil présidentiel. Il est membre du bureau politique du P.R.]

BOUCHES-DU-RHONE (5+2 R.P.)

SORTANTS : MM. Antoine Andrieux, P.S., suivant de liste de M. Roger Delagnes, démissionnaire le 3 janvier 1974 ; Félix Ciccolini, P.S. ; Jean Francou, Un. cent. ; Louis Minetti, P.C., suivant de liste de M. Léon David, démissionnaire le 1er octobre 1978 ; Mlle Irma Rapuzzi, P.S.

PREMIER TOUR

Inscrits, 2 272 ; votants, 2 270 ; suffrages exprimés, 2 259.

P.S. : 1 357 voix : Mme *Irma Rapuzzi*, sén. sort., cons. gén., adj. m. de Marseille, REELUE ; *Antoine Andrieux*, sén. sort. cons. rég., adj. m. de Marseille, REELU ; *Félix Ciccolini*, sén. sort., a. m. d'Aix-en-Provence, REELU ; *Charles Bonifay*, ELU ; *Pierre Matraja*, m. de Sausset-les-Pins, E ; Bastien Leccia, anc. dép., adj. m. de Marseille ; Robert Lalauze, cons. gén., adj. m. de Tarascon.

P.C. : 502 voix : MM. *Louis Minetti*, sén. sort., REELU ; Marcel Ginoux, cons. rég., m. de Noves ; Jacques Perrot, cons. gén., maire d'Arles ; Paul Lombard, cons. gén., m. de Martigues ; Paul Tell, m. d'Orgon ; Francis Pelissier, cons. gén., m. de La Bouilladisse ; Mme Gabrielle Bonnet.

UNION DE LA MAJORITE : 393 voix : MM. *Jean Francou*, U.D.F.-C.D.S., sén. sort., m. de Salon-de-Provence, REELU ; Paul *Onoratini*, m. de La Roque-d'Anthéron ; Yves Destrem, adj. m. d'Aix-en-Provence ; Jean-Pierre de Peretti della Rocca, adj. m. d'Aix-en-Provence ; Raoul Bonjean, m. de Graveson ; Michel Lebettre, m. de Gémenos ; Eugène Bovero, m. de Fos-sur-Mer.

RENOUVEAU DEMOCRATIQUE (div. maj.) : 7 voix : M. Christian Allais, Mme Anne-Marie Antrassian ; MM. David Bugliani, Jean Capon, Fernand Cohen, Paul Lucciardi, Pierre Teruel.

1971. — Inscr., 2 057 ; vot., 2 055 ; suffr. expr., 2 042. — P.S. : 961 (3 sièges : Mlle Irma Rapuzzi, sén. sort., MM. Roger Delagnes, sén. sort., Félix Ciccolini). — P.C. : 447 (1 siège : M. Léon David, sén. sort.). — Mod. : 385 (1 siège : M. Jean Francou, Cent. dém.). — Ind. : 249.

Dans ce département dont la représentation passe de cinq à sept sièges, le P.S. espérait emporter cinq sièges c'est chose faite. La situation dominante des socialistes, ainsi que l'application de la règle de la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel, permettaient de penser avant le scrutin que les trois sénateurs sortants du P.S. (Mme Irma Rapuzzi et MM. Antoine Andrieux et Félix Ciccolini) seraient accompagnés au Sénat de M. Charles Bonifay. La majorité — avec M. Jean Francou, maire de Salon-de-Provence, soutenu par l'U.D.F. et le R.P.R. — devait retrouver le siège qu'elle détenait, de même que le P.C. avec M. Louis Minetti (ce dernier avait succédé en 1978 à M. Léon David qui s'était retiré). Ce schéma a été respecté. Restait à pourvoir un septième siège, qui se jouait entre le P.S. et le P.C. Le succès des socialistes, avec M. Pierre Matraja, s'explique par un vote favorable d'un certain nombre de grands électeurs modérés, de centre gauche ou réputés favorables à la majorité.

La campagne du P.S. dans leur direction, axée sur la crainte d'un succès du P.C., a donc porté ses fruits. Sur le plan interne à la formation socialiste, cette victoire est inscrite par M. Michel Pezet, premier secrétaire de la fédération, au crédit de l'action de la « nouvelle fédération » car, explique-t-il, « l'élection de trois sénateurs de Marseille et de deux candidats du département reflète un nouvel équilibre ».

De leur côté, les amis de M. Charles-Emile Loo, adjoint au maire de Marseille et ancien premier secrétaire, peuvent se prévaloir du succès des candidats (MM. Bonifay et Matraja) qu'ils avaient opposés à ceux de M. Pezet

[M. CHARLES BONIFAY, né le 19 juillet 1919 à Marseille, a été successivement conseiller municipal de Cuges-les-Pins et de Marseille (jusqu'en 1977 dans cette ville). Il a siégé pendant douze ans au conseil général des Bouches-du-Rhône où il a occupé les postes de premier vice-président et de rapporteur général du budget. Il ne s'était pas représenté en 1979 afin de se réserver pour le scrutin sénatorial. Ancien directeur de l'URSSAF des Bouches-du-Rhône, il est depuis vingt ans chargé d'enseignement des questions sociales à la faculté de droit et à l'institut d'études politiques d'Aix-en-Provence. Depuis dix ans, il préside le comité départemental d'expansion économique.]

[M. PIERRE MATRAJA est né le 14 février 1923 à Ajaccio. Maire de Sausset-les-Pins depuis 1953, administrateur de l'Office public d'aménagement du département, il est depuis quinze ans directeur d'une maison de repos.]

CALVADOS (3)

SORTANTS : MM. Philippe de Bourgoing, R.I. ; Jacques Descours Desacres, R.I. ; Jean-Marie Girault, R.I.

PREMIER TOUR

Inscrits, 1 634 ; votants, 1 623 ; suffrages exprimés, 1 613.

MAJ. : MM. *Jean-Marie Girault*, U.D.F.-P.R., sén. sort., m. de Caen, 1 123 voix, REELU ; *Philippe de Bourgoing*, U.D.F. - P.R., sén. sort., cons. gén., m. de Tracy-sur-Mer, 1 080, REELU ; *Jacques Descours Desacres*, U.D.F. - C.N.I.P., sén. sort., cons. gén., m. d'Ouilly-le-Vicomte, 1 031, REELU.

P.S. : MM. André Paysant, cons. gén., 346 ; Pascal Daubin, m. de Lantheuil, 226; Paul Panier, 262.

P.C. : M. André Lenormand, m. de Dives-sur-Mer, 99; Mme Jane Tilard, m. de Fleury-sur-Orne, 91 ; M. Jean-Claude Marie, m. de Gouvix, 91.

ISOLÉ : M. Alain de la Moussaye, sort. R.P.R., cons. gén., 283.

1971. — Inscr., 1 537. — PREMIER TOUR : vot., 1 526 ; suffr. expr., 1 407. — Isolés : MM. Philippe de Bourgoing, sén. sort., rép. ind., 945, REELU ; Jean-Marie Girault, rép. ind., 784, ELU ; Alain de La Moussaye, mod. opp., 388 — *Ind.* : MM. Jacques Descours Desacres, sén. sort., 742, REELU ; Maurice Thibault, 463. — P.S. : MM. Raymond Gehard, 113 ; Robert Josselin, 110 ; Henri Suberchicot, 106. — P.C. : MM. André Lenormand, anc. dép., 111 ; Serge Rouzière, 81 ; André Fabre, 77.

Les trois sénateurs sortants ont été réélus dès le premier tour, et la présence d'un candidat soutenu par le R.P.R., M. Alain de la Moussaye, n'a nullement empêché le trio sortant, présenté par l'U.D.F., de progresser largement par rapport au scrutin de 1971. Le maire de Caen, M. Jean-Marie Girault, gagne 339 voix et devance M. Philippe de Bourgoing.

Dans l'opposition, on enregistre, par rapport au scrutin de 1971, un léger tassement du parti communiste (le maire de Dives-sur-Mer, M. André Lenormand, ne retrouve pas toutes ses voix) et une progression très sensible du parti sicialiste. M. André Paysant, conseiller général de Caen, remporte un succès personnel en devançant largement ses colistiers.



CANTAL (2)

SORTANTS : MM. Paul Malassagne, app. R.P.R. ; Jean Mézard, C.N.I.P. (n.s.r.p.).

PREMIER TOUR

Inscrits, 538 ; votants, 531 ; suffrages exprimés, 531.

MAJ. : MM. Paul Malassagne, app. R.P.R., sén. sort., cons. gén., 187 voix ; Paul Robert, U.D.F.-rad., cons. gén., 167.

ISOLES : MM. Augustin Chauvet, R.P.R., dép., cons. gén., 136 ; Maurice Montel, div. g., anc. dép., 59.

P.S. : MM. Robert Meyronneinc, cons. gén., 123 ; Joseph Boudou, m. de Coltines, 106.

DIV. MAJ. : MM. Roger Paran, 97 ; Antoine Dejou, 90.

P.C. : M. Antoine Benoit, 29 ; Mme Christiane Nicolas, 28.

DEUXIEME TOUR

Votants, 536 ; suffrages exprimés, 484.

MAJ. : MM. *Paul Malassagne*, R.P.R., 317, REELU ; *Paul Robert*, U.D.F.-rad., 316, ELU.

P.S. : MM. Robert Meyronneinc, 166 ; Joseph Boudou, 161.

1971. — Inscr., 548. — PREMIER TOUR : vot., 547 ; suffr. expr., 541. — Ind. maj. : M. Jean Mézard, r.i., prés. cons. gén., 244 ; Paul Malassagne, U.D.R., 244. — Ind. : MM. Jean Julhes, mod., 145 ; Antoine Moissinac, C.D.P., 126. — Gauche rép. : MM. Maurice Montel, anc. dép., div. g., 141 ; Justin Renac, div. g., 114. — P.C. : MM. Jean Cipière, 30 ; Henri Bel, 13. — Isolé : M. Régis Rambaud, mod. opp., 15.

DEUXIEME TOUR : vot., 547 ; suffr. expr., 530. — MM. Malassagne, 351, ELU ; Mézard, 335, ELU ; Montel, 185 ; Renac, 173.

Ayant échoué dans sa tentative pour passer de l'Assemblée nationale au Sénat, M. Augustin Chauvet a annoncé, dimanche soir, qu'il se démettait de ses mandats électifs et se retirait de la vie politique. Il était député de la 1re circonscription du Cantal depuis 1958.

Après le premier tour, outre M. Chauvet, MM. Paran et Dejou s'étaient désistés en faveur de la liste de la majorité, alors que les candidats du P.C. appelaient à voter pour le P.S., M. Maurice Montel, ancien député S.F.I.O., se retirait.

[M. PAUL ROBERT est maire de Cros-de-Montvert depuis 1955 et conseiller général de Laroquebrou depuis 1969. Il est âgé de soixante-huit ans.]

CHARENTE (2)

SORTANTS : MM. Pierre Marcilhacy, non-inscr. ; Alexandre Dumas, Gauche dém. (n.s.r.p.), remplaçant de Guy Pascaud, décédé le 7 décembre 1979.

PREMIER TOUR

Inscrits, 1 006 ; votants, 1 004 ; suffrages exprimés, 984.

P.S. : M. Angel Motard, cons. gén., m. de La Couronne, 282 voix ; Jean Ferrand, m. de *l'Isle-d'Espagnac*, 142.

R.P.R. : MM. Michel Alloncle, anc. dép., cons. gén., m. de Ruffec, 251 ; Pierre-Rémy Houssin, cons. gén., m. de Baignes, supp. de M. Francis Hardy, dép. R.P.R., 201.

ISOLE : M. Pierre Marcilhacy, sén. sort., non inscrit, cons. gén., 210.

U.D.F. : *MM. Pierre Lacour*, C.D.S., cons. gén., m. de Montbron, 201 ; Jean Pauquet, rad., cons. gén., m. de Barbezieux, 181.

ISOLE : M. Roland Chiron, C.N.I.P., anc. m. d'Angoulême, 114.

P.C. : MM. Michel Barral, cons. gén., 91 ; Jean-Pierre Chagnaud, adj. au m. de Ruelle, 85.

ISOLES : M. Jean Léonard, M.R.G., cons. gén., 60 ; Mme Nelly Boucheron, ss étiq., 26 ; MM. Robert Salles, ss étiq., 6 ; René Chauffour, ss étiq., 0.

DEUXIEME TOUR

Votants, 1 003 ; suffrages exprimés, 984.

MM. *Michel Alloncle*, R.P.R., 512 voix, ELU ; *Pierre Lacour*, U.D.F.-C.D.S., 446, ELU ; Angel Motard, P.S., 402 ; Pierre Marcilhacy, sén. sort., non inscrit, 398 ; Mme Nelly Boucheron, ss étiq., 12.

1971. — Inscr., 995. — PREMIER TOUR : vot., 989 ; suffr. expr., 984. — Isolés : MM. Pierre Marcilhacy, sén. sortant non inscr., 547, REELU ; Guy Pascaud, prés. cons. gén., sén. sort. Gauche dém., 528, REELU ; Roland Chiron, mod., 391 ; Jean-Maurice Poitevin, P.S., 124 ; Marcel Bolzard, U.D.R., 50. — P.C. : MM. James Lanceron, 88 ; Henri Courty, 77

M. Pierre Marcilhacy n'a pas résisté à la bipolarisation de la vie politique charentaise. En perdant 337 suffrages par rapport au premier tour de 1971, l'ancien candidat à la présidence de la République réalise son plus mauvais score depuis 1948, date de sa première élection à la Haute Assemblée. Une campagne assez efficace contre son âge — il vient d'avoir soixante-dix ans — et contre son insuffisante présence charentaise — il n'a jamais caché être un de ces parlementaires qui, avant tout, font leur métier d'élu national — a eu raison du dernier des grands hommes politiques charentais, de la lignée des Félix Gaillard et Guy Pascaud. Ses récentes prises de position politiques en faveur du P.S. de nature à refroidir les grands électeurs charentais moins progressistes, sans lui attirer l'investiture officielle des socialistes, ont pu jouer également en sa défaveur.

Les voix perdues par M. Marcilhacy, comme les 277 manquant à M. Chiron, ancien maire d'Angoulême, par rapport à son score de 1971, ont surtout profité àla majorité, qui a « ratissé » le terrain, avec quatre candidats officiels en plus de M. Chiron, dont les voix se sont retrouvées dans le camp majoritaire au second tour, sans la moindre défaillance. Les 948 voix obtenues au premier tour par l'ensemble des candidats de la majorité sont passées à 958 au second tour. A gauche, les 871 suffrages (y compris ceux de M. Marcilhacy) chutaient à 800. Une meilleure discipline de vote aurait pu permettre à M. Motard, ou à M. Marcilhacy, ou moins d'inquiéter M. Lacour.

Dans la majorité, on a appliqué l'accord de désistement à la lettre, non sans difficulté de choix, puisque, derrière M. Alloncle, qui réalise un spectaculaire retour pour le R.P.R. dans ce département, se retrouvaient à égalité MM. Houssin et Lacour. Le député R.P.R. de Cognac, M. Francis Hardy, et le président de l'U.D.F. de la Charente, M. Gérard Montassier, gendre de M. Giscard d'Estaing, ont dû s'isoler de leurs supporters déchirés pour trancher au bénéfice de l'âge et de la cohésion majoritaire en faveur de M. Lacour de huit ans l'aîné, de M. Houssin.

La discipline a parfaitement joué pour la majorité, beaucoup moins à gauche, où le P.C. s'étant vu refuser une liste d'union a marqué sa surprise de voir maintenu le seul candidat socialiste, le P.S réalisant ainsi tardivement, le « ticket » Motard-Marcilhacy, que beaucoup avaient imaginé avant le scrutin. Nul doute que la tendance rocardienne de la fédération appuyée par le député et maire d'Angoulême, M. Jean-Michel Bouchron, tentera de pousser l'avantage marqué par son candidat, M. Motard, face au premier secrétaire fédéral mitterrandiste, M. Ferrand.

[M. MICHEL ALLONCLE, docteur en médecine, né le 7 octobre 1928, est entré en 1959 au conseil municipal de Ruffec, commune dont il est maire depuis 1971. Conseiller général depuis 1967, M. Alloncle a représenté la troisième circonscription de la Charente de 1968 à 1978, date à laquelle il a été battu par un ancien député communiste, M. André Soury. Il est actuellement président du comité d'aménagement du Ruffecois. M. Alloncle a été membre du comité central de l'U.D.R. de 1972 à 1976 et membre du bureau politique du parti gaulliste de 1975 à 1978.]

[M. PIERRE LACOUR, *vétérinaire*, né en 1923, est maire de Montbron depuis 1965. Conseiller général, il est également vice-président du conseil régional Poitou-Charentes. Président de la fédération départementale de la chasse, président du syndicat des vétérinaires, M. Lacour préside la fédération C.D.S. de la Charente.]

CHARENTE-MARITIME (3)

SORTANTS : MM. Josy Moinet, Gauche dém.-M.R.G., remplaçant de André Dulin, décédé le 6 mars 1973 ; Henri Moreau, Gauche dém. (n.s.r.p.), remplaçant de Lucien Grand, décédé le 8 mai 1978 ; Jacques Verneuil, Gauche dém.-M.R.G. (n.s.r.p.).

PREMIER TOUR

Inscrits, 1 351 ; votants, 1347 ; exprimés, 1 339.

M.R.G. : MM. Josy Moinet, sén. sort., prés. cons. gén., m. de Saint-Rogatien, 537 ; Stéphane Bonduel, cons. gén., m. de Tonnay-Boutonne, 380 ; Michel Rigou, cons. gén., cons. rég., m. de Mirambeau, 343.

ISOLE : M. Claude Belot, radical modéré (div. maj.), cons. gén., m. de Jonzac, 452.

P.S. : MM. Michel Baron, m. de Saintes, 323 ; Paul Baron, cons. gén., 315 ; Paul Rousset, cons. gén., 275.

U.D.F.-C.D.S. : MM. Blaizot, cons. gén., 300 ; Yves Tap, cons. mun. de Royan, 146 ; Jean Drapeau, m. de Bouhet, 122.

U.D.F.-P.R. : MM. Jacques Begouin, 207 ; Jacques Castagnet, adj. m. de Saint-Jean-d'Angély, 113.

P.C. : MM. Jean Papeau, cons. gén., cons. mun. de Royan, 129 ; René Boucher, cons. gén., 126 ; Léon Belly, cons. gén., adj. m. de La Rochelle, 121.

DEUXIEME TOUR

Inscrits, 1 351 ; votants, 1 343 ; exprimés, 1 325.

MM. *Josy Moinet*, M.R.G., 891 voix, REELU ; *Stéphane Bonduel*, M.R.G., 806 voix, ELU ; *Michel Rigou*, M.R.G., 731 voix, ELU ; Claude Belot, DIV. MAJ., 602 voix ; François Blaizot, U.D.F.-C.D.S., 466 voix ; Jacques Bégouin, U.D.F.-P.R, 412 voix

1971. — Inscr., 1 352. — PREMIER TOUR : vot., 1 340 ; suffr. expr., 1 329. — Gauche dém. : MM. Lucien Grand, sén. sort., 895, REELU : André Dulin, sén. sort., anc. min., prés. cons. gén., 785, REELU ; Jacques Verneuil, sén. sort., anc. dép., 608. — Isolés : MM. Jean Sorillet, rad., 439 ; André Chaigne, mod. opp., 406. — Un. gauche : MM. Jean Papeau, P.C., 195 ; Guy Fume, P.S., 191 ; Albert Denis, P.C., 180.

DEUXIEME TOUR : vot., 1 334 ; suffr. expr., 1 296. — MM. Verneuil, 719, REELU ; Sorillet, 574 ; Chaigne, 2 ; Fume, 1.

Par leur désistement au second tour, les socialistes et les communistes ont accru le succès des trois candidats du Mouvement des radicaux de gauche. Les trois élus sont MM. Josy Moinet, sénateur sortant (il avait remplacé André Dulin en 1973) et président du conseil général de la Charente-Maritime, Stéphane Bonduel et Michel Rigou. Les deux autres sénateurs sortants, MM. Jacques Verneuil et Henri Moreau (gauche dém.), ne se représentaient pas.

Le nombre des candidats en lice (quinze) fait qu'il n'y a eu aucun élu au premier tour. Pour le second tour, MM. Claude Belot, maire et conseiller général de Jonzac « radical modéré », François Blaizot (U.D.F.-C.D.S.), conseiller général, et M. Jacques Bégouin (U.D.F. - P.R.), qui étaient alliés en ordre dispersé à la bataille, se sont regroupés sur une liste de la majorité. Ce fut peut-être un handicap pour M. Belot, qui avait été très menaçant au premier tour, puisqu'il était arrivé en seconde position (avec 452 voix) derrière M. Josy Moinet (537 voix). Le président du conseil général a donc obtenu l' « effet de liste » qu'il recherchait : ses deux colistiers l'accompagneront au palais du Luxembourg. De son côté, le P.S., qui contestait l' « hégémonie » du M.R.G. dans ce département (le maire du chef-lieu, La Rochelle, est M. Michel Crépeau), a échoué dans sa tentative de devancer au moins l'un des deux candidats radicaux de gauche.

[M. STÉPHANE BONDUEL, docteur en médecine, né le 30 novembre 1919 à Pékin (où son père était, à l'époque, médecin chef de la délégation française), est maire de Tonnay-Boutonne depuis 1953 et conseiller général du canton depuis 1959. Conseiller régional, M. Bonduel, marié et père de sept enfants, est également président de l'Office départemental du tourisme.]

[M. MICHEL RIGOU, né le 29 juin 1927 à Montguyon (Charente-Maritime), est docteur vétérinaire. Conseiller général de Mirambeau depuis 1976 et maire de cette ville depuis 1977, il est également conseiller régional. M. Rigou est père de trois enfants.]

CHER (2)

SORTANTS : MM. Charles Durand, C.N.I.P. ; Jacques Genton, C.N.I.P.

PREMIER TOUR

Inscrits, 810 ; votants, 808 ; suffrages exprimés, 794.

MM. *Jacques Genton*, C.N.I.P., sén. sort., m. de Sancerre, 456, REELU ; Charles Durand, C.N.I.P., sén. sort., prés. cons. gén., m. de Neuvy-le-Barrois, 213; P.C. : Mme Madeleine Bilbeau, m. adj. de Bruère-Allichamps, 176 ; M. Maxime Camuzat, m. de Saint-Germain-du-Puy, 171 ; ISOLE : M. Michel Renoux, maj., cons. gén., m. de Baugy, 159 ; P.S. : MM. André Cormon, 141 ; Albert Martineau, 124 ; ISOLÉ : M. Antoine de Vogüe, ind., cons. gén., m. de Oizon, 126.

DEUXIEME TOUR

Votants, 808 ; suffrages exprimés, 731.

M. *Charles Durand*, C.N.I.P., 436, REELU ; Mme Madeleine Bilbeau, P.C., 295.

1971. — Insc., 801. — PREMIER TOUR : vot., 800 ; suffr. expr. 792. — Isolés : MM. Charles Durand, sén. sort. pays., prés. cons. gén., 500, REELU ; Yves Villard, sén. sort. pays., *180* ; *Jacques Genton*, anc. dép., cent., 168 ; Gaston de Bonneval, U.D.R., 151 ; Roger Jamain, mod. opp., 101 ; Louis Delamarre, div. g., 85 ; Yves de Hauteclocque, mod. opp., 61 ; Armand Toupet, div. g., 38 ; Eugène Bey, mod. opp., 19. — P.C. : MM. Daniel Perrot, 124 ; René Cherrier, 118.

DEUXIEME TOUR : vot., 799 ; suffr. expr., 786. — MM. Genton, 258, ELU ; Villard, 253 ; de Bonneval, 133 ; Cherrier, 133 ; Toupet, 10.

Le Cher, n'a pas failli à sa réputation de département de l'équilibre, de la stabilité, malgré une poussée certaine de l'union de la gauche aux élections municipales de 1977. Les deux sénateurs sortants, MM. Charles Durand et Jacques Genton, tous les deux inscrits au C.N.I.P. ont été réélus.

Charles Durand, sénateur depuis 1952, et toujours réélu au premier tour avec une majorité écrasante, a, pour la première fois, été contraint à un second tour

Les communistes ont désigné, au second tour, pour représenter la gauche, Mme Bilbeau, candidate la mieux placée au premier tour, et les socialistes ont suivi la discipline imposée au départ. Du côté de la majorité, grâce à la présence des ministres, MM. Papon (R.P.R.) et Deniau (U.D.F.), la situation fut plus claire. MM. Renoux et Vogüé se sont retirés, laissant au sénateur sortant, Charles Durand, le champ libre face à l'unique candidat communiste, Mme Bilbeau. L'affaire était alors entendue pour le sénateur sortant qui retrouvait une partie des voix de MM. Renoux et de Vogüé. Toutefois, il faut reconnaître que sur le potentiel des voix de ces trois candidats au premier tour (498), M. Durand a perdu 62 suffrages. Son âge, soixante-dix-neuf ans, l'a, semble-t-il desservi.

CORRÈZE (2)

SORTANTS : MM. Marcel Champeix, P.S. ; Jacques Coudert, app. R.P.R. (n.s.r.p.).

PREMIER TOUR

Inscrits, 685 ; votants, 683 ; suffrages exprimés, 680.

ENTENTE REPUBLICAINE (maj.) : MM. *Georges Mouly*, ss étiq., cons. gén. de Tulle, a. m. de Tulle, 355 voix, ELU ; Henri Belcour, R.P.R., cons. gén. et m. d'Ussel, supp. de M. Jacques Chirac à l'Assemblée nationale, 300.

P.S. : MM. Marcel Champeix, sén. sort., anc. min., m. de Masseret, prés. du groupe P.S. du Sénat, 159 ; Charles Clair, cons. gén., m. de Lapleau, 144.

P.C. : MM. Roger Lajoinie, cons. gén., d'Ayen, 134 ; Armand Boucheteil, cons. gén., m. de Saint-Mexant, 123.

ISOLES : MM. Jean Decale, ind., cons. gén., m. de Lubersac, 64 ; Raymond Vigne, M.R.G., m. de Voutezac, 58.

DEUXIEME TOUR

Inscrits, 685 ; votants, 682 ; suffrages exprimés, 664.

MM. *Henri Belcour*, R.P.R., 377 voix, ELU ; Marcel Champeix, P.S., 183 ; Roger Lajoinie, P.C., 104.

1971. — Inscr., 678. — PREMIER TOUR : vot., 674 ; suffr. expr., 657. — Progrès écon. et soc. : MM. Jacques Coudert, ss étiq., 299 ; Charles Ceyrac, U.D.R., 298. — Action rad. et soc. : MM. Marcel Champeix, sén. sort., anc. min. P.S., 282 ; Léon Bousquet, rad., 195. — P.C. : MM Francis Rougerie, 109 ; Armand Boucheteil, 106.

DEUXIEME TOUR : vot., 675 ; suffr. expr., 669. — MM. Champeix, 358, REELU ; Coudert, 335, ELU ; Ceyrac, 320 ; Bousquet, 272 ; Boucheteil, 1 ; Rougerie, 1.

En maintenant M. Lajoinie au deuxième tour, les communistes ont assuré une élection facile à M. Belcour, R.P.R., et accentué la défaite de M. Marcel Champeix, déjà largement distancé au premier tour, qui, conseiller de la République en 1946, était sénateur, constamment réélu, depuis 1948. M. Champeix n'améliore que modestement son score, d'un tour à l'autre, tandis que les électeurs qui s'étaient prononcés pour M Lajoinie au premier tour n'ont pas tous voté pour lui au second.

Au premier tour, de nombreux panachages, notamment dans les votes des grands électeurs classés « divers gauche », ont permis la victoire, inattendue à ce stade du scrutin, de M. Georges Mouly.

[M GEORGES MOULY, quarante-neuf ans, est conseiller général de Tulle. Elu maire de cette ville en 1971, il a perdu la mairie en 1977 au profit de l'union de la gauche, qui détient la majorité des sièges au conseil municipal.]

[M. HENRI BELCOUR, cinquante-quatre ans, est originaire d'Ussel, ville dont il est devenu maire. Conseiller général du canton d'Ussel depuis 1967, il a siégé à l'Assemblée nationale de mai 1967 à septembre 1976, pendant que M. Jacques Chirac, dont il était le suppléant, était membre du gouvernement puis premier ministre.]

CORSE-DU-SUD (1)

SORTANTS : MM. Jean Filippi, Gauche dém.-M.R.G. (n.s.r.p.) ; François Giacobbi, Gauche dém.-M.R.G.

[La loi du 15 mai 1975 a substitué au département de la Corse, deux nouveaux départements : la Corse-du-Sud et la Haute-Corse, disposant chacun d'un siège.]

PREMIER TOUR

Inscrits : 351 ; votants, 350 ; exprimés : 345.

MAJORITE : *MM. Charles Ornano*, div. maj., cons. gén., cons. rég., m. d'Ajaccio, 234 voix, ELU.

M.R.G. : M. Nicolas Alfonsi, cons. gén., anc. dép., m. de Piana, 65.

P.C. : M. Paul Bungelmi, m. de Tolla, 28.

P.S. : M. Jean-Louis Lucchini, cons. mun. d'Olmetto, 18.

1971. — Inscr., 870. — PREMIER TOUR : vot., 868 ; suffr. expr., 863. — Rad. : MM. François Giacobbi, sén. sort., Gauche dém., anc. secr. d'E., anc. dép., prés. cons. gén., 448, REELU ; Jean Filippi, sén. sort., Gauche dém., anc. secr. d'E., anc. dép., 385. — U.D.R. : MM. Pascal Rossini, 401 ; Jean Colonna, 331. — P.C. : MM. Jean Giudicelli, 81 ; Antoine Benedetti, 71. — Isolé : M. Paul Ferrandi, 1.

DEUXIEME TOUR : vot., 865 ; suffr. expr., 859. — MM. Filippi, 469, REELU ; Rossini, 390.

L'élection de M. Charles Ornano, maire bonapartiste d'Ajaccio, vice-président du conseil général de la Corse-du-Sud, a été acquise, comme prévu, au premier tour de scrutin. M. Ornano était le candidat des formations de la majorité qui lui ont apporté un soutien sans faille. Les députés R.P.R., MM. Jean-Paul de Rocca-Serra et Jean Bozzi, ainsi que M. José Rossi, conseiller général, président de l'U.D.F. de Corse-du-Sud, n'ont d'ailleurs pas manqué de le souligner dans leurs déclarations. M. Rossi faisait même observer que le département est « à l'écart de l'agitation qui a pu à certains moments troubler les partis au plan national ».

Aux suffrages des grands électeurs de la majorité sont venus s'ajouter quelques dizaines de suffrages des délégués des municipalités d'opposition, si bien que M. Ornano recueille deux fois plus de voix que les candidats d'opposition réunis. Ceux-ci se sont présentés en ordre dispersé. M. Paul Bungelmi (parti communiste) et M. Jean-Louis Lucchini (parti socialiste), ont obtenu un résultat conforme à leurs prévisions. M. Nicolas Alfonsi, ancien député radical de gauche, n'était quant à lui candidat que pour marquer la présence de son mouvement. Dans ces conditions, il n'a pas fait le plein des voix radicales de gauche.

Il n'y avait pas de sénateur sortant en Corse-du-Sud, le scrutin de 1962 s'étant déroulé sur l'ensemble de l'île alors département unique. Et M. Jean Filippi, sénateur M.R.G., ne demandait pas le renouvellement de son mandat.

[M. CHARLES-NAPOLEON ORNANO, né le 5 mai 1919 à Ajaccio, est licencié en droit. Chef du service de la construction de cette ville, il devient directeur régional adjoint de l'équipement et du logement en 1975. Conseiller municipal d'Ajaccio, élu sur la liste bonapartiste en 1971, il devient maire en décembre 1971 à la mort de Pascal Rossini. Conseiller général et conseiller régional en 1976, il est élu maire d'Ajaccio en 1977 à la tête d'une coalition regroupant le parti bonapartiste, le R.P.R. et le C.D.S. malgré l'opposition de la liste d'union de la gauche et de la liste U.D.F.]

HAUTE-CORSE (1)

PREMIER TOUR

M.R.G. : M. François Giacobbi, sén. sort., prés. cons. gén., anc. dép., anc. secr. d'E., anc. prés. cons. rég., m. de Venaco, 286 voix, REELU.

R.P.R. : M. Jean Colonna, cons. gén., 150.

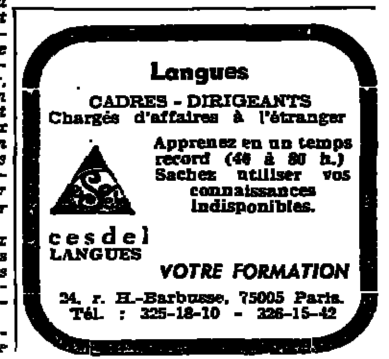
P.C. : M. Pierre Giudicelli, cons. gén., adj. m. de Bastia, 73.

De la même façon qu'en Corse-du-Sud, un seul scrutin a suffi pour assurer la réélection de M. François Giacobbi, sénateur sortant (M.R.G.), président du conseil général de Haute-Corse, maire de Venaco. Le succès de M. Giacobbi a revêtu une ampleur plus grande qu'on le prévoyait une semaine avant le scrutin. 31 voix de plus que la majorité requise, alors que les observateurs étaient partagés entre le ballottage sans problème au second tour ou bien une élection acquise de justesse au premier tour. Mais les positions s'étaient clarifiées dès l'avant-veille du scrutin et dès lors le résultat de dimanche matin ne faisait plus de doute.

M. Giacobbi a bénéficié des voix socialistes (le P.S. ne présentant pas de candidat) et d'un certain nombre des voix modérées.

La candidature de M. Jean Colonna, conseiller général (R.P.R.), suppléant de M. Pierre Pasquini, député, était, tout comme celle de M. Alfonsi en Corse-du-Sud, une candidature de principe. Quant au parti communiste, il obtient un résultat sans surprise.

(Lire la suite page 14.)



LES ÉLECTIONS

(Suite de la page 13.)

COTE-D'OR (2+1)

SORTANTS : MM. Bernard Barbier, R.I., remplaçant de André Picard, décédé le 5 juillet 1979 ; Michel Sordel, R.I.

PREMIER TOUR

Inscrits, 1 380 ; votants, 1 360 ; suffrages exprimés, 1 349.

Maj. : MM. Michel Sordel, U.D.F., R.I., sén. sort., m. de Châtillon-sur-Seine, 668 ; Bernard Barbier, U.D.F., R.I., sén. sort., cons. gén., m. de Nuits-St-Georges, 618 ; Maurice Lombard, R.P.R., cons. gén., 554.

Un. cent. : MM. Jacques Mercusot, cons. gén., m. de Sombernon, 360 ; François Michelin, m. de Montberthault, 192 ; Hubert Rougeot, m. de Meursault, 192.

P.S. : MM. Pierre Palau, prés. cons. gén., 358 ; Roger Remond, cons. gén., m. de Quetigny, 356 ; René Giroux, 364.

M.R.G. : MM. Pierre Rebourg, cons. gén., m. de Venarey-les-Laumes, 118 ; Jean Hugon, cons. gén., m. d'Auxonne, 112 ; Jean Lanson, m. de Longeault, 85.

P.C. : MM. Jean Janelli, 68 ; René Moreau, m. de Joux-en-Vaux, 66 ; Lucien Céreld, maire d'Arrans, 64.

DEUXIEME TOUR

Votants, 1 377 ; suffrages exprimés, 1 280.

Maj. : MM. *Michel Sordel*, U.D.F., R.I., REELU, 804 voix ; *Bernard Barbier*, U.D.F., R.I., REELU, 785 voix ; *Maurice Lombard*, R.P.R., ELU, 766 voix.

P.S. : MM. Pierre Palau, 480 ; Roger Remond, 477 ; René Giroux, 430.

1971. — Inscr., 1 299. — PREMIER TOUR : vot., 1 291 ; suffr. expr., 1 263. — R.I. : MM. André Picard, sén. sort., 695, REELU ; Michel Sordel, 668, ELU. — Isolé : M. Robert Morlevat, anc. dép., rad., 305 ; P.S. : MM. Albert Binet, 307 ; Maurice Mazue, 141. — Isolés : MM. Philippe Demolsy, Centre dém., 153 ; Léon Mazet, sout. P.S.D., 91. — P.C. : MM. Robert Chambard, 72 ; André Defresne, 69 ; Isolé : M. Raymond Beauquier, 44.

Les centristes et les indépendants qui s'étaient regroupés derrière M. Jacques Mercusot, vice-président du conseil général, maire de Sombernon, pour manifester leur irritation d'avoir été exclus de la liste d'union majoritaire regroupant l'U.D.F. et le R.P.R., n'ont pas réussi à mettre leurs rivaux en échec. Toutefois, ils ont sans doute empêché MM. Michel Sordel et Bernard Barbier d'être réélus dès le premier tour. A l'issue de celui-ci, en effet, il manquait quinze voix à M. Sordel pour atteindre la majorité absolue, et cinquante à M. Barbier.

Arrivé en quatrième position, M. Mercusot fut pressé de se maintenir au second tour par les maires du canton de Saint-Seine-l'Abbaye qui avaient suscité sa candidature, alors que d'autres conseillers le pressaient, au contraire, de se retirer pour lui éviter un « suicide politique ».

Finalement, M. Mercusot et ses colistiers ne se sont retirés qu'à quelques minutes seulement de l'ouverture du second tour, laissant liberté de vote à leurs grands électeurs. Ceux-ci, en majorité, reportèrent leurs voix sur la liste d'union U.D.F.-R.P.R. qui, dès lors, était assurée du succès puisque le P.S., de son côté, avait refusé de constituer une liste commune avec les radicaux de gauche et les communistes. Les candidats socialistes n'ont d'ailleurs pas fait, loin de là, le plein des voix de gauche.

[M. MAURICE LOMBARD est né à Tarsul en Côte-d'Or le 4 février 1922. Marié et père de quatre enfants, professeur d'histoire et de géographie, il est le directeur des cours internationaux d'été de l'université de Dijon depuis 1967. Suppléant du docteur Henri Berger, député R.P.R., depuis 1962, il est élu pour la première fois conseiller municipal de Dijon en 1968, puis à la faveur d'une élection partielle devient adjoint au maire chargé de l'urbanisme et des espaces verts en 1971. Elu conseiller général du canton de Dijon-VII en septembre 1973, il est réélu en 1976 au second tour. Depuis 1977 il est premier adjoint au maire de Dijon et conseiller général.

Ancien résistant et maquisard, M. Maurice Lombard appartient au R.P.R. et est un gaulliste de la première heure.]

COTES-DU-NORD (3)

SORTANTS : MM. Jean de Bagneux, R.I. (n.s.r.p.) ; Bernard Lemarié, Un. cent. ; Pierre Marzin, Gauche dém. (n.s.r.p.).

PREMIER TOUR

Inscrits, 1 487 ; votants, 1 486. Suffrages exprimés, 1 478.

MAJ. : MM. Yves Le Cozannet, U.D.F., cons. gén., m. de Minihy-Tréguier, 593 voix ; Bernard Lemarié, sén. sort. Un. cent., U.D.F.-C.D.S., cons. gén., m. de Caulnes, 589 ; Bernard Labbé, R.P.R., m. de Lamballe, 57[illegible].

P.S. : MM. Claude Saunier, adj. au m. de Saint-Brieuc, 585 ; René Renault, cons. gén., m. de Saint-Samson-sur-Rance, cons. rég., 583 ; Alain Gouriou, adj. au m. de Lannion, 575.

P.C. : MM. Edouard Quemper, cons. gén., 325 ; Félix Leyzour, cons., gén., cons. rég., 294 ; Francis Cadoudal, cons. gén., m. de Plounévez-Moëdec, 284.

DEUXIEME TOUR

Votants, 1 483 ; suffrages exprimés, 1 479.

MM. *Bernard LEMARIE*, sén. sort, Un. cent., U.D.F.-C.D.S., 659, REELU ; *Yves Le Cozannet*, U.D..., 657, ELU ; *René Regnault*, P.S., 656, ELU ; Claude Saunier, P.S., 645 ; Bernard Labbé, R.P.R., 629 ; Alain Gouriou, P.S., 623 ; Edouard Quemper, P.C., 227 ; Félix Leyzour, P.C., 160 ; Francis Cadoudal, P.C., 154.

1971. — Inscr., 1 414. — PREMIER TOUR : vot., 1 412 ; suffr. expr., 1 408. — Union rép. et dém. : MM. Pierre Marzin, sout. U.D.R., 800, ELU ; Bernard Lemarié, sén. sort., Un. cent., 786, REELU ; Jean de Bagneux, sén. sort, ind., 777, REELU. — P.S.U. : M. Yves Le Foll, anc. dép., 307 ; Mme Simone Darcel, 252 ; M. Claude Guillou, 250. — P.C. : MM. Edouard Qemper, 271 ; Marcel Hamon, anc. dép., 254 ; Auguste Le Coent, anc. dép., anc. sén., 271. — P.S. : MM. Alexandre Thomas, anc., dép., 109 ; René Regnault, 70 ; Emile Lepetit, 67.

Largement majoritaire dans les Côtes-du-Nord, la gauche a pourtant perdu l'occasion de conquérir les sièges des trois sénateurs sortants favorables à la majorité. La dynamique unitaire qui en avait fait le premier et le seul département en majorité d'opposition à l'Ouest, s'est brisée au second tour. Malgré l'espoir que nombre de grands électeurs — du P.C. comme du P.S. — gardaient d'un accord de dernière minute, le parti communiste a maintenu au second tour sa liste, faute d'avoir pu imposer aux socialistes la constitution d'une liste d'union dès le premier tour avec leur chef de file, M. Edouard Quemper. Le P.C. a perdu dans ce quitte ou double tout espoir d'une des rares représentations communistes dans ces élections sénatoriales, mais c'est l'ensemble de la gauche qui aura perdu cette consultation à la surprise de la majorité.

Des trois sénateurs sortants de la majorité, MM. Marzin, de Bagneux et Lemarié, seul ce dernier se représentait. Le premier tour avait confirmé que la gauche, globalement, était en position de force : le P.S. à lui seul était à quasi-égalité avec la majorité (sa moyenne de liste était de 581 contre 586 pour la majorité). Dans la liste du P.C. (moyenne 301 voix), l'électorat communiste avait placé nettement en tête M. Quemper, secrétaire de la fédération départementale du P.C.

On constate que, d'un tour à l'autre, M. Quemper a perdu une centaine de voix. M. Saunier, le mieux placé des socialistes au premier tour, n'a que partiellement bénéficié de ce glissement : il n'a pas échappé au règlement de comptes qui divise plus particulièrement depuis les élections municipales de 1977 socialistes et communistes au chef-lieu des Côtes-du-Nord. Il est finalement devancé par son colistier de onze suffrages au second tour.

La gravité de ce règlement de comptes crée une situation très tendue. C'est l'attitude unitaire de la base qui avait permis, jusqu'à maintenant, à la gauche de continuer à progresser dans ce département, alors que sa désunion dans le reste du pays faisait sentir ses effet. Désormais, il semble inévitable que les conseils municipaux (où socialistes et communistes sont majoritaires) et le conseil général, actuellement présidé par M. Charles Josselin (P.S.) vont être sérieusement touchés par une désunion aussi manifeste.

[M. YVES LE COZANNET, cultivateur, né le 13 avril 1927, est maire de Minihy-Tréguier depuis 1959 et conseiller général de Tréguier depuis 1976. Il occupe des responsabilités dans diverses organisations agricoles.]

[M. RENE REGNAULT, enseignant, âgé de quarante-trois ans, est maire de Saint-Samson-sur-Rance depuis 1971. Conseiller général du canton de Dinan-Ouest depuis 1973, il est membre du conseil régional depuis 1978, et président du syndicat des communes du département depuis 1977.]

CREUSE (2)

SORTANTS : MM. Michel Moreigne, P.S., remplaçant de Paul Pauly, décédé le 28 juin 1973 ; Eugène Romaine, Gauche dém. (n.s.r.p.).

PREMIER TOUR

Inscrits, 515 ; votants, 514 ; suffrages exprimés, 503.

P.S. : MM. Michel Moreigne, sén. sort., cons. gén., m. de Lupersat, 236 voix ; André Lejeune, cons. rég., cons. gén., m. de Guéret, 206.

ISOLE : M. Xavier Lansade, div. maj., 153.

P.C. : MM. Roger Gardet, cons. gén., m. de Saint-Maurice-la-Souterraine, 122 ; Eugène Valery, adj. au m. de Guéret, 95.

SANS ETIQ. : MM. Jean Mazet, cons. gén., m. de Felletin, 116 ; Pierre Lavedrine, cons. gén., m. de Saint-Dizier-la-Tour, 46.

DEUXIEME TOUR

Votants, 515 ; suffrages exprimés, 500.

MM. *Michel Moreigne*, P.S., sén. sort., 283 voix, REELU ; *André Lejeune*, P.S., 260, ELU ; Xavier Lansade, div. maj., 189 ; Roger Gardet, P.C., 61 ; Eugène Valery, P.C., 57.

1971. — Inscr., 545. — PREMIER TOUR : vot., 545 ; suffr. expr., 539. — Rad. : MM. Eugène Romaine, sén. sort., Gauche dém., 306, REELU ; Georges Mercier, 215. — P.S. : MM. Paul Pauly, sén. sort., prés. cons. gén., 201 ; Guy Beck, 191. — P.C. : MM. Bernard Triclot, 73 ; Raymond Aucouturier, 67.

DEUXIEME TOUR : vot., 545 ; suffr. expr., 539 — MM. Pauly, 305, REELU ; Mercier, 233 ; Beck, 1.

Les espoirs du P.S. sont comblés puisque ce parti conserve le siège de M. Moreigne et qu'il gagne le second siège en jeu.

L'annonce du maintien des candidats communistes au deuxième tour a toutefois inquiété les socialistes, car le retrait des deux candidats sans étiquette, bien que ne se désistant pas en faveur de M. Lansade, aurait également pu permettre à ce dernier de perturber le résultat.

Cependant les grands électeurs n'ont pas accepté ce que le P.S. a qualifié de « manœuvre du P.C. » ; celui-ci a perdu une centaine de voix que celui-là a gagnées.

[M. ANDRE LEJEUNE, né le 4 juillet 1935, est professeur de sciences physiques au lycée technique de Guéret. Ancien du P.S.U. avant le congrès d'Epinay, il a été élu conseiller municipal de Guéret en 1971, réélu en 1977, et élu maire en 1978. Il est également conseiller général de Guéret-Nord depuis 1973 et conseiller régional.]

DORDOGNE (2)

SORTANTS : MM. Marcel Brégégère, P.S. (n.s.r.p.) ; Robert Lacoste, P.S. (n.s.r.p.).

PREMIER TOUR

Inscrits, 1 232 ; votants, 1 217 ; suffrages exprimés, 981.

P.S. : MM. Michel Manet, dép., prés. cons. gén., m. de Bergerac, 456 voix ; Lucien Delmas, m. de La Dornac, 425 voix.

MAJORITE : MM. Raoul Rousseau, U.D.F., anc. dép., m. de La Chapelle-Gonaguet, 309 voix ; Jean-Gérard Faure, R.P.R., m. de Rouffignac, 278 voix.

P.C. : MM. Guy Besse, cons. gén., 248 voix ; Roger Lacotte, m. de Singleyrac, 244.

M.R.G. : MM. Pierre Chaussade, cons. gén., 241 voix ; André Meyssignac, cons. gén., m. de Pont-Rossignol, 207 voix.

DEUXIEME TOUR

Votants, 1 227 ; suffrages exprimés, 1 220.

P.S. : MM. *Michel Manet*, 545 voix, ELU ; *Lucien Delmas*, 513 voix, ELU.

MM. Chaussade, M.R.G., 450 ; Raoul Rousseau, U.D.F., 418 ; Guy Besse, P.C., 220 ; Roger Lacotte, P.C., 220.

1971. — Inscr., 1 205. — PREMIER TOUR : vot., 1 201 ; suffr. expr., 1 186. — P.S. : MM. Marcel Brégégère, sén. sort., 616, REELU ; Robert Lacoste, prés. cons. gén., anc. min., anc. dép., 473. — Isolés : MM. Alain Bonnet, rad., 386 ; Georges Bérard-Quelin, rad., 226. — P.C. : MM. Lucien Dutard, anc. dép., 199 ; Guy Besse, 173. — Isolés : MM. Marcel Ventenat, rad., 119 ; André Piganaux, rad., 35.

DEUXIEME TOUR : vot., 1 201 ; suffr. expr., 1 164. — M. Lacoste, 595, ELU ; Bonnet, 459 ; Bérard-Quelin, 92 ; François Tilly, nouv. cand., gauche gaull., 18.

Les socialistes ont conservé les deux sièges de la Dordogne qui étaient occupés par MM. Robert Lacoste, ancien ministre, et Marcel Brégégère. Les deux sénateurs sortants ne se représentaient pas.

MM. Michel Manet et Lucien Delmas ne retrouvent pas les scores enregistrés en 1971 par leurs prédécesseurs. Les communistes, en effet, ont maintenu leurs candidats au deuxième tour. Seul l'un des deux représentants du M.R.G., M. André Meyssignac, s'est désisté en faveur des socialistes. En 1971, M. Brégégère avait été réélu dès le premier tour et M. Lacoste avait obtenu 595 voix au second tour, soit 50 de plus que le nombre de voix recueilli par le mieux placé des nouveaux élus socialistes, M. Manet.

Si M. Manet, député, choisit de siéger au Sénat, une élection législative partielle devra être organisée dans la deuxième circonscription de la Dordogne.

[M. MICHEL MANET, cinquante-six ans, est originaire de la Dordogne où il est né à La Force. Ingénieur divisionnaire au service régional de l'équipement de Bordeaux, il a été élu maire de Bergerac en 1976, conseiller général du canton de Bergerac, puis, en mars 1978, député socialiste de la deuxième circonscription de la *Dordogne*.]

M. LUCIEN DELMAS, maire de La Dornac, est secrétaire général de la mairie de Terrasson et président de l'Union des maires de la Dordogne.

DOUBS (2+1)

SORTANTS : MM. Jacques Henriet, R.I. (n.s.r.p.) ; Robert Schwint, P.S.

PREMIER TOUR

Inscrits, 1 351 ; votants, 1 348 ; suffrages exprimés, 1 344.

MAJORITE : MM. Edgar Faure, U.D.F.-rad., dép., anc. min., prés. cons. rég., 657 ; Louis Souvet, U.D.F., m. d'Exincourt, 650 ; Jean Vercellotti, R.P.R., cons. gén., m. de Quingey, 603.

P.S. : MM. Robert Schwint, sén. sort., cons. gén., m. de Besançon, 631 ; Charles Marmier, cons. mun. de Frasne, 532 ; Michel Rondot, cons. gén., cons. mun. de Fesche-le-Châtel, 510.

P.C. : MM. Serge Paganelli, cons. gén., m. d'Audincourt, 141 ; Jean-René Henriet, cons. mun. de Pontarlier, 137 ; André Vagneron, cons. mun. de Besançon, 136.

DEUXIEME TOUR

Votants, 1 349 ; suffrages exprimés, 1 347.

MM. *Edgar Faure*, U.D.F.-rad., 665 voix, ELU ; *Louis Souvet*, U.D.F., 663 voix, ELU ; *Robert Schwint*, P.S., 621 voix, REELU ; Jean Vercellotti, R.P.R., 620 ; Charles Marmier, P.S., 546 ; Michel Rondot, P.S., 537 ; Serge Paganelli, P.C., 124 ; André Vagneron, P.C., 124 ; Jean-René Henriet, P.C., 121.

1971. — Inscr., 1 283. — PREMIER TOUR : vot., 1 276 ; suffr. expr., 1 251. — P.S. : MM. Robert Schwint, 474 ; Eugène Courvoisier, 409. — Maj. : MM. Jacques Henriet, sén. sort., ind., 471 ; Paul Bobillier, rép. ind., 445. — Isolé : M. Auguste Joubert, anc. dép., ind., prés. cons. gén., 252. — REF : MM. André Charlin, rad., 102 ; René Jacquet, Cent. dém., 94. — P.C. MM. Noël Balland, 80 ; Georges Winterhalter, 72.

DEUXIEME TOUR . vot., 1 280 ; suffr. expr., 1 255 — MM. Schwint, 675, ELU : Henriet, 618, REELU ; Bobillier, 599 ; Courvoisier, 586 ; Joubert, 4 ; Jacquet, 2 ; Charlin, 1.

Le Doubs était l'un des départements où le parti communiste avait décidé de maintenir ses candidats au second tour. Dans ces conditions, il était hors de question que le troisième siège de sénateur créé dans le département, qui n'en comptait que deux jusque-là, échût au P.S. La décision du P.C. a même failli coûter son siège de sénateur à M. Schwint, qui ne l'emporte que d'une voix sur M. Vercellotti. La réaction de la fédération socialiste du Doubs ne s'est pas fait attendre, d'autant que l'on a constaté, au second tour, que des bulletins communistes avaient été panachés en faveur de M. Vercellotti. Elle accuse le P.C. d'avoir assuré un siège à « un homme de Peugeot », en l'occurrence M. Souvet, directeur du personnel à l'usine de mécanique Peugeot de Sochaux. « Désormais, déclare la fédération, il est clair que le véritable adversaire du parti communiste n'est ni le patronat, ni le gouvernement, ni leurs représentants locaux, mais le parti socialiste. » *Si le siège obtenu par M. Souvet était revenu au P.S., l'opposition se serait trouvée à égalité avec la majorité au conseil régional de Franche-Comté, compte tenu du siège sénatorial gagné à Belfort par le parti socialiste.*

L'élection de M. Edgar Faure au Sénat entraînera l'organisation, dans la troisième circonscription du Doubs, d'une élection législative partielle.

[M. EDGAR FAURE, né le 18 août 1908 à Béziers (Hérault), ancien président du conseil, est député du Doubs depuis mars 1967. Ancien ministre, ancien président de l'Assemblée nationale (1973-1978). M. Faure préside depuis 1974 le conseil régional de la Franche-Comté et il a été élu, en juin 1979, sur la liste que dirigeait Mme Simone Veil, représentant à l'Assemblée européenne.]

[M. LOUIS SOUVET, âgé de quarante-six ans, est, depuis 1965, maire d'Exincourt, dans la banlieue de Montbéliard. Vice-président du district urbain de cette dernière ville, M. Souvet a récemment adhéré à l'U.D.F.]

DROME (2)

SORTANTS : MM. Maurice Pic, P.S. ; Maurice Vérillon, P.S. (n.s.r.p.).

PREMIER TOUR

Inscrits, 965 ; votants, 960 ; suffrages exprimés, 945.

P.S. : *MM. Gérard Gaud*, cons. gén., m. de Bourg-lès-Valence, 556 voix, ELU ; *Maurice Pic*, sén. sort., prés. cons. gén., anc. min., m. de Montélimar, 543, REELU ;

U.D.F. : MM. Paul Durant, m. de Tain-l'Hermitage, 220 ; André Bossanne, U.D.F., m. de Marsaz, 215 ;

P.C. : Mme Claude Seyve, adjt m. de Montélimar, 179 ; Jean-Pierre Rambaud, cons. gén., 172.

1971. — Inscr., 957. — PREMIER TOUR : vot., 955 ; suffr. expr., 941. — P.S. : MM. Maurice Pic, dép., prés. cons. gén., anc. min., 437 ; Maurice Vérillon, sén. sort., 417. — Ind. et Union rép. : MM. Lucien Junillon, sén. sort., non insc., gauche gaull., 400 ; Henri Durand, anc. dép., C.D.P., 358. — P.C. : MM Gabriel Coullaud, 89 ; Aimé Buix, 78. — Entente rép. : MM. André Bossanne, anc. sén. M.R.P., 63 ; Roger Marty, centre g. 39.

DEUXIEME TOUR : vot., 956, suffr. expr., 943. — MM. Pic, 529, ELU : Vérillon, 515, REELU : Junillon, 432 ; Durand, 388 ; Coullaud, 2 ; Bossanne, 1.

La réélection de M. Maurice Pic et l'élection de M. Gérard Gaud, tous deux candidats du P.S., est sans surprise dans un département électoralement dominé par les socialistes qui détiennent, outre les deux sièges de sénateur, les trois circonscriptions législatives et la majorité absolue au conseil général. Pour le P.S., le résultat des élections sénatoriales a été encore plus brillant qu'en 1971. Le P.C. double presque ses voix par rapport à la précédente consultation.

[M. GERARD GAUD, âgé de cinquante-cinq ans, est maire de Bourg-Lès-Valence depuis 1965 et conseiller général depuis 1973.]

EURE (2+1)

SORTANTS : MM. Gustave Héon, Gauche dém. ; Modeste Legouez, R.I.

PREMIER TOUR

Inscrits, 1 324 ; votants, 1 321 ; suffrages exprimés, 1 317.

MAJ. : MM. *Gustave Héon*, sén. sort. Gauche dém., m. de Bernay, anc. prés. cons. gén., 751 voix, REELU ; *René Tomasini*, dép. R.P.R., cons. gén., m. des Andelys, anc secr. d'E., 740 voix, ELU ; Modeste Legouez, sén. sort. R.I., cons. gén., m. d'Epreville-près-le-Neubourg, 604 voix.

P.S. : MM. Georges Schiffmacher, cons. gén., 251 ; Guy Maugé, cons. gén., 237 ; Jean Guermont, m. de Moisville, 211.

ISOLE : M. Jean Schneider, div. maj., cons. gén., m. de La Saussaye, 244.

M.R.G. : MM. Paul Guilbaud, prés. cons. gén., m. de Conches-sur-Ouche, 187 ; François Luchaire, anc. membre du Conseil constitutionn., 123 ; Georges Beuvain, cons. gén., m. de Brionne, 108.

P.C. : M. Marcel Larmanou, cons. gén., m. de Gisors, 137 ; Mme Andrée Oger, cons. gén., m. de Croth, 136 ; M. Raoul Clouet, adj. au m. d'Evreux, cons. rég., 128.

ISOLE : M. Paul-Armand Languet, ss étiq., m. de Fourges, 46.

DEUXIEME TOUR

Votants, 1 314 ; suffrages exprimés, 1 245.

MM. *Modeste Legouez*, sén. sort. R.I., 786 voix, REELU ; George Schiffmacher, P.S., 449 ; Paul-Armand Languet, ss étiq., 9 ; Jean Schneider, div. maj., 1.

1971. — Inscr., 1 259. — PREMIER TOUR : vot., 1 256 ; suffr. expr., 1 250. — Défense des intérêts départ. : MM. Gustave Héon, sén. sort., Gauche dém., prés cons. gén., 1 032, REELU ; Modeste Legouez, sén. sort., rép. ind., 884, REELU. — Isolés : MM. Jean Guermont, P.S., 171 ; Philippe Prévost, Centre dém., 130. — P.C. : MM. René Girard, 125 ; Gustave Zurcher, 96.

Il était difficile à un candidat, quel qu'il soit, de faire aussi bien que M. Gustave Héon, qui, en 1971, avait été réélu avec 82,56 % des suffrages exprimés. Cependant, le score de M. Héon, maire de Bernay, qui avait perdu en mars 1979 la présidence du conseil général à la suite de son échec dans le canton de Bernay, est appréciable : 57,02 % au premier tour. Son second de liste, M. René Tomasini, ancien sous-préfet des Andelys, député, conseiller général et maire des Andelys, réussit dans sa tentative de changement d'hémicycle. Déjà un candidat s'est fait connaître pour lui succéder comme député de la quatrième circonscription : M. Jacques Tailleur, actuellement sous-préfet de Saint-Pierre-de-la-Réunion après l'avoir été... des Andelys

En revanche, le troisième candidat de la liste de la majorité, M. Modeste Legouez, a dû attendre le second tour pour être réélu. Malgré ses démêlés avec son ex-attaché parlementaire et la récente condamnation pour licenciement abusif dont il a été l'objet, M. Legouez conserve son mandat et ce d'autant plus aisément que la discipline à gauche n'a pas fonctionné au mieux. M. Schneider, div. maj., s'était désisté en sa faveur.

Le chef de file de la liste radicale de gauche, M. Guilbaud, président du conseil général, connaît un échec personnel en étant largement devancé par les trois candidats socialistes. Parmi ces derniers, c'est M. Schiffmacher, le second de la liste qui étant mieux placé à gauche à l'issue du premier tour, fut candidat unique au second. Plus de cent voix lui ont manqué.

M. Paul-Armand Languet s'était retiré après le premier tour sans donner de consigne à ses électeurs.

[M. RENE TOMASINI, né le 14 avril 1919, à Petreto-Bicchisano (Corse), a commencé sa carrière en 1938 comme chef-adjoint de cabinet du préfet de Seine-et-Marne. Sous-préfet, il a occupé en 1944 les fonctions de directeur de cabinet de M. Michel Debré, alors commissaire de la République à Angers. Après avoir été en poste aux Andelys, à Constantine, à Riom et occupé diverses fonctions au Maroc, M. Tomasini a été élu député U.N.R. de la quatrième circonscription de l'Eure. Constamment renouvelé dans ce mandat depuis 1958, il est maire des Andelys depuis 1965, après l'avoir été de la commune voisine de Corny, et conseiller général depuis 1968. Après avoir occupé des postes importants de l'U.N.R. et de l'U.D.R., M. Tomasini a été secrétaire général de l'U.D.R. de janvier 1971 à août 1972. De 1974 à 1976, il a été secrétaire d'Etat, *chargé des relations* avec le Parlement dans le gouvernement de M. Jacques Chirac.]

EURE-ET-LOIR (2)

SORTANTS : MM. Jean Cauchon, Un. cent. ; Emile Vivier, P.S. (n.s.r.p.).

PREMIER TOUR

Inscrits, 960 ; votants, 956 ; suffrages exprimés, 948.

ISOLES : MM *Jean Cauchon*, sén. sort. Un. cent., U.D.F.-C.D.S., 492 voix, REELU ; Raymond Poirier, ind, cons. gén. m. de Luisant, 263.

P.S. : M. Maurice Legendre, anc. dép., cons. gén., m. de Vernouillet, 210 ; Mme Jocelyne Petit, cons. gén., 181.

M.R.G. : MM. Robert Huwart, prés. cons. gén., m. de Nogent-le-Rotrou, 182 ; Maurice Georgeaud, cons. gén., m. de *La Loupe*, 116.

ISOLES : MM. Jean Grandon, ind., cons. gén., m. de Senonches, 155 ; Michel Lethuillier, C.N.I.P., m. de Cherisy, 70.

P.C. : MM. Pierre Parcineau, m. de Léthuin, 58 ; Paul Rossignol, adj. au m. de Dreux, 52.

DEUXIEME TOUR

Votants, 957 ; suffrages exprimés, 941.

MM. *Raymond Poirier*, ind., 522, ELU ; Maurice Legendre, P.S., 419.

1971. — Inscr., 918. — PREMIER TOUR : vot., 916 ; suffr. expr., 909. — Isolés : MM. Emile Vivier, prés. cons. gén., anc. dép., anc. sén., P.S., 278 ; Jean Cauchon, Cent. dém., 228 ; Guy de la Vasselais, sén. sort., non inscr., mod. opp., 214 ; Pierre Mathet, mod. maj., 209 ; Guy Cupfer, anc. dép., div. g., 179 ; Jean Grandon, div. g., 175 ; Louis Perrot, rad., 174 ; François Levacher, sén. sort., 174 ; mod. opp., anc. dép., 113. — P.C. : MM. Maurice Tropinat, 44 ; Pierre Parcineau, 37.

DEUXIEME TOUR : vot., 917 ; suffr. expr., 915. — MM. Cauchon, 359, ELU ; Vivier, 353, ELU ; Mathet, 275 ; de la Vasselais, 222 ; Perrot, 210 ; Grandon, 129 ; Cupfer, 111.

La réélection de M. Jean Cauchon et le bon score de M. Raymond Poirier au premier tour avaient donné à la majorité de sérieux espoirs pour le second tour. M. Cauchon n'hésitait à soutenir ouvertement M. Poirier, qui, jusque-là se présentait comme indépendant. Ce dernier recevait également le soutien des deux députés du département appartenant à la majorité (MM. Maurice Dousset (app. U.D.F.) et Martial Taugourdeau (R.P.R.), et celui de deux candidats, MM. Jean Grandon (ind.) et Michel Lethuillier (C.N.I.P.)

De son côté, M. Maurice Legendre (P.S.), qui tentait, à l'occasion de ce scrutin, de retrouver un mandat parlementaire après avoir perdu celui de député en mars 1978, bénéficiait du désistement de tous les candidats de gauche. Il semble que certains grands électeurs de gauche ne se soient pas prononcés en faveur de M. Legendre pour une raison d'ordre géographique : il est, comme M. Cauchon, élu de la région de Dreux.

Le parti socialiste a perdu le siège que détenait M. Emile Vivier, au profit de M. Poirier qui, dès son élection, a annoncé son intention d'adhérer au groupe sénatorial de l'Union centriste dont est membre M. Cauchon.

M. RAYMOND POIRIER, *né le 2 juillet 1917 à Luisant (Eure-et-Loir), a travaillé dans la métallurgie avant de se reconvertir dans un commerce d'alimentation générale. Premier adjoint au maire de Luisant en 1953, il est maire de cette commune depuis 1959. Conseiller général du canton de Chartres-Sud-Ouest depuis 1970, il préside depuis trois ans l'association départementale des maires.*

FINISTÈRE (4)

SORTANTS : MM. Edouard Le Jeune, Un. cent. ; Georges Lombard, Un cent. ; Louis Orvoën, Un. cent. (n.s.r.p.) ; François Prigent, Un. cent. remplaçant d'André Colin, décédé le 29 août 1978.

PREMIER TOUR

Inscrits, 1 847 ; vot., 1 841 ; suffrages exprimés, 1 839.

MAJ. : MM. Marc Bécam, R.P.R., secr. d'E., cons. gén., m. de Quimper, 562 ; Georges Lombard, U.D.F., sén. sort., cons. gén., 492 ; Edouard Le Jeune, C.D.S., sén. sort., cons. gén., m. de Dineault, 464 ; François Prigent, C.D.S., sén. sort., cons. gén., 290.

P.S. : MM. Marcel Laot, 508 ; Joseph Youinou, 505 ; Mlle Jacqueline Desouches, cons. gén., 496 ; M. Jean Peuziat, 493.

C.D.S.-U.D.F. : MM. Alphonse Arzel, C.D.S., cons. gén., m. de Ploudalmézeau, 343 ; Jean-Yves Cozan, C.D.S., cons. gén., adj. m. de Quimper, 328 ; Pierre Stephan, *C.D.S., cons. gén.*, 316 ; Jacques de Menou, U.D.F., cons. gén., m. de Plouvorn, 217.

P.C. : MM. Alphonse Penven, cons. gén., m. de Hueigoat, 253 ; Jean-Pierre Jeudy, m. de Carhaix, 250 ; Joseph Argouarc'h, m. de Concarneau, 248 ; Mme Yvonne Lagadec, 247.

R.P.R.-C.N.I.P. : MM. André Cheminant, R.P.R., cons. gén., m. de Saint-Renan, 232 ; Jean Sergent, R.P.R., 232 ; Jean Hourment, C.N.I.P., cons. gén., m. de Plonevez-du-Faou, 227 ; Théophile Le Borgne, C.N.I.P., cons. gén., 188.

UNION DEMOCRATIQUE BRETONNE : Mmes Danièle Gueguenat, 43 ; Marie-Claire Corre, 42 ; Madeleine Guilloux, 42 ; Janine Rosec, 41

ISOLES : MM. Pierre Cadanel, ss étiq., 18 ; Jacques Le Cornec, ss étiq., 196.

DEUXIEME TOUR

Vot., 1 838 ; suffr. expr., 1 812.

MM. *Edouard Le Jeune*, C.D.S., 953, REELU ; *Marc Bécam*, R.P.R., 936, ELU ; *Alphonse Arzel*, C.D.S., 935 ; ELU ; *Georges Lombard*, U.D.F., 933, REELU ; Marcel Laot, P.S., 581 ; Joseph Youinou, P.S., 546 ; Jean Peuziat, P.S., 533 ; Jacqueline Desouches, P.S., 541 ; Alphonse Penven, P.C., 237 ; Jean-Pierre Jeudy, P.C., 236 ; Joseph Argouarc'h, P.C., 234 ; Mmes Yvonne Lagadec, P.C., 232 ; Danièle Gueguenat, U.D.B., 38 ; Marie-Claire Corre, U.D.B., 36 ; Madeleine Guilloux, U.D.B., 36 ; Janine Rosec, U.D.B., 36 ; MM. Jacques Le Cornec, ss étiq., 6 ; Jean-Yves Cozan, C.D.S., 1.

1971. — Inscr., 1 780. — PREMIER TOUR : vot., 1 774 ; suffr. expr., 1 770. — Union rép. : MM. Georges Lombard, anc. dép P.D.M., 777 ; Louis Orvoën, anc. dép., Cent. dém., 744 ; André Colin, sén. sort., Un cent., prés. cons. gén., anc. min., anc. dép., 728 ; Edouard Le Jeune, Cent. dém., 667. — Entente progrès social : MM. Théophile Le Borgne, rép. ind., 521 ; Louis Guillou, sén sort., Un. cent., anc. dép., 512 ; Jean Fichoux, ind., anc. sén., 483 ; Léon Manac'h, mod. maj., 441. — Entente rép. et soc. : MM Jean Charter, cent. g., 365 ; Hervé Mao, anc. dép. S.F.I.O., 361 ; Mme Marie Jacq, div. g., 349 ; M Jean Lemeunier, P.S., 316. — P.C. MM. Alphonse Penven, anc. dép., 194 ; Louis Hémery, 180 ; Christophe Poullchet, 171 ; Mme Yvonne Polgavez, 167. — Isolé : Mme Louise Le Buannic, 65.

DEUXIEME TOUR : vot., 1 778 ; suffr. expr., 1 750. — MM. Lombard, 846, ELU ; Orvoën, 834, ELU ; Colin, 795, REELU ; Le Jeune, 784, ELU ; Le Borgne, 518 ; Guillou, 495 ; Fichoux, 463 ; Manac'h, 437 ; Mao, 436 ; Mme Jacq, 427 ; MM. Lemeunier, 407 ; Charter, 322 ; Penven, 2.

La victoire de M. Bécam est presque complète. On savait que le secrétaire d'Etat aux collectivités locales avait choisi la bonne carte en faisant équipe avec les trois sénateurs sortants, qui se représentaient. Son succès, comme celui de M. Le Jeune, était donc prévisible. Mais la constitution d'une seconde, puis d'une troisième liste de la majorité, le fait que M. Bécam n'avait pas reçu l'investiture du R.P.R., l'hostilité déclarée de la fédération départementale du C.D.S. et, singulièrement, celle de M. Cozan, étaient des éléments défavorables non négligeables pour la liste conduite par le maire de Quimper. La conjonction de ces différents facteurs a permis l'élection de M. Arzel en entraînant la défaite de M. Prigent. M. Cozan apparaît, lui, comme le grand perdant. Sa rivalité quasi légendaire avec M. Bécam a, dans une certaine mesure, dominé la campagne des sénatoriales dans le Finistère. En réalité, l'inimitié réciproque des deux hommes a eu plus d'écho à Quimper que dans le reste du département. Omniprésent au conseil général, M. Cozan est beaucoup moins connu dans les communes rurales. Sa défaite, loin d'apaiser les passions, risque fort d'exacerber la mésentente au sein du conseil municipal de Quimper.

Les résultats du second tour montrent que les reports, au sein de la majorité, ne se sont pas faits sans arrière-pensées : M. Bécam, qui devançait de 98 voix M. Le Jeune au premier tour, arrive en seconde position avec 17 voix de moins que M. Le Jeune.

Le bon score réalisé par les candidats socialistes au premier tour, pour conséquent qu'il puisse apparaître, est un peu artificiel. Le P.S., bénéficiant de la division de la majorité, a, en effet, fait le plein de ses voix au premier tour. Au second tour, le refus du parti communiste de se désister pour les candidats du P.S. .. arrivés largement en tête des candidats de gauche au premier tour .. n'a pas nui aux candidats socialistes : le P.S. gagne 199 voix et le P.C. en perd 59.

[M. ALPHONSE ARZEL, cultivateur, est né en 1927. Il est maire depuis 1961 et conseiller général depuis 1968 de Ploudalmezeau (Finistère). Président de la chambre d'agriculture du Finistère, il est également président du Syndicat mixte de protection et de conservation du littoral nord-ouest de la Bretagne.]

GARD (2+1)

SORTANTS : MM. Maurice Fontaine (n.s.r.p.), Gauche dém., remplaçant de Suzanne Crémieux, décédée le 12 juillet 1976 ; Edgard Tailhades, P.S.

PREMIER TOUR

Inscrits, 1 200 ; votants, 1 193 ; suffrages exprimés, 1 180.

P.S. : MM. *Gilbert Baumet*, prés. cons. gén., m. de Pont-Saint-Esprit, 630 voix, ELU ; *André Rouvière*, cons. gén., m. de Bessèges, 593 voix, ELU ; Edgard Tailhades, sén. sort., prés. cons. rég., 552.

P.C. : MM. Narcisse Bolmont, cons. gén., m. de Chamborigaud, 343 ; Robert Jonis, cons. gén., cons. mun. de Nimes, 334 ; René Mathieu, cons. gén., m. de Saint-Victor-la-Coste, 327

U.D.F. : MM Paul Gache, C.D.S., cons. gén., m. de Villeneuve-lès-Avignon, 227 ; Antoine Castelnau, C.D.S., cons. gén., 212.

ISOLES : Mme Lucienne Taulelle, M.R.G., m. de Vers, 107 ; M. Paul Béchard, soc. ind., anc. min., anc. dép., anc. prés. cons. gén., 76.

SÉNATORIALES

DEUXIEME TOUR

Votants, 1 193 ; suffrages exprimés, 990.

MM. *Edgard Tailhades*, P.S., 613 voix, REELU ; Paul Gache, U.D.F.-C.D.S., 230 ; Mme Lucienne Taulelle, M.R.G., 147.

1971. — Inscr., 1 164. — PREMIER TOUR : vot., 1 152 ; suffr. expr., 1 150. — Entente rad. et soc. : M. Edgard Tailhades, sén. sort., P.S., 687, REELU ; Mme Susanne Crémieux, sén. sort., rad., 526. — P.C. : MM. Emile Jourdan, 424 ; Jean Delpuech, 381. — Isolé : M. Alain Daudet, mod. maj., 188.

DEUXIEME TOUR : vot., 1 164 ; suffr. expr., 1 136. — Mme Crémieux, 607, REELUE ; M. Jourdan, 518 ; Daudet, 1.

M. Baumet, benjamin des présidents de conseil général, a été élu au premier tour sans avoir pu faire campagne personnellement, à cause des suites d'un grave accident de la route. M. Tailhades a été gêné, au premier tour, par la candidature de M. Béchard. Bien que le P.C. se soit désisté en sa faveur, le président du conseil régional n'a progressé que de 61 voix au second tour.

[M. GILBERT BAUMET, âgé de trente-cinq ans, entrepreneur de transports, est maire de Pont-Saint-Esprit depuis 1971 et, depuis 1973, membre du conseil général. Président de cette assemblée depuis 1979, M. Baumet préside aussi la commission des finances du conseil général Languedoc-Roussillon.]

[M. ANDRE ROUVIERE, principal de C.E.S., maire et conseiller général de Bessèges depuis 1967, est âgé de quarante-quatre ans. Il est premier vice-président du conseil général.]

HAUTE-GARONNE (3+1)

SORTANTS : MM. Eugène Bonnet, app. R.I., remplaçant depuis le 10 août 1974, de M. Marcel Cavaillé, nommé au gouvernement le 9 juillet 1974 ; Léon Eeckhoutte, P.S. ; André Méric, P.S.

PREMIER TOUR

Inscrit, 1 780 ; votants, 1 774 ; suffrages exprimés, 1 759.

P.S. : MM. *Léon Eeckhoutte*, sén. sort., prés. cons. gén., m. de Villemur-sur-Tarn, 885 voix, REELU ; André Méric, sén. sort., cons. gén., m. de Calmont, 853 ; Jean Peyrafitte, cons. gén., m. de Bagnères-de-Luchon, 806 ; Gérard Roujas, cons. gén., m. de Peyssies, 738.

MAJ. : MM. Marcel Cavaillé, U.D.F.-P.R., sec. d'Etat au logement, anc. sén., adj. au m. de Toulouse, 578 ; Eugène Bonnet, app. R.I., sén. sort., m. de Balma, 564 ; Jean Cugno, R.P.R., m. de Burgalays, 481 ; Antoine Osète, R.P.R., cons. gén., adj. au m. de Toulouse, 463.

M.R.G. : MM. Henri de Lassus, 213 ; Jean Cassan, cons. gén., m. d'Escalquens, 188 ; Jacques Puig, m. de Blagnac, 149 ; Yves Péchaud, 133.

P.C. : MM. Jacques Agrain, 188 ; Pierre Campa, m. de Cabanac-Cazaux, 182 ; Max Condat, 181 ; Mme Marcelle Rumeau, anc. dép., 181.

DEUXIEME TOUR

Votants, 1 774 ; suffrages exprimés, 1 111.

MM. *André Méric*, P.S., sén. sort., 876 voix, REELU ; *Jean Peyrafitte*, P.S., 864, ELU ; *Gérard Roujas*, P.S., 842, ELU ; Marcel Cavaillé, U.D.F.-P.R., 570 ; Eugène Bonnet, app. R.I., sén. sort., 563 ; Pierre Baudis, app. P.R., cons. gén., m. de Toulouse, 445 ; Henri de Lassus, M.R.G., 334.

1971. — Inscr., 1 601. — PREMIER TOUR : vot., 1 593 ; suffr. expr., 1 586. — P.S. : MM. Léon Eeckhoutte, prés. cons. gén., 770 ; André Méric, sén. sort., 737 ; Paul Bertrand, 701. — Maj. : MM. Marcel Cavaillé, rép. ind., 666 ; Armand de Bertrand-Pibrac, U.D.R., 645 ; Roger Sudre, soc. ind., 544. — Centre : MM. Maurice Bourgès-Maunoury, rad., anc. président du conseil, anc. min., anc. dép., 241 ; Jean Cassan, rad., 104 ; Adrien Bouzom, mod., 64. — P.C. : MM. Rémy Castles, 62 ; Georges Malgouyres, 58 ; Antoine Reclsac, 56. — Isolés : MM. Marcel Bouvier, mod. maj., 52 ; Robert Belhache, mod. maj., 5.

DEUXIEME TOUR : vot., 1 594 ; suffr. expr., 1 583. — MM. Eeckhoutte, 829, ELU ; Méric, 796, REELU ; Cavaillé, 794, ELU ; Bertrand, 781 ; Bourgès-Maunoury, 759 ; de Bertrand-Pibrac, 757.

Victoire totale pour les socialistes en dépit des nombreuses critiques que leurs prétentions dominatrices avaient provoquées chez les radicaux de gauche et les communistes, surtout après leur refus de constituer une liste d'union de la gauche. Le P.S. reprend à la majorité le siège conquis par M. Marcel Cavaillé en 1971 et enlève le quatrième fauteuil désormais attribué au département.

La candidature surprise, au deuxième tour, du maire de Toulouse, M. Pierre Baudis, app. P.R. — après le retrait des deux candidats du R.P.R. — n'a pas permis à la majorité de retourner la situation à son profit.

Le maintien au second tour de M. Henri de Lassus, au nom des radicaux de gauche irrités par l'intransigeance des socialistes, n'a pas empêché non plus les candidats du P.S. de remporter leur pari. Les communistes s'étaient retirés, à l'issue du premier tour, sans donner de consigne de vote.

MM. Marcel Cavaillé, leader de la majorité départementale, et Eugène Bonnet, son ancien suppléant, qui lui avait succédé au Palais du Luxembourg en 1974, subissent ensemble un échec cuisant, bien que prévisible, compte tenu des gains réalisés par le P.S. aux élections municipales de 1977 et aux cantonales de 1979. Leur campagne « apolitique » n'a pas eu les effets qu'ils escomptaient. Le P.S. occupait déjà les six sièges du département au Palais-Bourbon ; il dispose désormais de la totalité de la représentation parlementaire de la Haute-Garonne, dont il préside également le conseil général.

[M. JEAN PEYRAFITTE, cinquante-huit ans, conseiller général, maire de Bagnères-de-Luchon, exerce la profession d'hôtelier. Il préside dans le département la chambre syndicale des cafetiers et hôteliers et exerce la vice-présidence de la Fédération thermale et climatique. Il est également président de l'association des maires de la région Midi-Pyrénées.]

[M. GERARD ROUJAS, trente-sept ans, maire de Peyssies, agent de maîtrise dans une entreprise aéronautique, vice-président de la coopérative de Carbonne, est l'un des porte-parole des jeunes militants de la fédération socialiste de la Haute-Garonne. Il s'était déjà mis en évidence aux cantonales de 1976, en battant, dès le premier tour, le P.-D.G. de la société Inter-Agra, M. Jean-Baptiste Doumeng, candidat du P.C., conseiller sortant du canton de Carbonne.]

GERS (2)

SORTANTS : MM. Abel Sempé, app. Gauche dém. ; Henri Tournan, P.S.

PREMIER TOUR

Inscrits, 733 ; votants, 733 ; suffrages exprimés, 729.

ISOLES : MM. Marc Castex, div. maj., cons. gén., m. de Vic-Fezensac, 301 voix ; Abel Sempé, div. g., sén. sort., cons. gén., m. d'Aignan, 243 ; Max Runel-Belliard, div. maj., m. de Terraube, 184.

P.S. : MM. Henri Tournan, sén. sort., cons. gén., m. de Montadet, 284 ; Aubert Garcia, cons. gén., m. de Castera-Verduzan, 282.

P.C. : MM. Joseph Lamothe, cons. gén., 70 ; Camille Laffitte, cons. gén., m. de Ladeveze, 64.

DEUXIEME TOUR

Votants, 732 ; suffrages exprimés, 699.

MM. *Abel Sempé*, div. g., sén. sort., 375 voix, REELU ; *Marc Castex*, div. maj., 339, ELU ; Aubert Garcia, P.S., 330 ; Henri Tournan, P.S., sén. sort., 326.

1971. — Inscr., 743. — PREMIER TOUR : vot., 742 ; suffr. expr., 732. — *P.S. : MM. Abel Sempé, sén. sort.*, 414, REELU ; Henri Tournan, sén. sort., 351. — Réf. : MM. Marc Castex, 308 ; Eugène Tandonnet, rad., 296. — P.C. : MM. Camille Laffitte, 42 ; Gabriel Duffour, 38.

DEUXIEME TOUR : vot., 743 ; suffr. expr., 733. — MM. Tournan, 394, REELU ; Castex, 339.

La gauche, favorisée par les derniers scrutins, recule. MM. Abel Sempé, sénateur sortant, démissionnaire du parti socialiste avant d'en être exclu voilà dix-huit mois, et Marc Castex ont été élus grâce au report de quelques voix puisées dans l'électorat socialiste modéré et de voix communistes.

Dès le premier tour, les blocs politiques étaient apparus très soudés. M. Castex faisait le plein du potentiel offert par la majorité. Malgré un tassement de son électorat, la discipline du P.S. paraissait offrir toutes leurs chances à MM. Tournan, sénateur sortant, et Garcia. Seul M. Sempé semblait souffrir d'un profond isolement. Au second tour, la logique politique a été bouleversée : l'électorat majoritaire ou modéré s'est rassemblé sur MM. Sempé et Castex, qui ont bénéficié d'un report très efficace des voix des amis de M. Runel-Belliard (majorité) arrivé en cinquième position au premier tour.

Cette surprenante cohésion de la majorité ne suffit pourtant pas à justifier le bond de 132 voix qui a permis au sénateur Sempé de retrouver son siège ni le gain de 37 voix qui a permis à M. Castex de devancer de 13 voix le sénateur sortant, M. Henri Tournan (P.S.) et de 9 voix le colistier de ce dernier, M. Garcia. Incontestablement, les deux élus ont bénéficié d'une érosion dans le potentiel du P.S. et du P.C.

Une situation nouvelle est donc créée avec deux sénateurs « objectivement » proches de la majorité présidentielle dans les départements où les alliances tout aussi « objectives » entre communistes et socialistes devront être fondamentalement révisées.

[M. MARC CASTEX, soixante-cinq ans, est conseiller municipal de Vic-Fezensac depuis 1953 et maire depuis 1971. Conseiller général depuis 1964, il est concessionnaire de matériel agricole à la retraite. Marié et père de trois enfants, il n'appartient à aucun parti politique.]

GIRONDE (4+1 — R.P.)

SORTANTS : MM. Armand Bastut Saint-Martin, C.N.I.P. (n.s.r.p.), remplaçant de Max Monichon, décédé le 5 octobre 1977 ; Jacques Boyer-Andrivet, R.I. ; Raymond Brun, C.N.I.P. ; Jean-François Pintat, R.I.

Inscrits, 2 245 ; votants, 2 240 ; suffrages exprimés, 2 219.

MAJ., 1 063 voix : *MM. Jean-François Pintat*, P.R., REELU ; *Raymond Brun*, C.N.I.P., REELU ; *Jacques Valade*, anc. dép. R.P.R., ELU ; Jacques Boyer-Andrivet, sén. sort. ; Jean Cazemajou.

P.S., 965 voix : *MM. Philippe Madrelle*, prés. cons. gén., dép., ELU ; *Marc Bœuf*, cons. gén., ELU ; Pierre Brana ; Pierre Lalumière ; Kléber Haye.

P.C., 191 voix : Mme Simone Rossignol ; MM. Jean Lafourcade ; Marcel Berthome ; Alain Chancogne ; Elie Martin.

1971. — Inscr., 2 158. — PREMIER TOUR : vot., 2 151 ; suffr. expr., 2 141. CENT. : MM. Max Monichon, sén. sort. C.N.I.P., 1 243, REELU ; Raymond Brun, sén. sort Gauche dém., prés. cons. gén., 1 230, REELU ; Georges Portmann, sén. sort. rép. ind., 758 ; Marc Pauzet, sén. sor., C.N.I.P., 600. ISOLES : MM. Jean-François Pintat, rép. ind., 838 ; Jacques Boyer-Andrivet, rép. ind., cons. éco. et soc., 829. — GAUCHE DEM. ET SOC. : MM. Maurice Belleaud, P.S., 602 ; André Dartigues, rad., 588 ; Yvan-François Bric, P.S., 524 ; Aristide Ichard, divers g., 511. — P.C. : MM. Claude Scipion, 112 ; Jean Lafourcade, 106 ; André Tach, 94 ; Henri Chassaing, 93.

DEUXIEME TOUR : vot., 2 132 ; suffr. expr., 2 103. — MM. Boyer-Andrivet, 1 105, ELU ; Pintat, 1 090, ELU ; Belleaud, 652 ; Dartigues, 620 ; Portmann, 431 ; Pauzet, 322.

Bien que le scrutin n'ait pas apporté de surprise, tout au moins en ce qui concerne la répartition des sièges (trois pour la majorité, deux pour le P.S.), l'écart est moins grand qu'on ne l'attendait à gauche comme à droite. En effet, la liste majoritaire ne dépasse celle du P.S. que de 98 voix. M. Philippe Madrelle, tête de liste, socialiste et président du conseil général, estime toutefois que son parti aurait obtenu un siège de plus sans « la guillotine de Bordeaux » et ses deux cent trente-six grands électeurs, tous proches de Jacques Chaban-Delmas et de ses amis.

Le scrutin a montré que les socialistes étaient largement majoritaires dans les campagnes et dans la communauté urbaine de Bordeaux. Reste un bastion, la capitale de l'Aquitaine, qui a valu un troisième siège à la liste majoritaire, celui de M. Valade, premier adjoint au maire de Bordeaux, qui avait déjà remplacé M. Chaban-Delmas à l'Assemblée nationale.

Autre sujet de satisfaction pour les socialistes girondins : ils obtiennent deux sièges dans une assemblée où ils n'étaient plus représentés depuis 1962 et les voix qui se portent sur eux sont passées de 600 en 1971 à 965 alors que le nombre des grands électeurs n'a été accru que d'une centaine.

Restera à dissiper un « malentendu » qui semble s'être instauré entre les rocardiens et les partisans de M. Pierre Mauroy. Les seconds reprochent aux premiers de n'avoir pas respecté l'accord intervenu entre eux pour la désignation des candidats. Restera aussi à choisir le remplaçant de M. Philippe Madrelle qui abandonne son siège de député pour celui de sénateur. Il avait été question de M. Lionel Jospin, puis de Mme Edith Cresson. Une opposition assez nette des militants de cette circonscription a fait ajourner la solution de ce problème. M. Philippe Madrelle souhaiterait voir lui succéder son ami M. Henri Houdebert, maire d'Ambarès. Il n'est pas exclu que les fidèles de M. Pierre Mauroy dirigés par M. Michel Sainte-Marie, président de la communauté urbaine de Bordeaux, et ceux de M. Michel Rocard, dont M. Pierre Brana, maire d'Eysines, qui vient d'échouer de peu pour le troisième siège de sénateur, ne mobilisent leurs troupes et ne fassent une nouvelle alliance pour empêcher cette désignation. Mais les alliances sont actuellement fragiles en Gironde.

[M. JACQUES VALADE est né le 4 mai 1930 à Bordeaux. Il est docteur ès sciences physiques, ingénieur chimiste, diplômé d'études supérieures de sciences physiques, professeur de chimie organique à l'université de Bordeaux et directeur de l'Institut du Pin. M. Valade est le suppléant de M. Jacques Chaban-Delmas depuis l'élection législative partielle de septembre 1970. Il a été député de la Gironde d'octobre 1970 à mars 1973 quand M. Chaban-Delmas était premier ministre. Il est adjoint au maire de Bordeaux depuis 1971 et premier adjoint depuis 1977. Conseiller général de la Gironde (quatrième canton de Bordeaux) depuis 1973, il a été réélu en 1976. Il est président de la commission d'expansion économique du conseil général depuis 1973, membre du comité départemental du R.P.R. et conseiller à la communauté urbaine de Bordeaux. Il représente la ville de Bordeaux au conseil régional d'Aquitaine.]

[M. MARC BŒUF *est né le 8 janvier 1934 à Bordeaux. Après avoir fait ses études à l'Ecole normale de cette ville, il est instituteur, puis professeur de collège d'enseignement général. Entré à la Mutuelle générale de l'éducation nationale en 1967, il en fut nommé directeur en 1967. Il fut élu conseiller général en 1973 et réélu en 1976 dans le premier canton de Bordeaux. Il est président de la commission départementale du tourisme et depuis cette année président de la commission régionale du tourisme. Trésorier de la fédération de la Gironde du P.S. de 1975 à 1979, il en a été élu secrétaire en 1979, en remplacement de M. Michel Sainte-Marie.*]

[Né le 21 avril 1937 à Saint-Seurin-de-Cursac (Gironde), professeur de collège d'enseignement général, M. PHILIPPE MADRELLE est conseiller municipal d'Ambarès de 1965 à 1971 et maire de Carbon-Blanc depuis 1976. Député de la 4e circonscription de la Gironde depuis 1968, inscrit au groupe socialiste, il préside le conseil général de la Gironde depuis 1976.]

HÉRAULT (3)

SORTANTS : MM. Charles Alliès, P.S. (n.s.r.p.) ; Jean Péridier, P.S. (n.s.r.p.).

[Un siège est vacant depuis le décès, le 3 septembre 1979, de Gabriel Calmels, remplaçant de M. Pierre Brousse, nommé au gouvernement le 28 septembre 1976.

PREMIER TOUR

Inscrits, 1 403 ; votants, 1 395 ; suffrages exprimés, 1 388.

P.S. : MM. *Marcel Vidal*, cons. gén., m. de Clermont-L'Hérault, 749 voix, ELU ; Jules Faigt, cons. gén., adj. au m. de Béziers, 593 voix ; Gérard Delfau, membre du secrétariat national du P.S., m. de Saint-André-de-Sangonis, 558 voix.

P.C. : MM. Emilien Soulié, m. de Montblanc, 383 voix ; Gilbert Martelli, cons. gén., m. de Sète, 312 voix ; Marinette Barale, cons. mun. de Montpellier, 305.

PARTI RADICAL : M. Pierre Brousse, anc. sén., anc. min., m. de Béziers, 286 voix.

M.R.G. : M. Yves Pietrasanta, cons. gén., m. de Mèze, 269 voix.

R.P.R. : M. Pierre Leroy-Beaulieu, anc. dép., m. d'Agde, 235.

U.D.F. : M. Benjamin Vialla, m. de Saint-Bauzille-de-la-Sylve, 215 voix.

DEUXIEME TOUR

Inscrits, 1 403 ; votants, 1392 ; suffrages exprimés, 1 351.

P.S. : MM. *Jules Faigt*, 625, ELU ; *Gérard Delfau*, 606, ELU ; MM. Pietrasanta, M.R.G., 503 ; Soulié, P.C., 417 ; Brousse, parti radical, 234 ; Leroy-Beaulieu, R.P.R., 208.

1971. — Inscr., 1 299. — PREMIER TOUR : vot., 1 288 ; suffr. expr., 1 274. — RAD. et P.S. : MM. Pierre Brousse, sén. sort., Gauche dém., 734, REELU ; Jean Péridier, sén. sort., P.S., 631 ; Charles Alliès, P.S., 590. — MAJ. : MM. Jacques Lafont, 419 ; Jacques Jamme, 336. — ISOLE : M. Gabriel Granier, Cent. dém., 280. — P.C. : MM. Pierre Arraut, anc. dép., 175 ; René Pagès, anc. dép., 165 ; Emile Turco, 158. — ISOLE : M. Paul Griffon, mod., 2.

DEUXIEME TOUR : vot., 1 291 ; suffr. expr., 1 253. — MM. Péridier, 766, REELU ; Alliès, 748, ELU ; Lafont, 454 ; Jamme, 358 ; Granier, 115.

En Languedoc-Roussillon les huit sièges de sénateur renouvelables reviennent en totalité au parti socialiste. Mais si dans l'Aude et le Gard l'élection a été acquise sans difficulté, il n'en fut pas de même dans l'Hérault où, au second tour, une alliance imprévue entre communistes et radicaux de gauche a donné au scrutin une part d'incertitude. Ce fut insuffisant pour battre les deux socialistes, MM. Faigt et Delfau (M. Vidal ayant été élu au premier tour), qui conservèrent plus de cent voix d'avance.

M. Marcel Vidal a bénéficié de sa bonne implantation en milieu rural. Son action comme président de la commission de l'agriculture, du commerce et de l'industrie du conseil général l'a aidé, mais il a aussi convaincu les grands électeurs modérés ou libéraux par son esprit de conciliation et d'ouverture.

Les candidats représentant la majorité gouvernementale obtiennent des résultats en baisse par rapport à 1971 : ils se situaient alors entre 300 et 400 voix.

Comme prévu, les communistes améliorent leurs résultats de 1971 en doublant pratiquement leurs voix. Ils avaient proposé une liste commune au P.S., qui avait refusé, et c'est dans ce refus que se trouve la raison de l'entente au second tour entre le P.C. et le M.R.G.

Les communistes, avec M. Emilien Soulié, maire de Montblanc et vice-président national du MODEF et les radicaux de gauche avec Yves Pietrasanta, maire et conseiller général de Mèze, ont nettement marqué leur intention de protester contre l'hégémonie socialiste. Par voie de tracts et d'affiches, ils déclaraient notamment : « Le parti socialiste a refusé de façon absolue tout accord d'union. Il refuse notamment l'entente avec la gauche communiste et radicale. En maintenant son exigence d'obtenir pour lui les trois sièges de sénateur, le parti socialiste confirme ses conceptions hégémoniques, son refus délibéré de toute représentation pluraliste. »

M. Benjamin Vialla (U.D.F.) avait invité, au second tour, par affiche ses électeurs à reporter leurs suffrages sur MM. Pierre Brousse, radical valoisien, et Leroy-Baulieu (U.D.R.).

Les deux sénateurs sortants socialistes, MM. Jean Peridier et Charles Alliés, ne se représentaient pas. M. Gabriel Calmels, radical valoisien, doyen du Sénat, qui était devenu sénateur lorsque M. Brousse, élu en 1971, sur une liste commune socialiste radicale, était devenu ministre du commerce et de l'artisanat, est décédé il y a un an presque jour pour jour.

[M. MARCEL VIDAL, né à Montpellier le 7 mars 1940, est viticulteur exploitant à Nebian, près de Clermont-l'Hérault, dans sa propriété familiale. Son père fut maire de Nébian et conseiller général de Clermont-l'Hérault. M. Marcel Vidal a été élu au conseil général dans ce même canton pour la première fois le 1er octobre 1967. Il devint maire de Clermont-l'Hérault en 1971.

Actuellement, il est vice-président de l'Assemblée départementale et président de la commission de l'agriculture, du commerce et de l'industrie. Il est secrétaire général de l'Association des maires de l'Hérault.]

[M. JULES FAIGT, né à Béziers, le 30 décembre 1916, est le doyen des sénateurs du département. Il est employé de commerce (V.R.P.). Il remplit plusieurs mandats électifs : adjoint au maire de Béziers, conseiller régional du Languedoc-Roussillon, conseiller général du troisième canton de Béziers. Il est aussi suppléant de M. Raoul Bayou, député socialiste de l'Hérault.]

[M. GERARD DELFAU, né le 21 octobre 1937 à Saint-Jean-de-Fos (Hérault), est professeur à la Sorbonne, agrégé de lettres. Il a d'abord milité à la FEN (SNE-SUP) et à la Convention des institutions républicaines, parti de M. Mitterrand qui fusionna en 1971 avec le parti socialiste. En 1972, il a fondé la section des écrivains du parti socialiste. Il a écrit plusieurs ouvrages en collaboration avec d'autres écrivains proches de lui : « Education permanente et socialisme », « les Chemins de l'unité » et « Battre la campagne ». Il est délégué régional du P.S. pour le Languedoc-Roussillon et premier secrétaire avec M. Adolphe Benamour de la fédération de l'Hérault. Depuis 1975, M. Gérard Delfau est membre du secrétariat national du P.S. Il y est chargé de la formation.]

ILLE-ET-VILAINE (3+1)

SORTANTS : MM. Yves Estève, R.P.R. (n.s.r.p.) ; Louis de la Forest, R.I. ; Henri Fréville, Un. cent. (n.s.r.p.).

PREMIER TOUR

Inscrits, 1 658 ; votants, 1 655 ; suffrages exprimés, 1 641.

MAJ. : MM. Louis de la Forest, C.N.I.P., sén. sort., cons. gén., m. d'Irodouër, 793 ; Jean Madelain, C.D.S., cons. gén., 771 ; Yvon Bourges, R.P.R., min., cons. gén., m. de Dinard, 708 ; Marcel Daunay, sans étiq., 558.

ISOLE : M. François Le Douarec, R.P.R., dép., prés. cons. gén., 542.

P.S. : MM. Louis Chopier, m. de Saint-Malo, 535 ; Georges Cano, cons. gén., m. de Saint-Jacques-de-la-Lande, 472 ; Guy Gerbaud, 408 ; Pierre Bourges, 382.

ISOLES : MM. Constant Hubert, div. maj., cons. gén., 267 ; Jean-Baptiste Lelièvre, C.D.S., cons. gén., 267 ; Jean-Baptiste Lelièvre, C.D.S., cons. gén., 264 ; Emile Folligné, sans étiq., 171 ; Albert Dorry, P.S., cons. gén., m. de Sains, 115.

P.C. : MM. Serge Huber, 89 ; Jean-Claude Guillerm, 86 ; Marcel Dubois, 74 ; Emile Lohat, 72.

DEUXIEME TOUR

Votants, 1 654 ; suffrages exprimés, 1 616.

MM. *Jean Madelain*, C.D.S., 1 026 voix, ELU ; *Louis de la Forest*, C.N.I.P., 1 012, REELU ; *Yvon Bourges*, R.P.R., 943, ELU ; *Marcel Daunay*, sans étiq., 848, ELU ; Louis Chopier, P.S., 671 ; Emile Folligné, sans étiq., 157.

1971. — Inscr., 1 531. — PREMIER TOUR : vot., 1 528 ; suffr. expr., 1 492. — ENTENTE REP. : MM. Henri Fréville, centre dém., prés. cons. gén., anc. dép., 823, ELU ; Louis de la Forest, mod. maj., 541 ; Aristide Thorigné, cent. dém., 442. — UNION REP. : M. Yves Estève, sén. sort., U.D.R., 588 ; Paul Porteu de la Morandière, sén. sort., ind., 424 ; René Crinon, U.D.R., 357. — ISOLE : M. Marcel Planchet, mod., 378. — P.S. : MM. Guy Gerbaud, 178 ; Julien Guelfi, 177 ; Albert Aubry, 130. — ISOLES : MM. Olivier Biard, U.D.R., 124 ; Emile Tardif, cent. dém., 111. — P.C. : *MM.* Roger Bourel, 25 ; Gaston Mentec, 23 ; Louis Barbé, 20.

DEUXIEME TOUR : vot., 1 523 ; suffr. expr., 1 478. — MM. Estève, 690, REELU ; De la Forest, 548, ELU ; Planchet, 493 ; Porteu de la Morandière, 450 ; Thorigné, 352 ; Gerbaud, 134 ; Guelfi, 105 ; Tardif, 38 ; Biard, 16 ; Aubry, 4.

M. Bourges, ministre de la défense, avait clairement indiqué tout au long de la campagne des élections sénatoriales que la candidature de M. Le Douarec divisait la majorité. Il ajoutait qu'une victoire de M. Le Douarec reviendrait à offrir un siège de député au parti socialiste lors de l'élection législative partielle qui suivrait les élections sénatoriales. Ces deux thèmes ont fait réfléchir les grands électeurs du département. Arrivé en cinquième position au premier tour, le président du conseil général a tiré la leçon de l'incontestable échec qu'il a subi et retiré sa candidature avant le second tour. M. Bourges a, en revanche, obtenu une double victoire : d'une part, parce que tous les candidats de la liste « majorité » ont été élus ; d'autre part, parce que la défaite de M. Le Douarec le fait apparaître comme le véritable « patron » du R.P.R. dans le département. En obtenant seulement le troisième score de la liste « majorité », M. Bourges paie peut-être l'ambiguïté de sa position personnelle en ce qui concerne son maintien ou non au gouvernement. Le maire de Dinard n'a, en effet, jamais indiqué clairement s'il renoncerait à ses fonctions ministérielles. Le parti socialiste qui concrétise sa poussée électorale dans le département — où il ne détient aucun siège de parlementaire, — fait néanmoins figure de second perdant, et cela même si M. Chopier, maire socialiste de Saint-Malo, obtient un résultat honorable. Le parti communiste s'est désisté en faveur de M. Chopier pour le second tour.

[M. JEAN MADELAIN, cadre administratif, est né le 9 janvier 1924 à Nantes (Loire-Atlantique). Diplômé de l'Ecole des hautes études commerciales, il est conseiller général de Fougères depuis 1964 et préside la commission départementale du conseil général d'Ille-et-Vilaine. De 1965 à 1971, M. Madelain a été maire de Fougères.]

[M. MARCEL DAUNAY, exploitant agricole, est né le 20 mars 1930 à Saint-Méen-le-Grand (Ille-et-Vilaine). Après avoir milité au sein de la Jeunesse agricole chrétienne, il est devenu responsable local puis président (de 1963 à 1965) du Centre départemental des jeunes agriculteurs. Président de la fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles de 1967 à 1977, puis de la chambre d'agriculture depuis 1977, M. Daunay est membre du Conseil économique et social depuis 1971. Président de la Coopérative laitière d'Ille-et-Vilaine (COLIV), il est conseiller municipal de Saint-Méen-le-Grand depuis 1965 et premier adjoint depuis 1977.]

INDRE (2)

SORTANTS : MM. Jean Bénard-Mousseaux, CNIP ; René Touzet, Gauche dém.

PREMIER TOUR

Inscrits, 678 ; votants, 678 ; suffrages exprimés, 674.

MM. *René Touzet*, rad., gauche dém., sén. sort., cons. gén. d'Argenton-sur-Creuse, m. de Chasseneuil, 377 voix, REELU ; Jean Bénard-Mousseaux, CNIP, sén. sort., cons. gén., m. de Buzançais, 318 ; Amédée Renault, P.S., cons. gén. d'Ecueille, 264 ; Jacques Perou, P.S., m. de Néons-sur-Creuse, 143 ; Marcel Lemoine, P.C., cons. gén. de Châteauroux-Est, anc. dép., 133 ; Marcel Foulon, P.C., adj. au m. d'Issoudun, 82 voix.

DEUXIEME TOUR

MM. *Jean Bénard-Mousseaux*, CNIP, 339 voix, REELU ; Amédée Renault, P.S., 328.

1971. — Inscr., 696. — PREMIER TOUR : vot., 692 ; suffr. expr., 676. — ISOLES : MM. Jean Bénard-Mousseaux, Cent. dém., anc. dép., 260 ; Gaston Petit, P.S., 147 ; René Touzet, mod., 140 ; Marcel Lemoine, P.C., anc. dép., 136 ; Roger Morève, sén. sort., Gauche dém., 131 ; Octave Gabette, P.S., 123 ; Gaston Charret, P.C., 74 ; Mme Jeanne Dacquin, mod. maj., 70 ; *MM.* Maurice Berthon, mod. maj., 62 ; Jean Frappat, div. g., 62 ; Léon Bodin, mod. maj., 59.

DEUXIEME TOUR : vot., 695 ; suffr. expr., 688. — MM. Bénard-Mousseaux, 372, ELU ; Touzet, 306, ELU ; Petit, 236 ; Lemoine, 184 ; Gabette, 97 ; Morève, 60 ; Charret, 1.

La réélection de M. René Touzet dès le premier tour, a été aisée. En revanche, M. Jean Bénard-Mousseaux n'a été réélu que de justesse, avec onze voix d'avance sur son concurrent socialiste. En 1971, ces deux candidats avaient bénéficié de dissensions entre leurs adversaires de la gauche. Cette fois, le P.C. s'est désisté en faveur du P.S. qui a notablement progressé, dans ce département, lors des dernières consultations locales.

TERRITOIRE DE BELFORT (1)

SORTANT : M. Bernard Talon, R.P.R. remplaçant depuis le 4 décembre 1971 de Jean-Marie Bailly, nommé au gouvernement le 3 novembre précédent.

PREMIER TOUR

Inscrits, 328 ; votants, 328 ; suffrages exprimés, 324.

MM. *Michel Dreyfus-Schmidt*, P.S., anc. dép., 209 voix, ELU ; Bernard Talon, R.P.R., sén. sort., m. de Courcelles, 78 voix ; Jackie Drouet, P.C., cons. gén., m. de Fontaine, 37 voix.

1971. - Inscr., 302. — PREMIER TOUR : vot., 302 ; suffr. expr., 298 — U.D.R. : M. Jean-Marie Bailly, secr. d'E., prés. cons. gén., anc. dép., 142. — P.S. : M. Marcel Boulangé, 120. — Mod. maj. : M. Paul Michaillard, 31. — Rad. : M. Eric Grosjean, 5.

DEUXIEME TOUR : vot., 301 ; suffr. expr., 297. — MM. Bailly, 154, ELU ; Boulangé, 139 ; Michaillard, 4.

M. Michel Dreyfus-Schmidt a enlevé sans difficulté ni surprise le siège détenu par M. Bernard Talon, R.P.R., suppléant en 1971 de M. Jean-Marie Bailly, alors député et qui devait ensuite préférer garder son siège à l'Assemblée nationale.

En réalité, la campagne électorale pour le Sénat s'est circonscrite, au sein du P.S., entre le courant CERES de M. Chevènement, député de Belfort, qui avait à l'origine pour candidat M. Marc Dreyfus, procureur de la République à Vesoul, et le courant mitterrandiste, qui proposait le nom du nouvel élu (le Monde du 25 avril).

Au terme d'une longue campagne de deux mois et de deux élections primaires, M. Michel Dreyfus-Schmidt avait finalement été désigné comme candidat du P.S. aux sénatoriales.

Dimanche, après l'élection de ce candidat, M. Chevènement a exprimé sa satisfaction et estimé que le P.S. avait fait « le plein » des sièges convoitables dans le Territoire.

[M. MICHEL DREYFUS-SCHMIDT, né le 17 juin 1932, a fait ses études à Paris. Il est le fils de Pierre Dreyfus-Schmidt, qui fut député radical et maire de Belfort. Diplômé de sciences politiques en 1953, M. Michel Dreyfus-Schmidt militait alors au sein de l'Union progressiste. En 1964, il est élu conseiller municipal de Belfort sous l'étiquette P.S.U. En 1966, il devient conseiller général et le premier élu de la nouvelle F.G.D.S. (Fédération de la gauche démocrate et socialiste). En 1967, il bat aux législatives M. Raymond Schmittlein, député R.P.R., mais les gaullistes reprennent le siège l'année suivante dans la « vague » qui succède aux événements de mai 68. En 1977, il revient avec la gauche à la mairie de Belfort, où il occupe le poste de quatrième adjoint. En 1979, M. Dreyfus-Schmidt ne se représente pas aux élections à l'assemblée départementale. Ancien bâtonnier du barreau de Belfort, M. Dreyfus-Schmidt est par ailleurs membre, depuis 1965, du bureau élargi du Congrès juif mondial.]

OUTRE-MER

GUYANE (1)

SORTANT : M. Henri Agarande, app. P.S. (n.s.r.p.), remplaçant de Léopold Héder, décédé le 9 juin 1978.

PREMIER TOUR

Inscrits, 112 ; votants, 111 ; suffrages exprimés, 111. *M. Raymond Tarcy*, P.S.G. (P.S. guyanais, autonomiste), cons. gén., m. de Saint-Laurent-du-Maroni, 65 voix, ELU ; M. Serge Patient, U.D.F., cons. gén., anc prés. cons. rég., 46.

1971. — Inscr., 110. — PREMIER TOUR : vot., 109 ; suffr. expr., 107. — P.S. GUYANAIS : M. Léopold Héder, prés. cons. gén., anc. dép., 76, ELU. — MAJ. : M Georges Guéril, anc. sén., U.D.R., 31.

Le scrutin s'annonçait serré, d'une part, parce que le nombre des grands électeurs classés à gauche ou à l'extrême gauche n'excédait que de peu celui des délégués appartenant à la majorité (63 contre 49), d'autre part, parce que l'opposition guyanaise s'était montrée très divisée au cours de ces derniers mois. Le résultat du scrutin démontre qu'aucun électeur de l'opposition n'a fait défaut à M. Raymond Tarcy pour battre le candidat de la majorité. Les divergences opposant les deux principales formations de gauche — le parti socialiste guyanais et l'Union puis de la chambre d'agriculture indépendantiste — n'ont pas influé sur le vote des grands électeurs. Ceux-ci ont surmonté leurs désaccords politiques pour sanctionner en commun le tenant de la politique gouvernementale et conserver le siège sénatorial à la gauche.

POLYNÉSIE FRANÇAISE (1)

SORTANT : M. Daniel Millaud, Un. centr., remplaçant de Pouvanaa Oopa, décédé le 11 janvier 1977.

PREMIER TOUR

Inscrits, 322 ; votants, 319 ; suffrages exprimés, 315.

ISOLES : MM. *Daniel Millaud*, U.D.F.-C.D.S., sén. sort., 177 voix, REELU ; Jacques Teuira, R.P.R., m. d'Arue, 137 ; Jean-Pierre Bouvier, div. g., 1 ; Marcel Tairapa, ext. g., 0.

1971. — Inscr., 118. — PREMIER TOUR : vot., 117 ; suffr. expr., 111. — REGROUPEMENT DES POPULATIONS TAHITIENNES : M. Pouvanaa Oopa, auton., 74, ELU. — U.D.R. : M. Emile Le Call, 37.

Le résultat du scrutin confirme la prédominance, chez les grands électeurs, du courant giscardien incarné par le sénateur sortant, M. Daniel Millaud, qui devance son rival gaulliste de 40 voix. Les deux candidats indépendantistes subissent un échec total.

ILES WALLIS ET FUTUNA (1)

SORTANT : M. Sosefo Makapé-Papilio, R.P.R.

PREMIER TOUR

Inscrits, 21 ; votants, 21 ; suffrages exprimés, 21.

MM. *Sosefo Makapé-Papilio*, R.P.R., sén. sort. 12 voix, REELU ; M. Kamaliele Katoa, U.D.F.-P.R., 9 voix.

M. Papilio l'emporte au premier tour, comme en 1971, mais avec une voix de plus. Son rival giscardien n'a pas fait l'unanimité chez les grands électeurs se réclamant de l'U.D.F., puisqu'il ne recueille que 9 voix, alors que ceux-ci étaient au nombre de 10.

1971. — Insc., 21. — PREMIER TOUR : vot., 20 ; suffr. expr., 20. — U.D.R. : M. Sosefo Makapé-Papilio, prés. de l'Assemblée territoriale, 11, ELU. — IND. : M. Paul Chautard, 9. — IND. : M. Henry Loste, sén. sort., rép. ind., 0. — IND. : M. Michel Barbié, 0. — IND. : M. René Eppe, 0.

Les attentats antisémites à Paris

• *Une manifestation de protestation aura lieu mardi*
• *Les policiers semblent mettre hors de cause les dirigeants de l'ex-FANE*

Un cinquième attentat antisémite a été commis, dans la nuit du samedi 27 au dimanche 28 septembre, contre la synagogue du 14, rue Chasseloup-Laubat, à Paris (15e) Quatre coups de feu ont été tirés contre la façade de la synagogue, vraisemblablement par les auteurs des quatre attentats commis dans la nuit du 25 au 26 septembre.

Le rabbin de la synagogue a vu une Peugeot-104, de couleur rouge, démarrer en trombe. Il s'agit sans doute de la « petite voiture rouge », déjà mentionnée par les témoins d'autres attentats. En outre, les coups de feu ont été tirés avec la même arme, un fusil de calibre 30 d'origine américaine. Comme deux jours plus tôt, un correspondant anonyme a revendiqué cet attentat, dans un message à l'A.F.P., au nom des Faisceaux nationalistes européens.

Les policiers de la brigade criminelle semblent cependant douter de l'authenticité de cette « revendication ».

Selon les enquêteurs, cette série d'attentats serait plutôt l'œuvre d'un groupe isolé de militants néo-nazis qui pourrait soit se situer en marge des Faisceaux nationalistes européens, qui ont remplacé la FANE, depuis la dissolution de cette organisation, le 3 septembre, soit agir pour le compte d'un groupuscule rival. Ce n'est pas la première fois, notent les policiers, que des organisations concurrentes de la FANE commettent des attentats en les signant du nom du groupe de M. Marc Fredriksen.

Aussi les enquêteurs de la brigade criminelle s'intéressent-ils depuis samedi aux activités du groupuscule d'extrême droite de M. Jean Malliarakis, le Mouvement nationaliste révolutionnaire, et de la cinquantaine de militants — fichés par les renseignements généraux — ayant rompu avec l'une ou l'autre de ces organisations. Dans une lettre non signée, adressée dans la nuit de dimanche à lundi à notre rédaction, un correspondant anonyme revendique les attentats commis et dégage la responsabilité des Faisceaux nationalistes européens.

De nouvelles perquisitions ont été effectuées, dans la journée de samedi, aux domiciles de militants de l'ex-FANE qui n'ont pas fait plus progresser l'enquête que les précédentes. Arrêtés le 26 septembre, M. Marc Fredriksen, secrétaire général de l'ex-FANE, et cinq membres de son groupe ont été remis en liberté à l'issue de leur garde à vue de quarante-huit heures. Après sa libération, M. Fredriksen a démenti toute participation de son groupe à ces attentats. Il a rappelé qu'au moment du cinquième attentat il était *« sous mandat de dépôt »*. *« C'est par provocation*, a-t-il déclaré, que ces actions *ont été attribuées aux F.N.E. »*

Cette série d'attentats continue de provoquer de nombreuses réactions au sein des institutions de la communauté juive. Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (M.R.A.P.) organisera un rassemblement mardi 30 septembre à 18 heures devant le mémorial du martyr juif inconnu, 17, rue Geoffroy-l'Asnier à Paris (4e). D'autres organisations, le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), l'Union des juifs pour la résistance et l'entraide (U.J.R.E.), la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA) et la C.G.T. se sont joints à cet appel. De son côté, le comité de liaison des étudiants sionistes socialistes appelle la communauté juive à participer à un meeting, le même jour, à 20 heures, à la Mutualité.

RUE DES ROSIERS

Les tentations de l'autodéfense

« Cette fois, ça suffit. Si la police continue de ne rien faire, nous allons passer à l'action. Et pas pour des manifestations pacifiques, du type de celle de mardi devant le Mémorial juif. Pour démanteler les groupes nazis. Nous avons leurs noms, leurs adresses. Beaucoup d'entre nous sont armés. » Haïm est sur le pied de guerre. Fils d'un commerçant juif de la rue des Rosiers, à Paris, il est déjà allé, comme tous les jeunes du quartier, au procès Fredriksen, au Palais de justice de Paris, *« armé d'un calibre, j'étais prêt à tout »*.

La part faite de la dramatisation, il reste que les quartiers juifs de Paris, après les attentats de ces dernières semaines, sont saisis par les tentations de l'autodéfense. *« La mobilisation est générale*, explique Sammy, fourreur, rue du Caire. *Après l'incendie chez Milgrom* (le Monde du 24 septembre), *on s'est tout de suite trouvés plusieurs centaines rassemblés chez lui. Si par malheur ça recommençait, tout le Sentier serait dans la rue ! »*

Au siège du Renouveau juif, association pro-israélienne, présidée par Me Henri Hajdenberg, et qui revendique quatre mille militants, le téléphone, depuis vendredi, n'a cessé de sonner : *« Les juifs veulent réagir »*, explique Me Hajdenberg.

« Nous sommes des citoyens français, nous devons donc être défendus par la police française, estime pourtant un militant de l'organisation. *Mais, depuis des années, les Rothschild vont à l'Elysée, où ils sont reçus très aimablement, sans que rien ne soit fait pour inquiéter les néo-nazis. Mes enfants sont à l'école Lucien de Hirsch, qui a été mitraillée vendredi. La directrice n'a jamais cessé de réclamer des protections. On lui répond en invoquant le manque d'effectifs. Mais quand des parents d'élèves occupent le rectorat de la rue Curial, juste à côté, on leur envoie un car de C.R.S. dans la demi-heure ! »*

Certes, on n'est pas encore à organiser des patrouilles. Mais les menaces qui pèsent sur eux, et l'inaction dont ils accusent la police jettent commerçants et habitants dans les bras de l'Organisation juive de défense (O.J.D.), dont ils vantent les mérites avec d'autant plus de fougue qu'ils n'ont eu vent de ses activités que par ouï-dire : l'O.J.D. pourrait mobiliser en quelques heures trois cents jeunes juifs parisiens, l'O.J.D. aurait des ramifications internationales, son président serait en Suisse, elle récolterait, bien sûr, à pleines caisses, l'or de Tel-Aviv.

« En fait, l'essentiel de l'autodéfense juive repose sur des groupes de quartiers, où le bouche à oreille tient lieu de carte de membre », estime Haïm. *« L'O.J.D. est une signature, une marque de reconnaissance, même si l'association existe réellement. »*

Une chose est sûre : la prudence des institutions traditionnelles comme le CRIF (Conseil représentatif des institutions juives de France) ne « passe » plus rue des Rosiers. On raconte qu'un antisémite, pendant l'occupation, fit rouler au caniveau le chapeau d'un passant juif. Celui-ci attendit que l'autre se fût éloigné et, très digne, ramassa son melon en murmurant à son jeune fils : *« Il ne faut pas répondre, et ils verront bien que nous sommes plus intelligents qu'eux ! » « Aujourd'hui, ce serait un coup de poing dans la gueule »*, commente Samy, le fourreur.

DANIEL SCHNEIDER.

La FANE et ses suites

Dissoute par décret du 3 septembre, la FANE (Fédération d'action nationale européenne) avait été fondée en 1966 par M. Marc Fredriksen, qui en était le secrétaire général. Elle avait son siège 28, rue Jean-Moinon, à Paris (10e arrondissement), adresse qui est aujourd'hui celle des « Faisceaux nationalistes européens » et d'un « Centre de culture européenne », deux associations déclarées, le 11 juillet, à la préfecture de police de Paris et qui, jusqu'à présent, n'ont pas fait l'objet de dissolution.

Depuis plusieurs mois, et notamment dans le courant de l'été dernier, le sigle de la FANE avait été apposé sur les murs de bâtiments ou de locaux contre lesquels furent commis plus particulièrement à Paris, des attentats divers : explosions, incendies. Il figura aussi sur de nombreuses lettres de menaces reçues par des personnalités juives, des dirigeants de mouvements comme la LICRA ou le MRAP et enfin des avocats.

Déjà, en juillet dernier, à la suite d'attentats à Paris, la brigade criminelle avait perquisitionné au siège de la FANE et interpellé onze personnes, mais à l'exception de l'une d'elles, en possession de faux cachets administratifs, elles avaient été relâchées faute d'éléments à charge.

La FANE publiait aussi régulièrement un bulletin, Notre Europe, *dans lequel M. Fredriksen et divers collaborateurs, dont l'ex-inspecteur des renseignements généraux Paul-Louis Durand, aujourd'hui exclu de la police, développaient des idées national-socialistes et s'employaient à réhabiliter le nazisme.*

C'est pour de tels écrits que M. Fredriksen, inculpé d'incitation à la haine et à la discrimination raciale, d'apologie de meurtres et de crimes de guerre, avait comparu devant la dix-septième chambre du tribunal de grande instance de Paris, le 19 septembre, et doit y revenir le 17 octobre pour entendre le jugement.

LES RÉACTIONS

M. BARRE : la détermination du gouvernement.

Dans un télégramme adressé samedi 27 septembre à M. Alain de Rothschild, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), M. Raymond Barre écrit : *« A mon retour de Vienne, je tiens à vous exprimer ma très vive indignation devant les odieux attentats qui ont été perpétrés contre plusieurs institutions appartenant à la communauté israélite. Le gouvernement condamne ces actes d'autant plus révoltants qu'ils visaient des lieux de culte et des établissements abritant des enfants. Au moment où les membres de la communauté juive de France ressentent une émotion légitime devant de telles agressions, je leur exprime, par votre intermédiaire, ma sympathie personnelle et la détermination des pouvoirs publics de poursuivre activement les auteurs de ces attentats. »*

● *Le CRIF* (Conseil représentatif des institutions juives en France) appelle ses membres à faire preuve, *« face aux attaques répétées »* dont ils sont l'objet, *« de la plus grande vigilance »* et à prendre *« toutes les mesures de sécurité qui s'imposent, sans tomber dans les pièges de la provocation »*. Selon le CRIF, la communauté juive de France *« ne laissera pas, en cette rentrée difficile de tous les points de vue, s'instaurer un climat de violence ou de panique qui est exactement le but recherché par les groupuscules auteurs de ces attentats aussi odieux que dérisoires »*. Le CRIF déclare : *« L'inaction en ce domaine serait un encouragement à la violence. Le seul moyen d'assainir un climat qui s'alourdit est de mettre très rapidement ces groupuscules hors d'état de nuire. C'est aux responsables de l'ordre public d'y veiller, et de toute urgence. »*

● LE RENOUVEAU JUIF *« ne peut accepter que quelques paranoïaques, nostalgiques de l'hitlérisme, criminels en puissance, puissent nuire librement ». « Il est certain*, écrit cette organisation, *que ces marginaux sont connus de la police, qu'ils trouvent même peut-être des complicités en son sein, puisqu'un des syndicats de policiers réclame une enquête parlementaire. Il est temps pour les pouvoirs publics de prendre leurs responsabilités dans ce domaine. (...) Au vu de l'attitude qu'adopteront les autorités, les responsables de la communauté juive devront éventuellement envisager, et rapidement, de prendre les mesures nécessaires pour assurer la protection des enfants juifs. »*

● M. PASCAL GAUCHON, candidat du Parti des forces nouvelles (P.F.N., extrême droite) à l'élection présidentielle, a déclaré dimanche 28 septembre : *« Ceux qui, comme le Parti des forces nouvelles, œuvrent depuis des années pour une nouvelle droite politique ne peuvent que condamner l'actuelle recrudescence d'attentats antisémites. Ceux qui, comme le P.F.N., luttent contre le terrorisme se sentent aussi éloignés des Brigades rouges que des mitrailleurs de synagogues. Une question néanmoins se pose : pourquoi le gouvernement laisse-t-il agir les auteurs de tels attentats qui appartiennent à des groupes peu nombreux et bien connus des services de police ? A qui profite la psychose de la recrudescence du nazisme qui est en train de s'instaurer dans notre pays, psychose qui ne correspond heureusement à aucune réalité politique ? La réponse à ces questions est d'importance, et nous n'aurons de cesse de les avoir obtenues du pouvoir, qui porte une lourde responsabilité dans le climat actuel. »*

M. BONNET : l'œuvre d'un petit groupe.

Le ministre de l'intérieur, M. Christian Bonnet, a déclaré, dimanche 28 sepembre à R.T.L., que, selon lui, les attentats sont *« l'œuvre d'un petit groupe »* et qu'en conséquence *« il ne fallait pas donner à l'affaire plus d'ampleur qu'elle ne le mérite »*. Ce lundi 29 septembre, il a reçu MM. Jacob Kaplan, grand rabbin de France, et Alain de Rothschild, président du CRIF. Au terme de cet entretien, le ministre de l'intérieur a déclaré : *« J'ai décidé de mettre en place des mesures de sécurité supplémentaires pour protéger la communauté juive, tout en faisant activer les enquêtes en cours afin de parvenir à identifier et appréhender les auteurs des attentats. Je n'ai cependant pas caché aux membres de la délégation que ces enquêtes demanderaient peut-être de longs efforts. Il a fallu en effet près d'une année de recherches avant que les policiers ne parviennent au cœur d'Action directe. »*

● LE CONSEIL DE LA FEDERATION PROTESTANTE DE FRANCE, *« douloureusement ému par les attentats criminels dirigés contre la communauté juive de Paris »*, lui a exprimé samedi 27 septembre sa *« fraternelle sympathie »*. *« Devant la longue série d'attentats, de profanations de synagogues et de cimetières juifs, qui sont autant de signes d'une renaissance de l'antisémitisme »*, le conseil appelle toutes *les Eglises à la vigilance*.

● M. GEORGES MESMIN, député U.D.F., conseiller de Paris et président de l'association France-Israël, a demandé à M. Jacques Chirac de convier les élus parisiens ceints de leur écharpe à la manifestation qui doit avoir lieu, le mardi 30 septembre, au Mémorial juif de Paris.

LE M.N.R DÉGAGE SA RESPONSABILITÉ

M. Jean-Gilles Malliarakis, responsable du Mouvement nationaliste révolutionnaire (M.N.R.), nous a déclaré : *« Le M.N.R. n'est concerné ni de près ni de loin par ces attentats. Nous ne sommes ni antisémites ni racistes. Il ne fait aucun doute cependant que ces actions sont le fait de l'extrême droite, de certains groupuscules néo-nazis, des fous nostalgiques d'Adolphe Hitler.*



(Dessin de KONK.)

REMOUS DANS LES MAISONS DE JEUNES DE NORMANDIE

Honneurs, argent... et M.J.C.

De notre envoyé spécial

Le Mans. — « La veille encore nous demandions à une banque de lui accorder un prêt. » Le docteur Bollenger Stragier, maire de Coulaines (Sarthe), ne veut pas accabler son ami. « Un homme au-dessus de tout soupçon qui avait été scout... » Jeudi 18 septembre, M. Yves Ledu, juge d'instruction d'Argentan (Orne), a cependant inculpé « d'abus de confiance » et fait écrouer M. Jean Ganeau, délégué à l'animation culturelle du conseil général de l'Orne, président de la fédération régionale Normandie-Maine des maisons de jeunes et de la culture (F.R.M.J.C.). On reproche à M. Ganeau ainsi qu'à MM. Alain Noël, trésorier, et Jean-Paul Dréan, directeur adjoint régional (« le Monde » du 23 septembre), également incarcérés, d'avoir détourné environ 600 000 francs.

Les directeurs et les animateurs des M.J.C. dépendant de la fédération régionale n'étaient plus payés alors que les municipalités versaient régulièrement leurs subventions. Déjà, en janvier 1980, les salariés mécontents avaient occupé le siège de l'association à Argentan. *« Il n'y avait plus qu'un fauteuil Louis XIII et un répondeur automatique »*, se souvient Mme Bertin, directrice de la M.J.C. le Donjon à Argentan. Ils avaient informé le procureur de la République, qui n'a ordonné une enquête qu'au mois de mai sur une plainte des délégués C.F.D.T.

M. Ganeau est un Normand pittoresque forçant l'accent du terroir ; un ancien instituteur qui, au cours des années 60, a reconstruit avec l'aide de ses écoliers le prieuré de Vivoin, non loin du Mans. Sauvetage d'un chef-d'œuvre en péril qui lui valut alors une notoriété régionale. Très vite, M. Ganeau devint pour les élus qui dînaient aux chandelles sous les voûtes restaurées de Vivoin le spécialiste incontesté de l'animation culturelle.

En 1969, les opinions de M. Ganeau en faveur de la majorité lui firent prendre une part active dans la scission de la Fédération française des maisons de jeunes et de la culture. Il fonda à cette époque la fédération régionale Maine-Normandie des M.J.C., affiliée à l'UNIREG, le nouvel organisme suscité par les pouvoirs publics pour regrouper les M.J.C. dissidentes. M. Ganeau parvint alors à fédérer trente-cinq maisons des jeunes. Puis, le pare-feu mis en place, il abandonna la présidence de la fédération régionale, qui revint par la suite à M. Alain Noël, actuellement sous les verrous. *« Lui aussi on l'aurait cru intouchable »*, commente M. Roger-Yves Noisel, directeur de la M.J.C. - Maison pour tous la Pyramide, affiliée à la fédération nationale, *« oui, l'autre, celle qui n'a pas d'histoires »*.

M. Noël, trente-six ans, P.-D.G. d'une entreprise de produits surgelés, la SOCFI, ambitionnait avant les élections municipales de 1977 le poste d'adjoint aux affaires culturelles d'Alençon. Il était conseiller municipal, membre fondateur de la jeune chambre économique. L'ancien maire, M. Cren, comme lui favorable à la majorité, lui avait confié la gestion du budget culturel du contrat ville moyenne d'Alençon.

La fédération régionale des M.J.C. dont M. Noël était alors président avait créé à cet effet Animation service. M. Noël en assurait également la présidence. Il gérait en outre le centre international de séjour d'Ecouves. Il assurait la trésorerie du foyer de jeunes filles d'Argentan. Autant de chéquiers, de signatures, de tiroirs... Il conseillait aussi M. Hubert d'Andigné, sénateur de l'Orne (R.P.R.), chargé du projet culturel du département Orne animation. Et le préfet d'alors, M. Jacques Le Cornec, avait requis ses lumières pour une opération de prestige : l'Orne en français.

Mais la liste d'union de la gauche emporta les élections, et les nouveaux élus vinrent mettre leur nez dans les affaires de M. Noël.

Le maire socialiste, M. Pierre Mauger, dénonça immédiatement le contrat avec Animation service et alerta la préfecture : on ne retrouvait plus le matériel audio-visuel acheté par la mairie — plusieurs dizaines de milliers de francs. Le préfet nomma alors un administrateur provisoire qui ne fut autre que M. Noël. *« Pendant plus de deux ans, M. Noël a refusé de nous communiquer les comptes d'Animation service*, accuse M. Mauger, qui se retient aujourd'hui pour ne pas se frotter les mains. *Nous nous porterons partie civile »*

M. Noël débordait d'activités culturelles. Partout dans la région il avait ouvert des centres d'animation, des « antennes » des M.J.C., qu'il utilisait à l'occasion pour la promotion et la vente de ses produits surgelés. Prenant l'argent dans la caisse d'une association pour en renflouer une autre, il poussait la cavalerie au galop. Dès 1978, les résultats « culturels » de la fédération régionale s'en ressentent. Les subventions municipales fondent, et le ministère de la jeunesse et des sports n'arrive plus à éponger le déficit à coups de rallonges et d'aides exceptionnelles. Les assemblées générales ne sont plus convoquées. *« Il n'y avait plus de vie associative »*, accuse Mme Bertin. Les M.J.C. quittent les unes après les autres la fédération régionale pour entrer à l'Union normande, qui reçoit l'agrément de l'UNIREG, tandis que la fédération le perd. M. Noël, aux abois, demande au sauveur de Vivoin de reprendre la présidence. M. Ganeau est écouté, il a un passé politique, c'est un ancien ami de M. Joseph Comiti ; il était aux côtés de Georges Pompidou en 1972 aux Vingt-Quatre Heures du Mans ; Jacques Duhamel en personne l'a décoré. M. Ganeau, tout comme M. Noël, milite pour une action culturelle d'inspiration R.P.R. Il a le bras long, et, malgré l'avis défavorable de la direction départementale de la jeunesse et des sports, il obtiendra, en mars 1980, 60 000 F de subventions exceptionnelles de la part de M. Soisson.

Discrédit

Mais M. Louis de Faucigny-Lucingé, qui a remplacé à la Luncingé, qui a remplacé à le M. Noël l'administration provisoire du centre d'Ecouves. Le nouveau préfet soutient, en janvier 1980, les revendications des directeurs et des animateurs non payés. La gestion brouillonne, les notes de frais excessives, l'insouciance des responsables de la fédération régionale « qui ont la signature » ne conviennent plus aux abords de l'élection présidentielle, et M. Hubert Bassot, député de l'Orne (U.D.F.), conseiller général, maire de Tinchebray, n'aime guère ce désordre qui jette le discrédit sur les M.J.C. gouvernementales. On quitte donc l'épave à brasse redoublée pour l'Union normande. La fédération régionale ne « fédère » plus aujourd'hui que le centre l'Herberie, la M.J.C. de Coulaines. *« Je municipaliserai*, dit le maire de Coulaines, M. Bollenger-Stragier, *car il n'est pas question de retourner à la Fédération française. Ce sont des trublions... »* M. Jean-Claude Leroyer, délégué régional de la Fédération française, s'inquiète de son côté : *« Le public ignore que nous n'avons aucun lien avec l'UNIREG. Cette affaire éclabousse toutes les M.J.C. Nous sommes pourtant, nous, en mesure d'ouvrir nos comptes. »*

A Vivoin, dans une salle du Prieuré, un jeune agriculteur des environs accroche aux murs des tapisseries indiennes pour une exposition-vente au profit de pauvres de l'Inde. *« Au début, ici, c'était formidable avec tous les bénévoles qui venaient redresser les vieilles pierres. Je me demande ce qui a pu arriver à M. Ganeau... Une bonne action, peut-être qu'il faut s'en méfier quand elle commence à vous rapporter des honneurs, de l'argent. »*

CHRISTIAN COLOMBANI.

Les quatre membres d'Action directe arrêtés en Ardèche ont été inculpés et écroués.

Les quatre personnes qui avaient été interpellées après la découverte dans l'Ardèche du dépôt d'armes et d'explosifs du groupe « Action directe » à la ferme de Rochebesse, ancien lieu de résidence de Pierre Conty (*le Monde* du 25 septembre) ont été transférées à Paris dans la nuit du 26 au 27 septembre et immédiatement inculpées par M. Michel Legrand, juge d'instruction près la Cour de sûreté de l'Etat, qui les a fait écrouer.

Il s'agit de MM. Jean-Pierre Bolognini et Bruno Daribère, agriculteurs à Chanéac (Ardèche), âgés l'un et l'autre de vingt-six ans, Mlle Marie-Thérèse Merlhiot, trente-six ans, ancienne compagne de Pierre Conty, et M. Philippe Franc, vingt et un ans, conchyliculteur à Hauteville-sur-Mer (Manche). Ils sont inculpés d'attentats par explosifs, tentative de meurtre, association de malfaiteurs, détention d'armes et d'explosifs, *« toutes infractions en relation avec une entreprise individuelle ou collective consistant ou tendant à substituer une autorité illégitime à celle de l'Etat. »*

M. Franc, qui aurait reconnu avoir loué une fourgonnette pour acheminer les explosifs de l'Ardèche à Paris, a choisi pour défenseurs Mes Robert Badinter et Georges Kiejman.

Mme Nicole Bridier, propriétaire de la ferme du « Plou » à Chirols, village situé à 18 kilomètres d'Aubenas (Ardèche) dans laquelle les policiers avaient trouvé, vendredi 26 septembre, 30 kilos d'explosifs de même provenance que le stock de Rochebesse, a été remise en liberté, samedi, après avoir été entendue. Son compagnon, M. Alani Pignières, âgé de trente-huit ans, absent de la ferme, est recherché par les policiers. Le *Quotidien de Paris* publie, toutefois, dans son édition du mardi 29 septembre, une interview de M. Pignières.

JUSTICE

UN CONGRÈS A ANNECY

Les avocats veulent former « des hommes de bien qui parlent bien »

Annecy. — Le cinquième congrès de l'Association française des centres de formation professionnelle d'avocats, que préside le bâtonnier Albert Brunois, du barreau de Paris, a réuni, les 26 et 27 septembre, à Annecy, cent quatre-vingts participants. A l'ordre du jour, la réforme des études d'avocat qui entrera en vigueur le 1er octobre 1981.

De notre envoyé spécial

Comparée à certains pays étrangers, la formation des avocats français est médiocre. Après quatre ans de droit et l'obtention d'un certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), ils suivent un stage de trois ans chez un patron, consacré pour une faible part à des cours. Les magistrats auxquels ils ont affaire pendant leur carrière sont, par comparaison, beaucoup mieux préparés : deux ans d'école à plein temps après quatre années d'études juridiques. Les justiciables sont en droit d'exiger un meilleur rapport de forces.

L'ouverture des frontières entre les Neuf a accentué la concurrence étrangère et il n'est pas rare de voir des avocats allemands ou anglais, plus dynamiques, mener la vie dure à leurs confrères français, sur leur propre terrain. Une réforme s'imposait. Celle qui entrera en vigueur le 1er octobre 1981 prévoit qu'à l'issue de leurs quatre années de maîtrise les candidats au barreau présenteront un CAPA première partie, suivi d'une année d'études à temps plein qui sera sanctionnée par un CAPA deuxième partie. Cette période de préstage terminée, les futurs avocats iront, comme aujourd'hui, en stage chez un patron, pour deux ans au lieu de trois, encore que ce point ne soit pas définitivement acquis. Cette réforme reste en deçà du système allemand : celui-ci prévoit que, à l'issue de trois ans et demi d'études universitaires, les futurs avocats et magistrats suivent une formation commune de deux ans et demi.

On a reproché à la réforme d'instituer par le biais de l'année supplémentaire de formation une sélection par l'argent. Une série de dispositions ont été arrêtées qui atténueront les effets de ce *numerus clausus* implicite : le projet de budget pour 1981 du fonds de la formation professionnelle prévoit un crédit de *1,8 million de francs* destiné à rémunérer au SMIC pendant le dernier trimestre de l'année prochaine deux cents préstagiaires. Les autres pourront obtenir de la profession des bourses « *attribuées en fonction de critères sociaux* » et, de l'Etat, des bourses de troisième cycle s'ils restent étudiants.

Les craintes des barreaux de province

Il existe actuellement environ un centre de formation professionnelle par cour d'appel, c'est-à-dire une trentaine. Certains accueillent pour un nombre d'heures de cours réduit moins de dix élèves avocats, Paris, avec environ quatre cents stagiaires, constituant une exception. Même de petite dimension, ces centres sont viables. Il n'en sera plus de même avec la réforme qui prévoit un enseignement lourd d'une année.

Après avoir beaucoup réclamé, les avocats ont obtenu de l'Etat, pour faire face à ces nouvelles obligations, une aide que M. Renaud Denoix de Saint-Marc, directeur des affaires civiles et du sceau, qualifie d'« *inespérée* » : 4 millions de francs inscrits au projet de budget de la chancellerie pour l'année prochaine correspondant à un trimestre de fonctionnement, d'octobre à décembre 1981. L'aide de l'Etat, qui pourrait atteindre 8 à 10 millions de francs en année pleine, et non 16 comme la chancellerie le laissait entendre il y a quelques jours (*le Monde* du 23 septembre), transitera par un fonds spécial alimenté, à concurrence d'un sixième de leurs recettes brutes, par les CARPA, ces caisses auxquelles les avocats confient la gestion des fonds de leurs clients.

La distribution de cette manne et la nécessité pour les centres de se regrouper suscitent l'inquiétude des barreaux de province. En principe, les fonds de l'Etat et des CARPA seront répartis par un organisme où la profession sera majoritaire et où le nombre des avocats de province dépassera celui de leurs confrères parisiens. Mais les petits barreaux craignent qu'un souci de rentabilité ne provoque la fermeture ou la mise en sommeil de certains centres de formation.

Me Jean Vailly, du barreau d'Annecy, cite le cas de celui de Chambéry qui accueille chaque année dix à quinze stagiaires venus de ces deux villes, de Thonon, d'Albertville et de Bonneville. Si on rapproche la réforme en cours des menaces qui pèsent sur la préparation de la maîtrise de droit à l'université de Savoie (*le Monde* daté 28-29 septembre), on peut craindre que les élèves avocats de la région ne soient obligés de s'expatrier à Lyon ou à Grenoble. Plutôt que d'accentuer le centralisme, la réforme devrait être une occasion de « *revivifier les barreaux* » en conservant leur particularisme, note Me Paul Bouchet, bâtonnier de Lyon.

La solution vers laquelle on s'oriente est la suivante : les premiers mois de préstage, orientés vers des études de cas et un enseignement à finalité professionnelle, pourraient avoir lieu dans des « écoles régionales » constituées par plusieurs centres locaux. Les mois suivants consacrés à un enseignement pratique auprès d'avocats maîtres de stage ou de juridictions se passeraient dans le ressort géographique de chaque cour d'appel.

Les autres problèmes sont loin d'être réglés, en particulier la nécessité de trouver des maîtres de stage pour chaque préstagiaire. Une enquête menée par le bâtonnier Charles Cohen auprès de ses confrères du barreau d'Aix-en-Provence montre que peu d'entre eux sont disposés à recevoir des élèves avocats, peut-être parce qu'ils ignorent la différence entre préstagiaire et stagiaire. A l'opposé des seconds, les premiers n'auront pas prêté serment ; ils n'auront pas à être rémunérés et les maîtres de stages n'auront pas à mettre de bureau à leur disposition puisque les préstagiaires n'auront pas de clientèle propre. Les responsables des centres de formation comptent sur l'année qui vient pour faire connaître la réforme et mobiliser leurs collègues en sa faveur afin de faire des futurs avocats « *des hommes de bien qui parlent bien* ».

BERTRAND LE GENDRE.

Faits et jugements

Un forcené tue sa femme.

Un jeune plombier, chômeur depuis plusieurs mois, M. Laurent Diatta, vingt-huit ans, a tué sa femme, dimanche 28 septembre, après s'être barricadé pendant quinze heure avec son épouse et ses quatre enfants, âgés de six ans à treize mois. Il est décédé lundi matin à la suite de ses blessures.

Il était environ 2 heures du matin quand des policiers intervenant sur des plaintes de voisins empêchés de dormir par des disputes entre les époux Diatta, se sont présentés au domicile de ceux-ci à Sainte-Geneviève-des-Bois (Essonne). M. Diatta, immigré d'origine sénégalaise, s'est aussitôt barricadé, menaçant de tuer les membres de sa famille avec une carabine. Peu après midi, plusieurs coups de feu retentirent, un des enfants cria à travers la porte : « *Il a tué maman, il y a du sang partout.* » Les policiers parvinrent en fin d'après-midi à maîtriser M. Diatta, mais non sans éviter des échanges de coups de feu au cours desquels M. Diatta fut blessé plusieurs fois et le commissaire Robert Broussard, chef de la brigade de recherche et d'intervention, reçut une balle dans la main droite.

M. Delpey était devenu « un gêneur » estime son avocat.

Dans un entretien que publie l'hebdomadaire *Témoignage chrétien* du 29 septembre, l'avocat de M. Roger Delpey, Me Roland Dumas, affirme que son client, incarcéré depuis le 10 mai et inculpé d'intelligence avec des agents d'une puissance extérieure, a été mis « *hors circuit* » parce qu'il était devenu, pour le pouvoir, « *un ennemi politique, quelqu'un dont on veut se débarrasser* ».

A propos de l'affaire des diamants, Me Dumas déclare : « *Delpey a été une des sources de renseignements du* Canard enchaîné, *mais pas la seule. (...) On a dû suspecter Delpey d'être à l'origine de la campagne du Canard. De la même façon, la police a dû savoir que Bokassa s'était manifesté auprès de Delpey quand la famille Giscard d'Estaing a essayé d'obtenir des attestations de Bokassa pour dire que les pièces produites par le* Canard *étaient fausses — Bokassa n'a pas donné suite.*

» *Mais c'est parce que Delpey s'est montré à un certain moment très zélé pour Bokassa, notamment en allant voir des personnalités, que les choses ont tourné à l'aigre. On avait mis Bokassa à l'abri, c'était une affaire réglée. Voilà ce qui comptait pour les pouvoirs publics. Delpey est apparu comme un gêneur* »

« *Alors*, poursuit Me Dumas, *nous avons utilisé, pour faire libérer Delpey, tous les moyens que nous donne la loi, et en matière de Cour de sûreté de l'Etat ils ne sont pas grands. (...) Tout se trouve entre les mains de l'exécutif. Donc cette juridiction d'exception peut servir, le moment venu, à mettre hors du circuit un adversaire, un ennemi politique, quelqu'un dont on veut se débarrasser.* »

● *Attentat corse à Marseille.* — Une explosion s'est produite le 28 septembre, peu avant minuit, dans une des salles de l'immeuble qui abrite la chambre de commerce et d'industrie de Marseille, dans le centre de la ville. Il n'y a pas eu de victimes ; les dégâts matériels semblent peu importants. Le Front de libération national de la Corse (F.N.L.C.) a revendiqué cet attentat en téléphonant au bureau de l'A.F.P. de Marseille.

● *Après l'attentat contre un diplomate turc.* — Recevant M. Hamit Batu, ambassadeur de Turquie à Paris, le ministre de l'intérieur de l'intérieur, M. Christian Bonnet, a fait part dimanche 28 septembre de « *l'indignation du gouvernement français* » après l'attentat perpétré vendredi soir contre le conseiller de presse à l'ambassade de turquie, M. Selçuck Bakkalbasi (*le Monde* daté 28-29 septembre). L'attentat a été revendiqué par « *l'armée secrète de libération de l'Arménie* ».

CONSIDÉRÉ COMME UN DIRIGEANT DU F.L.N.C.

M. Yves Stella est condamné à quinze ans de réclusion

La Cour de sûreté de l'Etat a condamné, ce lundi 29 septembre en fin de matinée, un responsable du Front de libération nationale de la Corse, M. Yves Stella, à quinze ans de réclusion criminelle. L'avocat général avait requis une peine « supérieure à quinze ans pour assurer la paix civile ».

C'est devant un box vide que M. Robert Olivier, avocat général de la Cour de sûreté de l'Etat, a prononcé, ce lundi 29 septembre, un réquisitoire de trois quarts d'heure à l'encontre de M. Yves Stella, puisque celui-ci a décidé, le 25 septembre, de ne plus se présenter devant ses juges en demandant à ses avocats d'en faire autant. Dans le public, on ne voyait que cinq personnes en civil. Le banc de la défense était seulement occupé par Me Nativi, commis d'office par le président.

Sans entrer dans le détail des différents chefs d'accusation, étant donné qu'il n'avait pas de contradicteur en face de lui, le représentant du ministère public affirma que l'accusé avait eu un rôle de « *commissaire politique sans guillemets* » du Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.) (*le Monde* des 17, 23 et 27 septembre).

Lorsque celui-ci mentionna que ce procès avait *fourni* à la défense « *(...) l'occasion de prononcer une nouvelle fois l'apologie du terrorisme* », M. Nativi quitta la salle en martelant chacun de ses pas.

Et l'avocat général conclut en s'adressant à la cour : « ... *Si je siégeais à votre place, je prononcerais une peine de vingt ans de réclusion sans être le moins du monde l'objet d'état d'âme (...). Pour lutter contre la subversion, le terrorisme, je pense qu'il faut frapper à la tête. (...) Il faut mettre hors d'état de nuire cet intellectuel dévoyé, ce sophiste, ce faux prophète. Pour reprendre la légende bien connue, il était, je crois, le joueur de flûte. (...) Je vous demande, en tout cas, une peine supérieure à quinze ans de réclusion pour assurer la paix civile, la sécurité des habitants et des victimes, vis-à-vis de ceux qu'il a dévoyés; vous ne commettrez ainsi aucune erreur judiciaire, vous ferez bonne justice.* »

« *La parole est à la défense* », dit alors M. Allaer.

Mais le banc de la défense était désert.

— *Gardes !* ajouta le président, *vérifiez si Me Nativi ne s'est pas absenté pour une raison parfaitement valable. L'audience est suspendue.* »

Cinq minutes plus tard, Me Nativi revenait, mais ce fut pour déclarer que, vu la décision de M. Stella, il ne prononcerait aucune parole.

Et la cour entra en délibéré.

J. L.

ÉDUCATION

ENFANTS D'IMMIGRÉS ET RENTRÉE SCOLAIRE

La fin d'une « maternelle-ghetto » à Villeurbanne

La démolition progressive du « ghetto » d'Olivier-de-Serres, à Villeurbanne — un « ghetto » maghrébin souvent cité à la une de l'actualité lyonnaise, — a profondément modifié les données de la carte scolaire avec, pour conséquence dans des écoles maternelles, le mélange d'enfants d'immigrés et d'enfants français, jusqu'alors séparés. Ce qui n'a pas manqué de provoquer quelques tensions.

De notre correspondant régional

Lyon — « *La partie sera totalement gagnée lorsque les petits enfants maghrébins seront invités par leurs compagnons français à partager chez eux un goûter d'anniversaire. Mais je crains que ce ne soit pas pour demain.* » Mme Ceccaldi, directrice de l'une des deux écoles maternelles du groupe Louis-Pasteur, sait que le combat pour l'intégration scolaire n'est pas aisé. Dans chacune de ses classes, quatre ou cinq enfants accueillis lors de cette rentrée scolaire sont d'origine maghrébine. C'est une innovation pour cette école pimpante et verte qui fonctionne avec une équipe pédagogique homogène et accueillait jusqu'à présent les enfants (français) des cadres et autres salariés du quartier.

Motif de l'opération : les écoles *maternelles* du quartier maghrébin se vidaient. La municipalité a alors décidé de « globaliser » les effectifs des maternelles Jules-Ferry (peuplée d'enfants d'immigrés) et Louis-Pasteur (fréquentée par les petits Français) pour éviter la suppression d'une classe : trois cent cinquante-deux enfants attendus permettaient de justesse le maintien des onze classes existantes (l'effectif minimum étant de trente-cinq élèves par classe). Trois seraient maintenues à Jules-Ferry, huit dans les deux écoles Louis-Pasteur et les enfants indistinctement rétablis entre ces établissements.

Les élus municipaux ont joué la concertation. Une réunion, en juillet, avec les parents d'élèves a donné par vote une majorité confortable au projet d'intégration : une douzaine d'opposants seulement sur les quelque deux cents présents. Mais les oppositions se sont réveillées lorsqu'il a fallu décider à partir de critères géographiques du transfert d'enfants préalablement inscrits à l'école Pasteur vers l'école Jules-Ferry. Il a fallu en toute hâte badigeonner la façade de l'école — alors que personne ne s'en était vraiment soucié à l'époque du « ghetto », — promettre que le restaurant scolaire serait remis en service, alors qu'une autre cantine fonctionne à 300 mètres de là. Au total, 270 000 francs (inscrits au budget de la commune) ont été investis pour « *mettre fin à une situation de ségrégation qui n'avait que trop duré* ».

L'administration a soutenu l'initiative du maire (socialiste) de Villeurbanne, M. Charles Hernu. Les services de l'Inspection académique ont joué le jeu en refusant des dérogations de secteur. D'autre part, le recteur de l'académie de Lyon, M. Maurice Niveau, a écrit le 30 juillet à M. Hernu qu'il était « pleinement d'accord » avec lui sur « *l'intérêt d'une nouvelle répartition des effectifs en vue de mettre fin à la discrimination qui s'est établie de fait entre enfants français et maghrébins* ». Si l'opération semble réussie, les conflits n'ont, cependant, pas manqué à la rentrée. Ainsi, au moment où l'on a su précisément quelles familles françaises devaient faire traverser la rue à leurs enfants pour changer d'école, des oppositions véhémentes sont apparues et *risquent de se multiplier* à la rentrée 1981 si l'extension de l'opération aux écoles primaires se confirme. Les arguments des parents sont traditionnels : « *Risque de retard scolaire : différence de culture et de langue.* »

Une école comme les autres

Il faudra encore expliquer, comme l'a fait cette année la fédération locale des conseils de parents d'élèves par voie d'affiche : « *Parents, il dépend de vous que ce mixage réussisse. (...) Rejetons les idées fausses, l'école maternelle Jules-Ferry sera à la rentrée une école comme les autres.* »

Bien qu'il n'y ait pas eu, dans ce cas précis, d'exode vers les écoles privées, M. Hernu s'interroge sur la responsabilité de l'enseignement confessionnel dans le déséquilibre ethnique de certaines écoles. Les classes de l'Immaculée-Conception n'accueillent pas de musulmans. A l'évidence, certains parents y inscrivent leurs enfants par refus des étrangers. Ce problème, dont le maire a entretenu Mgr Alexandre Renard, archevêque de Lyon, *est un sujet de préoccupation pour* tous les responsables catholiques de la région.

Sur l'initiative de Mgr Delorme, évêque auxiliaire, les responsables de l'enseignement catholique ont, en effet, adressé aux directeurs d'établissement de l'est de l'agglomération lyonnaise une lettre où il est écrit : « *Plusieurs groupes scolaires publics accueillent un pourcentage élevé d'enfants étrangers. Cette situation amène un certain nombre de familles à faire inscrire leurs enfants à l'école catholique « pour » qu'ils ne soient pas avec les « Arabes ». Ils font croire alors que l'enseignement catholique serait une espèce de refuge ségrégationniste. Telle ne doit pas être la réalité.* »

CLAUDE RÉGENT.

Des universitaires préparent une riposte aux décisions de Mme Saunier-Seïté

« Résistance larvée » et « résistance frontale »

Le Comité de liaison pour la défense de la recherche et des enseignements universitaires s'est réuni le 27 septembre, à Paris, pour mettre au point les modalités d'une riposte aux suppressions par Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités, d'un certain nombre de diplômes nationaux.

« *Comme il y a un mouvement de libération des femmes, il faut un mouvement de libération des universités* », lance Mme Hélène Cixous, encore *sous le coup* de la « petite phrase » de M. Raymond Barre, ironisant sur son séminaire d'études féminines. Libérer les universités ? Oui, mais comment ? « *Par la grève générale* », répondent péremptoirement les signataires de l'« appel des dix-sept », ces enseignants de Paris-VI et Paris-VII qui prennent au mot les propositions de M. Jacques Ellul, dans sa « tribune libre » du *Monde* (27 août). « *La grève générale, très bien, mais pas avec 1 % des universitaires* », observe un assistant de mathématiques. « *Pas d'opération suicidaire,* ajoute même Michèle Perrot, historienne à Paris-VII. *Ne cédons pas à l'instinct de mort. Efforçons-nous, au contraire, de préserver cet espace de liberté, ce lieu de résistance et de poésie que représente encore l'Université.* »

« Résistance », le mot est lâché. Traumatisés par les « mauvais coups » du ministère depuis quatre ans, indignés par les suppressions de diplômes *décidées pendant l'été, certains* universitaires envisagent les solutions extrêmes. A la réunion du 27 septembre, on a parlé de « *désobéissance civile* », de « *sabotages* », de « *résistance frontale* » et même évoqué la mise en place d'un « *tribunal universitaire populaire* ».

« *On peut toujours se faire plaisir*, a observé M. Alain Touraine. *On peut crier au fascisme et prendre le maquis avec sa mitraillette. C'est un choix.* » Ce n'est pas le sien. Parmi la centaine d'enseignants réunis dans le grand amphithéâtre de l'institut de géographie, pas un n'envisage évidemment l'action sous ce jour. Plusieurs insistent, au contraire, sur la difficulté d'une résistance en « milieu mou ». Dans beaucoup d'universités, en effet, *les présidents ont* pratiqué l'autocensure lors des demandes d'habilitation ; dans certains cas, des enseignants ont profité de la situation pour régler des comptes entre disciplines. Quant aux étudiants, a rappelé un professeur de Lille, ils renâclent à venir au secours d'enseignants qui ne les ont guère soutenus dans leur combat pour la défense des étudiants étrangers. Il y a aussi la diversité des analyses et donc des discours syndicaux : entre « la casse » (démantèlement de l'Université) dénoncée par le SNE-Sup et l'« enseignement à deux vitesses », récusé par le SGEN-C.F.D.T., il y a plus que des nuances. De même, entre le « *désenclavement des luttes* » proposé par le parti communiste et la « *résistance* » suggérée par certains « Vincennois ».

La plupart tombent, tout de même, d'accord sur une tactique. Dans chaque université, on prend « *des mesures explicites de résistance larvée* » en inscrivant tous les étudiants, même dans les séminaires théoriquement supprimés ; en procédant à l'élection des directeurs de séminaire sans tenir compte des « nominations » parues au *Bulletin officiel* ; en invitant tous les étudiants lésés à déposer des recours administratifs.

Pour la « *résistance frontale* » on va s'attacher à la rédaction d'un Livre blanc et mener une campagne d'information pour tenter d'alerter la population. Ce n'est pas encore la lutte armée ni le maquis ni même la grève. Mais la résistance n'est-elle pas d'abord un état d'esprit ?

ROGER CANS.

SCIENCES HUMAINES

● *L'Ecole freudienne de Paris juridiquement dissoute.* — L'Ecole freudienne de Paris qui avait été fondée par M. Jacques Lacan en 1964 et dissoute de fait par ce dernier le 5 janvier 1980, a juridiquement cessé d'exister le 27 septembre. Au cours d'une assemblée convoquée à cette fin, où 485 membres (sur 593 inscrits) étaient présents, la dissolution a été acquise par 343 voix. La majorité des deux tiers des présents était requise. 77 membres de l'ancienne Ecole freudienne de Paris ont refusé cette dissolution ; 33 se sont abstenus ou ont voté blanc ou nul ; les autres n'ont pas pris part au vote. « *Ceux qui poursuivent avec Lacan se retrouveront à la Cause freudienne* », précise un communiqué de cette nouvelle instance.

Le Monde

société

Les attentats antisémites à Paris

• *Une manifestation de protestation aura lieu mardi*
• *Les policiers semblent mettre hors de cause les dirigeants de l'ex-FANE*

Un cinquième attentat antisémite a été commis, dans la nuit du samedi 27 au dimanche 28 septembre, contre la synagogue du 14, rue Chasseloup-Laubat, à Paris (15e). Quatre coups de feu ont été tirés contre la façade de la synagogue, vraisemblablement par les auteurs des quatre attentats commis dans la nuit du 25 au 26 septembre.

Le rabbin de la synagogue a vu une Peugeot-104, de couleur rouge, démarrer en trombe. Il s'agit sans doute de la « petite voiture rouge », déjà mentionnée par les témoins d'autres attentats. En outre, les coups de feu ont été tirés avec la même arme, un fusil de calibre 30 d'origine américaine. Comme deux jours plus tôt, un correspondant anonyme a revendiqué cet attentat, dans un message à l'A.F.P., au nom des Faisceaux nationalistes européens.

Les policiers de la brigade criminelle semblent cependant douter de l'authenticité de cette « revendication ».

Selon les enquêteurs, cette série d'attentats serait plutôt l'œuvre d'un groupe isolé de militants néo-nazis qui pourrait soit se situer en marge des Faisceaux nationalistes européens, qui ont remplacé la FANE, depuis la dissolution de cette organisation, le 3 septembre, soit agir pour le compte d'un groupuscule rival. Ce n'est pas la première fois, notent les policiers, que des organisations concurrentes de la FANE commettent des attentats en les signant du nom du groupe de M. Marc Fredriksen.

Aussi les enquêteurs de la brigade criminelle s'intéressent-ils depuis samedi aux activités du groupuscule d'extrême droite de M. Jean Malliarakis, le Mouvement nationaliste révolutionnaire, et de la cinquantaine de militants — fichés par les renseignements généraux — ayant rompu avec l'une ou l'autre de ces organisations. Dans une lettre non signée, adressée dans la nuit de dimanche à lundi à notre rédaction, un correspondant anonyme revendique les attentats commis et dégage la responsabilité des Faisceaux nationalistes européens.

De nouvelles perquisitions ont été effectuées, dans la journée de samedi, aux domiciles de militants de l'ex-FANE qui n'ont pas fait plus progresser l'enquête que les précédentes. Arrêtés le 26 septembre, M. Marc Fredriksen, secrétaire général de l'ex-FANE, et cinq membres de son groupe ont été remis en liberté à l'issue de leur garde à vue de quarante-huit heures. Après sa libération, M. Fredriksen a démenti toute participation de son groupe à ces attentats. Il a rappelé qu'au moment du cinquième attentat il était *« sous mandat de dépôt »*. *« C'est par provocation*, a-t-il déclaré, que ces actions *ont été attribuées aux F.N.E. »*

Cette série d'attentats continue de provoquer de nombreuses réactions au sein des institutions de la communauté juive. Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (M.R.A.P.) organisera un rassemblement mardi 30 septembre à 18 heures devant le mémorial du martyr juif inconnu, 17, rue Geoffroy-l'Asnier à Paris (4e). D'autres organisations, le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), l'Union des juifs pour la résistance et l'entraide (U.J.R.E.), la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA) et la C.G.T. se sont joints à cet appel. De son côté, le comité de liaison des étudiants sionistes socialistes appelle la communauté juive à participer à un meeting, le même jour, à 20 heures, à la Mutualité.

RUE DES ROSIERS

Les tentations de l'autodéfense

« Cette fois, ça suffit. Si la police continue de ne rien faire, nous allons passer à l'action. Et pas pour des manifestations pacifiques, du type de celle de mardi devant le Mémorial juif. Pour démanteler les groupes nazis. Nous avons leurs noms, leurs adresses. Beaucoup d'entre nous sont armés. » Haïm est sur le pied de guerre. Fils d'un commerçant juif de la rue des Rosiers, à Paris, il est déjà allé, comme tous les jeunes du quartier, au procès Fredriksen, au Palais de justice de Paris, *« armé d'un calibre, j'étais prêt à tout »*.

La part faite de la dramatisation, il reste que les quartiers juifs de Paris, après les attentats de ces dernières semaines, sont saisis par les tentations de l'autodéfense. *« La mobilisation est générale*, explique Sammy, fourreur, rue du Caire. *Après l'incendie chez Milgrom* (le Monde du 24 septembre), *on s'est tout de suite trouvés plusieurs centaines rassemblés chez lui. Si par malheur ça recommençait, tout le Sentier serait dans la rue ! »*

Au siège du Renouveau juif, association pro-israélienne, présidée par Me Henri Hajdenberg, et qui revendique quatre mille militants, le téléphone, depuis vendredi, n'a cessé de sonner : *« Les juifs veulent réagir »*, explique Me Hajdenberg.

« Nous sommes des citoyens français, nous devons donc être défendus par la police française, estime pourtant un militant de l'organisation. *Mais, depuis des années, les Rothschild vont à l'Elysée, où ils sont reçus très aimablement, sans que rien ne soit fait pour inquiéter les néo-nazis. Mes enfants sont à l'école Lucien de Hirsch, qui a été mitraillée vendredi. La directrice n'a jamais cessé de réclamer des protections. On lui répond en invoquant le manque d'effectifs. Mais quand des parents d'élèves occupent le rectorat de la rue Curial, juste à côté, on leur envoie un car de C.R.S. dans la demi-heure ! »*

Certes, on n'est pas encore à organiser des patrouilles. Mais les menaces qui pèsent sur eux, et l'inaction dont ils accusent la police jettent commerçants et habitants dans les bras de l'Organisation juive de défense (O.J.D.), dont ils vantent les mérites avec d'autant plus de fougue qu'ils n'ont eu vent de ses activités que par ouï-dire : l'O.J.D. pourrait mobiliser en quelques heures trois cents jeunes juifs parisiens, l'O.J.D. aurait des ramifications internationales, son président serait en Suisse, elle récolterait, bien sûr, à pleines caisses, l'or de Tel-Aviv.

« En fait, l'essentiel de l'autodéfense juive repose sur des groupes de quartiers, où le bouche à oreille tient lieu de carte de membre », estime Haïm. *« L'O.J.D. est une signature, une marque de reconnaissance, même si l'association existe réellement. »*

Une chose est sûre : la prudence des institutions traditionnelles comme le CRIF (Conseil représentatif des institutions juives de France) ne « passe » plus rue des Rosiers. On raconte qu'un antisémite, pendant l'occupation, fit rouler au caniveau le chapeau d'un passant juif. Celui-ci attendit que l'autre se fût éloigné et, très digne, ramassa son melon en murmurant à son jeune fils : *« Il ne faut pas répondre, et ils verront bien que nous sommes plus intelligents qu'eux ! »* *« Aujourd'hui, ce serait un coup de poing dans la gueule »*, commente Samy, le fourreur.

DANIEL SCHNEIDER.

La FANE et ses suites

Dissoute par décret du 3 septembre, la FANE (Fédération d'action nationale européenne) avait été fondée en 1966 par M. Marc Fredriksen, qui en était le secrétaire général. Elle avait son siège 28, rue Jean-Moinon, à Paris (10e arrondissement), adresse qui est aujourd'hui celle des « Faisceaux nationalistes européens » et d'un « Centre de culture européenne », deux associations déclarées, le 11 juillet, à la préfecture de police de Paris et qui, jusqu'à présent, n'ont pas fait l'objet de dissolution.

Depuis plusieurs mois, et notamment dans le courant de l'été dernier, le sigle de la FANE avait été apposé sur les murs de bâtiments ou de locaux contre lesquels furent commis plus particulièrement à Paris, des attentats divers : explosions, incendies. Il figura aussi sur de nombreuses lettres de menaces reçues par des personnalités juives, des dirigeants de mouvements comme la LICRA ou le MRAP et enfin des avocats.

Déjà, en juillet dernier, à la suite d'attentats à Paris, la brigade criminelle avait perquisitionné au siège de la FANE et interpellé onze personnes, mais à l'exception de l'une d'elles, en possession de faux cachets administratifs, elles avaient été relâchées faute d'éléments à charge.

La FANE publiait aussi régulièrement un bulletin, Notre Europe, *dans lequel M. Fredriksen et divers collaborateurs, dont l'ex-inspecteur des renseignements généraux Paul-Louis Durand, aujourd'hui exclu de la police, développaient des idées national-socialistes et s'employaient à réhabiliter le nazisme.*

C'est pour de tels écrits que M. Fredriksen, inculpé d'incitation à la haine et à la discrimination raciale, d'apologie de meurtres et de crimes de guerre, avait comparu devant la dix-septième chambre du tribunal de grande instance de Paris, le 19 septembre, et doit y revenir le 17 octobre pour entendre le jugement.

LES RÉACTIONS

M. BARRE : la détermination du gouvernement.

Dans un télégramme adressé samedi 27 septembre à M. Alain de Rothschild, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), M. Raymond Barre écrit : *« A mon retour de Vienne, je tiens à vous exprimer ma très vive indignation devant les odieux attentats qui ont été perpétrés contre plusieurs institutions appartenant à la communauté israélite. Le gouvernement condamne ces actes d'autant plus révoltants qu'ils visaient des lieux de culte et des établissements abritant des enfants. Au moment où les membres de la communauté juive de France ressentent une émotion légitime devant de telles agressions, je leur exprime, par votre intermédiaire, ma sympathie personnelle et la détermination des pouvoirs publics de poursuivre activement les auteurs de ces attentats. »*

● *Le CRIF* (Conseil représentatif des institutions juives en France) appelle ses membres à faire preuve, *« face aux attaques répétées »* dont ils sont l'objet, *« de la plus grande vigilance »* et à prendre *« toutes les mesures de sécurité qui s'imposent, sans tomber dans les pièges de la provocation »*. Selon le CRIF, la communauté juive de France *« ne laissera pas, en cette rentrée difficile de tous les points de vue, s'instaurer un climat de violence ou de panique qui est exactement le but recherché par les groupuscules auteurs de ces attentats aussi odieux que dérisoires »*. Le CRIF déclare : *« L'inaction en ce domaine serait un encouragement à la violence. Le seul moyen d'assainir un climat qui s'alourdit est de mettre très rapidement ces groupuscules hors d'état de nuire. C'est aux responsables de l'ordre public d'y veiller, et de toute urgence. »*

● LE RENOUVEAU JUIF *« ne peut accepter que quelques paranoïaques, nostalgiques de l'hitlérisme, criminels en puissance, puissent nuire librement »*. *« Il est certain*, écrit cette organisation, *que ces marginaux sont connus de la police, qu'ils trouvent même peut-être des complicités en son sein, puisqu'un des syndicats de policiers réclame une enquête parlementaire. Il est temps pour les pouvoirs publics de prendre leurs responsabilités dans ce domaine. (...) Au vu de l'attitude qu'adopteront les autorités, les responsables de la communauté juive devront éventuellement envisager, et rapidement, de prendre les mesures nécessaires pour assurer la protection des enfants juifs. »*

● M. PASCAL GAUCHON, candidat du Parti des forces nouvelles (P.F.N., extrême droite) à l'élection présidentielle, a déclaré dimanche 28 septembre : *« Ceux qui, comme le Parti des forces nouvelles, œuvrent depuis des années pour une nouvelle droite politique ne peuvent que condamner l'actuelle recrudescence d'attentats antisémites. Ceux qui, comme le P.F.N., luttent contre le terrorisme se sentent aussi éloignés des Brigades rouges que des mitrailleurs de synagogues. Une question néanmoins se pose : pourquoi le gouvernement laisse-t-il agir les auteurs de tels attentats qui appartiennent à des groupes peu nombreux et bien connus des services de police ? A qui profite la psychose de la recrudescence du nazisme qui est en train de s'instaurer dans notre pays, psychose qui ne correspond heureusement à aucune réalité politique ? La réponse à ces questions est d'importance, et nous n'aurons de cesse de les avoir obtenues du pouvoir, qui porte une lourde responsabilité dans le climat actuel. »*

M. BONNET : l'œuvre d'un petit groupe.

Le ministre de l'intérieur, M. Christian Bonnet, a déclaré, dimanche 28 sepembre à R.T.L., que, selon lui, les attentats sont *« l'œuvre d'un petit groupe »* et qu'en conséquence *« il ne fallait pas donner à l'affaire plus d'ampleur qu'elle ne le mérite »*. Ce lundi 29 septembre, il a reçu MM. Jacob Kaplan, grand rabbin de France, et Alain de Rothschild, président du *CRIF*. Au terme de cet entretien, le ministre de l'intérieur a déclaré : *« J'ai décidé de mettre en place des mesures de sécurité supplémentaires pour protéger la communauté juive, tout en faisant activer les enquêtes en cours afin de parvenir à identifier et appréhender les auteurs des attentats. Je n'ai cependant pas caché aux membres de la délégation que ces enquêtes demanderaient peut-être de longs efforts. Il a fallu en effet près d'une année de recherches avant que les policiers ne parviennent au cœur d'Action directe. »*

● LE CONSEIL DE LA FEDERATION PROTESTANTE DE FRANCE, *« douloureusement ému par les attentats criminels dirigés contre la communauté juive de Paris »*, lui a exprimé samedi 27 septembre sa *« fraternelle sympathie »*. *« Devant la longue série d'attentats, de profanations de synagogues et de cimetières juifs, qui sont autant de signes d'une renaissance de l'antisémitisme »*, le conseil appelle toutes *les Eglises à la vigilance*.

● M. GEORGES MESMIN, député U.D.F., conseiller de Paris et président de l'association France-Israël, a demandé à M. Jacques Chirac de convier les élus parisiens ceints de leur écharpe à la manifestation qui doit avoir lieu, le mardi 30 septembre, au Mémorial juif de Paris.

LE M.N.R DÉGAGE SA RESPONSABILITÉ

M. Jean-Gilles Malliarakis, responsable du Mouvement nationaliste révolutionnaire (M.N.R.), nous a déclaré : *« Le M.N.R. n'est concerné ni de près ni de loin par ces attentats. Nous ne sommes ni antisémites ni racistes. Il ne fait aucun doute cependant que ces actions sont le fait de l'extrême droite, de certains groupuscules néo-nazis, des fous nostalgiques d'Adolphe Hitler.*



(Dessin de KONK.)

REMOUS DANS LES MAISONS DE JEUNES DE NORMANDIE

Honneurs, argent... et M.J.C.

De notre envoyé spécial

Le Mans. — « La veille encore nous demandions à une banque de lui accorder un prêt. » Le docteur Bollenger Stragier, maire de Coulaines (Sarthe), ne veut pas accabler son ami. « Un homme au-dessus de tout soupçon qui avait été scout... » Jeudi 18 septembre, M. Yves Ledu, juge d'instruction d'Argentan (Orne), a cependant inculpé « d'abus de confiance » et fait écrouer M. Jean Ganeau, délégué à l'animation culturelle du conseil général de l'Orne, président de la fédération régionale Normandie-Maine des maisons de jeunes et de la culture (F.R.M.J.C.). On reproche à M. Ganeau ainsi qu'à MM. Alain Noël, trésorier, et Jean-Paul Dréan, directeur adjoint régional (« le Monde » du 23 septembre), également incarcérés, d'avoir détourné environ 600 000 francs.

Les directeurs et les animateurs des M.J.C. dépendant de la fédération régionale n'étaient plus payés alors que les municipalités versaient régulièrement leurs subventions. Déjà, en janvier 1980, les salariés mécontents avaient occupé le siège de l'association à Argentan. *« Il n'y avait plus qu'un fauteuil Louis XIII et un répondeur automatique »*, se souvient Mme Bertin, directrice de la M.J.C. le Donjon à Argentan. Ils avaient informé le procureur de la République, qui n'a ordonné une enquête qu'au mois de mai sur une plainte des délégués C.F.D.T.

M. Ganeau est un Normand pittoresque forçant l'accent du terroir ; un ancien instituteur qui, au cours des années 60, a reconstruit avec l'aide de ses écoliers le prieuré de Vivoin, non loin du Mans. Sauvetage d'un chef-d'œuvre en péril qui lui valut alors une notoriété régionale. Très vite, M. Ganeau devint pour les élus qui dînaient aux chandelles sous les voûtes restaurées de Vivoin le spécialiste incontesté de l'animation culturelle.

En 1969, les opinions de M. Ganeau en faveur de la majorité lui firent prendre une part active dans la scission de la Fédération française des maisons de jeunes et de la culture. Il fonda à cette époque la fédération régionale Maine-Normandie des M.J.C., affiliée à l'UNIREG, le nouvel organisme suscité par les pouvoirs publics pour regrouper les M.J.C. dissidentes. M. Ganeau parvint alors à fédérer trente-cinq maisons des jeunes. Puis, le pare-feu mis en place, il abandonna la présidence de la fédération régionale, qui revint par la suite à M. Alain Noël, actuellement sous les verrous. *« Lui aussi on l'aurait cru intouchable »*, commente M. Roger-Yves Noisel, directeur de la M.J.C. - Maison pour tous la Pyramide, affiliée à la fédération nationale, *« oui, l'autre, celle qui n'a pas d'histoires »*.

M. Noël, trente-six ans, P.-D.G. d'une entreprise de produits surgelés, la SOCFI, ambitionnait avant les élections municipales de 1977 le poste d'adjoint aux affaires culturelles d'Alençon. Il était conseiller municipal, membre fondateur de la jeune chambre économique. L'ancien maire, M. Cren, comme lui favorable à la majorité, lui avait confié la gestion du budget culturel du contrat ville moyenne d'Alençon.

La fédération régionale des M.J.C. dont M. Noël était alors président avait créé à cet effet Animation service. M. Noël en assurait également la présidence. Il gérait en outre le centre international de séjour d'Ecouves. Il assurait la trésorerie du foyer de jeunes filles d'Argentan. Autant de chéquiers, de signatures, de tiroirs... Il conseillait aussi M. Hubert d'Andigné, sénateur de l'Orne (R.P.R.), chargé du projet culturel du département Orne animation. Et le préfet d'alors, M. Jacques Le Cornec, avait requis ses lumières pour une opération de prestige : l'Orne en français.

Mais la liste d'union de la gauche emporta les élections, et les nouveaux élus vinrent mettre leur nez dans les affaires de M. Noël.

Le maire socialiste, M. Pierre Mauger, dénonça immédiatement le contrat avec Animation service et alerta la préfecture : on ne retrouvait plus le matériel audio-visuel acheté par la mairie — plusieurs dizaines de milliers de francs. Le préfet nomma alors un administrateur provisoire qui ne fut autre que M. Noël. *« Pendant plus de deux ans, M. Noël a refusé de nous communiquer les comptes d'Animation service*, accuse M. Mauger, qui se retient aujourd'hui pour ne pas se frotter les mains. *Nous nous porterons partie civile »*

M. Noël débordait d'activités culturelles. Partout dans la région il avait ouvert des centres d'animation, des « antennes » des M.J.C., qu'il utilisait à l'occasion pour la promotion et la vente de ses produits surgelés. Prenant l'argent dans la caisse d'une association pour en renflouer une autre, il poussait la cavalerie au galop. Dès 1978, les résultats « culturels » de la fédération régionale s'en ressentent. Les subventions municipales fondent, et le ministère de la jeunesse et des sports n'arrive plus à éponger le déficit à coups de rallonges et d'aides exceptionnelles. Les assemblées générales ne sont plus convoquées. *« Il n'y avait plus de vie associative »*, accuse Mme Bertin. Les M.J.C. quittent les unes après les autres la fédération régionale pour entrer à l'Union normande, qui reçoit l'agrément de l'UNIREG, tandis que la fédération le perd. M. Noël, aux abois, demande au sauveur de Vivoin de reprendre la présidence. M. Ganeau est écouté, il a un passé politique, c'est un ancien ami de M. Joseph Comiti ; il était aux côtés de Georges Pompidou en 1972 aux Vingt-Quatre Heures du Mans ; Jacques Duhamel en personne l'a décoré. M. Ganeau, tout comme M. Noël, milite pour une action culturelle d'inspiration R.P.R. Il a le bras long, et, malgré l'avis défavorable de la direction départementale de la jeunesse et des sports, il obtiendra, en mars 1980, 60 000 F de subventions exceptionnelles de la part de M. Soisson.

Discrédit

Mais M. Louis de Faucigny-Lucingé, qui a remplacé à la Luncingé, qui a remplacé à la M. Noël l'administration provisoire du centre d'Ecouves. Le nouveau préfet soutient, en janvier 1980, les revendications des directeurs et des animateurs non payés. La gestion brouillonne, les notes de frais excessives, l'insouciance des responsables de la fédération régionale « qui ont la signature » ne conviennent plus aux abords de l'élection présidentielle, et M. Hubert Bassot, député de l'Orne (U.D.F.), conseiller général, maire de Tinchebray, n'aime guère ce désordre qui jette le discrédit sur les M.J.C. gouvernementales. On quitte donc l'épave à brasse redoublée pour l'Union normande. La fédération régionale ne « fédère » plus aujourd'hui que le centre l'Herberie, la M.J.C. de Coulaines. *« Je municipaliserai*, dit le maire de Coulaines, M. Bollenger-Stragier, *car il n'est pas question de retourner à la Fédération française. Ce sont des trublions... »* M. Jean-Claude Leroyer, délégué régional de la Fédération française, s'inquiète de son côté : *« Le public ignore que nous n'avons aucun lien avec l'UNIREG. Cette affaire éclabousse toutes les M.J.C. Nous sommes pourtant, nous, en mesure d'ouvrir nos comptes. »*

A Vivoin, dans une salle du Prieuré, un jeune agriculteur des environs accroche aux murs des tapisseries indiennes pour une exposition-vente au profit de pauvres de l'Inde. *« Au début, ici, c'était formidable avec tous les bénévoles qui venaient redresser les vieilles pierres. Je me demande ce qui a pu arriver à M. Ganeau... Une bonne action, peut-être qu'il faut s'en méfier quand elle commence à vous rapporter des honneurs, de l'argent. »*

CHRISTIAN COLOMBANI.

Les quatre membres d'Action directe arrêtés en Ardèche ont été inculpés et écroués.

Les quatre personnes qui avaient été interpellées après la découverte dans l'Ardèche du dépôt d'armes et d'explosifs du groupe « Action directe » à la ferme de Rochebesse, ancien lieu de résidence de Pierre Conty (*le Monde* du 25 septembre) ont été transférées à Paris dans la nuit du 26 au 27 septembre et immédiatement inculpées par M. Michel Legrand, juge d'instruction près la Cour de sûreté de l'Etat, qui les a fait écrouer.

Il s'agit de MM. Jean-Pierre Bolognini et Bruno Daribère, agriculteurs à Chanéac (Ardèche), âgés l'un et l'autre de vingt-six ans, Mlle Marie-Thérèse Merlhiot, trente-six ans, ancienne compagne de Pierre Conty, et M. Philippe Franc, vingt et un ans, conchyliculteur à Hauteville-sur-Mer (Manche). Ils sont inculpés d'attentats par explosifs, tentative de meurtre, association de malfaiteurs, détention d'armes et d'explosifs, *« toutes infractions en relation avec une entreprise individuelle ou collective consistant ou tendant à substituer une autorité illégitime à celle de l'Etat. »*

M. Franc, qui aurait reconnu avoir loué une fourgonnette pour acheminer les explosifs de l'Ardèche à Paris, a choisi pour défenseurs Mes Robert Badinter et Georges Kiejman.

Mme Nicole Bridier, propriétaire de la ferme du « Plou » à Chirols, village situé à 18 kilomètres d'Aubenas (Ardèche) dans laquelle les policiers avaient trouvé, vendredi 26 septembre, 30 kilos d'explosifs de même provenance que le stock de Rochebesse, a été remise en liberté, samedi, après avoir été entendue. Son compagnon, M. Alani Pignières, âgé de trente-huit ans, absent de la ferme, est recherché par les policiers. Le *Quotidien de Paris* publie, toutefois, dans son édition du mardi 29 septembre, une interview de M. Pignières.

PRESSE

D'APRÈS LE RAPPORT MOTTIN

Le chiffre d'affaires des publications gratuites s'élève à 580 millions de F

A la fin de l'année 1979, on dénombrait en France 411 publications gratuites, représentant un chiffre d'affaires de publicité de l'ordre de 580 millions de francs. Ce qui correspond à 5,3 % des recettes globales annuelles de la publicité et à 9 % de la publicité paraissant dans la presse écrite.

Ces chiffres figurent dans le rapport — confidentiel — établi à la demande du gouvernement, en juin 1977, et confié à M. Jean Mottin, ce conseiller d'Etat qui avait joué le rôle de conciliateur dans la phase ultime de règlement du *conflit* du *Parisien libéré*. Selon les termes de la lettre de mission, précisés en septembre 1979, il s'agissait pour M. Mottin *« de faire l'inventaire de l'ensemble des publications gratuites »* et de *« recueillir (...) les observations des organisations professionnelles de la presse et de la publicité »*. Rappelons que l'idée de cette enquête était née des plaintes exprimées par certains directeurs de journaux, accusant les « gratuits » de « concurrence déloyale ».

Le rapport aurait permis de mieux cerner le problème en distinguant les « journaux d'annonces », sans information (qui représenteraient 213 titres, avec un tirage global mensuel de plus de 46 millions d'exemplaires), et les « gratuits avec informations » (soit 198 titres, représentant plus de 33 millions d'exemplaires par mois). Les plaintes pour concurrence déloyale émanant de « patrons » de journaux (surtout régionaux), M. Mottin n'en aurait pas moins constaté, paradoxalement, que 125 de ces « gratuits » relevaient... d'entreprises de presse!

Souvent, les agences de publicité sont aussi à l'origine de ces feuilles gratuites. C'est ainsi qu'on a recensé une soixantaine de titres patronnés directement ou indirectement par le seul groupe Havas.

La périodicité la plus courante chez les « gratuits » est hebdomadaire ou bimensuelle. Selon le Syndicats des journaux gratuits, ceux-ci emploient 35 000 personnes, y compris les ouvriers d'imprimerie et ceux des services de distribution.

Pour ses adversaires, la presse gratuite est incompatible avec la conception du droit français en matière de presse d'information : le journal payé est un choix délibéré du lecteur, le journal gratuit impose les idées et les goûts de « quelqu'un d'autre ». En ce qui concerne les quotidiens régionaux ou départementaux qui patronnent des gratuits, il s'agit d'un système d'auto-défense assez discutable : plutôt que d'avoir à supporter la concurrence éventuelle d'un autre journal, le gratuit fait office de contre-feu puisqu'il « rafle » les recettes publicitaires qui favoriseraient son lancement. Faux raisonnement, rétorquent les partisans des gratuits, car ceux-ci ne font qu'ouvrir le marché publicitaire à de nouveaux clients (petits commerçants, entreprises locales, etc.) peu concernés par une publicité « régionale ». Les gratuits n'enlèvent aucune recette publicitaire à la presse traditionnelle.

Les chiffres glanés par M. Mottin confirment pour une certaine part cette dernière thèse. Mais, dans tous les cas, le rapport confirme que les gratuits sont peu créateurs d'emplois. Même lorsqu'ils comportent un certain nombre d'informations (pratiques, le plus souvent), on indique, de source syndicale, qu'elles ne sont pas traitées par des journalistes dans la majorité des cas.

Sans prendre parti, M. Mottin pose bien le problème déontologique qui sous-tend le seul débat important : ou bien il s'agit de gratuits ne comportant aucune information, et l'on ne voit pas en vertu de quel principe on pourrait les interdire ; ou bien ces gratuits souhaitent aussi faire de l'information et ils tombent alors sous le coup des lois de la presse, notamment des ordonnances d'août 1944. Mais qui donc se préoccupe encore de ces fameuses ordonnances ?

S'il est jamais débattu un jour au Parlement — mais certainement pas avant la fin de 1981 — le rapport Mottin aura peut-être le grand mérite de mettre en lumière le vide juridique qui existe depuis trente-six ans dans ce secteur essentiel de tout régime démocratique.

CLAUDE DURIEUX.

M. R.-A. VIVIEN : la télématique peut porter préjudice à la presse écrite

M. Robert-André Vivien, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, considère que la direction générale des télécommunications (D.G.T.) peut porter préjudice à la presse écrite en mettant des moyens technologiques à la disposition des annonceurs publicitaires. Il a fait adopter une observation en ce sens par la commission, lors de l'examen du budget de l'information pour 1981.

Selon le président de la commission des finances, la D.G.T. bénéficie d'un budget d'investissement considérable, de l'ordre de 26 milliards de francs, qui est alimenté par les recettes des communications téléphoniques, *« dont le coût est trop élevé dans notre pays »*, a précisé M. Vivien. *« Ces ressources permettent à la D.G.T. de s'engager dans des opérations de télématique qui risquent surtout de servir à diffuser de la publicité. Cela causera un grave préjudice aux quotidiens de province et à la presse spécialisée »*, a-t-il affirmé.

« Le directeur des télécommunications est en passe de devenir l'homme le plus puissant de France, en raison des pouvoirs et des moyens financiers dont il dispose », a ajouté M. Vivien.

Pour leur part, la Fédération nationale de la presse française et l'Union syndicale de la presse quotidienne régionale, dans un communiqué publié le 12 septembre, *« constatent que de nombreuses expériences se poursuivent à travers la France dans la clandestinité »*. Des expériences d'utilisation de l'écran télématique grand public se multiplient en France et se développent *« sans que les limites et les obligations de ceux qui seront amenés à utiliser ces nouveaux moyens de communication soient fixées »*, alors que des promesses en ce sens ont été formulées tant par le premier ministre que par le président de la République. Les signataires du communiqué demandent donc que *« soit votée, le plus rapidement possible, une loi »* à ce sujet.

« Jusqu'à l'adoption de ces textes, concluent-ils, *toute référence à une coopération de la presse écrite ne pourrait, en aucun cas, lui être opposable. »*

« L'AURORE » N'A PLUS DE RÉDACTION AUTONOME

Il n'y a plus de rédaction autonome à *l'Aurore*, c'est-à-dire rétribuée par la société éditrice France libre, dont M. Alexandre est le P.-D.G. Une procédure de licenciement vient en effet d'être engagée à l'encontre de quatre journalistes sur la dizaine restant, qui avaient été « fondus » dans la rédaction du *Figaro*. Les six autres ont été transférés au compte de l'AGPI, agence du groupe Hersant. Seul reste incertain le sort de M. Michel Dunois, qui reste directeur de la rédaction en titre.

On apprend, *enfin, que l'édition en province de l'Aurore* a été modifiée, la ressemblance entre les titres *l'Aurore* et *le Figaro* étant plus marquée. Cela pourrait, *selon certaines rumeurs*, préluder à la suppression de cette édition.

Notons qu'à l'issue d'un processus engagé depuis un an, M. Robert Hersant a réussi à « liquider » la rédaction de *l'Aurore* et à vider ce quotidien de son contenu.

PUBLICATION JUDICIAIRE

Cabinet de Mᵉ Marcel SFEZ
avocat à la Cour,
53, avenue Foch à PARIS (16ᵉ).

EXTRAIT DE JUGEMENT

D'un jugement rendu le 28 mars 1980 par la 3ᵉ Chambre du Tribunal de Grande Instance de Paris, il a été littéralement extrait ce qui suit :

« LE TRIBUNAL,

» Statuant contradictoirement, rejette comme mal fondées les conclusions de la Société SODIREG tendant à voir déclarer nulle comme générique la marque LIBERTY.

» Dit qu'en présentant dans ses catalogues divers articles vestimentaires avec l'indication « LIBERTY » ou « en liberty » la société « Société des Distributeurs Regroupés S.A. dite *SODIREG* » a contrefait la marque LIBERTY déposée à l'InPI le 22 février 1978 sous le numéro 270 064 enregistrée sous le numéro 1 042 217 en renouvellement de dépôts antérieurs, marque dont la Société LIBERTY & Co Ltd est propriétaire.

» Condamne en conséquence la Société SODIREG à payer à la Société LIBERTY and Co Ltd une indemnité de 10.000 F (DIX MILLE FRANCS) en réparation de son préjudice.

» Autorise la Société LIBERTY à faire publier le présent dispositif dans trois journaux de son choix aux frais de la Société SODIREG, le coût global de ces publications ne pouvant excéder la somme de 12.000 F (DOUZE MILLE FRANCS).

» Ordonne l'exécution provisoire de ce seul chef.

» Condamne la Société SODIREG aux entiers dépens qui pourront être recouvrés directement contre elle par Mᵉ Marcel Sfez pour ceux dont il aura fait l'avance sans avoir reçu provision. »

Lancement de "NEWS" pour les jeunes journalistes

Le Tout-Paris du petit monde audio-visuel était convié, jeudi soir 25 septembre, à participer à un baptême, ponctué par une liaison directe par satellite France-Etats-Unis sur le coup de 23 heures. M. Pierre Salinger, le plus Parisien des journalistes américains à Paris, présidait la soirée.

Le prétexte était le lancement de News, *nouveau mensuel dirigé par M. Gérard Campanella, qui est* « l'une des activités de News — l'Association pour les jeunes journalistes ». *M. Pierre Salinger, qui a accepté la présidence d'honneur de cette association aux contours assez flous, l'a présentée comme une fondation. Association régie par la loi de 1901,* « News a pour vocation d'aider de jeunes journalistes stagiaires sortant d'une école, à la recherche d'un premier emploi. Pour ce faire, dans un premier temps, nous donnerons à ces jeunes l'occasion d'écrire un papier, sur un sujet d'actualité de leur choix, que nous publierons chaque mois. »

Puis, « dans un avenir plus ou moins proche », News *organisera des concours mensuels, sanctionnés par des bourses offertes aux lauréats.*

Quant au titre choisi, News, les promoteurs estiment « qu'il convenait parfaitement à notre activité et qu'il pouvait servir de nom à notre journal. C'est aussi le nom d'une nouvelle marque de cigarettes qui nous permet d'assurer un démarrage de l'association dans les meilleures conditions. »

« Pas de fumée sans feu »

Au dessert, en effet, les quelque deux cents invités se sont vu offrir cette dernière production du SEITA, qui compte parmi les membres bienfaiteurs de la nouvelle association. Comment s'étonner, après cela, qu'une des rubriques d'échos de News *s'intitule* Pas de fumée sans feu ! ?

Peut-on rappeler la convention collective nationale des journalistes (art. 5) qui dispose : « En aucun cas, un journaliste professionnel ne doit présenter sous la forme rédactionnelle l'éloge d'un produit, d'une entreprise, à la vente ou à la réussite desquels il est matériellement intéressé. » *Mais un journaliste de 1980 doit-il s'embarrasser de ces principes archaïques ?*

C. D.

BIBLIOGRAPHIE

« QUI A RAMASSÉ LA PLUME D'OIE ? » de Joseph Beaune et René Ponot

Un titre un peu énigmatique pour un véritable manuel sur tout ce qui touche au papier, à l'impression, à la gravure, à la reliure. En trois cent trente-six pages, illustrées par près de quatre cents photographies et schémas, on peut suivre dans un langage accessible à tous — c'est le grand mérite de cet ouvrage — l'évolution de toutes les techniques graphiques. Ainsi, pour le papier, le périple commence au moulin Richard-de-Bas, près d'Ambert (Puy-de-Dôme), où, depuis 1326, l'on produit — à partir de vieux chiffons — six cents feuilles de format raisin par jour, et s'achève par la description des machines de 11 mètres de laize, qui tournent à 1 500 mètres-minute, vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

Un chapitre entier est consacré à *la fabrication*, généralement peu connue, du carton ondulé, de sa transformation et de son impression dans les emballages.

Seul point faible de cet ouvrage, la *composition*, qui n'a pas été traitée avec la même rigueur, et l'on s'étonne que le secteur, en pleine évolution, de la photocomposition ait été « expédié » en trois pages.

Ch. B.

★ *Qui a ramassé la plume d'oie ?*, de Joseph Beaune et René Ponot. « Dessain et Tolra », 336 pages. Environ 150 F ou 135 F franco chez l'auteur (Joseph Beaune, 17, rue Jean-Longuet, 92290 Châtenay-Malabry).

● *La commission des finances de l'Assemblée nationale* déplore le plafonnement des crédits du Fonds d'aide à l'expansion de la presse française à l'étranger. En adoptant, vendredi 26 septembre, les observations de son rapporteur, M. Louis Salle (R.P.R.), député du Loiret, la commission a souhaité que, parallèlement à l'augmentation des crédits de ce Fonds, une diminution sensible des tarifs soit obtenue des compagnies aériennes françaises et que des mesures identiques soient appliquées en ce qui concerne les départements d'outre-mer.

Evoquant le problème des aides indirectes à la presse, dont le montant précis reste mal connu, M. Salle a souhaité que le protocole d'accord établi à la suite des travaux de la table ronde, presse-poste-parlement, n'aboutisse pas à faire supporter à la presse la part la plus lourde des efforts entrepris.

Le Monde

sports

BASKET-BALL

L'informatique au secours de l'équipe de France

La première journée du championnat de France masculin de basket-ball a confirmé, samedi 27 septembre, le bien-fondé des prétentions de Tours, tenant du titre, du Mans, de Villeurbanne et du Stade français-Evry, classés dans cet ordre au terme de la dernière saison, mais aussi d'Antibes qui a fait un effort considérable de recrutement en s'attachant les services de deux des meilleurs joueurs français, Hervé Dubuisson et Franck Cazalon. Dans le même temps, les trois nouveaux promus, Challans, Nice Sportif Club et Avignon, ont pu mesurer les difficultés qui les attendent pour atteindre leur objectif : le maintien en première division.

Les années passent, mais les habitudes demeurent solidement ancrées. Ainsi, dans la jungle du basket français, où le « fric » règne toujours en maître, à de très rares exceptions près, les premiers restent les premiers et *les derniers restent les derniers.* Cette fois encore, il apparaît clairement que l'importante et désormais traditionnelle migration estivale à laquelle se sont livrés de nombreux joueurs au gré de leurs intérêts et de ceux des clubs ne modifiera pas la hiérarchie de façon fondamentale. Forte de toutes les expériences récentes et désireuse de freiner la recherche à tout prix d'oiseaux rares au printemps dernier, la Fédération française de basket-ball (F.F.B.B.) a du reste refusé de capituler devant les pressions des plus nantis, qui souhaitaient obtenir l'autorisation d'aligner simultanément deux mercenaires étrangers dans chaque équipe. Ce faisant, elle cherchait à protéger les clubs contre les risques financiers que la surenchère peut entraîner et à favoriser l'épanouissement des jeunes Français *trop souvent condamnés* à faire tapisserie. En pure perte, puisque, en engageant quarante-huit nouveaux joueurs, dont vingt étrangers et plusieurs naturalisés, les dirigeants des quatorze clubs de « National 1 » ont poursuivi leur périlleuse escalade au mépris de toute recommandation.

Régression

Au beau milieu de ces intérêts *contradictoires*, la marge de manœuvre de M. André Ostric, qui, à l'âge de quarante-six ans, vient de succéder à Joe Jaunay au poste de directeur technique national, paraît étroite. Le nouveau timonier du basket français reconnaît cependant que, si la présence des joueurs étrangers en première division a contribué à rehausser le niveau de l'élite, leur participation aux championnats de division inférieure ne s'impose vraiment pas. C'est tellement vrai que, au lieu de progresser, les jeunes joueurs français ont plutôt tendance à régresser. La preuve en est que l'équipe de France junior vient de connaître une cruelle désillusion en terminant à la douzième et dernière place du championnat continental de sa catégorie. Autant dire que l'avenir ne se présente pas sous les meilleurs auspices, alors que la plupart des joueurs composant la plus représentative des équipes de France sont relativement âgés et que les championnats d'Europe seront organisés dans l'Hexagone en 1983.

Devant cette situation alarmante, André Ostric considère qu'il est urgent de mettre sur pied des structures qui selon lui, permettront au basket français de retrouver à moyen terme des espoirs compétitifs. Dans ce but, il souhaite, en premier lieu, réformer le système de détection des jeunes : « *En accord complet avec la commission médicale de la F.F.B.B., nous allons traiter les fiches de milliers d'enfants de onze à douze ans sur ordinateur*, explique-t-il. *Car ne tenir compte que du gabarit, comme c'était le cas ces dernières années, est une aberration. La réussite dépend aussi de l'aptitude de l'enfant à supporter quotidiennement l'entraînement au niveau cardiaque, pulmonaire, articulaire et osseux. Nos méthodes vont sans doute faire hurler les professeurs d'éducation physique, mais tant pis. Le basket français a en effet perdu trop de temps pour ne pas aller résolument de l'avant.* »

JEAN-MARIE SAFRA.

BOXE

Marvin Hagler champion du monde des moyens

Illustrée par « Sugar » Ray Robinson, Emile Griffith, Nino Benvenuti, Carlos Monzon, la catégorie des poids moyens était retombée dans la grisaille quand la couronne en avait été attribuée à l'Anglais Alan Minter, à la suite de sa victoire sur Vito Antuofermo. Les moyens vont-ils retrouver une nouvelle « merveille noire » en la personne de Martin Hagler ? Celui-ci a battu, par arrêt de l'arbitre à la troisième reprise, le tenant du titre, Alan Minter, qui avait pourtant l'avantage de combattre à l'Empire-Pool de Wembley devant ses compatriotes. Né à Brockton, dans le Massachusetts, il y a vingt-sept ans, le crâne rasé comme son frère de couleur Benny Briscoe, Hagler est doté d'une frappe terrifiante, qui en moins de dix minutes a fait « pavoiser » le pauvre Minter à un degré tel qu'on dut lui poser dix-sept points de suture après le match.

Le public britannique, furieux de voir battu son favori, s'est fort mal conduit à l'annonce du verdict, en lançant de bouteilles sur le ring, que des énergumènes voulaient envahir pour faire un mauvais parti au vainqueur, que la police s'empressa de protéger jusqu'au vestiaire.

CYCLISME

L'espoir belge et le chômeur français

Depuis la saison passée et surtout depuis qu'il a remporté — la performance est exceptionnelle — les cinq premières étapes du Tour de Suisse, Daniel Willems (vingt-quatre ans) est considéré comme l'espoir n° 1 du cyclisme belge. Déjà vainqueur en 1979 du Grand Prix de Francfort, ce coureur de tempérament dirigé par l'ancien champion Walter Godefroot a confirmé sa valeur en gagnant, dimanche 28 septembre, la dernière classique française, Blois-Chaville, qui succède à l'ancien Paris-Tours.

Au terme d'une échappée solitaire de 30 kilomètres déclenchée dans la côte de Châteaufort, Willems, qui compta jusqu'à quarante-cinq secondes d'avance, a conservé un avantage de dix-sept secondes sur le peloton réglé au sprint — c'est une énorme surprise — par le Français Alain Vigneron.

Le Tour de France avait mis l'accent sur les mérites de ce Vosgien formé à la dure, qui ajoute au courage une forte personnalité. Accablé par la malchance, victime au printemps d'un accident qui faillit mettre un terme à sa carrière — traumatisme crânien et poumon perforé. — Alain Vigneron resta près de deux mois à l'hôpital et ne disposa que de trois semaines pour s'entraîner en fonction du Tour, ce qui ne l'empêcha pas de s'y comporter fort honorablement.

En l'occurrence, il expérimenta de nouvelles méthodes de préparation empruntées à l'athlétisme et apporta à la technique du cyclisme une contribution qui n'est pas négligeable. Mais Vigneron a prouvé une fois de plus que la réussite dans ce sport procède rarement de la facilité. Détail singulier : il se trouve que le meilleur Français de Blois-Chaville, loin d'être une vedette, est un chômeur incorporé à l'équipe de secours des Amis du Tour de France. Maintenant, les constructeurs vont sans doute s'intéresser à lui. Dommage qu'ils le découvrent avec un temps de retard ! — J.A.

TENNIS

Pascale Bonneteau enlève la Coupe Porée féminine

Sur les courts de la Croix-Catelan s'est terminée, dimanche 28 septembre, par un temps splendide, la fête du tennis familial dont le Racing-Club de France a le grand mérite d'assurer la continuité dans le meilleur esprit amateur, qui fleurissait dans ces lieux mêmes au début du siècle. Hier encore se liquidaient, des « poussins » jusqu'aux vedettes du club, les finales des tableaux qui avaient réuni au départ, il y a trois semaines, plus de neuf cents engagés. L'intérêt majeur se concentra, au début de l'après-midi sur le court A, où la finale de la Coupe Porée féminine — une semaine après celle des hommes — mettait aux prises Pascale Bonneteau et Corinne Vanier. Celle-ci — la plus jeune du tournoi, elle a dix-sept ans — avait eu le mérite d'éliminer en demi-finale, grâce à sa frappe de gauchère, la charmante Sylvie Rual, qui avait elle-même éliminé Martine Bureau. De son côté, Pascale Bonneteau l'avait emporté sur Nathalie Fuchs, la gagnante de l'an dernier. Corine Vanier après avoir démarré en trombe, s'entêta à « lâcher ses coups » — le mot à la mode — dans un malheureux propos d'imiter Martina Navratilova. Contre une relanceuse au jeu terne mais appliqué, le résultat ne se fit pas attendre : 6-3, 6-3 en faveur de Pascale Bonneteau.

Un Bolivien vainqueur à Bordeaux

Le Grand Prix Passing-Shot a été remporté, à Bordeaux, par l'outsider bolivien Mario Martinez, dix-neuf ans, sur l'Italien Gianni Ocleppo, surprenant « tombeur » de son compatriote Barazzutti. Dans les tours précédents, Gildemeister avait été éliminé par Ycaza, Pascal Portes par Tony Giammalva, Thierry Tulasne par Hans Simonsson et Jérôme Potier — le dernier en lice — par Martinez.

Taroczy à Genève
Gene Mayer gagne à San-Francisco

Le Hongrois Balasz Taroczy, huit jours après avoir enlevé la Coupe Porée, a remporté, dimanche, le Tournoi de Genève aux dépens d'Adriano Panatta (6-3, 6-2), lequel avait éliminé Gerulaitis (3-6, 6-1, 6-2)

Finale surprise au riche tournoi « pro » de San-Francisco, doté de 175 000 dollars, où Connors avait été éliminé par l'inconnu Mayotte et McEnroe par Johan Kriek (7-5, 6-3) : c'est Gene Mayer qui remporta la victoire aux dépens d'Eloi Tolstcher par 6-2, 2-6, 6-1.

LES RÉSULTATS

Athlétisme

La Grande-Bretagne a très nettement dominé le tournoi international des huit nations de Pékin. Toutefois, les deux meilleures performances ont été réussies par l'Italien Pietro Mennea, vainqueur du 200 mètres en 20 sec. 03, et par l'Allemand de l'Ouest Helmut Schreiben, qui a remporté le concours au javelot avec un jet de 92,62 mètres.

Basket-Ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(première journée)

Tours b. *Nice U.C.	95-85
*Le Mans b. Limoges	84-74
Villeurbanne b. Challans	87-74
*S.F. Evry b. Avignon	106-80
Caen b *Orthez	97-90
*Monaco b. Mulhouse	77-58
*Antibes b. Nice B.C.	83-70

— L'Union soviétique est devenue championne d'Europe féminine en battant en finale la Pologne par 95 à 49. La France a terminé onzième après avoir été dominée par l'Espagne, 75 à 55.

Cyclisme

BLOIS-CHAVILLE

1. Daniel Willems (Belg.), les 228,500 km en 5 h. 47 min. 6 sec. (moyenne 40,449 km-h.); 2. Vigneron (Fr.), à 17 sec.; 3. Van Haerens (Belg.); 4. De Wolf (Belg.); 5. De Wilde (Belg.); 6. Bossis (Fr.); 7. Mathis (Fr.); 8. Lamote (Belg.); 9. Jacobs (Belg.); 10. Anderson (Austr.), etc.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIEME DIVISION
(huitième journée)

GROUPE A

*Montpellier b. Martigues	3-0
*Besançon b. Angoulême	2-0
Gueugnon b. *Avignon	2-1
Béziers b. *Libourne	4-3
*Grenoble b. Saint-Dié	2-1
*Toulouse b. Cannes	4-1
*Montluçon b. Ajaccio	2-1
Thonon b. *Marseille	1-0
*Corbeil et Tavaux	2-2

Classement. — 1. Montpellier, 13 pts; 2. Besançon, 12; 3. Gueugnon, 11; 4. Martigues et Béziers, 10; 6. Angoulême et Avignon, 9; 8. Toulouse et Thonon, 8; 10. Saint-Dié, Cannes, Montluçon et Ajaccio, 7; 14. Marseille et Grenoble, 6; 16. Libourne et Corbeil, 4; 18. Tavaux, 4.

GROUPE B

*Rouen b. Reims	4-3
*Limoges b. Nœux	1-0
*Thionville et Brest	2-2
Rennes b. *Guingamp	2-0
*Le Havre b. Dunkerque	3-0
*Quimper b. Montmorillon	1-0
*Châteauroux b. Paris-F.C.	2-0
*Abbeville et Caen	2-2
Blois b. *Orléans	2-0

Classement. — 1. Rouen, 12 pts; 2. Brest, Thionville, Le Havre, Quimper et Châteauroux, 10; 7. Nœux, Guingamp, Limoges et Blois, 9; 11. Abbeville, 8; 12. Montmorillon, 7; 13. Orléans, Reims et Rennes, 6; 16. Paris-F.C. et Caen, 5; 8. Dunkerque, 3.

Handball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(première journée)

POULE A

*Saint-Maur b. Beaune	19-17
*St-Martin-d'H. b. Besançon.	26-21
Ivry b. *Stade messin E.C.	18-16
*St. mars. U.C. b. Gonfreville	30-26

POULE B

*Gagny b. Tourcoing	35-17
*Paris U.C. b. P.T.T. Metz	23-20
*Dijon b Altkirch	34-18
*Strasbourg b. Boulogne-Bill.	25-17

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE
GROUPE A
(troisième journée)

POULE A

*Thuir b. Oloron	16-15
*Bayonne b. Béziers	24-13
*Pau b. Nîmes	28-19
*St-Jean-de-Luz b. Aurillac.	21-9
*Mazamet b. Valence	14-9

POULE B

*Narbonne b. Auch	41-13
*Nice b. Toulouse	12-9
Agen b. *Albi	28-9
*Romans b. Dax	13-6
*Périgueux b. Carcassonne	11-3

POULE C

*Tarbes b. Tulle	22-20
*Angoulême b. Biarritz	16-3
*Montchanin b. Perpignan	7-6
*Montferrand b. Castres	43-7
Toulon b. *Avignon	21-9

POULE D

*Grenoble b Graulhet	15-9
Lourdes b. *Bourg	13-12
*Brive b. Boucau	18-12
*Bagnères b. Chambéry	29-15
*Bègles b. La Rochelle	15-9

AUTOMOBILISME

VAINQUEUR CONTESTÉ DU GRAND PRIX DU CANADA

Alan Jones gagne le championnat du monde

Le championnat du monde, pour ce qui concerne l'attribution du titre, et le Grand Prix du Canada, disputé dimanche 28 septembre à Montréal, tous deux remportés par l'Australien Alan Jones (Williams), ont pris fin dans la confusion et la contestation. Les réclamations déposées par les écuries Brabham et Ligier, rejetées par le jury, n'ont pas empêché les protestataires de considérer que la course avait été faussée par de nombreux incidents et que le classement établi et maintenu était sujet à caution.

Deux départs ont dû en effet être donnés à Montréal, le deuxième à la suite d'un carambolage dans lequel une dizaine de voitures ont été impliquées et où Alan Jones porte apparemment une part de responsabilité. Le deuxième départ donné et, semble-t-il, volé à la fois par Jones et par Didier Pironi (Ligier) n'a pas eu les mêmes conséquences disciplinaires pour les deux pilotes, sans doute parce que le « vol » de Jones était moins manifeste que celui de Pironi. Comme le veut le règlement en pareil cas, Pironi a été frappé d'une pénalisation d'une minute et le jury a fermé les yeux sur la faute de Jones. D'où les réclamations des écuries Brabham et Ligier. Il est vrai qu'il était plus délicat de sanctionner Alan Jones, qui jouait, à Montréal, le titre de champion du monde avec le Brésilien Nelson Piquet, précisément pilote de Brabham.

La chance a par deux fois volé au secours de Jones, à Montréal. Pour être assuré de remporter le championnat du monde, il fallait d'abord qu'il gagne le Grand Prix du Canada et que Piquet ne se classe pas dans les trois premiers. C'est Didier Pironi qui a enlevé l'épreuve — mais sa pénalisation l'a rétrogradé à la troisième place — et Nelson Piquet a été contraint à l'abandon, moteur cassé, au vingt-troisième des soixante-dix tours, alors qu'il était nettement en tête de la course. Si l'on peut estimer que Jones a reçu un coup de pouce et que la réussite était de son côté tout au long de ce dimanche, c'est que Piquet, voiture de course rendue inutilisable après le carambolage, a dû prendre le deuxième départ avec sa voiture de réserve, que l'on appelle le « mulet ». Or, souvent, le « mulet » ne reçoit pas les mêmes attentions et la même mise au point que la voiture de course, et il arrive même que le moteur du « mulet » ne présente pas les mêmes garanties.

Avec sa voiture de réserve, Piquet est néanmoins parvenu à dépasser Jones dès le deuxième tour, et il contrôlait la course à sa guise comme il l'avait fait au cours des Grands Prix précédents, aux Pays-Bas et en Italie. Son abandon a d'autant plus surpris que les Brabham étaient, depuis le début de l'année, des modèles de robustesse.

FRANÇOIS JANIN.

***

L'Australien Alan Jones est âgé de trente-quatre ans. Il a remporté neuf Grands Prix et participait, à Montréal, à sa quatre-vingtième épreuve comptant pour le championnat du monde. Il a gagné huit de ses neuf Grands Prix en 1979 et en 1980 avec Williams, quatre victoires l'année dernière, quatre victoires cette année. Il n'a toujours pas annoncé ses intentions pour 1981, et il serait, avec Prost, Reutemann et Tambay, candidat pour conduire une Renault.

JEAN-PIERRE JABOUILLE VICTIME D'UN ACCIDENT

Victime d'un accident au cours du Grand Prix du Canada, Jean-Pierre Jabouille (Renault) est resté coincé près de trente minutes dans l'habitacle de sa voiture. Il a percuté de face contre un rail de sécurité à l'entrée de l'un des virages du circuit de l'île Notre-Dame.

Transporté à l'hôpital Royal Victoria de Montréal, il a été opéré au cours de la soirée et les chirurgiens ont réduit des fractures multiples et ouvertes du tibia et du péroné de la jambre droite, juste au-dessus de la rotule.

L'état du pilote est satisfaisant mais il devra rester de sept à douze jours à l'hôpital.

MOTOCYCLISME

« L'enduro, c'est l'évasion »

Les championnats du monde d'enduro, épreuve d'endurance tout terrain, disputés du 22 au 27 septembre à Brioude (Haute-Loire), se sont terminés par la victoire d'équipe de l'Italie (Andrioletti, Marinoni, Taicchi, Brissoni, Croci et Andreini) devant la Tchécoslovaquie, la Suède et la France. Dans l'épreuve par équipe de quatre, le Vase d'argent, les pilotes de la R.F.A. sont arrivés premiers tandis que les Français terminaient sixièmes, après avoir été en tête au soir du troisième jour. L'un d'entre eux, *Joël Queirel*, a expliqué à notre correspondant pourquoi et comment il pratiquait l'enduro.

De notre correspondant

Brioude. — La peau lessivée des poussières des chemins, Joël Queirel pourrait, maintenant, faire une entrée digne au bal des Petits Lit blancs. Une heure auparavant, il posait sa monture crottée, une K.T.M. 250, dans le parc sévèrement gardé, la nuit entière, par des chiens-loups. Le règlement de l'enduro interdit à quiconque, même aux pilotes, de toucher aux machines entre la seconde où la ligne d'arrivée est franchie et le quart d'heure précédant le départ. Cette séparation de corps prend fin sur le coup de 7 heures... Un dialogue, très agité, huit heures durant, reprend alors : 300 kilomètres de secousses. Pendant les I.S.D.T. (International Six Days Trial) ce régime dure six jours.

Joël Queirel, trente-cinq ans, installé à Troyes, fréquente cette sorte d'enfer depuis assez longtemps pour s'être fabriqué le plus beau palmarès des pilotes français : six fois champion national, cinq médailles d'or aux I.S.D.T. Connu, respecté, il vint à la moto d'endurance parce qu'il « avait « ras-le-bol » du cross, et des parcours-tourniquets.

« *L'enduro, c'est l'évasion. On ne passe jamais plus de deux fois au même endroit. Tu piges !* » Puis, péremptoire : « *L'enduro, c'est du vrai, du pur, du sain* ». Et il explique : « *Nous disposons tous, à peu de chose près, du même matériel. On s'affronte dans la clarté absolue. Et comme on ne peut pas courir 300 kilomètres chaque jour sur un tel terrain, chez nous, les idoles, ça n'existe pas.* »

Le « motard vert », c'est l'anti-héros. Peut-être pas par goût, mais par force : « *Les pilotes de bitume, comme on les appelle, frôlent toujours la limite. Dans un virage à 120 kilomètres à l'heure, ils passent... A 122 kilomètres à l'heure, ils cassent. Il y a la tentation de l'héroïsme là-dedans. Chez nous, tu peux faire le malin au premier trou à franchir, mais au second tu t'envoles. Tu comprends tout de suite que le problème, c'est d'arriver à l'heure, sans rien casser. Les casse-cou, ça n'existe pas, c'est comme en ski* »

« *La bonne « défonce » pour les jeunes*, dit Queirel. *Pour 15 000 francs, n'importe qui peut disposer d'un engin superbe. Une saison au niveau national coûte entre 10 000 et 20 000 francs en établissant la part de l'achat de la moto et des pièces, puis de la revente. Je ne compte pas les frais d'hébergement et de déplacement. Un bon pilot qui atteint le niveau international se voit fournir la moto.* »

La recette de Queirel pour éviter le traîtrises du terrain est simple dans son année : « *L'hiver, surtout, quand on débute, il faut « bouffer » des chemins épouvantables, essayer de passer partout, choisir les endroits boueux. Moi, la boue, je préfère ! Elle demande de faire davantage appel à la technique. Par temps sec, dans les cailloux, la différence se fait moins facilement.* »

« *Quatre-vingts pour cent de la performance dépendent du pilote,* insiste-t-il. *Le pilote doit s'entraîner physiquement et surveiller son alimentation.* » « *Le terrain m'oblige à changer quatre fois de vitesse sur 100 mètres,* précise-t-il. *Cela fait douze mille fois sur 300 kilomètres. Avec une pression de 500 grammes à chaque appui sur la manette. Le coureur qui n'est pas en forme craque ou ne suit pas. Aussi, je nous considère comme des sportifs de haut niveau : l'enduro c'est un vrai sport.* »

LLIBERT TARRAGO.

INFORMATIONS « SERVICES »

TROISIÈME AGE

Préretraite : comment démissionner à temps

« Je suis inquiet, nous écrit ce lecteur. *L'accord qui étend la garantie de ressources aux salariés démissionnaires prend fin théoriquement en mars 1981. Or, je n'aurai soixante ans que quelque temps après. Comment faire, si cette décision n'est pas prolongée ? »*

Bon nombre de personnes qui voudraient bien cesser de travailler à soixante ans partagent cette préoccupation. Elles aimeraient percevoir 70 % de leur ancien salaire jusqu'à soixante-cinq ans. Bien sûr, il y a de fortes chances pour que cet accord soit reconduit. Rien ne joue en faveur de sa disparition : le chômage ne régresse pas, l'élection présidentielle sera très proche... Mais, « un tiens vaut mieux que deux tu l'auras », les candidats à cette prestation auront un ultime recours dans l'éventualité la moins favorable.

En effet, pour jouir des derniers effets de cet accord, il suffira de donner sa démission et de commencer la période de préavis avant la date fatidique du 31 mars 1981. Et, seconde condition, il faudra que le soixantième anniversaire se situe dans cette période de préavis. Au-delà, le contrat de travail avec l'employeur serait rompu et la garantie de ressources ne pourrait être attribuée. Cette disposition, prise lors de la première prolongation de l'accord, en 1979, jouera également cette fois-ci.

Par exemple, M. V..., né le 20 juin 1921, et cadre commercial avec un préavis obligatoire de trois mois, pourra cesser volontairement son activité professionnelle et bénéficier de la garantie de ressources au titre de la démission s'il signifie son intention de quitter son emploi entre le 21 et le 30 mars 1981. Dans ces conditions, son préavis débutera avant la date prévue de la fin de l'accord et se terminera après son soixantième anniversaire.

Les cadres sont les premiers intéressés par cette mesure.

En règle générale, leur temps de préavis est fixé à trois mois. Cette durée du préavis est définie par la loi, le plus souvent par les conventions collectives, par le contrat individuel ou par les usages en vigueur dans la profession. Quoi qu'il en soit, il est conseillé de déposer un dossier de renseignements, sorte d'« entente préalable » auprès de son ASSEDIC pour avoir la certitude de remplir tous les autres critères ouvrant droit à cette allocation. D'autant que ce problème particulier exposé verbalement aux ASSEDIC ne reçoit pas une réponse identique. Certaines penchent pour l'attribution de cet avantage et d'autres la rejettent (1).

Naturellement, seule la garantie de ressources prévue en cas de départ volontaire est en cause. L'accord sur la garantie de ressources attribuée aux salariés licenciés ne prévoit pas de terme à son application.

CHRISTIANE GROLIER.

(1) Renseignements : UNEDIC (Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce, 77, rue de Miromesnil, 75008 Paris. Tél. : 296-16-51.

RADIO-BLEUE. — Sous ce nom, Radio-France lance, début novembre, une nouvelle chaîne entièrement consacrée aux personnes âgées. Ces émissions, diffusées sur une longueur d'ondes moyennes propre à chaque région couvriront la totalité du territoire, à l'exception des départements du Centre. De 8 heures à 12 heures, du lundi au vendredi, les programmes auront pour ambition de distraire, d'informer, de rendre service grâce à des rubriques sociales, juridiques, médicales, etc.

UNE FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES ASSOCIATIONS DE PERSONNES AGÉES. — L'assemblée générale constitutive de la FIAPA (*Fédération internationale des associations de personnes âgées*, s'est déroulée à Paris, le 26 septembre 1980, sous le patronage de M. Hoeffel, secrétaire d'État auprès du ministre de la santé et de la sécurité sociale. Regroupant une soixantaine d'organisations belges, espagnoles, italiennes, françaises et bientôt portugaises, cette fédération, créée avec le soutien de la Mutualité sociale agricole, a pour objectif de « développer les échanges entre les associations de personnes âgées des différents pays, dans le respect le plus strict de leur autonomie » en s'interdisant « toute référence à quelque idéologie politique et religieuse que ce soit ».

M. Rey, de la Fédération nationale des clubs ruraux de personnes âgées, a été élu président de la FIAPA, et M. Dinh, directeur adjoint de l'Union des caisses centrales de la Mutualité agricole, en sera le secrétaire général.

★ FIAPA. Siège social : 24, rue d'Anjou, 75008 Paris.

LA SEMAINE NATIONALE DES PERSONNES AGÉES *et de leurs associations* se déroulera du 13 au 19 octobre 1980.

Quatre thèmes principaux : « Rencontres entre personnes âgées et les autres générations », « Information sur les problèmes spécifiques de cette population », « Solidarité à leur égard, et non plus assistance », « Fête des aînés » (comme il y a une fête des mères), animeront cette semaine de manifestations.

★ Renseignements : Semaine nationale des personnes âgées et de leurs associations, 163, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris. Tél. : 225-16-76.

LÉGISLATION

L'ORDRE PUBLIC ET LE SALTIMBANQUE

M. Bertrand Delanoë, conseiller socialiste de Paris, membre de la commission circulation-transports-sécurité du Conseil de Paris, s'inquiète, dans une lettre au préfet de police, des « difficultés que rencontrent avec la police, les artistes qui se produisent dans les rues de Paris ».

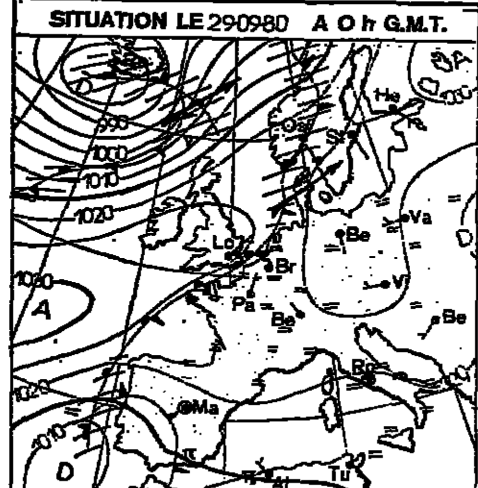
M. Delanoë rappelle les mésaventures de John Guez, ce saltimbanque installé sur la piazza Beaubourg, verbalisé trente-trois fois par les forces de l'ordre pour « audition musicale sur la voie publique sans autorisation ». Ce conteur a été relaxé le 17 décembre 1979 par le tribunal de police de Paris.

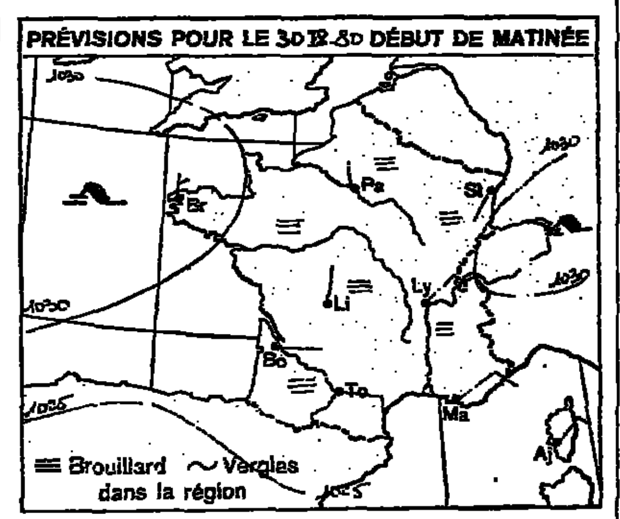
En revanche, c'est le quartier du boulevard Saint-Germain, qui pose des problèmes, notamment la rue Saint-André-des-Arts, la place Saint-Germain-des-Prés, la rue de la Harpe où le même John Guez a été empêché de continuer son spectacle vingt-cinq fois en un mois.

Les 5 et 6 août dernier, les policiers du commissariat du cinquième arrondissement de Paris ont utilisé des bombes de gaz pour disperser les cent cinquante personnes attroupées autour du conteur (1). « Je conçois bien qu'il ne soit pas simple de concilier ordre public et liberté d'expression créative dans la rue », reconnaît M. Bertrand Delanoë, qui rappelle l'importance de la rue dans l'histoire de la chanson française (Edith Piaf), et demande « que soit mis un terme aux brimades dont les artistes ont pu être l'objet, tout en préservant les droits légitimes des riverains ».

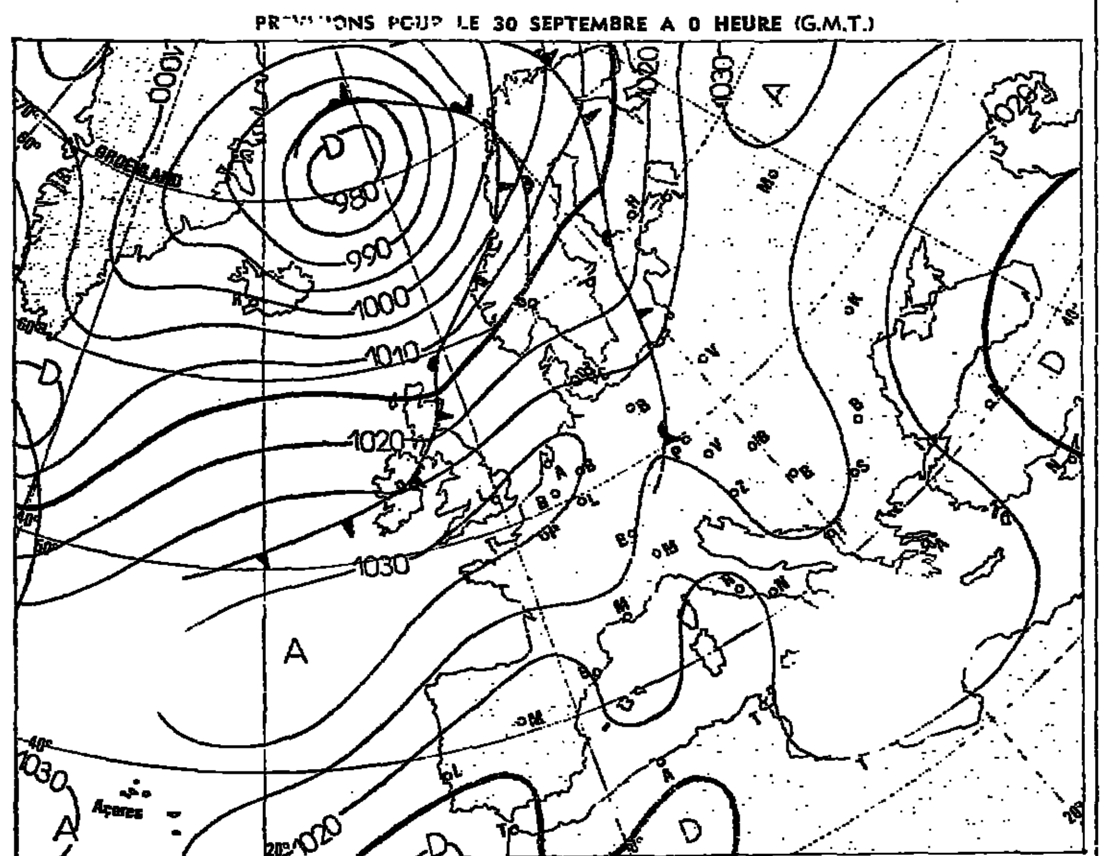
(1) L'agitateur racontait l'histoire du Petit Poucet.

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 30 SEPTEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ 3/4 de mm)
Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas
Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds
Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le lundi 29 septembre à 0 heure et le mardi 30 septembre à 24 heures :

La France demeurera sous l'influence d'une crête anticyclonique prolongeant, à travers l'Europe, l'anticyclone des Açores.

Mardi 30 septembre, sur l'ensemble du pays, le temps sera généralement brumeux le matin, ensoleillé l'après-midi. *Des brouillards ou des nuages* bas nombreux au lever du jour disparaîtront le plus souvent au cours de la matinée. Toutefois, ils pourront être localement plus tenaces sur nos régions situées au nord de la Loire, ainsi que dans les vallées de l'Est et du Nord-Est. Les vents resteront faibles et de direction variable, et les températures sans changement notable par rapport à celles du lundi 29 septembre.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 29 septembre 1980, à 8 heures, de 1 024,5 millibars, soit 768,4 millimètres de mercure.

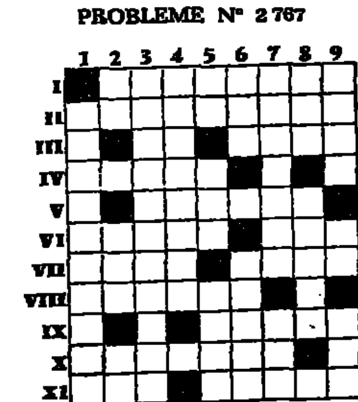
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 28 septembre ; le second, le minimum de la nuit du 28 au 29) : Ajaccio, 26 et 12 degrés ; Biarritz, 26 et 18 ; Bordeaux, 28 et 14 ; Bourges, 27 et 12 ; Brest, 16 et 14 ; Caen, 23 et 11 ; Cherbourg, 17 et 15 ; Clermont-Ferrand, 27 et 8 ; Dijon, 20 et 11 ; Grenoble, 23 et 12 ; Lille, 25 et 13 ; Lyon, 25 et 14 ; Marseille, 25 et 16 ; Nancy, 18 et 7 ; Nantes, 24 et 14 ; Nice, 23 et 14 ; Paris-Le Bourget, 24 et 9 ; Pau, 28 et 17 ; Perpignan, 25 et 18 ; Rennes, 24 et 14 ; Strasbourg, 13 et 10 ; Tours, 27 et 13 ; Toulouse, 25 et 14 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 29 et 19 degrés ; Amsterdam, 21 et 10 ; Athènes, 25 et 18 ; Berlin, 18 et 7 ; Bonn, 21 et 9 ; Bruxelles, 24 et 13 ; Le Caire, 32 et 24 ; îles Canaries, 28 et 19 ; Copenhague, 16 et 9 ; Genève, 19 et 13 ; Lisbonne, 24 et 18 ; Londres, 17 et 13 ; Madrid, 25 et 13 ; Moscou, 9 et 1 ; Nairobi, 27 et 18 ; New-York, 23 et 16 ; Palma-de-Majorque, 29 et 16 ; Rome, 25 et 14 ; Stockholm, 16 et 6 ; Téhéran, 32 et 20.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2767



HORIZONTALEMENT

I. Susceptible de devancer l'appel. — II. Quand elle est bonne, il n'y a pas d'éclats. — III. Mot d'enfant ; Peut remplacer l'ordonnance. — IV. Charge pour un bon père. — V. Devait être complétée par une bonne salade. — VI. Bien tenu quand il y a une fée. Touché. — VII. Plus d'un mètre ; Dieu. — VIII. Au pied de l'Ouarsenis. — IX. Des bruits inquiétants. — X. Toujours prêt à un arrangement. — XI. Qui ne portent donc rien ; Protection.

VERTICALEMENT

1. Une façon de prendre l'air. — 2. Un peu d'espoir ; Une bonne réponse ; Cours d'eau. — 3. Des gens qui peuvent être toujours sur les dents. — 4. A besoin d'une bonne taloche. — 5. Dieu ; Ville d'Allemagne ; Coule en Irlande. — 6. On reste blanc quand il est pourri ; Etendue d'eau. — 7. Bien assis. — Circulent en Roumanie. — 8. Pronom ; Celui qui cherche à nous dépasser. — 9. Se livre à un travail d'arboriculteur ; Mœurs ; Se mouille.

Solution du problème n° 2766

Horizontalement

I. Dénonciation. — II. Epaulette ; Rusée. — III. Mi ; Oreillers. — IV. Onirique ; Le ; Lit. — V. Léda ; Io ; Este. — VI. Agrémenter ; Or. — VII. Sa ; Eue ; Té ; Roi. — VIII. Sale ; Entasse ; Ro. — IX. Eros ; Lu ; Trier. — X. Plinthe ; Osé. — XI. Rage ; Esseulés. — XII. Saut ; Se ; Sien ; Ai. — XIII. Ré ; Ra ; Ciel. — XIV. Pou ; Aviser ; Rôde. — XV. Enrouée ; Tête ; Es.

Verticalement

1. Démolisseurs ; Pé. — 2. Epine ; Aar ; Aaron. — 3. Na ; Ida ; Longueur. — 4. Outragées ; Et. — 5. NL ; Ré ; Pan. — 6. Ce ; Querelle ; Vé. — 7. Itou ; Menuisier. — 8. Atre ; NS ; As. — 9. Tee ; Intactes ; Et. — 10. Ilotes ; Huître. — 11. Orle ; Stèle. — 12. Nul ; Errer ; Encre. — 13. Sels ; Ics. — 10. 14. Méritoires ; Aède. — 15. Ester ; Oreilles.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 28 septembre 1980 :

DES DECRETS

● Modifiant les articles R 212-1, R 212-2 et R 212-3 du code des assurances relatifs au bureau central de tarification de l'assurance automobile obligatoire ;

● Relatif aux taxes parafiscales applicables aux céréales pendant la campagne 1980-1981 et perçues au profit de l'office national interprofessionnel des céréales ;

● Fixant le régime financier des céréales pour la campagne 1980-1981.

UNESCO

M. M'BOW EST RÉÉLU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Réunie à Belgrade, la conférence générale de l'UNESCO a réélu, le 27 septembre, à l'unanimité, M. Amadou Mahtar M'Bow au poste de directeur général (142 votes pour et 0 contre : quelques délégations n'ont pas pris part au vote). M. M'Bow était le seul candidat.

Elu en 1974 pour six ans, M. M'Bow est donc reconduit pour un nouveau mandat qui, cette fois, est de sept ans. En effet, pour se mettre au même pas que les autres organisations des Nations unies, l'UNESCO a décidé de prolonger d'un an le prochain « biennium » (1981-1983). La prochaine conférence générale aura lieu à Paris en 1983.

[Né à Dakar le 20 mars 1921, M. Amadou Mahtar M'Bow, après des études supérieures à l'université de Paris, devient professeur à l'Ecole normale supérieure de Dakar en 1958. Il mène parallèlement une carrière gouvernementale, au cours de laquelle il sera à plusieurs reprises ministre de l'éducation, de la culture et de la jeunesse entre 1957 et 1970.

Chef de la délégation sénégalaise aux conférences générales de l'UNESCO de 1966 et de 1968, il devient successivement membre du conseil exécutif (1966-1970), sous-directeur général pour l'éducation (1970-1974) et enfin directeur général (1974).]

PARIS EN VISITES

MARDI 30 SEPTEMBRE

« Le quartier Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle », 15 h., devant l'église Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, Mme Allaz.

« Chopin et Mickiewicz à Paris », 15 h., 6, quai d'Orléans, Mme Chapuis.

« Eglise russe », 15 h., 12, rue Daru, Mme Hulot.

« La Renaissance à Paris », 15 h., devant Saint-Etienne-du-Mont, Mme Meyniel.

« Hôtel de Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« Les Halles », 15 h., devant Saint-Eustache (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Village de Saint-Germain-l'Auxerrois », 15 h., métro Louvre (Résurrection du passé).

« Saint-Germain-des-Prés », 15 h., 1, rue Mabillon (Le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

19 h., 62, rue Madame : « La vallée du Nil » (Arcus)

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	202 F	331 F	461 F	590 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	367 F	662 F	956 F	1 250 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	234 F	396 F	558 F	720 F
II. — SUISSE - TUNISIE	289 F	506 F	723 F	940 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

BREF

CONCOURS

SAGE-FEMME DANS LE DOUBS. — Un concours sur titres est ouvert *à la préfecture du Doubs pour un* poste de sage-femme à la direction départementale des affaires sanitaires et sociales pour le secteur de Pontarlier.

Les candidatures sont à adresser à la direction départementale des affaires sanitaires et sociales du Doubs, services généraux, bureau du personnel, cité administrative Chamars, 25043 Besançon Cedex.

DOCUMENTATION

INFORMATION SEXUELLE. — Le Conseil supérieur de l'information *sexuelle, de la régulation des naissances* et de l'éducation familiale (CIRM) rappelle que le service de documentation, dont le CIRM assurait la charge, continue à fonctionner. Des livres, périodiques, thèses, rapports, dossiers de presse sur les aspects médicaux, psychologiques, juridiques et sociaux de la naissance, de la contraception, de la sexualité, peuvent y être consultés.

★ Cette bibliothèque est gratuite et ouverte à tous du lundi au vendredi, de 14 h. à 17 h. 30. 29, boulevard Raspail, 75007 Paris, 3e étage. Métro Sèvres-Babylone. Tél. 544-48-46.

MOTOS BIEN ASSURÉES. — « 50 Millions de consommateurs » a mis en vente un numéro hors série consacré aux assurances auto-moto.

Les sociétés d'assurances, les intermédiaires, les garanties obligatoires et complémentaires, les sinistres et surtout une étude comparée des prix pratiqués dans ce secteur sont passés au crible dans ce numéro spécial de la revue de l'Institut national de la consommation.

★ I.N.C., 80, rue Lecourbe, 75015 Paris, tél. 567-35-58. Prix : 11 F.

VIE QUOTIDIENNE

PRESTATIONS FAMILIALES : UN ALLOCAMÈTRE... — « *Pour que* les familles profitent de leurs droits », la CNAF (Caisse nationale d'allocations familiales) a choisi ce slogan pour lancer, à la mi-octobre, une campagne d'informations sur les prestations familiales auxquelles les familles peuvent prétendre. « Si plus de 50 % des familles s'estiment sous-informées, pour 61 %, elles sont réellement mal informées », annonce la CNAF. Pour remédier à cette situation et inciter les bénéficiaires potentiels à s'informer, seize nouveaux dépliants, consacrés à chaque prestation, *seront à la disposition du public* dans les centres médicaux, les mairies, les préfectures, les caisses primaires d'assurance-maladie et les caisses d'allocations familiales. De plus, un « allocamètre », sorte de règle à calcul, permet, avec tout un système de tirettes, d'évaluer, rapidement et de façon distrayante, les chances d'obtention de telle ou telle allocation.

★ Renseignements : C.A.F.I. (Centre Allocations Familiales Informations, 176, avenue Charles-de-Gaulle — 92522 Neuily - Cedex. Tél. : 747-12-80.

VIVRE A PARIS

LA DESSERTE DE LA NOUVELLE GARE DE LYON. — La nouvelle gare de banlieue, gare de Lyon, ouverte le dimanche 28 septembre (« le Monde » du 25 septembre) offrira aux soixante-dix mille voyageurs en provenance chaque jour de la banlieue sud-est une correspondance rapide avec la ligne A (Saint-Germain-en-Laye-Boissy-Saint-Léger) du R.E.R. Cette nouvelle correspondance pourra être pratiquée sans contrôle et directement grâce à douze escaliers mécaniques.

Le 28 septembre a aussi été mise en service une nouvelle gare d'autobus, Gare-de-Lyon, située à l'angle des rues de Bercy et de Rambouillet. L'itinéraire de la ligne 24, Gare-Saint-Lazare - Maisons-Alfort, est modifié entre les arrêts Bercy-Rapée et Pont-d'Austerlitz. Il emprunte dans les deux directions le boulevard Diderot, la rue et le boulevard de Bercy. Deux nouveaux arrêts seront installés rue de Bercy, dont un à proximité de la nouvelle gare d'autobus.

FAMILLES - INFORMATIONS. — Un *nouveau service, Paris-Familles-Informations,* vient d'être mis en place à la mairie de Paris.

Auprès de ce service, qui répond au téléphone au 634-10-66 du lundi au vendredi entre 8 h. 45 et 17 h. 45, on pourra obtenir tous renseignements sur l'ensemble des possibilités mises à la disposition *des familles par la mairie.*

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Merci, Michel !

Il est gentil, Michel Drucker, alors il a plein d'amis. Ses amis sont très gentils aussi. Ils l'aiment beaucoup et lui le leur rend bien, forcément. Depuis des années, ils se retrouvaient le dimanche, après le déjeuner, sur les écrans de TF 1. Ils y passaient, entre deux premières ou deux générales, uniquement pour ça, pour se dire tout le bien qu'ils pensaient les uns des autres. Tant pis ou tant mieux, s'il y avait des millions de témoins à leurs effusions. C'était l'occasion de nous faire savoir où on pouvait aller les applaudir.

A présent, ces rendez-vous de la complaisance et de la publicité sont plus espacés. Ils ont lieu le dernier samedi de chaque mois au pavillon Baltard, à Nogent-sur-Marne, et prennent, du coup, une intensité effarante, frénétique. « Au revoir Gilbert, je te fais la bise et je rappelle que tu seras bientôt à l'affiche de l'Olympia... Romy, *comme je suis content que tu* sois là : comme je t'aime ; tu es belle tu sais, tu es superbe... Toi aussi, Michel ! » *Si elle est venue, c'est parce que Jean-Claude Brialy lui a demandé de l'accompagner, et Jean-Claude, voyez-vous, elle ferait n'importe quoi pour lui. Elle l'aime. Et Edwige Feuillère et Jean Marais, est-ce qu'ils s'aiment ? Passionnément. Même Travolta la star des « stars » — c'est le titre de l'émission — a été obligé d'y aller de son compliment. Il a fallu qu'il exprime toute son admiration pour Depardieu et qu'il nous récite la liste complète de ses films. Merci John, bravo Gérard !*

A côté de ça, évidemment, Eve Ruggieri, qui a remplacé Drucker le dimanche après-midi, paraît plutôt revêche, la pauvre. Elle prend les choses et les gens au sérieux. Elle s'intéresse vraiment aux autres. Elle pose des questions intelligentes. Elle invite des réalisateurs dont les films ne sont pas encore montés, ni même tournés, et qui n'ont aucun intérêt immédiat à être là.

Loin de nous prendre pour des gugusses, des gogos, elle aurait un peu tendance à nous faire trop confiance. Quand on s'interroge pour savoir s'il convient de dire le nouveau ou le dernier film de Kurosawa, il faut se donner la peine de préciser qu'il a eu soixante-dix ans cette année. Faute de quoi, nous, les téléspectateurs, on décroche, on ne suit pas, on se sent bête, un vrai cancre, et on en veut à celle qu'on confond inconsciemment avec une maîtresse d'école, une enquiquineuse, une intellectuelle.

Il n'y a pas de honte à expliquer, à rappeler les dates, les titres, les faits. L'important, c'est de ne jamais nous laisser à la traîne, de se mettre ou plutôt d'être à notre place, parmi nous, de garder ses distances avec un monde, celui du spectacle, dont nous restons, qu'on le veuille ou non, très éloignés. Et où nous aimerions pénétrer en effet. Par la grande porte.

CLAUDE SARRAUTE.

● L'Union des artistes et écrivains proteste, dans un communiqué publié le 29 septembre, contre l'émission de Michel Drucker « Stars ». Elle regrette que « *TF 1 renonce, en matière de variétés, à toute création, à toute production originale pour imposer à l'heure de la plus grande écoute, une simple vitrine de présentations publicitaires. A l'heure où la télévision nationale n'ouvre ses portes que parcimonieusement aux jeunes talents en guise d'alibi, alors qu'elle devrait faire de cette promotion sa politique constante des programmes, il est scandaleux de la voir dilapider les deniers publics pour la seule publicité de spectacles commerciaux donnés par ailleurs par des vedettes déjà consacrées, comblées et pourvues, et pour des entreprises déjà prospères, sans qu'elle en tire, pas plus que son public, le moindre avantage* ».

Lundi 29 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 30 Un, rue Sésame : Qu'est-ce qui fait courir Toccata ?
18 h 55 La Comédie-Française racontée par P. Dux.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Lutter contre le stress.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : Le Boucher.
Film français de C. Chabrol (1969), avec S. Audran, J. Yanne, A. Passalia, M. Beccaria, P. Ferone, R. Rudel (rediffusion).
L'institutrice d'un village du Périgord se prend de sympathie pour le boucher, qui cherche à se faire aimer d'elle. Elle découvre que c'est un tueur sadique
Mœurs de province et mystère des êtres. La nature joue un rôle important dans cette étude quasi balzacienne, magnifiquement interprétée. Un grand Chabrol.
22 h Documentaire : Les Nouvelles de l'histoire.
Archéologie industrielle et mémoire ouvrière. *Avec M. Locquin, historien et sociologue ; M. Daumas, spécialiste de l'archéologie industrielle ; M. Rivière, concepteur de l'exposition « Cartes et figures de la Terre ».*
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : Question de temps.
Le nucléaire, avec P. Messmer, président du conseil régional de Lorraine (R.P.R.), B Deschamps, député du Gard (P.C.), A Paecht, député du Var (U.D.F.), P Quilès, député de Paris (P.S.), qui répondent aux questions de douze téléspectateurs.
21 h 55 Document : Les Jésuites.
Une enquête d'Anne Gaillard sur les jésuites en France.
23 h 5 Fenêtre sur...
Festival du jeune cinéma.
23 h 40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Hebdo jeunes.
18 h 55 Tribune libre : L'Eglise réformée de France.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : L'Ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma public : Le Serpent.
Film français d'Henri Verneuil (1973), avec Yul Brynner, H. Fonda, D. Bogarde, P Noiret, M. Bouquet, M Feld, F Granger (Rediffusion)
Un membre du K.G.B. demande asile aux Etats-Unis et révèle à la C.I.A. la trahison, au profit de l'Union soviétique, de personnages haut placés en France et en Allemagne. Est-ce un simulateur se livrant à une manœuvre d'intoxication ?
Une machination rocambolesque racontée avec beaucoup d'habileté, et le sens du spectacle habituel à Verneuil. Les acteurs, célèbres, contribuent au plaisir du spectateur.
22 h 30 Journal.
V 3 : le conflit irano-irakien. Lire ci-contre.

FRANCE - CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « le Théâtre Chichois », d'après M. Chevit.
19 h. 30, Présence des arts : Esprits et dieux d'Afrique, à Nice.
20 h., Athéisme et foi héroïque chez Dostoïevski, de S. Fumet (2e partie)
21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE - MUSIQUE

18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Magazine, en direct de Marseille ; 20 h., Chasseurs de son.
20 h. 30, Concert (en direct de la faculté d'Assas, à Paris) « la Grotte de Fingal », *ouverture (Mendelssohn) ; « Poème de* l'Amour et de la Mer » (Chausson) ; « Lied eines fahrenden Gesellen » (Mahler) ; « Suite de ballets » (Reger), par l'Orchestre national de France, dir. D. Shallon, avec S. Lindenstrand.
23 h., Ouvert la nuit : Solistes d'aujourd'hui (Saint-Saëns, Zelenka, Poulenc) ; 0 h. 5, Domaines de la musique électro-acoustique (Stockhausen).

Mardi 30 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 10 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
12 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1 : Féminin présent.
d'E. Pagès et C. Vigne.
Les rendez-vous de l'après-midi ; 13 h 50 Mémoire en fête : Mireille ; 14 h 25, Elles, en question ; 14 h. 40, Feuilleton : Jean-Christophe ; 15 h 35 Mini show ; 15 h 45 Les recettes de mon village ; 16 h 5 A tire d'elle ; 16 h 15 Tout feu, tout femmes ; 16 h 25 Dossier : travailler chez soi sans se faire exploiter ; 16 h 55 Le pour et le contre ; 17 h 5, A vos mains ; 17 h 15 La femme insolite ; 17 h. 10, Coups de cœur ; 17 h. 50 Variétés.
18 h TF 4.
18 h 30 Un, rue Sésame.
18 h 55 La Comédie-Française racontée par P. Dux.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Spécial parents : aider la rentrée
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 30 Dramatique : Le Carton rouge.
d'A. de Quercy
La triste histoire d'un footballeur obligé de se recycler. Est-il possible et facile de quitter un métier pour en réapprendre un autre ?
21 h 50 Les mystères du monde végétal.
L'univers de l'arbre, films suivis d'un débat avec MM P. Bouvarel, directeur de recherche agronomique de Nancy, X Buyer, directeur de l'agence des « Espaces verts », J. Ponchet, agronome, A. Riedacker, chargé de recherches à l'INRA, et J. Boyer, exploitant forestier
22 h 40 Les comiques associés.
23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les amours des années folles.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
15 h Série : Moïse.
16 h Itinéraires.
L'Agence et le poète, Frankenstein, l'Enfant et la grue, Au nom de la musique.
17 h 20 Fenêtre sur...
Le Loto.
17 h 50 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Les dossiers de l'écran : Une opinion personnelle.
Film soviétique de Y. Karassik (1976), avec L. Tchoursina, S. Proklova, N. Ourgant, V. Menchov, P. Pankov
Un psychologue et une sociologue sont envoyés de Moscou dans une lointaine ville de province, pour effectuer des études de rendements dans une usine modèle. Ils découvrent la vie des ouvriers.
Une certaine réalité soviétique contemporaine. Sujet intéressant, mise en scène banale. Ce film est inédit en France.
22 h Débat : La vie quotidienne en Union soviétique.
Avec MM J. Kehayan, auteur de Rue du prolétaire rouge, *A. Kroutogolov, professeur à l'Institut de droit de Moscou, Y Popov, professeur d'économie à l'Institut d'histoire universelle de Moscou, M. Voslensky, auteur de* la Nomenclature.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps.
18 h 55 Tribune libre : La Libre Pensée.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : L'Ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma pour tous : Coups de feu dans la Sierra.
Film américain de S. Peckinpah (1962), avec R. Scott, J McCrea, M. Hartley, R Starr, E Buchanan, R.G. Armstrong (Rediffusion).
Un ancien shérif et son ancien assistant, tous deux vieillis, reprennent du service pour assurer le transport d'un convoi d'or. L'assistant, aigri, voudrait s'emparer de cet or
Le western qui révéla Peckinpah en France. Sur des thèmes classiques, une mise en scène qui se détache des conventions ; fait sentir la brutalité d'un drame et le monde intérieur des personnages.
22 h Journal.

FRANCE - CULTURE

8 h. 32, Les chants de l'airain : l'inventaire français.
8 h. 50, Les miroirs du songe.
9 h. 7, La matinée des autres : identité culturelle et minorités religieuses dans l'Europe des Balkans.
10 h. 45, Etranger mon ami : Le pays d'origine.
11 h. 2, Festival de La Rochelle.
12 h. 5, Nous tous chacun : Jacques, à Lascaux.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Libre parcours variétés.
14 h., Sons : Budapest plaisir
14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Enchaînement », de P Boegner (2e partie)
14 h. 47, Magazine international.
16 h. 50, Actualité : la concurrence du train et de l'avion en France.
17 h. 32, Semaines musicales de Bourges.
18 h. 30, « le Théâtre Chichois », d'après M. Chevit.
19 h. 30, Sciences : l'art vidéo.
20 h., Dialogues franco-danois : « La poésie pour quoi faire ? », avec U. Harder et P. Bourgeade.
21 h. 15, Musiques de notre temps : L'esthétique.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE - MUSIQUE

6 h. 2, Quotidien musique (Ravel, Haydn, Berlioz, Lully) ; L'intégrale de la semaine (trio et sonates de Fauré) ; 7 h. 40, Actualité du disque ; 8 h. 30, Informations.
9 h. 2, *Le Matin des Musiciens :* Autour d'« Hippolyte et Aricie » de Rameau ; Musique en vie : « Rameau » à Royaumont.
12 h., Musique de table : Musique légère (Respighi, Rossini, Paganini) ; 12 h. 35, Jazz classique ; 13 h., Les musiciens ont la parole.
14 h., Musiques : Le Canada français ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h., Concerto (Mozart, Haydn) ; 16 h., Les cercles musicaux (Eberlin, Adlgasser, Mozart).
18 h. 2, *Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30,* Portrait par petites touches (Debussy) ; 19 h. 5, Actualités lyriques (Opéra de Marseille) ; 20 h., Premières loges (Granados, Pusta, Falla, Donizetti, Puccini, Strauss)
20 h. 30, Concert en direct du Théâtre des Champs-Elysées (cycle symphonique) : « Variations sur un choral de Bach », « Babel » cantate, « Requiem canticles », « Symphonie d'instruments à vent » et « Threni » *(Stravinski), par le Nouvel Orchestre* philharmonique et les Chœurs de Radio-France, dir. G. Amy, avec J. Chamonin, A. Collins, I. Calley et Michel Lonsdale, récitant.
23 h., Ouvert la nuit : La revue de la presse *et de l'édition musicale internationale* « L'univers anglo-saxon » (Vaughan-Williams, Perle, Mozart).

● José Artur assurera désormais son émission quotidienne en direct depuis le Fouquet's sur les Champs-Elysées (France-Inter *de 23 heures à 1 heure, à partir* du 29 septembre).

D'une chaîne à l'autre

LE CONFLIT IRANO-IRAKIEN A V3

Un numéro spécial du magazine « V 3 », consacré à la guerre entre l'Iran et l'Irak, est proposé sur FR 3 ce lundi 29 septembre, à 22 h. 30. Ce reportage de trente minutes a été filmé depuis le début du conflit par trois équipes : Jean-Pierre Moscardo a filmé la prise de Bassorah et l'attaque de la raffinerie d'Abadan, Stephane Paoli a rapporté des images du détroit d'Ormuz et de Bahrein, et Michel Honorin rend compte de la situation à Bagdad.

FR 3 LANCE UNE RADIO POUR LA HAUTE-NORMANDIE

Trois jours après le procès de trois animateurs de la radio libre rouennaise Radio-Méandre, FR 3 a lancé, le lundi 22 septembre, une nouvelle radio régionale qui couvrira les deux départements de Haute-Normandie, l'Eure et la Seine-Maritime. Les studios de cette radio sont installés dans la nouvelle station FR 3 de Rouen située au centre régional Saint-Sever.

Les programmes d'animation de Haute-Normandie FR 3 Radio ont été confiés à Mme Alice Petit, précédemment chargée des programmes de FR 3 Picardie. Celle-ci s'est donné pour tâche de « *faire une radio de pays* », ce qui est ambitieux et méritoire dans une région largement influencée par Paris et où les antagonismes locaux ne manquent pas. L'information sera dirigée par M. Alain Gerbi, actuel directeur de la station FR 3 de Rouen. Longueur d'ondes : Rouen, 96,5 MHz ; Neuchâtel-en-Bray, 96,7 MHz ; Le Havre, 88,9 MHz. Le département de l'Eure est couvert par l'émetteur de Rouen. — *(Corresp.)*.

PAS D'OFFICIELS SOVIÉTIQUES AUX « DOSSIERS DE L'ÉCRAN »

Les officiels soviétiques qui devaient participer, mardi 30 septembre, aux « *Dossiers de l'écran* » consacrés à « *la vie quotidienne en U.R.S.S.* » ont finalement renoncé, en raison, ont-ils dit, de la présence à ce débat d'émigrés, et notamment de Mme Tatiana Mamonova, l'une des chefs de file du mouvement féministe de Leningrad, expulsée d'U.R.S.S. en juillet dernier.

MM. Anatoli Kroutogolov, professeur à l'institut de droit de Moscou, et Youri Popov, professeur à l'institut d'histoire de Moscou, qui avaient donné leur accord, se sont récusés vendredi soir. MM. Jean Kehayan *(la Rue du prolétaire rouge)*, Michael Voslensky *(la Nomenklatura)*, Dimitri Sesemann *(Tout est calme à Moscou)* et Georges Bortoli, qui fut longtemps correspondant d'Antenne 2 à Moscou, participeront à cette émission, qui aura pour prélude un film soviétique : *Une opinion personnelle*, de Youli Karassik, qui raconte l'histoire de deux psychosociologues envoyés au fin fond de l'U.R.S.S. et qui sont amenés à remettre en question les méthodes de travail, une certaine forme d'organisation et les rapports entre les gens.

[Agée de trente-sept ans, Mme Tatiana Mamonova a été l'une des fondatrices en 1979 de la première publication féministe d'U.R.S.S., « Femmes et Russie ». Elle est arrivée samedi à Paris avec son mari et son fils de cinq ans. Elle a été contrainte à émigrer en juillet dernier : on menaçait d'envoyer son mari en Afghanistan. La famille a obtenu le droit d'asile en France.]

LIVRES

UN APPEL

LES MILLE FEUILLES

par PATRICE CHÉREAU

C'était une librairie et c'était aussi un restaurant. Je dis : c'était, parce que ce n'est plus. Fini, ça a brûlé. Début août, trois jeunes gens de droite ou d'extrême droite, peu importe, probablement agacés parce qu'on y vendait des livres, ont flanqué un cocktail Molotov dans la devanture. Maintenant tout est noir et gras, le côté restaurant a brûlé, les livres sont bons à jeter, tous les livres, tout le stock : c'est beaucoup d'argent, que les assurances ne verseront pas.

Pourquoi ? Parce que c'était une librairie de gauche, comme on dit, c'est-à-dire aussi une librairie indépendante — ce qui n'est pas simple avec la FNAC à côté, et je ne vais pas vous faire un chapitre sur la libération du prix des livres. C'est un de ces lieux qui ont du mérite à exister maintenant, une vraie librairie de quartier, vraiment bourrée de livres, de tous les livres qu'on cherche ou qu'on a envie de lire.

Voilà. Nous sommes nombreux à penser qu'il faut qu'elle rouvre, d'abord parce que c'est toujours scandaleux que des livres brûlent et que c'est mauvais signe, ensuite parce que c'était un endroit exemplaire et courageux.

Il faut de l'argent, beaucoup d'argent, et il faut faire des réparations : donc il faut aussi des artisans bénévoles. Je suis sûr que c'est possible : de nombreuses personnes se sont manifestées, et il suffit qu'un nombre suffisant de gens le veuillent.

On va me dire qu'il y a beaucoup d'attentats en ce moment, et surtout : de quoi se mêle-t-il ? Tant pis. Cet attentat-là est finalement aussi grave que les autres, et c'est important de faire quelque chose contre ces gens qui font brûler les librairies ou qui tirent sur les écoles juives.

Voici l'adresse : les Mille Feuilles, 2, rue Rambuteau, Paris (3e), la boîte aux lettres est dans le couloir.

[N.D.L.R. — L'attentat contre la Librairie Les Mille Feuilles est *intervenu dans la nuit* du 5 au 6 août dernier, vingt-quatre heures après qu'un autre attentat eut gravement endommagé la librairie Les Reclus, 288, rue du Faubourg-Saint-Denis, à Paris-10e. Trois jeunes gens se réclamant de l'extrême droite, dont un mineur, furent arrêtés, puis inculpés le 8 août. Ils indiquèrent que l'attentat contre Les Mille Feuilles résultait d'une erreur (« le Monde » des 7, 8 et daté 10-11 août).]

RELIGION

Le conseil épiscopal d'Europe insiste sur la défense des droits de l'homme

De notre envoyé spécial

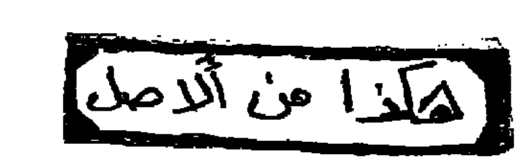
Cité du Vatican. — Le conseil des conférences épiscopales d'Europe vient de réunir son assemblée plénière à Frascati (Italie) sous la présidence du cardinal Hume, archevêque de Westminster. Les représentants des vingt-quatre conférences épiscopales membres assistaient à ces travaux, à l'exception des délégués bulgares.

Les présidents des conférences épiscopales ont adopté une déclaration en quarante-huit points sur « *la responsabilité des chrétiens dans l'Europe d'aujourd'hui et de demain* ». Ce document a été rendu public le 28 septembre à l'occasion d'un pèlerinage des évêques européens à l'abbaye bénédictine de Subiaco, où fut célébré le quinzième centenaire de la naissance de saint Benoît, promu par Jean-Paul II patron de l'Europe. Le pape a d'ailleurs tenu à se rendre à cette manifestation.

Le cardinal Hume a précisé dans son allocution que « *personne ne peut prêcher judicieusement et avec efficacité s'il n'écoute les besoins réels des gens* ». Cette réflexion du cardinal, qui est délégué de l'épiscopat britannique au synode et dont on se souvient qu'il était *papabili* lors du dernier conclave, apparaît comme un avertissement aux membres de l'assemblée.

La déclaration des présidents des conférences épiscopales demande que « *l'on s'engage plus profondément pour la cause des droits de l'homme* » et elle évoque « *l'étouffement de la personne humaine dans la société* ». Mais elle se tait sur le désarmement et notamment sur les forces nucléaires. Cette lacune s'explique par le fait que ce texte a été rédigé en commun par des évêques de l'Ouest et de l'Est dont la liberté d'expression est évidemment limitée.

HENRI FESQUET.



Le Monde

ÉCONOMIE

Les difficultés démographiques en Asie

Deux très grands pays d'Asie — le Japon par la puissance économique, l'Inde par la taille — voient leur progrès économique freiné ou même presque annulé par les problèmes démographiques non résolus. L'Inde, qui continue de s'industrialiser et possède dans certains Etats une agriculture moderne et possède nisée, ne parvient pas à maîtriser le gonflement de sa population qui s'accroît chaque année de douze millions de personnes.

Cette formidable expansion démographique verra l'Inde friser le milliard d'habitants à la fin du siècle. Elle pose au pays des problèmes quasiment insolubles : pauvreté, inégalités, urbanisme... Elle s'explique aussi bien par la chute rapide du taux de mortalité que par l'augmentation continue du taux de natalité. Comment persuader les Indiens que la famille idéale a deux enfants ?

Le Japon connaît lui aussi de graves difficultés. Il compte une population qui vieillit beaucoup et coûte si cher à la collectivité nationale qu'il a été envisagé de retarder l'âge de la retraite.

INDE

Un milliard d'habitants en l'an 2000 ?

New-Delhi. — Le vice-président de la République indienne, M. Hidayatullah, vient de présenter un timbre postal suggérant ou plutôt imposant l'idée que la famille idéale doit se limiter à deux enfants. Il a déclaré à cette occasion : « *J'ai toujours été fermement convaincu que nos principaux maux provenaient de notre population trop élevée. Bientôt nous ravirons à la Chine le titre de pays le plus peuplé du monde.* »

« *Le temps nous est compté,* a-t-il ajouté, *nous n'avons pas plus de cinq ans pour parvenir à contrôler notre population, sinon nous ne serons plus maîtres de la situation. S'il est exclu de recourir à la coercition, il devrait être du devoir moral de chaque citoyen de ne pas avoir plus de deux enfants.* »

Cette opinion est également partagée par le premier ministre, pour qui « *la population devrait être persuadée de l'importance de familles plus réduites.* » « *En s'y prenant bien,* a déclaré Mme Indira Gandhi, *il ne devrait pas être difficile de la convaincre des bienfaits de cette situation. Le planning familial est essentiellement un moyen d'améliorer la santé des femmes et des enfants.* »

Vigoureusement, trop vigoureusement appliquée à une époque, la politique indienne de limitation des naissances a été mise en veilleuse après la défaite de Mme Gandhi, en mars 1977, lorsque le Janata arriva au pouvoir. *Le nombre des stérilisations* est revenu du chiffre record de 8,2 millions au cours de la première année de l'état d'urgence (juin 1975-juin 1976) à moins de 1 million après un an d'exercice du pouvoir (1977-1978). Il devait remonter à 1,5 million en 1978-1979, *puis à 1,75 million* en 1979-1980. On est pourtant encore à un niveau inférieur à celui de l'année ayant précédé la déclaration de l'état d'urgence (1974-1975), où l'on avait recensé 2,3 millions de stérilisations volontaires (1).

Mauvais souvenirs

Ces résultats sont à rapprocher des 5 millions de stérilisations annuelles — plus du double du chiffre actuel — qui, selon les experts, permettraient seules à l'Inde d'atteindre, d'ici la fin de ce siècle, l'objectif qualifié de « vital » d'un taux net de reproduction égal à un (2). Lors du dernier recensement, en 1971, l'Inde comptait 548 millions d'habitants. Estimée à 621 millions en 1977, 634 millions en 1978, 647 millions en 1979 et à près de 660 millions en 1980, la population indienne devrait atteindre 675 millions en 1981, soit 127 millions de plus qu'en 1971. Au rythme actuel d'augmentation (1,9 % par an), largement dû à une chute spectaculaire de la mortalité (3), elle se situerait entre 900 millions et 1 milliard à la fin du siècle.

Pour un pays de la taille de l'Inde, un taux de croissance *annuel de 2 % représente* 12 millions d'habitants supplémentaires chaque année : *21 millions* de naissances et 9 millions de décès. Les chiffres impressionnent : 1,7 *million de naissances* par mois, 60 000 naissances par jour, 2 500 par heure et 40 par minute. Il *naît presque* un bébé *chaque* seconde (4).

Ces chiffres, qui obsèdent les *dirigeants indiens, expliquent que* le gouvernement de Mme Gandhi soit décidé à rattraper le terrain perdu avec le Janata et à gagner une bataille dans laquelle, ainsi que le remarquait un journaliste indien, « *le temps n'est vraiment pas notre allié* ». La nécessité impérieuse, pour une nation comme l'Inde, de contrôler sa croissance démographique afin d'améliorer le sort de sa population, n'est plus guère contestée.

De plus, constatait récemment le quotidien progouvernemental *National Herald*, certains de ceux qui critiquaient à l'époque Sanjay Gandhi rendent aujourd'hui un hommage posthume à son action. Il n'en reste pas moins que la vigueur, voire la brutalité, avec lesquelles le fils du premier ministre avait appliqué la politique démographique de l'époque (voir encadré page xx), ont laissé de bien mauvais souvenirs dans la mémoire du peuple indien, ainsi que dans celle des dirigeants qui, après avoir connu une humiliante défaite — à laquelle les excès commis n'étaient pas étrangers — semblent peu désireux, maintenant qu'ils sont revenus au pouvoir, d'assumer les risques d'une telle politique. Les partis de l'actuelle opposition n'avaient d'ailleurs pas manqué, lors de la campagne électorale du printemps 1977, d'affirmer que le retour au pouvoir du Congrès (I) — le parti de Mme Gandhi — verrait le pays revivre les jours sombres de la stérilisation forcée.

Occupé à *définir ce que sera* sa politique démographique, le gouvernement a tenu à faire savoir *qu'il n'était pas question* d'appliquer des mesures contraignantes, mais, au contraire, de mettre en *place un programme volontaire* faisant partie d'une politique beaucoup plus large couvrant *également l'éducation et la santé*. Ainsi, le planning familial reposerait désormais sur l'acceptation *librement consentie de familles* moins nombreuses, par une population qui, pour ce faire, aurait *été motivée et éduquée.*

L'accent sera mis, par exemple, sur la formation des personnes *occupant au sein de la communauté* indienne des postes de responsabilité. Cinquante mille *centres devraient être consacrés* à cette tâche et accueillir quelque deux millions de personnes. *Parallèlement, tous les moyens* d'information du gouvernement seront mobilisés. Une partie de la *presse a parlé de « media blitzkrieg ».*

PATRICK FRANCÈS.

(Lire la suite page 24.)

(1) Selon un journal indien, le nombre de naissances évitées grâce à des mesures anticonceptionnelles était de 5,9 millions en 1965-1966 et s'élevait à plus de 39 millions en 1980. Depuis le lancement de cette politique et jusqu'en mars 1980, 31,3 millions de stérilisations auraient été effectuées et plus de 8 millions de stérilets utilisés.

(2) Selon la Banque mondiale, ce taux pourrait être atteint en 2020.

(3) D'une façon générale, la plupart de ces chiffres ne sont que des estimations qui, de plus, diffèrent d'une source à l'autre. Ainsi, par exemple, la Banque mondiale estime-t-elle à 672 millions d'habitants la population de l'Inde en 1980, alors que les statistiques indiennes indiquent 660 millions d'habitants. Notons d'autre part que la croissance spectaculaire de la population indienne est largement due à la chute rapide du taux de mortalité : 40 pour mille dans les années 20, 24 pour mille en 1961 13,2 pour mille en 1979.

(4) Chiffres cités par Francis Doré dans *la Vie indienne*, « Que sais-je » (P.U.F.). Un spécialiste indien, M. Meera Reddy, constatait que l'Inde *s'accroissait presque* d'une Australie chaque année, que quatre-vingt-neuf des cent trente membres des Nations unies avaient une population totale inférieure à cet accroissement annuel, et que la population indienne était comparable à celle des Etats-Unis, de l'U.R.S.S. et du Japon réunis.

Paternalisme à l'américaine

Une multinationale sans syndicats

La vieille Europe a bien connu le paternalisme, au dix-neuvième siècle, à l'époque du capitalisme individuel, familial et triomphant. Aristide Boucicaut, grâce à la bonne Marguerite, sa femme, ancienne vendeuse, inventait au Bon Marché le congé maternité, la famille Schneider avait fait du Creusot « sa ville », Bertha Krupp, aux temps maudits de l'alliance avec le nazisme, continuait à visiter personnellement les familles des « Kruppianer » en difficulté. Ce lien direct du patron avec ses salariés a survécu dans quelques P.M.E. vieillottes et a disparu de l'empire Boussac avec « M. Marcel ». Il n'en reste que quelques traces chez Michelin.

Pourtant, ce phénomène existe encore, bien vivant, aux Etats-Unis, dans une entreprise multinationale qui a réalisé, en 1979, un chiffre d'affaires de 1,8 milliard de dollars. Là se côtoient recherche fondamentale, marketing, matraquage publicitaire, management moderne et absence de syndicalisme, protection sociale, bonne volonté, bonne conscience, goût du secret, le tout doublé d'esprit conservateur, voire réactionnaire.

La Johnson Wax, bien connue pour ses produits d'entretien, est donc un des derniers représentants d'une espèce en voie de disparition, sorte de diplodocus de l'industrie, qui a bientôt un siècle d'existence.

DANS la petite ville de Racine (95.000 habitants) située dans le Wisconsin, au nord du lac Michigan, entre Chicago et Milwaukee, pas de gratte-ciel agressifs, mais des maisons individuelles, de la plus luxueuse à la plus modeste, au milieu de pelouses verdoyantes que rien ne sépare de la route où glissent doucement — on respecte scrupuleusement les limitations de vitesse — de trop grosses voitures climatisées.

C'est là que, en 1886, un marchand de parquet de cinquante ans, protestant méthodiste, Samuel C. Johnson, se mit à son compte. Deux ans plus tard, il donnait à ses clients, avec le parquet, une boîte de cire pour l'entretenir. Très vite, d'objet publicitaire, le produit d'entretien et sa fabrication devinrent l'objet essentiel, puis unique, de l'activité industrielle.

Aujourd'hui, la société fabrique une cinquantaine de produits d'entretien pour le sol, les meubles, les tapis, les automobiles, des déodorants, des insecticides, des crèmes à raser et des shampooings. Cette dernière ligne de produits d'hygiène et de beauté devrait se développer, et on envisage de se lancer dans les produits alimentaires.

La recherche, qui emploie en tout 600 salariés, s'effectue dans trois centres principaux, à Racine, bien sûr, où sont regroupées 400 personnes, au Japon (40 personnes), en Argentine (14 personnes). Il s'agit de trouver les produits adaptés aux différents marchés, puisqu'on est présent dans tous les continents : il n'est pas question de vendre des produits d'entretien pour voitures aux Chinois dont le revenu mensuel n'est que de 42 dollars, soit 176 F... En revanche, on vient de découvrir un insecticide spécifique contre un insecte sud-américain, le « chaga », responsable d'une maladie très grave en Argentine. Il s'agit aussi pour les pays industrialisés de chercher des produits qui apportent un « plus » par rapport aux produits concurrents présents sur *le marché.*

JOSÉE DOYÈRE.

(Lire la suite page 24.)

JAPON

Un vieillissement trop rapide

Tokyo. — Le Japon aborde la décennie 1980 en portant le poids d'un problème social nouveau : *sa population vieillit plus* vite que partout ailleurs dans le monde. Ce phénomène s'explique *par l'allongement de l'espérance* de vie et des taux de natalité en recul continu. Le pays risque ainsi de perdre l'avance qu'il avait acquise dans le domaine de la productivité, alors que ce phénomène va également avoir de graves conséquences sur les finances publiques déjà enfoncées dans un profond déficit, ainsi que sur la situation de l'emploi. Reconnaissant que le Japon n'est pas prêt à accueillir une société de gens âgés, le ministre du travail, M. Masayuki Fujio vient de demander que soit créée d'urgence une commission ministérielle *ad hoc* pour *étudier* les mesures à prendre.

Selon le ministère de la santé et des affaires sociales, l'espérance de vie moyenne pour les hommes est maintenant la plus élevée du monde avec 73,5 années. Pour les femmes, elle est de 78,9 ans, ce qui place le Japon au second rang après l'Islande. Au 1er mars 1980, l'augmentation de la population, en un an, n'avait été que de 0,8 %. Le pays comptait 116,2 millions d'habitants.

Les démographes prédisent que le pourcentage des gens âgés de soixante-cinq ans et plus dans la population totale du Japon — actuellement de 8,9 % — va nécessairement augmenter, puisque l'espérance de vie va continuer de s'allonger et que le taux de natalité ne cessera de baisser.

Retarder l'âge de la retraite

Selon une étude des Nations unies, dans à peine un demi-siècle (quarante-trois ans exactement) le pourcentage, au Japon, des gens de plus de soixante-cinq ans sera passé de 5 % à 12 %. Il avait fallu à la France cent soixante-dix ans, de 1790 à 1960, pour franchir ce même pas, et soixante ans (1905-1965) à la Grande-Bretagne. Le taux de 5 % n'a été atteint qu'en 1950 au Japon, mais celui de 12 % sera *enregistré dès 1993.*

Pour le gouvernement, le problème le plus immédiat est la vertigineuse augmentation des dépenses consacrées aux pensions et soins médicaux. Les Japonais de soixante ans et plus ont droit à une retraite qui, en 1979, s'élevait en moyenne à 86 000 yens par mois (385 dollars). A partir de soixante-dix ans, les soins médicaux sont gratuits.

Selon M. Takeo Suzuki, un expert des problèmes de popula*tion au ministère de la santé, le* gouvernement va réexaminer ces systèmes de pensions et de sécu*rité sociale pour les gens âgés,* afin de réduire le poids qu'ils imposent aux finances de l'Etat. *Les dépenses de l'Etat* et des collectivités locales pour la sécurité sociale, c'est-à-dire les soins médicaux, les retraites et les aides aux familles nécessiteuses, ont fait en 1978 un bond de *17,1 %*, principalement à cause du vieillissement rapide de la population. Elles ont atteint *19 700 000 millions* de yens (environ 88,3 milliards de dollars).

Sur ce total, les soins médicaux ont représenté 45 %, dont 28 % pour les soins aux personnes âgées.

Dans l'espoir d'assainir les finances publiques, le ministère des finances avait, au début de 1980, préparé un plan prévoyant de reculer de soixante à soixante-cinq ans l'âge à partir duquel les Japonais ont droit à une retraite. Il a cependant dû abandonner ce projet devant les protestations des groupes concernés et des partis d'opposition, et aussi compte tenu du fait que la majorité des Japonais sont contraints par leur employeur de quitter leur emploi à cinquante-cinq ans. De son côté, le ministère de la santé préparerait actuellement un projet visant à limiter les soins gratuits offerts aux plus de soixante-dix ans.

Le vieillissement de la population va, par ailleurs, créer des problèmes *graves* dans le domaine de l'emploi. Le ministère de la santé estime que le nombre *des gens âgés de quinze à cinquante-neuf ans*, qui représente actuellement 63,4 % de la population *totale, va revenir à 62,9 %* en 1989, puis à 57,1 % en 2020.

Pour développer l'emploi des personnes âgées, le ministère du travail offre des aides financières aux entreprises embauchant des gens qui ont dû prendre leur retraite à cinquante-cinq ans.

SUSUMU SONOH.
(A.F.P.)

Fécondité et développement

ALORS que le Japon, après avoir maîtrisé la croissance de sa population, se préoccupe de son vieillissement, la Chine (977 millions d'habitants en 1980) et l'Inde (672 millions) s'efforcent de freiner la leur. Les deux pays les plus peuplés du monde représentent plus du tiers de la population du globe au milieu d'une Asie qui en regroupe plus de la moitié : 2,3 milliards d'habitants pour les pays en développement sur 4,3 milliards.

De profondes différences existent entre pays asiatiques. Indépendamment des systèmes politiques en vigueur, le taux de natalité a baissé, depuis quinze ans, en Chine, en Indonésie, aux Philippines, en Thaïlande et en Corée du Sud ; il a, au contraire, sensiblement augmenté en Inde. Malgré la chute de la mortalité, la croissance démographique s'est ralentie. Elle est de 1,5 % à Singapour, de 1,6 % en Chine, 1,7 % au Sri-Lanka, 1, 8 % en Indonésie, 1,9 % en Corée du Sud et de 2 % en Inde et à Taïwan. Pourtant, plusieurs Etats possèdent encore des taux de croissance élevés — le Pakistan, 3,1 %, le Vietnam 2,9 %, la Thaïlande 2,7 %.

Ces quelques données tendent à montrer que là où ont été faits des efforts importants dans les *domaines socio-économiques*, de la santé, de l'éducation et, bien sûr, du contrôle des naissances *(la Chine, le Sri-Lanka, par exemple)*, là aussi, où un développement de type capitaliste (Taïwan, *la Corée du Sud*, Hongkong, Singapour) a favorisé une amélioration des conditions de vie, ont été *enregistrés une nette diminution* de la fécondité et un fort relèvement de l'espérance de vie, condi*tions considérées par certains* spécialistes comme préalables au progrès économique et social, et *vice versa.*

Les impressionnants chiffres des populations de la Chine et de l'Inde s'expliquent finalement autant par des masses humaines considérables que par des taux de croissance démographique qui ne sont pas parmi les plus élevés du tiers-monde. A l'inverse, les résultats des politiques menées à Singapour ou à Hongkong ont bien peu de conséquences sur la démographie de l'Asie. Au Bangladesh cent cinquante millions de personnes pourraient se presser, d'ici l'an 2000, sur un territoire grand comme le quart de la France, et comptant déjà la plus forte densité rurale au monde (0,14 hectare cultivable par habitant ; 0,5 en Chine).

De surcroît, c'est dans cette partie du monde, et en particulier en Asie méridionale (Bangladesh, Inde, Pakistan), en Indonésie et au Cambodge que se trouvent les zones de plus grande pauvreté au monde. Certes, cette situation n'est pas imputable seulement à la « surpopulation », mais celle-ci n'en hypothèque pas moins très gravement les efforts de développement et rend plus difficile la satisfaction des besoins alimentaires essentiels.

Il est généralement admis que le contrôle des naissances n'est pas une panacée et qu'une politique de la population bien comprise doit également avoir pour point d'application l'éducation, les services de la santé et de l'enfance, la nutrition. En Inde, les méthodes coercitives employées sans discernement entre 1975 et 1977 ont provoqué, sur le plan politique, des retours de bâton. Elles continuent à avoir un effet dissuasif sur le programme de stérilisation volontaire. Les dirigeants sont revenus aux pratiques contraceptives anciennement en vigueur, largement popularisées et plus compatibles avec les normes d'un pays relativement démocratique. On se propose seulement en Inde de les mettre en œuvre de façon plus résolue. En Chine aussi, on en revient à la persuasion et l'on a décidé également de reculer l'âge légal du mariage. Mais la règle de l'enfant unique — des deux enfants en Inde — est loin de se généraliser.

Aussi bien, la population du tiers-monde asiatique va-t-elle continuer de croître. Et, contrairement à celle du Japon, elle se caractérise par sa très grande jeunesse. Plus de la moitié de ces Asiatiques ont moins de vingt-cinq ans !

GÉRARD VIRATELLE.

Un milliard d'habitants ?

(Suite de la page 23.)

C'est ainsi que la radio nationale diffusera près de cinquante mille émissions et que seront organisées plus de vingt-cinq mille projections de films ou présentations théâtrales. Sans oublier la diffusion, dans tout le pays, de plusieurs millions d'affiches et de brochures rédigées en diverses langues, afin de populariser le planning familial.

Plus important encore serait la volonté des autorités d'introduire le planning familial à l'école. Près de 45 millions de roupies seraient consacrés à ce programme (5), dans lequel réside peut-être, en effet, la clef des succès futurs. Ainsi que le notait un expert indien, l'une des caractéristiques du pays est que 40 % environ de la population a moins de quinze ans.

Ces mesures apparaissent très insuffisantes aux observateurs indiens, qui soulignent l'ampleur du problème et rappellent le recul enregistré pendant l'administration du Janata. Alors que certains relèvent l'augmentation, jugée insignifiante — 70 millions de roupies — du budget consacré au *planning familial* (le budget de l'an dernier s'élevait à 1 330 millions de roupies), d'autres alignent des statistiques décourageantes. Si le nombre de stérilets posés est passé de *326 000* en *1977-1978* à *620 000* en 1979-1980, le nombre des utilisateurs de contraceptifs « classiques » n'est monté que de 3,25 millions en 1977-1978 à 3,6 millions en 1978-1979, avant de retomber *à 3 millions* en *1979-1980*. Quant au nombre de familles bénéficiant du planning familial, il est, lui aussi, passé de 4,5 millions en 1977-1978 à 5,6 millions en 1978-1979, pour redescendre à *5,3 millions* en *1979-1980*.

Déception et scepticisme

L'ampleur du terrain perdu est surtout illustrée par la baisse de ce que l'on appelle *ici* — de façon imagée — le « taux de protection », ainsi que par l'augmentation du taux de natalité. En mars 1980, on estimait à 25,2 millions, sur un total de 112,2 millions, le nombre de couples en âge de procréer utilisant des méthodes anticonceptionnelles, soit 22,5 %. A la fin de la période 1976-1977, ce pourcentage était de près de 24 %. Il devait ensuite se stabiliser à 22,8 % entre 1977 et 1979.

Le taux de natalité, quant à lui, n'a pas diminué. De 33 pour mille en *1977*, il est passé à 33,2 pour mille en 1978, puis à 32,9 pour mille en 1979. Ainsi la tendance observée ces dernières années n'incline pas à l'optimisme et ne permet guère de penser qu'on parviendra à réduire *ce taux, ainsi qu'il* avait été souhaité, à 30 pour mille en 1982-1983. Au mieux, espère-t-on pouvoir descendre à 32 pour mille d'ici 1983.

On comprendra, en partie, le pessimisme des démographes lorsqu'on saura que, pour atteindre l'objectif fixé — un taux net de reproduction égal à un, — il faudrait, selon les spécialistes, *que 84 millions de couples soient* touchés d'ici la fin du siècle par le planning familial. Ce qui implique en l'état actuel des choses que l'on parvienne à convaincre 60 millions de nouveaux couples et que l'on procède, *ainsi* qu'il a déjà été dit, à un minimum de cinq millions de stérilisations chaque année.

D'où la déception de ceux qui souhaiteraient un contrôle des naissances beaucoup plus efficace, donc une politique plus audacieuse. A défaut de mesures obligatoires, certains regrettent que l'on n'ait pas davantage recours à des mesures d'incitation, notamment à des dispositions fiscales, voire des avantages financiers, en faveur de ceux qui acceptent de jouer le jeu du planning familial.

Le gouvernement reste pourtant confiant. Il *compte* beaucoup sur les campagnes d'information et de « motivation », mais également sur le renforcement de l'infrastructure sanitaire. Des résultats positifs *auraient* été enregistrés au début de l'année.

Sceptique, cependant, la presse estime généralement, comme l'*Industan Times*, que « *le programme gouvernemental constitue peut-être la seule stratégie actuellement possible pour rattrapper en partie le terrain perdu* ». Mais, ajoute ce journal, « *croire qu'il permettra de contrôler l'accroissement annuel de la population indienne relève de l'illusion* ». PATRICK FRANCÈS.

(5) Une roupie = environ 0,50 F.

LE PLANNING FAMILIAL

New-Delhi. — C'est en *avril 1976 que le gouvernement* de Mme Gandhi avait présenté sa politique en matière de prévention des naissances. Les Etats désirant à recourir à la stérilisation obligatoire après le *troisième enfant pouvaient* le faire, mais il n'était pas prévu de législation fédérale pour généraliser cette mesure. En revanche une compensation était accordée aux volontaires.

Plusieurs Etats votèrent des lois rendant la stérilisation obligatoire, mais aucun n'alla jusqu'à les faire appliquer. L'impressionnante campagne nationale lancée à cette époque « *persuada* » néanmoins des millions de pauvres de se faire stériliser, attirés qu'ils étaient par une médiocre indemnité. De plus, des méthodes très contraignantes furent employées à l'égard des fonctionnaires. Ceux qui n'acceptaient pas de limiter leur famille se voyaient priver de leurs avantages matériels (logement, transport, prêts).

L'âge légal du mariage fut par ailleurs porté de quinze à dix-huit ans pour les filles et de dix-huit à vingt et un ans pour les garçons. L'accent était aussi mis sur la réduction de la mortalité infantile.

Le fils du premier ministre, Sanjay, qui avait fait du contrôle des naissances — sur le thème « *Deux enfants, c'est assez !* » — l'un des cinq points de son programme d'action, devait prendre une part active à la mise en œuvre de cette politique. En fait, en 1975 et 1976, les responsables indiens avaient estimé que l'état d'urgence — qui limitait les libertés — créait des conditions favorables à l'emploi de méthodes draconiennes.

Ainsi, des excès furent-ils commis au cours d'opérations de stérilisation forcée. On célébra à New-Delhi, comme une performance nationale, la réalisation de six millions de stérilisations pendant les neuf derniers mois de l'année 1976.

Harcelé par une opposition qui dénonçait cette politique antinataliste, le gouvernement devait, en mars 1977, annoncer que le contrôle des naissances ne serait plus appliqué de façon *autoritaire*.

P. F.

Une multinationale sans syndicats

(Suite de la page 23.)

Le marketing et la publicité sont, eux aussi, très développés, avec étude approfondie des réactions de groupes de consommateurs, aussi bien pour rechercher le produit que pour tester les messages publicitaires qui le lanceront. La campagne de lancement aux Etats-Unis d'un « baume démêlant » (qu'on utilise après le shampooing), « Agree Crean Rinse », a coûté 35 millions de publicité, dont 7 millions pour la seule télévision, durant cinq mois.

Pour le choix d'un nouveau pays où s'installer, on cherche avant tout s'il y a un marché pour des produits de qualité, *s'il* existe des réseaux de distribution pour ce produit, si l'on peut avoir des temps d'antenne à la télévision et... si ce pays est politiquement stable.

Toute cette activité tout à fait classique du monde des affaires se déroule à Racine sur un fonds de bonne volonté et de gentillesse. La famille des fondateurs, encore seule propriétaire de l'affaire, n'appartient plus aujourd'hui à l'Eglise méthodiste mais à la confession presbytérienne. Elle a conservé les habitudes très bien pensantes *d'attention* à autrui, aux salariés de l'entreprise, à la ville où on est installé, à la nation à laquelle on appartient et aux pays où on s'installe : « *Je ne dis pas que nous soyons toujours parfaits*, dit un *responsable, mais c'est le but que nous poursuivons.* »

Dès 1917, on a créé une assurance-vie pour tout le personnel. En 1934, on a *été* parmi les six premières sociétés américaines à distribuer des bénéfices aux salariés : sur les 75 millions de dollars de bénéfices réalisés en 1979, 10 % sont allés au propriétaire, 22,5 % aux *salariés* et 67,5 % à l'autofinancement des investissements. Pour un ouvrier de l'usine, cela a représenté six à sept semaines de salaire.

Le centre de recherche de Racine est aussi un centre médical gratuit qui pratique des bilans de santé systématiques (qui coûteraient *à l'unité 200 dollars* à l'extérieur), tandis qu'une compagnie d'assurance mutuelle garantit les salariés contre les risques de maladie. « *Nous sommes une grande famille, où tout le monde s'appelle par son prénom* »... Les salaires cependant restent égaux ou légèrement supérieurs à ceux pratiqués dans les entreprises du même secteur.

L'action en faveur des consommateurs a commencé, elle, avant la seconde guerre mondiale, mais elle est restée sous la dépendance du service du marketing et des ventes jusqu'en 1972. Aujourd'hui on y emploie dix-sept personnes, et on répond à des dizaines de milliers de lettres, dont 20 % seulement comportent des réclamations. On organise des rencontres, des réunions d'information.

Sur un plan plus *général*, on consacre 5 % du bénéfice avant impôt (3 % seulement dans les pays étrangers) à des entreprises philantropiques : bibliothèques, hôpitaux, dispensaires, écoles, musées. *On a renoncé à l'utilisation* des fluorocarbones comme agent propulseur dans les aérosols dès 1975 alors que la loi n'en a prévu l'abandon qu'en avril 1979. On a financé la réalisation de deux films *Living Planete* (« Planète vivante ») pour le Musée national de l'air et de l'espace de la Smithsonian Institution à Washington, et *To be alive* (« Etre vivant ») pour la participation à la Foire de New-York. Ces deux films, d'une grande beauté technique, sont d'attendrissants hymnes à la vie sans référence à aucune des laideurs et des plaies de notre planète : la faim, le dénuement.

Tout cela a abouti à l'adoption, en 1976, à Washington, par deux cents délégués de la firme, d'un engagement solennel envers les salariés, les consommateurs, le public en général, les pays d'accueil, la communauté mondiale. C'est une sorte de charte philosophique de l'entreprise, intitulée *This we believe* (« Ce que nous croyons »).

« La grande famille »

On reconnaît, d'ailleurs, que tout cela est fait pour accroître les profits de la société et pour sa durée. « *C'est bon pour le long terme* », dit M. Ray Farley, un des vice-présidents. Cependant, ce portrait idyllique a ses ombres, d'autant moins faciles à cerner qu'on garde, à Racine, le goût du secret. Le visiteur n'a aucune chance de rencontrer librement et longuement de simples employés et des ouvriers, pour leur permettre de raconter, à leur manière, « *la grande famille* » dont ils font partie.

Il n'existe aucun syndicat ouvrier chez Johnson Wax, et on *ne cache pas qu'il n'est pas* question qu'il y en ait. Ce qu'on ne dit pas, c'est comment on fait pour se débarrasser des contestataires, lorsqu'il s'en manifeste, et il s'en est déjà manifesté, dans le passé. « *Les salariés de Johnson n'ont pas besoin de syndicat. Nous préférons traiter les gens comme des individus* », dit un responsable du personnel. « *Les syndicats sont des écrans entre les salariés et les patrons* », renchérit l'actuel président, M. W. K. Eastham.

S'il n'y a pas de vie syndicale, c'est sans doute que la seule usine du groupe, située à Racine, n'emploie que mille cinq cents salariés, le reste étant fabriqué par des sous-traitants. Dans cette usine, qui tourne jour et nuit, on vit le difficile « travail posté » en trois équipes de huit heures, et il est difficile de croire que telle jeune femme, employée à la vérification des bombes aérosols, penchée huit heures durant sur la chaîne des cartons prêts à l'expédition y prenne grand plaisir.

Certes, on s'inquiète de la sécurité des produits, pour les salariés comme pour les consommateurs, mais on vit avec une bonne conscience désarmante le luxe extravagant et dévorateur d'énergie de l'*American way of life*. L'air conditionné, fonctionnant partout par 20 degrés Celsius, en est un bon symbole, tout comme la « maison du conseil », où l'on traite royalement cadres supérieurs et clients étrangers. Les « fondations » — et leur système d'impôt si profitable — permettent d'éviter de trop verser à l'Etat.

Dans les pays étrangers où la firme s'installe, elle reste maîtresse de son jeu. Au Nigéria, le gouvernement ne leur permettait pas de posséder plus de 45 % du capital de sa filiale. On a distribué aux responsables locaux les actions nécessaires pour avoir la majorité. Mais, avant tout, on se soucie de « stabilité politique ». Bien sûr, M. Ray Farley assure : « *Nous ne sommes un animal politique dans aucun pays. Nous n'avons jamais cessé de travailler pendant les deux guerres mondiales. Nous étions au Chili avant, pendant et après Allende.* » Et personne n'avouera jamais avoir même simplement souhaité la fin de l'ère Allende.

Mais tous les responsables que nous avons rencontrés nous ont dit leur satisfaction d'avoir en Argentine, avec Videla, enfin un « *régime stable* ». Quant à M. Eastham, il ne cache pas qu'en Iran, où la Johnson ne livre plus de produits depuis l'affaire des otages, il aurait souhaité que le président Carter continue à soutenir le chah. Il rêve, *en tant que citoyen*, d'un continent américain puissant, englobant, avec les Etats-Unis et le Canada, le Mexique, le Brésil, l'Argentine et quelques autres. « *Mais nous avons besoin, là, d'être sûrs des gouvernements.* » Il est résolument républicain, et aurait préféré Ford à Reagan.

Sa vision de la politique américaine peut se résumer ainsi : il y a d'un côté le monde des affaires, celui des salariés, celui des consommateurs et, de l'autre, le monde des fonctionnaires, de l'administration, une poignée de gens non élus qui imposent leur volonté à la majorité productive...

Pour un Européen, il est évident que cette Amérique-là, une Amérique profonde, pleine de bons principes, de bonne volonté et de bonne conscience, est persuadée que la civilisation américaine est la meilleure qui soit. Cela explique sans doute qu'on exporte plus facilement des produits que la démocratie. A cet égard aussi, la Johnson Wax est un « diplodocus ». Tant que la firme fera assez de bénéfices pour continuer à répandre bon argent et bonne parole, rien ne risque de troubler l'application de sa « philosophie ».

L'actuel propriétaire, Samuel C. Johnson, cinquante-deux ans, qui travaille dans le groupe depuis 1954, et en est « *chairman* » depuis 1967, a pris depuis la mort de son père, en décembre 1978, dix-huit mois de « congé sabbatique ». On attend son retour pour connaître l'avenir de la société. Il a quatre enfants : qui, de Sam ou de Herbert, sans parler d'Helen et de Winnie, lui succédera ? Déjà en 1976, à Washington, la direction du groupe avait été dévolue à un groupe de six vice-présidents exécutifs. Etait-ce le signe avant-coureur de changements plus profonds ?

De *toute façon, sans direction* unique, personnelle et familiale, il paraît bien difficile que ce paternalisme américain moderne survive pendant des générations...

JOSÉE DOYÈRE.

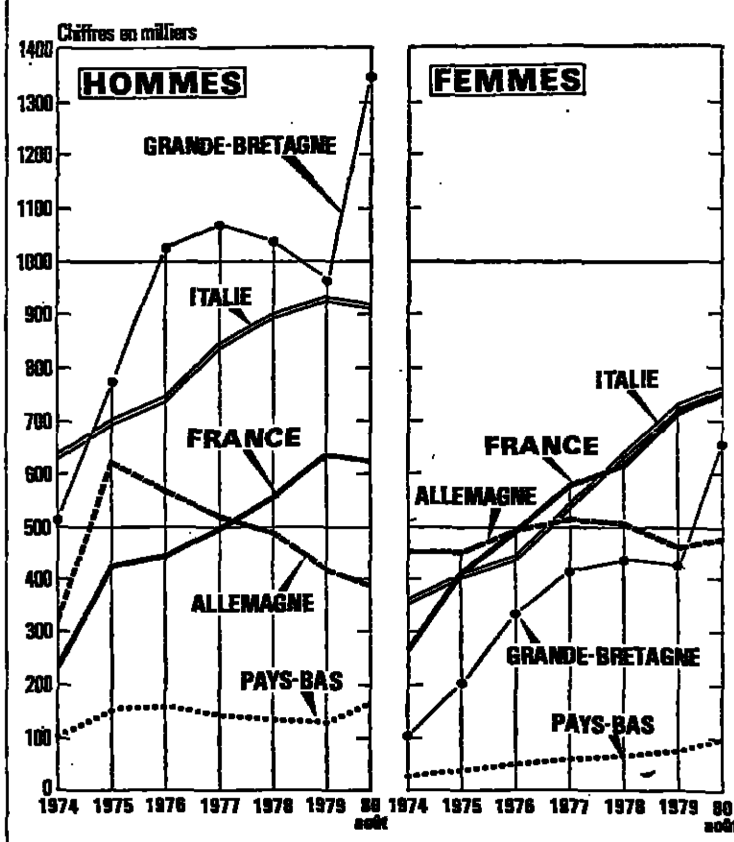
44 FILIALES A L'ÉTRANGER

La société S.C. Johnson and Son Inc., plus connue sous le nom de Johnson Wax (la cire Johnson), a réalisé en 1979 un *chiffre d'affaires de 1,8 milliard* de dollars, soit environ 7,6 milliards de francs. Le bénéfice après impôt a atteint 75 millions de dollars, soit 4,2 % du chiffre d'affaires. Elle emploie cinq mille cinq cents personnes aux Etats-Unis (dont trois mille cinq cents à Racine, à son siège social et dans son unique usine américaine) et six mille cent dans les autres pays.

La firme a 44 filiales à l'étranger, dont une filiale de production aux Pays-Bas, Europlant. Présente en Europe (16 filiales), en Asie (9), en Amérique latine (7), en Afrique (5), au Canada, en Australie, dans les Caraïbes, elle exporte dans d'autres pays, dont l'U.R.S.S. Elle envisage aussi très sérieusement avec d'autres partenaires d'installer une usine *en Chine populaire, pour fournir*, dans un premier temps des produits d'entretien aux hôtels accueillant les touristes étrangers et, seulement ensuite, des insecticides pour la maison. L'Arabie *Saoudite, le Pakistan*, l'Inde, la Tunisie, l'Equateur sont les prochains pays où S.C. Johnson envisage de s'installer.

La société a en 1979 consacré 9,3 % de son chiffre d'affaires (soit 167 millions de dollars) à la publicité, très axée sur la télévision, et 2,5 % de ses ventes (45 millions de dollars) aux activités de relations publiques, y compris avec les salariés.

Le chômage en Europe



Si le chômage a beaucoup augmenté globalement dans la Communauté européenne, la situation n'a pas toujours été la même pour les homme et pour les femmes et varie selon les pays. En France et en Italie, par exemple, si la courbe masculine s'infléchit en 1979, il n'en va pas de même pour la courbe féminine. Cependant, le nombre des hommes demandeurs d'emploi reste très nettement supérieur en Italie, alors que les femmes sans travail demeurent les plus nombreuses en France. Quant à l'impressionnante courbe ascendante dont est créditée la Grande-Bretagne, elle est plus le fait des hommes que celui des femmes.

RECTIFICATIF. — M. Joël Le Quément, auteur de l'article sur la construction au Japon d'une usine-robot publié dans *le Monde de l'économie* du 23 septembre, est maître-assistant à l'université de *Paris-Sud*, et non de *Paris-Nord*, comme il a été écrit par erreur.

Politique de l'emploi, politique de la sécurité sociale

Le grand télescopage

par JEAN-JACQUES DUPEYROUX

Depuis 1978, la politique de l'emploi et la politique de la Sécurité sociale se sont télescopées de plein fouet. Alors qu'une loi du 4 juillet 1975 et une autre du 2 janvier 1978 avaient tenté une généralisation de la sécurité sociale à la française, c'est-à-dire une généralisation « bouche-trous », utilisant systématiquement l'inscription comme demandeur d'emploi auprès des services de l'A.N.P.E., quelques mois seulement après le vote de la deuxième loi, le fameux rapport Farge sur cette même Agence recommandait, en sens exactement inverse, d'en évacuer tous ceux que l'on avait poussés à s'inscrire à cette fin de généralisation. Suite directe de ce télescopage, une loi du 28 décembre 1979, relative au maintien des droits en matière de sécurité sociale, complétée par des décrets du 25 mars et du 11 juillet 1980, dégrade sensiblement notre système de sécurité sociale et fausse irrémédiablement le thermomètre du chômage.

EN octobre 1978, M. Jean Farge, futur secrétaire d'Etat à la sécurité sociale, chargé par le ministre du travail d'analyser les insuffisances de l'A.N.P.E., remet son rapport : une bombe ! Une bombe parce que M. Farge va droit au fait : pour lui, l'Agence remplit très mal la fonction qui devrait être sa fonction unique, le placement. Pourquoi ? Pour plusieurs raisons sans doute, mais notamment parce que trop de personnes sont inscrites et encombrent ses services alors qu'elles ne recherchent en réalité aucun travail : 10 % à 20 % d'inscrits seraient dans ce cas. L'Agence doit donc se débarrasser de cette foule de parasites pour pouvoir se consacrer entièrement au placement des véritables chercheurs d'emploi.

Aussitôt une question : qui sont donc ces parasites ? Autrement dit, qu'attendent, paradoxalement, de leur inscription comme demandeurs d'emploi ceux qui n'en recherchent pas ? Un certain statut social : certains droits au regard de la sécurité sociale.

D'abord et surtout au regard de l'*assurance maladie*. Quelques exemples parmi tous ceux dont M. Farge pouvait prendre acte. La personne cessant d'être salariée conservait tous ses droits, à condition de s'inscrire dans les trois mois, même si cette inscription n'avait d'autre objet : cas classique du comédien ou du technicien entre deux films ; cas voisin de l'étudiant réussissant en mars un concours lui ouvrant la fonction publique à compter du 1er octobre, et dont on rapprochera celui du salarié ayant suspendu tout travail pendant la procédure, fort longue, devant conduire à reconnaître son invalidité ; ou celui du jeune libéré de son service militaire ; ou du chômeur « en fin de droits », c'est-à-dire ayant épuisé ses droits à indemnisation : le maintien de son inscription lui permettait de continuer de bénéficier sans fin de l'assurance maladie...

D'une façon plus générale, il faut bien comprendre le point suivant : la généralisation de la sécurité sociale a été l'un des thèmes forts du septennat ; mais comme on a été incapable de promouvoir une généralisation absolue — c'est-à-dire sans condition autre que de résidence — à la mode anglaise ou scandinave, les lois du 4 juillet 1975 et du 2 janvier 1978 ont dû multiplier à l'infini, au coup par coup, les hypothèses dans lesquelles le droit à l'assurance maladie, décroché de toute activité professionnelle au titre de la généralisation, était raccroché par ailleurs à une formalité symbolique : l'inscription à l'Agence. Exemple spectaculaire : tous les jeunes s'inscrivant avant vingt-sept ans se sont vu reconnaître droit à cette assurance ! Au travers des deux lois fondamentales s'exprimait en réalité de discours : « si vous n'exercez aucune activité professionnelle vous ouvrant droit à une assurance maladie obligatoire, inscrivez-vous à l'Agence ; et que vous soyez ou non à la recherche d'un emploi peu importe, on s'en contentera. »

Mais on allait beaucoup plus loin encore au regard de l'*assurance vieillesse* : l'inscription laissant présumer une véritable recherche d'emploi et une inactivité forcée, les périodes d'inscription, même non indemnisées au titre du chômage, étaient assimilées à des périodes d'activité au regard de cette assurance vieillesse. Ainsi la salariée cessant tout travail pour se consacrer à ses enfants ou aux petits plats de son mari n'avait qu'à s'inscrire, sans grand risque de se voir offrir un emploi, pour accumuler des années d'assurance augmentant le montant de sa pension future...

La déconnexion

Arrive donc le grand mot-clé du rapport Farge : la « *déconnexion* ». Puisque quantité de gens ne s'inscrivent comme soi-disant demandeurs d'emploi que pour bénéficier de certains droits au regard de la Sécurité sociale, il faut effectuer un virage à 180 degrés, et « *déconnecter* » de cette inscription tous les droits dont on a malencontreusement voulu qu'elle soit génératrice ! Quant à savoir si et comment, après cette déconnexion, seront couverts ceux qui ne l'étaient que par l'effet de l'inscription, ce n'était pas l'affaire de M. Farge.

Mais n'était-ce pas l'occasion inespérée de remettre en chantier une généralisation absolue, au moins pour l'assurance-maladie ? Sinon, ne faudrait-il pas, faute d'utiliser l'inscription à l'Agence, se remettre à colmater mille brèches par des dispositions de fortune ?

Très perplexe, Robert Boulin demandait aussitôt au conseiller d'Etat Alain Barjot, d'étudier le problème. Juillet 1979 : rapport Barjot... qui, lui aussi n'y va pas par quatre chemins. Ecartant le principe d'une généralisation absolue jugée « scandaleuse » M. Barjot formule diverses propositions en précisant loyalement qu'elles « *priveront de protection sociale gratuite des effectifs considérables* ». Et, pour l'essentiel, ces propositions ont été retenues par la loi du 28 décembre 1979 « *sur le maintien des droits* » (1) et des décrets du 25 mars et du 11 juillet 1980.

Deux grands principes de base :

● *Premier principe de base* : le demandeur d'emploi indemnisé dans le cadre du nouveau régime d'assurance-chômage (2) est pleinement assimilé à un salarié, tant en ce qui concerne l'assurance-maladie que l'assurance-vieillesse ; mais inversement, la seule inscription sans indemnisation n'ouvrira normalement aucun droit en matière de sécurité sociale. C'est la « déconnexion », directement destinée — nous l'avons suffisamment dit — à écarter tous ceux qui ne s'inscriraient que pour améliorer leur statut social.

● *Deuxième principe de base* : pour combler, au moins partiellement, les abîmes ainsi ouverts dans le champ d'application de la sécurité sociale et plus précisément de l'assurance-maladie, il est décidé que les droits de cette assurance sont automatiquement maintenus pendant un an après que l'assuré ou ses ayants droit auront cessé de remplir les conditions pour bénéficier d'un régime d'assurance-maladie obligatoire. *Ainsi* le salarié qui s'arrête de travailler, le chômeur qui cesse d'être indemnisé, le jeune libéré de ses obligations militaires, les enfants de l'assuré qui atteignent seize ans, etc., sont automatiquement couverts pendant encore un an. Mais pas plus.

Des injustices

Ce coup de pouce est loin de suffire à boucher tous les trous : pour ceux qui resteraient en rade, il n'est d'autre solution que d'entrer ou de rester dans le système par le jeu de l' « *assurance personnelle* ». Il est vrai que des tarifs forfaitaires de faveur ont été fixés pour certaines catégories par des décrets du 11 juillet, et que le coût de cette assurance peut être pris en charge par l'aide sociale.

Ce vaste chamboulement appelle deux types d'observations :

● *Au plan de la sécurité sociale* d'abord, on ne peut être qu'extrêmement réservé. Si le principe d'un maintien des droits à l'assurance-maladie pendant un an apporte, dans certains cas, une très utile simplification, il risque de se révéler insuffisant pour les chômeurs les plus marginalisés, auxquels l'assurance personnelle et l'aide sociale n'apporteront qu'un secours aléatoire. Quant à la nouvelle situation des primodemandeurs d'emploi, notamment des jeunes, elle suscite la plus vive inquiétude.

Un garçon de dix-sept ans issu du quart-monde, dont la vie scolaire n'a été sanctionnée par aucune sorte de peau d'âne — il y en aurait plus de 200 000 par an dans ce cas... — n'a pas vocation à l'allocation forfaitaire des primodemandeurs (3). Veut-il être couvert par une assurance-maladie, ce qui n'entrera pas forcément dans ses « catégories » s'il est plus ou moins marginalisé, il devra recourir à l'assurance personnelle. Coût : 462 F par an. Pendant ce temps, ceux qui ont la chance de pouvoir continuer leurs études parce qu'ils sont nés dans des familles aisées sont couverts *gratuitement* et jusqu'à vingt et un ans, par l'assurance-maladie de leurs parents...

Qu'en pense le ministre de la santé et de la sécurité sociale ? Sans doute nous répondrait-il que le coût de l'assurance personnelle pourra être pris en charge par l'aide sociale ? Fort bien ! S'imagine-t-on vraiment qu'un garçon de cet âge va aller demander la charité et se soumettre à cette fin à mille formalités ? Bravo pour la psychologie. Il est vrai qu'à dix-huit ans, l'intéressé fera normalement son service militaire, encore que quantité de marginaux y échappent facilement ; et, au retour, il sera automatiquement couvert pendant un an. Mais après ? Quid s'il ne trouve pas un emploi pendant ce délai ? Assurance personnelle !...

Sans doute la référence à l'inscription comme demandeur d'emploi n'était-elle qu'un artifice, une astuce ; mais, après tout, en l'absence d'une généralisation authentique, cette astuce permettait d'étendre à une foule de jeunes et de moins jeunes une couverture efficace en matière de soins médicaux. Y renoncer sans réattaquer le problème de l'extension d'une assurance-maladie obligatoire à toute la population, c'était se condamner à s'éloigner à nouveau de ce point oméga, et donc à aggraver la complexité et les injustices du système.

● *Au plan du chômage*, d'autre part, il est possible que la déconnexion permette à l'agence de mieux remplir sa mission fondamentale de placement. *Encore* faut-il souligner que les données statistiques de base risquent d'être désormais, et pour longtemps, profondément faussées. Pour déterminer l'importance du chômage et son évolution, on se réfère essentiellement en France au nombre des inscrits comme demandeurs d'un emploi durable et à plein temps. Bien entendu, un grand nombre de chercheurs d'emploi dédaignent cette inscription : 500 000 en 1978 d'après les recensements de l'INSEE (4)... Et à l'inverse, nous l'avons vu, bien des inscrits se soucient peu de trouver du travail.

Ces discordances entre les chiffres de l'A.N.P.E. et le chômage réel ne sont pas dramatiques si l'on prête surtout attention à leur évolution : l'important n'est-il pas de savoir si la fièvre monte ou diminue ? Mais encore faut-il ne pas modifier les graduations du thermomètre... Or la mise à l'écart progressive, peut-être déjà avancée, des faux demandeurs d'emploi, allégeant par hypothèse le nombre des inscrits, altère directement la signification de son évolution : vérité de La Palice. En attendant que l'on puisse remettre le compteur à zéro, certains bulletins de satisfaction risquent de n'être que bulletins de mystification (5).

(1) N. Floréal, « La loi du 28 décembre 1979, pour quoi faire ? », *Droit social*, juin 1980.

(3) Rappelons qu'une loi du 16 janvier 1979 et un accord interprofessionnel du *16 mars 1979* ont fusionné l'ancienne assurance-chômage et l'aide publique aux chômeurs, et modifié les différents types d'indemnités.

(3) Cette indemnisation forfaitaire est réservée aux jeunes gens ayant obtenu un diplôme de l'enseignement technologique ou technique, ou effectué un stage pratique en entreprise, etc.

(4) Note de la délégation à l'emploi, 25 juin 1979, en annexe II du rapport Barjot.

(5) Ainsi, le nombre des inscrits comme demandeurs d'un emploi à plein temps s'élevait à 1 456 000 fin août en données corrigées des variations saisonnières, soit une diminution de 0,9 %. Mais y a-t-il eu réduction du chômage réel, si déjà ont disparu de ce chiffre un certain nombre de faux chercheurs d'emploi ? La mesure du phénomène est impossible. Tout ce que l'on peut dire, c'est que, normalement, devraient décrocher une bonne partie de ceux pour qui l'inscription n'entraîne aucune indemnisation au titre du chômage et pour qui, de ce fait, elle n'offre guère d'intérêt, à moins qu'ils ne fassent confiance aux capacités de placement de l'ANPE.

Le tableau de bord de l'économie française

FRANCE	DATES de référence	UNITES	EVOLUTION En un mois	EVOLUTION En douze mois
PRIX :	Août 1980	257,9	+ 1 %	+ 13,6 %
PRODUCTION INDUSTRIELLE (*) :	Juin 1980	136 (132)	+ 4,6 % (+ 0,8 %)	0 (— 1,5 %)
COMMERCE EXTERIEUR (*) :	Août 1980			
— Importations		33 743 millions (44 770)	— 28 % (— 6 %)	+ 7,8 % (+ 15,1 %)
— Exportations		28 848 millions (40 752)	— 30,5 % (— 9,5 %)	+ 5,6 % (+ 12,2 %)
— Taux de couverture			85,5 % (91 %)	90,9 %
EMPLOI :				
— Demandes d'emploi :				
Données observées	Août 1980	1 374 300	+ 3,3 %	+ 5,5 %
Données corrigées	Août 1980	1 456 600	— 0,9 %	+ 5,4 %
— Chômeurs secourus :				
Données observées	Août 1980	951 000	+ 2,4 %	—
— Offres d'emploi :				
Données observées	Août 1980	87 800	— 0,6 %	— 8,3 %
Données corrigées	Août 1980	81 400	— 3 %	— 8,2 %
— Licenciements économiques	Août 1980	24 300	— 26,6 %	+ 80 %
— Effectifs en chômage partiel	Mai 1980	178 900	+ 70,7 %	+ 31,8 %
C.E.E.				
— Demandes d'emploi	Août 1980	6 849 600	+ 3 %	+ 15,3 %
DUREE DU TRAVAIL :			en un trimestre	
— Hebdomadaire ouvriers	1er juillet 1980	41,1	=	— 0,5 %
— Hebdomadaire employés	1er juillet 1980	40,5	+ 0,2 %	— 0,25 %
EFFECTIFS OCCUPES :				
— Indice 100 en décembre 1978	30 juin 1980	100,3	+ 0,5 %	— 0,8 %
SALAIRES :				
— SMIC	Septembre 1980	14,29	+ 2,1 %	+ 15,1 %
— Salaire horaire ouvrier (indice 100 janvier 1977)	Juillet 1980	155,4	+ 4,2 % en un semestre	+ 16 %
— Gain mensuel ouvrier avant impôt	Octobre 1979	3 480	+ 4,4 %	+ 11,5 %
— Gain mensuel cadre avant impôt	Octobre 1979	9 370	+ 5,6 %	+ 11,4 %
ASSURANCE MALADIE (salariés) : Dépenses cumulées depuis janvier	Juillet 1980	70 041 millions de francs	+ 1,8 %	+ 15,2 %
MASSE MONETAIRE : — Données corrigées (en milliards de francs)	Juillet	1 310,6	+ 0,2 %	+ 11,1 %
TAUX D'INTERET (taux moyen)	Septembre (du 1er au 23)	11,35 %	Taux d'août 1980 11,320 %	Taux d'août 1979 10,441 %

(*) Données brutes. Entre parenthèses : chiffres corrigés des variations saisonnières.

La rénovation du service public passe par la prise en considération du coût

Dans un « point de vue » publié dans le Monde du 23 août 1980, M. Michel Charzat, secrétaire national du parti socialiste au secteur *public*, avait *critiqué* la façon dont fonctionnent les services publics et exposé des idées pour les rénover (« Rénover le service public » était le titre de cet article). Un fonctionnaire de la Banque mondiale, M. J. Grosdidier de Matons, nous fait part des réflexions que lui ont inspiré les idées de M. Charzat.

par J. GROSDIDIER DE MATONS

PEUT-ETRE le langage de sociologie politique qu'emploie M. Charzat ne rend pas son propos très convaincant, et l'on soupçonne même que, formulées dans un style plus simple, les idées qu'il exprime auraient plus de chances d'être reçues. Mais la forme importe moins que le contenu.

De celui-ci, on retiendra que, dans l' « Etat-Giscard », le service public est en crise, livré qu'il est aux appétits de la société de marché ; si grave est la situation qu'elle mérite un « livre noir » ; de cet état de choses, ni les fonctionnaires ni les agents du secteur public ne sont en vérité responsables ; seul le pouvoir l'est, qui a éliminé la représentation des usagers et voué le service au « vide-ordures de la quotidienneté et du mondialisme ».

Sont particulièrement dangereuses les notions de rentabilité, de vrai prix et d'équilibre financier, au sujet desquelles des formules lapidaires *(« le principe de vérité des prix est une abstraction », « on singe le secteur privé »)*, veuves de propositions concrètes, gagneraient à être précisées et étayées. Qu'en dépit de cela la majorité des citoyens considèrent, de l'aveu même de M. Charzat, le service public comme satisfaisant, laisse un peu perplexe. Si la déconfiture est ce qu'elle est, le public devrait être révolté et il apparaît qu'il ne l'est pas.

A propos de la phrase touchant l'innocence des personnels, on ne cherchera bien sûr pas une mauvaise querelle en faisant observer que, les agents des services publics formant une bonne partie des troupes fidèles du parti socialiste, l'un de ses secrétaires nationaux ne voudra sans doute pas leur faire de peine. Mais, enfin, M. Charzat n'a-t-il jamais ressenti aucun malaise devant les conditions dans lesquelles les personnels de l'E.D.F. et de la S.N.C.F., qui ne sont pas des plus malheureux, se mettent en grève à tort et à travers ? N'a-t-il pas noté que le prix Citron de la désinvolture envers les usagers (et quelle que soit la classe de voyage, ce qui après tout est une forme d'égalité devant le service public) puisse être parfois mérité par des personnels d'Air France, lesquels ne comptent tout de même pas parmi les damnés de la terre ?

Cloisonnement

Pourquoi les employés des postes, toujours débordés lorsqu'il s'agit du courrier, sont-ils si disponibles pour des activités de type bancaire ou relevant de l'assurance, génératrices de remises, alors que le courrier ne l'est pas ? Et ce n'est pas le pouvoir giscardien qui oblige les professeurs de faculté à résider à Paris quand ils enseignent en province, indifférents qu'ils sont au trouble qu'apporte dans leur enseignement leur présence à éclipses. On pourrait multiplier les exemples et faire remarquer que, précisément, si l'opposition encourageait un peu plus les fonctionnaires à balayer devant leur porte, elle serait mieux placée pour réclamer des moyens accrus pour les services.

Il est vrai que la notion de participation des usagers à la gestion est en déclin et M. Charzat a raison de le regretter. Il aurait été bon de remarquer que cette notion a été viciée dès le début de son application en 1946, par l'usage qui en a été fait par les partis alors au pouvoir. Ceux-ci, faisant fi du principe de neutralité aujourd'hui évoqué, multipliaient leurs représentations croisées au sein des entreprises nationales. Ce système des dépouilles n'a pas grandi la notion de participation aux yeux du public. Et qui était au pouvoir en 1946 ?

Dans les services administratifs, la fonction publique elle-même, pour des raisons parfois justifiées, comme le souci de son indépendance vis-à-vis des groupes de pression, décourage souvent l'intervention des usagers. Quiconque a travaillé au sein d'équipes mixtes est fixé là-dessus. Le « pouvoir en place » n'est pas seul responsable de la « régression démocratique » : les fonctionnaires excellent à organiser le contrôle et le « cloisonnement social ». *A cet égard, il* se peut que l'autogestion soit le signe d'un nouveau recul de cette notion de participation de l'usager : à quel titre les employés du service public de la nation devraient-ils en être les seuls gestionnaires ?

S'agissant des usagers, la critique du caractère commercial du service est étrange. Quand on sait comment le citoyen ou l'usager *sont* servis en économie socialiste, on se félicite qu'un peu d'esprit commercial ait été introduit dans le service public français. En vérité, les usagers voudraient bien, précisément, être enfin traités *en clients*.

Il règne dans trop de services une atmosphère d'indifférence et d'hostilité qui survit à tous les régimes politiques, et qui fait que le demandeur ne se sent ni client, ni usager, ni citoyen, mais simplement gêneur. Dans ces conditions, comment pourrait-il participer à la gestion ?

C'est le fond du problème, celui qui est à la source de toutes les confusions. Le mot a désormais un sens incantatoire inquiétant : quand il est prononcé, certains arguments de bon sens ne sont même plus abordés. Lorsque l'on parle de la rentabilité d'un service public, on parle de sa rentabilité socio-économique, et non de sa seule rentabilité financière qui n'en est qu'un des aspects, et un bon, quoique incomplet, instrument de mesure. La confusion est toutefois faite par de nombreux auteurs, peut-être parce que c'est la meilleure façon d'éveiller l'indignation du lecteur mal informé. Le procédé vole assez bas, mais la fréquence même de son utilisation indique qu'il doit être efficace.

En caractérisant le service public comme étant d'intérêt général, on ne signifie pas seulement une obligation d'assurer les prestations à tout solliciteur, mais l'obligation de les assurer dans l'intérêt général de toute la population, et non du seul demandeur de prestations ou des seuls usagers immédiats.

Ce qui est perdu par un usager (une ligne de chemin de fer qu'il empruntait deux fois par an) est regagné par la collectivité ; c'est là, tout simplement, l'application moderne de la notion d'égalité. Qu'un principe aussi clair, aussi juste, aussi équitable, soit rejeté par ceux-là même qui se veulent hérauts de la démocratie, passe l'entendement.

M. Charzat écarte au passage les études de coût-efficacité, destinées à déterminer cet optimum, au motif essentiel *« qu'il n'y a pas consensus sur les critères »*. C'est trop facile : en démocratie, il y aura toujours — ce qui est excellent et démontre que nous sommes libres — désaccord sur un certain nombre de critères. Mais ce n'est pas le cas pour tous, loin de là, et beaucoup peuvent être appliqués sans discussion. Le Conseil d'Etat, qui n'est tout de même pas formé uniquement de suppôts du libéralisme avancé, ne s'y est pas trompé ; il exige depuis 1971 des études coût-efficacité concluantes avant d'autoriser l'expropriation pour cause d'utilité publique.

La rationalité des choix budgétaires a fait son entrée par cette voie royale dans le droit du service public. Il serait temps de s'en apercevoir plutôt que de la qualifier, assez légèrement, d'illusoire. Présente parmi nos normes de droit, elle est destinée à y rester. Les Etats-Unis d'Amérique et la République fédérale d'Allemagne sont parvenus aux mêmes résultats par voie législative. Il est significatif que les pays socialistes œuvrent dans la même direction.

Quelle que soit l'imperfection du prix, il demeure, pour de nombreux services qui sont et resteront commercialisés, et même pour d'autres, le meilleur critère des choix de l'individu, par lequel celui-ci s'exprime librement. Toute la théorie marginaliste, qui est peu ou prou désormais appliquée en matière de service public, repose sur le principe que la tarification doit orienter les choix des usagers et leur faire payer le vrai prix de ces choix.

La soi-disant gratuité

Que M. Charzat ne s'y trompe pas : si les services n'avaient, bien avant la Ve République, développé analyse coût/efficacité et tarification marginale, les usagers n'obtiendraient pas tout ce *qu'ils obtiennent actuellement*, parce que des sommes énormes seraient gaspillées sur des services publics inutiles, sous tarifiés et sous utilisés. Or quelle que soient les critiques qu'on puisse élever contre le service (et on a vu plus haut qu'on ne le considère pas ici comme parfait), il n'y a aucune comparaison possible entre les prestations de service public actuelles et celles d'il y a seulement trente ans. Ni la IVe République ni la Ve République n'ont failli dans ce domaine, chacune dans leur style propre ; mais nous sommes parvenus, dès 1960 environ, à un point où le coût des services a exigé, au nom des principe d'égalité et d'efficacité, que les systèmes tarifaires soient modifiés.

C'est le tarif différencié, le tarif inégal de la tarification marginale qui est le plus juste, le plus égalitaire et le plus conforme à la notion de service public. Il est le seul qui permette d'approcher l'optimum socio-économique, et en particulier le seul qui permette de facturer à l'usager supplémentaire, abusif ou exigeant, les frais supplémentaires qu'il fait subir. L'égalité devant le service public n'implique pas l'égalité arithmétique et formelle des tarifs qui, au demeurant, pas plus que l'illusoire gratuité, n'est un principe de base du service public.

C'est par le revenu, salarial ou autre, qu'il faut aider l'usager (familles nombreuses, personnes âgées, économiquement faibles, etc.) et non par la distorsion des tarifs du service, qui en fausse la demande. Plus on *supprimera les* tarifs préférentiels et artificiels et la soi-disant gratuité, plus on progressera dans la justice sociale.

Trois exemples l'illustreront :

● Pourquoi des tarifs réduits de transport au moment des vacances, période de pointe sur tous les moyens de communication, et alors que la moitié des Français ne partent pas en vacances, faute de moyens de le faire ? Absurdité économique : le coût de l'encombrement n'est pas facturé. Injustice sociale : le pauvre paie sur ses impôts la subvention au transport du *riche*. Anomalie *financière* : le service n'a pas les ressources nécessaires à la couverture du besoin supplémentaire, et fournit des prestations médiocres.

● Le loyer bloqué des H.L.M. (un système aberrant au demeurant, entièrement basé sur la *notion de faux prix)* encourage le maintien dans les lieux du locataire aisé, et en interdit l'accès à celui qui a de faibles revenus. L'office gérant le service est à court de moyens et se voit propriétaire de taudis mal entretenus. Seuls un loyer exactement équilibré financièrement, *compensé par un revenu supplémentaire*, rétablit l'équilibre économique et l'égalité sociale.

● Il n'est pas interdit de rêver à une société égalitaire dans laquelle universités et grandes écoles seraient également payantes pour tous, les bourses découplées assurant seules l'égalité *financière* entre candidats. On verrait disparaître les étudiants parasites ; les universités trouveraient les ressources qui leur manquent ; cesserait le scandale des couples riches mais pas toujours bourgeois (quid du ménage ouvrier à deux salaires, un seul enfant et le travail noir en sus ?) dont le *seul, ou* les deux seuls enfants sont instruits gratuitement, et qui récupère ainsi, et au-delà, le montant de ses impôts sur le revenu. Voilà les vraies réformes, voilà la justice, voilà l'égalité devant le service public.

Or certes, il est facile d'accepter du bout des lèvres la rentabilité financière comme une sorte de mal nécessaire et comme un concept impur ; et M. Charzat n'y manque pas. Mais que signifie le déficit, si ce n'est que le service consomme plus qu'il ne produit ? Si l'usager ne paie pas, qui le fera sinon le contribuable, d'autant plus *disposé à abuser* du service qu'il voudra instinctivement rentrer dans ses fonds et que la prestation sous-tarifiée sera individuellement moins coûteuse.

Tarif égal, tarif injuste ; service gratuit, service inique : cela devrait être marqué en lettres d'or au fronton des services publics. *« La rentabilité n'est pas le seul mobile de la collectivité. Mais quand elle s'écarte de la rentabilité, la collectivité doit dire deux fois ses raisons. »* Ainsi écrivait M. Edgard Pisani, sénateur socialiste, dans ce même journal, le 24 novembre 1975. La pensée socialiste aurait-elle à ce point régressé depuis cinq ans ?

Le Monde

culture

THÉATRE

Scintillements de l'illusion

(Suite de la première page.)

L'un, Zanetto, éduqué à la campagne, se montre maladroit, brouillon, sans manières. Il est venu épouser Rosetta *(Raquel Oruzubieta)*, fille d'un avocat (Larry Hager).

L'autre, Tonino, est un citadin libertin, habile dans les paroles et dans les armes. Il a dû fuir Venise parce qu'il a séduit Béatrice (Marilu Marini) ; il doit retrouver là, lui aussi, pour l'épouser. Il cache son identité et prend le nom de son frère. D'où un embrouillamini de quiproquos assez répétitifs, mais dont Arias, dans sa mise en scène, tire une chorégraphie délicate et nette, transparente comme une soyeuse toile d'araignée.

C'est le jeu des doubles qui a intéressé Arias, la connivence avec le public qui connaît l'existence des deux frères, sait qu'ils sont interprétés par le même acteur, aperçoit cependant par instant deux silhouettes semblables... C'est le jeu de l'illusion, ses scintillements, ses clins d'œil et ses sourires complices. C'est la possibilité purement théâtrale de faire se croiser sur scène des gens qui ne se voient pas. Et les spectateurs ont envie de crier comme dans un guignol ou un mélo*drame — très sophistiqué — « retourne-toi, il est là »*.

Arias multiplie les effets de dédoublement, les entrées et sorties, les traversées rapides, les chassés-croisés, les apparitions de visages derrière des paravents, de bras, de mains par des portes entrouvertes... Avec ces passages, ces apparitions, ces trajets enchevêtrés de destins, il compose une symphonie visuelle, dirigée par une figure silencieuse *blanche et noire (Michèle Loubet)*, qui mène la danse. Elle est la présence du théâtre.

C'est ça l'amour ?

Une fois encore, Arias raconte sa fascination pour la magie, pour le *mystère de la scène. Et en plus, il* raconte Goldoni, montre ses ambiguïtés. Des ambiguïtés qui ne viennent pas des méandres psychologiques, mais de la double appartenance des personnages au monde des masques et à celui des emplois. Les acteurs se situent à la frontière. Ils ne reconstituent pas un code — comme *l'Arlequin*, de Strehler, — ne cherchent pas le réalisme — comme pour *la Villégiature* — ils suivent fidèlement les artifices de l'écriture, les prennent en charge dans leurs intonations, leurs attitudes, et les dépassent par leur manière d'installer des ambiances subtiles, changeantes, faussement insouciantes, qui décrivent le cynisme social, la brutalité des relations.

Goldoni caricature son temps d'un trait précis. Bien que ses personnages restent des stéréotypes, la pièce n'est pas seulement une farce. Ou plutôt elle est une farce méchante autour d'une question : *« C'est ça l'amour ? »*... Personne ne s'aime dans ce petit monde ambitieux. L'amour est affaire de jalousie possessive, *les mariages sont affaires* d'argent. Les femmes sont des pions, utilisés ou rejetés selon les besoins des maîtres. On escroque, on détourne les héritages, on assassine. Les gens en place, aristocrates ou riches bourgeois, méprisent les gens à leur service. Pancrace, philosophe aigri (Jérôme Nicolin), Florindo, le secrétaire (Jacques Jolivet) — les pauvres aussi et ceux qui ne sont pas de leur monde comme Lelio (Alain Salomon) parce qu'il joue les bourgeois gentilhommes. Et jusqu'aux domestiques se moquent de Zanetto le jumeau paysan, personne n'essaye de comprendre sa différence...

Tout est donné par le jeu graphique des comédiens, par la drôlerie acerbe d'Alain Salomon, la vitalité truculente de Zobeida Jaua *(Colombine)*, *la coquetterie charmeuse* de Marilu Marini, la naïveté acide de Raquel Iruzubieta. Et puis, il y a Amélie Berg très étonnante *en Arlequin gavroche, nerveux*. Et naturellement la performance de Facundo Bo, virtuose exubérant qui passe d'un caractère à l'autre, de la gaucherie à l'élégance, le temps d'un battement de paupières, d'un sourire qui se crispe. Il est plus extraordinaire encore que dans *Comédie policière* où il interprétait sept personnages en changeant d'apparence. Cette fois, il se borne à modifier son allure, ses traits semblent s'amollir, se raffermir à volonté. Ce n'est pas seulement un truc d'acteur, on a l'impression de voir le lien inexpliqué qui unit les jumeaux... C'est troublant.

Il n'y a dans le spectacle du T.S.E. ni jugement ni morale. Il y a des alternances d'humour délicieux, de gags irrésistibles, de mélancolie poi*gnante, de dureté, de détresse*, une atmosphère fantomatique tissée par la musique de Carlos d'Alessio. La première partie comporte encore quel*ques longueurs*, la seconde est un éblouissement permanent, et le tableau final... Il faut en laisser la surprise.

COLETTE GODARD.

★ Théâtre Gérard-Philipe, Saint-Denis, 20 h. 30.

« LA BONNE SOUPE », de Félicien Marceau

Ancien succès du Théâtre du Gymnase (où elle fut créée en 1958), *la Bonne Soupe* témoigne d'un certain mépris de l'humanité en général et des femmes en *particulier. Elle a quelque chose* de faisandé mais l'auteur y a mis, au moins, une idée originale : en racontant son passé, une femme se revoit dans le même espace *scénique, telle qu'elle* était en sa jeunesse, ralentit ou accélère le temps selon son désir, et deux actrices donnent ensemble — la plus âgée regardant et commentant les actes de l'autre — une double vision du même personnage.

Aujourd'hui, au Théâtre Marigny, la mise en scène de Jean Meyer s'appuie sur la machinerie d'un plateau tournant, et des décors de Wakhevitch qui pourraient convenir à une opérette, pour animer une action languissante et des situations répétitives. FR 3, qui devait présenter lundi prochain le film tiré de la pièce par Robert Thomas (un très mauvais film), l'a déprogrammé à la demande de Félicien Marceau pour ne pas gêner cette reprise.

Cela ne rend pas la pièce meil*leure, et la seule raison de la voir* à Marigny, plutôt qu'à la télévision, est la présence surprenante de Danielle Darrieux dans le *rôle de Marie-Paule, qui appartint* (théâtre et cinéma) à Marie Bell. Avec sa retenue et son élégance naturelles, on n'imaginait pas Danielle Darrieux en rom*bière de casino, confiant sans pu*deur à un croupier familier les coucheries et les bassesses successives qui la conduisirent à un riche mariage et à une honorabilité bourgeoise, rompue au bout de vingt ans par un écart de conduite.

De la vulgarité et des inflexions de voix canailles de Marie-Paule, Danielle Darrieux tire non pas la nature immuable d'une « poule » vieillie dont craque le vernis mondain, mais la composition d'une femme qui a subi un destin injuste et dit l'amertume de ses rêves brisés, en se forçant à paraître cynique et vulgaire. Elle a toujours de la classe et, souvent, des moments pathétiques. Nathalie Juvet s'accorde adroitement au jeu de cette comédienne accomplie. Intrigante, vénale, entraîneuse, *prostituée, patronne* de bar et dragueuse de palace, elle rend sympathique la jeune Marie-Paule, ce qui est une autre surprise.

J. S.

★ Théâtre Marigny, 21 h.

EXPOSITIONS

Image et magie du cinéma français

M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, inaugurera, le 6 octobre, l'exposition Image et magie du cinéma français — Cent ans de patrimoine, qui occupera, jusqu'au 10 novembre, huit salles du Conservatoire national des arts et métiers (1 500 mètres carrés de surface). A part le musée créé à la Cinémathèque française par Henri Langlois, c'est la première fois, depuis 1924, qu'une exposition s'attache à l'histoire du cinéma français depuis ses origines. Celle-ci (une des initiatives culturelles de l'Année du patrimoine) a été préparée, depuis des mois, par le Centre national de la cinématographie, avec le concours de son service des archives du film de Bois-d'Arcy, de la Cinémathèque française, de la cinémathèque de Toulouse et de la Bibliothèque nationale, dont le département de l'Arsenal contient de précieuses archives, et de nombreux collectionneurs privés, parmi lesquels André Bernard, possesseur d'innombrables photographies de films et d'œuvres peintes par Sacha Guitry, Jean Cocteau, Marcel Pagnol.

On verra au CNAM des appareils techniques des premiers âges, tel le chronophone de Léon Gaumont, inventé pour le parlant en 1910, des photographies, des costumes, des maquettes, des affiches, des manuscrits de scénarios, des partitions, des portraits rares (Arletty peinte par Kisling, Yvonne Printemps par Sacha Guitry, Suzy Delair dessinée, en vignette, par Clouzot) et tout ce qui peut, groupé par panneaux, mis en vitrines, dans l'ordre chronologique et par « écoles », évoquer le cinéma français et ses créateurs (metteurs en scène, techniciens, décorateurs, musiciens, acteurs), retracer, des frères Lumière à nos jours, l'histoire d'une industrie devenue un art.

Dans la dernière salle, pour montrer comment on tourne un film en 1980, les organisateurs ont placé les récentes réalisations de la technique et de l'industrie française, et fait dresser, dans une reconstitution d'un studio d'aujourd'hui, un décor du dernier film de Gérard Oury, le Coup de parapluie. *Ce décor est dû à Jean André, qui mourut au début du tournage. Pendant toute la durée de l'exposition, des courts métrages seront projetés, en permanence, dans la chapelle du CNAM. Et une rétrospective du « patrimoine oublié » (films très anciens, rares, méconnus) aura lieu, à partir du 15 octobre, dans une salle de cinéma voisine, le Palais des arts.*

On y trouvera, entre autres, l'Assassinat du duc de Guise, *dans la version restaurée à Bois-d'Arcy avec la musique de Saint-Saëns,* la Sultane de l'amour, *de René Le Somptier (aux images coloriées),* Tih-Minh, *de Feuillade,* la Terre, *d'Antoine,* le Tournoi, *de Renoir,* Serments, *d'Henri Fescourt,* le Dernier Tournant, *de Pierre Chenal,* le Mariage de Chiffon, *de Claude Autant-Lara,* la Vie de bonhème, *de Marcel L'Herbier. Divers manifestations : « tables rondes », dont une sur les histoires du cinéma, présidée par Jean Mitry, journée du livre de cinéma, etc., compléteront l'animation de cette entreprise, dont l'importance est, d'ores et déjà, évidente.*

JACQUES SICLIER.

MUSIQUE

AU FESTIVAL D'AUTOMNE

Retour à Stravinski ?

En consacrant la majeure partie de *son programme musical et chorégraphique* à Igor Stravinski, deux ans seulement avant le centenaire de celui-ci, le Festival d'automne et son directeur, M. Michel Guy, veulent-ils donner un exemple à une vie musicale passablement émiettée, rendre confiance aux créateurs, en présentant l'œuvre colossale d'un homme qui a dominé l'actualité pendant plus de soixante ans et allié *« l'expression directe, la force brute, la révélation d'instincts profonds et essentiels, puis la préoccupation stylistique, le souci de l'histoire »*, comme le dit Pierre Boulez dans sa présentation de ces manifestations ?

Même si l'esthétique de Stravinski paraît bien éloignée des problèmes que se posent les compositeurs de ce temps (et à cet égard son omniprésence dans un festival tourné vers l'avenir semble bien contestable), l'intérêt de cette vaste rétrospective est indéniable, car elle permettra, surtout aux jeunes mélomanes, de prendre la mesure d'une immense production, riche en aspects paradoxaux, dont des pans entiers sont restés dans l'ombre ces dernières *années, tandis qu'on ressassait ses* premières œuvres (*l'Oiseau de feu, le Sacre du printemps*, etc), avec parfois, surtout grâce au théâtre, une incursion dans la période néoclassique (*The Rake's Progress* et, récemment, *Œdipus-Rex*, à l'Opéra).

Cette fois le panorama sera complet et dans le programme, établi par Nicholas Snowman (responsable de l'Ensemble inter-contemporain), on ne voit guère d'œuvres absentes (*Canticum sacrum ; le Déluge ; A sermon, a narrative, a prayer ; Orphée ; Scènes de ballet*, etc.) qui ne soient supplées *« par des pièces comparables »*.

Il n'est pas sûr que cette mise au jour d'un Stravinski intégral soit pleinement favorable à ce dernier, et l'édification d'une statue colossale *n'est sans doute pas dans l'intention* des responsables, tel Pierre Boulez qui pose nettement le problème en semblant même y répondre : *« Qu'en reste-t-il aujourd'hui ? Pouvons-nous plus clairement apercevoir la marge entre l'intention de cette œuvre et ce qu'elle nous délivre réellement ? Le néoclassicisme fut-il le leurre d'un homme et d'une époque, d'un homme dans son époque ? La vraie, la profonde valeur de Stravinski ne fut-elle pas, précisément, d'être avant tout un musicien instinctif et « expressif ? »*

Monnaie de singe

Le concert donné le 27 septembre par l'Orchestre et les chœurs de la B.B.C., sous la direction de Guennadi Rojdestvensky, apportait un premier élément d'appréciation qui n'est pas très favorable. Sur le plan du public d'abord, qui a boudé ce magnifique orchestre et ce très grand chef russe (il avait fallu fermer la moitié de la salle du Palais des congrès). Mais le programme composé d'œuvres rarement jouées n'a pas non plus provoqué des réactions très enthousiastes.

Malgré son intérêt historique indéniable, le *Scherzo fantastique* (1908) *n'est qu'une trop longue prophétie* d'un chef-d'œuvre, *l'Oiseau de feu*, et ce fantastique bien tempéré, qui s'étire un quart d'heure durant, épuise la féerie d'une orchestration pleine de ravissements qui, curieusement, fait penser à l'école française, *et surtout à Dukas, plutôt qu'à son* maître Rimsky-Korsakov.

Un chef-d'œuvre ensuite, les *Quatre Etudes*, orchestration des *Pièces pour quatuor* et de *l'Etude pour pianola* (1914-1918), que leur brièveté apparente à de succulents petits fours, tant y est parfait l'accord du dessin savoureux, de la couleur éclatante, de l'esprit malicieux.

Mais avec le *Concerto pour piano et orchestre d'harmonie* (1923), on tombait au plus noir du sinistre *retour à Bach : une lourde marche* funèbre pour commencer et soudain l'allegro crache son venin brandebourgeois, avec un piano percutant et sans entrailles accompagné de remarques railleuses de l'orchestre. Le deuxième mouvement ressasse un choral qui se lamente, cède un moment la place à une cadence pensive et évaporée comme une jeune vierge, puis à une autre en octaves bravaches ; et le final multiplie les acrobaties rythmiques tandis que monte un *cantus firmus* comme une pompeuse musique de cirque.

Tout ici a tellement un air de monnaie de singe qu'on ne saurait y voir *le moindre sentiment sincère et l'on* plaignait la pianiste Victoria Postnikova (femme de Rojdestvensky), dont l'indéniable virtuosité semble cependant manquer d'envergure planistique, même pour jouer une œuvre uniquement ferraillante.

Après cela, comment n'être pas séduit d'abord par la fraîcheur, par le charme, par la tendresse de *Perséphone* (1934), ce mélodrame sur un texte d'André Gide qui retrace longuement le mythe antique, symbole du blé, du grain qui meurt en hiver et renaît au printemps pour la moisson d'été ? L'œuvre est écrite avec un grand raffinement et ne *manque pas de beautés, mais comme* un « à la manière de... », rituel et un peu morne, qui a bien du mal à arracher l'adhésion. On chemine, on trottine, on déplore à la suite de Perséphone, et jamais un coup de vent de l'inspiration ne nous donne un coup au cœur, d'autant que le poème de Gide, de son côté, aligne les images et les adjectifs les plus conventionnels sans véritable imagination.

Nous étions pourtant prêts à nous émouvoir en écoutant ce beau mythe où l'on voit Perséphone descendre aux enfers pour apporter un peu de lumière *« au peuple insatisfait qui souffre et vit dans l'attente » ;* mais, comme le dit son confident Eumolpe, *« tu viens pour dormir, non pour t'apitoyer »*. Malgré les beaux accents de Perséphone (Monique Lejeune), d'Eumolpe (Robert Tear) et de cet orchestre étincelant et translucide sous la baguette poétique et frémissante de Rojdestvensky, nous étions bien près de suivre ce conseil.

JACQUES LONCHAMPT.

« LE MARIAGE DE FIGARO » au Théâtre de Paris

Le triomphe des comédiens

Pour le ministère de la culture et de la communication, le Théâtre *de Paris, malade* des suites d'une programmation inadéquate, et fermé, aurait pu devenir une antenne pour la décentralisation. Faisant faire l'économie d'une subvention, une équipe *professionnelle* privée a pris les devants, sans que personne s'émeuve, et d'ailleurs calque sa politique sur les projets du ministère, invite dans la grande salle le Centre dramatique de Lyon avec *le Mariage de Figaro* (*le Monde* du 7 mars) ; ensuite, ce sera *Cache ta joie* par la Comédie de Saint-Etienne (*le Monde* du 12 décembre 1979), puis viendra de Belgique un *Brel en cent chansons* et enfin un « revival » des années 50 avec son créateur en France, Raf Vallone, dans *Vu du pont*.

Les titres et le succès déjà rencontré par les deux spectacles de la décentralisation assurent une sécurité, pour autant qu'on soit sûr de quoi que ce soit au théâtre. Les déplacements de *lieux*, les brassages de publics peuvent dégrader l'atmosphère ambiante, se montrer nuisibles. Parfois c'est grave, parfois il suffit de quelques représentations *pour que le spectacle et* les spectateurs s'ajustent. De toute façon, on peut parler *le Mariage de Figaro* gagnant. Il a bien voyagé.

Les défauts pourtant ne se sont pas atténués. Françoise Petit, pour sa première mise en scène, utilise l'espace sans grande imagination, et même assez maladroitement. Elle ne sait pas bien articuler les actions et les paroles, faire monter les temps forts, donner le rythme. Mais, à coup sûr, elle a un bon contact avec les *comédiens*, qui font de ce *Mariage* un grand plaisir.

Ils imposent une interprétation qui n'est pas conventionnelle. Patrick Chesnay, plus assuré qu'il ne l'était à Lyon, montre un Figaro aventurier au bord de l'embourgeoisement, crispé sur son ambition, soigné de sa personne, très élégant face à un Almaviva nonchalant, sûr de ses droits. Un gros félin inquiétant. Jean-François Balmer, toujours aussi formidable à côté du couple complice : Francine Bergé, aristocrate intelligente et pudique, sur le bord de faire exploser le plaisir du jeu, et Dominique Valladié, adorable Suzanne, moins *nuancée*, mais si drôle. Ils seraient tous à citer, car ils sont nombreux sur scène, et il n'y a pas de petits rôles.

C. G.

★ Théâtre de Paris, 20 h 30.

NOTES

Expositions

Le succès de Picasso à New-York

La rétrospective Picasso du Musée d'art moderne de New-York (« le Monde » du 30 mai 1980) aura reçu plus d'un million de visiteurs lorsqu'elle fermera ses portes le 30 septembre, une quinzaine de jours plus tard que prévu, en raison de son succès.

Le nombre d'entrées devrait *rivaliser* avec le record établi pour Tout Ankh Amon au Met de 1978. Mais malgré le regain d'intérêt pour le peintre de « Guernica » et la place qu'il a occupée à la une de *tous les* magazines américains, l'exposition n'a pas entraîné une « vogue Picasso » analogue à celle de l'« égyp*terie* » en 1978.

Danse

Le Four solaire à la dérive

Le Four solaire est aux Bouffes du Nord avec un spectacle de rentrée, « l'Antre-temps » qui prolonge ou reprend des séquences présentées au Centre Georges-Pompidou cet *été*. Si la déception est vive c'est que l'on attendait quelque chose de plus affirmé de la part d'Anne-Marie Reynaud et d'Odile Azagury, éléments moteurs de *la compagnie*, issues du Groupe de recherches théâtrales de l'Opéra dirigé par Carolyn Carlson. On avait pu apprécier *leur qualité* technique, leur vigueur, leur esprit de synthèse dans deux créations bien venues, « On le raconte à Biloko » et « Vos rêves sont les miens ».

Avec « l'Antre-temps » tout semble remis en question. On a l'impression d'assister à une suite d'expériences gestuelles et vocales menées par les danseurs pour leur propre compte sans *souci* de la *mise* en forme. On y trouve des courses éparses, des marches en tous sens, une gymnastique inspirée de l'aïkido et même des exercices encordés rappelant *l'entraînement spéléologique* tout un travail que l'on imagine bien au stade d'une recherche collective en studio mais trop incertain pour constituer un spectacle. Il y manque une unité de *conception, de dessin*, de rythme. Les structures sonores du groupe Bidon K, les fréquences lumineuses de Fritz Reinhart ne parviennent pas à endiguer cette dérive *corporelle*.

MARCELLE MICHEL.

★ Théâtre des Bouffes du Nord, 20 h. 30.

Rock

Daryl Hall et John Oates en France

Dary Hall c'est le blond, il chante, tient les claviers, joue du trombone à *l'occasion* et danse avec goût ; John Oates, le brun, chante et joue de la guitare. On les a vus pour la première fois en France le vendredi *27 septembre* au Palace pour l'enregistrement de l'émission Chorus, ils étaient soutenus par un groupe puissant et bien en place. Un groupe de quatre musiciens (basse, batterie, guitare, *claviers et saxophones*), *qui* jouent avec une technique très professionnelle à l'américaine, assurant à la perfection le dosage entre le funk et le rock, deux univers musicaux *dans lesquels Hall et Oates ont* évolué avant de se rencontrer.

Le premier, né à Philadelphie, l'un des berceaux du Rhythm'n blues américain, a fait ses classes en chantant avec *des groupes* noirs de soul tels que le Philadelphia Orchestra, les Temptations ou les Stylisties. Il en a conservé le sens du rythme dans le chant, cette *façon* de jouer avec *les registres de* sa voix en passant de l'aigu au grave avec feelings.

Le second, né à New-York, chante de façon moins nuancée, plus directe et pratique un jeu de guitare tout en riffs syncopés. Les deux hommes se sont réunis en 1972, depuis ils ont enregistré onze albums qui, au fil des ans, ont installé avec succès un style plaisant, qui fonctionne sur des mélodies chaleureuses et des harmonies vocales travaillées avec soin. Sur la scène le groupe propose une musique musclée et efficace qui, si on a toutes les chances de l'oublier très vite, a tout au moins le mérite de faire passer une agréable soirée.

ALAIN WAIS.

★ Discographie R.C.A.

Photo

Les visages de David Seidner

Le jeune photographe américain David Seidner présente son travail récent à la Remise du Parc, qui l'avait exposé il y a deux ans pour la première fois. Ce qui faisait l'originalité de son *travail, une mutilation* incessante des corps par les cadrages et les éclats de verre, semble à la fois rétréci et précisé.

Il ne reste plus que des visages admirables, intenses (celui du poète anglais Christopher Isherwood est un des plus beaux), tronqués et répétés, décalés, accolés comme une amorce de cinéma. Les mains qui se détachent *sur* le satin noir ont une mollesse de cire désarticulée.

Mais il ne s'agit pas seulement de sophistication cadavérique : David Seidner est maître pour nettoyer le visage *des artifices et des crispations* de la pose, et pour le ravaler à la pureté et à la pâleur originelle d'un masque, maître aussi pour dégager la ligne d'un cou, le dessin d'une bouche *ou l'architecture* invraisemblable de quelques vertèbres saillantes sous la nuque tendue d'une femme, maître pour que la lumière se prenne dans les innombrables *lamelles d'un tissu de Fortuny, à la* fois anatomiste amoureux, orfèvre et artisan du portrait.

HERVE GUIBERT.

★ 2, Impasse des Bourdonnais, Paris-1er Jusqu'au 31 octobre.

PETITES NOUVELLES

■ Le groupe de musiciens chiliens Karaxu chante et interprète le folklore du Chili, des textes des poètes latino-américains, le mardi 30 septembre, à 20 h. 30, salle Adyar (4, square Rapp, Paris-7e).

■ Mama Bea Tekielski donne un concert unique le mardi 30 septembre, à 20 h. 30, au Théâtre de l'Est-Parisien (17, rue Malte-Brun, Paris-20e).

■ Le compositeur mexicain Pepé Guizar est mort, le samedi 27 septembre, à Mexico. Il était âgé de soixante-quatorze ans. Surnommé « le peintre musical » de son pays, Pepé Guizar a écrit la célèbre chanson « Guadalajara ». On le considère comme un de ceux qui ont renouvelé la chanson folklorique mexicaine.

■ Le Whitney Museum de New-York, musée consacré à l'art américain contemporain, vient de payer 1 million de dollars pour « Trois drapeaux », peinture de Jasper Johns, grâce à quatre donateurs. C'est le prix le plus élevé jamais atteint par une œuvre d'un artiste vivant. Jasper Johns, précurseur du « Pop' art », mouvement lancé par la galerie Castelli au milieu des années 60, avait peint ces trois toiles superposées représentant le drapeau américain en 1958. L'œuvre fut acquise chez le même marchand, l'année suivante, par un collectionneur bien connu, M. Burton Tremaine, pour environ 900 dollars.

■ Une compagnie française d'opéra-ballet destinée à susciter ou à coordonner des projets de spectacles d'opéra-ballet et de théâtre musical contemporain vient d'être créée, sur l'initiative de M. Alain Paquier, directeur du Centre de recherches musicales et d'animation régionale de l'Abbaye-aux-Dames et du Festival de Saintes (Charente-Maritime). Cette compagnie, animée par une équipe constituée de musiciens et de metteurs en scène de théâtre et constituée en association régie par la loi de 1901, aura son siège à Paris. Elle proposera dès 1981 au Festival de Saintes deux réalisations : « Orfeo » de Monteverdi et « Daphnis et Eglide » de Rameau.

SPECTACLES

VARIÉTÉS

Le folk tranquille de Roger Mason

Il est le spécialiste du folk négligé entre la fin de conversation, la pensée grommelée et le début de l'assoupissement. Un humour indéfinissable baigne une nonchalance que l'on sent définitive et qui pourrait être grave si elle n'en faisait justement, précisément, le charme.

Roger Mason a joué un rôle important (avec Steve Waring) pour le mouvement folk en France, c'est à lui aussi que l'on doit de connaître la musique des Cajuns de Louisiane. Cet Américain de naissance, congénitalement sans racines, installé depuis dix ans en France, chante en français des talking-blues (blues parlés) mi-désenchantés mi-tendres où les puissants roulent les faibles sur le ton de la fable, dans un quotidien terre à terre et surréaliste. Roger Mason dénonce sans trop y croire les marchands, les politiques, les bureaucrates, ceux qui font la guerre et construisent des usines atomiques, il regrette un peu de ne faire partie « d'aucune belle minorité ». Un peu, pas trop. Il a passé sa vie à change rde vie, il est revenu de tout mais il croit encore à l'amour et aux Grannies juives.

Les textes de Mason étaient plus inspirés, mieux travaillés aussi il y a quelques années (on se rappelle l'extraordinaire et hilarant *Blues de la poisse* en 1970). L'ironie paresseuse manque aujourd'hui de densité, dérape vers la facilité. Reste le charme, le climat, cette simplicité. On ne sait jamais quand Mason arrive, on voit son accordéon, sa quitare, et tout d'un coup ses deux yeux ronds derrière des lunettes à la Groucho — il semble que ce soir commencé. Une heure plus tard, il semble que ce soit fini. On se lève, c'est bizarre, on se croyait chez soi.

CATHERINE HUMBLOT.

★ Café d'Edgar, 22 h. 30.

★ Discographie « *la Vie en vidéo* » chez R.C.A.

MARIE-PAULE BELLE

Marie-Paule Belle représente un des derniers vestiges d'une tradition française : une forme de chanson littéraire à prétention populaire, mais qui laisse froid comme du papier glacé de luxe.

Ce que chante Marie-Paule Belle apparaît continuellement comme une sorte de jeu, sans la nécessité du cœur, sans l'émotion venue du plus profond de soi : il y a le jeu des mots, le jeu de l'amour, le jeu de bon ton d'une certaine bourgeoisie désuète, le jeu confus des musiques, ou plutôt des genres. Il y a aussi l'élégance des apparences, la confection soignée et quelque chose de terriblement apprêté qui court tout le long du récital donné au Théâtre des Variétés.

Paradoxalement, Marie-Paule Belle apparaît comme un produit fabriqué et propulsé au devant de la scène avec une écriture de chansons et une sensibilité démodées. Enfin, malgré un travail remarquable de mise en situation des chansons, de mise en scène décorative de Bernard Lion et André Levasseur, il n'y a pas dans le spectacle ce qui peut parfois le transcender : la grâce.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Théâtre des Variétés, 20 h 45.

CORRESPONDANCE

LA DONATION LEBLANC ET LA BIBLIOTHÈQUE DE DOCUMENTATION INTERNATIONALE CONTEMPORAINE

Mme Véronique Blum, conservateur en chef de la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine, nous écrit :

Dans *le Monde* du 3 janvier 1980, M. André Chastel exprimait, à propos de la fondation Jacques-Doucet et de la Bibliothèque d'art et d'archéologie, son inquiétude sur le sort fait par l'Université aux donations privées.

Vous avez, par ailleurs, fait paraître dans *le Monde* du 13 juin un article sur la situation de détresse actuelle de la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine.

Il me paraît souhaitable d'établir un rapprochement entre ces deux informations, puisque la B.D.I.C. doit, elle aussi, son origine à un mécénat, la donation Leblanc.

Dès août 1914, M. et Mme Henri Leblanc entreprirent de rassembler toute la documentation internationale imprimée ou manuscrite, périodique, iconographique, photographique, numismatique, philatélique, artistique, relative au conflit international qui s'engageait. L'ampleur des collections et l'intérêt historique, national et international, qu'elles ont vite représenté, ont incité M. et Mme Leblanc, sur la suggestion d'Adrien Honnorat, futur ministre de l'instruction publique, à en faire don à l'Etat en 1917.

En 1920, le président de la République inaugura en personne, au château de Vincennes ce qui s'appelait alors Bibliothèque - Musée de la Guerre, avant de devenir, en 1925, la Bibliothèque de documentation internationale tionale contemporaine (B.D.C.I.). contemporaine, bibliothèque dotée d'une riche section iconographique qui porte maintenant le nom de Musées des deux guerres mondiales.

C'est grâce à l'activité, à la culture et à la générosité de M. et Mme Henri Leblanc que la B.D.I.C. peut s'enorgueillir de posséder sur la première guerre mondiale des collections inestimables, venant de tous les pays belligérants. Ces collections n'ont cessé, ensuite, de s'enrichir pour former un fonds remarquable sur les relations internationales au vingtième siècle, notamment grâce à de nombreuses et importantes donations.

Cet élément du patrimoine français ne reçoit, nous devons le dire, pas plus de considération de la part de ses autorités de tutelle que la Bibliothèque d'art et d'archéologie et la fondation Jacques-Doucet. N'étant plus en mesure de s'accroître de façon homogène, ni de conserver et d'entretenir ses fonds comme elle le devait, la B.D.I.C. est menacée d'un dépérissement rapide, alors même que de nombreux chercheurs étrangers envient à la France cet outil de travail.

Non seulement le sort fait à la très riche donation Leblanc n'incite guère d'éventuels mécènes à se manifester en faveur de l'Université française, mais encore cela semblerait signifier le peu d'importance accordé en France à la recherche historique ainsi qu'à la conservation du patrimoine.

Aussi, je crois de mon devoir de rappeler l'origine de la B.D.I.C. et le rôle des mécènes à qui elle doit son existence et son premier essor, M. et Mme Henri Leblanc.



théâtres

SPECTACLES NOUVEAUX

Essaïon (278-46-42), 20 h. 30 : Utinam.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : le Bourgeois gentilhomme.
Palais des glaces (607-49-93), 22 h. : Scènes de chasse en Bavière.
Blancs-Manteaux (887-15-70), 20 h. 15 : Tribulations sexuelles à Chicago.
Moderne (874-94-28), 20 h. 30 : Grugru II.

Les salles subventionnées et municipales

Salle Favart (296-12-20), 20 h. : l'Héritière.
Centre Georges-Pompidou (277-12-33), débats, 18 h. 30 : La critique musicale.

Les autres salles

Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : les Exploits d'Arlequin.
Daunou (261-69-14), 21 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu.
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatriche chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
Lucernaire (544-57-34), I, 18 h. 30 : Haute surveillance ; 20 h. 30 : Rude journée en perspective ; 22 h. 15 :

Lundi 29 septembre

Molly Bloom. — II, 18 h. 15 : Idée fixe ; 20 h. 30 : la Double Inconstance ; 22 h. 15 : Ficelles. — III, 18 h. 15 : Parlons français.
Marigny (225-20-74), I, 21 h. : l'Azalée. — II, 21 h. : la Bonne Soupe.
Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Poche-Montparnasse (548-92-97), 21 h. : le Premier.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. : Fish out of water ; 21 h. : les Jumelles.
Théâtre de Paris (874-20-44), 20 h. 30 : le Mariage de Figaro.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. 15 : la Voix humaine ; 21 h. 15 : la Collection ; 22 h. 30 : la Revanche de Nana.
Bistrot Beaubourg (271-33-17), 19 h. 15 : Vignol's Band Rock ; 20 h. 30 : E. Sarda Generation Hollywood ; 21 h. 45 : Naphtaline.
Blancs-Manteaux (887-15-70), 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : G. Cuvier ; 22 h. 30 : Et vous trouvez ça drôle ? — II, 21 h. 30 : les Belges ; 22 h. 30 : les Voyageurs de carton.
Café d'Edgar (320-85-11), I, 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : Sueur, cravate et tricot de peau ; 22 h. 30 : Roger Mason. — II, 22 h. 15 : Popeck.
Cafessaïon (278-46-42), 22 h. : Jacques Charby.
Le Clown (555-00-44), 22 h. 30 : Caf' Conc'.
Le Connétable (227-41-40), 20 h. 30 : Abadoche ; 21 h. 30 : J. Rigaux ; 22 h. 30 : J. Debronckart ; 23 h. 30 : Carnival Jazz Quartet.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 21 h. 30 : Ma chère Sophie ; 23 h. : Bagdad Connection.
Cour des Miracles (548-85-60), 21 h. 20 : la Matiouette ; 22 h. 40 : Street Boys.
L'Echaudoir (240-58-27), 21 h. 30 : M. Bouhin, M. Fanon.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : L'une mange, l'autre boit ; 21 h. 15 : le Président.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Un polichinelle dans le tiroir ; 21 h. 30 : Ma vie est un navet ; 22 h. 30 : Refrains.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : le Plus Beau Métier du monde ; 21 h. 30 : Bonjour les monstres ; 22 h. 30 : Monsieur Felkenstein et moi.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sans le mot « con », monsieur, le dialogue n'est plus possible.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Quand les ânes voteront.

Le music-hall

Lucernaire (544-57-34), 21 h. : M. Demetriades.

La danse

Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h. 30 : le Four solaire.

Les concerts

Studio d'En-Face, 20 h. 30 : Takehisa Kosugi, O. Compilla.
Point-Virgule, 21 h. : S. Oussenko, M. Ventose (Scarlatti, Haydn, Mozart).
Faculté de droit, 20 h. 30 : Orchestre national de France, dir. D. Stallon, sol. S. Lindenstrand (Mendelssohn, Mahler, Reger, Chausson).
Athénée, 21 h. : A. Moffo, M. Smith (de Falla, Obradors, Rossini, Bellini, Strauss, Verdi, Granados, Ravel...).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : G. Poulet, Cl.-E. Nandrup (Beethoven, Mozart, Prokofiev, Ravel).
Lucernaire, 19 h. 30 : M. Kasel, musique de l'Inde.

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : Dany Doriz Septet.
Café d'Edgar (322-11-02), 22 h. 30 : Roger Mason.
Caveau de la Montagne (354-82-39), 21 h. 30 : C. Escoude, M. Graillier.
Club Saint-Germain (222-51-09), 21 h. 30 : Kai Winding Quartet.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 15 : Malherbe-Byklal.
Dreher (233-48-44), 21 h. 30 : Sonny Murray Trio.
Dunois (584-72-00), 20 h. 30 : Trio Delettrez.
Lucernaire (544-57-34), 22 h. 30 : Ludovik et Roussin.
La Mort-Subite (331-41-48), 22 h. : François Thomas.
Opéra-Night (296-62-56), 20 h. : Femme fatale.
Palais des congrès, Méridien (758-12-30), 22 h. : Wild Bill Davis.

Dans la région parisienne

Saint-Cloud, chapiteau, 20 h. 45 : le Temps des merveilles.

Festival d'art de Montmartre

(307-65-32)
Centre culturel, 20 h. 30 : la Veillée montmartroise.
Crypte du Sacré-Cœur, 20 h. 30 : Ensemble F. Schubert (Dvorak, Janacek).





SPECTACLES

Les films marqués (*) sont interdits au moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), relâche.

Beaubourg (278-35-57), 15 h. : les Filles du roy, d'A.-C. Poirier ; la Crue, de D. Benoit ; 17 h. : l'Expédition du Kon-Tiki, de T. Heyerdahl ; 19 h. : Regain, de M. Pagnol.

Les exclusivités

AINAMA, SALSA POUR GOLDMAN (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

ALIEN (A., v.o.) (*) : Broadway, 16e (527-41-16).

AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Paramount-City, 8e (562-45-76).

ANTHRACITE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42), mer. et jeu. ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Denfert, 14e (354-00-11).

ATLANTIC CITY (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

LA BANQUIERE (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72). Ambassade, 8e (359-19-08) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LE BAR DU TELEPHONE (Fr.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

BIENVENUE M. CHANCE (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

BRONCO BILLY (A., v.o.) : Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

CALIGULA (It.-ang., v. ang.) (**) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64)

CAN'T STOP THE MUSIC (A., v.o.) : Publicis Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; v.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LE CHAINON MANQUANT (Fr.-Belg.) : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).

LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).

LE CŒUR A L'ENVERS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Magic-Convention, 15e (828-20-64).

LE DERNIER METRO (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

DON GIOVANNI (Fr.-It., v. it.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70).

EXTERIEUR NUIT (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Racine, 6e (633-43-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

LA FEMME INTEGRALE (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (522-46-01).

FAME (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e 522-46-01).

FUREUR SAUVAGE (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)

LES GUERRIERS DE LA NUIT (A) (**) v.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-62) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Tourelles, 20e (364-51-90).

HEROS OU SALOPARDS (Austr., v.o. : Paramount-City, 8e (562-45-76).

JE VAIS CRAQUER (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69)

LOULOU (Fr.) (*) Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01)

MAIS QU'EST-CE QUE J'AI FAIT AU BON DIEU ?... (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70).

MANHATTAN (A., v.o.) : J.-Cocteau, 5e (354-47-62)

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (all., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76)

MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES MONSTRES DE LA MER (A., v.f.) (*) : Haussmann, 9e (770-47-55).

NIMITZ, RETOUR VERS L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32)

PASTORALE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80)

LA PETITE SIRENE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

cinémas

PILE OU FACE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64)

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

RETOUR A MARSEILLE (Fr.) . Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19 93) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

CET OBSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) : Forum-Cinéma, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

LES DAMNES (It., v.o.) (*) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

LE DECAMERON (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).

DELIVRANCE (A., v.f.) (**) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LES FILMS NOUVEAUX

LE CHEVAL D'ORGUEIL, film français de Claude Chabrol · Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). Cambronne, 15e (734-42-96), Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LA FEMME-ENFANT, film français de Raphaële Billetdoux : Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Germain Village, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

NIJINSKY, film américain d'Herbert Ross (v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Colisée, 8e (359-29-46), (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

CHER VOISIN, film hongrois de Zsolt Kezdi-Kovacs (v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Pagode, 7e (705-12-15).

HEART BEAT, film américain de John Byrum (v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Movies Les Halles, 1er (236-71-72) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

URBAN COW-BOY, film américain de James Bridges (v.o.) : Saint-Michel, 5e (329-79-17) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75).

Y-A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION, film américain de J. Abrahams, D. et J. Zucker (v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; (v.f.) Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31). Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-34) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)

LA CHASSE (Cruising) (**), film américain de William Friedkin (v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; U.G.C. Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

FENETRES SUR NEW-YORK (**) film américain de G. Willis (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LES BONSHOMMES, film italien de G Capitani (v.f.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

LES SOUS-DOUES (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).

THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Studio-de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Balzac, 8e (561-10-60)

THIRD WORLD (Prisonnier de la rue) (Fr.) · la Clef, 5e (337-90-90).

LE TONNERRE ROUGE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78)

LE TROUPEAU (Turc, v.o.) · Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

UNE SEMAINE DE VACANCES (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40)

LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles 5e (354-20-12).

Les grandes reprises

AMERICA-AMERICA (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (537-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Olympic, 14e (542-67 42) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LES AVENTURES DU CAPITAINE BLOOD (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).

BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Calypso, 17e (380-30-11).

LE DERNIER NABAB (A., v.f.) : Le Club, 9e (770-81-47).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) : V., S., D : 20 h.

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).

LES ENFANTS DU CAPITAINE GRANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LE GUEPARD (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Calypso, 17e (380-30-11).

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) Trois-Haussmann, 9e (770-47-55).

HAIR (A.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) (sf Mer., S.) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22). H. sp.

JULES ET JIM (Fr.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.), la Clef, 5e (337-90-90), George-V, 8e (562-41-46).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.), Noctambules, 5e (354-42-34).

LOLA MONTES (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LOULOU (Pabst) : Marais, 4e (278-47-86)

MACADAM COW-BOY (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56) (sauf J., V., S., D.).

LA MARGE (Fr.) (**) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

MA CHERIE (Fr.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).

LE MESSAGER (Ang., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

MONTY PYTHON SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

MORT A VENISE (Ang., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34), Studio Médicis, 5e (633-25-97).

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).

LA NUIT DES FORAINS (Suéd., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19)

LES OISEAUX (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) : Action La Fayette, 9e (878-80-50).

PAPA D'UN JOUR (A.) : Marais, 4e (278-47-86).

LE PARRAIN I et II (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56)

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40).

REFLETS DANS UN ŒIL D'OR (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

RUE DE LA HONTE (Jap., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

SCARFACE (A., v.o.) : Movies les Halles, 1er (236-71-72), Cinoche, 6e (633-10-82), Olympic, 14e (542-67-42)

TAXI DRIVER (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), Calypso, 17e (380-30-11) ; v.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

TESS (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LE TIGRE DU BENGALE, LE TOMBEAU HINDOU (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86), en alternance.

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**), Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

UNE NUIT A CASABLANCA (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

Les festivals

F. TRUFFAUT, Olympic, 14e (542-67-42) : l'Amour en fuite.

FILM NOIR, V.O., Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : les Inconnus dans la ville.

F. TRUFFAUT, 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) : les Quatre Cents Coups.

LE CINEMA FRANÇAIS 70-80, Action République, 11e (805-51-33) : les Belles Manières.

STUDIO 28, 18e (606-36-07) : Que le spectacle commence.

ERIC ROHMER, V.O., le Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04), en alternance : la Marquise d'O, Perceval le Gallois.

CHRIS MARKER, Studio 43, 9e (770-63-40), en alternance : Le fond de l'air est rouge ; Si j'avais quatre dromadaires ; le Solitude du chanteur de fond

MARX BROTHERS, Nickel Ecoles, 5e (325-72-07) (v.o.) : Un jour aux courses.

W.C. FIELDS, Action-Christine, 6e (325-85-78) (v.o.) : les Joies de la famille.

LA FEMME DANS LE CINEMA AMERICAIN Action-La Fayette, 9e (878-80-50) (v.o.) : les Amants de la nuit.

BOITE A FILMS, 17e (622-44-21) (v.o.), I, 14 h. 40 : la Maison du Dr Edwardes 17 h. 45 : Rébecca ; 20 h. 10 . le Procès Paradine ; 22 h. 15 : Easy Rider. — II, 15 h. 15 : Black Jack ; 17 h 30 : A la recherche de Mr. Goodbar ; 19 h. 50 : Chinatown ; 22 h. 05 : Midnight Express.

CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.), I, 16 h. : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 10 : Marathon Man ; 20 h. 15 : Un tramway nommé Désir ; 22 h. 15 : Love. — II, 16 h. 10 : la Petite ; 18 h. 15 : L'homme qui venait d'ailleurs ; 20 h. 10 : Ascenseur pour l'échafaud ; 22 h. 5 : American Graffiti.

SAINT-AMBROISE, 11e (700-89-16) (v.o.) : Regard sur le Japon : 16 h. 45 : le Goût du saké ; 19 h. : la Vengeance d'un acteur ; 21 h. 15 : Kwaïdan.

SAINT-LAMBERT, 15e (532-91-68), 21 h. 15 : les Diables ; 19 h. : Lisztomania.

Les séances spéciales

ACCIDENT (A., v.o.) . Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

BABY CART, L'ENFANT-MASSACRE (Jap., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

BONNIE AND CLYDE (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.

FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 0 h. 15.

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

JANIS JOPLIN (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

JONAS QUI AURA VINGT-CINQ ANS EN L'AN 2000 (Suis.) : Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 15

LENNY (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Seine, 5e (325-95-99), 20 h. 10.

LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : Seine, 5e (325-95-99), 16 h. 25.

LE TAMBOUR (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), 17 h. 45.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40



emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

THE COMMISSION OF THE EUROPEAN COMMUNITIES

Joint Research Centre - Ispra Establishment (Italy)
IS SEEKING for the LOBI (Loop Blowdown Investigation) project working on WATER REACTOR LOSS-OF-COOLANT ACCIDENT STUDIES

a scientist REF. 538

with university degree or diploma in THERMODYNAMICS and/or FLUID MECHANICS.

He will be in charge, in close contact with the responsible test engineer, for elaborating test specifications on the basis of the existing test program, with a particular aim of ensuring the achievement of individual test objectives. His job will also include observation and validation of tests, with particular emphasis on physical balance considerations and consistency checks, as well as documentation of tests and preparation of data reports.
Preference will be given to candidates having both EXPERIMENTAL EXPERIENCE and EXPERIENCE WITH SYSTEM BLOWDOWN COMPUTER CODES such as RELAP, etc.

a scientist REF. 539

with university degree or diploma in ENGINEERING and/or PHYSICAL SCIENCES. *In the frame of a team effort* to carry out pre- and post-test prediction calculations of loss-of-coolant experiments with large system computer codes, he will also be expected: • to prepare the code input data • to analyse the predicted results and compare them with experimental data • to adapt and further develop blowdown computer codes.
The job requires a good knowledge of THERMODYNAMICS and FLUID DYNAMICS, especially in TWO-PHASE FLOWS, as well as EXPERIENCE in application of LARGE AND COMPLEX COMPUTER CODES, e.g. RELAP.

two technicians

with advanced secondary education and certificate in THERMODYNAMICS and/or FLUID DYNAMICS to assist the scientists responsible for the tasks described under REF. 538 and REF. 539.
Candidates for these posts are requested to pay particular attention to providing details of experience in appropriate fields.

To carry out the above functions, a good knowledge of English is essential and a knowledge of German would be advantageous.

Recruitment criteria, based on the staff regulations and salary scale applicable to temporary agents of the European Communities: Temporary contract, up to five years, with possibility of renewal - Salary according to age, qualifications and experience - Other benefits include family and expatriation allowances.
Only nationals of the Community Member States may be considered for the above posts.

Replies, WHICH MUST CLEARLY SPECIFY THE REFERENCE OF THE POST APPLIED FOR, should be posted, as "registered letter with acknowledgement of receipt", to the following address, together with a detailed curriculum vitae and copy of degree or diploma:

JOINT RESEARCH CENTRE, Administration and Personnel Division, I-21020 ISPRA (VA), Italy.

WITHIN TWO WEEKS OF PUBLICATION.
Candidates are requested to apply separately for each post they intend to compete for.

Carrière Internationale pour 12 Ingénieurs

Débutants - Grandes Ecoles

Les hommes que FLOPETROL International recherche sont avant tout des hommes de terrain sachant s'adapter et prendre des décisions rapides. Ils sont libérés des obligations militaires et possèdent une bonne pratique de l'anglais.

Dans un premier temps, ils suivront un stage rémunéré à MELUN (77), BAHRAIN (Moyen-Orient) ou ABERDEEN (Ecosse).

Ce stage dure 3 mois, les cours y sont dispensés en langue anglaise.

Puis ils rejoindront les bases opérationnelles à l'Etranger pour participer durant 2 à 3 années environ aux opérations techniques sur les puits.

A l'issue de cette formation sur les chantiers, ils se verront confier des responsabilités leur permettant d'évoluer vers le poste de «BASE MANAGER». («Patron» avec toutes les tâches techniques et d'organisation, les relations commerciales, la gestion du Personnel et du Budget, etc...).

Ces postes sont à pourvoir au sein d'une société internationale de 1 600 personnes, performante en forte expansion, leader mondial de sa spécialité : le WELL TEST (essai de puits pour en déterminer la capacité de production avec des mesures de débits, de pressions et de températures).

A des candidats *motivés*, FLOPETROL International propose une rémunération intéressante, des avantages liés à l'expatriation, de réelles possibilités d'évolution dans le cadre d'une carrière internationale.

Merci d'adresser rapidement votre dossier (lettre manuscrite en anglais, C.V. et photo) sous référence 324 M à MEDIA P.A. 9, Bd des Italiens 75002 PARIS qui transmettra (Réponse et discrétion assurées).

FLOPETROL
Schlumberger

ANSWARE

Importante Sté de Services et Conseils en Informatique THOMSON CSF-INFORMATIQUE recherche pour l'ALGÉRIE

- 3 CHEFS PROJETS
- 3 ANALYSTES
- 5 ANALYSTES-PROGRAMMEURS

pour la réalisation de nouveaux projets

Adr. s/réf. DCA/084, C.V. dét., photo, prétentions et délai de disponibilité ANSWARE, 135, r. de la Pompe, 75116 PARIS.

Importante Entreprise

OFFSHORE

recherche pour

Afrique francophone

Responsable assurance qualité

Il sera affecté sur un yard de construction de plateformes marines.
Sa mission : établir le manuel assurance - qualité et effectuer le suivi des fabrications.
Il devra impérativement connaître les normes : AFNOR - AWS - ANSI - IS - IIS - ASME et parler Anglais couramment.
Age : minimum 30 ans. Expatriement possible en famille (lycée français).
Envoyer CV + photo et prétentions sous référence 9355 à :

OP organisation et publicité

Le Conseil pour le Développement de la recherche économique et sociale en Afrique (CODESRIA) organisation panafricaine internationale accréditée auprès du gouvernement sénégalais et dont le siège se trouve à Dakar cherche :

— Secrétaire exécutif adjoint ressortissant d'un État africain parfaitement bilingue anglais-français.
— Salaire P4/1 barème des Nations unies, sans indemnité de logement, *aucune affiliation à une* caisse des pensions, cotisation 50 % par CODESRIA pour la prime assurance médicale.
— Doctorat en sciences sociales requis.
— 5 années d'expérience après le doctorat dans l'enseignement ou la recherche en Afrique. Entretenant *des contacts* avec des chercheurs africains du continent ou d'ailleurs.
— Le contrat est pour une période initiale de 2 ans, renouvelable par consentement mutuel.
— Envoyer candidature plus pièces justificatives, liste de *publications et articles ainsi que* recommandation des personnalités données comme référ. au Secrétaire exécutif CODESRIA B.P. 3304, DAKAR SÉNÉGAL.
Les candidatures doivent nous parvenir, au plus tard, avant le 20 octobre 1980.

CHEF DE SERVICE DOUANE

8.500.000 CFA/an — Afrique francophone

Une société spécialisée dans le transit et les transports internationaux (facturation : *660 millions* de FF, effectif : 1.500 personnes), opérant dans de nombreux pays d'Afrique francophone, recherche un CHEF DE SERVICE DOUANE pour l'une de ses agences. Sous l'autorité du Directeur du Service Transit de l'agence et avec l'assistance d'une trentaine de personnes, *il sera chargé de l'ensemble des opérations douanières, tant à* l'importation qu'à l'exportation. Il connaîtra de façon approfondie la totalité des formalités et régimes douaniers (mise à la consommation, formalités de sortie, entrepôt fictif, admissions temporaires...). Le candidat retenu, âgé d'au moins 30 ans, possédera une solide formation générale et une expérience professionnelle de plusieurs années obligatoirement acquise dans le même secteur d'activités. A la rémunération s'ajouteront les avantages liés à l'expatriation. Ecrire sous référence 382/M à :

G.R.H. Conseils
3, avenue de Ségur - 75007 Paris
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

Recherchons pour NIGERIA

1 COMPTABLE

Bilingue anglais, DECS expérience africaine souhaitée contrat intérim de 6 mois. Tél. URGENT 265-16-62 ou PRODEST, 43, rue Miromesnil, 8e.

Important groupe de fabrication de peintures de bâtiment et de produits de droguerie recherche pour Casablanca

COLORISTE

FABRICANT DES PEINTURES
Poste à pourvoir de suite. Envoyer C.V., photo et prétent. sous no 7.053 *le Monde* Publ., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Mission technique armement recherche pour travail à temps complet en R.F.A.
INTERPRÈTE DIPLOMÉ Français-Allemand
Écrire S.P. 89.287.

Famille franç. (2 enf. 14 - 11 a.) résid. aux Pays-Bas, ch. jeune fille au pair, année scol. 80-81. Ecrire : Fournier-Sicre, Prins Hendriklaan 34, Oegstgeest, Hollande.

L'Institut de radio-astronomie millimétrique franco-allemand (I.R.A.M.) de Grenoble

et le Max-Planck-Institute für Radioastronomie à Bonn construisent ensemble un radiotélescope de 30 mètres pour l'étude des ondes millimétriques en Espagne.

Ce télescope est contrôlé par un double processeur 32 bits. Pour l'analyse et le développement du logiciel d'asservissement de l'antenne, l'acquisition des données des expériences et leurs traitements dans une phase ultérieure, l'*I.R.A.M.* et *le Max-Planck-Institute* recherchent

— **un Ingénieur Système** (Grande École, 3e cycle)

— **et un Analyste-Programmeur** (D.U.T., MIAG ou équivalent)

avec connaissance de programmation en temps réel

Pendant la durée du développement, le lieu de travail sera au Max-Planck-Institute, à Bonn. Aux environs du deuxième semestre de 1982, le lieu de travail sera à l'Observatoire de Grenade, en Espagne.

Les candidats sont priés d'envoyer leur demande écrite à l'adresse suivante :
MAX PLANCK INSTITUTE
FUR RADIOASTRONOMIE
AUF DEN HUGEL 69 D - 53 BONN
ALLEMAGNE.

Cadre Exportation Moyen Orient

Dans cette société française, de bonne taille, l'exportation prend de l'importance. *Il s'agit de matériaux de TP et* Bâtiment.
Le Cadre Commercial que nous recherchons prendra en charge l'animation des agents locaux déjà en place, comme le développement des ventes directes.
Dans une première période, basé à Lyon (où se situent le siège et l'usine), il voyagera en Egypte, Arabie Saoudite, Koweit, Syrie, Irak...
Ensuite, il s'installera dans une des capitales de la zone.
L'homme de ces responsabilités doit parler l'anglais et l'arabe, *avoir* l'expérience de la vente de biens d'équipement industriels, connaître les T.P.

SEFOP remercie les personnes intéressées de lui adresser leur candidature sous référence CE 966 M

SEFOP 11, rue des Pyramides, 75001 Paris.
MEMBRE DE SYNTEC

DIRECTEUR des PLANTATIONS

CANNE A SUCRE
COTE D'IVOIRE

La *Société*, qui occupe une place de premier plan dans le développement de l'agriculture de la Côte d'Ivoire, a créé et mis en exploitation six complexes qui produiront 300.000 tonnes de sucre.
Elle recherche, pour l'un des complexes situé dans le Nord-Est du pays, le Directeur des *Plantations dont la superficie est voisine de* 6.000 hectares irrigués.
Formation Ingénieur Agronome. Connaissance *technique* et expérience pratique de tous les problèmes liés à la culture et à la récolte de la canne à sucre. Aptitude à coordonner *plusieurs services et à diriger un effectif* dépassant 2.000 personnes pendant la campagne. Langue française indispensable. Avantages habituels *expatriés. Retraite* cadres et couverture ASSEDIC.

Adresser CV détaillé sous réf.9913M à
Paul Louis QUINIOU
Conseil en Recrutement de Cadres
39 Champs Elysées 75008 Paris.

- Nous sommes une grande entreprise *internationale du BTP*
- Nous construisons un barrage en *ALGERIE*
- Nous recherchons pour ce chantier

UN CHEF DE LABORATOIRE T.P.

- De très haute qualification, le candidat aura une bonne expérience du chantier et sera rompu aux contacts avec les personnels, l'encadrement, le Maître d'Oeuvre, l'Administration.
- Il choisira les sites d'extraction de matériaux, effectuera les essais et contrôles de mise en œuvre pour la digue (corps et filtres).
- Il établira les formules de béton et contrôlera la fabrication. Il attachera un soin particulier au béton projeté en galerie.

Envoyer CV, photo, prét., s/réf. 6990 à P. LICHAU S.A. - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

Importante entreprise de Bâtiment et Travaux Publics recherche

UN INGENIEUR MECANICIEN DEBUTANT

désirant travailler sur des chantiers à l'étranger, après une période de formation en France sur la gestion, la *maintenance* et la réparation de matériels de T.P. (bulls, grues, graders, pelles hydrauliques, etc...)

Adresser lettre manuscrite, CV détaillé et photo récente s/réf. 6997 à P.LICHAU SA BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transm.

IMPORTANT GROUPE FRANCAIS recherche pour
FILIALE AFRIQUE ANGLOPHONE

JEUNES INGENIEURS ET TECHNICIENS SUPERIEURS

- BTS, DUT ou équivalent électromécanicien ou électricien
- Courte *expérience souhaitée*.

Avantages habituels d'expatriement

Adresser C.V. et prétentions sous référence 72893 CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

---

emplois internationaux emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



MERLIN GERIN
GRENOBLE

recherche

INGENIEUR MECANICIEN

Formation A.M. ou équivalent ayant une ou plusieurs années d'expérience dans la mise en œuvre des plastiques (Thermo plastiques et thermo durcissables).

pour un poste de

RESPONSABLE INDUSTRIALISATION
de produits nouveaux dans une de ses filiales.

Evolution assurée pour un candidat de bon potentiel, au sein du groupe.

Ecrire à MERLIN GERIN - D.F.C. - GDL 109
38050 GRENOBLE CEDEX

Importante Entreprise de Transports en Commun
Provence/Côte d'Azur
recherche

Jeunes cadres grandes écoles

26/28 ans, 1 ou 2 ans d'expérience, pour postes de responsabilités au sein de ses services.

- Matériel fixe, maintenance des équipements électriques (ingénieurs Sup-Elec). Réf. 80500/M
- *Marketing (HEC, ESSEC option Marketing, E.N.P.C. option Urbanisme Transports).* Réf. 80550/M
- Financiers (HEC, ESSEC...). Réf. 80600/M

Adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé sous référence choisie, à *Jean GUYOT - Sélé-CEGOS Rhône-Alpes* - 76, boulevard du 11-Novembre-1918, 69100 VILLEURBANNE.

sélé CEGOS Rhône-Alpes
Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, New-York, Sao-Paulo, Séville, Tunis.

Membre de SYNTEC



ETBS
recherche

Ingénieur

ENSI, INSA, ARTS ET METIERS
pour
Organisation et méthodes dans techniques armement.

Expérience en pyrotechnie appréciée mais non indispensable. (Formation possible).

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 80/21 à :

Monsieur le Directeur de l'Etablissement Technique de Bourges
Carrefour de Zéro-Nord/Route de Guerry
BP 712 - 18015 BOURGES CEDEX

LTP

DIRECTEUR D'USINE

Ce groupe (5.000 personnes) est un des leaders européens dans la transformation mécanique de produits issus de la Chimie. La filiale *française (C.A. 200 millions) est bien placée sur les marchés où elle* opère. Elle se développe rapidement.

Par suite d'une promotion, un poste de Directeur d'une des usines *françaises est à pourvoir (100 personnes).*

Rattaché au Directeur Technique, ce Directeur d'Usine exerce ses responsabilités dans trois domaines : technique (quantité, qualité, coût *et délai des fabrications), économique (proposition et suivi des* budgets), et humain (animation, motivation des hommes).

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur (mécanicien de préférence) de 35 *ans minimum.* Son expérience industrielle, 10 ans environ (acquise pour partie au moins en fabrication), lui permet de maîtriser l'essentiel des fonctions liées au poste. La connaissance du travail en continu serait appréciée.

Le poste est basé dans une ville agréable de la grande région parisienne.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous référence M 4371 B, à

egor industrie
8 rue de Berri 75008 Paris 359.13.82

média-system

Directeur régional
équipements électrotechniques
OUEST

SOCOMEC Notre société occupe une place prépondérante dans ses spécialités.

Elle est spécialisée *dans la fabrication d'appareillages et* d'équipements basse tension courants forts.

Renforçant notre structure commerciale nous recher*chons un INGÉNIEUR (ou équivalent) de formation* électrotechnique disposant d'une forte sociabilité ainsi que de réelles aptitudes à la négociation pour lui confier l'animation de nos agences de : **Nantes, Rouen et Tours.**

Nous attachons une importance primordiale aux connaissances électrotechniques des candidats en particulier dans le domaine basse tension et demandons qu'ils puissent justifier d'une expérience technico-commerciale *d'au moins 5 ans dans la vente de constituants et de* systèmes électriques industriels.

Le poste suppose des déplacements fréquents et néces*site une disponibilité réelle.*

Nous offrons une rémunération de **TRÈS BON NIVEAU** et la prise en charge intégrale des frais de déplacement.

Doc. sur poste aux candidats présélectionnés
Ecrire avec salaire actuel et photo sous réf : 1609N
4, rue François Sallères, 44000 NANTES

FRANCE MARKETING

FUTUR CHEF DE PRODUITS
HEC, ESSEC... DÉBUTANT

Attiré par le Marketing et la Gestion, vous acquerrez une solide formation en prenant rapidement la responsabilité d'une gamme complète d'articles (100 Millions de C.A.).

Recherche des *fournisseurs (France et Étranger)* et de produits nouveaux qui permettront de développer nos marchés, négociations de contrats, résolution des problèmes d'approvisionnement, gestion rigoureuse pour atteindre vos objectifs de C.A. et de marge : autant d'occasions de vous former et de prouver de réelles qualités professionnelles et personnelles.

A moyen terme, vous devrez en effet animer une équipe d'acheteurs dans le cadre de plans d'actions commerciales que vous aurez définis. Notre développement (17 % environ l'an dernier) permet d'envisager une évolution intéressante.

Pour prendre contact et mieux nous connaître, écrivez sous référence 80-210-22, à Gilles WOILLEZ - LA REDOUTE - *Direction du Personnel*
Division Cadres
57, rue de Blanchemaille
59100 ROUBAIX.

La Redoute

HAVAS CONTACT

SOCIETE DE CONSTRUCTION
DE MAISONS INDIVIDUELLES EN VILLAGES
de dimension nationale

Recherche pour les Régions
RHONE-ALPES ; NORMANDIE, MIDI-PYRENEES

FUTURS DIRECTEURS D'AGENCES

Ils auront la responsabilité TOTALE de la réalisation de leurs affaires. Une première expérience dans le montage et le suivi des opérations, tant sur les plans financier, juridique et technique est souhaitable.

Adresser votre candidature (avec CV, photo et prétentions)
sous référence FDA à Mme DAMIEN - France Cottages -
Tour Amboise - 204 Rond Point du Pont de Sèvres
92518 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX.





direction des programmes
MAISONS INDIVIDUELLES GROUPEES

Une société de promotion immobilière de dimension nationale recherche le *futur patron de son activité program*mes d'habitation en secteur individuel groupé.

Ce professionnel confirmé âgé d'au moins 32 ans et diplômé d'une Grande Ecole Commerciale sera avant tout un homme de développement capable de définir une stratégie d'ensemble et d'animer une trentaine de collaborateurs dans l'efficacité de son application. Il trouvera des perspectives professionnelles à la mesure de son ambition.

Le conseil *chargé de cette recherche* établira avec vous les premiers contacts strictement confidentiels à partir du dossier détaillé de candidature que *vous ferez parvenir* sous référence 2298-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

Gestion du personnel, à Cognac

Auprès du Secrétaire Général et de la Direction Générale de notre entreprise (importante société de Cognac — CA environ 130 millions), vos missions essentielles seront : la gestion de la vie collective de la société et le dialogue avec les partenaires sociaux (comité d'entreprise et CHS), la responsabilité des problèmes juridiques spécifiques à notre *activité : (dépôts de marques), contrats divers et problèmes d'assurances.*

Si vous avez une trentaine d'années, une expérience confirmée de la gestion du personnel, le dynamisme nécessaire pour assister efficacement notre *équipe de direction, votre candidature* nous intéresse.

Jacqueline Sigolet vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature sous réf. B 5980 M, 1 rue de Berri 75008 Paris.



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

IMPORTANTE SOCIETE
de BETON PRET A L'EMPLOI recherche

Responsable service technique

Il sera chargé de diriger le laboratoire central, d'*organiser* l'action des laboratoires régionaux, d'assurer le suivi du contrôle de qualité et d'animer au plan technique le développement des produits nouveaux.

Ce poste est basé dans une très grande ville de province. Il exige une connaissance approfondie *de la technologie des bétons et mortiers.* Il conviendrait à un cadre, ingénieur ou assimilé, pouvant justifier d'une expérience de plusieurs *années acquise dans un organisme* de contrôle ou de recherche rattaché à l'industrie du BTP ou des matériaux de construction.

Réponse et discrétion assurées.

Adresser CV manuscrit, photo récente et prétentions sous référence 4656 à

LTP 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

---

A nouvelle usine... nouveau chef de production

C'est maintenant fait. L'usine est construite et démarre. Il s'agit désormais de monter en cadence, de s'y tenir, de veiller à la qualité, aux délais mais aussi de préparer le démarrage d'une seconde ligne. Et vite, parce que le marché de nos produits est porteur (économies d'énergie), parce que notre groupe met les bouchées doubles pour prendre une place significative en France. La preuve : Nous vous cherchons. Pour remplacer notre chef de production promu Directeur d'Usine... après un an d'ancienneté. Quand on vous dit que nous allons plus vite que nos collègues européens... et que nos concurrents...

Vous êtes capable de travailler couramment en anglais parce que vous avez une expérience *de chef de département production dans un de ces grands groupes* performants qui savent accorder autant d'importance à l'animation des hommes et à la gestion économique qu'au savoir faire technique. Vous aimez ce métier d'*ingénieur d'usine... et la vie de province... l'Auvergne par chance. Par contre,* vous n'aimeriez pas du tout manquer l'opportunité de développer votre carrière...

Adressez votre curriculum-vitae en précisant votre disponibilité et votre traitement actuel sous la référence 804 470 M aux conseils en recrutement de SIRCA qui continuent de coopérer au développement de nos équipes.

Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC



Cadres Financiers

Responsable Administratif et Financier

RHONE-ALPES - Un groupe français de dimension internationale en forte progression, souhaite développer l'autonomie de l'une de ses filiales (C.A 200 MF) possédant des activités industrielles en France et en Angleterre et exportant 70 % de sa production. Nous recherchons le Responsable Administratif et Financier qui, assistant le Président de cette filiale, contrôlera la comptabilité générale, prendra en charge le reporting et le contrôle de gestion et suivra l'évolution des flux financiers (trésorerie, relations banques, investissements), ainsi que l'administration générale et à terme, la gestion du personnel. *Cette création de poste, intéresse un diplômé de* l'enseignement supérieur (HEC, ESSEC, ESCP...), âgé de 28 ans minimum, pratiquant couramment l'anglais et désirant, à partir d'une expérience réussie en entreprise *ou en cabinet d'Audit anglo-saxon,* exercer une responsabilité globale au sein d'un groupe en fort développement. REF. 842M.

Auditeur Interne

La société Holding de ce même groupe, recherche un jeune Auditeur Interne. *Rattaché au secrétaire général au sein d'une* petite équipe pluri-disciplinaire, il assurera des missions d'Audit opérationnel portant sur la comptabilité, l'administration et les procédures de fonctionnement du groupe. Il sera amené à réaliser des études et interventions ponctuelles dans les différentes unités et filiales de France et d'Europe. Ce poste devant évoluer à moyen terme, intéresse un candidat de formation supérieure (HEC, ESSEC, ESCP... + DECS). Il pratiquera couramment l'anglais et l'allemand, et possédera une première expérience de 2 ans minimum dans un cabinet *d'Audit ou un groupe industriel important.* REF. 843M.

Merci d'adresser votre candidature sous référence correspondante à Alain RICHARD *qui traite confidentiellement ces recherches.*

EMPLOI **centor**

CENTOR RHONE-ALPES
17, rue Louis Guérin
69100 - VILLEURBANNE
Tel. (78) 89.37.16

SOCIETE DE SERVICES ET CONSEIL EN INFORMATIQUE
partenaire d'un groupe industriel de taille internationale
recherche pour la BRETAGNE

INGENIEURS INFORMATICIENS

- de 0 à 2 ans d'expérience en informatique
- préférence sera donnée aux candidats libres très rapidement.

Envoyer C.V., photo et prétentions N. 406
PUBLICITES REUNIES
112, Bd Voltaire - 75011 Paris

HOMME D'ENTREPRISE ET FORMATEUR

Notre client est une société qui connait un essor important au niveau international. Spécialisée depuis 16 ans dans la formation de cadres et désormais implantée dans *plusieurs pays, ses structures se développent.* Pour compléter son équipe de professionnels (leurs performances sont connues), la Direction nous a chargés d'identifier des cadres de haut niveau, ambitieux et expérimentés qui se verront confier la responsabilité de Directeurs de Programmes. Il faut avoir à son actif une expérience pratique et réussie de la vente et du management et être motivé par la formation de cadres responsables dont vous serez les interlocuteurs. Nous souhaitons rencontrer des candidats de 30 ans minimum, ouverts au changement.

Une formation approfondie est prévue. Vous serez ensuite chargés de la direction et du développement des affaires conclues en France et aurez à animer des séminaires intensifs destinés à des sociétés dont les critères de choix sont très élevés.

Victor ERNOULT du cabinet INFRAPLAN traitera avec la plus totale discrétion chaque candidature. Merci de lui adresser C.V., photo et prétentions sous réf. VE 13.

INFRAPLAN 83, Boulevard Raspail 75006 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



Assistant du Directeur Financier

VALLEE DU RHONE - Un groupe français de service à caractère technique (C.A 500 MF), leader européen de sa branche, réalise depuis plusieurs années une progression minimum de 20 % par an, recherche pour la Holding contrôlant une quinzaine de filiales, un assistant au directeur financier. Au sein d'une petite équipe disposant d'un outil informatique performant, ce cadre prendra en charge le suivi de la comptabilité analytique, assurera le contrôle budgétaire et l'audit des filiales. Ce poste offrant de réelles perspectives d'évolution, compte tenu du développement du groupe, convient à un candidat diplômé d'une grande école de commerce ayant complété sa formation par un DECS. Agé de 26 ans minimum, il possédera une première expérience du contrôle budgétaire dans une entreprise de production ou dans la fonction financière d'un groupe industriel ou encore dans un cabinet d'Audit international. Il pratiquera si possible une langue étrangère. La rémunération annuelle de départ pourra atteindre 120 000 F.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 841 M à Alain RICHARD qui traite confidentiellement cette recherche.

EMPLOI centor

CENTOR RHONE-ALPES
17, rue Louis Guérin
60900 VILLEURBANNE
Tél. (78) 89. 37. 16

UN JEUNE AUDIT EN ENTREPRISE...

Le collaborateur que nous recherchons devra à la fois posséder des qualités de conseil et pouvoir s'intégrer aux équipes de notre entreprise à tous niveaux. Nous souhaitons un candidat possédant 2 ou 3 ans d'expérience en cabinet ou en entreprise, parlant l'anglais et possédant des qualités techniques et humaines de souplesse et d'adaptation. C'est obligatoirement quelqu'un qui a le sens du dialogue, qui est capable d'autonomie et qui sait "retrousser les manches". Nous pouvons lui offrir un poste stimulant, bien intégré à l'entreprise dont il suivra la réussite. Le poste est à pourvoir à notre siège en toute proche banlieue. Nous regroupons 1200 personnes en France, notre moyenne d'âge est jeune, notre turnover est faible, nos conditions d'embauche sont compétitives.

Un descriptif du poste vous sera fait par notre conseil qui traitera les candidatures avec la plus grande discrétion. Merci de lui adresser votre C.V. sous réf. VE 3.

INFRAPLAN 83, Boulevard Raspail 75006 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

MERLIN GERIN

GRENOBLE
offre

à de jeunes diplômés en COMPTABILITE-FINANCE

Formation HEC - ESSEC ou
Ecole Supérieure de Commerce

plusieurs postes
dans ses services
de Gestion Financière et Industrielle et d'Audit

Des connaissances en Informatique et en langues (anglais - allemand - espagnol) sont appréciées.

Evolution assurée au sein du Groupe.

Ecrire : MERLIN GERIN - D.F.C. - GDL. 110
38050 GRENOBLE CEDEX.

Valeo

division FERODO
recherche pour ses usines de NORMANDIE
(2200 personnes)

UN COLLABORATEUR PRINCIPAL DE GESTION

chargé de mener les études nécessaires à la mise en place de nouvelles procédures. Il sera titulaire d'un DUT en GEA option finances comptabilité et possèdera des connaissances en informatique. L'intéressé justifiera de 3 ans minimum d'expérience dans un service gestion.

Nombreux avantages sociaux - 13e mois - participation-restaurant d'entreprise - possibilité de logement.

Envoyez CV détaillé, photo et prétentions (indispensables) à VALEO
BP 30 - 14110 — CONDE S/NOIREAU -



Groupe C.G.E.

NOUS CONSTRUISONS DES SYSTEMES DE COMMUNICATION, CONCUS AUTOUR DE RESEAUX DE MICROPROCESSEURS, QUI EVOLUANT VERS DES APPLICATIONS TELEMATIQUES ET BUREAUTIQUES NOUS AMENENT A RECHERCHER

UN RESPONSABLE DE LABORATOIRE D'ETUDE ELECTRONIQUE

Directement rattaché au Chef de Service, il assurera la coordination et la supervision d'importantes études électroniques.

Encadrant un groupe de 5 à 8 ingénieurs et techniciens supérieurs, il sera en relation constante avec le Service de Développement, le Service Composants, le Service Achats ainsi que le Responsable de Produit et d'industrialisation.

De formation supérieure, Ecoles d'Ingénieurs ou Universités, le candidat retenu pourra se prévaloir d'une expérience minimum de trois ans au sein d'un laboratoire d'Etude.

CE POSTE EST A POURVOIR à STRASBOURG.

Ecrire avec C.V. et prétentions à
LA TELEPHONIE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE
Direction du Personnel - 206, Route de Colmar - B.P. 57
67023 STRASBOURG CEDEX.

SERVICE SOCIAL
ET DE SAUVEGARDE
DU DÉPARTEMENT
DE L'AISNE
(Association Loi 1901)
recherche d'urgence
un Responsable pour l'équipe de CHAUNY (poste vacant) :
- Diplôme d'assistant social ou d'éducateur spécialisé ;
- Exerçant en milieu ouvert dans la profession depuis 3 ans minimum ;
- Formation complémentaire.

Applic. convention coll. 1966.
Adresser candidature + C.V. à : M. le Directeur du Service Social et de Sauvegarde,
2, av. Gambetta, 02001 LAON.
Clôture des candidatures : 15 octobre 1980.

COMMUNE DE TIGNES
(station classée
5.000 à 10.000 habitants)
recrute
1 RÉDACTEUR EXPÉRIMENTÉ
pour secrétariat général
Adr. les candidatures av. C.V. à Monsieur le Maire de TIGNES, 73320 TIGNES.

L'E.N.S. d'ingénieurs électriciens de Grenoble recherche
Agent contractuel
d'administration universitaire
première catégorie
pour diriger service scolarité comprenant 4 personnes.
Niveau : maîtrise ou équivalent.
Connaissances en informatique appréciées.
Prise de fonction : novembre 1980.
Rémunération de départ : 5.000 F nets mensuels (possibilité prise en compte pratique professionnelle).
Adr. C.V. à : ENSIEG, B.P. 46, 38402 ST-MARTIN-D'HYÈRES

ORGANISME RÉGIONAL AGRICOLE rech. pour élaborer et suivre des programmes de développement agricole par secteur de production.
Jeune diplômé Sciences Eco, Ecole de commerce, Agro+IAE connaissant parfaitement l'agriculture.

Adr. C.V., photo et présent. à
ASSOCIATION RÉGIONALE
D'ÉCONOMIE RURALE
234 bis, rue du Fg-du-Pont-Neuf,
86034 POITIERS.

Le centre communal d'action sociale de Grenoble recherche un
DIRECTEUR
DE CENTRE SOCIAL
- Etudes supérieures exigées et expérience professionnelle 10 ans.
- Rémunération début : 5.000 F net.
- Candidature et C.V. avant le 15 OCTOBRE 1980 au Centre communal d'action sociale, 14, rue Hébert, à Grenoble.

BUREAU D'ÉTUDE DE L'ADMINISTRATION
DE LILLE
recherche pour sa division informatique

UN INGÉNIEUR INFORMATITIEN

Responsable d'une équipe d'études. Profil souhaité : diplôme d'ingénieur grande école scientifique, expérience professionnelle nécessaire, aptitude à l'encadrement et aux contacts avec les clients.

Écrire avec curriculum vitae manuscrit s/ n° 861 668 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

ORGANISME D'ÉTUDES, PRESTATAIRE
DE SERVICES DE COLLECTIVITÉS LOCALES
recherche

CHARGÉ DE MISSION

Ingénieur Grande École ou équivalent. Cinq ans expérience Informatique et Organisation. Créatif, pragmatique, sens des relations avec les élus locaux, pour animer projet de création de banque de données locales et déconcentration de formalités administratives.

Salaire : 10.000 francs mensuels.
Résidence : Région Rhône-Alpes.
Adresser C.V. sous référence 5901 à Axial publicité, 27, rue Taitbout — 75009 Paris, qui transmettra.



PLASTIC OMNIUM

Un des leaders de la transformation des thermoplastiques à usage industriel, possédant la plus grosse presse à injecter du monde (10.000 tonnes), recherche pour son usine principale de LANGRES (450 personnes) à 65 km de DIJON

ingénieur développement mécanicien

pour l'innovation de nouveaux produits, à partir des incitations du commercial et la mise au point de procédés brevetables, en équipe avec le B.E., les méthodes et les outillages.

Ce poste autonome, rattaché au Directeur Technique, convient à un candidat non débutant, apportant un savoir-faire à partir d'une expérience en B.E. ou méthodes, d'une industrie de grandes séries. La connaissance des matières plastiques serait un atout. Logement possible en villa.

Ecrire Cabinet GATIER,
32 rue Barrême 69006 LYON
(sous réf. 360)

média-system

P.M.I. dynamique - 200 personnes - Région montagneuse de l'Est, Fabriquant des pulls et vêtements de sport :

Cherche, pour prendre à terme la relève de son Directeur de fabrication, un jeune

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

ayant quelques années de vie industrielle dans la production.

Plus que les compétences techniques, nous recherchons surtout un leader à fort potentiel qui soit motivé par l'animation des hommes et l'organisation de la production.

La formation à nos méthodes de gestion sera assurée.

Envoyer curriculum vitae et photo s/n° 7077 *le Monde* Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris CEDEX 09, qui transmettra.

SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES INDUSTRIELS

recherche

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

spécialisé en mini-informatique industrielle, chargé de la conception, du devis, du chiffrage, de la négociation et du suivi des affaires.
Expérience indispensable en mini et micro-informatique industrielle de cinq à dix ans exigée.
Affectation : Mulhouse.

PLUSIEURS INGÉNIEURS ET TECHNICIENS D'ÉTUDES

chargés de l'étude, du suivi technique et de la mise en route des affaires systèmes mettant en œuvre automates programmables, micro et mini-ordinateurs industriels.
Cinq à dix ans d'expérience exigées.
Affectation : Mulhouse.

Ecrire au Service Emploi
CLEMESSY S.A. - B.P. 2499
18, rue de Thann - 68057 MULHOUSE Cédex



FENWICK-MANUTENTION (Usine de TROYES-SAINT-JULIEN)

recherche

INGÉNIEUR DE FABRICATION

destiné à coiffer l'ensemble montage et peinture de chariots élévateurs, y compris les prototypes.

INGÉNIEUR ORDONNANCEMENT

destiné à coiffer l'ensemble lancement-ordonnancement et logistique (réception, manutention, magasin, expéditions).
Connaissances en Informatique et gestion souhaitées.

POUR LES 2 POSTES :
- De formation A.M., I.N.S.A. ou équivalent.
  Ils devront posséder, outre les connaissances techniques, les qualités nécessaires à l'animation d'un ensemble de 100 à 200 personnes.
- Une expérience de 2 à 5 ans serait appréciée.
- Les candidatures de débutants pourront cependant être examinées.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions à :
Monsieur SCHMUCK - FENWICK-MANUTENTION,
69, rue du Docteur-Bauer - 93404 SAINT-OUEN.

Filiale d'un import. groupe industr. franç. secteur compos. pour l'électr. profess.
recherche pour son usine d'ORLEANS

2 INGÉNIEURS

débutants ou ayant 2 à 3 ans d'expérience
(Arts et Métiers - INSA ou équivalent)
- Un poste ETUDES APPLIQUEES ;
- Et un poste REALISATION PRODUITS A TECHNOLOGIE AVANCEE.

2 PRÉPARATEURS

- Un poste responsable du *BUREAU OUTILLAGE* (30 personnes).
  B.T.S. électronique ou mécanique.
  Expérience 3 à 5 ans.
- Un poste TECHNICIEN PROGRAMMATION
  B.T.S. électronique.
  Expérience programmation C.N.C. indispensable.

Adr. C.V., prétentions et photo sous n° 72.884, Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Importante Société électronique
région Ouest-Atlantique

Ingénieur Développement

80-100 000 F
Débutant ou presque
ENSAM, ICAM ou équivalent

Cet ingénieur mécanicien participera à la conception du matériel radio professionnel et sera chargé de l'optimisation de son industrialisation.

Homme de contact, ses qualités essentielles seront l'esprit de synthèse et de persuasion et une large curiosité technologique.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo à notre Conseil.

Michel AUBRY 10, Impasse Pierre Loti 85000 La Roche sur Yon

MEDIA PA

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
Secteur Mécanique
faisant partie Groupe International
sise SUD-LANGUEDOC

RECRUTE

ASSISTANT DIRECTION FINANCIÈRE

Poste de responsabilités, domaines :
PRIX DE REVIENT
et FACTURATION/EXPEDITIONS
Nécessitant :
Formation E.S.S.E.C., E.S.C., Niveau D.E.C.S. (ou pratique équivalente).
Expérience de 3 à 5 ans minimum exigée, dans fonctions et branche similaires ; bonne pratique de l'outil informatique.
Bonne pratique de l'anglais indispensable.
Audit et/ou connaissances comptabilité anglo-saxonne appréciés.
Discrétion assurée

Adresser C.V. et prétentions sous la référ. 83.867 à HAVAS Neuilly, 136, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY-SUR-SEINE, qui transmettra.

GRAND SUD-OUEST -12
Groupe de PME

recherche

ATTACHÉ DE DIRECTION.— Environ 30 ans. Formation supérieure ESSEC ou équivalent, rompu aux techniques d'administration des ventes et présentant de réelles aptitudes pour la conception et l'organisation.

Soutien logistique en milieu d'informatique répartie en cours de réalisation.

Envoyer curriculum vitae manuscrit et prétentions.

Écrire sous le numéro 7087 *le Monde* Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS - CEDEX 09.

Delco Remy — Sarreguemines

GENERAL MOTORS FRANCE

recherche son futur

CONTROLEUR FINANCIER

- Une formation supérieure (grande école de commerce ou de gestion),
- Une première expérience réussie dans une société utilisant le système comptable anglo-saxon,
- Une parfaite connaissance de l'anglais,
- Une réelle ouverture d'esprit et de grandes qualités d'adaptation,

sont autant d'atouts pour de jeunes candidat(e)s dynamiques et ambitieux (ses) désirant progresser dans une société de taille internationale.

Adresser CV détaillé + photo récente au Département du Personnel - BP. 306
57200 SARREGUEMINES sous référence FS/8009/011. Discrétion totale assurée.

LE CESI-EST

spécialisé dans la « formation-investissement » et *dans l'intervention en entreprise*
— Alsace-Lorraine - Franche-Comté et étranger,
recherche

INGÉNIEUR

VOTRE FONCTION :
- promouvoir le CESI-EST dans les entreprises de la région ;
- concevoir et réaliser des interventions en entreprise susceptibles de faciliter les changements des mentalités et des structures ;
- concevoir, animer et gérer des actions de formation pour ingénieurs, cadres et maîtrise.

VOTRE PROFIL :
- ingénieur de plus de 35 ans ;
- expérience industrielle de 8 ans minimum, de préférence en production ;
- la maîtrise de technologies nouvelles (microprocesseurs, automatisation...) sera appréciée.

Rémunération annuelle, selon qualification, entre 110.000 ET 140.000 F.

C.V. manuscrit + photo récente à

CESI-EST - 35, rue de Verdun
67000 STRASBOURG

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 h. à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 h.
au 296-15-01

offres d'emploi

WANG
FRANCE

Société de distribution de matériels électroniques en pleine expansion, recherche pour la proche banlieue de PARIS un

adjoint au directeur financier

± 150.000 F

Il supervisera la mise en place de la comptabilité analytique par agence et en assurera le contrôle.

Il interviendra dans l'analyse, la préparation de plannings, budgets...

Une expérience de plusieurs années dans un cabinet d'audit international constitue le meilleur atout pour ce poste très varié et très évolutif.

Connaissances informatiques souhaitées.
Anglais courant indispensable.

Envoyer CV sous référence 10726 à WANG France, M. HOBBS, 78/80 avenue Galliéni - Tour Galliéni I - 93174 Bagnolet.

média-system

GRANDE DISTRIBUTION

CHEF DE PRODUITS

Cette filiale française d'un groupe multinational connaît actuellement un fort développement et accentue sa présence sur le marché des produits non-alimentaires de grande consommation.
Au sein d'une équipe marketing légère, le chef de produits est responsable de deux lignes de produits sur lesquelles vont se porter d'importants investissements.
Il établit les politiques de prix et de promotion, assure la gestion à court terme de ses produits, appuie la force de vente sur le terrain, élabore la stratégie d'évolution de la gamme et définit les axes de développement.
Nous souhaitons rencontrer un diplômé de l'enseignement commercial supérieur qui *justifie d'une expérience de 2 à 3 ans dans* une fonction marketing grand public.
Une bonne pratique de l'anglais est vivement souhaitée.
Le poste est à pourvoir à proximité de La Défense.

Pour recevoir informations complémentaires, *écrire sous réf.* M 1318 J, à

egor 8 rue de Berri 75008 Paris 359.13.82

média-system

Conseil d'entreprise

DIRECTEUR COMMERCIAL

GPM est un cabinet d'organisation, comprenant 12 consultants, qui a fait ses preuves sur son marché (entreprises industrielles de distribution et de services de taille importante et moyenne). Son gérant, fondateur de la société, cherche aujourd'hui à s'adjoindre un Directeur commercial pour prendre en charge le développement commercial et participer étroitement à l'ensemble de la gestion du cabinet.
Nous souhaitons rencontrer un professionnel de la vente de services, de 30 ans minimum, intéressé par ce domaine d'activité. Une expérience de l'organisation peut être certes intéressante, mais n'est pas du tout indispensable.
Les perspectives d'évolution peuvent être très motivantes, dans la mesure où le gérant de la société souhaite créer un véritable tandem avec son futur collaborateur.
Nous remercions les personnes intéressées d'adresser, sous réf. M 1408 A, un dossier complet de candidature, ainsi qu'une lettre de motivation en précisant la rémunération annuelle souhaitée, à

egor 8 rue de Berri 75008 Paris 359.13.82

média-system

EQUIPEMENT MEDICAL SOPHISTIQUE

JEUNE INGENIEUR ELECTRONICIEN

La filiale française du leader mondial de ces équipements de haute technicité accentue son développement et envisage d'implanter une agence à Nantes.
Sous l'autorité du Spécialiste Produit, il *assure la promotion de deux lignes de* produits sur l'Ouest de la France en prenant en charge les démonstrations et les assistances dans les centres hospitaliers et chez *les praticiens spécialisés. Il participe à leurs* congrès et organise des colloques scientifiques. D'abord basé à Paris pendant sa formation, il créera lui-même, par la suite, l'agence nantaise.
Nous souhaitons rencontrer un jeune ingénieur électronicien, déjà familiarisé, si possible, avec les microprocesseurs et motivé par la vente d'équipements électroniques en milieu médical.
Véhicule de fonction.
Merci d'adresser CV complet, photo et salaire actuel, sous réf. M 7393 B, à

egor promotion 8 rue de Berri 75008 Paris

média-system

CREATION DE POSTE

Groupe immobilier important recherche

Jeune ingénieur grande école

pour participer au développement d'un important projet de gestion immobilière (système multiposte transactionnel, actuellement une dizaine de terminaux), **et prendre très rapidement en charge la gestion de l'ensemble du système d'information** et en assurer l'évolution.
Il sera directement rattaché à la Direction Générale.
Pour réussir dans ce poste, il faut être soit débutant avec spécialisation informatique et dégagé des Obligations Militaires, soit avoir 1 à 2 ans d'expérience.
Connaissances en gestion appréciées. Formation complémentaire assurée.
Lieu de travail : Paris-17e

sélé CEGOS

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée sous référence 73530/M à Mme CLERE - Sélé-CEGOS, 33, quai Gallieni - 92152 SURESNES.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo.

IMPORTANTE BANQUE INTERNATIONALE
recherche POUR SA FILIALE FRANÇAISE

responsable de haut niveau

COMPTABILITE - CONTROLE DE GESTION

Ce poste nécessite un comptable confirmé qui supervise la comptabilité et devra développer la fonction contrôle de gestion.

Une première expérience bancaire ainsi que la connaissance de la comptabilité du reporting US seront des atouts décisifs pour réussir.

Une bonne pratique de l'anglais est indispensable.

Ce poste très évolutif constitue une réelle opportunité de carrière.

- Le salaire sera compétitif.
- Avantages du statut bancaire.

Envoyer lettre *manuscrite*, C.V. *et prétentions* sous réf. 1088/S à A.M.P. - 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS - Discrétion assurée.

BERTIN & Cie

recherche pour son unité
ETUDES TECHNICO-ECONOMIQUES

UN INGENIEUR ECONOMISTE

pour l'évaluation de projets d'investissements nouveaux et les plans de développement correspondants (Secteur Privé) et pour l'élaboration de scénarios décisionnels et leur conséquence prévisionnelle (Secteur Public). Grande Ecole et/ou Doctorat en Economie.
Envoyer C.V. et rémunération souhaitée à C. LE MAIGNAN - BERTIN & Cie
B.P. 3 - 78370 PLAISIR

ingénieur de développement X,ECP, ESE — 80 km Sud de Paris

Nous créons des produits techniques de pointe faisant appel a des technologies avancées et destinés à la recherche, à l'aérospatiale et aux semi-conducteurs.
Ingénieur âgé de 30 ans minimum, vous avez eu à concevoir ou à développer des équipements complexes de process-control ou d'automatisme industriel, de préférence en sidérurgie ou en verrerie car nous travaillons en hautes températures. **Nos quatre ingénieurs et sept techniciens vous attendent pour qu'avec eux vous développiez les outils nouveaux nécessaires à notre production car ils n'existent pas sur le marché.**
Bien sûr, vous parlez anglais (et peut-être allemand), aimez les contacts et pouvez effectuer de courts déplacements.
Notre consultant, A. LEROUX, vous remercie de lui écrire (réf. 3847 LM).

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE 75008 PARIS
LYON - LILLE - NANTES - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC



NEGRITA

La S.A. BARDINET possède une force de vente directe pour commercialiser ses produits, rhums, punchs, cocktails, sirops... dans les circuits modernes et traditionnels où son implantation est d'ailleurs exceptionnelle.
Le changement de responsabilités de l'un de ses cadres l'amène à rechercher son

Directeur régional basé à Paris

Vous prenez en charge les régions Ile de France, Normandie, Alsace, Champagne effectuant 40% du C.A. national. Vous êtes l'animateur d'une équipe commerciale de 20 personnes comprenant deux chefs de région mais aussi le responsable d'un service administration des ventes et traitement des commandes.
Vous élaborez les objectifs de votre région, vous en contrôlez les résultats et vous suivez votre budget de fonctionnement. Enfin vous recrutez et formez vos collaborateurs et assurez personnellement les négociations avec les clients importants.

Diplômé, si possible d'une Ecole Supérieure de Commerce, vous avez environ 40 ans et vous possédez une expérience de direction d'une équipe de vente pour des produits de grande consommation. La connaissance des circuits G.M.S. est indispensable.

Jacqueline Join-Dieterle vous remercie de lui adresser votre dossier de *candidature s/réf. 6108M, 1 rue de Berri 75008* Paris.



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

HEC-ESSEC SUP de CO

TEKELEC AIRTRONIC

92 SEVRES
recherche pour ses services de distribution (matériel électronique)

RESPONSABLES D'ADMINISTRATION COMMERCIALE

Les titulaires, qui dépendront de Directeurs de division, auront pour mission :
- d'assumer la gestion complète du portefeuille des commandes et des stocks ;
- de coordonner les services d'Administration Commerciale de la division ;
- d'assumer les liaisons avec les Ingénieurs de Vente et les services fonctionnels de la Société.

Les candidats devront :
- être âgés d'au moins 32 ans ;
- avoir eu une expérience similaire même dans un domaine différent ;
- avoir le sens de l'organisation et une bonne pratique de l'informatique ;
- avoir l'autorité nécessaire pour diriger un service de 20 personnes ;
- parler l'anglais.

Avantages sociaux - 13è mois.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions sous réf. 1626 à : TEKELEC-AIRTRONIC Service du Personnel 1, rue Carle Vernet - 92310 Sèvres

Publicités Réunies

adjoint au directeur financier — 110 000 F+

Nous sommes une P.M.E. performante dans notre branche d'activité : habillement (CA : 120 M, effectif : 800 personnes) grâce à une politique de marque affirmée et un développement à l'exportation régulier.
Notre Directeur Financier souhaite confier à un jeune collaborateur la responsabilité de la comptabilité générale (clients, fournisseurs) du siège et des filiales françaises, la comptabilité analytique (prévisions et contrôle budgétaire), la gestion des trésoreries inter-sociétés ; il animera et contrôlera un *service de 8 personnes et participera à l'informatisation progressive du service* comptable.
Pour réussir à ce poste, une formation comptable (niveau D.E.C.S. dont un *certificat de fiscalité), une expérience professionnelle de 5 ans minimum* acquise dans une entreprise industrielle, dont indispensables.
Le poste est à pourvoir dans une grande ville universitaire du Nord de la France.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre *dossier sous référence 53780 M à notre conseil - 61, boulevard Haussmann* 75008 PARIS.



Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

Directeur du service de gestion générale

Notre société fabrique et vend des matériaux de second-œuvre du *bâtiment*. Sa progression est régulière et constante puisqu'elle a décuplé son chiffre d'affaires en 10 ans. Elle est ainsi leader dans sa spécialité.
Chez nous, le service de gestion générale regroupe la gestion comptable, la gestion informatique et les activités juridiques courantes relevant du droit des sociétés. Chaque responsable y dispose d'une grande autonomie. Les relations de la Gestion Générale avec les directions opérationnelles (direction générale, direction industrielle et direction du développement) sont privilégiées. A ce propos, la gestion budgétaire et le contrôle de gestion doivent être améliorés.
Le directeur recherché a donc à témoigner avant tout d'un esprit de *service souriant et ferme*. Sa *compétence de quelques années déjà (il* vient de passer la trentaine) est basé sur une solide formation supérieure et a subi l'épreuve du feu dans les domaines indiqués. Il est l'animateur des services *qu'il dirige* et dont il est responsable en face de la direction générale. Il veille à les adapter en permanence pour satisfaire les besoins évolutifs des directions opérationnelles.
Le siège social, lieu de travail est à une quinzaine de kms au sud-est de Paris.

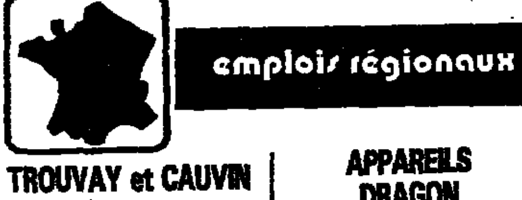


Nous avons demandé à SEFOP notre Conseil de préparer un premier rendez-vous fin octobre avec notre directeur général.

Merci de lui adresser votre dossier sous réf. DS 969 M.

SEFOP 11, rue des Pyramides 75001 Paris

MEMBRE DE SYNTEC



TROUVAY et CAUVIN

recherche d'urgence
pour son service
ASSURANCE QUALITÉ

Un Technicien Supérieur

(I.U.T. - B.T.S.)
ayt une tr. b. exp. 3 a. min., dans
- la gestion et l'application d'un programme d'assurance qualité.
- Une tr. bon. connaissance en :
  - *Métallurgie ;*
  - *Soudage ;*
  - *Contrôles non destructifs (ultrasons, magnétoscopie-ressuage) ;*
- *Une certification serait très appréciée.*
  - *Codes de construction appareils à pression/tuyauterie.*
  - *Normes internationales de produits (tubes-raccords-brides, toutes nuances).*
- Les secteurs tuyauterie/chaudronnerie/robinetterie.

Anglais souhaité
Poste à pourvoir
au HAVRE

Envoyer C.V. et prétentions s/nº 7086, *le Monde Publicité* 5, rue des Italiens. 75009 Paris qui transmettra.

APPAREILS DRAGON
Quai Bellerive
38600 FONTAINE
Société construisant du matériel de concassage, broyage, criblage et domaine annexe.
Désire embaucher
pour son service recherches et développement :

JEUNE INGÉNIEUR
Formation arts et métiers, ou équivalent.

Adresser C.V. et prétentions au CHEF DU PERSONNEL
Tél. : (76) 26-81-18. P. 70.

SOCIETE DE PIGMENTS
Sud de la France
recherche
pour son laboratoire

UN TECHNICIEN
niveau DUT, 5 années d'expérience dans le domaine des encres, peintures et vernis.
Envoyer C.V. et prétentions au nº 7093 « le *Monde* » Pub. *5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09*

CENTRE SOCIO-CUTUREL
recherche

ANIMATEUR
Expérience profess. confirmée (*pratique éducative souhaitée*).
Adresser curriculum vitae et photo à la Maison pour Tous, HENRI DUNANT, 76, av. du Bois-de-Bléville, 76620 LE HAVRE, jusqu'au 15 octobre 1980.



TYMSHARE NETWORK SYSTEMS CONSULTING

Filiale du Groupe TYMSHARE, spécialisée dans la mise en place en Europe de réseaux et de systèmes de transmission de données recherche des

Ingénieurs support logiciel

Fonctions :
- Préparer et gérer les logiciels de réseaux.
- Assister et former les utilisateurs au démarrage de systèmes.
- Assurer le suivi de réseaux importants après démarrage.

Déplacements de courte durée en Europe et aux U.S.A.

Profils :
- Jeune diplômé (Maîtrise, D.U.T., Ecole d'Ingénieurs).
- A participé à des démarrages d'applications de téléinformatique.
- A, si possible, acquis de bonnes connaissances des procédures IBM 2780, 3270 ainsi que de la série X du CCITT.
- Parle l'anglais, est organisé, autonome et dynamique, goût prononcé pour les contacts clients.

TNSC offre :
- Une formation aux techniques de pointe dans le domaine de la *commutation* de paquets, des réseaux à valeur ajoutée et de la télématique.
- Une ambiance de travail favorisant les prises de responsabilités.
- *Des possibilités d'évolution rapide au sein du groupe.*

Envoyer C.V. détaillé à TNSC, 210 bureaux de la Colline, 92213 SAINT-CLOUD - Tél. 602.80.12

GROUPE EUROPÉEN DE FABRICATION DE MATÉRIAUX DE GROS ŒUVRE

(en pleine expansion)
recherche
pour compléter l'équipe dirigeante de son
ENTREPRISE DE POSE

UN CADRE DE HAUT NIVEAU

- INGÉNIEUR DIPLOMÉ avec formation complémentaire (commercial, gestion, marketing) ;
- possédant une expérience complète chantiers : devis, mise au point technique, obtention des marchés et réalisation (de préférence bâtiments industriels) ;
- ayant un sens des contacts humains pour les relations commerciales et le commandement de son personnel (15 à 20 personnes actuellement) ;
- « VÉRITABLE ENTREPRENEUR » - Responsable de son centre de profit ;
- âge : 32 à 40 ans ;
- résidence : région parisienne, nombreux déplacements courte durée ;
- avenir possible dans le cadre du groupe.

Adresser lettre manuscrite avec curriculum vitae détaillé, photo et prétentions sous nº 7.076, *le Monde* Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

ADJOINTS DE DIRECTEURS DE PROGRAMMES IMMOBILIERS

- Vous avez une formation supérieure, de bonnes connaissances en droit et en gestion financière (Sciences Po., Sciences Eco....)
- Vous êtes débutant ou avez 1 ou 2 années d'expérience dans le domaine de l'immobilier ou de la construction.

Nous vous offrons un poste d'Adjoint de Directeur de programme et vous assurons la formation complémentaire.

Vous serez en contact avec tous les aspects de la gestion d'opérations, de la négociation foncière à la coordination des contraintes juridiques, commerciales et financières.

Nous attachons une grande importance à l'homme, sa formation, son efficacité, sa facilité de contact.

Si vous vous reconnaissez dans ce profil, écrivez nous. Nous vous offrons de rejoindre une équipe de professionnels dans un groupe dynamique.

VINCI Tour d'Asnières -92606 ASNIERES cédex

VINCI GROUPE BFM



Société de conseil des Champs-Elysées

Une importante Entreprise Industrielle recherche

JEUNES INGENIEURS DIPLOMES GRANDES ECOLES

A l'issue d'une formation de neuf mois, spécialisée en informatique, ils seront intégrés à l'équipe d'Ingénieurs Système de l'Entreprise. La rémunération prévue est de *7500 F x 13 mois.*

Si cette proposition vous intéresse, envoyez votre CV accompagnée d'une lettre manuscrite à Dominique GERARD — C.C.E. 14, rue Lincoln - 75008 PARIS qui étudiera votre candidature.

directeur commercial

Une importante société de prestations de services aux collectivités et à l'industrie — effectif 900, C.A. 400 M, 20 agences en province — filiale d'un groupe français très puissant et d'importance mondiale dont l'activité est axée sur

l'énergie

chauffage-climatisation

recherche un homme de fort potentiel, pour prendre en charge l'ensemble de la fonction commerciale, marketing, définition de la politique commerciale et choix de nouveaux axes d'activité, contrôle et animation des agences. La société en mutation et expansion bénéficie de l'action dynamique du Groupe

Ce poste s'adresse à un cadre d'au moins 30 ans, de

formation supérieure

(Grande Ecole Scientifique ou Commerciale)

ayant tenu avec succès pendant plusieurs années un poste de responsabilité et d'encadrement

Une réussite dans cette fonction permet une évolution vers un poste de direction dans le groupe.

Ecrire avec CV, photo et prétentions sous référence 2694M à D.DANGER 65, avenue Kléber 75116 PARIS.

CORT MEMBRE DE SYNTEC

Société de Conseil Française recherche pour son siège à Paris

UN

INGÉNIEUR CONSEIL en ORGANISATION

Grandes Ecoles ou équivalent

En liaison directe avec notre directeur général, vous participerez à des missions d'organisation de haut niveau au sein d'entreprises de premier plan.

Notre clientèle appartient au secteur tertiaire (assurance, banque, distribution). Nos interventions exigent d'excellentes connaissances en organisation administrative, comptabilité et informatique. Nous vous formerons à notre propre méthodologie. *La rémunération est élevée, en rapport* avec les qualités requises.

Adresser dossier de candidature avec C.V. et photo à :

SOFIA M. le Directeur général, 4, r. Oudinot, 75007 Paris. Discrétion absolue assurée.

IMPORTANTE SOCIETE D'INGENIERIE
(Filiale Groupe Industriel)
recrute

INGENIEURS

FUTUR DIRECTEUR de sa division manutention-stockage-automatisme

- Vous avez 5 ans d'expérience professionnelle
- Vous êtes motivé par l'action technico-commerciale France et Export
- Votre spécialisation en Automatisme sera appréciée
- Nous assurerons votre formation technique complémentaire

INGENIEUR RESPONSABLE D'AFFAIRES pour division agro-alimentaire

(Viandes - Fruits et Légumes)

- Vous avez de 2 à 3 ans d'expérience professionnelle
- Vous êtes un bon gestionnaire et vous recherchez les contacts avec les clients
- Votre spécialisation en Froid Industriel sera appréciée.

- Vous avez une bonne connaissance de la langue anglaise.

Envoyer C.V. à no 73.252 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

contrôle crédit clients

La filiale française d'un groupe multinational leader mondial des produits d'équipement destinés à la distribution recherche le

RESPONSABLE DU SERVICE CONTROLE CREDIT CLIENTS

Le candidat aura une excellente maîtrise du recouvrement des créances commerciales et de ses fonctions annexes : traitement des litiges, contentieux etc...
Une expérience pratique de l'informatique est indispensable.
Il aura sous sa responsabilité une équipe de 9 personnes.
Des connaissances en anglais seraient appréciées

Lieu de travail : proche banlieue Ouest (accès facile).

Adresser C.V., photo et salaire actuel sous référence 34.09.RR/322 à ADEQUATION, 62/64 avenue Emile Zola - 75015 Paris.

Adequation



Premier Groupe Français d'informations par téléphone, au service des Entreprises renforce ses structures et recherche plusieurs

SVP JURISTES

30 ans mini H. F. PARIS

d'une incontestable compétence dans une ou plusieurs des disciplines suivantes :
• *Droit privé* • *Droit des sociétés* • *Droit du travail* • *Droit fiscal.*

Plusieurs opportunités sont offertes tant au niveau de postes de consultants par téléphone qu'à celui de postes d'encadrement d'équipes de spécialistes. Pour tous ces postes une *formation de haut niveau confortée par plusieurs années d'expérience professionnelle* en entreprise, ou mieux en cabinet conseil sont indispensables.

Pour informations complémentaires immédiates et rendez-vous éventuel appelez *763 11.15 Information Carrière* aux heures de bureau.
Référence : 986

INFORMATION CARRIERE SVP

On peut aussi adresser son dossier à : SVP RESSOURCES HUMAINES, 7, rue de Logelbach, 75017 Paris

CSNCR

La filiale française d'une
SOCIÉTÉ MULTINATIONALE
offre à un collaborateur de haut niveau le poste de

CHEF DE PRODUITS

Pour être prise en considération, chaque candidature devra obligatoirement comporter les points suivants :

- Expérience approfondie du marché français des papiers impression-écriture (fabricants, produits et canaux de distribution) ;
- Habileté à créer et à développer un courant de ventes nouvelles sur un marché traditionnel ;
- Habitudes du travail en équipe ;
- Connaissance parfaite de l'anglais (écrit et parlé).

Lieu de travail : région parisienne.
Déplacements à envisager.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo d'identité et prétentions s/n° 7.098 *le Monde* Publicité, *5, rue des Italiens,* 75427 PARIS CEDEX 09.

Il sera répondu à toutes les candidatures.



Pour assurer au sein d'une **Division Commerciale**, le suivi et le développement d'applications informatiques, nous recherchons un :

TECHNICO-COMMERCIAL INFORMATICIEN

Responsable **logiciel** de la Division, il contribuera, en relation avec *les Ventes et la Promotion à la recherche, au développement et au* lancement de nouvelles applications.

Disponible pour les déplacements en France et à l'Étranger, *l'Anglais lui sera familier et les contacts aisés.*

Une première expérience serait un atout supplémentaire pour un candidat de formation supérieure (MIAGE, École d'Ingénieurs...)

Ecrire avec C.V. et photo (retournée) sous référence 100 à :
KODAK-PATHÉ
Service du Personnel
26, rue Villiot - 75012 PARIS

bleu

CABINET
BEAU DE LOMÉNIE
Conseils en brevets d'invention
recherche

INGÉNIEURS DIPLOMÉS GRANDE ÉCOLE

- Connaissant électronique ou mécanique.
- *Expérience souhaitée.*
- Anglais indispensable.
- Allemand lu.

Adresser C.V. manuscrit et prétentions
Service du Personnel
55, rue d'Amsterdam - 75008 Paris

bleu

L'énergie, un secteur en développement.
Une des entreprises au premier plan de ce secteur recherche, un

Ingénieur spécialiste en engins de manutention de très grande fiabilité

Cet ingénieur expérimenté en études et mise au point de machines «électromécanique» de petite série aura pour fonction :
- le suivi du dossier d'études jusqu'à réception en usine et sur le site,
- le traitement des anomalies,
- l'examen de tous les documents électriques fournisseurs

Une expérience de cette fonction peut l'amener à devenir le conseil pour de nouveaux matériels.
Le poste est à pourvoir à Paris, mais conduira son titulaire à des déplacements chez les fournisseurs, les clients et sur les sites.
Les candidats devront justifier d'une bonne expérience acquise dans ce domaine en bureau d'études, ou Engineering, de compétences en mécanique, électricité et électronique. Anglais lu et parlé.
rscg carrières, 64 rue la Boëtie 75008 PARIS nous transmettra votre CV et prétentions sous réf. 7325 M

La SIFA, Paris 17ème, groupe une quinzaine d'affaires industrielles dont 10 implantées en Afrique. Elle cherche un jeune

contrôleur de gestion

qui progressivement prendra en charge plusieurs sociétés africaines. La personne retenue, âgée d'au moins 28 ans, titulaire du DECS, fera état d'une expérience acquise, soit dans l'industrie, soit dans un cabinet d'audit. Anglais nécessaire.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous référence SI/CG à

CETACEP
30, Av. Amiral Lemonnier 78160 MARLY LE ROI.



THOMSON-CSF

recherche des

ingénieurs-électroniciens

Formation GRANDES ECOLES

Débutants ou avec quelques années d'expérience.

- Vous serez responsables de l'étude, la conception des matériels et la réalisation de matériels et de systèmes.
- Vous travaillerez en laboratoire et/ou sur chantiers à l'étranger.

Différents postes peuvent vous être proposés dans les domaines suivants :
- Traitement du signal temps réel (microprocesseurs)
- Techniques digitales
- Techniques radar, déport des informations et visualisation
- Techniques analogiques VHF et UHF.

Anglais souhaité.
Lieu de travail : BANLIEUE SUD-OUEST.

Envoyer CV et photo à Monsieur HANNEBICQUE - Service SRT 40, rue Grange Dame Rose 92360 MEUDON-LA-FORET.

La S.A.P.B. HOECHST-BEHRING
recherche pour son siège à Paris 8è

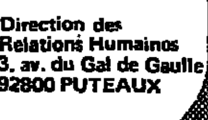
UN (E)

CHARGE(E) D'ETUDES DE MARCHES

- Formation supérieure de préférence (sociologie...)
- une première expérience présenterait un atout supplémentaire sans être indispensable
- être intéressé (e) par la biologie humaine

Vous voudrez bien envoyer vos candidatures avec photo et prétentions à :

Laboratoires HOECHST
Direction des Relations Humaines
3, av. du Gal de Gaulle
92800 PUTEAUX





l'informatique au service de la gestion

Ingénieurs informaticiens

Formation Grande Ecole ou équivalente

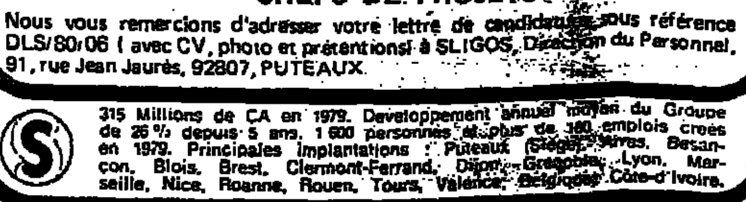
Ingénieurs débutants ou expérimentés vous êtes fortement intéressés par les développements logiciels à forte composante technique. Nous vous proposons d'acquérir et de développer une compétence de haut niveau en :

- . TELEINFORMATIQUE
- . MICROPROCESSEURS ET SYSTEMES TEMPS REEL
- . GENIE LOGICIEL

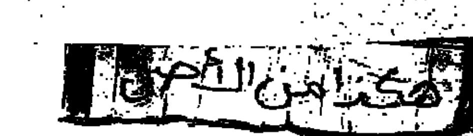
Les projets qui vous seront confiés demandent un esprit d'initiative le sens des responsabilités et assurent aux candidats à fort potentiel, une évolution rapide vers des postes de

CHEFS DE PROJETS

Nous vous remercions d'adresser votre lettre de candidature sous référence DLS/80/06 (avec CV, photo et prétentions) à SLIGOS, Direction du Personnel, 91, rue Jean Jaurès, 92807, PUTEAUX.



315 Millions de CA en 1979. Developpement annuel moyen du Groupe de 26 % depuis 5 ans. 1 600 personnes et plus de 160 emplois crées en 1979. Principales implantations : Puteaux (Siège), Sèvres, Besançon, Blois, Brest, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lyon, Marseille, Nice, Roanne, Rouen, Tours, Valence, Belgique, Côte-d'Ivoire.





Un groupe de Sociétés de Distribution de matériel technique de première dimension C.A. 2 milliards de F
Recherche le futur

directeur général

de l'une de ses filiales régionales

38 ans minimum — Rémunération ouverte

Il sera préparé à ses fonctions futures en assurant pendant un à deux ans, au Siège du Groupe, un rôle de coordination, de contrôle et d'animation vis-à-vis d'un ensemble de Sociétés Régionales.

Ce poste ne pourra être confié qu'à un Cadre confirmé, d'une incontestable formation supérieure, ayant la pratique de fonctions de direction et de gestion à haut niveau dans le domaine de la vente ou de la distribution de produits industriels.

Pour informations complémentaires et rendez-vous éventuel, appeler 763.11.15, INFORMATION CARRIERE, aux heures de bureau.

INFORMATION CARRIERE SVP

Référence 987.
Si vous le préférez, adressez votre candidature à SVP RESSOURCES HUMAINES 7, rue de Logelbach 75017 Paris

CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT (CSNCR)

ingénieur d'affaires

EMMISA filiale française d'ALLIS-CHALMERS et d'IMETAL, spécialisée dans la vente d'installations de préparation mécanique (concassage, criblage, broyage, calcination, pelletisation), souhaite en confier la responsabilité sur les marchés français et étranger, à un Ingénieur diplômé (grande école de préférence).

Sa mission, dans le cadre d'une large délégation, consiste à promouvoir la vente et diffuser les matériels ALLIS - CHALMERS destinés aux industries traitant toutes les matières premières, également à conduire les négociations de projets d'ensembles ou de sous-ensembles industriels (secteurs minier, métallurgique, cimentier).

Ce poste nécessite une expérience de 5 années de vente de matériels et d'installations industrielles, notamment à l'exportation, la pratique de l'anglais et si possible de l'espagnol. La connaissance des secteurs minier, métallurgique, cimentier sera appréciée.

Il existe de réelles perspectives de carrière pour un candidat à fort potentiel (agressivité à la vente); la rémunération de départ comportera un intéressement aux résultats.

De fréquents déplacements sont bien sûr à prévoir.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier sous réf. 53680 M à notre conseil - 61, Bd Haussmann - 75008 PARIS.



Chantal Baudron. s.a.

Spécialiste télécommunications

Pour participer au démarrage de son réseau de télétraitement et en assurer la gestion, le LOTO National recherche un spécialiste en télécommunications.

Ce praticien devra justifier de plusieurs années d'expérience de mise en place et suivi de réseau télé-informatique, ainsi que d'une solide connaissance des gros systèmes.

Il lui faudra - pour réussir ce démarrage important-faire preuve d'une grande disponibilité.

Madame GOURNAY étudiera les candidatures (CV détaillé, photo, prétentions) qui lui seront adressées au
LOTO NATIONAL
Domaine des Gueules Cassées
MOUSSY LE VIEUX
77230 DAMARTIN en GOELE

LOTO

formateur et informaticien?

Si vous avez :
- un niveau d'études supérieures,
- 2 ans d'expérience en informatique sur système IBM 370,
- un goût ou une expérience de la pédagogie,

venez participer, au sein de notre département Système/Méthodes/Formation, à la création et à l'animation de stages de formation du personnel d'études et du personnel d'exploitation. Après une période de formation à l'animation et/ou de recyclage technique, vous serez amené progressivement à assumer toutes les fonctions de formateur.

Adressez votre CV + lettre manuscrite + photo à SITB Sélection, réf. 929.

sitb
38, rue des Jeuneurs
75002 Paris

Importante Société de Services en Informatique, implantée au centre de Paris, spécialisée dans plusieurs secteurs professionnels (Banque, Bourse, Gestion immobilière, PME ...) 450 collaborateurs, 4 IBM 370, réseaux TP mini-ordinateurs.

Formation: un responsable.

Groupe industriel français, leader dans son domaine d'activité (23 usines + de 10.000 personnes), nous offrons une réelle opportunité de carrière à un RESPONSABLE DE LA FORMATION.

Rattaché à la Direction des RELATIONS SOCIALES, il élaborera et proposera une politique de formation, en concertation avec les différents échelons hiérarchiques, participera au choix des moyens à mettre en œuvre et coordonnera les différentes actions choisies.

Nous recherchons une forte personnalité, alliée à des qualités de négociateur aisé et diplomate. Une expérience de plusieurs années de la Formation est, bien entendu, indispensable.
Ce poste nécessite de fréquents déplacements.

Assurée d'une discrétion absolue, votre candidature (CV détaillé manuscrit, photo et rémunération) est à adresser sous référence 7345 à rscg carrières 64 rue la Boëtie 75008 PARIS, qui transmettra.

ingénieurs grandes écoles

ECP - MINES - SUPELEC

Pour son usine de MICRO-ELECTRONIQUE AVANCEE de Corbeil-Essonnes, la Compagnie IBM FRANCE recherche des Ingénieurs Grandes Ecoles, débutants ou possédant déjà 3 à 4 années d'expérience professionnelle.

Ces postes doivent permettre à des candidats de valeur, ayant une bonne pratique de la langue anglaise, d'accéder à de plus hautes responsabilités et d'envisager un intéressant développement de carrière. Ils peuvent d'autre part impliquer des séjours aux Etats-Unis.

Les Ingénieurs concernés sont priés d'adresser leur dossier de candidature à :

IBM FRANCE
Service du Recrutement — Usine de Corbeil-Essonnes
224, Boulevard John Kennedy
91102 CORBEIL-ESSONNES CEDEX

IBM

Telemecanique

10.800 personnes - 1,8 Milliard de F/an
DEVELOPPE PUISSAMMENT SA DIVISION
ELECTRONIQUE
et CREE au sein de son Dépt
APPLICATIONS & SYSTEMES
à 92 - RUEIL-MALMAISON
le poste de

CONTROLEUR DE GESTION

pour CONCEVOIR un système de CONTROLE DE GESTION PAR AFFAIRE : mise en place de méthodes de collecte des informations, des procédures de suivi en liaison avec les services centraux. Préparation du budget, suivi des résultats et analyse des écarts (équipe de 7 personnes).

INDISPENSABLE

- Ecole de gestion (HEC, ESSEC,...) ou formation comptable et évolution vers la gestion.
- EXPERIENCE (2 à 3 ans mini) de CONTROLE DE GESTION PAR AFFAIRE, acquise en Engineering ou INDUSTRIE très structurée, préf. proche de l'ELECTRONIQUE.

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. détaillé, rémunération, photo ss réf. 4488 à

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

SOCIÉTÉ DES CIMENTS FRANÇAIS — PARIS LA DEFENSE

NOTRE DÉPARTEMENT FINANCE
recherche pour son
SERVICE TRÉSORERIE-CAISSE

UNE COLLABORATRICE

ayant quelques années d'expérience dans un service financier.

Cette Collaboratrice assurera directement :
— la prise en charge du suivi des dossiers des crédits,
— la tenue à jour des tableaux de bord,
— le secrétariat du service ainsi que l'établissement des documents de saisie relatifs aux différentes opérations bancaires de la journée.

Elle devra d'autre part être au courant de la gestion de la trésorerie de la Société pour pouvoir à tout moment pallier l'absence imprévue d'une autre Collaboratrice du service.

Merci de bien vouloir adresser lettre manuscrite, curriculum-vitae, photo et prétentions à
SOCIÉTÉ DES CIMENTS FRANCAIS
Direction des Affaires Sociales
Tour Générale — Cédex 22
92088 PARIS-LA DÉFENSE

Nous sommes un Groupe Multinational de sociétés d'engineering et d'organisation de projets, équipé d'un IBM 4331 (sur DOS/VSE).
Nous recherchons pour
Paris - Porte Maillot

analyste-programmeur

100.000 F

De niveau DUT, il aura plus de 5 ans d'expérience dont 2 années de pratique du COBOL et de CICS. RPG apprécié. Bonne connaissance de l'anglais.
Il sera chargé, au sein d'une petite équipe, de développer les applications de la société.

programmeurs

75.000 F

2 années d'expérience en COBOL.
Connaissance de CICS et RPG appréciée.

Adressez votre dossier de candidature en précisant le poste choisi, à SOGEX - Direction du Personnel, 15-25 bd de l'Amiral Bruix 75116 Paris.

SOGEX

BOSTITCH (du Groupe Américain TEXTRON)
leader mondial du clouage et de l'agrafage pneumatiques
recherche pour sa filiale française, au Sud de Paris.

chef comptable confirmé

Sous l'autorité du Directeur Administratif et Financier il gère une vingtaine de personnes et prend totalement en charge les diverses comptabilités, la fiscalité, la trésorerie, les rapports, les bilans, et tout le système de reporting U.S. . . . Il est requis une formation supérieure (du type ESC, DECS), une expérience de 5 ans minimum à un poste similaire, une personnalité autonome et évolutive, la pratique de l'anglais. Une expérience dans une filiale Américaine serait un atout très apprécié.

Adresser votre dossier (C.V., lettre manuscrite, sal. act., tél. pers.) sous référence 42 CM à :

HB Hervé Le Baut-Consultants
11, rue La Boétie-75008 PARIS

INGENIEUR GENIE CIVIL

ETP, AM ou équivalent

Importante société recherche un ingénieur génie civil.
Diplômé d'une grande école (ETP, AM ou équivalent), il aura cinq à dix ans de pratique en Bureau d'Etudes d'entreprise ou d'ingénierie.
Il travaillera en bureau d'Etudes pluridisciplinaires de l'avant - projet au projet d'exécution de bâtiments et d'installations industrielles, béton armé, charpentes métalliques, VRD.
Basé en proche banlieue sud, des missions l'amèneront à effectuer des déplacements Outre - Mer de courte et moyenne durée.
Anglais écrit et parlé indispensable.
Adresser CV détaillé, photo et prétentions sous référence 7355 à rscg carrières, 64 rue la Boëtie, 75008 PARIS.

MINISTERE DE LA DEFENSE
LA DIRECTION TECHNIQUE DES ARMEMENTS TERRESTRES
Groupement Industriel des Armements Terrestres,
recherche pour son Siège :

1 INGENIEUR TECHNICO-ADMINISTRATIF

de formation technique, ENSI ou équivalent, débutant ou quelques années d'expérience. Il sera chargé, au sein de la division production, du suivi de la production, de certaines relations avec les fournisseurs et de questions d'organisation générale. Ce poste nécessite, de la part du candidat, de bonnes qualités de synthèse et d'analyse ainsi qu'un intérêt certain pour les problèmes économiques.
La rémunération de début sera de l'ordre de 83.000 F par an.
Lieu de travail : Saint Cloud (Hauts de Seine).
Adresser CV, prétentions et photo aux
ECOLES SUPERIEURES DE L'ARMEMENT TERRESTRE - Service PS
24, avenue Prieur de la Côte d'Or - 94114 ARCUEIL Cedex
— Avant le 7 Octobre 1980 —

COMPTABLES haut niveau, devenez enseignants à l'AFPA.

110.000 +

Vous avez plus de 25 ans, le DECS, le BTS comptabilité ou un niveau de formation équivalent. Vous travaillez depuis au moins 5 ans en service comptable ou en cabinet d'expertise. Vous maîtrisez parfaitement toutes les formes de comptabilité (générale, analytique, budgétaire et des sociétés), les législations commerciales, fiscales et du travail. Vous connaissez bien les mathématiques, la correspondance commerciale et administrative. Vous avez des notions d'informatique. De plus, vous aimez les relations humaines et le travail en équipe. Vous avez le goût d'enseigner.

Plusieurs postes sont à pourvoir, dans la région parisienne et à Caen. Certains de ces postes sont fixes, d'autres itinérants impliquant des déplacements de longue durée compensés par de substantielles indemnités.

Ne seront prises en considération que les candidatures posées par téléphone du lundi 29 septembre au mercredi 1 octobre inclus, exclusivement entre 10 heures et 19 heures, au 374.11.23 poste 36.

afpa

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

Un groupe de presse leader sur les marchés des technologies modernes recherche

UN RESPONSABLE

INGENIEUR OU EQUIVALENT

pour lui confier l'animation d'un magazine *en plein développement consacré aux*

automatismes industriels

- *Motivé par la perspective d'exercer une activité passionnante (la presse) sur un marché explosif,*
- maitrisant parfaitement l'expression écrite,
- fondamentalement combatif.

LE CANDIDAT RETENU SE VERRA CONFIER RAPIDEMENT

D'IMPORTANTES RESPONSABILITES

Une bonne pratique de l'anglais ainsi qu'une bonne culture générale sont également requises.

Adresser d'urgence, sous référence 72.919 votre lettre manuscrite, C.V. et rémunération souhaitée à : CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE (1200 personnes) recherche pour COMPTABILITÉ CENTRALE un(e) :

CHEF COMPTABLE

- 35 ans minimum
- Cadre position 2
- Expérimenté, précis, méthodique
- Niveau D.E.C.S.

Pour centralisation comptes départements, déclarations fiscales et travaux d'audit. (travail avec un comptable)

Adresser C.V., photo et prétentions à :
TISSMETAL 312 Bureau de la Colline 92213 SAINT - CLOUD

bleu

SOCIETE ELECTRONIQUE

recherche pour Siège PARIS

technico-commercial

EXPERIMENTE

Connaissances exigées en RADIOTELECOMMUNICATION

Envoyer C.V., photo et prétentions à No 73.117 CONTESSE Publicité 20, Av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

GROUPE ELECTRONIQUE INTERNATIONAL

recherche

Pour son Service Qualité

1 ingénieur physicien

De formation type INSA Rennes, génie physique, il devra assurer la responsabilité de la section analyse de défaillance des composants. Cette section, mise en place depuis quelques mois, est dotée d'un matériel récent et perfectionné (microscopes optiques, à balayage, appareils à rayon X).

Pour son Service Etudes Industrielles

1 ingénieur électromécanicien

Chargé de la conception et de la réalisation de machines spéciales et *d'automatismes à séquence.*

Pour ses Services de Fabrication

1 ingénieur mécanicien

De formation supérieure, il est débutant ou justifie d'une expérience de 2 ou 3 ans en milieu industriel.
Ce poste pourra, à terme, évoluer vers des responsabilités d'encadrement au sein d'une unité de fabrication composée de plusieurs ateliers et d'un bureau de méthodes.

Adresser C.V., photo et prétentions à no 72941 CONTESSE PUBLICITE 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

---

analyste financier

La filiale française d'un **groupe multinational** leader mondial des produits d'équipement destinés à la **distribution** pour faire face à son expansion, **crée le poste d'Analyste Financier** directement rattaché au Directeur Financier.

Agé de **30 ans environ**, de **formation commerciale supérieure**, (HEC, ESSEC ou équivalent, option **finance**), le candidat aura une expérience de **3 à 5 ans** dans un **cabinet d'audit** ou dans les services financiers d'une **multinationale anglo-saxonne**. Evolution possible vers un poste **international** ou vers une direction financière. La maîtrise de **l'anglais** est indispensable. Lieu de travail : Proche **banlieue Ouest** (accès facile).

Adresser C.V., photo et salaire actuel sous réf. 34.08/AF/321 à ADEQUATION, 62/64 avenue Emile Zola - 75015 Paris.

Adequation

CONSEIL EN RECRUTEMENT

Nous appartenons à un puissant groupe bancaire et nous recherchons pour notre centre informatique (80 personnes) un jeune

PROGRAMMEUR SYSTEME

(±120.000)

Capable de s'intégrer rapidement dans une équipe jeune, mais performante et de devenir un spécialiste système IBM 3031 (actuellement sous DOS/VS avec passage en VM/DOS /VSE) familiarisé avec le télétraitement.
Il s'agit d'une opportunité pour un homme jeune, si possible déjà qualifié, capable d'autonomie et prenant plaisir à faire passer ses idées dans un environnement ouvert.



Nous avons confié la recherche à : IPPA 57, rue d'Amsterdam PARIS 8ème qui attend votre C.V. sous réf. 67582 M

IMPORTANT GROUPE BANCAIRE recherche pour son Service d'Etudes Financières Jeunes Diplômés (ées) de

grandes écoles commerciales

ou équivalent

Jeunes **ingénieurs**

ayant une **formation économique** et comptable.

Anglais indispensable - allemand souhaité

Envoyer C.V. manuscrit et photo à no 73081 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

PME, Sud de Paris, en pleine expansion, fabricant d'outils coupants et distributeur de matériel de Métrologie liée à un groupe international important

recherche

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

adjoint à la Direction

- Ce poste conviendrait à ingénieur ou bon technicien ayant longue expérience dans le domaine de la Métrologie avec bonnes connaissances électroniques.
- Apte à développer et animer un réseau commercial pour seconder la Direction et coordonner action commerciale existante.
- Anglais souhaité.
- Formation complémentaire assurée.
- Possibilité Promotion si initiative et sens des Responsabilités.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions sous Réf. 2907 M à BLEU Publicité 17, rue Lebel - 94300 VINCENNES

STELMI

recherche

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

- chargé des relations avec la clientèle française et étrangère
- maîtrise parfaite de l'anglais
- niveau licence chimie ou biologie
- voyages fréquents, disponibilité immédiate
- expérience non exigée

Adresser C.V. + prétentions au Responsable du Personnel - B.P. 93 - 93123 LA COURNEUVE.

SOCIÉTÉ DE CONSEIL ET DE SERVICES EN INFORMATIQUE

recherche dans le cadre de son expansion rapide sur un plan international

PLUSIEURS SPÉCIALISTES ASSEMBLEUR

(IBM - SIEMENS)

Envoyer C.V. sous nº 73.300 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris, Cedex 01, qui tr.

GRANDE ENTREPRISE INTERNATIONALE DE TRAVAUX PUBLICS
recherche pour son siège à
LA DEFENSE

un Ingénieur d'Etudes

Le candidat aura :

- l'expérience des travaux souterrains : tunnels, galeries
- des connaissances en géologie et mécanique des sols
- une bonne connaissance de l'anglais
- la possibilité d'assurer des missions de moyenne durée sur les chantiers.

Envoyer CV, photo et prétentions *sous référence* 9929 à L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 qui transmettra

ASSOCIATION DE FORMATION PARIS

recherche pour participer à son développement

TECHNICO-COMMERCIAUX

formation Sup. de Co. ou équivalent pour assurer les relations commerciales, participer à l'élaboration de plans de formation adaptés.

La préférence sera donnée à des candidats ayant assumé des responsabilités de ventes *actives et possédant une expérience* approfondie des problèmes de formation.

Adresser c.v. manuscrit, photo, références et prétentions sous No 5895 à AXIAL Publicité, 27, rue Taitbout 75009 Paris. qui tr.

INGÉNIEURS DÉBUTANTS

Diplômés Grande Ecole ou D.E.A. universitaire pour TRAVAUX DE RECHERCHE

Plusieurs postes disponibles pour PARIS-PROVINCE

DOMAINES : Thermique, mécanique des sols, physique et chimie des matériaux, énergie solaire.

DURÉE : Un et deux ans. Temps partiel possible.

Adresser curriculum vitae à

IRBAT 39, avenue d'Iéna 75116 Paris.

LIBRAIRIE LAROUSSE
RECHERCHE POUR SON SERVICE MAQUETTES

1 MAQUETTISTE EXPÉRIMENTÉ (E)

(EXPERIENCE DE L'EDITION SOUHAITEE)

Pour la mise en page d'un grand ouvrage
- *Horaire de travail : 13 h 30 à 21 heures.*
- 5 jours par semaine.
- Statut cadre, 13 mois 1/2, restaurant d'entreprise.
- Contrat à durée déterminée de longue durée.
- Le poste est à pourvoir immédiatement.

Les candidats (es) intéressés (es) sont priés (ées) de bien vouloir adr. lettre manuscrite, C.V., photo et prétent. à :
LIBRAIRIE LAROUSSE, Direction du Personnel, 17, rue de Montparnasse, 75280 PARIS CEDEX 06.

CGR

BRANCHE ACTIVITES MEDICALES DE THOMSON CSF
recherche

CADRES
INGENIEURS ou niveau

FORMATION : *électroniciens confirmés-grandes écoles* ou expérience de plusieurs années de préférence en ultra-sons médicaux.

POUR : développer dans ce domaine en expansion la **PROMOTION** des ventes, tant en **FRANCE** qu'à **l'ETRANGER.**

Une connaissance parfaite de la langue anglaise, une disponibilité dynamique, un esprit commercial sont indispensables pour réussir dans ces fonctions qui s'exercent à partir de PARIS.

Si vous êtes de nationalité américaine ou allemande, vous pouvez envisager dans un ou 2 ans votre mutation dans votre pays d'origine.

Seconde langue appréciée.

Adresser C.V., photo et prétentions à CGR - Service du Personnel - B.P. 50 - 75755 PARIS Cedex 15.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ de constructions et D'installations électriques recherche pour Département Entreprise

CHEF DU SERVICE ACHATS

30 ans minimum.
INGÉNIEUR ou TECHNICIEN
Expérience de 5 ans minimum ds achat de matériel électrique H.T./B.T.
Il est demandé au candidat :
- une parfaite connaissance des fournisseurs ;
- de la diplomatie, de la ténacité, le sens des responsabilités et le goût des contacts à tous niveaux ;
- une bonne connaissance de l'anglais.

Poste à pourvoir très rapidement à *PARIS.*

Env. C.V. et prét. s/nº 5239,
LTP Bd Bonne-Nouvelle 75083 PARIS Cedex 02.

ORGANISME FORMATION cherche

Professeur DACTYLO

18 heures vacations semaine, pour stage.
3 novembre 80 - 27 février 81.
Téléphone : 721-31-10.

---

carrières du commerce et de la vente

le bon jour, maintenant, c'est le VENDREDI

Les « nouveaux vendeurs » sont arrivés.
Ils n'ont ni le même profil ni les mêmes exigences que les représentants traditionnels, ils ne travaillent pas dans les mêmes entreprises et n'ont pas la même conception de leur activité.
Pourtant, ils sont réduits à déchiffrer les mêmes listes interminables d'annonces, conçues de manière identique pour l'un ou l'autre type commercial, souvent dans les mêmes journaux.

Le Monde compte parmi ses lecteurs de nombreux « nouveaux vendeurs ». C'est normal, ils sont ouverts, curieux, exigeants, ont le « niveau Monde ». Ils en ont fait leur quotidien habituel, souvent depuis longtemps. Pour beaucoup d'entre eux, depuis le temps où ils faisaient leurs études supérieures (plus de 20 % des étudiants de toutes disciplines et de tous niveaux lisent Le Monde régulièrement).

Ces nouveaux vendeurs, lecteurs du Monde, vont maintenant disposer de leur rubrique d'offres d'emploi, dans leur journal.

Son nom ?
FONCTIONS COMMERCIALES
Ses annonceurs ? *Les nombreuses entreprises qui ont un besoin impératif de recruter ce nouveau type de commerciaux, et qui rencontrent souvent de grandes difficultés pour disposer de candidatures satisfaisantes.*

Ses résultats ? *Certainement des curriculum vitae et des recrutements d'une qualité rarement obtenue ailleurs.*

TOUS LES VENDREDIS, DANS Le Monde
(daté samedi)
DES OFFRES D'EMPLOI POUR LES NOUVEAUX VENDEURS.

offres d'emploi

DELRIEU DUPRAT & ASS.
Agence de Publicité
recrute

DIRECTEUR DE CLIENTÈLE

Pour seconder la Direction Générale et prendre en charge la responsabilité d'une cellule commerciale.
Budgets de grande consommation, français et internationaux.
Anglais indispensable. Expérience concrète de ce niveau de responsabilité en agence exigée.

CHEF DE PUBLICITÉ CONFIRMÉ

Rôdé aux problèmes de stratégie, communication grands médias et promotion.
La candidature devra justifier d'une expérience concrète de budgets *importants*.

MAQUETTISTE CONFIRME

Excellent roughman

Envoyer curriculum vitae détaillé, photo et prétentions à Maryse TRIN 79, Champs-Elysées, 75008 PARIS.

EXPORT

2 Chefs de zone

- EUROPE CONTINENTALE + SCANDINAVIE- R.F.A. - EST -
- MOYEN ORIENT - IRAK - SYRIE - GOLFE - EGYPTE - LIBYE.

Un grand nom des matériels TP et bâtiment recherche 2 professionnels qui sauront, pour chacune de ces zones, prendre en main le réseau, ses concessionnaires et agents ainsi que les ventes directes possibles.
Basés à Paris, ils dépendront du directeur des exportations.
Hommes confirmés de l'export, ils sont parfaitement *bilingues français-anglais au moins*, ils vendent des biens d'équipements industriels ou déjà des engins T.P.
Précisez la zone en adressant votre CV détaillé + photo à : *REGIE PRESSE* - Petites Annonces LE MONDE - 85, bis rue Réaumur - 75002 PARIS - sous n% 861 447 M.

ERIA ECA AUTOMATION

SOCIETE DE SERVICES ET CONSEIL EN INFORMATIQUE
(430 personnes, C.A. 75 MF)
partenaire d'un groupe industriel de taille internationale.

Dans le cadre de notre stratégie d'expansion, nous offrons des postes :

d'INGENIEURS INFORMATICIENS

Formation : Grandes Ecoles, Doctorat, DEA, Maîtrise...
De 0 à 5 ans d'expérience,
désirant exercer leur activité dans les domaines suivants :

- SYSTEMES TEMPS REEL
- INFORMATIQUE INDUSTRIELLE
- LOGICIEL DE BASE
- SYSTEMES DE GESTION
- SYSTEMES DE COMMUNICATION
- SYSTEMES DE GESTION DE BASE DE DONNEES

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et *prétentions* à ERIA ECA AUTOMATION
Service du Personnel
315 Bureaux de la Colline
92213 SAINT CLOUD Cedex

Publicités Réunies

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE DIMENSION INTERNATIONALE

recherche

INGÉNIEURS D'AFFAIRES

dans les

DOMAINES PÉTROLIERS ET CONTROLES DE PROCÉDÉS

Ingénieurs de formation électronique ayant une expérience de cinq à *dix ans dans* le domaine pétrolier (instrumentation, automatisme, télécommunications), seront chargés de l'élaboration de projets, de systèmes de contrôle et de leur réalisation sur le plan technique et commercial.

Anglais exigé. Lieu de travail : région parisienne.

Ces postes impliquent des déplacements en France et à l'étranger.

Envoyer curriculum vitae détaillé avec photo et prétentions sous n° 72.637 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE
recherche pour son département négociations d'entreprise à PARIS

AUDITEUR - ANALYSTE FINANCIER

Niveau expertise comptable

Plusieurs années d'expérience méthodes d'audit anglo-saxonnes.
Age minimum : 35 ans - Sens des contacts.
Ecrire avec C.V., *photo* et prét. sous n° 72.915, Contesse Pub., 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

Les Sociétés d'ASSURANCES du GROUPE de PARIS
recherchent des

INGENIEURS DIPLOMES

(25 ans [illegible]nimum)
ayant une exp[illegible]nce technique

Ils auront pour m[illegible]on, après un stage de formation :
- d'analyser les ris[illegible] «Incendie, Pertes d'Exploitation, [illegible] de Machines, Responsabilité [illegible]» auxquels les entreprises indu[illegible]s sont exposées.
- de les conseiller [illegible] m[illegible]ère de prévention
- d'assister tech[illegible]que[illegible]nt les réseaux commerciaux [illegible]près de la clientèle industrielle du [illegible]roupe.

Les candidats [illegible]ront a[illegible]ser un dossier complet avec [illegible]oto, cu[illegible]ulum vitae et prétentions [illegible] DE PARIS
[illegible]
2[illegible]e de Château[illegible]n
7[illegible] PARIS CEDE[illegible]9.

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE
recherche

Programmeur système

Il devra justifier d'une bonne connaissance des systèmes IBM/OS et de l'Assembleur.
Intégré au sein de notre *service informatique*, il aura la responsabilité de la maintenance des systèmes, du développement d'utilitaires et de procédures.
Poste à pourvoir à LA DEFENSE.
Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 7350 à rscg carrières 64 rue La Boëtie 75008 PARIS. qui transmettra.

Établissement Financier PARIS

recherche pour son secteur clientèle industrielle (P.M.I.)

INGÉNIEUR CONSEIL FINANCIER

Centrale, Supelec ou Arts & Métiers, possédant une formation économique ou financière complémentaire (I.C.G. ou D.E.C.S., I.A.E. etc...).

Le candidat doit avoir :
- le goût de l'analyse industrielle ;
- la compétence en matière d'approche financière de l'entreprise ;
- l'aptitude aux contacts de haut niveau.

Une PREMIÈRE expérience professionnelle acquise au sein d'une P.M.I. serait appréciée.

MISSION :
Au sein d'une équipe restreinte il se verra confier l'étude complète de demandes de crédit impliquant le diagnostic d'entreprise, l'analyse du risque et la préparation *de la décision finale*. Il sera en relation constante avec des chefs d'entreprise, des banquiers et des administrations.

Envoyer candidature, avec photo et prétentions, s/réf. 5.140, à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cédex 02, qui transmettra.

STEIN SURFACE

Société d'ingénierie thermique construisant des matériels pour la Sidérurgie et la Métallurgie, travaillant principalement à l'exportation, rattachée à un groupe international important,
recherche

UNIVERSITAIRE

ayant une formation approfondie de thermicien.
• Pratique du FORTRAN • Anglais indispensable.
Débutant ou ayant quelques années d'expérience pour s'intégrer dans un Service Calculs équipé *d'un ordinateur puissant*.

Ecrire Service du Personnel - Z.A.I. du Bois de l'Epine - C.E. 1107 - 91015 EVRY CEDEX

LA RADIOTECHNIQUE

recherche pour son

CENTRE DE CALCUL
de
SURESNES
JEUNES INGÉNIEURS
grandes écoles
et
TECHNICIENS
B.T.S. - D.U.T. - A.F.P.A.

Intéressés par le

TRAITEMENT DE L'INFORMATION

FORMATION ASSURÉE
Ecrire avec C.V. et prétentions à :
LA RADIOTECHNIQUE
51, rue Carnot, 92150 SURESNES
(A l'attention de M. BERON, Chef du Personnel.)

Etablissement d'enseignement supérieur de gestion

RECHERCHE POUR VACATIONS

DES ENSEIGNANTS EN FINANCE ET COMPTABILITÉ

Envoyer curriculum vitae sous n° 7.086 à *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09, qui transmettra.

Grande Société Internationale de Travaux Publics
recherche pour son siège à
LA DEFENSE

un(e) Documentaliste

Adjoint(e) au Responsable du Service Documentation

chargé(ée) :
- de l'élaboration des documentations commerciales
- de l'organisation des informations internes
- des recherches documentaires.

- Formation I.N.T.D. ou équivalent.
- Anglais courant.
- Expérience 5 à 8 ans service documentation ou édition.
- Salaire 8.000 à 10.000 F à débattre selon expérience.

Horaire souple - Restaurant d'entreprise.

Envoyez lettre et CV sous *référence* 9934 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

---

LABORATOIRE SUISSE
recherche pour
son équipe d'information médicale

DELEGUES (ES) MEDICAUX DEBUTANTS (TES)

résidence sur secteur :
- pour 95 + 92 nord
- pour 77 + 91 nord
- pour Lille Ouest et Flandres
- pour 16 + 17 + 24
- pour 84 + 13 ouest

Bac scientifique minimum.
Voiture personnelle.
Libres le 3 Novembre 1980 pour stage 4 semaines.

Env. lettre manuscrite, photo récente avec CV détaillé à
LABORATOIRES ROBAPHARM
2, square Villaret de Joyeuse
75017 PARIS

Jeunes ingénieurs commerciaux

Vous avez un diplôme d'ingénieur en électronique ou équivalent.
Une expérience de une à deux années dans la vente de composants ou petits systèmes électronique, sera vivement appréciée.
Nous sommes une société Multinationale en pleine expansion, spécialisée dans la fabrication et la vente de périphériques d'ordinateur.
Nous offrons à Paris :
- quatre postes dans un secteur à fort potentiel
- une clientèle déjà acquise et de larges possibilités de développement :
une rémunération motivante (fixe + primes)
le remboursement des frais professionnels
une évolution rapide vers un poste à responsabilités.

Notre Conseil vous remercie de lui faire parvenir lettre manuscrite, C.V. et photo s/réf. M 105 à
JEAN PIERRE TRICARD SELECTION
37/39 avenue de Clichy 75017 Paris

JPTS
Jean Pierre Tricard Sélection

---

satas

Machines de bureau
Filiale Groupe C.G.E.
recherche pour sa Direction S.A.V. à CLICHY

INSPECTEUR TECHNIQUE

(création de poste)

Sous la responsabilité du Directeur d'exploitation technique et en relation fonctionnelle avec les chefs de centre technique, il sera chargé des fonctions :
- méthodes
- formation
- assistance sur site

De formation supérieure technique BTS - DUT électrotechnique ou équivalent, les candidats auront :
- 3 à 5 ans de S.A.V.
- la pratique des circuits logiques, des microprocesseurs et de la mécanique
- l'expérience de l'animation des hommes,
- anglais lu et parlé.

Poste évolutif.

Env. CV, prét. et photo à : Sté SATAS M. le Directeur d'Exploitation Technique 107, rue Henri Barbusse 92110 CLICHY

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE - PARIS (13e)

recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

IL AURA POUR MISSIONS PRINCIPALES dans le DOMAINE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS (AUTOCOMMUTATEURS et TERMINAUX)

- La FORMATION de personnels chargés de la mise en service et de la maintenance.
- L'ASSISTANCE technique aux services Marketing et Commercial.
- La SYNTHÈSE d'informations à caractère technique.

Connaissances en LOGICIEL souhaitées.

Ecrire avec curriculum vitae et prétentions à
A.O.I.P. B.P. 301, 75624 PARIS CEDEX 13.

SOCIÉTÉ NATIONALE RECHERCHE

pour assurer le développement de la fonction « RECHERCHE DOCUMENTAIRE »

UN CADRE DÉBUTANT

ou ayant quelques années d'expérience industrielle.
Formation de base : niveau Ingénieur ou Maîtrise de Sciences.

Evol. de carrière assurée au sein de l'entreprise.

Envoyer lettre manuscrite et C. V. avec référence, sous numéro 861.669 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Nous sommes un groupe international, un des leaders mondiaux dans l'étude et la fabrication d'instruments chirurgicaux.

Dans le cadre d'une expansion importante, notre filiale française renforce sa structure et recherche

UN FUTUR «CONTROLLER»

- Basé à la Division Commerciale France, et dépendant du General Manager, il se verra confier la préparation des rapports mensuels, la comptabilité, la paye et les différentes analyses des résultats.
- Le suivi dans les domaines de la fiscalité, des contrôles d'inventaires, de la procédure interne et de la trésorerie lui seront également attribués.
- *Ce poste, à pourvoir en banlieue SUD-EST* de PARIS, s'adresse à un ou une jeune diplômé/e de formation comptable supérieure DECS...
- Une expérience d'une Société américaine *ainsi que la pratique de l'anglais est un* atout supplémentaire.
- La rémunération est attractive pour un candidat faisant preuve de dynamisme, d'esprit d'équipe, et dont le sens de l'initiative devrait lui permettre d'accéder rapidement à de plus larges responsabilités.

Veuillez adresser CV manuscrit, prét. et photo sous réf. 3708 à P. LICHAU S.A. - BP 220, 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

Discrétion assurée

---

sigma conseil

ORGANISATION - TRAITEMENT DE L'INFORMATIQUE

recrute

TROIS ANALYSTES-PROGRAMMEURS

DÉBUTANTS
OU QUELQUES ANNÉES D'EXPÉRIENCE

- Après formation complémentaire, seront appelés à s'intégrer aux équipes d'Ingénieurs en Organisation et d'Ingénieurs Informaticiens.
- Sens des responsabilités.
- Bonnes perspectives d'avenir pour candidats de valeur.

Adresser C.V. manuscrit et photo à SIGMA-CONSEIL, 12, rue Marbeuf, 75008 PARIS.

T.R.T. *TÉLÉCOMMUNICATIONS* RADIOÉLECTRIQUES ET TÉLÉPHONIQUES

recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Pour son Département Après-Vente Téléinformatique, Transmission, Commutation

Il sera chargé, sur des matériels développés autour de mini-ordinateurs ou de microprocesseurs :
- D'encadrer les techniciens ;
- De développer des méthodes de maintenance ;
- D'assurer *le suivi des matériels* ;
- De promouvoir les « Services » de clientèle.

Cette fonction requiert :
- Des qualités d'organisation ;
- *Le sens de l'initiative* ;
- Une bonne connaissance de l'anglais.

Quelques déplacements courts sont à prévoir.

Adresser curriculum vitae à T.R.T., 5, avenue Réaumur, 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.

ÉCOLE SUPÉRIEURE D'INFORMATIQUE

Etablissement privé recommandé par l'Etat

FORMATION D'INGÉNIEURS INFORMATICIENS

pour faire face à son développement recherche, urgent

INGÉNIEURS, PROFESSEURS et ASSISTANTS

- **Pour les enseignements fondamentaux :**
ASSISTANTS en MATHEMATIQUES (niveau D.E.A.).
PROFESSEURS en TECHNIQUES d'EXPRESSION (français et anglais).
PROFESSEURS en GESTION FINANCIERE et COMPTABLE des entreprises et Droit des affaires ;
- **Pour les enseignements informatiques :**
INGENIEURS SPECIALISES en :
  - structure des données et leur traitement ;
  - programmation : méthodes et langages ;
  - analyse ;
  - *téléinformatique* ;
  - systèmes d'exploitation ;
  - conduite de projets.

Env. C.V. à E.S.I., 4, place Saint-Germain-des-Prés, 75006 PARIS - Tél. : 646-20-40.

Important groupe français aux activités internationales (10.000 personnes)
recherche pour sa
Direction financière

UN CADRE COMPTABLE

Débutant accepté

Il sera titulaire d'un D.E.C.S
Responsable de comptabilité, il sera chargé plus particulièrement :
- De l'assistance comptable aux sociétés du groupe ;
- De la mise en place de procédures comptables ;
- D'études financières.

Adr. candidature, curriculum vitae, photo et rémunération souhaitée sous n° 73.218 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

offres d'emploi

SOCIETE D'EXPORTATION SUR LE PROCHE-ORIENT

recherche son

MANAGER – PARIS

Sa fonction : diriger la société en étroite collaboration avec l'équipe en place et coordonner leurs actions.

Son profil : 30 ans, expérience de l'exportation. Anglais lu, parlé, écrit indispensable.

Ses qualités : sens des responsabilités, dynamique, facilité d'adaptation et d'intégration, esprit d'équipe.

Ecrire sous n° T 22.306 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Importante entreprise de travaux et de services publics implantée sur l'ensemble du territoire métropolitain et à l'étranger recherche son

CHEF COMPTABLE

- Sous l'autorité du Directeur financier et au sein d'un service de 30 personnes, il sera chargé d'établir, de gérer ou de contrôler tous les comptes de bilan, d'exploitation, de budget, de trésorerie... des diverses sociétés du groupe.
- IL EST REQUIS :
  - Une formation comptable supérieure : D.E.C.S., option comptable G.E. ou équivalent.
  - Une expérience très complète des problèmes comptables, financiers et fiscaux au sein de *sociétés performantes*.
  - Une personnalité rigoureuse, de grande ampleur et compétente dans l'animation et l'organisation du travail.
- La connaissance des techniques *informatiques* récentes (comptabilité sur écran) sera un avantage.
- Le poste sera basé au siège social à Paris-15e.

Adresser lettre de candidature manuscrite en indiquant prétentions, accompagnée d'un C.V. et d'une photo à n° 73.551 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris cedex 01 qui transmettra.

MAISON INTERNATIONALE D'EDITIONS

PARIS

cherche

pour travaux en free-lance de traduction et interprétariat.

TRADUCTRICE INTERPRÈTE

ALLEMAND / FRANÇAIS

Parfaitement bilingue.

Ecrire avec référence et curriculum vitae à :

WEKA 56, rue de Javel 75015 - PARIS

GROUPE DE P.M.E.

recherche au niveau HOLDING PARIS

INGÉNIEUR CHEF DE PROJET

120.000 F/AN

Il sera chargé de :
- CONCEVOIR et ANALYSER des projets importants en télétraitement et gestion de la production ;
- SUPERVISER la réalisation des futurs systèmes en COLLABORANT avec une équipe d'application et un centre de traitement informatique.

Ce poste, qui comporte de réelles possibilités *d'évolution, suppose :*
- UNE EXPÉRIENCE (indispensable) de trois à cinq ans en Cabinet Conseil Informatique ou en Service Organisation d'Entreprise ;
- de fréquents DÉPLACEMENTS en province.

Adr. C.V. + lettre manuscr. + photo à

EDI STAGE 7, RUE ROY 75008 PARIS

WANG FRANCE

recherche pour son agence de Paris

UN SPÉCIALISTE EN TÉLÉCOMMUNICATIONS

pour son ordinateur et son système de traitement de textes.
Connaissance de la langue anglaise indispensable.

Envoyer C.V. et prétentions à Ronald Janssens, WANG FRANCE, Tour Gallieni 1, 78, av. Gallieni, 93170 Bagnolet, tél. 360-22-11.

LEADING FRENCH COMPANY

having acquired international development

Seeks

PROJECT ENGINEERS

specialized in

OIL AND PROCESS CONTROL ACTIVITIES

Applicants must be electronics engineers with 5-10 years experience in oil activities (instrumentation, automatic systems, telecommunications), they will be responsible for the design and technical/Commercial implementation of projects and control systems, and shall be fluent in English language.

Place of work : PARIS area

The above activities will involve travels both in France and abroad.

Applicants are requested to sens detailed C.V. with photo and requirements to n° 73 161, CONTESSE *PUBLICITE*, 30, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, who will forward.



THOMSON-CSF

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

GRANDES ÉCOLES

Débutants avec première expérience

Ils seront intégrés à des équipes en expansion pour y mener des études sur des secteurs de pointe en

TÉLÉCOMMUNICATIONS
- LIAISONS EN VUE DIRECTE
- LIAISONS TROPOSPHERIQUES
- LIAISONS SPATIALES

Anglais nécessaire en raison des relations techniques internationales à développer.

Adr. C.V., photo, prétent., à THOMSON C.S.F., Division Faisceaux Hertziens Liaisons spatiales, *Service* recrutement, 53, rue Greffulhe, 92300 LEVALLOIS.

P.M.E. sous forme de SCOP

ayant à son actif la réalisation complète d'agencements de prestige :
(Claridge - R.E.R. - Châtelet)
poursuit son développement et recherche son

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

diplômé d'Etudes Supérieures

(option finances - comptabilité + DECS ou expertise comptable), ayant un minimum de 5 ans d'expérience, de préférence dans un secteur lié aux activités du bâtiment.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions, à : SAINT-MAURICE SCOP, 253, av. Général-Leclerc. B.P. 58 - 94702 MAISONS-ALFORT.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE BATIMENT

à Vocation Internationale

recherche pour

- Son Siège en RÉGION PARISIENNE

BANLIEUE SUD avec déplacements en Province

TROIS CADRES RÉVISEURS COMPTABLES

- Ses Agences en PROVINCE

des COMPTABLES d'AGENCE ou FILIALE

- La RÉUNION

Un CHEF COMPTABLE et ADMINISTRATIF

Dans tous les cas, un niveau D.E.C.S. est exigé, ainsi *qu'une expérience d'au moins trois* ans dans la profession Bâtiment ou Travaux publics.

Ecrire avec curriculum vitae et prétentions n° 73014 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

BANQUE PRIVÉE (8e)

recherche

INSPECTEUR CONTROLEUR CLASSE IV ou V

ayant quelques années d'expérience dans ces domaines

Env. lettre man., C.V., photo et prét. à O.C.B.P., 66, r. Chaussée-d'Antin, 75009 Paris ss réf. 3150 M.

RESPONSABLE ADMINISTRATIF et COMPTABLE

recherché par GRANDE ENTREPRISE

30 ans minimum

FORMATION : SUP. DE CO. + D.E.C.S. BILINGUE ANGLAIS

EXPÉRIENCE :
- administration générale, gestion de personnel de chantiers Outre-Mer, comptabilité informatisée, compta-analytique par centres de profit.

Envoyer lettre manuscrite C.V., photo s./réf. 1208 PROCHANTIERS, Conseil en recrutement

6, rue Régie - 75006 PARIS - Tél. : 544-42-32 qui étudiera toutes les candidatures avec une absolue discrétion.

STAGES I.U.T. CACHAN - GÉNIE MÉCANIQUE

- TECHNICO-COMMERC. (opt. ind.) Début novembre 1980 (312 heures)
- ROBOTIQUE INDUSTRIELLE Début janvier 1981 (240 heures)
- TUYAUTERIE INDUSTRIELLE Début janvier 1981 (256 heures)
- COMMANDE NUMÉRIQUE Novembre 1980/février-juin 1981 (40 heures)
- INFORMATIQUE Novembre 1980/février-mai 1981 (32 heures)
- JAUGES EXTENSOMÉTRIQUES Juin 1981 (40 heures)

Tous renseignements : 664-10-32 - Mme ROUSSEL

BANQUE INTERNATIONALE PARIS-8e

recrute

SON CHEF DU SERVICE DOCUMENTAIRE

Ce poste conviendrait à UN CADRE ayant déjà exercé des fonctions similaires dans un service *d'une trentaine d'agents.*

Adres. lettre manuscrite, C.V., photo n° 745 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

---

BANQUE INTERNATIONALE

Création récente
Filiale de groupes importants
recherche

ADJOINT AU TRÉSORIER DEVISES

Activités :
- Change et dépôt ;
- Gestion de trésorerie ;
- Négoce papier monétaire (C.D.'S. Bank. Accept. Com. Paper. Scholdscheim) ;
- Arbitrage du marché secondaire euro-émissions et gestion du portefeuille ;
- Connaissances *sur le marché* des « futures » souhaitées.

Qualités requises :
- Expérience de 3 à 4 ans à la trésorerie internationale d'une société multinationale ou d'une banque. Dynamisme et esprit d'équipe indispensables ;
- Anglais courant.

Env. lettre man. + C.V. et photo ss réf. T 022.383 M. Régie Presse - 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

SOCIETE INDUSTRIELLE RECHERCHE :

COLLABORATRICE pour SERVICE EXPORT

récemment créé.

Niveau d'études : B.T.S., trilingue ou équivalent.
Voyages fréquents. Résidence PARIS.

Adr. C.V. man., photo, ss n° 7.070, le Monde Publ., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09, qui tr.

Important groupe spécialisé en AUDIT et EXPERTISES COMPTABLES et FINANCIERES

recherche

EXPERT COMPTABLE

pour activités orientées vers :
- missions de consultant ;
- animation *d'action de formation* interne et externe ;
- organisation technique (notamment en matière d'Audit).

Prêt à voyager pour missions durées moyennes.

EXPERIENCE pratique garantissant la maîtrise des différentes actions proposées.

FORMATION : enseignement supérieur + diplôme de l'expertise comptable, pratique de l'anglais.

LIBRE SOUS DELAI RESTREINT

Ecrire avec curriculum vitae, prét. et photo, à REGIE-PRESSE, sous le numéro T. 022.395 M., 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

Administration recherche

INGÉNIEUR-INFORMATICIEN

pour travaux dans le domaine statistique. Début. ou expér., *formation école d'ingénieurs ou* universitaire. Ecr. no 861.608 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

TIME LIFE LIB. INC.

MI-TEMPS

- Vous aimez les contacts ;
- *Vous recherchez une activité nouvelle*

4 HEURES PAR JOUR.
Nous vous offrons un fixe + commission en fonction de vos *résultats* pour proposer par téléphone, aux particuliers, la consultation de livres de renommée internationale.

TÉLÉPHONEZ-NOUS

au 742-56-88.

CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE D'ILE-DE-FRANCE
recherche pour son Centre Informatique implanté à PARIS-19e

PROGRAMMEURS

ayant de préférence quelques années d'expérience dans l'informatique et susceptibles d'évoluer à terme vers l'analyse.

Adresser lettre et C.V. détaillé à Mme le Chef du Personnel, 17-19, rue de Flandre, 75935 PARIS Cedex 19.

TESTUT recherche pour automatismes Industriels à base de microprocesseurs

TECHNICIENS ÉLECTRONICIENS

niveau B.T.S. ou D.U.T.

Libérés O.M.
Formation à la programmation assurée.
Déplacements de courte durée à prévoir.

Env. candidature manuscrite à l'attention de M. PROVOST, 5, rue Pierre-Rigaud, 94200 IVRY.

Dettasonic Meaux, Z.A., rue des Plantes. Tél. : 009-09-90.
recherche
TECHNICO COMMERCIAL et INGENIEUR Technico Ccial pour développement des applications et ventes de matériel de nettoyage, usinage et divers dans l'industrie, Connais. en Electronique et Chimie appréc.

Téléph. pour rendez-vous.

P.M.E. région Nord de Paris recherche :

ADJOINT DE DIRECTION

Ingénieur chimiste ou équivalent, *expérience vente de produits techniques.* - Expérience administrative et de gestion. Anglais courant indispensable. Rémunérat. suivant expérience. Envoyer C.V., photo, sous réf. 2.399, à SWEERTS, B. P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09.

GESTION DES COMPTES CLIENTS

Société de distribution de matériels électroniques recherche pour

BAGNOLET

le responsable du service Comptes-Clients.
Sous l'autorité du Chef *Comptable, il aura* en charge le service des crédits clients et des rentrées d'argent.
Expérience cinq ans environ *Anglais parlé*

Adresser C.V. et prétentions, à WANG France, Service du Personnel, Tour Gallieni 1, 78-80, avenue Gallieni, 93174 BAGNOLET - Réf. c.c.

URGENT

Impt cabinet parisien d'Expertise Comptable et d'Audit recherche

TROIS RÉVISEURS

CONFIRMÉS
FORMATION SUPÉRIEURE, UNIVERSITÉ ou Gdes ECOLES
2 à 3 ans d'expér. en cabinet.
Tél. : 747-73-63.

Acierie Acier Inox recherche

UN ATTACHÉ COMMERCIAL

pour région parisienne.
Expérience souhaitée
Préférence libre de suite
Envoyer C.V. et prétentoins, à ACERINOX FRANCE Berkeley Building cedex 19; 92081 PARIS-LA DEFENSE.

U.A.P.

Offre carr. commerc. H., F. + 21 ans, ambit., bonne prés.
Tél. CE JOUR : 247-27-79

RÉGIE PRESSE

recherche

JEUNE CHEF DE PUBLICITÉ

ayant solides connaissances et expérience du marché P.A. (AGENCE ou SUPPORT)

Tél. pour r.-v. : 233-44-21, Service du Personnel.

T.I.T.N. FILIALE THOMSON CSF INFORMATIQUE

recherche
INSPECTEURS DE MAINTENANCE
confirmés et débutants.
Compétences souhaitées : électronique numérique, microprocesseurs et périphériques d'ordinateurs.
Interventions en région Parisienne et Province.
Nombreux avantages, voiture fournie.
Env. C.V., photo et prétentions sous réf. S.A.V. à : T.I.T.N., 5, rue Gustave-Eiffel, *91420 MORANGIS.*

ORGANISME A VOCATION INTERNATIONALE
recherche

RESPONSABLE SERVICE JURIDIQUE

- Docteur en Droit et expérience universitaire, Maître assistant ou expér. profes. 5 à 10 ans service Juridique ;
- Connaissances fiscales ;
- Rémunération : 150.000 F.

Adr. C.V., photo, sous no 22885 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01.

ORGANISME DE CONTROLE TECHNIQUE
recherche

UN SPÉCIALISTE CHARPENTE BOIS

Niveau B.T.S. familiarisé avec les calculs isostatiques et hyperstatiques et avec la technologie du bois et des assemblages.

Adresser C.V. sous réf. no 45 à Emplois et Entreprises, 18, rue Volney, 75002 PARIS

GROUPE CAISSE RETRAITES ET PREVOYANCE
rech. pour informatisation comptabilité générale

COLLABORATEUR

titulaire D.E.C.S. ou équivalent et ayant connaissances informatiques.
Position cadre débutant.
Ecr. avec C.V., prétentions à : no 41.309 P.A. S.V.P., 37, rue du Général-Foy, 75008 PARIS.

Nous sommes une Société française de première importance.

Nous recherchons

quelques

PERSONNES DE CARACTÈRE

capables après STAGE d'atteindre en quelques mois UN SALAIRE de 5.000 F à 7.000 F MENSUELS

Nous leur offrons :
- Une formation complète ;
- Une activité prenante ;
- Un plan de carrière précis.

Si vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »

Ecr. avec C.V. et photo no 408 PUBLICITES REUNIES 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

La préférence sera donnée à candidat ayant fait :
- SOIT de bonnes études,
- SOIT la preuve de leur personnalité.

DIRECTEUR ADMINISTRATIF

d'une P.M.E. de distribution (contr. et analyse de gestion service personn., achats, stocks, exp. informatique), formation générale sup., 5 ans exp. min. en entreprise. — C.V. détaillé, photo et prétentions, OPIC, 106, bd Malesherbes, 75017 Paris.

ERIN

recherche

- DES INGÉNIEURS
  Débutants
  à trois ans d'expérience
- DES ANALYSTES-PROGRAMMEURS
  Minimum DUT
  Pour développer logiciel de base Contrôle de processus industriels

Formation assurée

Ecrire avec C.V., s/réf. 5.707, à AXIAL PUBLICITE 27, rue Taitbout - 75009 Paris qui transmettra

---

ISIS

recrute

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

DUT-MIAGE ou équivalent
- COBOL/OS - MARK IV
- TDS/IDS
- GAP II

Expérience de quelques années souhaitée. Postes évolutifs
Salaire en fonction compétence

Env. C.V. : 27, av. de St-Mandé, Paris 12e - Tél. 345-84-32

Ets Financiers Versaillais recherche

[illegible]

pour départements : 78 - 91 - 92 - 95
- Aimant les contacts avec la clientèle ;
- Niveau Bac exigé ;
- Formation [illegible] ou expérience bancaire ;
- Dégagés O. M. ;

Salaire annuel brut de début : 55.000 F.
Envoi C.V. à no 3.240 M BLEU, 17, rue Label, 94300 Vincennes qui transmettra.

FILIALE D'UN GROUPE IMPORTANT
Banlieue Sud de Paris
recherche pour son Service du Personnel :

AGENT ADMINISTRATIF

Bonne formation générale
Position non-cadre.

Administration du Personnel (contrats, embauche, accueil, absentéisme, caisses retraites et prévoyance, paie).
Connaissance des conventions collectives *de la métallurgie* appréciée.

Rémunération annuelle : 57.000-64.000 F selon expérience.

Adr. lettre candidature manuscrite, C.V. détaillé, photo, en précisant la référ. 1.401 à no 72.879 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er.

Société de travail temporaire adhérente SOCAMETT et *PROMATT* recherche pour développement activités

TECHNICO-COMMERCIAL

- Plusieurs années d'expérience dans la partie ;
- Minimum 25 ans ;
- Salaire élevé.

Adr. C.V. et photo (retournée), no 20.347, PUBLICITÉ ROGER BLEY, 101, r. Réaumur, 75002 PARIS.

CABINET GALANDE
PARIS
recrute

JEUNES LICENCIÉS(ES)

droit ou équivalent, débutants acceptés, formation assurée.
Tél. : 260-42-15.

LE JARDIN D'ENFANTS DES NATIONS UNIES à PARIS
recherche

UNE JARDINIÈRE D'ENFANTS ÉTRANGÈRE

(bilingue Anglais/Français).
Ecrire : 40, rue Pierre-Guérin, 75016 PARIS.

Ecole Supérieure de Commerce PARIS, cherche PROFESSEURS de LANGUES *Anglais, Allemand, Espagnol,* Italien, expér. professionnelle, bonne présentation. Ecr. avec C.V. et photo à GEEPA, 49, rue de Ponthieu, PARIS-8e.

Agence de Publicité Médicale rech. médecin mi-temps pour assurer direct. médic. de campagne d'information. Activité hospit. ou privée souh. Expér. *mini exigée.* C.V. + photo sous no 861.489 REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Agence de Publicité rech. Chef de Publicité expérimenté pour *assurer la Gestion de Budgets* médic. et gd public. C.V.+photo sous no 861.490 REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Recherche ENSEIGNANT ETRANGER en INFORMATIQUE, AUTOMATIQUE.
Niveau minim. : ingénieur ou maîtrise, ou diplôme équivalent étranger. *Env.* C.V. à I.U.T., 3, r. du Mal-Joffre, 44041 Nantes.

NOUS RECRUTONS POUR

UNE IMPRIMERIE

EN CONTINU
(liasses, mécanographie)

LE CHEF DU SERVICE CCIAL

(EXCELLENT VENDEUR)
156.000 F + intéress. sur C.A.

UN REPRÉSENTANT

EXCLUSIF
Pour LE DEVELOPPEMENT :

FORMULAIRES INFORMATIQUES

Départements : 76, 60, 27, 28
FIXE IMPT. + % + FRAIS
Prière adresser C.V. manuscrit à SCIP, 160, bd de la République - 92210 SAINT-CLOUD
CHARGE DE LA SELECTION
(DISCRETION ABSOLUE)
URGENT

IMPORTANTE ENTREPRISE DE PRESSE

recherche

MAQUETTISTE EXÉCUTANT VACATAIRE

Pour journal utilisant la photo *comme moyen d'expression*

TRES BIEN REMUNERE

Envoyer C.V. manuscrit + photo à Société ADAM 18, rue La Boétie, 75008 PARIS (Réf. 96), qui transmettra

offres premier emploi

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

DEVENIR OPERATIONNEL dans la Fonction Commerciale

Stage rémunéré à plein temps
12 Novembre 1980 - 28 Mars 1981
pour diplômés de l'enseignement supérieur âgés de moins de 26 ans
Réunion d'information : mardi 7 Octobre - 17h
Programme sur demande : 766.51.34 poste 469

CPM - CENTRE MALESHERBES [illegible]

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi

STUDIA

ANALYSTES PROGRAMMEURS

GAP 2 - PL1 - ASS - COBOL
Tr. nombreux avantages sociaux
205-35-85

STÉ ÉLECTRONIQUE
recherche pour
RUEIL-MALMAISON

UN ANALYSTE PROGRAMMEUR

2 ans d'expérience souhaitée
IBM DOS/VS VSAM CICS Cobol

Ecrire avec C.V., à nº 9.471 :
Emplois et Entreprises
18, rue Volney, 75002 PARIS

IMPORTANTE ENTREPRISE DE PRESSE
recherche

CHEF LÉGENDIER TITRIER

Pour journal utilisant la photo comme moyen d'expression

Capable de s'adapter à une *formule* inédite, de suivre certains programmes et de diriger son équipe en collaboration avec le chef maquettiste

TRES BIEN REMUNERE

Envoyer C.V. manuscrit + photo à Société ADAM
18, rue La Boétie, 75008 PARIS
(réf. 97), qui transmettra

UN IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL BIENS D'EQUIPEMENT
recherche

1 ingénieur
DEBUTANT
Pour une étude de marchés
4 mois minimum

1 diplômé en droit
DEBUTANT
Pour effectuer un stage dans le service Juridique de l'entreprise
Possibilité d'embauche définitive

Adresser C.V., sous réf. DURY mentionnée sur l'enveloppe, à
EMPLOIS ET CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

IMPORTANTE ENTREPRISE BATIMENT à CLICHY (92)
cherche
COMPTABLE 1er échelon
pour compte Clients
Tél. 731-93-80, de 8 h à 17 h.

Vous avez moins de 26 ans. Aimez-vous les contacts humains, une vie active ? Avez-vous un DEUG littéraire ou scientifique ou encore un DUT ou un BTS ?

Le GRETA DU TERTIAIRE
vous propose, dans le cadre du Pacte pour l'Emploi, un stage rémunéré

TECHNIQUES DE LA NÉGOCIATION
débutant le 17 novembre 1980 et pouvant déboucher sur des carrières commerciales intéress. Pour tout renseignement s'adr. GRETA DU TERTIAIRE, ENC. 70, bd Bessières, 75017 Paris. Tél. 627-63-33 et envoyer C.V.

secrétaires

Service Export de Sociétés Industrielles (quartier Monceau, Paris-8e)
recherche

SECRÉTAIRE TRILINGUE
DEBUTANTE
Franç., allem., anglais, niveau minimum Bac + 2 si possible séjours prolongés à l'étranger.
Envoyer C.V. manuscrit, référ. nº T 022416 M REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

SOCIETE SEVRES
recherche

SECRÉTAIRE BILINGUE ALLEMAND
Sérieuses référ. exigées
Salaire important.
Se présenter

KELLER FRANCE
102, avenue Champs-Elysées
PARIS-8e - Métro George-V
Tél. 562-81-06

D. FEAU S.A.
CONSEIL IMMOBILIER
recherche

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO
CONFIRMEE
pour s'intégrer à un service commercial
— Dynamique
— Sens commercial
— Excellente présentation
— 3 ans d'expérience minimum

Adresser C.V. manuscrit + photo (retournée) et prétent., à
SECRETARIAT GENERAL
132, boul. Haussmann.
75008 PARIS

demandes d'emploi

Ingénieur électronique, informatique
10 ans direction commerciale
Bilingue anglais-français

Brevet de **CHINOIS**

Inaloo - Mandarin Pékin

Effectuerait mission Pékin 2/12 mois

Pour
— Mise en place bureau de représentation.
— Analyses : appels d'offres, marchés.
Brevets — Presse.

Information directe vaut mieux qu'interprétation.

Ecrire nº 2.676 « le Monde » Publicité,
5, rue des Italiens, 75427 PARIS Cedex 09.

DIRECTEUR ADMINISTRATIF POLYVALENT

expér. presse/édition, cab. assur.
(administration générale, gestion, budget, paies)
recherche

POSTE RESPONSABLE P.M.E.

Le postulant (53 ans) est disponible et possède qualités adaptation au-delà cadre administratif.

Il répondra à toutes propositions
PARIS ou PROVINCE.

Ecrire nº 2674 « le Monde » Publicité,
5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

AVEZ-VOUS BESOIN D'UN HOMME POUR LE VENEZUELA (ET AMERIQUE LATINE) qui puisse assumer la responsabilité ou la coordination de vos activités.

— SOIT QUE VOUS CHERCHEZ A VOUS Y IMPLANTER,
— SOIT QUE VOUS VOULIEZ Y DEVELOPPER CE QUI EXISTE DEJA

J'OFFRE

— une parfaite connaissance de l'espagnol et de l'anglais ;
— une bonne connaissance du pays, du marché, des pratiques administratives et de la mentalité locale ;
— la qualité de résident ;
— *des relations* et des *introductions* à haut niveau dans les secteurs économiques, politiques et bancaires ;
— une longue expérience professionnelle à la fois administrative, financière et commerciale (formation HEC Paris 13e/255), rodée par 20 ans d'activités professionnelles dont 17 en France à des postes de responsabilité.

Si vous êtes intéressé, veuillez écrire sous no 2.670 à le Monde Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS Cedex 09, qui transmettra.

MANAGER

INGENIEUR, 41 ans - 12 ans expériences réussies divers pays : direction négociations et réalisations, tous les aspects, très grands marchés biens équipements (mini : 1.000 M.M.F.). dominance électromécanique. Etudierait toute proposition. Société Française pour Direction Générale agence, Filiale, etc. pays langue anglaise.

PRETENTIONS TRES ELEVEES JUSTIFIEES

Ecrire sous le numéro 7.065, à le Monde Publ., 5, rue des Italiens, 75427 Paris, Cedex 09, qui tr.

CADRE SUPÉRIEUR

Docteur en Droit - 41 ans

cherche P.M.E. dynamique

Expérience direction générale société U.S.
GESTION - FINANCE - COMMERCIAL
ANGLAIS - ALLEMAND

Ecrire nº 2651 *le Monde Publicité*
5, rue des Italiens, 75247 PARIS Cedex 09

DIRECTEUR INFORMATIQUE

haut niveau

Jeune (31 ans), dynamique (passé réussi), expérimenté (douze ans d'expérience), recherche situation — Tél. : 346-68-21.

TRADUCTRICE-INTERPRETE All., angl., franç., membre SFT étud. ttes propos. T. 093-02-86.

Dynamique 53ans
INGENIEUR III B
sérieux goût du contact, expér. tt Ind. mécanique, bureau d'études achat et direct. vente. Depuis 7 ans études technico. recherche Poste direction vente ou promotion *pour départements* 44, 37, 45. Ecr. nº T 022.345 M R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

H. 29 ans angl. courant, format sup., marketing + MBA, 2 ans expér. direction filiale société franç. aux U.S.A. compétence gestion, finance, organisation marketing, recherche poste à responsabilités, *préf. rég. Paris.* Ecr. nº T 022.386 M R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

H. 32 ans, 9 ans exp. profession. gest. financière et journalisme Licence administ. éco. et social gde facilité d'expression orale et écrite. sens pédagogique recherche poste de professeur en sciences économique et sociales dans établissement privé d'enseignement secondaire ou supérieur.
Ecr. nº T 022.409 M Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CHEFS D'ENTREPRISE
vous recherchez
Jeune diplômé - Cadre confirmé
HEC - ESCP
I.E.P., SC. ECO, I.A.E., DECS
AFIPEC - 281-13-44

DIRECTEUR du PERSONNEL 41 ans. Formation supérieure scientifique (chimie) et gestion (ICG). Exp. industrielle (chim., pharmacie, nd. alimentaires) rech. poste de DIRECTION du PERSONNEL ou SECRETARIAT GENERAL de PME. De préf. ville universitaire Sud-Est, Sud-Ouest. Ecrire nº 6.988, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italien, 75427 Paris Cedex 09.

ASSISTANTE de DIRECTION (31 ans)
Formation supér. plurivalente, sachant analyser, rédiger, organiser, gérer. Sens des relations publiques. Efficace et fiable. Anglais, italien.
Cherche situation à responsab. dans équipe dynamique.
TEL. : 544-52-32.

INGÉNIEUR CONSULTANT
diplômé CNAM en organisat., spécialiste GESTION DE PRODUCTION. Solide expér. acquise en cabinet Impt. et entreprises. Rech. situation équivalente ou Direction de Production.
LIBRE RAPIDEMENT.
Ecr. nº T 744 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CHEF DE CABINET
Une valeur ajoutée...
Mon profil :
— 40 ans ;
— Format. sup. Droit., gestion ;
— 15 a. d'expér. PME/PMI ;
● Gestion comptable, financ. ;
● Organisation ;
● Relations sociales ;
● Secrétariat général.
Ecr. nº 2.687 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris.

H.E.C.
D.E.C.S., 28 ans, cadre banc., recherche responsabil. finances, contrôle de gestion et/ou administratives. Lieu de travail : *Pays de Loire, Sud-Bretagne.* Environ 110.000 F. Ecrire à nº T 022.441 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. H., 29 a., DEA Océanologie, SPECIALISATION BIOCHIMIE recherche poste secteur
AQUACULTURE
Ecr. Bodart, 47, r. Chapon (3e).

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
FAF-ASFO ou équivalent :
Spécialiste PME, responsable organ. professionnelles ;
— Représentant patronal auprès organ. paritaires et tripartites.
MET SES RELATIONS ET SON SAVOIR A VOTRE SERVICE.
Ecr. nº T 022.442 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

RESPONSABLE SERVICE COMMERCIAL EXPORT
J. F., 35 ans, dynamique, bilingue *anglais, position cadre, cherche* poste exportation à responsabilité. Libre voyager. Ecrire nº T 022.419 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 7500 Paris.

INGÉNIEUR TÉLÉCOM
H., 31 ans, dipl. ENT Paris, angl. courant, 6 ans expér. en *calcul scientifique électronique* logique, micro-processeur et logiciels appliqués à la communication, recherche poste aux U.S.A., G.-B., Canada. Ecrire nº T 022-385 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

FRANCAISE, 32 ANS
ap. 8 a. USA où longue pratique réd. angl. et trad. de franç. à angl., de ret. Paris, ch. poste ou activité de presse, édit., ts médias (exp. prof. préalable en France : secrétariat édition). Ecr. à INTERMEDIA 500/2630 *69, rue* La Fayette, 75009 PARIS qui transmettra.

J.H. 32 ans, *licencié* sc. éco + école de commerce, parlant anglais, expér. négociation, ch. poste à responsabilités commerc. ou contacts humains. Accepte déplacements. Ecr. nº T 022421 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

Secrétaire sténodactylo
BTS secrétariat,
maîtrise sciences nat. ch. empl. 4 demi-journées par semaine, milieu scientifique ou médical de préf. T. : 340-39-80 le soir.

H 32 a., Sciences Po. Eco. Fi bilingue angl., ital., espagnol, notions allemand, expér. presse rédaction, gestion, promotion. Possibilité déplacement province, étranger, étudie ttes propositions. Téléph. : 806-48-83.

J. F., 28 a., Secrétaire générale, respons. service administratif et comptable. Autodidacte, 10 ans expér. PME. Libre immédiatem. Ecrire à Carole BONDIDIER, 220, rue du Fg-Saint-Martin, 75010 Paris. Téléph. : 209-11-91.

Cadre très introduit en relations internationales, 36 a. ch. Stés désireuses exportations exclusives en Egypte et représentation exclusive dans tous les pays arabes et du *Moyen-Orient.* Ecr. nº T 022.408 M Rég.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CHEF DU PERSONNEL
gde expér dans le recrutement, la formation, relations avec partenaires sociaux, paye, sécurité, entretien, régime retraite, relat. administrat., expér. comptable, *financière,* recherche poste Paris, Banlieue.
TEL. : 907-61-93.

CADRE 35 ANS, formation universitaire + stage, 10 ans expér. service achat : métallurgie, emballage produits chimiq., sous-traitance, anglais courant, espagnol, bonne connaissance *du commerce international,* étudie toutes proposit. en rapport. Ecr. nº T 022 398 M Rég.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ANC. OFFICIER SUPERIEUR ch. à Paris poste de responsab. Organisation ou gestion. Ecr. nº 2.640 « le *Monde* » Pub. *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

Etes-vous intéressés par cadre femme ayant encore 10 ans à accomplir, expérience service commercial, administratif, bnes connaissances allemand, anglais, notions italien. Ecr. nº 2.668 « le *Monde* » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F. franç., très bonne culture générale, poss. allemand, anglais, italien, diplômée de la Chbre de commerce allemande rech. poste HOT.-INTERPRETE dans grande firme, agence de voyages ou aéroport.
TEL : 533-85-44.

INGENIEUR TELECOM.
36 ans *bachelor of sciences Polytechnique anglaise,* 7 ann. d'expérience bureau équipements télécom. aéronautique, conférences U.I.T. C.C.I.R. et coordination technique de projets faisceaux hertziens pour ministère des P.T.T. avec compagnie japonaise multinat. ch. position. Français, anglais courant, 3 années d'allemand. Libre de suite. Ecr. nº 2.663 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

TECHNICIEN SUPERIEUR analyse biologique, 24 ans cherche empl. région parisienne Ecr. nº T 022.399 M Rég.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Jeune homme ou jeune couple cherche place gardiennage à Paris ou région parisienne. connaissances diverses. Possédant tous les permis. M. Becquet, 256, avenue du Cimetière-Rompsay-Périgny. 17000 LA ROCHELLE.
TEL : (16-46) 44-38-96.

J. F., 22 ans, B.T.S. Distribution Commerce et Gestion Commerciale. Diplôme de la Chambre de Commerce BRITANNIQUE, cherche emploi. Ecrire nº 2.557, à HAVAS, 77007 MELUN CEDEX.

Ancien légionnaire parachutiste, 28 ans. Excellente condition physique, ch. emploi dangereux. Tél. : 365-27-74.

CHRONIQUEUR SCIENTIFIQ. TECHNIQUE ET INDUSTRIEL disp. Impt fichier de contacts Int. rech. p. ds quot. par ou rég. Ecr. nº 6.987 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. 28 a. dipl. Ec. de docum. et bibl., 2 a. fac de journal., connaiss. le russe, le tchèque, l'angl., rech. *un emploi* Mme H. Ducouret, 21, av. V.-Berlioz, rés. Irène, appt 36, 93270 SEVRAN.

J.F. Maîtrise Droit privé cherche premier emploi.
Tél. : 942-94-43.

J.F. 24 ans
titulaire du DEUG de droit, B.T.S. secrétariat de direction, bilingue,
CHERCHE SITUATION.
Ecr. nº 6.977, « le Monde » Pub., *5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.*

J.F., 26 ans, maîtrise Sc. Eco 3e cycle : « Mark. Pub. RP ». Anglais, Italien, exp. : 3 ans assist. pub Agence, ch. poste à responsabilité secteur communication. Tél. : 969-82-71.

Journaliste Economiste
J.F. 28 ans, Lic. Sc. Eco 1974 + Lic. lettres, 5 a. d'expér. Conception et réalisation revue presse industrielle. Rech. poste similaire stable. Ecr. nº 2.654, « le *Monde* » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris, Ced. 09, ou tél. 589-51-47, après 19 h.

J.F. 32 a., dipl. Etudes sup. Sciences sociales, 6 a. expér. rédaction et gest. de mensuels d'informations/revues de presse ds organismes para-industriels, parf. connaissance anglais + allemand, goûts contacts, ch. situation en rapport av. profil. Ecr. nº 2.680, « le *Monde* » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

Couple : lui animateur éducat. phys. et sport. D.F. éduc. tennis D.F. Elle : infirm. D.E., puéric. D.E. rech. urgt France-outrem. Afrique, Europe Occid, contrat dans Sté, collectivité, municipalité, etc. Faire propositions. Tél (74) 29-61-15, après 19 h. ou écrire à HAVAS SUPPORTS, 81, rue de la République, *69002 LYON,* référence 9.570.

Jeune Femme 21 ans, 3 ans expérience ayant C.A.P. + BAC G 1, ch. poste secrétaire. Ecr. nº 6.982, « le *Monde* » P., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

HEC 48 a., Directeur Adminis*tratif, licencié motif économi*que rech. poste SECRETAIRE Gal ou DIRECTEUR ADJOINT, préf. PME Paris Nord-Ouest ou Rhône-Alpes. Libre de suite. Ecr. à nº 73.212, Contesse-P., 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er.

H., 26 ans, certif. form. prof. igue durée d'animateur (2 ans). *Dipl. BAFD, CAPASE fin 1980* (équiv. DEFA), 2 ans expér. prof. secteur vacances enfants-adol., ch. poste directeur perm. ds centre vacances enfants-adol. ou étudie ttes prop. ds ce sect. Ecr. nº 7048 « le *Monde* » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

H., 33 ans, bilingue vrai angl.-*franç., vécu U.S.A. (8 ans)* Europe Orient. (2 ans) Afrique occidentale et du Nord (4 a.), parle serbo-croate comprend Russe et langues latines. Expér. édition, journalisme, culture universelle rare, ch. employeur intelligent.
Tél. 263-30-81

Français, 34 ans, bonne prés. très sérieuses référ. rech. pl. stable chauffeur direction ou organismes offic.
705-14-12
9 à 12 h. et 14 à 17 h.

JEUNE DIPLOME HEC
Option : Eco et Gestion des organisat. pub. recherche stage — Etude oct.-nov. 80, étudierai ttes propos. Ecr. nº T 022.380 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Diplômée traductrice trilingue ISIT (Allemand, Anglais), BTS trad. comm. expér. prof. 3 ans en R.F.A. (banque-indust.) étud. tte propos., disponibilité imméd. Ecr. nº 2672 « le *Monde* » Pub. 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. 27 ans, maîtrise droit des affaires cherche stage un à 18 mois chez Conseil juridique ou expert comptable. Province acceptée. Ecrire nº 7.062, « le *Monde* » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS Cedex 09.

J.H. 27 ans, diplômé 3e cycle DEA chimie, étud. ttes propos. Ecr. nº 97 887 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

---

37 a., double format. ingénieur T.P. + doctorat gestion, 15 a. d'expér. (habitat résidentiel et de loisir, équipements privés *et publics, investissements im*mobiliers productifs). Actuellement gérant de société.
OFFRE :
— son expér. dans les domain. de l'urban., l'immob., l'équip. et aménagem. de l'espace pour collectivités privées et publiq.
— sa passion pour les activités *du tourisme et* des loisirs.
RECHERCHE :
— poste ou mission à respons. dans ecteur TOURISME ET LOISIRS. Etudes et réalisation.
— ouvert à toute proposition de collabrat., totale ou partielle.
— Disponibilité à convenir.
Ecr. no 2.691, « le *Monde* » P., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Ingénieur Electrotech. CNAM, 35 a., nat. Sénégal, étudierait toutes propositions de travail qui le conduiraient en Afrique. SECK, 11, rue Paul-Verlaine, 93130 NOISY-LE-SEC.

J.F. 26 ans, licenc. angl., lic. Rel. Soc., dipl. Chambre de *comm. britann., maît.* SCTNF et Communication CELSA, 2 a. exp. Rel. Pub., étudie toutes propositions. Tél. : 368-09-44.

J.F. 26 ans, Psychologue clinicienne rech. poste mi-temps. Examine toutes propositions LEMOINE, 6, rue E.-Lemonnier 75012 PARIS. - Tél. 340-21-96

Cadre Sup. 43 a., Technico Commercial Import-Export ayant tr. bonne expérience et relations d'affaires en Afrique, aux Proche et Moyen-Orient et Pays de l'Est, cherche
EMPLOI
Réponse à toute offre.
Tél. : 865-29-85.

représent. demande

GRÈCE
Couple franco-grec rech. toutes représentations produits et distribution. Etudie toutes propos. Spécialiste tourisme. Ecrire TRIGAZI, rue Mamou 9 Pagrati ATHENES.

information divers

Pour connaître les emplois offerts Outre-Mer, étranger (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie), demandez la revue spécialisée MIGRATIONS (L.M.) 3, rue Montyon, Paris-9e

---

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
● Les 3 types de C.V : rédact., exemples, erreurs à éviter.
● La graphologie et ses pièges
● 12 *méthodes pour trouver* l'emploi désiré : avec plans.
● Réuss. entretiens, interviews
● Les bnes réponses aux tests.
● Emplois les plus demandés.
Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay

enseignem.

Ecole cciale privée rech. DIRECTEUR (TRICE) poss. de cession. Ecr. HINDRE B.P. 56. - Aubervilliers 93302

propositions diverses

Pour Cadres et Assimilés

UN NOUVEL EMPLOI RAPIDEMENT
Oui... si votre recherche est bien préparée.
Un conseiller professionnel vous y aidera.
Appelez le 280-16-97
le mardi et le jeudi pr rendez-vs

SÉJOUR AU CANADA
Journaliste montréalaise dés. faire un échange de « style de vie » avec homologue paris. Gd 3 pces, cent. ville, av bur. tt équip. Après janv. 81, pour 3 à 5 mois. Référ. Infos à Paris : 240-34-31, après 19 h. Rens. complets : Chantal Titley *Moreault,* 4700 Av. Bonavista, Apart. 110 *Montréal* H3W 2C5

capitaux ou proposit. com.

J'ass. 20.000 F nets mens. Si vous : êtes libre imméd — dispos. 150.000 F — voyag. av. moi 15 j. par mois — avez 50 a. minim. — poss. Bonne culture génér Aucun rens. par tél. Pr. r.-v. avec M. RAIMON au 866-64-51 de 9 à 20 heures

travail à domicile

Demande

SECRETAIRE DIRECTION *confirmée, frappe* ts texte et manuscrit sur IBM T 051-44-49

cours et leçons

J. FEM. 1er PRIX CONSERV. donne à domic. leç. *Piano.* Tél. 236-02-79

FRANÇAIS : TOUS NIVEAUX par licencié ès lettres, ancien instituteur titulaire. Enfants, adultes, étrangers. T. 645-89-77

Enseignant second degré donnerait cours français tous *niveaux.* - 263-38-55

MATH.-PHYS. Rattrapage et assist. par prof. Second., Sup., Techniq. 526-82-47

automobiles

divers

NEUBAUER
PEUGEOT
VEND SES VÉHICULES DE DIRECTION
104, 305 D, 305 break D
505, 604 Turbo
PRIX COUTANT
M. Hervé. - 821-60-21

---

les annonces classées du

Monde

sont reçues par téléphone

du lundi au vendredi

de 9 heures à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 heures

au 296-15-01

Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

L'immobilier

appartements vente

2e arrdt.

HALLES s/rue, caractère, beau **STUDIO** tout confort Total 178.000 F. Pptaire - 261-63-49 - 766-49-94

3e arrdt.

MARAIS près BEAUBOURG Studio tt confort. Prix 170.000 F. Vis. s/R.V. : 277-62-23.

4e arrdt.

ILE ST-LOUIS Luxueux DUPLEX 5 P., asc., soleil, TERRASSE. Vue Seine - 354-95-10.

5e arrdt.

Propriétaire vd direct. 3-4 P. Soleil, calme, près pl. Maubert. Téléphone : 633-33-65.

BD ST-GERMAIN (Près)
Grand dble Liv. + 2 chbres, 2 bains refait neuf. Immeuble de caractère 118 m2. 950.000 F. - 288-26-23.

MONGE Imm. 1950, calme
3 P. 55 M2, sur jardin 630.000 F - 770-21-16.

6e arrdt.

3-4 Pces, 110 m2, grand standing (locat. studio contig), balcons, soleil toute la journée, verdure, dans Luxembourg + parking. Téléphone : 325-18-60.

EXCEPTIONNEL 140 M²
ST-SULPICE - 4 PIECES XVIIe
DORESSAY - 548-43-94

VIe Inattendu. Notre-Dame-des-Champs, Atelier 3 pièces, luxueux, charme. - 633-47-23.

BUCI Immeuble 17e classé *Magnifique* 5 pièces, 120 m2, 4 m sous plafond + studio service - 705-31-13.

7e arrdt.

PRES INVALIDES. Rare, triple réception 3 chambres, 182 m2 bel immeuble pierre. - Service. Téléphone : 705-61-91.

SEGUR - DUQUESNE
4 P Imm. pierre de taille, soleil, ascenseur. 633-29-17 - 577-38-38

8e arrdt.

Quartier Europe, 8e, très beau 3 Pièces sur rue, 80 m2, plein sud, *rue* calme, grande cuisine aménagée, S. de B., wc, ascenseur, 800.000 F. - T. : 387-94-31.

9e arrdt.

9e dans imm. P. de T. rénové
STUDIOS 2 et 3 P.
(DBLE LIV.), CUIS. EQ. très gd cft aménagé ou à la carte. EUROVIM - 555-92-72.

12e arrdt.

NATION. Immeuble P. de T. : hall d'entr., séj. + salon, 1 chb. + 1 bur., wc, S. de B., asc., chff., 630.000 F. Tél. : 346-63-85.

13e arrdt.

280.000 F - 3 P.

5e étage s/rue., asc., balc., bel appt., poss. bains, immeuble en *pierre de taille, ravalé.* Voir le pptaire mardi, merc. 14 h. à 18 h. 30, 145, rue de TOLBIAC.

14e arrdt.

Vieux Montparnasse luxueuse rénovation de grand standing (cheminée, poutres, vidéophone, asc., marbre), Eurovim pptaire
2 GRANDS STUDIOS
Idéal placement ou pied-à-terre. T. : 555-92-72.

MONTPARNASSE - Très belle restauration de standing
DUPLEX (possibilité gd 5 pièces)
de caract., tt équipé (cheminée, poutr., vidéophone, asc., marbre) EUROVIM - 555-92-72

16, av. Gal-Leclerc - 354-95-10
VILLA DANS PARC
9 P., 300 m2. Calme. Charme. MARDI, DE 13 A 17 HEURES.

15e arrdt.

MORILLONS 3 pièces, 67 m2, 1er étage sur cour et square, bon état. Cause départ : 535.000 F. 954-68-00.

FRONT DE SEINE
VUE IMPRENABLE S/SEINE. Moderne 3 Pces. 75 m2, impecc. MICHEL et REYL : 265-90-85

16e arrdt.

JASMIN PRES BOIS 5e ETAGE. ASC. TRES JOLI LUMINEUX APPT d'ANGLE, imm. anc., liv. 33 m2, 3 chbres, 2 serv. IMPECCABLE. Prix 1.350.000 F - 704-43-43.

TRES RAFFINE
CHERCHE-MIDI
3e étage, petit immeuble résidentiel, rue calme, sur verdure, 110 m2, belle réception double, chambres. Téléphone : 524-03-96.

17e arrdt.

ROME. Très beau studio 30 m2, 2e étage, clair. - GARBI. Téléphone : 567-22-88.

TERNES Chambre, 5e étage, bon immeuble, kitchenette, 55.000 F - 526-92-13.

18e arrdt.

ATELIER DUPLEX
au pied du SACRE CŒUR, sél. avec poutres, 2 chbres, 2 bns, W.C. 100 m2 environ à neuf. Prix 850.000 F. - T. 766-87-81.

JULES-JOFFRIN
Living + chbre, bains, refait à neuf, imm. pierre, 1er s/rue et cour, 290.000 F. Tél. : 528-54-61.

78 - Yvelines

POISSY (Près GARE)
Vends F 3, 66 m2, parfait état, compr. entrée, cuisine, séjour, 2 chbres, salle bains, W.C., 2 loggias. Parking souterrain. Prix : 350.000 F. Tél. 979-15-30, *après 19 heures et week-end.*

92 Hauts-de-Seine

Mº Parc de Sceaux, 5 Pces, tt confl, résid. av. 4 courts tennis. Tél. : 566-5835. Prix 570.000 F.

NEUILLY Exceptionnel Superbe
4-5 pièces, environs 180 m2 + terrasse plantée + piscine + 2 parkings. - 265-13-05.

BOULOGNE proximité Mº
Rue du DOME, dans immeuble *récent, bon standing, tt confort.* 3e étage sans asc., tapis ds esc. 2 PIECES, 44 m2, 320.000 F ; 3 PIECES, 54 m2, 400.000 F. NOTAIRE : 501-54-30, le matin.

BOULOGNE BOIS
à 500 m. Pptaire vend dans imm. pierre de t. APPT. 4 P. *A REFAIRE. - 555-91-00*

BOULOGNE
rue Galliéni, charmant rez-de-ch., séj. + chbre, cft, bon état. Notaire : 501-54-30 le matin.

VAUCRESSON
ds belle résidence et parc boisé prox. gare, magnif. appt 127 m2 calme, vue, soleil. 604-53-94

94 Val-de-Marne

VINCENNES - BOIS - RARE : Luxueux petit imm., 130 m2, 3 chbres + 4 m2 terrasse. Box. Téléphone : 387-47-29.

VINCENNES, appart 2 niveaux, entr., séj. + salon, cuis., w.c., dressing, S. de B., chauffage : 475.00 F. Téléphone : 344-71-97.

Province

L'ALPE-D'HUEZ
Au pied des pistes
LUXUEUX APPART.
160 m2, 3 s. de bains, 2 cuis., décoration de haute qualité. TEL. : (76) 87-95-68. Heures repas.

Etranger

LES MOSSES. - A vendre : APPARTEMENT 2 PIECES neuf, situation ensoleillée et tranquille, près des téléskis. Libre de suite. Vente aux étrangers autorisée. Homé et Foyer : Haus et Herd Lausanne, Rte du Châtelard 50, CH1018 LAUSANNE. - SUISSE. Téléphone : (1941-21) 36 10 61.

appartem. achat

CH. « COUP DE FOUDRE » IMMEUBLE GRAND STANDG, DERN. ETAGE, VUE BELLE : *liv. + chbre, 85 m2 environ,* parking. Neuilly, Boulogne, 16e, 7e. - Téléphone : POI. 43-43.

PAIE COMPT. CH. NOTAIRE, ACHETE 2 à 4 Pièces, PARIS, bon quartier, av. ou sans conft. Mme LEULIER. Tél. : 261-68-81, ou Tél., le soir : 900-84-25.

RECH. appts 1 à 3 Pces, Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, av. ou ss travx. Paiem. COMPTANT CHEZ NOTAIRE. Tél. : 873-23-55, même le soir.

RECH. POUR PLACEMENT : 3 ou 4 Pces, quartier résident. Téléphone : 633-29-17, 577-38-38.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

viagers

Val-de-Grâce - Occupé, appart. 130 m2, 1 tête, 74 ans, tt conft, compt. 500.000 F + 5.000 F de rente. - Lodel. - Tél. : 355-00-44.

17e - 3 PIECES 100 M2 + chbre service. Bel immeuble. 300.000 F + 3.200 F. Occupé Fme 69 ans.
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	[illegible]	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

L'immobilier

locations non meublées Offre

Paris

MOTTE-PICQUET
Propriétaire loue directement : récent 3 Pièces, gde terrasse : 3.300 F + charges. - 742-99-09.

XVI[e], av. Pierre-1er-de-Serbie : EXCEPTIONNEL 7 PIECES, 280 m2. Ph. Canet, AMP. 17-47.

Région parisienne

LE HAUTBUC (près Versailles). Je loue, dans village fleuri, très aéré, près écoles, collèges et commerces, villa libre, tout cft, 190 m2 habitables (4 chambres, cuisine équipée), sur 900 m2 : 5.000 F par mois. T. : 757-27-11.

VERSAILLES
SANS COMMISSION
Dans immeuble récent très bon standing, vide, situation exceptionnelle avec parc privé
3 PIECES 89 m2 loyer 2.706 F, charges 636 F.
3 PIECES 103 m2, loyer 2.593 F, charges 781 F.
4 PIECES 105 m2, loyer 3.270 F, charges 877 F.
Parkings sous immeuble inclus
S'adresser :
la Porte Verte, Bâtiment D, 13, av. du Général-Pershing. Versailles - Tél. 954-21-99

locations non meublées Demande

Paris

Rech. du STUDIO au 5 P. stdg, bon quartier. - 526-92-13.

PARIS 19e
Métro : Place-des-Fêtes
SANS COMMISSION
Immeuble tout confort
3 PIECES 62 m2, loyer 1.810 F. charges 485 F, parking 177 F.
4-5 PIECES 87 m2 loyer 2.240 F. charges 681 F. parking 177 F.
S'adresser au Régisseur : 25-29, rue des Lilas, Paris
Tél. 202-05-88
de 9 à 12 h et de 14 à 17 h.

Région parisienne

Pour Stés européennes, cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. Tél. 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

URGENT
cherche STUDIO ou PETIT 2 PIECES meublé standing.
Libre de suite pour personne seule.
PALAIS-ROYAL, 16e ou similaire.
Ecrire sous n° 171
HAVAS STRASBOURG
21, rue de la Haute-Montée, 67000 STRASBOURG.

SENTIER-LES HALLES
35, rue de Cléry, 2e étage
Libre de suite, studio, kitchen. équip., dche, reft neuf, 1.100 F par mois. Visite sur place : samedi 27 sept., 14 h à 17 h.

Province

NICE. Près promenade Anglais, 4 Pièces meublées, tout confort. Téléphone : 288-17-77, de 8 à 10 heures et heures des repas.

locations meublées Demande

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris recherche du STUDIO au 5 PIECES. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. - Tél. 285-11-08.

hôtels-partic.

NEUILLY-SUR-SEINE (dans voie privée) charmant hôtel particulier, séjour, 6 chambres, en parfait état. - GARBI, Tél. : 567-22-88.

MARAIS Jolie maison, 4 chambres, 135 M2 + TERRASSE 30 M2, état neuf. Profession libérale. 633-29-17 - 577-38-38

immeubles

TROCADERO Vends immeuble 555 m2 pour Cabinet médical ou Association 1901 ; 2/3 libérale, 1/3 commercial. Tél. 337-51-68.

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES
296-15-01

locaux commerciaux

A LOUER LOCAUX COMMERCIAUX
(avec appartements)

PARIS 5e — Opération Buffon - Poliveau
3 locaux

PARIS 19e — Opération Bolivar - Chauffourniers
1 local

PARIS 19e — Opération 11 à 17, rue Curial
3 locaux

PARIS 19e — Place des Fêtes
3 locaux

PARIS 20e — Opération Saint-Blaise
4 locaux

S'adresser les Lundi & Mercredi de 9h à 11h — Tél.: 329.12.40 ou écrire à
OFFICE PUBLIC D'H.L.M. DE LA VILLE DE PARIS
49, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, 75005 (Service Locations Commerciales)

Locaux commerciaux à louer ensemble immobilier à Vincennes comprenant : un entrepôt de 520 m2 sur 2 niveaux, 1 parking de 95 m2 bureaux 200 m2, loyer modéré. Tél. 365-22-35

Local 500 m2 pour tous commerces ou petite industrie. Nice Centre. Loyer 6.000 F + droit au bail Tél. (1) 259-52-24

Local commercial à céder, 15, rue de Bondy, à AULNAY-SOUS-BOIS comprenant : boutique de 8,50 sur 9 m de façade deux sous-sols avec accès dir., un box. Px de cession de bail : 450.000 F Loyer trim. 5.700 F. Téléphoner au 031-00-88 p. 329

villas

SARTROUVILLE, 5 min. GARE, résidentiel, coquet pav. 6 Pces, cuis., bains, cab. toilette, wc, s.-sol total, garage, parfait état, 685.000 F. Téléphone : 913-20-14.

NEUILLY-PLAISANCE (93) prox. gare R.E.R., villa 4 Pces, tout conft, construction 1954, terrain 690 m2. Prix 580.000 F. Téléphone : 257-03-03.

ST-CYR-L'ÉCOLE
CENTRE. Belle villa pierre sur 700 m2, beau jardin. Séjour dble, cheminée, bur., gde cuis. équipée, office, 3 chbres, bains, grenier 70 m2 aménagé. Sous-sol total. Chauff. gaz. Garage. Prix 1.050.000 F. - 954-68-00.

10 km VERSAILLES VILLA 1972
plain-pied, 175 m2, séjour 40 m2, cuis. équipée, 4 chbres, 2 bains, garage 2 voit., chauffage gaz. Jardin 800 m2. Calme, Soleil. Prix 735.000 F. - 954-68-00.

propriétés

70 KM. SUD PARIS. Près de Malesherbes, 216 m2 habitables, 5.800 m2 terr. magnifiquement aménagé. Prix justif. 380-29-87.

LONGJUMEAU
PROPRIETE MEULIERE
avec sous-sol, buanderie, cave, chauffage central mazout ; rez-de-chaussée surélevé avec cuis., w.-c., double living prolongé d'une terrasse fermée ; 1er ét. : 3 chbres, salle de bains + w.-c.; 2e étag : 2 chbres, salle de bains + w.-c., lingerie
+ Maison de gardien 1 pièce, cuisine, salle de bains, w.-c. Terrain 1.600 M2 av. pièce d'eau
Prix 1.100.000 F à débattre

E. T. I.
TEL. 448-96-23, ouvert dimanche

BORDURE BRENNE, limite
TOURAINE BERRY
Gentilhommière RESTAURAT. Belle allure, calme absolu. SUPERBE PARC 4 hectares 47 Arbres séculaires, pièce d'eau, récept. + 6 chbres. Bon état. Tt cft. 1.400.000 F.
Film couleur sur rendez-vous. Claude ACHARD à Neuilly : 637-14-56 - 624-53-46

terrains

Vends beau terrain, vue sur lac ANNECY - 2.200 mètres carrés. Téléphone, FOLLIASSON : (50) 45-77-95, le matin.

BEAULIEU-SUR-LOIRE (45) DANS ZONE PROTÉGÉE (VIGNES)
Particulier vend terrain à bâtir. 2.000 m2. Façade 24 m., eau sur terrain, électricité très proche.
PRIX 70.000 F.
Tél. soir après 19 h. 30
528-05-05

maisons de campagne

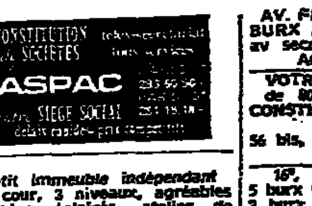
Agréable maison habitable ss travaux, s/800 m2, 6 km, gare de Gournay-en-Bray. Prix int. Part. à part. 4 449-07-97.

10 KM DREUX fermette caractère
8 P. + dépendances, s/2.200 m2 650.000 F. S/place samedi 15 h. à dimanche 16 h.
(37) 38-13-34 semaine 227-01-63

GARD
A 15 km NORD UZES
Ds joli petit village gardois bergerie à aménager (180 m2 possible) gros œuvre bon état, jardin, verger attenant 1.200 m2 eau, électricité. Tél en bord. Px 215.000 F av. 50.000 F cpt CATRY. Tél. (66) 22-20-92

bureaux

ZONE SILIC DE RUNGIS (94)
(proche Aéroport d'Orly)
SOCIETE AMERICAINE MET A VOTRE DISPOSITION EN SOUS-LOCATION
300 à 400 M2 DE BUREAUX
DISPONIBLES DE SUITE.
POSSIBILITES DE FRACTIONNEMENT.
Pour tout rens., s'adresser à Mme LE CORRE,
TÉL. : 687-31-02



Petit immeuble indépendant sur cour, 3 niveaux, agréables et bien éclairés, atelier de dessin 200 à 250 m2 à louer pour 2 ans, proximité square Gardett, 11e, parking. Tél. 355-64-51

CHAMPS-ELYSEES loue direct. 1 ou plus. burx ds imm. bon stand. - 563-17-27

AV. FRANKLIN-ROOSEVELT BURX MEUBLES. Siège de Stés av secrétariat, tél., télex, etc. ACTE S.A. - 261-80-88

VOTRE SIEGE A PARIS de 80 à 250 F par mois
CONSTITUTION DE SOCIETES
G E I C A
56 bis, rue du Louvre, Paris-2e
Tél. 296-41-12 +

16e, Téléphone : 620-08-68
5 burx 9.000 F; 3 burx 7.000 F; 2 burx 2.900 F. Pour dépôt ou distributeur produits. Boutiques tous commerces. 2.600 F mens.

CONSTITUTION de S.A.R.L.
TELEX Secrétariat téléphonique
Domiciliations artisanales et commerciales
Tous services **355-17-50**

Boutiques

Bel imm., rue commerçante, 55, rue des Abbesses, [illegible] Boutique + arrière + [illegible] à vendre ou à louer [illegible] m2. Voir 13 à 15 h., sam., dim., [illegible]

pavillons

VILLIERS-SUR-MARNE
Jolie villa dans jardin [illegible] séj., dble, 2 chbres + 1 chbre à aménager, s.-sol av. [illegible] Prix 650.000 F. REGNIER, 234, av. Pierre-Brossolette, Le Perreux. Téléphone : [illegible]

fonds de commerce

HOTEL. REST. S.A.R.L.
1 ét. N.N. Guide Mich.
Ville cent. Var 40 km mer sur RN 7 et autor. A7, trav. à l'année. 12 chbres, 70 cvts. Prix 1.100.000 justif. Gros C.A. Ecr. CLAUSS, 11, place Carami, 83170 BRIGNOLES

chasse pêche

SOLOGNE [illegible] CHASSE, 180 ha avec 10 ha étangs, [illegible] MAISON rustique 10 P. + m. garde. BOUARD, 9, av. République, 41600 Lamotte-Beuvron. Tél. (54) 88-11-71.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE, au Palais de Justice d'Evry (Essonne), rue des Mazières, le MARDI 21 OCTOBRE 1980, à 14 h. D'UNE
MAISON D'HABITATION
SUR TERRAIN BOISE, sise comm. de
MÉRÉVILLE (Essonne)
r. des Grenouillères, sans numéro. Lieudit « Le Bois de Boulogne ».
MISE A PRIX : 150.000 F
Consignation préalable et ministère d'un Avocat du Barreau d'Evry obligatoires pour enchérir. Pour les rens., écr. à Maître FRITZ-VATIN, Avocat, B.P. no 69, à 91104 CORBEIL-ESSONNES, CEDEX, et pour visiter se rendre s/place. Le cahier des charges est visible au Greffe du T.G.I. d'Evry, au Palais de Justice (4e ét., pte 453).

Vente sur saisie immobilière, au Palais de Justice de Versailles le 22 octobre 1980, à 10 heures
d'UN PAVILLON
de 4 p.p., s.d.b., s. d'eau, 2 w.-c. greniers, ch. central, gaz. 404 m2
4, rue des Peupliers
BEYNES (78)
Mise à prix : 60 000 F
S'adr. Me RAVIART, Avocat 13 bis avenue de Saint-Cloud VERSAILLES - Tél. : 950-03-12

VENTE s/saisie immobilière, au Palais de Justice à PARIS le JEUDI 9 OCTOBRE 1980, à 14 h.
APPARTEMENT 5 Pièces Princ. au 5e ét. droite - 3 PIECES au 6e ét. - 2 CAVES réunies
129, bd du MONTPARNASSE - 75006 PARIS
4, rue Paul-Séjourné (anciennement 4, rue R.-Pauline)
M. à P. : 100.000 F S'adr. Mes BETHOUT et LEOPOLD-COUTURIER avocats associés à Paris, 14, rue d'Anjou.
Etude Me SALLAZ, huis., 12, rue Bayen. Tous avocats près Tribunaux de Grande Instance de Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil. S/lieux pour visiter.

Vente sur licitation au Palais de Justice de PARIS
Le LUNDI 13 OCTOBRE 1980, à 14 heures - EN UN SEUL LOT
UN APPARTEMENT A PARIS (10e)
rue Léon-Jouhaux, numéros 12, 14, 16, anciennement rue de la Douane, comprenant un appartement no 64, lot no 363 du régl. coprop. au 5e ét., esc. A face dte, avec entrée, corridor av. placards, cuisine, salle de séjour, 2 chambres, W.C. et salle d'eau, parties com. afférentes.
L O U E
une cave no 10, lot 403 du règl. de coprop., au sous-sol, esc. A.
MISE A PRIX : 105.000 F
S'adresser à Me J. LYONNET DU MOUTIER, Avocat, 182, rue de Rivoli, à PARIS-1er. Téléphone 260-20-49 - Me RENAULT-WELLHOFF, Avocat, demeurant à PARIS-8e, 59, av. Franklin-Roosevelt - Me J.-M. GARNIER, Syndic, à PARIS-5e, 63, boulevard Saint-Germain - Au Greffe des Criées du T.G.I. de PARIS, boulevard du Palais, où le cahier des charges est déposé. T. sur les lieux pour visiter.

Vente après Liquidation de Biens au Palais de Justice à PARIS
Le jeudi 16 octobre 1980, à 14 heures - En un seul lot
MAISON D'HABITATION à VILLIERS-SAINT-DENIS (02)
Lieudit « Les Coulons » - Lot numéro 8
élevée sur sous-sol à usage de buanderie, cave et garage d'un simple rez-de-chaussée divisé en cinq pièces, cuisine, salle d'eau et w.-c. sur un terrain cadastré section 3 B n° 130
O C C U P E E
Contenance cadastrale 7 ares 30 centiares.
MISE A PRIX : 250.000 F
S'adresser à Maître J. LYONNET DU MOUTIER, Avocat à Paris (1er), 182, rue de Rivoli. Tél. : 260-20-49 - Maître J.-M. GARNIER, Syndic à à PARIS (5e), 63, boulevard St-Germain - Maître GUILLEMONAT, Syndic à PARIS (1er), 43, rue de Richelieu - Au Greffe des Criées du T.G.I. de PARIS où le cahier des charges est déposé - Et sur les lieux pour visiter
Prêt possible du CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la GRIMOLAY'S BANK S.A.

LA VILLE DE PARIS
vend LIBRES aux enchères publiques
5 appartements - 3 chambres
(2 Appart. ont vue directe sur Champ de Courses dont 1 Appart. de 118 m² avec Terrasse de 120 m² env.)
à PARIS, entre
le boulevard Suchet et le Champ de Courses d'Auteuil
le MARDI 14 OCTOBRE 1980, à 14 h 30 à la Chambre des Notaires de Paris
Mes MAHOT DE LA QUERANTONNAIS, BELLARGENT, LIÈVRE, not. associés
14, rue des Pyramides, Paris 1er - Tél. : 260.31.12

VENTE sur saisie immobilière, au Palais de Justice de BOBIGNY le MARDI 14 OCTOBRE 1980, à 13 h. 30 - EN UN LOT
BOUTIQUE - 2 APPART. de 3 p.p. - 3 APPART. de 2 p.p.
3 LOGEMENTS 1 P.P. - UNE PIÈCE - 3 W.-C. - 1 DÉBARRAS
Atelier, 8 caves, droit jouiss. 13 courettes, dans divers bâtiments et niveaux
67, rue Gabriel-Péri - SAINT-DENIS (93)
M. à P. : 150.000 F S'adr. MMes BETHOUT et LEOPOLD-COUTURIER, av. associés à Paris, 14, rue d'Anjou.
Etude Maître SALLAZ, huis., 12, r. Bayen - Tous avocats pr. Trib. Gde Inst. Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil - Sur les lieux pour visiter.

VENTE sur saisie immobilière, au Palais de Justice à PARIS le JEUDI 16 OCTOBRE 1980, à 14 heures
APPARTEMENT DUPLEX de 3 PIÈCES
11, rue BEAUTREILLIS - 75004 PARIS
M. à P. : 100.000 F - S'adr. Me BOUDRIOT, avocat, Paris-8e
55, bd Malesherbes. Tél. 522-04-36 — Visites sur place les 2 et 14 octobre 1980. de 14 à 15 heures.

Vente sur surenchère du 1/10e, Palais de Justice de Versailles (78) le MERCREDI 15 OCTOBRE 1980, à 10 heures, EN UN LOT
PAVILLON à MORAINVILLIERS (78)
lieudit « Les Fonceaux » Sente des Forges.
de 12 P. Garage avec PISCINE et TENNIS sur terrain de 5.128 m2
MISE A PRIX : 1.430.000 F.
S'adr. pr rens. : Me MERMILLOD, avocat, 9, place Hoche, à Versailles. Tél. 950-03-78. - Me PONTECAILLE-TROUBLE, constitué aux lieu et place de Me TROUBLE, 28, rue d'Angiviller, à Versailles. Tél. 950-04-45.

VENTE s/saisie immobilière, au Palais de Justice à BOBIGNY le MARDI 14 OCTOBRE 1980, à 13 h. 30
UNE PROPRIÉTÉ à SAINT-DENIS (93)
59, RUE DE STRASBOURG
M. à Px : 240.000 F S'adr. Mes BETHOUT et LEOPOLD-COUTURIER, av. ass., Paris, 14, rue d'Anjou
Tous avocats près Trib. Grande Inst. Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil. Sur les lieux pour visiter.

Vente sur saisie immobilière, au Palais de Justice de CRETEIL Le JEUDI 16 OCTOBRE 1980, à 9 h. 30
d'UNE MAISON D'HABITATION
avec terrain, un petit sous-sol et rez-de-chaussée divisé en cuisine, salle à manger, deux chambres, W.C., salle d'eau, le tout d'une contenance cadastrale de 2 ares 46 centiares.
à CHAMPIGNY-SUR-MARNE (94)
rue Félix-Faure, numéro 5.
MISE A PRIX : 120.000 F
S'adresser pour tous renseignements à Me François INBONA, de la S.C.P. MORRIS LUCAS INBONA, Société d'avocats, 4, avenue Sully-Prudhomme, 75007 PARIS - Tél. :555-74-06.

VENTE sur licitation au Palais de Justice de Créteil (94) le Jeudi 16 Octobre 1980, à 9 h. 30 - EN UN SEUL LOT :
APPARTEMENT à CHOISY-LE-ROI (94)
dans l'ensemble immobilier Avenue du 25-Août-1944 nos 9 et 9 bis. Comprenant le lot n° 12 du règlement de copropriété, situé au 3e étage, escalier A, 2e porte gauche, avec entrée, 4 pièces principales, cuisine, salle de bains, w.-c., balcon sur la rue et parties communes afférentes.
L I B R E
Lot n° 41 du règlement de copropriété : une cave n° 2, le lot n° 206 du règlement de copropriété, droit à la jouissance exclusive d'un emplacement pour voiture automobile, au rez-de-chaussée à l'extérieur, portant le n° 6.
UNE CHAMBRE INDIVIDUELLE, lot n° 24 du règlement de copropriété au rez-de-chaussée, escalier B, avec entrée, salle d'eau et w.-c. et parties communes y afférentes.
MISE A PRIX : 160.000 F
S'adresser à Me J. LYONNET DU MOUTIER, avocat à Paris (1er), 182, rue de Rivoli, tél. 260-20-49 ; Me Alain DALIPAGIC, avocat au Barreau de Créteil, demeurant à Saint-Maur (94), 61, rue du [illegible] ; au Greffe des Criées du Tribunal de Grande Instance de Créteil, où le cahier des charges est déposé ; et sur les lieux pour visiter.

Le Monde

régions

ILE-DE-FRANCE

L'ENVIE D'AVOIR VINGT ANS

Danseurs

Les petites boîtes du samedi soir

TOUS les « vieux » de trente ans vous le confirmeront : de nos jours, les jeunes ne savent plus s'amuser. Il y a quinze ans, dix à peine, les sorties hebdomadaires étaient simples et joyeuses. On se regroupait à quatre ou cinq dans une vieille *bagnole et l'on* se payait la « grande virée ». Les bals ne manquaient pas, on avait le choix. Les *groupes* les plus « célèbres », X'Tempest, Laurent'R' System) écumaient la région, *entraînant dans leur sillage* une clientèle de fidèles qui assuraient l'ambiance. Aujourd'hui les guinguettes *ont définitivement fermé* leurs volets, le petit bal du samedi soir a *du plomb* dans l'aile *et Laurent, sans illusions,* anime les soirées bourgeoises en compagnie de quelques jeunes musiciens qui *attendent le moment de monter* à Paris pour se frotter à la scène rock.

Les bals disparaissent l'un après l'autre, victimes de la violence, et les derniers fonctionnent à guichet fermé, sur invitation. Deux bergers allemands et leurs maîtres-chiens, postés à l'entrée, constituent le nouveau remède préventif contre les loubards. Apparemment ça marche, mais le procédé est coûteux et la plupart des responsables d'association répugnent à l'employer, car il crée chez de nombreux danseurs une impression de malaise. « *On ne sait plus très bien comment procéder*, soupire Jean-Jacques Lambert, secrétaire de l'association des Auvergnats de Montereau. *Il est devenu impossible d'obtenir le concours de policiers pour assurer la sécurité, et autrefois, lorsqu'il y en avait, cela était une source d'incitation à la bagarre. Il y a deux ans le commissariat a été assiégé à la suite d'une rixe. C'est arrivé également l'an dernier à Fontainebleau...* »

Si la violence est fréquemment la suite d'une consommation excessive d'alcool, l'interdiction de vendre des boissons alcoolisées ne résout pas le problème. « *Nous avons tenté l'expérience une fois*, commente M. Lambert, *sans succès. Le lendemain, le sol de la salle des fêtes était jonché de bouteilles de whisky apportées de l'extérieur.* » Les rubriques de faits divers de la presse locale sont alimentées chaque semaine par les échos des bagarres. A Moisenay, près de Melun, au bal de l'association des chasseurs, le président et un maire adjoint qui se trouvait avec lui ont été blessés à coups de couteau par des jeunes à qui l'on avait refusé une dernière consommation. L'autre samedi, le bal de Grégy-sur-Yerre a fini en bataille rangée. Et les exemples ne manquent pas.

« *Il y a dix ans,* explique M. Jean Guillou, maire de Voisenon, *je répondais favorablement aux demandes de prolongation de soirée. Aujourd'hui, c'est exceptionnel. Je n'accepte plus que dans le cas de fêtes privées et à condition que l'établissement soit fermé aux personnes étrangères à la soirée. D'ailleurs, tous les autres maires agissent ainsi.* »

Alors, *que font* les jeunes en Seine-et-Marne ? « *Ils s'ennuient* », répond Jean-Luc. Lui attend de partir au *service militaire* la semaine prochaine. « *De toute façon, je suis au chômage depuis la fermeture de la sucrerie, et sans avoir fait l'armée je ne pouvais pas trouver de travail.* » *Sur le banc, son copain* Jean-Michel sourit. L'armée, il connaît ; il en a déjà six mois derrière lui. Ses *permissions* se passent ici, à Montereau. « *Il n'y a pas grand-chose à faire. Les bals ? On n'aime pas. La musique est plutôt « dure » et ça se termine toujours par de la casse. Le samedi, on sort en boîte ou on monte à Paris...* »

On s'amuse, on s'amuse...

Pourtant, les discothèques ne manquent pas dans la région. Celles qui périclitaient au milieu des années 70 ont profité de la vague du disco. Les sonos se sont étoffées, le laser a fait une timide apparition. Mais la grande « découverte » ce sont les animations. Chaque club s'efforce de proposer sa soirée hebdomadaire. Bien sûr, les « shows érotiques » constituent le meilleur moyen d'attirer la foule, mais les responsables qui veulent se forger une réputation de qualité leur préfèrent les attractions de music-hall : prestidigitateurs, chanteurs, groupes, etc.

C'est un peu le cas des frères Choisy. La Nuit blanche, la discothèque qu'ils ont ouverte l'an dernier à Ormes-sur-Voulzie fait partie de celles que l'on se recommande. Une salle très vaste, des fauteuils confortables, une insonorisation parfaite. L'aménagement a manifestement été conçu par un spécialiste. « *Nous y avons investi tout l'argent récupéré lors de la vente de notre affaire de jeux automatiques*, déclare Jean-Pierre, l'aîné. *Notre idée était de créer un établissement assez chic pour une clientèle de tous les âges. Il semble que nous ayons réussi.* » Le choix de cette petite commune aux confins de la Seine-et-Marne, de l'Aube et de l'Yonne a été dicté en grande partie par le prix du terrain. Les deux frères pensaient prendre un risque en s'installant loin des grandes villes du département, mais finalement leur solution a été payante. La discothèque attire des gens de différentes régions et de milieux sociaux distincts. « *Cela crée un brassage de clientèle apprécié par les jeunes*, constate le directeur. *Ils n'ont pas l'impression de voir les mêmes têtes chaque semaine.* »

Sur la piste, plusieurs dizaines de danseurs dépensent leur énergie. Les tenues sont décontractées mais sans excès. Ici, on ne laisse pas entrer n'importe qui. « *Notre prix (50 F) ne constitue pas un critère de sélection*, estime M. Choisy. *Celle-ci se fait à la porte en fonction de l'aspect vestimentaire et la mine du client... Je préfère perdre le bénéfice de quelques dizaines d'entrées mais sauvegarder la réputation de mon établissement.* » La sélection garante de la bonne santé des discothèques... peut-être. Mais sans doute est-ce pour faire mentir (*un tout petit peu*) les directeurs de la Nuit blanche qu'un couple de « sélectionnés » emporté par le rythme et prenant l'orchestre antillais au mot est monté sur la scène, vendredi soir, « *sans chemise, sans pantalon* »...

CHRISTIAN-LUC PARISON.

Rockers

De la «sono» dans le terrain vague

UN dimanche après-midi, sur un terrain vague, au milieu des bâtiments en ruine d'une usine désaffectée à Sèvres. Un podium de fortune qu'encercle une foule d'adolescents en blousons de cuir, épingle à nourrice à l'oreille, cheveux courts, cheveux teints. Provocations. Sur la scène, qui croule sous les amplis et les haut-parleurs, que jonchent les canettes de bière — légendaire boisson du rocker et projectiles de prédilection, — trois ou quatre jeunes gens, ruisselants de sueur, sont à *l'œuvre. Le guitariste* est plié en deux, le batteur cogne, le chanteur rugit. Quant à la sono, *elle attaque*, bien au-delà du seuil de tolérance, des tympans qui n'ont sans doute déjà plus rien à craindre.

Tout au long de l'après-midi, une dizaine de groupes se succéderont sur le plateau pour ce festival organisé en soutien à la M.J.C. de Boulogne, un des rares lieux de répétition que comptait le secteur et que les bulldozers ont rasée quelques jours plus tôt.

On s'est souvent attardé sur la multitude insolite des fans du rock. Mais qui sont donc les musiciens ? D'où viennent ces groupes qui naissent et meurent chaque année par centaines en banlieue parisienne ?

Les trois compères de Joint de Culasse en donnent assez bien le profil : ils sont trois garçons — l'élément féminin est ici l'exception, — banlieusards de souche, issus de milieux modestes et âgés d'environ dix-huit ans. Mais, à cet égard, ce sont déjà des « anciens ». Ils se sont rencontrés voici trois ans, plus ou moins par hasard, et ils ont mis en commun leur envie de faire de la musique et leur très maigre savoir en la matière. Chaque semaine, ils se retrouvent pour répéter dans une cave, dans un garage, éternel et insoluble problème de voisinage. Ils ont d'abord fait leurs propres morceaux, qu'ils ont jugés « trop nuls ». Puis se sont exercés sur les morceaux des autres, les « pros », et reviennent aujourd'hui peu à peu à des compositions personnelles.

Lointaine Angleterre

Voilà maintenant un an qu'ils tournent « vraiment », c'est-à-dire, dans le meilleur des cas, deux concerts par mois et, le plus souvent, des « galères », entendez : des conditions matérielles et techniques catastrophiques, où on se fait « arnaquer ». Mais tant pis : « *On est prêt à jouer n'importe où et à n'importe quel prix, parce que c'est en jouant sur scène qu'on progressera.* » Quel dommage qu'on ne soit pas en Angleterre ! « *En France, on ne trouve pas assez d'endroits pour jouer, même gratuitement.* » Pas un pub accueillant, pas un bistrot complaisant. Alors, bien sûr, pas question pour le moment de vivre de son art. D'ailleurs, « *si tu peux bouffer avec, tant mieux, sinon tant pis* ». En attendant, il faut consacrer ses économies de lycéen, de manutentionnaire ou de mécanicien à *acheter du* « *matos* » et voir venir.

Ces musiciens — ils en revendiquent du reste rarement le titre — s'attirent régulièrement la méfiance ou le mépris des voisins, des Parisiens et autres mélomanes avertis. Car il est à la portée de tout un chacun de leur adresser une critique en règle. Collectionnez tous les clichés, même les plus grossiers, que vous pourrez trouver et servez-leur sur un ton de dédain. Dites-leur : « *Vous ne connaissez rien à la musique ; vos morceaux sont bâtis sur trois accords ; vos rythmes sont sommaires ; vos paroles débiles ; vous jouez comme des ânes et vous cachez le tout à grands renforts de décibels. Vous faites du rock parce que vous ne sauriez rien faire d'autre et vous frimez devant un public acquis d'avance.* »

Vous vous attendez, bien sûr, à ce qu'ils s'insurgent, réfutent, argumentent. Non. Les clichés, ils les acceptent tous, en vrac, sereinement, le sourire au coin des lèvres : « *Le rock pour nous, c'est ça, une musique simple, avec des paroles simplistes qui parlent du quotidien. La frime, ça en fait partie, et c'est un cri, donc ça se gueule.* » Et puis : « *Ce qui est bien, c'est qu'on peut commencer le rock sans rien connaître à la musique. D'ailleurs, avant la technique et avant le solfège, c'est le feeling qui compte. On a tout le temps de progresser ensuite.* » Ou encore, candides : « *Le rock, on l'a pas choisi, c'est ce qu'on entend partout ; ça fait partie de notre façon de vivre ; c'est là qu'on trouve les copains, c'est là qu'on trouve les minettes.* »

Lyriques enfin : « *Le rock, c'est la seule musique qui nous permette de nous éclater vraiment, de nous défouler.* » De quoi ? « *On ne sait pas, peut-être de cette p... de banlieue.* »

Mais alors, s'il ne s'agit que de rencontrer des copains et d'épancher un trop-plein d'énergie, vous auriez pu aussi bien faire partie d'une équipe de foot ? « *Exactement, on aurait pu. Mais, chez moi, c'est une guitare qui traînait, pas un ballon de foot...* »

FRANÇOIS ROLLIN.

Petite musique de banlieue

IL existe naturellement pour un jeune banlieusard d'autres manières de « faire » de la musique en groupe. Mais aucune d'entre elles ne s'est, comme le rock, élevée au rang de véritable phénomène, et elle reste le fait d'une minorité, pour ainsi dire de privilégiés. On trouvera bien, ici ou là, quelques formations de jazz. Elles sont rares et réduites, bon gré, mal gré, à l'intimité, le jazz n'ayant pas, on le sait, la faveur du grand public. La musique classique, elle aussi, a sa part de recrutement. Ce sont pour la plupart des étudiants des conservatoires qui s'offrent en cercle privé les joies de la musique d'ensemble.

Oui mais, voilà, tout le monde n'a pas l'idée, ni l'envie, ni les moyens, de s'inscrire dans un conservatoire, où les droits d'inscription oscillent entre 300 et 900 F l'an. Et puis, une flûte traversière, un trombone ou un violon coûtent bien plus cher qu'une mauvaise guitare électrique, et on n'a pas un mauvais piano pour le prix d'une batterie.

Il resterait bien une solution... mais essayez donc de convaincre un rocker de faire partie d'une chorale...

Motards

La bande à Carole

SA semaine avait dû être terne à ce garçon pour qu'un tel appétit de grand air le fasse se passionner autant sur les manettes. Très penché, très attentif — une allure d'agent de liaison portant des contre-ordres dans les dunes de Zuydcoote — voilà déjà trois fois qu'il s'élance avec ceux de sa *cylindrée* ; trois fois qu'il *se* fait dévorer tout cru par la meute. Mais ça ne fait rien, il insiste, il *en redemande*, il en veut encore des émotions.

Sur les bords de la piste on *se marrait de voir autant d'allégresse* montée sur un pareil engin. Pas méchant, mais tout *de même ça faisait* bizarre, ce Saint-Christophe, dans la fosse aux lions.

On en était là de l'amusement quand un petit blond au genre pas commode a dit pourquoi les plaisanteries devaient cesser : « *Mon con, elle pousse peut-être pas sa bécane, mais elle roule...* » La vérité pure. Du coup, les grinçants sont tombés d'accord : « *C'est vrai ce mec y s'aligne, il a pas les foies.* »

Il était plus de cinq heures de l'après-midi et on tournait encore avec beaucoup d'agilité sur cet anneau de Tremblay-lès-Gonesse où, depuis près d'un an, les fins et moins fins guidons de Paris, de sa grande et de sa petite couronne, viennent se faire peur pour pas un rond. Et peu de risques : en quelques centaines de milliers de milliers de tours, on a ressoudé deux jambes et un bras cassés. C'est donné.

Rappelons l'histoire. L'opinion s'était vertueusement émue de ces hécatombes du samedi soir à l'époque où les « s'en-fout-la-mort » de banlieue s'en allaient pousser leur moteur sur un méchant morceau de bitume du côté de Rungis. On s'y tua beaucoup jusqu'au jour où un homme en colère se plaça les bras en croix sur la ligne de départ en demandant à ses amis de cesser de faire la « une » de *France-Soir* et de rentrer chez eux. Il leur promettait que la dernière victime ne se serait pas tuée seulement pour faire joli et qu'on entendrait parler d'elle.

Passons sur les difficultés (1) ; aujourd'hui le circuit existe, il porte même un nom — Carole, celui de la jeune fille morte à Rungis — et c'est une totale réussite.

Remarquablement dessiné, il est placé sous l'œil d'une sorte de surveillant général qui, d'une *tour de contrôle, donne ses* ordres, et lance ses remontrances. Deux hommes de piste, à *bord de leur « Kawa », foncent* au doigt et à l'œil au point de la moindre embardée. Les *motards s'envolent par lâcher de* trente-cinq — pas un de plus — en deux *catégories* : sous et *jusqu'à quatre cents* centimètres cubes et au-dessus. A chaque fois un grand quart d'heure de *manège*, après un tour de chauffe et un départ arrêté.

Et il faut des drapeaux à damiers pour les arrêter...

J.-P. Q.

(1) Les motards n'auront à présenter que leur certificat d'assurances pour tourner et pour être « couverts » puisque l'anneau — et c'est une des performances des promoteurs — a fini par être considéré par les assureurs comme une extension du réseau routier.

Le Monde

équipement

TRANSPORTS

Un budget de « reconduction »

- Diminution des subventions à la S.N.C.F. et à Air France
- Augmentation des crédits affectés au contrôle aérien et à la surveillance maritime

Avec 38 963 millions de francs, le budget du ministère des transports pour 1981, présenté dernièrement par M. Joël Le Theule, augmentera de 10,75 % sur celui de cette année. C'est dire qu'il se révèle peu propice aux innovations et aux grands projets. Il s'agit bien davantage d'un budget d'attente dicté par les contingences électorales de l'année à venir.

« Mon budget est, pour l'essentiel, un budget de subventions », devait dire M. Le Theule, affirmation corroborée par les chiffres : 24 902 millions de francs (64 % du total) seront consacrés aux interventions de l'Etat, dont plus de 14 milliards pour l'action sociale et la prévoyance (contribution aux charges de retraite de la S.N.C.F., de l'Etablissement national des invalides de la marine (ENIM) (réductions tarifaires). Pour le reste, quelques priorités guideront, selon le ministre, l'action budgétaire :

● *La sécurité.* — Cent quatre-vingt-quinze emplois vont être créés dans ce domaine, dont 100 pour le contrôle de la circulation aérienne (mesure qui n'aura d'effet que dans deux ans, compte tenu du temps de formation). Les autres postes créés le sont pour la sécurité maritime (70), le contrôle des transports routiers (12), les officiers de port (7) et les contrôleurs de travail (6). Les crédits de fonctionnement du contrôle de la circulation aérienne augmenteront de 30 %, les autorisations de programme de 38 % et l'ouverture d'un cinquième centre de contrôle régional, celui de Reims, est toujours prévu pour 1982. Les trois centres de surveillance maritime d'Ouessant, Jobourg et Gris-Nez entreront progressivement en service en 1981 et 1982. Les crédits d'équipement de la sécurité routière sont maintenus à leur niveau de cette année (où ils étaient toutefois en augmentation de 41 % sur 1979).

● *La recherche.* — Les crédits en seront accrus de 19 %, au bénéfice principalement de l'Institut scientifique et technique des pêches maritimes et de la météorologie (participation au programme Météosat). La création d'un fonds d'intervention de la recherche sur les transports est, d'autre part, prévue.

● *La compétitivité des entreprises et l'amélioration des conditions de la concurrence.* — La subvention d'équilibre à la S.N.C.F. sera réduite de 11 % (2,3 milliards), et 2 044 millions sont inscrits pour la R.A.T.P. Air France ne recevra plus qu'une dotation de 272 millions en contribution à l'exploitation de Concorde, et Air Inter 28 millions pour l'exploitation de ses Mercure. 97 millions compenseront les changes dérogatoires de la C.G.M. Dans les transports routiers, les règles administratives vont être allégées en même temps que de nouveaux contingents de licence en zone longue seront attribués et le champ d'application de la tarification routière obligatoire réduite. Dans le secteur maritime, les aides seront maintenues en faveur de la construction navale et de la flotte de commerce et augmentées *« sensiblement »* pour les pêcheurs. En matière de construction aéronautique, 605 millions sont prévus pour le développement de l'Airbus A-310 et pour l'amélioration de la version A-300. En revanche, il n'est prévu aucun lancement de programme d'avion civil nouveau.

Les infrastructures de transports. — Des « choix très stricts » ont été faits en faveur de programmes qui contribuent au développement économique de l'ensemble du pays, de régions insuffisamment desservies en difficulté ou encore de celles qui sont *« les plus aptes au développement des transports collectifs »* et à la réduction de notre dépendance pétrolière. 510 kilomètres d'autoroutes seront mis en service et 550 kilomètres en chantier. Pour les voies navigables, l'effort portera sur la liaison mer du Nord-Méditerranée, l'amélioration du réseau nord et la modernisation du réseau Freycinet. Les travaux portuaires de Marseille, Le Havre, Rouen, Nantes, Sète et La Rochelle seront continués et les premiers travaux des terminaux charbonniers de Nantes et Dunkerque seront engagés. La mise en service de l'aérogare n° 2 de l'aéroport Charles-de-Gaulle se fera *« au fur et à mesure des besoins »*. Les travaux d'extension de l'aéroport de Nice *« ne seront repris que lorsque la plate-forme aura été consolidée »*.

Pour les transports urbains, trois opérations importantes sont programmées en région parisienne : prolongement des lignes 5 et 7 du métropolitain et de la ligne S.N.C.F. de Cergy à Cergy-Puiseux. D'autres travaux concerneront les métropolitains de Lyon et de Marseille, et des contrats de développement conclus avec des collectivités locales, qui pourraient concerner l'étude de tramways à Nantes et Strasbourg et celle du POMA à Laon.

Les économies nécessaires à la poursuite de ces objectifs dans le cadre d'un budget que M. Le Theule a défini comme *« en retrait sur la simple reconduction »* seront obtenues sur le fonctionnement des services (crédits simplements reconduits en francs courants pour la deuxième année consécutive), les études générales (— 30 %), et sur des *« investissements dont la rentabilité n'apparaissait pas suffisante ou dont l'intérêt n'était pas immédiat »*.

● *Nouvelles automotrices à la S.N.C.F.* — M. Jacques Pélissier, président du conseil d'administration de la S.N.C.F., a inauguré la mise en service sur la ligne Bordeaux-Arcachon des nouvelles automotrices électriques Z 2. Ces machines pourront atteindre la vitesse de 160 kilomètres-heure. Les premières ont été affectées à la liaison Bordeaux-Arcachon, sur laquelle circulent cinq mille voyageurs par jour.

● *Grève de la faim dans le Finistère.* — Le chef de gare de Saint-Thégonnec, dans le Finistère — une petite station située sur la ligne Paris-Brest, — fait depuis un mois une grève de la faim pour protester contre sa mutation disciplinaire à Rennes.

Accusé par la S.N.C.F. d'avoir détourné à son compte près de 7 000 francs et d'avoir fait *« un usage immodéré du téléphone de service à des fins personnelles »*, M. Jean Pilon demande que le conseil de discipline qui l'a sanctionné se réunisse à nouveau pour réexaminer son cas.

● RECTIFICATIF. — Le titre paru dans *le Monde* daté 28-29 septembre 1980 : « La liaison Gare d'Austerlitz - Porte d'Auteuil sera ouverte le vendredi 3 octobre », était erroné. Il s'agit en fait de la prolongation et non de l'ouverture de cette ligne qui franchira les portes de la capitale pour atteindre Boulogne-Billancourt.

L'exemple suisse : directement du train à l'avion

Une expérience est actuellement suivie avec beaucoup d'attention par les responsables des transports aériens et ferroviaires : celle qui est conduite en Suisse à l'aéroport de Zurich et le sera prochainement à celui de Genève. Il s'agit d'assurer une desserte ferroviaire complète des plates-formes aériennes, ce qui permet au voyageur de passer très aisément de l'avion au chemin de fer, et vice versa.

Quand on pense aux difficultés que le passager rencontre pour, par exemple en France, gagner par la route ou par le fer nos aéroports les plus modernes comme celui de Roissy, on ne peut que regarder avec envie les voisins suisses. Chez eux au moins, et pour le plus grand bénéfice de chacun, les différents transporteurs ont enterré la hache de guerre et décidé de collaborer.

De notre correspondant

Berne. — Inaugurée le 1er juin dernier, la gare ferroviaire de l'aéroport de Zurich-Kloten a ouvert de nouvelles perspectives de coopération entre le train et l'avion. Depuis sa mise en service, elle a enregistré une moyenne de quelque treize mille passagers par jour ouvrables avec des pointes allant jusqu'à vingt-cinq mille les samedis et dimanches. Ces premiers résultats sont jugés encourageants par les Chemins de fer fédéraux suisses, qui comptent transporter la moitié des voyageurs qui transitent par l'aéroport de Kloten. En 1979, ils étaient huit millions et on en attend un demi-million de plus cette année.

Jusqu'ici, les usagers de l'aéroport de Zurich n'avaient, pour s'y rendre ou en repartir, d'autre moyen de transport que la route. L'ouverture de la gare ferroviaire a déjà permis d'alléger le trafic routier. Elle facilite aussi les déplacements d'une partie des seize mille personnes employées à l'aéroport, sans oublier ceux des visiteurs et des accompagnants. Au cours des prochaines années, avec la mise en service de l'Airbus A-310, dont la compagnie Swissair a commandé dix exemplaires, le train devrait permettre d'absorber le surcroît de trafic qui en résultera.

La nouvelle ligne n'est pas, comme celle qui, par exemple, dessert l'aéroport de Londres-Gatwich, une simple voie de banlieue : elle raccorde directement l'aéroport de Zurich-Kloten au réseau ferroviaire helvétique. Située sur la transversale reliant la Suisse romande à la Suisse orientale, la gare de Kloten permet dorénavant aux voyageurs en provenance de Genève, de Lausanne, de Berne, de Lucerne, ou de Saint-Gall de gagner directement l'aéroport sans changer de train à Zurich. Express des grandes lignes ou omnibus régionaux, plus d'une centaine de trains desservent ainsi l'aéroport suisse.

Entièrement souterraine et de conception ultra-moderne, la nouvelle gare a été construite à 18 mètres de profondeur à proximité immédiate des aérogares. D'un coût de 330 millions de francs suisses, elle représente l'un des investissements les plus importants des Chemins de fer fédéraux (C.F.F.). Dans une prochaine étape, d'ici à 1987, il est aussi prévu de raccorder l'aéroport de Genève-Cointrin au réseau des grandes lignes ferroviaires.

L'inauguration de la gare de Zurich-Kloten a coïncidé avec le lancement par Swissair, en collaboration avec les chemins de fer, d'un nouveau service destiné à faciliter l'enregistrement des bagages. Afin d'éviter au passager de transporter ses valises entre le train et l'avion, et pour simplifier les formalités d'embarquement, il est désormais possible de faire enregistrer ses bagages à la gare de départ en Suisse jusqu'à l'aéroport de destination. Ainsi de Locarno..., par exemple, un voyageur peut directement faire enregistrer sa valise pour Denver, au Colorado, Le Caire ou Hongkong, sans devoir s'en soucier jusqu'à l'arrivée. Une vingtaine de gares helvétiques offrent déjà ce service, qui sera étendu à plus d'une centaine dès l'année prochaine. Pour les passagers arrivant en Suisse, les Chemins de fer fédéraux ont installé un guichet spécial à proximité de la douane afin de leur permettre de faire enregistrer leurs bagages jusqu'à leur lieu de séjour.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

URBANISME

L'ILE SAINT-GERMAIN : 10 HECTARES RECONQUIS PAR LES PROMENEURS

Avec l'inauguration, le lundi 29 septembre, de son parc de 10 hectares, l'île Saint-Germain, dans les Hauts-de-Seine, entre Boulogne et Issy-les-Moulineaux, retrouve enfin sa vocation d'agrément. Lieu de promenade très apprécié au siècle dernier, l'île devait pourtant, selon le schéma directeur de 1964, être aménagée en zone portuaire, mais des associations de riverains s'opposaient à ce projet, menant un combat opiniâtre auquel prenaient part les élus locaux et départementaux. En janvier 1976, le président de la République rendait un arbitrage définitif en faveur d'un parc vert sur les 22 hectares de l'île.

Seuls 10 hectares sont actuellement aménagés; ils ont été acquis en 1978 auprès du ministère de la défense, propriétaire de l'île depuis le début du siècle, pour la somme de 27 millions. 17 millions de francs de travaux ont été réalisés depuis lors. Les 12 hectares restant devraient, selon un vœu du conseil général des Hauts-de-Seine, être aménagés en parc des sports. Mais le Syndicat mixte de l'île Saint-Germain (50 % département, 50 % communes avoisinantes) souhaite acquérir le terrain au franc symbolique, tandis que le ministère de la défense s'en tient à l'estimation des Domaines, soit environ 40 millions de francs. Les négociations à cet égard sont toujours au point mort et nécessiteront sans doute une fois encore un arbitrage au plus haut niveau.

Un institut spécialisé formera à Cherbourg les techniciens supérieurs de la mer

De notre correspondant

Cherbourg. — Le projet convoité par plusieurs cités maritimes de créer un institut supérieur des sciences appliquées spécialisé dans l'ingénierie maritime, les productions biologiques et les techniques de mesure de la mer, sera-t-il réalisé, dès 1981, à Cherbourg ? Soumis à la mi-juillet aux instances locales, il a reçu tous les encouragements, à commencer, semble-t-il, par le double feu vert indispensable de Mme Saunier-Seïté, ministre des universités, et de M. d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie. L'UNESCO serait prête à financer l'installation de l'institut. Le Havre et Brest qui, avec Marseille et Toulon, étaient sur les rangs, ont commencé à protester contre cette préférence donnée à Cherbourg.

L'accord du Conservatoire national des arts et métiers a sans doute été décisif. Il a permis en effet au rectorat de l'académie de Caen, au comité d'expansion de Basse-Normandie et au préfet de la Manche d'annoncer publiquement l'état d'avancement d'un projet qui doit permettre de faire oublier aux Cherbourgeois l'échec de l'I.U.T. nucléaire combattu il y a quelques années par l'université de Caen. Le créneau, cette fois, est nouveau : il s'agit de mettre en place une structure de services qui cadre avec l'esprit et les programmes du CNAM : un institut spécialisé dans la formation rapide de techniciens issus des sections C, D, E ou F du baccalauréat et capable d'assurer dans le même temps un recyclage aux professionnels vivant de la mer.

Dans son projet de statut, l'académie de Caen a précisé le champ d'intervention de l'institut. Celui-ci participera au développement économique et technique des activités liées à la mer par la formation initiale ou continue de personnels *« qualifiés dans la connaissance, la surveillance et l'aménagement du domaine maritime ainsi que dans l'exploitation de ses ressources »*. Il diffusera les connaissances liées au développement industriel des techniques de la mer, *« en particulier dans le domaine des interactions physico-chimiques et biologiques entre équipements et milieu marin »*.

Administré par le directeur du Conservatoire national des arts et métiers, l'institut sera habilité à décerner le diplôme de « technicien supérieur de la mer » et comprendra quatre sections — biologie appliquée et ressources vivantes ; physique de l'eau de mer et des sédiments ; métrologie, maintenance et informatique de traitement ; textes et règlements — ordonnées autour d'un centre commun de documentation qui pourrait contribuer à l'information.

Les programmes seraient établis en fonction des demandes des milieux économiques et sociaux. Sont ainsi prévus l'accueil et l'animation de groupes ou partenaires participant au développement de la mer pour des sessions de recherche appliquée, de transferts de savoir-faire ou de formation. Matériellement, on recherche sur le territoire de la communauté urbaine de Cherbourg, qui franchira bientôt le cap des cent mille habitants avec ses deux « grands chantiers », un terrain situé en bord de mer et susceptible d'accueillir l'établissement.

Les Brestois font remarquer qu'une importante infrastructure liée à l'océan existe déjà chez eux avec le CNEXO, le Centre océanologique de Bretagne et l'Institut d'études marines de l'université. Mais Brest, fait-on remarquer à Cherbourg, *forme* des océanologues de haut niveau qui reconnaissent eux-mêmes que, pour travailler dans la mer, il faut disposer de techniciens de formation et de niveaux très divers, ceux, justement, que se propose de former Cherbourg.

RENE MOIRAND.

La fermeture des lignes omnibus

POURQUOI NE PAS CONSTRUIRE LES AUTOCARS DU RAIL ?

M. Jean Macheras, vice-président de la Fédération nationale des associations d'usagers des transports (F.N.A.U.T.), s'est élevé au cours d'une conférence de presse contre la suppression ou le « transfert » à la route de nouvelles lignes de la S.N.C.F.

Cette politique, selon M. Macheras, se traduit par une dégradation des conditions de transports pour les usagers (temps de parcours allongés, correspondances manquées, irrégularité...) et, à plus longue échéance, par une *« disparition du service public »*.

M. Macheras a regretté que ne soit pas mise à l'étude la construction d'un engin léger d'une capacité comparable à celle des autocars et dont le *« coût énergétique »* sera moins élevé que celui du transport par route.

500 kilomètres de lignes omnibus ont été fermés aux voyageurs le 28 septembre ; 1 200 l'ont déjà été depuis octobre 1979.

CIRCULATION

M. PHILIPPE SAINT MARC : le coût des accidents de la route est plus élevé que le chiffre d'affaires de Peugeot et de Citroën réunis.

M. Philippe Saint Marc, secrétaire général du Comité national d'action pour la sécurité des usagers de la route (CNASUR), a prononcé le 22 septembre un violent réquisitoire contre l'automobile.

M. Saint Marc a successivement dénoncé le coût humain et financier des accidents de la circulation. Il a déclaré qu' *« on évoque toujours le nombre de Français que l'auto fait vivre, mais on oublie de nous parler de tous ceux qu'elle mutile ou tue. Depuis 1945, trois cent cinquante mille Français sont morts dans des accidents de la circulation : autant que dans nos armées et la résistance pendant le dernier conflit mondial »*. De plus, selon lui, ces accidents *« ont coûté en 1979 à la France 45 milliards de francs, plus que le chiffre d'affaires de Peugeot et Citroën réunis »*.

Après avoir qualifié l'automobile de « gouffre financier », il s'en est pris au « lobby automobile composé de certains dirigeants industriels, transporteurs routiers et responsables d'automobile-clubs » qui *« a réussi à paralyser tous les projets susceptibles de réduire le nombre des victimes de la route »*.

Le secrétaire du CNASUR a enfin émis l'idée d'un plan d'urgence pour la sécurité routière en dix points qui réclame notamment la réduction des vitesses, la création d'un corps spécialisé de la sécurité routière, le renforcement des sanctions, le transfert sur rail d'une partie du trafic routier à longue distance et la suppression des courses automobiles.

Le Monde

économie

SOCIAL

CONVENTION MÉDICALE, TICKET MODÉRATEUR, DURÉE DU TRAVAIL

Diplomatie secrète pour des dossiers brûlants

Que sont devenus les dossiers « brûlants » de juin 1980 ? Faut-il parler d'accalmie sur le front social et de retour *discret au dialogue* ? Provocantes, ces questions sont d'actualité alors que l'effervescence du printemps présageait un automne agité *et que sont annoncées des* grèves ou des marches sur Paris (1).

Lundi 29 septembre, la Caisse nationale d'assurance-maladie des salariés et la Fédération nationale de la mutualité française devaient signer un accord créant un fonds commun de prévention. Samedi 27 septembre, à Lyon, devant les mutualistes, le *ministre de la santé* et de la sécurité sociale, M. Barrot, a « salué la naissance de ce fonds qui met fin à une querelle désormais dépassée » : celle du ticket modérateur d'ordre public. Enterrant la hache de guerre, le ministre s'est plu à souligner que sa présence et celle des dirigeants mutualistes étaient un « symbole » : « une manifestation d'anciens combattants ».

Après les batailles du printemps contre le ticket modérateur d'ordre public et la convention médicale, après l'échec des négociations sur la durée du travail, tout laissait croire, au début de l'été, que l'opposition aux principaux projets sociaux du gouvernement et du patronat déboucherait à l'automne sur la relance d'une action syndicale vive et coordonnée, des ouvriers aux médecins révoltés.

Il faut se souvenir, en effet, de l'étonnante constitution d'un front commun entre la C.G.T., la C.F.D.T., la FEN et la Confédération des syndicats médicaux français et de l'annonce d'actions communes contre le secteur à honoraires libres. Il faut aussi se rappeler les fracassantes déclarations syndicales contre toute récupération du fameux ticket modérateur d'ordre public et les « niet » successifs des centrales ouvrières au projet d'accord sur la réduction et l'*aménagement* de la durée du travail.

Aujourd'hui, une fois prononcés les discours de rentrée sociale, c'est apparemment le calme et le retour à une discrète concertation, chacun — sauf la C.G.T. — acceptant à la fois l'autocritique et le retour au pragmatisme. Que s'est-il passé, que va-t-il se passer ?

— *L'affaire du ticket modérateur d'ordre public* (T.M.O.P.) est certainement celle qui a le plus profondément heurté et mobilisé les Français. Face aux millions de cartes de protestation envoyées par les mutualistes qui refusaient d'avoir à payer 5 % des frais de santé alors qu'ils versent des cotisations pour obtenir la gratuité, face aussi à la fermeté conciliante du nouveau président de la F.N.M.F., M. Teulade, un compromis a été amorcé en juillet. Depuis la rencontre entre MM. Teulade et Barre, qui a accepté la non-application du T.M.O.P. sans que le décret soit pour autant abrogé, les contacts se sont multipliés : contacts officieux et efficaces puisqu'un protocole d'accord a été adopté en septembre entre la F.N.M.F. et les caisses d'assurance-maladie avec l'approbation des syndicats, y compris de la C.F.D.T., la C.G.T. seule votant contre.

Un fonds de prévention

Un fonds de prévention va être créé. Le gouvernement, qui souhaitait le versement d'une sorte de cotisation des mutuelles récalcitrantes, et la F.N.M.F., qui s'opposait à toute discrimination entre sociétés mutuelles, ont conclu un compromis : tout en conservant indépendance et liberté d'action, toutes les mutuelles, qu'elles appliquent ou non le T.M.O.P., devront participer à des actions décentralisées mais coordonnées de prévention, et la C.F.D.T. se déclare prête à appuyer ces initiatives ; quant au financement — non encore fixé officiellement, il serait assuré à hauteur des deux tiers par les mutuelles... c'est-à-dire au niveau réclamé par le gouvernement. Apparemment, tout est rentré dans l'ordre... sauf que certaines mutuelles — celles des P.T.T. et la Fédération des mutuelles de travailleurs — sont opposées à ce détournement de fonds. Armistice ? En tout cas de nouveaux rebondissements ne sont pas à exclure.

— *L'élaboration d'une convention médicale* a, autant que la création du T.M.O.P., soulevé des vagues de protestation, la *montée* de médecins de province à Paris, les incidents avec la police et finalement le refus du principal syndicat, la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.) de signer la convention. *Opposée aux contraintes* dites de l'enveloppe globale et à la création d'un secteur libre des honoraires, la C.S.M.F. avait provoqué un coup de tonnerre en annonçant une action commune avec la C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN pour *la rentré.* Aujourd'hui, c'est, semble-t-il, le calme ou plutôt la normalisation.

Côté C.S.M.F., l'alliance avec la C.G.T. a choqué, et le président Monier a dû mettre de l'eau dans son vin, sous la poussée des droitistes — dont certains sont allés prendre conseil chez M. Barrot — et celle de la base, des *praticiens* qui ne peuvent pas vivre hors convention. Côté caisses, les 99 % des médecins conventionnés — par écrit ou le plus souvent par tacite obligation — n'ont pas donné lieu au triomphalisme, car on sait trop qu'il s'agit maintenant de faire vivre la convention. Et c'est pourquoi, durant l'été, les attaques publiques et orchestrées ont cédé la place à une concertation discrète, y *compris* avec *les* rebelles de la C.S.M.F.

En septembre, M. Derlin, président de la caisse des salariés, a décidé de tendre une perche à la C.S.M.F. Dans un *« esprit pragmatique et ouvert »*, il a demandé aux présidents de caisses primaires de rencontrer les non-stagiaires. Et, si ce geste d'apaisement est apprécié, les syndicats départementaux n'auront qu'à demander de siéger dans les commissions d'application de la convention sans avoir à signer (certains syndicats y seraient déjà disposés). Sauver la face de tous, *éviter* le pire, tels sont les maîtres mots. Car la victoire apparente des caisses est fragile : 26 % des médecins conventionnés appliquent le « syndical » de la C.S.M.F. pour la visite et dépassent ainsi les tarifs *conventionnels (30 à 40 %*, selon la C.S.M.F.) ; une partie non négligeable des médecins restent fermement opposés au contenu de la convention et, *dans* certains milieux, on évoque les dangers d'apparition de « Nicoud médicaux » ; *d'autre part*, la *prochaine* assemblée de la C.S.M.F. — les 4 et 5 octobre — pourrait se prononcer pour une normalisation, mais sous surveillance, et cela dans un climat difficile.

Armistice

Certes, le pragmatisme a, pour le *moment*, triomphé, *mais ni* la C.S.M.F., ni la C.F.D.T. — toujours opposées à l'enveloppe globale et au double secteur, — encore moins la C.G.T., qui diffuse des dizaines de milliers de tracts virulents contre le « génocide » médical, n'ont rangé leurs armes. Une nouvelle guerre des tarifs ne peut être exclue et l'opiniâtreté de la C.G.T. — certains disent l'*« outrance »* — devrait déboucher, avec l'appui des mutuelles de travailleurs, sur une nouvelle campagne contre les atteintes à la Sécurité sociale. Après la bataille de juin 1980, c'est, là aussi, le calme apparent, ou plutôt l'armistice.

— *L'aménagement et la réduction de la durée du travail*, après l'échec *retentissant des négociations* de juillet, est plus que jamais d'actualité... mais dans les couloirs et salons feutrés de certaines organisations : « on » n'a pas repris les négociations mais « on » réfléchit, « on » fait *son autocritique* (du C.N.P.F. à la C.F.D.T. et à F.O.) et, surtout, « on » maintient les contacts officieux, car les « trois » cités plus haut veulent aboutir... Mais à quoi ? Sans évidemment le crier sur les toits, ces organisations *admettent leurs erreurs*. Avoir voulu aller trop vite en n'informant pas assez la base d'un sujet très complexe ; avoir cédé au « péché d'orgueil » de vouloir tout régler au niveau national en négligeant les fédérations.

Du *côté* syndical, ce sont elles qui ont rué dans les brancards car le projet d'accord, qui réduisait les durées de travail excessives concernait peu les milieux syndiqués — déjà bénéficiaires de semaines plus courtes — et ne donnait guère de pouvoir de contrôle aux syndicats. Du côté patronal, l'échec a provoqué une double réaction : un soupir de soulagement des grandes entreprises « dynamiques » qui, déjà, ont aménagé le temps de travail en dépit de l'opposition des syndicats et veulent demeurer libres d'agir à leur guise, et une vague de satisfaction (des télégrammes de félicitations ont été envoyés au C.N.P.F.) *de la part des* P.M.I. hostiles à toute réduction des horaires.

Le C.N.P.F. a, depuis, renoncé à un texte trop détaillé. Il n'est donc plus question que d'un « accord cadre » qui satisferait les revendications de F.O. sur la cinquième semaine, celles de la C.F.D.T. sur la réduction des horaires les plus élevés et celles du patronat sur l'acceptation syndicale des horaires souples et d'une utilisation plus systématique des machines. Le détail serait confié aux négociateurs au niveau des branches et des entreprises.

Reste le problème posé avec acuité par M. Edmond Maire : donner un réel pouvoir de contrôle des syndicats sur l'aménagement des horaires. Le C.N.P.F., hostile à un droit de veto des *comités* d'entreprises, n'a pas fermé la porte mais interroge les cédétistes sur la manière d'exercer ce contrôle. La C.F.D.T. a décidé de lancer une enquête auprès de ses adhérents : la formule de compromis qui *pourrait* être *négociée consisterait* à lier l'intervention du C.E. à l'obligation de consulter, par référendum, le personnel intéressé par les projets de l'employeur : une sorte de compromis qui peut gêner les syndicats mais répond aux aspirations autogestionnaires de la C.F.D.T.

Et la reprise *officielle* des *négociations* ? Personne ne veut hâter les choses, mais F.O. et la C.F.D.T., comme le C.N.P.F., voudraient aboutir à un accord pour la fin de l'année. Les deux syndicats, notamment, veulent éviter une intervention législative *qui serait trop favorable au* patronat et le C.N.P.F. ne veut pas rompre la voie contractuelle. Reprise des négociations fin octobre ? Accord en décembre ?

Déjà, des chuchotements enchanteurs font état, en cas *d'accord*, d'une *poursuite du* dialogue sur des sujets intéressant la C.F.D.T. et F.O. : le contrôle de l'informatique, celui des emplois précaires... et, pour la C.G.C., la négociation d'un statut de l'encadrement voire *même d'une* aide *financière* au syndicalisme en mal d'effectifs et de cotisants.

Discret mais très attentif, le gouvernement, lui aussi, pratique la diplomatie secrète : le dossier des bas salaires avance lentement et la constitution d'un groupe de travail, réclamé par la C.F.D.T., serait prochainement annoncée ; le cahier des revendications de la C.G.C. est examiné et donnerait lieu rapidement à des initiatives gouvernementales (*emploi des cadres, statut* de l'encadrement, réforme des prud'hommes).

L'heure est encore à la discrétion si l'on excepte le front plus tourmenté des entreprises où les salariés luttent contre les licenciements. Il est vrai que, dans les secteurs protégés, le patronat accepte des majorations du pouvoir d'achat des salariés pour avoir la « paix sociale » mais ce comportement de « nantis » pourra-t-il se prolonger longtemps ? Face à une C.G.T. qui ne laissera aucun répit au patronat, face à l'aggravation du chômage, les partenaires sociaux ne pourront pas éviter une reprise concrète et tous azimuts du dialogue.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(1) *Sur l'initiative de la C.G.T.* : dans les Arsenaux le 30 septembre ; l'habillement, le 7 octobre ; l'automobile, le 10 octobre ; chez les cadres, *le 16, et les* miniers, le 24 octobre.

AGRICULTURE

Selon un sondage IFOP - « Le Point »

UN FRANÇAIS SUR DEUX BOYCOTTE LA VIANDE DE VEAU

La grande majorité des Français approuvent les campagnes contre des produits dangereux, quelles qu'en soient les conséquences. Selon un sondage de l'IFOP publié par l'hebdomadaire *le Point*, 83 % des personnes interrogées estiment que la vocation des associations de consommateurs est bien de déclencher de telles campagnes. Ce sondage, effectué entre le 18 et le 23 septembre (le mot d'ordre de boycottage de la viande de veau a été lancé par l'U.F.C. le 11 septembre) auprès d'un échantillon de mille quatre-vingt-dix-neuf personnes âgées de dix-huit ans et plus, révèle que 50 % d'entre elles ont l'intention de suivre l'appel de l'U.F.C. *« même si cela entraîne de graves difficultés financières pour les agriculteurs éleveurs »* ; 39 % répondent négativement et 11 % ne se prononcent pas.

On apprend en outre que 67 % des Français sont plutôt satisfaits de la qualité des produits alimentaires, 26 % plutôt mécontents, 7 % ne se prononçant pas. Parmi les produits alimentaires auxquels les consommateurs sont tentés de renoncer ou auxquels ils auraient déjà renoncé, on trouve outre le veau (37 %), les plats préparés surgelés (26 %), les conserves en boîte (20 %), les confiseries et les bonbons (17 %). Mais 32 % ne renoncent à rien. Enfin, 67 % des personnes sondées se déclarent prêtes à payer plus cher des produits alimentaires qui auraient été obtenus par des méthodes naturelles.

MANUFRANCE : une dernière ligne droite semée d'obstacles

Les actionnaires de la société nouvelle Manufrance (S.N.M.), du moins ceux qui ont participé ou étaient représentés lors de l'assemblée générale du 25 septembre, devaient reprendre leurs travaux, ce lundi 29, à Saint-Etienne, avec à l'ordre du jour l'examen des propositions présentées par M. Dumas.

On sait que cet homme d'affaires bordelais, porte-parole d'un pool bancaire suisse représentant des industriels, a proposé de consentir à la S.N.M. 20 millions de francs de crédits. Ils lui permettraient in extremis *de sortir d'une situation dramatique ne pouvant que conduire au dépôt de bilan. Cette proposition a semblé suffisamment sérieuse pour que M*[e] *Dutilleul, administrateur provisoire de la société, décide cette nouvelle réunion qui ne fait que prolonger l'assemblée générale (*le Monde *du 27 septembre).*

Est-ce à dire que le « projet Dumas » va immédiatement prendre forme et que la S.N.M. sera dès ce lundi, sinon définitivement sauvée, du moins durablement tirée d'affaire ? Répondre par l'affirmative serait faire preuve d'un optimisme béat, tant il est vrai que sont nombreux les obstacles qui parsèment la dernière ligne droite.

Le premier tient à la forme qu'a prise la proposition de M. Dumas. On ignore tout ou à peu près des industriels qu'il représente. Sont-ils suisses, comme on l'affirme, et, dans cette hypothèse, quelle serait la réaction du gouvernement français sollicité de donner son accord à l'opération ? Au-delà de leur nationalité, quels sont leurs projets ? Là encore, bien des choses seraient à préciser. On sait simplement qu'ils n'envisageraient ni filialisation ni démantèlement, ce qui est à la fois peu et beaucoup... C'est peut-être parce que ces zones d'ombre sont encore nombreuses que M. Maurice Boutrand, président du tribunal de commerce de Saint-Etienne, jusqu'alors très compréhensif, a demandé à M. Dumas de présenter lundi, ou au plus tard mardi matin, une garantie financière couvrant les pertes d'exploitation à venir (400 000 F par jour) de la S.N.M. jusqu'à la mise en œuvre du plan de reprise, faute de quoi la liquidation serait rapidement prononcée.

M. Dumas sera-t-il en mesure de présenter cette garantie ? Echouerait-il que d'aucuns ne seraient sans doute pas mécontents. Il est clair, en effet, que le coup de théâtre de la proposition Dumas n'a pas réjoui tout le monde et, en particulier, ceux qui tablent sur une disparition de la S.N.M. et la liquidation de Manufrance — ou la vente par appartements — qui s'en suivrait. Ainsi, chacun sait à Saint-Etienne qu'un plan a été mis sur pied dans cette hypothèse par M. Tapie, cet homme d'affaires parisien qui a quelque peu défrayé la chronique, et que M. Tapie a l'appui de M[e] *Rossignol, le syndic de l'ancienne société Manufrance, et dit-on, de la préfecture...* — Ph. L.

● *La Société Burdet*, la plus importante fabrique de boîtiers de montres de France, établie à *Dampricbard* (Doubs) et qui emploie deux cent cinquante personnes, a été mise en règlement judiciaire le 25 septembre 1980 par le tribunal de commerce de Montbéliard. Cette décision fait suite à une action des délégués *au comité de l'entreprise*, qui avaient saisi le procureur de la République et le président de la section commerciale du tribunal de Montbéliard, car les salaires n'étaient plus payés régulièrement et M. Burdet, le P.-D.G., se refusait à déposer son bilan. — *(Corresp.)*

● *La société Michelin* vient de décider l'extension de son usine, implantée à La Roche-sur-Yon en 1972. Cette unité, qui emploie actuellement huit cents personnes, est spécialisée dans la fabrication de pneus pour poids lourds. Prise en liaison avec la DATAR et l'association Ouest-Atlantique, cette décision entraîne la création d'environ deux cent cinquante emplois. — *(Corresp.)*

LOGEMENT

Les propriétaires attaquent la loi de 1948 que les locataires défendent

La loi de 1948 sur les loyers (qui maintient sous le régime de la taxation les appartements construits antérieurement et non encore libérés pour amélioration) *a fait l'objet de vives attaques* de la part de l'Union nationale de la propriété immobilière (U.N.P.I.), lors de son 71[e] Congrès annuel à Marseille. *« La libération des autres loyers a montré que cela ne se traduit pas par des hausses abusives »*, a déclaré M. Ramarony, président de l'U.N.P.I., qui souhaite également une revalorisation des loyers laissant, après impôts et frais, *« un revenu raisonnable permettant la continuité des investissements »*.

Selon l'U.N.P.I., 46 % des 800.000 locataires bénéficiant de la loi de 1948 ne consacrent pas à leur loyer plus de 7,5 % de leurs revenus.

Les représentants des locataires, de leur côté, se montrent très *attachés* à la loi du 1[er] septembre 1948, et la Confédération nationale du logement proteste dans un communiqué contre un décret paru au *Journal officiel* du 21 septembre, qui transforme l'article 38 de cette loi : les trois quarts de la rémunération totale des gardiens d'immeuble chargés de l'entretien des parties communes seront désormais considérés comme charges récupérables par le propriétaire sur les locataires.

Jusqu'à présent ces *sommes*, considérées comme frais de gestion, étaient incluses dans le loyer principal, et la C.N.L. doute que les propriétaires diminuent les loyers des sommes qu'ils incluront dans les charges. De plus, *la C.N.L. dans* une *lettre* à M. d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, proteste contre le fait que cette modification de la loi soit intervenue sans débat parlementaire et sans concertation avec les associations d'usagers.

CONJONCTURE

La Banque d'Angleterre estime que l'inflation pourrait se modérer

Alors qu'elle subit les critiques croissantes des travaillistes, des hommes d'affaires et même de certains de ses ministres, Mme Thatcher peut avancer deux succès dans la lutte contre l'inflation à laquelle sa politique accorde la priorité absolue. La hausse du coût de la vie n'a été que de 0,2 % en août, soit la plus faible augmentation mensuelle depuis un peu plus de trois ans. Ainsi, le taux annuel d'inflation est-il retombé à 16,2 % en août, après avoir frôlé les 22 % au printemps. D'autre part, le ministre de l'emploi a annoncé que le taux annuel de hausse des salaires était tombé, en juillet, à 18,8 %, après avoir atteint 21,7 % le mois précédent, son plus haut niveau depuis quatre ans. La Banque d'Angleterre se montre, de son côté, nettement moins pessimiste qu'au début de l'année dans son dernier bulletin trimestriel.

La Banque d'Angleterre estime que l'inflation pourrait se réduire en Grande-Bretagne au cours des prochains mois. Dans son bulletin trimestriel — sensiblement plus optimiste que celui publié en juin, dans lequel elle indiquait que la Grande-Bretagne était sur le point de connaître un regain d'inflation et une récession plus grave que la plupart des autres pays industrialisés — la Banque centrale exprime sa satisfaction. Le taux annuel d'inflation est tombé, le mois dernier, à 16,2 % contre 21,9 % trois mois plus tôt. La hausse mensuelle des prix est inférieur à 1 % depuis mai. Des signes de réduction des pressions inflationnistes sont également enregistrés dans l'immobilier, affirme la banque : l'augmentation des prix dans ce secteur se ralentit et la spéculation, surtout sur les terrains agricoles, diminue.

Ainsi, la Banque estime que le taux annuel d'inflation pourrait baisser de 4 % et revenir à un taux de 12 % environ d'ici les premiers mois de 1981. La Banque signale que, dans un sondage de la Confédération britannique de l'industrie (C.B.I.) effectué en août, un tiers seulement des sociétés interrogées (soit la plus faible proportion depuis une décennie) envisageaient de relever leurs prix pendant les quatre prochains mois. De même, la Banque estime-t-elle que les augmentations de salaires qui seront accordées cet hiver seront sensiblement plus faibles que l'an dernier

Elle note cependant que la production dans l'industrie pendant les six premiers mois de cette année a diminué de 4,5 % par rapport au niveau moyen mensuel de 1979 et que la rentabilité des sociétés s'est vivement détériorée ; il y a eu trois mille faillites au premier semestre 1980, chiffre record. En outre, la Banque signale que la forte baisse de la consommation mondiale entraînée par la récession ne s'est pas encore répercutée entièrement sur l'économie britannique.

(1) Mai : + 0,9 % ; juin : + 0,9 % ; juillet : + 0,8 % ; août : + 0,2 %.

MONNAIES

LA PRÉPARATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU F.M.I.

Le comité intérimaire souhaite que le Fonds puisse emprunter sur les marchés privés

Washington. — Après le dîner — entouré du secret d'usage — qui a réuni, samedi soir 27 septembre, au département du Trésor à Washington, les ministres des finances ou de l'économie des cinq pays disposant des plus gros quotas au F.M.I. (Etats-Unis, Grande-Bretagne, R.F.A., France et Japon), la préparation de l'assemblée générale, dont l'ouverture devait avoir lieu mardi matin 30 septembre, s'est poursuivie dimanche par la session du « comité intérimaire » de vingt et un ministres (1). Pour la première fois assistait à cette réunion un ministre de la République populaire de Chine pour qui sera créé l'année prochaine un vingt-deuxième siège.

Le comité est tombé d'accord pour recommander que le F.M.I. puisse désormais emprunter auprès des différentes sources possibles, y compris auprès des marchés privés.

De notre envoyé spécial

C'est une assemblée générale du F.M.I. et de la Banque mondiale pas tout à fait comme les autres qui s'annonce. Si, par suite du vote par correspondance entre les pays membres, l'O.L.P. s'est vu refuser un siège d'« observateur » (du coup les observateurs habituels n'ont pas été invités), cette affaire pèse sur les débats. On en trouve la trace dans le communiqué publié dimanche par le comité intérimaire sous la forme d'une promesse « *de prise en considération dans un avenir prochain de la demande faite par les pays en voie de développement de participer davantage au processus de décision au sein du Fonds* ». Il y a quelques semaines, le directeur général du F.M.I., M. de Larosière, s'était rendu en Arabie Saoudite dans l'intention d'y négocier un emprunt destiné à augmenter les capacités d'intervention du Fonds. Contrairement à son attente, il ne fut reçu par aucun des responsables avec lesquels il comptait s'entretenir, et revint bredouille.

France, R.F.A. et Japon sur la réserve

Sur le plan strictement financier, le comité intérimaire est tombé d'accord, pour recommander une mesure réclamée par le Fonds, et susceptible, disent ceux des ministres qui se sont laissé forcer la main pour l'adopter, de changer le caractère de l'institution. Celle-ci pourra « *emprunter auprès des différentes sources de financement possibles* », y compris — c'est cela qui est nouveau, — « *auprès des marchés privés si cela apparaît nécessaire* ». Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et plusieurs autres pays industrialisés ont appuyé cette recommandation qui a aussi les faveurs du « groupe des vingt-quatre », porte-parole des pays du tiers-monde. Les emprunts sur les marchés privés apparaissent comme un moyen plus discret pour le Fonds de participer à son tour au « *recyclage* » des capitaux au lieu d'emprunter directement à l'Arabie Saoudite ou au Koweït, lequel a refusé une récente demande. On emprunterait des ressources sur un marché des capitaux largement alimenté en fonds déposés par les pays pétroliers excédentaires.

En revanche, la France et, dans une moindre mesure, le Japon et la R.F.A. ont accueilli ce projet sans enthousiasme. M. Monory, qui ne manque en général aucune occasion d'afficher des positions « tiers-mondistes » (« *les problèmes des pays pauvres ne relèvent pas des principes du marché* », se plaît-il à dire), s'est fait cette fois-ci l'avocat d'une autre tradition française, qui consiste à défendre la pureté des institutions internationales « *Il nous paraît très dangereux de transformer le F.M.I. en une banque qui se procure des ressources sur le marché* », et paiera donc — cela étant sous entendu — agios et commissions d'usage en plus du taux d'intérêt.

A l'origine, le Fonds était conçu comme une institution prêtant sur son capital constitué par les quotes-parts versées par les pays membres. Pendant longtemps, la seule exception avait été les emprunts, soumis à des conditions strictes, auprès du groupe des Dix (comprenant les principales puissances financières de l'O.C.D.E.) en vertu des « *accords généraux d'emprunts* » signés en 1961. A cela s'étaient ajoutés à partir de 1974 plusieurs emprunts négociés auprès de quelques pays industrialisés et de pays pétroliers en vue de financer les nouvelles « *facilités* » ouvertes aux pays déficitaires.

Au cours de la conférence de presse de M. Hannes Androsch, ministre autrichien des finances, qui présidait le comité intérimaire en remplacement du ministre italien, M. Pandolfi, rappelé à Rome à cause de la chute du gouvernement Cossiga, et M. de Larosière, il a été rappelé que « *la principale source de financement devait rester l'augmentation des quotes-parts* », et que « *le fonds devait se prémunir contre les risques de retard auxquels il est exposé* ». De même a-t-il été rappelé que la septième révision des quotas décidée il y a deux ans et qui portait sur un accroissement de 50 % des quotas — ce qui doit augmenter les ressources du Fonds des 20 milliards de DTS — n'est toujours pas entrée en vigueur. Manque encore la ratification du congrès qui devrait intervenir sous peu (2).

En ce qui concerne l'emploi des ressources, le comité intérimaire a voulu faciliter l'accès des pays en voie de développement aux crédits du Fonds. La nouvelle directive est qu'un pays pourra, sur trois ans, emprunter une somme égale à 600 % de son quota (200 % par an). Les conditions ne porteront plus seulement sur la « politique de la demande » ; le Fonds financera des programmes destinés à améliorer la capacité productive (selon le nouveau schéma fondé sur l'« offre »).

Au cours des neuf premiers mois de 1980, le total des crédits consentis par le F.M.I. se sera élevé à 5,9 milliards de D.T.S. (l'unité de compte du F.M.I. valant environ 1,32 dollar), soit un chiffre nettement plus important que celui des prêts accordés pendant l'année 1979 tout entière. C'est là une augmentation que M. de Larosière a été heureux d'annoncer. Elle est conforme au rôle accru que le F.M.I. entend jouer dans le financement des déficits des balances des paiements des pays en voie de développement, lesquels ont été les seuls à avoir reçu des crédits du Fonds, si l'on inclut la Turquie, qui a bénéficié de la plus grosse part.

Autre satisfaction de principe donnée aux pays du tiers-monde : le conseil d'administration du F.M.I. a reçu mandat d'étudier « le niveau approprié » de nouvelles émissions de D.T.S., ce qui signifie l'augmentation de ces émissions et le « lien » éventuel à établir entre la création des D.T.S. et le financement du développement. Jusqu'alors, plusieurs pays industrialisés, dont les Etats-Unis, s'étaient efficacement employés à écarter cette proposition de « lien ».

Le projet refait surface, mais sous une autre forme : les allocations de D.T.S. seraient toujours proportionnelles aux quotes-parts, ce qui continuerait de faire des pays industrialisés les plus gros récipiendaires. Mais ceux-ci devraient en reverser une partie pour financer des programmes de bonification de taux d'intérêt en faveur des pays en voie de développement.

Quant au groupe des vingt-quatre, réuni samedi, il a fait monter les enchères en demandant notamment que la première tranche de crédit du F.M.I. — celle qui est accordée sans condition — soit portée de 25 % à 50 % de la quote-part. Autre demande : que la totalité des quotes-parts des pays en voie de développement passe de 33 % à 45 %, et enfin que 10 milliards de D.T.S. soient émis à partir de 1982 pendant cinq ans, ce qui rejoint les vœux du directeur général.

PAUL FABRA.

(1) Onze de ces vingt et un ministres représentent les pays du tiers-monde.

(2) Il a été convenu qu'à l'occasion de la huitième révision, en 1982, seront révisés les critères selon lesquels sont établis les quotas nationaux afin de refléter « *les changements intervenus dans les positions respectives des pays membres dans l'économie mondiale* ». Actuellement, le total des quotes-parts allouées aux pays en voie de développement représente 33 %, dont 10 % pour les pays de l'OPEP.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,2070	4,2100	— 63	— 35	— 110	— 65	— 335	— 240
$ can.	3,5880	3,5945	+ 15	+ 60	+ 10	+ 65	— 85	+ 20
Yen (100)	1,9735	1,9785	— 35	— 5	— 45	— 10	+ 15	+ 370
DM	2,3175	2,3210	+ 40	+ 70	+ 90	+ 125	+ 350	+ 425
Florin	2,1355	2,1390	+ 15	+ 40	+ 35	+ 65	+ 130	+ 195
F.B. (100)	14,4590	14,4810	— 70	+ 110	— 125	+ 120	— 325	— 40
F.S.	2,5405	2,5455	+ 125	+ 160	+ 250	+ 295	+ 750	+ 850
L. (1 000)	4,8660	4,8775	— 430	— 335	— 910	— 760	—2890	—2640
£	10,0460	10,0585	— 465	— 365	— 745	— 620	—1285	—1020

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 7/8	9	8 7/8	9	8 7/8	9	8 3/4	8 7/8
$ E.-U.	12 3/8	12 1/2	13 1/8	13 1/4	13 3/16	13 5/16	13 3/16	13 15/16
Florin	9 1/4	9 3/4	9 7/8	10 1/8	10 1/8	10 3/16	10 1/4	10 7/16
F.B. (100)	11	12	11 5/8	11 7/8	12	12 1/4	12 7/8	13 1/8
F.S.	2 1/2	3 1/2	5 3/4	5 7/8	5 11/16	5 15/16	6	6 1/16
L. (1 000)	14	16	20	21 1/2	22	23 1/2	24	25
£	16 1/4	16 3/4	16 1/8	16 3/8	15 7/8	16 1/8	15	15 1/4
Fr. franç.	11 1/2	11 3/4	11 11/16	11 15/16	12	12 1/4	12 9/16	12 13/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



En Grèce

L'investissement et l'exportation doivent être encouragés

estiment les experts de l'O.C.D.E.

L'entrée de la Grèce dans la C.E.E. devrait, en 1981, coïncider avec une amélioration générale de la situation de ce pays. Toutefois, il ne s'agirait que d'un mieux *« relativement faible »*, alors que, pour relever les défis qui vont résulter de cette adhésion, Athènes doit s'attaquer de façon urgente aux *« déséquilibres profonds »* de ses structures économiques. Telle est l'opinion émise dans leur étude sur la Grèce par les experts de l'O.C.D.E.

En 1980, le produit intérieur brut grec stagnerait ; *« mais le risque d'un résultat moins favorable n'est peut-être pas à exclure »*, notent les experts, alors que les autorités d'Athènes s'attendent, elles, à un taux de croissance légèrement positif et que le PIB avait augmenté de 3,75 % en 1979. La consommation privée baisserait d'environ 2 % et les investissements dans leur ensemble diminueraient de près de 5 %, après avoir régulièrement augmenté au cours des cinq années précédentes.

Les experts prévoient notamment une forte réduction de la production industrielle, ainsi que de l'activité dans le secteur de la construction, jusqu'ici soutenu en partie par la spéculation. Pour les services, les résultats pourraient, en raison de gain de productivité, rester pratiquement *stationnaires*. En fait, l'agriculture serait, souligne l'étude, le seul secteur dont la production augmenterait.

Du fait de ces perspectives, les experts du château de la Muette s'attendent à une montée du chômage, qui n'apparaîtra cependant pas intégralement dans les statistiques officielles. En effet, le sous-emploi *« touchera gravement beaucoup de personnes vivant avec leurs familles dans des zones rurales »*, qui soit ont un travail saisonnier dans le secteur du tourisme, soit ont une activité dans le bâtiment et ne s'inscrivent pas au chômage. En outre le problème du chômage des jeunes, en particulier de ceux qui ont une qualification, *devrait lui aussi s'aggraver.*

De son côté, le taux d'inflation devrait s'accroître d'une année sur l'autre pour s'établir autour de 25 %, contre 18 % en 1979. Enfin, malgré l'amélioration de la compétitivité due à la dépréciation de la drachme (11 % en 1980, contre 6 % en 1979), le déficit de la balance commerciale passerait de 6,3 à 7,3 milliards de dollars. Compte tenu d'une quasi-stagnation des envois de fonds des travailleurs émigrés, le déséquilibre des paiements courants s'établirait à 2,5 milliards au lieu de 1,8 milliard de dollars.

Toutefois, en 1981, la position de cette balance courante devrait s'améliorer, tandis que le produit intérieur brut pourrait légèrement augmenter. Le taux d'inflation pourrait, quant à lui, être ramené aux alentours de 20 % à la fin de l'an prochain, l'évolution des prix étant affectée par l'entrée de la Grèce dans la C.E.E. : la réduction des droits de douane et l'intensification de la concurrence ayant un effet bénéfique, mais la hausse des prix alimentaires *risque d'être plus forte.*

En tout état de cause, soulignent les experts, les autorités grecques ont comme principale tâche, *« qui sera inévitablement longue et difficile »*, de corriger les déséquilibres dus à l'inflation et de desserrer la *« contrainte »* du déficit extérieur, *« qui menace de réduire sensiblement le taux de croissance potentielle »* de la Grèce. Dans ce but *« il est essentiel que l'accent soit mis sur l'efficacité et que la productivité soit accrue par des ajustements structurels... Il est urgent notamment d'encourager l'investissement et de renforcer le potentiel d'exportation »*.

En R.F.A.

L'EXCÉDENT DE LA BALANCE COMMERCIALE SERAIT INFÉRIEUR À 10 MILLIARDS DE MARKS EN 1980

Bonn *(Agefi)*. — Le déficit de la balance commerciale ouest-allemande en août n'est spectaculaire que dans la mesure où il s'agit du premier passif depuis quinze ans, mais il ne saurait inquiéter outre mesure les responsables du pays, estime-t-on dans la capitale fédérale. Selon les milieux proches du ministre fédéral de l'économie, la différence avec l'excédent (107 millions de marks) se révèle modeste en regard du volume du commerce extérieur ouest-allemand et le solde négatif ne reflète somme toute que la baisse estivale de l'activité. Par ailleurs, les experts de Bonn relèvent que les prix à l'importation accusent à présent un sensible ralentissement de leur hausse.

Selon les milieux financiers, toutefois, l'optimisme affiché par certains responsables serait surtout lié à la nécessité de ne pas inquiéter l'opinion publique à dix jours des élections législatives du 5 octobre. Banquiers et instituts de recherches économiques considèrent que le déficit commercial d'août s'inscrit dans le droit fil de la détérioration de la balance depuis le début de l'année, imputable pour l'essentiel aux répercussions du second choc pétrolier.

Dès lors, plusieurs experts tablent seulement sur une modeste amélioration des résultats du commerce extérieur pour les mois à venir, voire sur une persistance de soldes déficitaires. Sur l'ensemble de l'année, l'excédent commercial pourrait en de telles conditions tomber dans une fourchette comprise entre 6 et 9 milliards de D.M. contre 22,4 milliards en 1979. En ce qui concerne la réduction en août du déficit de la balance, les experts s'accordent à l'attribuer au fait que, avec la fin de la période des vacances, les touristes ouest-allemands ont évidemment dépensé moins à l'étranger. Ceci ne devrait pas empêcher le solde négatif des opérations courantes d'atteindre près de 30 milliards contre 10,1 milliards l'an dernier.

En Finlande

L'activité va se ralentir sensiblement

De notre correspondant

Helsinki. — Après avoir traversé deux années de croissance rapide, la Finlande se prépare à faire face en 1981 à un sensible fléchissement de l'activité. Le ministère des finances a tablé, pour rédiger le budget pour l'année prochaine, *sur une croissance de 3,5 %* contre 6 % pour 1980. Cependant, le chômage, qui devrait représen*ter 4,3 % de la population active* cette année, baisserait à 3,5 % en 1981, et la production industrielle *devrait encore progresser de 4 %.*

Les experts ont conscience que la Finlande ne peut pas échapper à la *stagnation du monde occidental.* Le niveau des exportations ne sera maintenu que grâce à une *croissance du commerce* extérieur avec les pays de l'Est, surtout avec l'Union soviétique. En revanche, les *ventes de bois* et de papier, qui ont connu deux bonnes années, pourraient diminuer *en volume.*

Le gouvernement juge, quant à lui, préférable de s'attaquer à *l'inflation, qui risque de miner,* une nouvelle fois, les efforts accomplis pour améliorer la compé*titivité des entreprises finlan*daises. L'objectif est de faire en sorte que la hausse des prix soit *plus lente que la moyenne des* pays de l'O.C.D.E., et, préférant se donner une certaine marge de *manœuvre avant d'avoir à af*fronter des temps plus difficiles, l'Etat a opté pour un budget *strict.*

Une charge fiscale inchangée

Les dépenses sont en augmentation de 15 % en valeur par *rapport au budget corrigé de* 1980. Quoique ce gonflement soit plus fort que la croissance — à prix courant — du P.N.B., *il faut* souligner que le service de la dette, en hausse de 33 %, représente déjà 7 % *des recettes de* l'année prochaine. Aussi, peut-on dire que l'évolution des dépenses suit de près celle du P.N.B., et constate-t-on même une légère diminution en volume, si l'on exclut le service de la dette.

Pour équilibrer le budget, le gouvernement sera fidèle à sa promesse de ne pas accroître la charge fiscale. Il aura encore une fois recours à des emprunts à long terme qui atteindront 5,4 milliards de marks. En outre, il souhaite que les partenaires sociaux le soutiennent dans sa lutte contre l'inflation, en faisant preuve de modération lors de la conclusion des prochaines conventions collectives. M. Koivisto, le premier ministre social-démocrate, souhaite, pour sa part, que les conventions s'étendent sur plus d'un an.

Même compte tenu de certaines mesures comme l'aide aux familles avec *enfants* ou la *correction* du barème de l'impôt en fonction de l'inflation, le budget ne contient *pas*, en *tout cas*, d'éléments séduisants pour les syndicats. Ceux-ci ne joueront plus aussi facile*ment le rôle de courroie* de transmission de la politique économique du gouvernement, comme *ce fut le cas au cours des années* d'austérité. Le budget est le résultat de multiples compromis. Les points les plus litigieux *ont été* laissés aux bons soins du Parlement, qui fait sa rentrée cette semaine. *Le débat s'annonce* agité en ce qui concerne certaines questions, comme la gratuité des vi*sites des patients dans les centres* médicaux.

PAUL PARANT.

Aux Etats-Unis

LE COUT DU « VOL DE TEMPS »

Orlando (Floride). — *(A.F.P.). — Le « vol de temps » coûtera cette année quelque 100 milliards de dollars à l'économie américaine contre 40 milliards seulement pour les vols et escroqueries « classiques ». C'est du moins ce qu'affirme dans un rapport publié le 26 septembre M. Robert Half, qui dirige une 'irme américaine d'embauche de personnel spécialisée dans la gestion financière et l'informatique.*

Parmi les « voleurs de temps », M. Half cite en vrac les employés qui arrivent en retard ou partent en avance, ceux qui parlent trop avec leurs collègues, ceux qui boivent trop de café ou ceux qui restent trop longtemps à table à midi, ceux qui passent leur journée à téléphoner à leurs amis ou leur famille, et ceux qui rêvassent. Le rapport est fondé sur des études réalisées auprès de plus de quatre cents chefs du personnel d'entreprises américaines.

AUTOMOBILE

La Renault 18 turbo : un exercice technique sur un thème à la mode

Les recherches et les applications sportives en matière de suralimentation des moteurs ont naturellement poussé la régie Renault à introduire cette *technique sur un modèle de* grande diffusion. Après la R 5 turbo, qui ne sera construite qu'à environ mille *exemplaires* par an, Renault a choisi la R 18, berline populaire *et la moins coûteuse à construire* de sa gamme, pour élargir son expérience et prendre une plus grande place sur ce marché.

La R 18 turbo, qui sera disponible *début octobre, est équipée du moteur* 1 554 cm3, quatre cylindres, traction avant, boîte à cinq vitesses, développant 110 ch. avec l'appoint de son turbocompresseur Garret. Elle *atteint* les 185 à l'heure, vitesse de pointe que le modèle essayé n'a cependant jamais approchée. Si la Régie a modifié tout ce *qui devait* l'être pour adapter sa R 18 turbo aux besoins et aux performances annoncées — carburateur, refroidisseur d'air, détecteur de cliquetis, *calculateur électronique d'allumage*, freins, spoiler avant, becquet arrière, — on peut se poser la question de savoir à quoi sert réellement *une* voiture à *moteur* suralimenté dans une gamme moyenne comme celle de la R 18, et s'il ne s'agit pas en priorité d'un *exercice* technique sur *un thème* à la *mode*.

Parée de ses atours turbocom*pressés*, la *R 18* est *relativement* molle et ses capacités d'accélération n'ont pas vraiment à inquiéter ses plus dynamiques rivales équipées de moteurs atmosphériques classiques. A cet égard, son prix, 53 600 F, même s'il reste loin du coût des autres voitures turbo — plus perfor*mantes*, — *n'est pas un argument* sans répliques. Les avantages de la nouvelle R 18 sont donc ailleurs et ont trait à son *régime fiscal — elle* demeure une 7 CV, — à sa consommation (1) et au fait que son conducteur peut avoir l'impression de disposer de deux voitures distinctes : l'une équipée d'un moteur de 1 554 cm3 qui rend en ville ou à faible vitesse les mêmes services qu'une voiture conventionnelle ; *l'autre*, qui prend du nerf dès lors que le turbo entre en action. Avec, en plus, l'assurance d'avoir sous le pied assez de *puissance* pour se sortir d'un mauvais cas.

FRANÇOIS JANIN.

(1) 6,4 litres à *90* km-h. ; *8,5 litres* à 120 km-h. ; 9,8 litres en ville.

AFFAIRES

« FACE AU DANGER JAPONAIS LA COOPÉRATION EUROPÉENNE EST UN DEVOIR », déclare le P.-D.G. de Volkswaken

La concurrence japonaise préoccupe le numéro un de l'automobile allemande. Au cours d'une conférence de presse tenue à Walfsburg, M. Toni Schmuker, P.-D.G. du groupe Volswagen, a déclaré : *« Nous ne laisserons pas les Japonais exporter leur chômage en Europe. Nous nous opposons de toutes nos forces au péril japonais si les Japonais vont trop loin dans l'offensive concurrentielle, les gouvernements seront obligés de réagir. Aux Japonais de savoir rester dans des limites raisonnables, sinon c'est l'ensemble de leurs exportations qui seraient affectées. »*

Pour le P.-D.G. de Volkswagen, les investissements importants, la diversification, d'éventuels accords de coopération industrielle avec d'autres constructeurs, sont autant de mesures dictées par la concurrence japonaise, danger vingt fois plus important pour l'automobile européenne que l'objectif que constitue les *« World cars »* américains.

M. Schmuker a beaucoup insisté sur la nécessité de coopération entre constructeurs en Europe : *« Je suis convaincu que cette coopération est un devoir. Des négociations à ce sujet sont en cours en Europe, mais je dois convaincre mes ingénieurs. »*

L'augmentation des ventes de voitures japonaises en Allemagne fédérale (15 % des immatriculations en août contre 10 % en mai et juin) a été évoquée également dimanche 28 septembre par M. Giraud, ministre de l'industrie, devant le Club de la presse d'Europe No 1. « *Nous avons,* a déclaré le ministre, *pour ce qui nous concerne, pris des dispositions nécessaires et vous savez qu'il y a moins de 3 % de voitures japonaises en France et ce chiffre ne variera pas aussi longtemps que ne serons pas capables d'exporter des voitures françaises au Japon.* » Interrogé sur les moyens de contenir les ventes japonaises en France à 3 %, M. Giraud n'a pas répondu.

PHILIPS RACHÈTE 43 % DU CAPITAL DE LA FIRME JAPONAISE MARANTZ

La firme japonaise Marantz, un des grands fabricants de matériel hifi, a vendu 43 % de ses actions à la firme néerlandaise Philips.

Les dirigeants de Marantz ont précisé que cette prise de participation s'était effectuée mercredi 24 septembre, quand Philips avait accepté d'acheter 6 084 000 actions de Marantz jusqu'à présent détenues par la firme américaine Superscope Inc.

Philips devient ainsi le plus important détenteur d'actions de Marantz, capitalisant 823 millions de yens, soit environ 3,8 millions de dollars. — *(A.F.P.)*

DÉMOGRAPHIE

Dans de nombreux pays d'Afrique et d'Asie

La croissance de la population reste plus rapide que celle de la production alimentaire

Le rythme de croissance de la population mondiale continue de se ralentir : de 2 % par an environ dans les années 1960, il est passé à 1,8 % et ne devrait être que de 1,6 % à la fin du siècle. La population du globe devrait ainsi augmenter de près de deux milliards d'êtres humains d'ici à l'an 2000 ; plus de 90 % de ces nouveaux venus naîtront dans les pays les moins développés.

« A moins que des mesures urgentes ne soient prises pour changer les conditions de vie dans ces régions », les pauvres seront de plus en plus nombreux et la disparité internationale des revenus ira en s'accentuant. C'est ce que conclut le rapport 1980 sur « l'état mondial de la population », présenté par M. Rafael M. Salas, directeur du Fonds des Nations unies pour les activités en matière de population (1).

Selon ce rapport, ce sont les régions les plus démunies qui continuent à connaître les taux de croissance démographique les plus forts : + 3,2 % en moyenne en Afrique occidentale, + 2,8 % en Afrique centrale. Le taux de natalité reste dans la plupart de ces régions autour de 4,5 % ; on retrouve les mêmes taux dans les pays d'Asie les plus pauvres : Afghanistan, Bangladesh, Pakistan. Or, entre 1970 et 1977, dans ces régions d'Afrique et d'Asie, le développement de l'agriculture n'a pas suivi celui de la population. La production alimentaire par personne a donc diminué de 1,3 % en moyenne chaque année.

Reprenant les conclusions de la conférence des parlementaires sur la population et le développement qui s'est tenue à Colombo en septembre 1979, M. Salas demande un crédit de 1 milliard de dollars d'ici à 1984 pour l'ensemble de l'aide internationale à la population et souhaite une « *meilleure intégration* » des programmes démographiques dans les stratégies d'ensemble du développement des pays du tiers-monde.

(1) Fonds des Nations unies pour les activités en matière de population, 485 Lexington Avenue, New York, N.Y. 10017. Un dossier de presse sur l'état de la population mondiale en 1980, réalisé par New Internationalist Publications, est diffusé en France par Edith Ochs et Bernard Nantet, 116, rue du Faubourg-Saint-Martin, 75010 Paris.

Syndicats

● *Rencontre C.F.D.T.-C.G.I.L. (Italie).* — Une délégation de la C.G.I.L. (C.G.T. italienne) conduite par M. Luciano Lama, secrétaire général, a été reçue le 25 septembre par M. Maire et des dirigeants de la C.F.D.T. Les syndicats ont constaté leur identité de vues sur la situation dans leurs deux pays, et « *une large convergence sur leur conception du rôle du syndicat* ».

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

REVILLON FRÈRES
BANQUE PARISIENNE DE CRÉDIT
COMPAGNIE INTERNATIONALE DE BANQUE

Pour faire face aux exigences du développement de la Compagnie Internationale de Banque qu'il avait créée, voici quinze ans, et dont il détenait jusqu'à présent 84,90 % du capital, Revillon Frères a estimé opportun pour l'avenir d'associer un autre groupe bancaire à l'expansion de sa filiale.

Dans cet esprit la Banque Parisienne de Crédit, désireuse de développer et diversifier ses activités, vient de prendre une participation de 45 % environ dans le capital de la Compagnie Internationale de Banque, qui est désormais réparti de la manière suivante :

— Revillon Frères .... 55 %
— B.P.C. .... 45 %

Le président de la Banque Parisienne de Crédit, M. Imbert, sera appelé à prendre la présidence de la Compagnie Internationale de Banque, dont la direction continuera à être assurée par l'équipe actuelle qui pourra désormais s'appuyer sur un potentiel élargi.

SOGÉPARGNE
SICAV

L'assemblée générale ordinaire, qui s'est réunie le 26 septembre 1980 sous la présidence de M. Jean-Paul Fournel, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 juin 1980 et mis les statuts en harmonie avec la loi 79-12 du 3 janvier 1979.

Au cours de cet exercice, marqué par une forte hausse des taux d'intérêt à long terme, les obligations ont vu leur cours fléchir d'environ 13,5 %. La politique de gestion mise en œuvre par SOGEPARGNE a cependant permis de limiter à 8,8 % la baisse de la valeur liquidative qui s'établit à 269,82 francs contre 292,53 francs un an auparavant.

En fin d'exercice le portefeuille d'obligations françaises avait une vie moyenne de 6,8 ans et offrait un taux de rendement actuariel de 13,6 %.

Le compte de résultats permet la mise en paiement d'un dividende en nouvelle augmentation, de 23,52 F net, assorti d'un crédit d'impôt de 2,36 F, soit un revenu global de 25,88 francs qui représente 10,51 % de la valeur en capital de l'action en fin d'exercice.

Le dividende sera mis en paiement le 1er octobre 1980, contre remise du coupon n° 25 aux guichets des banques suivantes :

— Société Générale ;
— Banque de Paris et des Pays-Bas ;
— Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet ;
— Société Générale Alsacienne de Banque ;
— Société Centrale de Banque.

Les actionnaires de SOGEPARGNE pourront, jusqu'au 31 décembre 1980, réinvestir le dividende net en souscrivant des actions de la SICAV sans droit d'entrée.

Avis financiers des sociétés

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

29 SEPTEMBRE

Faiblesse

Les valeurs françaises se replient à nouveau lundi. L'indicateur de tendance termine à environ — 0,45 %.

La hausse continue des taux d'intérêts aux Etats-Unis préoccupe les investisseurs en raison des risques de contagion qu'elle comporte. La France pourra-t-elle rester longtemps à l'écart du mouvement ?

Par ailleurs, le marché ne semble pas complètement rassuré par les propos de M. Giraud, considérant que l'arrêt des approvisionnements en provenance de l'Irak ne devrait pas avoir de conséquences graves, étant donné le niveau élevé des stocks pétroliers.

Le repli de certaines valeurs pétrolières traduit cette inquiétude persistante. Elf-Aquitaine perd 0,7 % ; la Française des pétroles, 1,5 % ; Esso, 2,5 %. En revanche, Elf-Gabon gagne 0,2 % et Pétrofina 1,7 %.

Parmi les baisses les plus sensibles, on note les Galeries Lafayette (— 6,3 %), au plus bas de l'année ; Chargeurs Réunis (— 5,5 %) ; Saupiquet (— 6,9 %) ; U.I.S. (— 4,6 %) ; Métallurgie et Navale Dunkerque Normandie (— 4,3 %) ; Rhône-Poulenc (— 3,2 %). Usinor (— 4,5 %) passe au-dessous de la barre des 10 francs. L'activité sur Hachette se ralentit (— 3,3 %).

Les écarts à la hausse les plus sensibles sont enregistrés sur Kléber-Colombes (+ 6 %) ; Alspi (+ 5,5 %), au plus haut de l'année ; Bouygues (+ 4,8 %) ; C.G.I.P. (+ 3 %) ; P.L.M. (+ 2,6 %) ; Omnium de Participations internationale (+ 2,28 %) ; Mumm (+ 2,2 %) ; Prétabail Sicomi (+ 1,9 %).

Les cours du métal jaune, en revanche, sont en retrait. Le lingot perd 995 francs à 92 005 francs, le napoléon 0,50 franc à 789,50 francs. Les emprunts indexés sont diversement traités. Le 7 % 1973 est en progrès (9 630 francs), tandis que le 4 1/2 1973 se replie (2 590 francs).

LONDRES

Le Stock Exchange continue son repli récent. Les mines d'or accentuent leurs pertes de la semaine dernière. Les pétroles sont indécises. Parmi les industrielles, les électriques et les électroniques sont particulièrement faibles.

Or (ouverture) (dollars) 687 25 contre 698 75

VALEURS	CLOTURE 26/9	COURS 29/9
Beecham	158 ...	155 ...
British Petroleum	388 ...	386 ...
Courtaulds	58 ...	57 ...
*De Beers	12 ...	11 3/4
Imperial Chemical	358 ...	348
Rio Tinto Zinc Cor.	468 ...	463
Shell	424 ...	414
Vickers	128	127
War Loan 3 1/2 %	32 5/8	32 1/2
*West Driefontein	111 1/4	109 3/4
*Western Holdings	186 3/4	186 3/4

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

GUYENNE GASCOGNE. — Pour l'exercice 1979-1980, la société enregistre un chiffre d'affaires en progrès de 19,16 %. Le bénéfice net ressort à 23,86 millions de francs (+ 47,5 %). Le dividende sera fixé à 15 francs (contre 12 F).

FOUCRAY-COTEXUNION. — A partir du 1er octobre, l'action sera admise au compartiment spécial du hors cote de Lille. A la même date, commencera l'échange des 50 000 actions Cotexunion contre 50 000 actions Foucray - Cotexunion, ainsi que l'attribution aux propriétaires des actions anciennes Cotexunion d'une action Foucray - Cotexunion portant jouissance au 1er janvier 1980 pour deux actions Cotexunion.

COMPTOIRS MODERNES. — Le groupe succursaliste du Mans (6 milliards de francs de chiffre d'affaires) quittera au début de 1981 la centrale-Paridoc.

KAISER ALUMINIUM. — La firme américaine s'apprête à lancer un important programme d'investissements en Europe où elle ne dispose jusqu'à présent que de petites unités.

PRETABAIL - SICOMI. — Pour le premier semestre 1980, le bénéfice net se monte à 58,2 millions de francs (contre 49 millions).

Taux du marché monétaire

Effets privés du 29/9 ...... 11 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	26/9	29/9
1 dollar (en yens)	212 76	211 60

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	19 sept.	26 sept.
Indice général	135,2	134,3
Assurances	237,3	234,2
Banq. et sociétés financ.	98,4	98,1
Sociétés foncières	151,7	151,9
Sociétés investiss. portef.	135,9	136,3
Agriculture	158,2	163,9
Aliment., brasseries, distill.	148,7	149
Autom., cycles et I. équip.	72,4	67,5
Bâtim., matér. constr., I.P.	184,1	179,4
Caoutchouc (ind. et comm.)	60,6	58,3
Carrières salines, charbon.	130,1	129,9
Imprimeries, pap., cartons	138,4	138,3
Constr. mécan. et navales	182,1	178
Hôtels, casinos, therm.	111,5	115,8
Magas., compt. d'exportat.	103,5	102,1
Matériel électrique	152,8	149,4
Métall., com. des pr. métal.	44,8	43,2
Mines métalliques	155,3	154,3
Pétroles et carburants	159,5	161,2
Prod. chimiq. et él.-mét.	172,3	166,8
Services publics et transp.	117,4	118,5
Textiles	97,3	94,6
Divers	155,2	153,2
Valeurs étrangères	168,1	169,6
Valeurs à rev. fixe ou ind.	198,2	199,9
Rentes perpétuelles	34,2	35,4
Rentes amort., fonds gar.	497,1	508,1
Sect. indust. publ. à r. fixe	90,8	89,7
Sect. ind. publ. à rev. ind.	394,7	393,4
Secteur libre	100	98,2

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	347,2	350,2
Val. franç. à rev. variable	936,9	930,7
Valeurs étrangères	1 242,4	1 253,5

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	111,7	110,5
Produits de base	95	94
Construction	167,4	163,5
Biens d'équipement	119,9	118,8
Biens de consom. durables	82,2	78,5
Biens de cons. non durabl.	87,1	86,3
Biens de consom. aliment.	120	117,9
Services	170,8	171,1
Sociétés financières	118,4	117,6
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	219,7	220,5
Valeurs industrielles	101,9	100,4

BOURSES REGIONALES
Base 100 : 29 décembre 1972

Indice général	138,5	138,3

(*) Cours rectifié.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	25 sept.	26 sept.
Valeurs françaises	110,8	110,9
Valeurs étrangères	121	120,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	111,2	110,5

BOURSE DE PARIS - 29 SEPTEMBRE - COMPTANT

HORS COTE

SICAV

* Cours précédent.

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 29/9	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 178	4 206	4 050	4 200
Allemagne (100 DM)	232 260	232 ...	226	232
Belgique (100 F)	14 498	14 467	13 950	14 467
Pays-Bas (100 fl.)	213 730	213 680	206	217
Danemark (100 krd)	76 010	76 090	72	77
Norvège (100 k)	85 850	86 250	83	89
Grande-Bretagne (£ 1)	10 027	10 050	9 800	10 300
Italie (1 000 lires)	4 877	4 875	4 500	4 800
Suisse (100 fr.)	254 220	254 330	248	260
Suède (100 krs)	100 465	100 930	96 500	102
Autriche (100 sch.)	32 885	32 785	31 800	33 400
Espagne (100 pes.)	5 674	5 892	5 450	5 850
Portugal (100 esc.)	8 380	8 380	7 400	8 300
Canada ($ can. 1)	3 587	3 580	3 400	3 720
Japon (100 yens)	1 945	1 874	1 870	1 970

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 29 9
Or fin (kilo en barre)	93000	91500
Or fin (en lingot)	93400	920.5
Pièce française (20 fr.)	803	789 50
Pièce française (10 fr.)	461	449
Pièce suisse (20 fr.)	660	647 50
Pièce latine (20 fr.)	625	616
Souverain	826	810
Pièce de 20 dollars	3256	3200
Pièce de 10 dollars	1600	1579
Pièce de 5 dollars	876	875
Pièce de 50 pesos	3901	3857
Pièce de 10 florins	650	639

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D E F G

M. GISCARD D'ESTAING AU CAMP DE LA 11e DIVISION PARACHUTISTE

La France ne peut pas faire l'impasse en matière de sécurité

déclare le président de la République

Caylus. — « Dans le monde dangereux dans lequel nous vivon, la première règle de la défense d'un grand pays comme la France c'est qu'on ne peut pas faire d'impasse en matière de sécurité. La France doit être en mesure de faire face à toutes les menaces, quels que soient leur déroulement, leur localisation ou leur nature. » C'est en ces termes que le chef de l'Etat s'est adressé, lundi 29 septembre, à Caylus (Tarn-et-Garonne) aux chefs de corps de la 11e division parachutiste à laquelle il était venu rendre visite à l'occasion de la Saint-Michel l'archange, patron des troupes aéroportées.

Quatre mille huit cents hommes des forces françaises d'intervention ont défilé en fin de matinée devant M. Valéry Giscard d'Estaing. Auparavant, le président de la République avait remis des décorations — Légion d'honneur, médaille militaire et Ordre national du mérite — à onze officiers et sous-officiers des unités de l'armée de terre et de l'armée de l'air qui sont intervenues à plusieurs reprises depuis quatre ans en Afrique. Parmi les récipiendaires a été fait officier de la Légion d'honneur le colonel Yann Rousseau-Dumarcet qui commande le 3e régiment d'infanterie de marine, stationné en Bretagne, mais qui avait été engagé notamment au Tchad et en Centrafrique.

La 11e division parachutiste délègue en moyenne deux mille hommes dans des missions permanentes outre-mer. Avec le jeu des relèves, cela fait six mille hommes par an qui partent en opération hors de France. Depuis 1974, la division parachutiste a participé à sept actions extérieures majeures (Liban, Zaïre, Mauritanie, Tchad, Centrafrique, Nouvelles-Hébrides et Ouganda), durant lesquelles elle a perdu neuf hommes au total.

De notre envoyé spécial

Devant les chefs de corps et les représentants des détachements, M. Giscard d'Estaing a affirmé que « *la 11e division parachutiste et la 9e division d'infanterie de marine ont été en mesure d'intervenir là où le besoin s'en est fait sentir et où l'ordre leur en a été donné. Elles l'ont fait avec une rare efficacité* ».

Rappelant que, dans les plans de réorganisation de l'armée de terre, les unités parachutistes devaient subir une certaine réduction des effectifs, le président de la République a précisé : « *J'ai été amené à modifier ce plan pour garder intacte cette composante de nos forces.* » M. Giscard d'Estaing a même annoncé qu'il avait demandé au ministre de la défense de créer un détachement féminin parachutiste. « *Ces jeunes femmes,* a-t-il précisé, *pourraient accueillir, soigner et convoyer les blessés, porter secours et aide aux populations éprouvées.* »

Après avoir expliqué que, à ses yeux, « *il ne doit pas y avoir deux armées* », M. Giscard d'Estaing a réaffirmé son « *refus catégorique des propositions imprudentes de raccourcissement de la durée du service national. Elles feraient douter, dans le monde entier, de la volonté de défense de la France, mais aussi de sa volonté tout court* ». A cette occasion, il a rendu un hommage remarqué au général Jean Lagarde, qui quitte ses fonctions de chef d'état-major de l'armée de terre au 1er octobre prochain, et qu'il a comparé au grand réorganisateur des armées françaises que fut le maréchal Berthier sous Napoléon Ier.

Toutefois, le chef de l'Etat a prescrit trois recommandations aux états-majors : l'établissement d'un plan de cinq ans pour développer les activités sportives pendant le service national, le doublement de la cadence de production, dès 1981, du nouveau fusil d'assaut automatique, et l'organisation de réserves « *convenablement équipées* » et capables de participer aux combats avec un court préavis.

Avant de regagner Paris en milieu d'après-midi, le président de la République devait déjeuner sous la tente, et assister ensuite à une série de présentations de la 11e division parachutiste.

Deux unités spécialisées

La 11e division parachutiste délègue en moyenne deux mille de ses hommes dans des missions permanentes outre-mer. Avec le jeu des relèves, cela fait six mille hommes par an qui partent hors de France.

Depuis 1974, la division parachutiste a participé à sept actions extérieures majeures (Liban, Zaïre, Mauritanie, Tchad, Centrafrique, Nouvelles-Hébrides et Ouganda). La 11e division parachutiste a perdu neuf hommes durant toutes ces opérations.

Les forces terrestres d'intervention extérieure comprennent :

1) La 11e division parachutiste, forte de quinze mille hommes, dont la moitié sont des appelés volontaires, qui se compose principalement de trois régiments d'engagés (le 2e régiment étranger de parachutistes à Calvi, le 3e régiment parachutiste d'infanterie de marine à Carcassonne, le 8e régiment parachutiste d'infanterie de marine à Castres) et de trois régiments d'appelés (le 1er régiment de chasseurs parachutistes à Pau, le 9e régiment de chasseurs parachutistes à Toulouse, le 6e régiment parachutiste d'infanterie de marine à Mont-de-Marsan). A ces forces de combat s'ajoutent un état-major à Toulouse et des éléments organiques de division.

2) La 9e division d'infanterie de marine, forte de sept mille cinq cents hommes, dont près de cinq mille sont des appelés, qui comprend principalement quatre régiments d'infanterie motorisée (le 1er régiment d'infanterie de marine à Granville, le 2e régiment d'infanterie de marine au Mans, le 3e régiment d'infanterie de marine à Vannes, le 41e régiment d'infanterie à Châteaulin), un régiment d'automitrailleuses légères (le régiment d'infanterie de chars de marine à Vannes) et un régiment d'artillerie sol-sol et sol-air (le 11e régiment d'artillerie de marine à la Lande-d'Ouée, près de Rennes).

Il existe en France deux autres régiments parachutistes qui ne relèvent pas de la 11e D.P., mais du chef d'état-major des armées, et qui sont des unités chargées du recueil du renseignement au profit du gouvernement : le 1er régiment parachutiste d'infanterie de marine à Bayonne, qui appartient à la réserve ministérielle pour des missions d'intervention outre-mer, et le 13e régiment de dragons parachutistes, à Dieuze (Moselle) et à Langenargen (Allemagne fédérale), pour la recherche du renseignement à l'intérieur du dispositif ennemi au bénéfice de la Ire armée.

D'autre part, il est prévu de constituer, avant 1982, la 31e demi-brigade blindée et motorisée, dont le P.C. sera à Fréjus (Var), et qui comprendra le 21e régiment d'infanterie de marine (avec des blindés légers à roues AMX-10 RC et des véhicules de l'avant blindés VAB) et le 2e régiment étranger d'infanterie de Corte, avec trois compagnies de combat et une compagnie d'appui (mortiers de 120 et missiles antichars Milan).

La mission principale de la 11e D.P. est l'intervention extérieure, mais cette unité est, en mission secondaire, une réserve à la disposition du chef d'état-major des armées, qui peut la mettre, globalement ou en partie, aux ordres du commandement territorial ou du commandement de la Ire armée (actions sur les arrières de l'adversaire ou commando) sur un théâtre européen des opérations.

JACQUES ISNARD.

GRÈVE A LA R.A.T.P. : quatre lignes complètement arrêtées.

La grève de vingt-quatre heures, lancée lundi 29 septembre par les syndicats C.G.T. et autonomes de la R.A.T.P. à Paris, a largement perturbé le trafic du métro et ralenti celui des autobus — non touché par les consignes syndicales, mais assailli par les utilisateurs habituels du réseau souterrain.

Quatre lignes du métro sont totalement arrêtées : Mairie d'Ivry - Fort d'Aubervilliers, Balard-Créteil, Châtelet-Lilas et la Chapelle-Mairie d'Issy. Sur les autres lignes, le service fonctionne entre 30 et 90 % de la normale. C'est ainsi que la desserte de la ligne numéro 13, Saint-Denis-Châtillon, n'est assurée qu'à 30 % alors que la ligne numéro 1, Vincennes - Neuilly, fonctionne à 90 %.

Sur le R.E.R., le service est normal sur la ligne Saint-Germain-Boissy-Saint-Léger, et il est assuré aux deux tiers sur la ligne B, sauf entre Bourg-la-Reine et Robinson.

Cette grève a été déclenchée par la C.G.T. pour toutes les catégories de personnel de la R.A.T.P. et par le syndicat autonome pour l'encadrement, la maîtrise et les personnels de station, sauf les conducteurs.

Les grévistes réclament deux jours de congé par semaine (soit 104 au lieu de 91 jours et demi actuellement), ce qui exigerait l'embauche de 300 employés de station et d'une trentaine d'agents de maîtrise (*le Monde* du 25 septembre 1980). Ces revendications avaient déjà fait l'objet d'un arrêt de travail le 30 juin dernier.

Selon la direction de la R.A.T.P., les contacts avec les syndicats n'ont jamais cessé, afin de rechercher « *activement des solutions à des revendications diverses et parfois contradictoires* ». Le 23 septembre, la R.A.T.P. avait annoncé que des négociations auront lieu avant la fin d'octobre.

S.N.C.F. : perturbation limitée sur la banlieue Paris-Montparnasse

A l'appel de la C.G.T., qui avait déposé un préavis de grève — non diffusé à l'extérieur, — les cheminots de Paris-Montparnasse se sont mis en grève, lundi 29 septembre. Les trains de grande ligne sont assurés mais le trafic de banlieue et celui de la ligne C du R.E.R. (Saint-Quentin-en-Yvelines) est réduit à environ 70 %.

A Strasbourg

LE R.P.R. DEMANDE LE RENVOI DE L'EXAMEN DE LA PROPOSITION DE LOI RELATIVE A L'INTÉRESSEMENT

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — Les journées parlementaires du groupe R.P.R. se sont ouvertes lundi matin 29 septembre à Strasbourg. Les premières heures de travaux ont été marquées par la demande de renvoi de la discussion sur la proposition de la loi relative à l'intéressement des travailleurs (proposition d'origine gaulliste).

M. Jean-Pierre Delalande, dans son rapport sur ce sujet, a demandé que la proposition de loi, qui doit venir en discussion devant l'Assemblée nationale le 7 octobre prochain, soit renvoyée à une session ultérieure, c'est-à-dire après l'élection présidentielle. Selon lui, les conditions politiques d'une telle discussion ne sont, en effet, pas réunies actuellement.

Cette proposition a été formulée après que M. Delalande se fut concerté avec MM. Jacques Chirac, Bernard Pons et Claude Labbé.

M. Jean Matteoli, ministre du travail, a émis le souhait qu'aucune décision de cette nature ne soit prise. — A.P.

QUATRE ÉLECTIONS MUNICIPALES

LOIRET : Orléans (2e tour).

Inscrits, 56 576 ; votants, 22 491 ; suffrages exprimés, 21 794.

Liste de la majorité (2 R.P.R., 1 U.D.F.-C.D.S., 1 U.D.F.-rad.), 11 542 voix, 4 ELUS ; liste P.-S.-M.R.G. (3 P.S., 1 M.R.G.), 10 252.

Nouveau conseil : 10 rad. 9 R.P.R., 9 C.D.S., 7 C.N.I.P., 4 P.R., 2 sans étiq.

[Il s'agissait de pourvoir quatre sièges vacants à la suite de trois décès, dont celui du maire, Gaston Galloux (R.P.R.), et d'une démission. Les résultats du premier tour, le 21 septembre, avaient été les suivants :

Inscr., 56 576 ; vot., 19 950 ; suffr. expr., 19 323. Liste de la majorité (2 R.P.R., 1 U.D.F.-C.D.S., 1 U.D.F.-rad.) : 8 708 voix ; liste P.S.-M.R.G. (3 P.S., 1 M.R.G.) : 4 986 ; liste P.C. : 2 262 ; liste du Mouvement de la gauche socialiste et démocratique (div. g., ex-P.S.) : 1 784 ; liste de Lutte ouvrière (trotskiste) : 772 ; liste du parti communiste marxiste-léniniste (maoïste) : 414 ; liste de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste) : 465.

Le second tour a mobilisé plus d'électeurs que le premier (39,75 % de votants contre 35,2 %), la majorité l'emportant avec 52,96 % des suffrages exprimés, soit 7 points de plus qu'au premier tour. En mars 1977, la liste de la majorité l'avait emporté au second tour avec 51,87 % des suffrages exprimés, et, en avril 1978, lors d'une première élection municipale partielle, la majorité avait obtenu, dès le premier tour, 50,94 % des voix.

A gauche, les désistements ne se sont pas opérés correctement. Si les voix d'extrême gauche se sont reportées pour une grande part sur les candidats P.S.-M.R.G., on ne peut sûrement en dire autant des voix du P.C. dont le désistement en faveur du P.S. avait été annoncé du bout des lèvres (huit petites lignes de communiqué dans la presse locale). Les socialistes accusent eux-mêmes les communistes d'avoir « saboté » la campagne du deuxième tour. Quant aux voix (9,2 %) du mouvement de la gauche socialiste et démocratique, qui se réclame du Centre gauche, elles se sont probablement partagées entre les deux listes qui restaient en place.

M. Jacques Douffiagues, député (U.D.F.-P.R.) du Loiret, entré au au conseil municipal en avril 1978, s'était déclaré prêt à assumer les fonctions de maire (« le Monde » du 27 septembre). Il est le seul candidat à ce poste, qui doit être pourvu au cours d'une réunion du conseil municipal, le 3 octobre.]

NORD : Croix (2e tour).

Inscr., 12 766 ; vot., 7 590 ; suffr. expr., 7 355. Liste P.S. : 4 104 voix en moyenne, *5 sièges;* liste U.D.F. : 3 181 voix en moyenne.

[Il s'agissait de pourvoir cinq sièges laissés vacants par la démission du maire socialiste, M. Gaston Dedecker et de deux conseillers, ainsi que par le décès de deux autres. Les candidats du P.S. l'ont emporté, sans surprise. Ils étaient largement en tête au premier tour, dont les résultats avaient été les suivants, pour 6 964 votants et 6 842 suffrages exprimés : P.S., 3 128 voix (moyenne de liste) ; U.D.F., 1 883 ; R.P.R., 945 ; P.C., 854.]

HAUT-RHIN : Bartenheim (2e tour).

Inscr., 1 314 ; vot., 795 ; suff. expr., 770. MM. Denis Dietsch, sans étiq., 360 voix, ELU. Bernard Stoecklin, sans étiq., 273 ; Hubert Hassler, écol., 137.

Il s'agissait de pourvoir le siège devenu vacant à la suite du décès du maire, M. Robert Hassler (R.P.R.). Les voix perdues par le candidat écologiste d'un tour à l'autre se sont reportées massivement sur M. Denis Dietsch. Au premier tour, les résultats avaient été les suivants, pour 787 votants et 755 suffrages exprimés : MM. Denis Dietsch, sans étiq., 290 voix ; Bernard Stoecklin, sans étiq., 252 ; Hubert Hassler, écol., 213.

SAONE-ET-LOIRE : Iguerande (1er tour).

Inscr., 677 ; vot., 371 ; suffr. expr., 332. M. Robert Bajard, sans étiq., 312 voix, ELU. Divers candidats ont obtenu vingt suffrages.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement du maire, Francisque Couturier, sans étiq., décédé récemment. M. Bajard avait reçu le soutien du conseil municipal.]

● *Un attentat au Zimbabwe.* — Deux hommes ont été tués et vingt-cinq personnes ont été blessées, samedi 27 septembre, par l'explosion d'une grenade lancée par des inconnus dans un hôtel situé dans un faubourg de Salisbury.

Selon la police, toutes les victimes sont noires et une douzaine de blessés sont dans un état critique. Les agresseurs n'ont pu être identifiés. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

● *Les premiers ministres d'Inde et de Yougoslavie* ont reconnu tacitement que le mouvement des non-alignés était trop divisé pour jouer un rôle dans les grandes crises internationales actuelles, à l'issue de la visite, les 26 et 27 septembre à New-Delhi de M. Veselin Djuranovic, chef du gouvernement yougoslave. Ils se sont borné à reconnaître qu'il fallait « *résister aux pressions négatives qui affaiblissent le mouvement des non-alignés* ».

Le communiqué publié après les entretiens assure que les deux pays « *feront tous leurs efforts* » pour assurer le succès de la conférence des ministres des affaires étrangères des pays non-alignés prévue à New-Delhi, en février 1981. Cependant, il ne cite nommément ni le conflit irano-irakien, ni le Cambodge, ni l'Afghanistan. New-Delhi et Belgrade s'inquiètent seulement des « *nouvelles crises survenues au Proche-Orient et dans le Sud-Est asiatique* ». — *(A.F.P.)*.

Le numéro du « Monde » daté 28-29 septembre 1980 a été tiré à 534 221 exemplaires.